



**HAL**  
open science

## Les inscriptions de Poitiers (fin VIIIe-début XVIe siècle). Une source pour l'histoire de la ville et de ses monuments

Robert Favreau, Vincent Debiais, Estelle Ingrand-Varenne, Cécile Treffort

### ► To cite this version:

Robert Favreau, Vincent Debiais, Estelle Ingrand-Varenne, Cécile Treffort. Les inscriptions de Poitiers (fin VIIIe-début XVIe siècle). Une source pour l'histoire de la ville et de ses monuments. CNRS, HS, pp.280, 2018, Corpus des inscriptions de la France médiévale, 978-2-27111-765-6. halshs-04217268

**HAL Id: halshs-04217268**

**<https://shs.hal.science/halshs-04217268>**

Submitted on 25 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les inscriptions de Poitiers (fin VIIIe-début XVIe siècle). Une source pour l'histoire de la ville et de ses monuments

Robert Favreau, Vincent Debiais, Estelle Ingrand-Varenne, Jean Michaud,  
Cécile Treffort

---

### Citer ce document / Cite this document :

Favreau Robert. Les inscriptions de Poitiers (fin VIIIe-début XVIe siècle). Une source pour l'histoire de la ville et de ses monuments. Paris : CNRS Editions, 2017. pp. 3-280. (Corpus des inscriptions de la France médiévale, 1);

[https://www.persee.fr/doc/cifm\\_0000-0000\\_2017\\_cat\\_1\\_1](https://www.persee.fr/doc/cifm_0000-0000_2017_cat_1_1);

---

Fichier pdf généré le 30/06/2023



# Corpus des inscriptions de la France médiévale

Collection dirigée par Cécile TREFFORT

*Volume Hors-Série*

## Les inscriptions de Poitiers (fin VIII<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle)

Une source pour l'histoire  
de la ville et de ses monuments

*Textes établis et présentés par*

Robert Favreau, professeur honoraire à l'Université de Poitiers

*avec la collaboration de*

Vincent Debiais, chargé de recherche au CNRS

Estelle Ingrand-Varenne, ingénieur d'études au CNRS

Jean Michaud (†), ingénieur de recherche au CNRS

Cécile Treffort, professeure à l'Université de Poitiers

**CNRS ÉDITIONS**

15, rue Malebranche · 75005 Paris

## Crédits photographiques :

Eva Avril, CIESCM : 2, 3, 5a-d, 7, 10, 11, 154a.

Bibliothèque nationale de France : 21, 22, 25b, 29, 56, 58, 59, 60, 61, 69, 70, 124, 125, 126, 128a-b, 129, 130, 131, 132, 134, 145, 146, 147a-b.

Jean-Pierre Brouard, CIFM-CIESCM : 4, 16a-h, 18-20, 23a-b, 24, 25a, 28a-b, 30, 42, 44, 51a-h, 52a-b, 53a-c, 57, 71, 72, 97, 100, 101, 110, 111, 112a-b, 113a-c, 115, 116, 117a-b, 122, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 156a-d, 157a-b, 163, 164, 172, 174, 176, 178a-c, 182, 183, 184, 185, 210a-b, 240.

Vincent Debiais, CIFM-CIESCM : 166, 167.

Anne Féton (f) : 50b.

Estelle Ingrand-Varenne, CIFM-CIESCM : 14a-b, 15a-b, 16a,c,d,e, 154b.

Claudine Landry : 54, 160a-c.

Paul Mantrant : 26a-b.

Jean Michaud (r), CIFM-CIESCM : 6, 9, 45, 46, 98, 143, 147c, 151a-c, 152, 153, 155a-b, 162, 187, 188, 189a-b, 190, 191, 192, 194, 195, 197, 199, 200, 201a, 202a-b, 203a-b, 204a-b, 205a-b, 207, 231.

Olivier Neuillé, Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand : 175a-b.

Photothèque du CIESCM (base Romane) : 31, 32a-c, 33, 34, 35, 36, 37a-b, 38a-d, 40, 50a-b, 102, 103a-c, 104a-b, 105, 106a-b, 107, 109.

Daniel Proux, Mairie de Poitiers : 180, 181.

Cécile Treffort : 73.

Christian Vignaud, Musée Sainte-Croix : 186, 193, 196, 201b-c, 208, 211, 214a-b, 215a-b, 216a-b, 217a-b, 218a-f, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230a-b, 232a-b, 235a-c, 236, 238, 239, 241.

# AVERTISSEMENT AU LECTEUR

En 1969, était créé à Poitiers le *Corpus des inscriptions de la France médiévale* (*CIFM*), confié à un jeune archiviste-paléographe, Robert Favreau, qui allait faire de la discipline épigraphique un des fleurons du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale : cinq ans après, paraissait le premier volume de la collection, consacré aux inscriptions médiévales de Poitiers comprises dans une période allant du début des temps carolingiens à l'an 1300. Un demi-siècle plus tard, riche de vingt-six volumes publiés couvrant une large partie du territoire national, d'une intense réflexion autour du passage au numérique, d'un réseau international extrêmement dynamique, d'un rayonnement sans précédent, l'équipe se réjouit d'inaugurer sa collection de volumes hors-série par un nouvel opus consacré à la ville de Poitiers, dû à la plume de Robert Favreau, signe d'un renouvellement dans la continuité cher à l'entreprise éditoriale poitevine.

Le premier volume du *CIFM* avait été écrit alors que l'inventaire général des inscriptions médiévales de France n'en était qu'à ses débuts, les méthodes d'analyse encore à leurs balbutiements, les choix éditoriaux guidés par la volonté d'engager rapidement la mise à disposition publique des résultats. Salué en son temps, à juste titre, par la communauté scientifique, cet ouvrage était devenu au fil du temps, par le jeu de l'évolution de la recherche, un peu insatisfaisant. Fort d'une expérience irremplaçable en matière d'épigraphie médiévale et d'une extraordinaire connaissance de l'histoire de sa ville, Robert Favreau a remis le travail sur le métier et nous offre, avec ce premier volume hors-série, un panorama complet des inscriptions jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Le lancement d'une collection hors-série avait été souhaité pour permettre au *CIFM*, en parallèle aux volumes classiques, dont la progression est strictement géographique, de proposer un support éditorial à des corpus plus variés, issus par exemple de travaux universitaires, pour proposer des dossiers thématiques, précédés de solides introductions scientifiques et pouvant franchir au besoin la frontière fatidique de l'an 1300. Ce faisant, l'équipe a également accepté le risque d'une nécessaire réflexion sur la question ô combien complexe et débattue, des normes éditoriales et de l'adéquation, ou non, de celles de la collection à un matériau plus tardif, en particulier les inscriptions des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, parfois très longues, caractérisées par l'usage de la minuscule gothique et de très nombreuses abréviations.

Les habitués du *CIFM* ne devront donc pas s'étonner d'une dérogation aux choix éditoriaux qui ont prévalu pour la collection à partir du volume 23, par exemple à l'habitude de présenter en parallèle transcription et édition critique avant la traduction qui, dans le cas de certaines de ces pièces tardives, s'est avérée moins pertinente que pour celles du début du Moyen Âge. Le choix a donc été de privilégier une unité de traitement qui nous a conduit à proposer, pour chaque inscription, un texte unique, en capitales ou minuscules selon la forme graphique du texte d'origine, ponctué, avec résolution des abréviations entre parenthèse, signalement ou restitution des lacunes entre crochets carrés et ajout éventuel de majuscules aux initiales des noms propres et début des phrases.

Guidé par la volonté de cohérence au sein d'un même volume, ce parti-pris, dans sa simplicité, nous a semblé adapté aux attentes conjointes de l'auteur et de son lectorat potentiel dont on espère que, par le caractère monographique du dossier, qu'il s'élargira à tous les amateurs d'histoire poitevine. L'évolution des normes éditoriales, qui marque la plupart des entreprises européennes en matière d'épigraphie médiévale, est d'autant plus d'actualité dans ce cas que l'équipe poitevine s'est par ailleurs engagée dans la mise à disposition publique des textes sous format numérique. En parallèle à la numérisation des anciens volumes, désormais accessibles en ligne sur *Persée* (<http://www.persee.fr/collection/cifm>), le projet TITULUS (<http://titulus.huma-num.fr>), soutenu par COSME, Consortium des sources médiévales labellisé par la Très Grande Infrastructure de Recherche Huma-Num, propose une édition électronique des nouveaux volumes du *CIFM* avec interface de recherche, où le lecteur pourra ainsi retrouver à terme tous ces textes avec une transcription enrichie, attentive à l'ensemble des phénomènes graphiques qu'il était impossible de restituer dans le volume papier.

Je ne saurais terminer cet avertissement au lecteur sans quelques remerciements : à Robert Favreau tout d'abord, qui a accepté que son œuvre soit « martyrisée » pour répondre aux nouvelles contraintes et exigences de la recherche actuelle ; à Estelle Ingrand-Varenne ensuite, qui l'a accompagné dans cette démarche avec discrétion, efficacité et compétence ; à CNRS ÉDITIONS, à nos côtés ; enfin, aux deux principales institutions qui ont permis la réalisation et la publication de cet ouvrage, le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (UMR 7302) et la Fédération des études supérieures sur le Moyen Âge et la Renaissance (FR 3482).

Cécile Treffort  
Directrice du *CIFM*

A Madeleine



# LIMINAIRE

Gouverneur romain de Ligurie et d'Émilie, Ambroise était encore catéchumène lorsqu'il fut élu évêque de Milan par le peuple. Il fut baptisé et ordonné évêque en huit jours. Il a écrit, en tête de son *De officiis ministrorum*, « J'ai commencé à vous enseigner ce que moi-même je n'ai pas encore appris »<sup>1</sup>. C'est exactement ce qui m'est arrivé lorsque j'ai commencé, en 1969, à enseigner l'épigraphie médiévale. Le premier volume du *Corpus des inscriptions de la France médiévale* est, naturellement, marqué par une connaissance encore très jeune de cette discipline nouvelle qu'était alors l'épigraphie médiévale. Il était donc bon de reprendre ce travail et de le mettre à jour. En même temps il était évident que la recherche épigraphique ne devait pas s'arrêter à l'an 1300, date retenue pour les premiers volumes du CIFM, et j'ai donc complété la première recherche par les inscriptions des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, et même de 1500-1510 pour une raison de cohérence.

Ce travail n'était pas, en fait, un terrain vierge. Du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle les « antiquaires », curieux de tout nouveau matériau utile pour la connaissance du Moyen Âge, avaient cité, dessiné des inscriptions, que parfois nous ne connaissons que par eux. Nous sommes toujours des héritiers. Le procureur du roi, poète et historien, Jean Bouchet, né à Poitiers en 1476, mort entre 1557 et 1559, donne dans ses *Annales d'Aquitaine* l'épithaphe carolingienne de l'évêque Ebroïn qu'il a pu lire en l'abbatiale Saint-Cyprien de Poitiers. Dans l'édition de 1644 des *Annales* on trouve l'adjonction de pièces justificatives où est rapportée l'inscription d'une date à une clé de voûte du chœur de la cathédrale, avec la vingtaine d'explications proposée par Jean Besly<sup>2</sup>. Avocat au tribunal royal de Fontenay-le-Comte puis avocat du roi au siège présidial de la même ville, Jean Besly (1572-1644) « appartient à la génération des historiens généalogistes du premier XVII<sup>e</sup> siècle »<sup>3</sup>, et reste encore précieux aujourd'hui par les nombreuses pièces justificatives qu'il ajoute à ses ouvrages. S'il ne cite que l'épithaphe de comte Gui-Geoffroi à Saint-Jean-de-Montierneuf<sup>4</sup>, il rapporte, dans ses *Evesques de Poitiers* les épithapes de onze prélats poitevins, dont cinq à la cathédrale.

Tandis que son père et son oncle rassemblent la matière de la première édition de la *Gallia christiana*, Nicolas de Sainte-Marthe écrit une *Pictavensis comitatus historica ecclesiastica* qu'il dédie en 1646 à l'évêque de Poitiers H.L. Chastaignier de La Roche-Pozay. On y trouve des notices sur les évêques de Poitiers depuis Hilaire et les évêques de Maillezais et de Luçon. Il y transcrit douze épithapes d'évêques d'Hilaire à Pierre d'Amboise. Les frères jumeaux poitevins Scévole ou Gaucher et Louis de Sainte-Marthe, historiographes du roi, employèrent 19 ans à réunir la documentation de leur *Gallia christiana*, dont les quatre volumes furent publiés en 1656, après leur mort, par Pierre-Abel et Nicolas, fils de Scévole. Un autre membre de la famille, Dom Denis de Sainte-Marthe reprit et enrichit considérablement l'ouvrage, dont le tome II, consacré notamment à la province de Bordeaux parut de son vivant, en 1720<sup>5</sup>. On y trouvera, pour Poitiers, une quinzaine d'épithapes de la fin du VIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, de Venance Fortunat à Charles de Saint-Gelais. Dom Claude Estiennot, dans ses *Antiquités bénédictines du diocèse de Poitiers*<sup>6</sup>, comprend les « sépultures » dans son historique de chaque église, et relève quelques épithapes (Saint-Jean-de-Montierneuf, Saint-Cyprien, Saint-Hilaire), mais l'apport le plus important pour le relevé d'inscriptions poitevines est celui de François-Roger de Gaignières (1642-1715) qui a fait reproduire, par son dessinateur Louis Boudan, un grand nombre de pierres tombales avec leurs inscriptions. « Il faut, écrivait-il, ramasser généralement toutes les tombes et épithapes avec les armes<sup>7</sup>. » S'il fit don de sa collection au roi en 1711, elle fut, malheureusement, en partie dispersée ou vendue par Pierre de Clairambault qui avait été chargé de la classer. Les « tombeaux » de la collection Gaignières ont été heureusement publiés par Jean Adhémar et Gertrude Dordor<sup>8</sup>. On y trouve la reproduction de 23 tombeaux dans les églises de Poitiers, presque tous avec leurs épithapes, tombeaux existant à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle mais aujourd'hui disparus.

Jean-François Dreux-Duradier (1714-1790) était du pays chartrain, mais il fit un court séjour forcé à Poitiers et publia en 1754 une *Bibliothèque historique et critique du Poitou* en cinq volumes. Il y rapporte 18 épithapes poitevines, dont une douzaine à Poitiers, qui étaient déjà connues mais qu'il a vues personnellement pour plusieurs d'entre elles, ainsi de celle du chanoine hilarien Michel de Bohain : « on lit avec peine son épithape que j'ai copiée sur le lieu avec toute l'exaetitude possible ». Thibaudeau, avocat à Poitiers, a publié de 1782 à 1786 en six volumes un *Abrégé de l'histoire du Poitou*. Il y rapporte une dizaine d'inscriptions médiévales, dont l'épithape du tombeau de saint Porchaire découvert en 1676, et l'inscription peinte qui rapportait l'ouverture du tombeau de sainte Radegonde en 1412, texte qu'il est le seul à citer<sup>9</sup>.

La Médiathèque de Poitiers conserve, sous la cote ms. 384 (110), les *Antiquités de la ville de Poitiers*, 1780, de Beaumesnil. L'auteur y donne parfois des dessins tout à fait fantaisistes, ce qui a conduit à lui accorder « peu de confiance ». Toutefois il rapporte ou dessine onze inscriptions médiévales de Poitiers, fournit des indications utiles sur les localisations, les mesures. Au folio 67 v<sup>o</sup> il donne une inscription de la chapelle Notre-Dame près de la cellule du Pas de Dieu en l'abbaye Sainte-Croix, non connue par ailleurs.

1. *Patrologie latine* [désormais *PL*], XVI, c. 25 : *Raptus de tribunalibus atque administrationis intulis ad sacerdotium, docere vos capi quod ipse non didici*.

2. BOUCHET, *Les annales d'Aquitaine*, 1644, p. 52-55, puis p. 55-56.

3. PONCEI, « Promouvoir la diplomatique », 2010.

4. BESLY, *Histoire des comtes de Poitou*, 1647, p. 393.

5. LONGUEMAR, *Une famille d'auteurs*, 1902.

6. FAYREAU, « Les Antiquités bénédictines », 1996.

7. DELISLE, *Le cabinet des manuscrits*, t. I, 1868, p. 337-338.

8. ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », (1974, 1976, 1977).

9. THIBAUDAU, *Abrégé de l'histoire du Poitou*, t. I, 1782, p. 208, n<sup>o</sup> 1.



La même bibliothèque conserve, sous la cote ms. 547, des « Monuments du Poitou : plans, vues, détails, inscriptions. Dessins à la plume, à l'encre de Chine, etc., par Beaumesnil, André, Alexandre, Guérin, Massiot, Audouin, Garnier, Thiollot, Hivonnat, etc., avec des extraits de D. Fonteneau, des notes ou légendes par D. Mazet, l'abbé Gibaud, etc. ». Beaucoup de dessins non signés sont des mises au net de croquis de Beaumesnil. Le manuscrit de 145 folios date de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle. On y trouve une cinquantaine de dessins d'inscriptions de Poitiers, certaines inscriptions dessinées plusieurs fois, d'autres connues seulement par ces dessins. C'est aussi une cinquantaine d'inscriptions que rapporte Thibaudeau aîné, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, dans ses « Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou, son histoire et ses monuments »<sup>10</sup>, avec les indications bibliographiques de chaque texte. Des lors les publications vont se multiplier, notamment dans les Bulletins et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest fondée en 1834, en citant en particulier *l'Histoire de la cathédrale de Poitiers* de l'abbé Auber et surtout *l'Épigraphie du Haut-Poitou* publiée par Alphonse Letouzey de Longuemar en 1863. On notera encore les « Inscriptions, tombeaux, statues, lanternes des morts, souterrains-refuges, etc., du Haut-Poitou » dessinés par A. Brouillet<sup>11</sup>. Pierre-Amedée Brouillet (1826-1901) fut directeur de l'École régionale des Beaux-Arts de Poitiers puis conservateur des musées de la ville<sup>12</sup>. S'il donne de bons dessins d'inscriptions que l'on peut toujours voir, on lui doit un bon dessin d'une pierre tombale provenant de l'ancien cloître de Sainte-Radegonde, qui n'a pas encore été étudiée.

Le « catalogue de la galerie lapidaire du Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest » par Bélisaire Ledain en 1884 recense une douzaine d'inscriptions médiévales de Poitiers. La *Notice des tableaux* par P.A. Brouillet en 1884 ne note pour le Musée de la Ville que trois sculpturaux avec inscriptions, mais ne relève pas les inscriptions proprement dites. Les deux collections ont fusionné en 1947 lorsque la Société des Antiquaires de l'Ouest a donné ses collections au Musée de la Ville. On ne doit pas oublier ce que l'on doit à la curiosité et à l'activité des « antiquaires » du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, amoureux du passé de la ville et de la région.

On pourrait ici rappeler les paroles de Bernard, maître de l'école cathédrale de Chartres en 1112, qui fut un des maîtres du poitevin Gilbert de La Porrée : « Nous sommes comparables à des nains placés sur des épaules de géants : nous voyons donc plus de choses qu'ils n'en ont vues et nous voyons plus loin qu'eux. La raison de cela, ce n'est ni l'acuité de notre propre regard, ni la supériorité de notre taille, c'est que nous sommes portés et surelevés par la haute stature des géants ». Sans ces premiers chercheurs il aurait été difficile, ou du moins il aurait été très long, d'entreprendre un *Corpus des inscriptions de la France médiévale*. Le premier volume, publié en 1974, a des insuffisances dues à une expérience encore très fraîche de la science épigraphique, et, du reste, est épuisé. Il est aussi évident qu'un travail d'édition des sources épigraphiques ne peut marquer un arrêt à 1300, et qu'il faudra aussi publier et étudier les inscriptions des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. C'est l'objet de ce travail que de plus jeunes chercheurs auront un jour à poursuivre.

Je suis très reconnaissant à la ville de Poitiers d'avoir bien voulu, dans sa grande tradition d'aide à la culture, apporter son soutien à la publication de cet ouvrage, et je remercie la Fédération des Études Supérieures du Moyen Âge et de la Renaissance (CNRS – Université de Poitiers et de Tours) d'avoir bien voulu prendre en charge ce volume.

Je dois de vifs remerciements au personnel du Musée de la Ville de Poitiers, à Dominique Simon-Hiernard et à Céline Arqué, pour leur aide afin de repérer les inscriptions dans les coins et recoins des réserves du Musée, et à Christian Vignaud, l'excellent photographe toujours prêt à aider le chercheur. Mes remerciements vont aussi, pour la cathédrale, à mon ami Paul Mantrant, dont la disponibilité n'a pas de limites et à Claudine-Landry pour ses excellentes photos des peintures murales gothiques. Remerciements encore au personnel du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, en particulier à Estelle Ingrand-Varenne pour la mise au point du manuscrit, et au photographe Jean-Pierre Brouard, qui parfois a fait des « miracles ». J'ai évidemment une pensée très forte pour Jean Michaud, compagnon depuis le début, de mon « aventure épigraphique ». Enfin, et j'ai gardé le meilleur pour la fin, merci à Madeleine, qui a assuré la numérisation de tout le manuscrit. Une gratitude de plus, après 57 ans de vie commune pour lesquels déjà je lui dois tant.

10. Médiathèque de Poitiers, ms. 586, dossiers II et III, Poitiers, 1836.

11. Médiathèque de Poitiers, ms. 865.

12. DU PRI, « Notice », 1901.



# INTRODUCTION :

## L'APPORT DES INSCRIPTIONS À L'HISTOIRE DE POITIERS

Les inscriptions sont depuis longtemps utilisées pour l'histoire des monuments où elles se trouvent, la biographie des personnages qu'elles mentionnent, mais on ne les a guère considérées comme une source historique à part entière pour l'histoire des villes, qu'elles soient encore conservées en place, ou regroupées dans les musées, ou connues par des auteurs ou relevés anciens. Qu'apportent donc les quelque 240 inscriptions publiées ici à l'histoire de Poitiers ?

### L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

Pour les IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles pas d'églises ou autres monuments, et peu d'archives, même si Poitiers garde beaucoup plus de documents antérieurs à l'an mil que bien des villes. Ainsi pour la communauté de clercs assemblés autour du tombeau d'Hilaire, constituée en collégiale de chanoines en 808, on conserve une bonne soixantaine de chartes antérieures à l'an mil, et pourtant elles ne nous informent que très peu sur l'église Saint-Hilaire et son quartier ecclésiastique. Le dossier épigraphique nous apporte, lui, de précieux renseignements sur leur état aux environs de l'an 800, grâce à deux lettrés, Paul Diacre et Alcuin.

Paul Diacre, né en Frioul, diacre d'Aquilée, est venu en Gaule vénérer le tombeau de son compatriote, Venance Fortunat – né près de Trévise – en la basilique hilarienne. À la demande de l'abbé de Saint-Hilaire, Aper, il a composé, pour cet ami de Radegonde et évêque de Poitiers, une épitaphe en six distiques élégiaques, où il chante « le prince des poètes », l'auteur de vies de saints, le vénérable personnage qu'il est le premier à qualifier de saint, tout en étant un précieux témoin, parmi d'autres, de sa renommée littéraire. Il y aura, dans le collatéral nord, contre le clocher de la basilique romane, une chapelle Saint-Fortunat, qui sera détruite lors de la chute du clocher en janvier 1590. La fête de saint Fortunat a été célébrée chaque année à Saint-Hilaire le 14 décembre jusqu'à la Révolution, et elle reste inscrite au propre du diocèse. Quelques années plus tard le successeur d'Aper, Aton, un parent du roi d'Aquitaine Louis le Pieux, abbé en 793-794, devenu en même temps évêque de Saintes en 799, sollicite le maître de l'école palatine, l'anglais Alcuin, devenu abbé de Saint-Martin de Tours en 796, de composer des inscriptions pour l'église de Saint-Hilaire, ses autels et les oratoires qui en dépendent. Alcuin a d'abord loué Aton d'avoir fait faire les portes de l'église Saint-Hilaire. Il a ensuite consacré des inscriptions en deux distiques élégiaques pour neuf autels, qui s'ajoutent au vénérable autel qu'Aper avait élevé au Christ. Un texte de la fin du X<sup>e</sup> siècle mentionne l'autel dédié à saint Jean. Lorsque l'église romane sera construite, une des absidioles du déambulatoire sera consacrée à saint Philibert, moine poitevin du VII<sup>e</sup> siècle, une autre le sera à saint Quentin, martyr du III<sup>e</sup> siècle, deux saints qui avaient vers 800 des autels à Saint-Hilaire. Deux autres autels célébrés par Alcuin sont connus à Saint-Hilaire par des textes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Quant aux huit chapelles citées par Alcuin, seule l'une n'est pas connue par ailleurs. Les peintures murales d'une absidiole du déambulatoire sont consacrées à Martin et au Partage de son manteau pour le pauvre de la porte d'Amiens, l'autel Saint-Lambert est cité en 1127 et une chapelle Saint-Lambert l'est à plusieurs reprises dans des textes postérieurs, les chapelles ou églises Saint-Michel, Saint-Pierre, Notre-Dame doivent correspondre à trois des églises paroissiales du bourg Saint-Hilaire connues par les textes en 942, 967, 1049, les chapelles Saint-André et Saint-Laurent se trouvaient, l'une près du chevet de la basilique, la seconde était contiguë au vieux chapitre. Alcuin vante aussi l'abbé Aton d'avoir relevé de ses ruines l'église Notre-Dame. Il fait une épitaphe pour le prêtre Gunduinus qui a relevé « ces temples ruinés ». Ainsi nous savons que l'église Saint-Hilaire et les édifices religieux qui l'entouraient ont été restaurés ou relevés à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, que l'église Saint-Hilaire avait, vers 800, un autel dédié au Christ et neuf autels dédiés à des saints et saintes, qu'elle était voisine de deux chapelles, qu'elle avait autorité sur les églises paroissiales de Saint-Michel, Saint-Pierre-l'Hospitalier, Notre-Dame-de-la-Chandelière, qu'elle abritait les sépultures de notables personnages, dont l'évêque saint Gelais. Une épitaphe du X<sup>e</sup> siècle trouvée en 1843 dans la chapelle Saint-Barthélemi nous fait connaître cette chapelle un siècle avant sa première mention dans les textes. Les inscriptions sont ainsi un apport de première importance sur l'état des édifices religieux hilariens à l'époque carolingienne avant la reconstruction de la basilique au XI<sup>e</sup> siècle.

À côté de ces inscriptions précieuses pour notre connaissance de Saint-Hilaire et de son quartier vers 800, nous avons 17 épitaphes pour l'époque carolingienne. Celle de la moniale Mumlenau, fin VIII<sup>e</sup> siècle a été trouvée près du tombeau de sainte Radegonde, et atteste qu'on a continué au moins jusqu'à cette époque à enterrer les moniales de Sainte-Croix à Sainte-Marie-hors-les-murs Sainte-Radegonde. Sur la rive droite du Clain, hors les murs, le roi d'Aquitaine, Pépin I<sup>er</sup> a fondé en 828 l'abbaye Saint-Cyprien : celle-ci sera sans doute détruite lors des incursions dévastatrices des Normands, et on ne connaît rien de plus sur le monastère avant 900 environ. L'épitaphe de l'évêque Ebroïn, assassiné en 858, a été trouvée au XVI<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de l'abbaye, et c'est le seul témoignage de l'histoire de l'abbaye entre 828 et 900. Sur le « plateau » de la ville une nouvelle église apparaît à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, hors les murs près de la place qui sera dite un peu plus tard du Marché Vieux : on y transporte le sarcophage de l'abbé de Saint-Hilaire, Porchaire (fin VI<sup>e</sup> siècle), qui se trouvait à proximité dans la petite église Saint-Sauveur. On y vénère encore aujourd'hui ce sarcophage qui porte le nom de Porchaire, gravé probablement au moment du transfert du sarcophage.



Lorsqu'il ne s'agit pas de notables les épitaphes sont en prose, avec une sobre qualification, clerc, moniale, enfant, et une demande de prière. Le latin est de qualité médiocre, *bonum memorie* au lieu de *bonae memorie*, *Idus augustus* au lieu de *Idus augusti* pour Agnomarus, *fuld* et non *fuld* pour Mamlenau, *obbit* et non *obit* pour Madalfredus, dans ces trois cas et pour le jeune Amelrus la datation est donnée par année de règne, avec la formulation maladroite *in anno... regnante domino*, alors qu'on commence au IX<sup>e</sup> siècle à trouver dans les inscriptions la datation à partir de la naissance du Christ calculée au VI<sup>e</sup> siècle par le moine Denys le Petit. Les épitaphes de personnages importants, l'évêque Fortunat, l'évêque Jean II et l'abbé Apeu, le prêtre Gauduuus, composées par Paul Diaere et par Aleuin sont en distiques élégiaques, mais celles de l'évêque Ebroïn, de la comtesse Adda, du doyen de Saint-Hilaire Salomon, sont aussi en distiques élégiaques et montrent qu'il y a à Poitiers un milieu cultivé, connaissant bien les règles de la métrique latine. C'est en particulier le cas des membres du chapitre de Saint-Hilaire. Nous savons qu'il y a parmi eux un *grammaticus* ou maître-école dès 944, et que le chapitre aura longtemps une école réputée et une bibliothèque de première importance. On y connaît le grec à la fin du X<sup>e</sup> siècle, car les chartes de Saint-Hilaire ont alors plusieurs mots écrits en grec. On y sait aussi l'hébreu, on a lu la traduction latine des noms hébreux par saint Jérôme, car le doyen Salomon est dit *pauicus Domini*, ce qui est la traduction de son nom hébreu. C'est aussi un membre du chapitre de Saint-Hilaire, Hugues qui indique, en hexamètres, qu'il est l'auteur de l'épitaphe métrique (disparue) de son oncle Gunterius. Dans toutes ces épitaphes métriques il y a un éloge du défunt : Ebroïn était « le fleuron des évêques », Adda « a brillé dans la sainteté de ses actes », Salomon était « plein de l'amour de son Seigneur, charitable envers les pauvres, assoiffé de justice, zèle pour l'Église ».

On voit bien aussi, dans ces inscriptions carolingiennes, le changement important qu'est la réforme de l'écriture au temps de Charlemagne. Dans l'épitaphe de la moniale Mamlenau à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle des lignes sont tracées pour guider les lettres, une ponctuation par trois points verticaux est employée à plusieurs reprises, mais à titre décoratif car on la trouve au milieu des mots, les *O* sont en losange, l'ensemble est à la fois appliqué et maladroit. Avec l'épitaphe du clerc Madalfredus dans la première décennie du IX<sup>e</sup> siècle, la pierre a une réglure régulière, deux traits verticaux à gauche et à droite cantonnent le champ épigraphique, les *O* et les *M* onciaux sont tracés au compas, et on retrouvera une belle écriture dans l'épitaphe d'Amelius soixante-dix ans plus tard, avec cependant de nombreuses lettres enclavées : les mots ne sont pas encore séparés par une ponctuation ou un intervalle. En fin de période on a un exemple de belle écriture, extrêmement soignée, dans l'épitaphe du doyen Salomon à Saint-Hilaire-le-Grand : double réglure pour chaque ligne, décalage, pour les distiques, des vers pairs, les pentamètres, moins longs que les vers impairs, les hexamètres, chaque pentamètre étant précédé de trois points verticaux. Mais il y a encore des lettres « carrées », c'est-à-dire des lettres où les courbes sont remplacées par des droites (*C*, *S*), et quelques *O* en losange : les mots ne sont pas encore bien séparés. Il faudra attendre le XI<sup>e</sup> et surtout le XII<sup>e</sup> siècle pour trouver une belle calligraphie.

## LE TEMPS DES GRANDS CHANTIERS POITEVINS

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles toutes les églises de Poitiers que nous admirons aujourd'hui sont reconstruites, ou, pour Saint-Jean-de-Montierneuf, construite. C'est de cette période que date le plus grand nombre des inscriptions poitevines.

Pour Sainte-Radegonde il nous reste deux inscriptions du début du XI<sup>e</sup> siècle. En 1012 on ne savait plus où était le tombeau de Radegonde, dissimulé lors de temps troublés. L'abbesse de Sainte-Croix, Béliarde, le fit rechercher, le découvrit le 28 février, aménagea alors la sépulture et y installa un luminaire. Une inscription dans le chœur rappelle cette découverte et sa date exprimée en années à partir de la naissance du Christ, datation qui, précisément, se généralise après l'an mil, d'où le nom de millésime. La date du 28 février sera celle attribuée au XIII<sup>e</sup> siècle au miracle des avoines. Le Musée de Poitiers conserve un linteau de porte de la collégiale. En 1717 les bénédictins dom Martène et dom Durand virent des restes des lieux réguliers, du cloître, du chapitre, du dortoir sur la porte duquel on lisait :

« Toi qui es le jour éclatant, Christ, gouverne-nous.  
Sois, la nuit, la lampe de ceux qui dorment ici. »

C'est la seule mention que nous ayons d'une vie commune, dortoir compris, pour les chanoines de Sainte-Radegonde.

Toujours en ce début du XI<sup>e</sup> siècle, le duc d'Aquitaine, Guillaume le Grand, fit don à l'empereur d'Allemagne, Henri, d'une épée d'or sur laquelle était gravée : « Henri empereur, César Auguste ». On peut penser qu'elle a été réalisée par les artisans renommés regroupés dans le haut de notre actuelle Grand'Rue. La ville se développe alors hors les murs de l'antique enceinte gallo-romaine : Saint-Porchaire, Saint-Nicolas, Saint-Jean-de-Montierneuf. L'abbaye angevine de Bourgueil avait été fondée par la comtesse Emma, mère de Guillaume le Grand. En 1068 l'église Saint-Porchaire lui fut donnée, et elle y établit un prieuré. Deux inscriptions identifient à la façade de la tour-porche, construite sans doute alors, les scènes de deux chapiteaux, lions et le prophète Daniel dans la fosse aux lions, un sujet que l'on retrouve au rond-point de Sainte-Radegonde. L'érudit Baudri, abbé de Bourgueil, peu après 1078, a composé une épitaphe métrique pour le chanoine Rainaud, « qui fut le premier à diffuser en Poitou la règle des chanoines ne possédant rien en propre », c'est-à-dire la règle des chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui s'implante à Poitiers vers 1050 avec la fondation, par Agnès, veuve de Guillaume le Grand, de l'abbaye Saint-Nicolas entre le Marché Vieux (place Leclerc) et le bourg Saint-Hilaire. Au cours de la décennie 1070 le duc Gui-Geoffroi-Guillaume, fils de Guillaume le Grand et d'Agnès, fait construire au confluent du Clain et de la Boivre, l'abbaye Saint-Jean-de-Montierneuf, que le pape Urbain II consacra en janvier 1096, après avoir prêché la première croisade au concile de Clermont deux mois plus tôt. Le duc confiera l'abbaye à l'ordre de Cluny et à son saint abbé Hugues qui nomma, comme premier abbé, le grand prieur de Cluny, Gui. Les inscriptions, conjointement avec la chronique du moine



Martin, nous rapportent en détail cette fondation. Deux épitaphes, conservées au Musée, concernent un des premiers moines clunisiens envoyés à Poitiers, le vénitien Vital, sacriste de l'abbaye, mort en 1097, et le troisième abbé, Liebaud, mort en 1101, qui était le neveu de l'abbé Hugues. Le fondateur, Gui-Geoffroi-Guillaume, a été enterré dans l'abbatiale, et nous connaissons son épitaphe et l'épitaphe qu'a composée pour lui Baudri de Bourgueil.

Dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, la papauté lance une importante réforme pour dégager l'Église de l'emprise de l'empereur et des princes laïcs. Elle sera dite la réforme grégorienne, du nom du pape Grégoire VII. Les clunisiens seront parmi les principaux soutiens de la réforme, et les inscriptions nous éclairent sur les plus actifs « réformateurs » du diocèse de Poitiers, l'abbé de Saint-Cyprien, Rainaud, et l'évêque Pierre II. En 1874 on a retrouvé, à l'emplacement de l'abbatiale Saint-Cyprien, le sarcophage de l'abbé Rainaud, avec la plaque de plomb qui avait été placée sur son corps et qui nous rapporte son *curriculum vitae* : né en Poitou, d'abord maître réputé des écoles (de Poitiers), puis moine à La Chaise-Dieu, dont il devint prieur claustral, enfin ordonné abbé de Saint-Cyprien, Urbain II a loué son soutien sans faille à l'Église romaine, et sous l'administration de Rainaud l'abbaye Saint-Cyprien connut un accroissement considérable de son domaine et fut réputée l'abbaye de l'Aquitaine où la discipline monastique était la mieux respectée. Il est mort en 1100. Baudri de Bourgueil a aussi composé pour lui une élogieuse épitaphe. Pierre II, élu évêque de Poitiers en 1087, était auparavant archidiaacre, avec un autre archidiaacre, Raoul, auquel le même Baudri a consacré une épitaphe de onze hexamètres où il loue le « sage guide du peuple, lumière du clergé poitevin, d'admirable sagesse ». Mort en 1115, Pierre II s'est très activement employé à la réforme dans son diocèse, mais a été en conflit avec le duc d'Aquitaine Guillaume IX le Troubadour auquel il reprochait sa relation adultérine avec la femme du vicomte de Châtelleraut. Il a été enterré à Saint-Cyprien, près de son ami l'abbé Rainaud. Nous avons le texte de son épitaphe, et un grand lettré du temps, Hildebert de Lavardin, a composé pour lui un éloge remarquable. Épitaphe et éloge rapportent combien il eut à endurer de tourments de la part du duc qu'il avait excommunié.

Si les récits de miracles attestent de la vénération d'Hilaire en l'église qui lui est consacrée, on manque de documents sur le sort de ses reliques lors des invasions normandes qui ravagèrent la ville au IX<sup>e</sup> siècle. Après 940 et jusqu'à 1104, avec une exception en 1017, les chartes cessent de parler de l'église Saint-Hilaire comme « le lieu où repose le corps du précieux confesseur Hilaire ». Les reliques d'Hilaire auraient été mises à l'abri au Puy-en-Velay. En 1162 l'évêque fit ouvrir, en l'église Saint-Georges du Puy, un sarcophage dans lequel on trouva une plaque de marbre avec l'inscription : « Ici reposent les membres du saint et très glorieux évêque de Poitiers, Hilaire ». On retrouva cette plaque lors de nouvelles ouvertures du tombeau en 1428 et 1655, et à cette dernière date des reliques du saint furent envoyées à Poitiers. L'église Saint-Hilaire est reconstruite au XI<sup>e</sup> siècle, dédicace en 1049, remplacement d'un plafond en bois par une voûte de pierre, campagnes de peintures murales dans le chœur, le déambulatoire, sur les piliers de la nef. À l'arc triomphal sont peints signes de zodiaque et mois, à commencer par le mois de janvier. Au Moyen Âge on changeait l'année à une fête religieuse, en Poitou à l'Annonciation (25 mars), mais on gardait le sentiment que l'année commençait le 1<sup>er</sup> janvier, selon le calendrier civil romain, et on fêtait ce jour-là « le premier jour de l'an », ou encore « l'à gui l'an neuf ». Ce ne fut cependant qu'en 1564 que le premier janvier devint le premier jour de l'an dans le royaume de France. Il y a 30 ans on entreprit de mettre en valeur les peintures qui apparaissaient plus ou moins, sous des couches de badigeon, dans la partie orientale de l'église. On découvrit à la base du cul-de-four sept scènes illustrant les douze premiers chapitres de l'Apocalypse. Dans les absidioles du déambulatoire on connaissait les peintures du Partage du manteau par saint Martin, à la porte d'Amiens, mais on a dégagé les peintures de la Passion de saint Quentin, et c'est la lecture d'une inscription qui m'a alors permis d'identifier le sujet. Dans une autre absidiole, une ancienne inscription confrontée avec l'état des autels donné vers 800 par Alcuin, a conduit une doctorante, Cécile Voyer, à identifier une scène de la vie de saint Philibert. Une inscription du déambulatoire dit saint Paul « un instrument de choix » pour le Seigneur (Actes des apôtres 9, 15). Les grandes figures des piliers de la nef ont été reconnues comme la succession des évêques de Poitiers depuis l'origine, grâce à l'identification du deuxième successeur d'Hilaire, Quintien, mais ces peintures n'ont peut-être pas encore livré tout leur enseignement, telle la mention d'un certain Eble, déchiffrée grâce aux perfectionnements de la photographie numérique. Messages aussi de pierre, avec l'épitaphe, à l'extérieur de la chapelle du bras sud du transept, du reclus Milon, alors que les très rares autres inscriptions de reclusage concernent des femmes. La belle épitaphe d'un certain Robert, conservée au Musée, en qui longtemps on a vu un petit serf, *servulus*, alors qu'il faut lire *sepultus*, est fort intéressante, et par son écriture et par son texte. Elle est très soignée, avec interlignes doubles, ponctuation par trois points verticaux entre chaque membre de phrase, au moins dans les premières lignes. On a encore des lettres carrées, pour le C, le G, mais en même temps leur contraire, des onciales, où ce sont les courbes qui remplacent les formes droites, ici pour le M. L'épitaphe commence par une citation de Job employée dans l'office des morts, « homme né de la femme », en ajoutant « c'est-à-dire de la terre », fait l'éloge de ce « grand homme de bien, accompli en charité », et se termine par de belles prières au Dieu tout puissant, et par une apostrophe de demande de prière à « vous, frères et sœurs, qui savez lire ». Dans l'enfeu extérieur du mur sud du transept de l'église Saint-Hilaire cinquante ans plus tard, l'épitaphe de Constantin est remarquable. Elle est disposée dans un cadre, les lettres sont bien gravées, les onciales sont assez abondantes mais encore peu variées, les formes carrées ont disparu. Le texte comporte quatre distiques élégiaques, en vers léonins, c'est-à-dire avec rimes entre le milieu et la fin du vers. Riche d'honneurs Constantin distribua ses biens aux malades, aux pauvres, aux aveugles, aux veuves. Il met en garde ceux qui liront l'épitaphe :

« Le sort des hommes titube comme l'eau vagabonde du fleuve,  
car ce qui est à l'instant solide bientôt se liquéfie dans la mort.  
Riche ou pauvre, ne place pas ta confiance dans la fortune,  
car un seul jour enlève les biens de ce monde. »

Les considérations sur la précarité de la vie, la vanité des biens de ce monde, sont nouvelles par rapport aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles. L'épitaphe du duc Gui-Geoffroi-Guillaume en 1086 à Montierneuf disait déjà : « Une gloire sublime est ainsi enfouie dans les profondeurs puisqu'à la mort elle s'écroule, il n'y a plus de gloire ». On met aussi en avant la culture, ainsi pour l'abbé Rainaud à



Saint-Cyprien en 1100, et surtout pour l'évêque Gilbert de La Porrée à Saint-Hilaire en 1154, « maître très célèbre » qui « surpassa tous les maîtres », « admirable docteur ». Le benedictin Alexandre Neckam termine son éloge métrique de Gilbert en disant : « Le nom que le monde entier a pu à peine contenir, il n'a pas été possible de l'enfermer entièrement dans ces vers ». En 1162 l'autel de la chapelle Saint-André, toute proche de la collégiale, est consacré par Pierre Seguin, chanoine de Saint-Hilaire, devenu évêque d'Orense en Galice, rappel de ces Français qui furent, à cette époque de la « reconquista », appelés à des sièges épiscopaux en Espagne. Jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle on utilisait seulement un prénom pour identifier, Robert, Milon ou Constantin. Avec le XIII<sup>e</sup> siècle se généralise ce que nous appelons le nom de famille, Gilbert de La Porrée ou Pierre Seguin.

Les inscriptions sont aussi essentielles pour comprendre le programme iconographique des peintures murales du sanctuaire et des sculptures de la frise de Notre-Dame-la-Grande. Il faut en chercher l'inspiration dans un Sermon contre les Juifs, par lequel l'évêque de Carthage Quodvultdeus (c'est-à-dire : Ce que veut Dieu), au début du V<sup>e</sup> siècle, s'efforce de montrer aux Juifs, par des témoins qu'ils reconnaissent, que la venue du Messie avait été annoncée, par les prophètes, Isaïe, Jérémie, Daniel, Habacuc, par Moïse et David, et encore par des païens, le roi Nabuchodonosor, le poète Virgile, les prophétesses païennes que furent les Sibylles. Ce sermon a eu une remarquable fortune, car on le croyait du grand saint Augustin, l'évêque d'Hippone contemporain de Quodvultdeus. Il est entré dans la liturgie de l'office de Noël aux matines, puis il a été mis en scène à l'intérieur des églises à partir du XI<sup>e</sup> siècle, à l'extérieur à partir du XII<sup>e</sup> siècle, comme drame liturgique ou « mystère ». Dans les écoinçons du rond-point de Notre-Dame, un dossier inédit, sont représentés les deux plus célèbres sibylles, l'Érithrénienne et la Tiburtine, les quatre grands prophètes, les rois David et Salomon. Le roi Nabuchodonosor avait été retenu par le Sermon parce qu'il avait reconnu le Dieu de Daniel comme le roi du ciel ; ici le prophète Jérémie cite le texte où le roi Darius reconnaît la puissance du Dieu qui a épargné son serviteur Daniel jeté dans la fosse aux lions. Tous ils annoncent le Christ en majesté peint à la voûte de l'abside, vrai Dieu, et le fils de Marie sur les genoux de sa mère au cul-de-four de l'abside, vrai homme. À la frise de la façade, quelques décennies plus tard, est représenté le mystère du salut, la faute d'Adam et Ève, rachetée par l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, c'est-à-dire l'Incarnation du Fils de Dieu. Mais la frise reprend aussi le Sermon contre les Juifs, en mettant en scène le roi Nabuchodonosor, les prophètes Daniel, Jérémie, Isaïe, Moïse, avec les paroles que leur fait dire le Sermon, le roi David, celui-ci sans inscription.

Les inscriptions du XII<sup>e</sup> siècle à la cathédrale fournissent une date, 1167, identifient les personnages cités dans les vitraux, les modillons, une clé de voûte. Au baptistère les inscriptions des peintures murales de la salle baptismale se rapportent au baptême. Aux baptisés le Christ qui préside, à l'est, dit : « Je suis la voie ». L'Ascension a toute sa place ici, car les dernières paroles du Christ aux apôtres ont été : « de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit » (Matthieu 28, 19). Le cavalier identifié par son nom, Constantin, est l'empereur romain qui mit fin aux persécutions et permit aux chrétiens de pratiquer leur religion. Au mur sud saint Maurice est un saint vénéré à la cathédrale, car une inscription romane du trésor rappelle que la cathédrale possédait des reliques de la légion thébaine. Dans le personnage armé d'un glaive qui menace un dragon, on peut voir un rappel de l'engagement pris au baptême de renoncer à Satan, mais on notera surtout que l'inscription, « cil cria merci e turna » (il cria merci et s'enfuit) est une des toutes premières inscriptions en langue vulgaire. Peut-être y a-t-il derrière ces mots une source hagiographique ou littéraire à trouver.

Une des dernières inscriptions du XII<sup>e</sup> siècle est l'épithaphe de Ranulf de Broc, conservée au musée : « Ici j'attends la résurrection des morts », une des dernières affirmations du Credo du concile de Nicée de 325. À la mort de l'évêque de Paris, Maurice de Sully, en 1196, une inscription fut placée sur son corps comme il l'avait demandé, pour attester sa croyance en la résurrection des corps, car, avait-il dit, beaucoup de ses contemporains se refusaient à y croire.

## UNE ÉPOQUE DE TRANSITION

Les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles fournissent beaucoup moins d'inscriptions, mais il y a une diversité nouvelle des textes et des supports, épée, moules à hosties, émail, cloche, polyptique, *Agnus* en cire. L'écriture aussi évolue. La séparation des mots, la régularité de la ponctuation sont acquises au XII<sup>e</sup> siècle. Aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles l'onciale triomphe, avec l'adjonction de fins déliés dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. L'épithaphe de Gautier de Bruges, les quatre inscriptions concernant la famille d'Aux sont encore en vers, avec des rimes riches entre milieu et fin de vers et entre deux vers qui se suivent, dans les premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle. Mais c'est une exception car à partir du XIII<sup>e</sup> siècle on délaisse le vers latin, si prisé au XI<sup>e</sup> siècle pour les belles inscriptions, car on a le sentiment que la recherche de mots permettant l'exacte succession de syllabes longues et brèves de l'hexamètre et du pentamètre, est un obstacle à une bonne expression du message que l'on veut donner. Le latin règne toujours en maître dans les églises et pour des personnages ecclésiastiques, mais cinq inscriptions du XIV<sup>e</sup> siècle ouvrent le champ de la langue vulgaire.

Si les grands chantiers des églises de la ville se terminent, le XIII<sup>e</sup> siècle connaît la réalisation d'importants programmes de peintures murales que de très fréquentes restaurations ont remarquablement enrichis. Des inscriptions identifient, au baptistère Saint-Jean, les évangélistes, la vie et la mort de Jean le Baptiste. Elles accompagnent au cul-de-four de l'abside de Sainte-Radegonde les saints et personnages qu'a connus Radegonde. Dans les exceptionnelles peintures découvertes au bras sud du transept de la cathédrale, le Sein d'Abraham illustre le voûtain occidental, avec la parabole des Vierges folles qui ne se sont pas munies d'huile pour leurs lampes, et que l'Époux refuse d'accueillir : *nescio vos*, « Je ne vous connais pas » (Matthieu 25, 12-13). À l'arc d'entrée de ce bras sud, la scène est à nouveau représentée, avec le même refus, mais l'inscription qui devait accompagner l'accueil des vierges sages n'est plus lisible. Au mur sud le vitrail consacré à Lazare et au mauvais riche, et la voussure du tympan sud de la façade, consacrée aux Vierges sages et aux vierges folles, montrent la parfaite cohérence des programmes de la cathédrale. Sous le voûtain sud de ce bras sud on reconnaîtrait, même sans inscriptions, les apôtres Paul (à droite du Christ) et Pierre, mais les inscriptions sont nécessaires



pour identifier les autres saints aux murs est, Savin et Cyprien, Martin et Thomas Becket, et ouest, Maurice, et un saint dont l'inscription trop partielle ne permet pas l'identification assurée. Cette année même une première campagne de restauration des restes de peintures de la chapelle des apôtres à Sainte-Radegonde, a permis de dégager les noms de Jean, Marie, Radegonde, et sans doute Augustin.

Le Musée conserve une plaque d'émail champlevé du début du XIII<sup>e</sup> siècle avec la figure de l'apôtre Simon dit le Cananéen par suite d'une mauvaise traduction de l'araméen. Au Musée aussi on admirera les quatorze panneaux peints d'un polyptique vénitien du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, acquis en 1851. Trois apôtres en pied, et cinq saints en buste sont identifiés par leurs inscriptions. Qui aurait pu, sans l'inscription, reconnaître saint Jérôme en cardinal, alors qu'on le représente plutôt en ermite au désert, méditant devant un crâne, ou en savant dans sa cellule, écrivant sous l'inspiration du Saint Esprit (colombe), avec un lion apprivoisé à ses pieds. C'est le juriconsulte bolognais Giovanni d'Andrea qui, en 1348, dans son *Hieronymianus*, l'a affublé du titre, très incongru pour le V<sup>e</sup> siècle, de cardinal alors que Jérôme fut simplement chargé par le pape Damase de réviser la traduction latine de la Bible. Un des tout premiers Agneau de Dieu en cire, médaillon de dévotion formé avec la cire du cierge pascal et béni par le pape, a sûrement été apporté à Poitiers par Jean de Berry, qui rencontra le pape Grégoire XI à Avignon en 1371 ou 1372. C'est aussi Jean de Berry qui fit construire à Poitiers la première horloge de la ville, avec une cloche qui porte son nom, la date de 1396, et le nom du saintier, Guillaume de Roucy, un nom de famille qu'on retrouvera avec le fondateur de la cloche de l'université au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

En 1332 le bourgeois Eon Faure marque la fondation du domaine de la Grande Vacherie, au sud de Poitiers, par une inscription en langue vulgaire, en douze octosyllabes qui ont, deux par deux, les mêmes rimes féminines puis masculines, et par une seconde inscription en prose. Un dessin nous garde l'inscription qui commémorait la fondation du couvent des Carmes, dernier des quatre ordres mendiants installés à Poitiers, par les anglais Guillaume de Felton et Jean Chandos, vers 1364; c'est, en fait, l'installation définitive des Carmes dans la rue qui porte leur nom. La plus ancienne cloche du Poitou se trouve au clocher du pavillon de l'hôtel Pinet, devenu Grand Séminaire, puis Hôtel-Dieu, et aujourd'hui Présidence de l'Université. Elle vient probablement de l'église Saint-Léger, et le prénom « anglais » de Jame pourrait être celui de James Guischart, quatre fois maire de Poitiers, mort en 1386; c'est en tout cas le seul poitevin connu au XIV<sup>e</sup> siècle à porter ce prénom. L'épithaphe de dame Radegonde Guénant en 1387 est, elle aussi, en langue vulgaire.

Dans les épithaphe latines des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles on ne trouve plus d'exhortations morales à méditer sur la mort et à se bien conduire pendant sa vie, mais on souligne les titres universitaires, « maître » pour l'écolâtre de Saint-Hilaire en 1291, docteur en théologie pour l'évêque Gautier de Bruges en 1307, docteur en droit civil et en droit canon pour son successeur Aimeri de Mons, mort en 1371. On a un bon exemple de l'inflation des qualificatifs avec cette dernière épithaphe où l'évêque est dit « révérend père en Christ et seigneur, le seigneur... », et l'épithaphe où l'évêque Bertrand de Maumont, en 1385, est dit « très révérend père dans le Christ et seigneur, le seigneur... ».

## DES TEMPS NOUVEAUX

Comte de Poitou de 1372 à 1416, Jean de Berry a fait faire de grands travaux au château et au palais comtal de Poitiers, et a doté la ville de sa première horloge. De son activité de mécène il nous reste le dessin de la reliure d'orfèvrerie qu'il offrit, pour un précieux manuscrit du petit chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier. L'inscription, en français, y mentionne son nom et évoque l'histoire de sainte Loubette, compagne de sainte Hélène, qui apporta à Poitiers une relique de la Vraie Croix conservée par ce chapitre. Nous avons l'épithaphe de deux chapelains poitevins du comte-duc. En 1412 Jean de Berry obtint l'autorisation de faire ouvrir le tombeau de sainte Radegonde pour y prendre une relique destinée à sa Sainte-Chapelle de Bourges; une inscription rappela qu'il ne put que retirer l'anneau de mariage de la reine, car la sainte retira sa main pour garder son anneau de moniale. Devenu dauphin en 1417 Charles reçut alors l'apanage de son grand-oncle, Poitou et Berry. Il s'y réfugia en 1418 lorsque les Bourguignons, alliés aux Anglais, s'emparèrent de la capitale. De nombreux officiers royaux, parlementaires, universitaires le suivirent. C'est ainsi que nous avons, au musée, l'épithaphe de son médecin Robert Charmolue, régent en la faculté de médecine de Paris, qui mourut à Poitiers vers 1421, de Jean Chastenier, secrétaire du roi, mort en 1436, du rochelais André Marchand, conseiller du parlement, qui assura de grandes charges du royaume et mourut à Poitiers en 1439. C'est aussi probablement à cause de ce repli sur Poitiers que le savant frère augustin Jacques Legrand est mort au couvent de son ordre à Poitiers; son éloge est fait dans une longue inscription métrique conservée dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Pour assurer le recrutement des officiers de ses cours souveraines et répondre à l'attente des Poitevins, Charles VII obtint du pape Eugène IV la création d'une université à Poitiers en 1431, et la confirma en 1432. La commune fit construire de Grandes Écoles sur l'arrière-cour de l'échevinage et fit fondre une cloche pour appeler les étudiants aux cours. Cette cloche fut installée au clocher de la proche église Saint-Porchaire où elle est toujours présente. Y sont gravés le nom de la cloche, Anne, le nom du saintier, Adam de Roussy, le nom du recteur, la date de 1451, les armes de la ville et celles de l'université. Le musée conserve l'inscription de construction ou restauration du pont Joubert en 1451, avec le nom et les armes du maire, mais lorsque le corps de ville fit construire la librairie de l'université – le bâtiment ouvrant sur la rue Paul Guillon –, le maire put y laisser ses armes mais dut enlever l'inscription en vers qu'il y avait fait mettre (1458-1469). Devenu roi Charles VII avait rattaché à la couronne le Poitou qu'il tenait jusque-là en apanage. Dès lors le roi sera abbé laïque de la collégiale de Saint-Hilaire-le-Grand, comme l'avaient été tous les comtes de Poitou depuis le X<sup>e</sup> siècle. En 1454 le chapitre lui fit faire, sans doute pour fêter la reconquête de la Guyenne, une chape, où fut rappelé le miracle du concile du pseudo-pape arien Léon – la terre se souleva pour faire un siège à Hilaire qui n'avait pas été invité –, et le miracle du feu, paru au-dessus de l'église Saint-Hilaire, qui dirigea le roi Clovis lorsque celui-ci vint affronter le roi wisigoth arien à Vouillé.



Un portail gothique flamboyant a été plaqué, au XV<sup>e</sup> siècle, devant la façade de Sainte-Radegonde. L'église de Saint-Hilaire a eu un portail de même style, dans son collatéral nord, offert par son trésorier, Robert Poitevin, médecin des rois Charles VII et Louis IX; il a été détruit au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'exception de deux fragments des voussours conservés au musée de Poitiers, et d'un fragment conservé au Victoria and Albert Museum à Londres. Des inscriptions identifient les noms des saints représentés, et le même mot grec évoquant justice et modération, est répété avec chaque saint.

En 1509 les chanoines de Saint-Pierre-le-Puellier pourvurent le chœur de leur église de peintures murales relatant l'apport par sainte Foubette de la relique de la Vraie Croix qu'ils conservaient. Les seize vers français assonancés qui accompagnent ces peintures, sont probablement dus à Pierre Blanchet.

Une soixantaine d'inscriptions sont conservées ou connues pour le XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle. En dehors de ce qu'elles nous apportent sur l'histoire poitevine rappelée ci-dessus, elles nous donnent des informations sur le changement important de l'écriture, le partage entre latin et français, la spiritualité du temps, l'histoire sociale.

Tout d'abord on abandonne de façon générale l'écriture en lettres majuscules, et toutes les inscriptions vont être écrites en minuscules. Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle la minuscule est « brisée », c'est-à-dire que les traits courbes sont remplacés par des séries de traits droits, tandis que l'accentuation des pleins fait quasiment disparaître les déliés, et dès lors on ne distingue plus un *m* d'un *in*, un *mm* d'un *mi*, puisqu'on ne lit plus que trois ou quatre jambages. De ce fait la lecture de ces textes est souvent difficile. Le latin reste la langue quasi obligée pour les clercs, alors que le français est partout employé pour les laïcs. On ne trouve plus beaucoup de vers latins, et des inscriptions françaises peuvent être en octosyllabes assonancés.

Un nouveau type d'inscriptions se rencontre, à côté des habituelles épitaphes, les textes de fondations pieuses, notamment de messes et d'anniversaires. Si l'on regarde le tympan central de la cathédrale on a un Jugement dernier, avec, à la droite du Christ, les élus, à sa gauche les damnés. Mais à la fin du XII<sup>e</sup> siècle apparaît un lieu intermédiaire entre ciel et enfer, ce que Jacques Le Goff a appelé « la naissance du purgatoire ». Dès lors on va se préoccuper, par des fondations pieuses, d'engranger des prières, dites après le décès, qui contribueront à obtenir de Dieu que soit abrégé le temps du purgatoire. Ces textes de fondations apparaissent, en épigraphie à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Dans les inscriptions conservées pour Poitiers, ils se multiplient au XV<sup>e</sup> siècle. Dans le chœur de la cathédrale on peut voir une inscription en deux parties, de 1405, où l'évêque Simon de Cramaud rappelle qu'il a fait ériger dans ce chœur son tombeau et qu'il a fondé et doté, pour la cathédrale, une psalette, composée d'un maître de musique et de six enfants. Chaque jour après la grand-messe, maître et enfants iront devant son tombeau chanter des oraisons pour le repos de son âme. La même année Jean Peloquin fonde à Usseau un service détaillé sur une grande pierre malheureusement en médiocre état. Dans son épitaphe de 1409 le trésorier de Saint-Hilaire Ascelin Royne dit avoir fondé « une messe d'indulgences » à l'autel du pardon de Saint-Hilaire – célébré le 26 juin –, Jean Chastenier indique, en 1436 qu'il a fondé et doté deux messes qui seront dites chaque mercredi et samedi, le marchand Guillaume de Commersac établit, en 1447, des vêpres et complies les samedis et dimanches et un anniversaire au jour de son obit, de trois messes et vigiles en l'église Saint-Germain. Une inscription de vingt-trois lignes, aujourd'hui au musée, était exposée en l'église Saint-Pierre-l'Hospitalier, où le curé, Guillaume Laidet, rapportait, en détail, en 1450, les messes des morts et oraisons que les chapelains devaient dire chaque lundi, et les messes de la veille, du jour et du lendemain de la fête de saint Pierre aux liens le 1<sup>er</sup> août. Dans le déambulatoire de Saint-Hilaire, du côté sud, on peut toujours voir l'inscription qui détaille la fondation et dotation de quatre messes aux Quatre-Temps pour l'âme de Jean de l'Hôpital, et ajoute que six petits cierges, chacun d'un quarteron de cire, seront fournis aux chapelains pour un service à la Saint Nicolas d'hiver, le 6 décembre. En fondant une chapelle aux Cordeliers les Chaillé y instituent, en 1484, une messe et une oraison des défunts chaque jour. Une autre inscription, celle-ci disparue, prévoyait une messe de sainte Radegonde chaque mercredi en la chapelle du Pas de Dieu de l'abbaye Sainte-Croix. Curieuse arithmétique censée garantir à ceux qui pouvaient payer le plus possible de messes et prières un temps moindre de purgatoire.

Les épitaphes nous renseignent sur les conditions sociales, la culture, l'attitude devant la mort. Nous gardons pour cette fin de Moyen Âge seize épitaphes en prose de prêtres, principalement de la collégiale Saint-Hilaire. Presque toutes soulignent la qualité du défunt, sa culture, les charges qu'il a remplies. Le terme de vénérable, habituel pour un prêtre, est employé cinq fois. L'inflation des qualificatifs que l'on constate pour cette période, nous donne ici « homme circonspect et discret », « homme vénérable et discret », là « homme remarquable », « homme vénérable et savant ». Le mot « maître » souligne le passage par l'université, et on l'accompagne généralement de précision, licencié en droit canon, licencié en lois, maître ès arts, docteur en médecine, honneur de l'art de la médecine. Le cumul des charges s'affiche avec ostentation : Ascelin Royne est dit en 1409 trésorier de Saint-Hilaire de Poitiers et de Saint-Martin de Tours, archidiaire de Poitiers, chanoine de Paris, premier chapelain du duc Jean de Berry; on trouve encore : chanoine de Sainte-Radegonde et curé, chanoine de Saint-Hilaire et acolyte du Saint-Siège, doyen de Saint-Hilaire, chanoine de la cathédrale et abbé de Notre-Dame-la-Grande, trésorier de Saint-Hilaire, chanoine de Poitiers et de Paris, premier médecin du roi, chanoine de Saint-Hilaire et avocat de l'université, doyen de Saint-Hilaire et conseiller du roi. Il ne reste plus qu'à ajouter une prière, priez pour lui, qu'il repose en paix. Trois épitaphes font exception. En 1482 le sous-doyen de Saint-Hilaire, Pierre de Morry, affirme d'entrée : « J'attends la dernière résurrection ». En 1495 le sous-chantre Michel Claveurier emploie une antienne de l'office des défunts, citation de Job 19, 25, pour affirmer sa foi en la résurrection. L'épitaphe des chanoines de Saint-Hilaire Jean et Bertrand de Brosse de 1464 et 1482 les dit l'un chantre, l'autre doyen, conseiller du roi, abbé de Notre-Dame-la-Grande, prévôt de Luçon, et les qualifie d'« hommes remarquables ». Jean, l'oncle, cite deux textes de Job. Mais surtout l'épitaphe commune commence par des considérations morales, telles qu'on les trouvait au XII<sup>e</sup> siècle, mais qui se raréfient ensuite : « Cette pierre enseigne qu'il faut mépriser ce qui est périssable. Que vaut le monde, la gloire, le succès ? ». Pourtant l'un et l'autre sont licenciés en droit canon et en droit civil, sans qu'ici il en soit fait état. Leur épitaphe ne comprend pas de demande de prières.

Le dossier des inscriptions de l'abbaye Sainte-Croix nous éclaire sur les liens familiaux qui unissent nombre de moniales. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle c'est la famille de Couhé qui occupe la première place en l'abbaye. Jean de Couhé inhumé en l'abbatiale en 1495 est cousin germain de l'ancienne abbesse Ysabeau de Couhé, et père de l'actuelle abbesse Jeanne de Couhé. La prieure Dauphine de



Fougères est très proche parente de Jeanne de Couhé. Antoinette de Couhé est sœur de l'abbesse, et Odette de Couhé est leur nièce. L'inscription des obligations de messes et de prières en la chapelle Notre-Dame de l'abbaye cite Dauphine de Fougères, Arthuse de Couhé, sans doute nièce de l'abbesse, Françoise d'Allemagne, « consanguine » de l'abbesse. Dans les épitaphes des moniales on a aussi les qualificatifs avant le nom et l'état des charges remplies.

La mise en avant de la réussite sociale est aussi présente dans les épitaphes des laïcs. « Honorable homme et sage » maître Jean Chastelier est dit conseiller et secrétaire du roi en 1436. L'épitaphe de « noble homme et sage » André Marchand en 1439 est entièrement consacrée à dresser l'état de sa carrière : conseiller du roi Charles VI et du roi Charles VII en leur cour de parlement, puis conseiller et chambellan des deux rois, successivement bailli de Sens et d'Auxerre, bailli d'Évreux, prévôt de Paris, gouverneur du duché d'Orléans et capitaine d'Orléans. Il n'est plus même de demande de prière, comme si une brillante carrière en ce monde suffisait à assurer l'entrée au paradis. Guillaume de Commersac en 1447 est dit seulement bourgeois et marchand. Jean Morinault à la fin du siècle, marchand. De Nicolas Boilesve, en 1478 il est dit licencié en lois, sénéchal du chapitre de Notre-Dame, maire. En 1494 Jean Boilesve, lui aussi membre du corps de ville et à ce titre noble puisqu'en 1372 le roi a anobli tous les maires, échevins et conseillers de la ville, est présenté comme « noble homme », écuyer, seigneur de La Mothe. On voit bien à cette époque les nobles d'échevinage acquérir des fiefs nobles, et peu à peu se rattacher à la condition des nobles.

Les inscriptions ne sont pas de simples décors. Ceux qui les ont fait inscrire sur des supports variés, ont voulu faire comprendre les programmes qu'ils avaient choisis de faire représenter, faire vivre la mémoire des défunts, inviter à prier pour eux, méditer sur la vie et la mort, indiquer un auteur, un commanditaire, mentionner des fondations pieuses à respecter. Quand, à la fin du Moyen Âge les qualificatifs se multiplient dans les épitaphes, selon des échelles bien réglées, quand le succès matériel semble promettre au défunt une place de choix dans le ciel, on voit bien que les inscriptions ont leur apport propre dans l'histoire sociale. Tous ces textes gravés, peints ont un caractère public et pérenne, ils informent tout un chacun aussi longtemps qu'on peut les lire. *Quelque cent trente inscriptions sont encore visibles à Poitiers pour le Moyen Âge. Elles font partie de l'histoire de la ville et de ses monuments, elles sont « mémoire » de cette histoire.*



## Références bibliographiques des études citées pour l'édition des inscriptions

- Abraham in medieval christian... art*, 2013: *Abraham in medieval christian... art, Islamic and Christian art*, ed. C. Hourihane, Princeton, 2013.
- Alemari Cabannensis chronicon*, 1999: *Alemari Cabannensis chronicon*, ed. P. BOURGAIN, R. LANDES, G. POSE, Turnhout, 1999. (Corpus christianorum. Continuatio Mediaevalis, CXXIX).
- ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, 1976: ADHEMAR J., DORDOR G. « Les tombeaux de la collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVIII<sup>e</sup> siècle » tome I. *Gazette des Beaux-Arts*, 116<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> période, juillet-septembre 1974, p. 1-193, p. 1-1085, juillet-septembre 1976, p. 1-128, n<sup>o</sup> 1086-1337, juillet-juin 1977, n<sup>o</sup> 1338-2029.
- L'âge roman*, 2011: *L'âge roman. Art et cultures en Poitou et dans les pays charentais. VI-VII siècles*, ed. P. Brudy et A. Beneteau Peau, Poitiers, 2011.
- AGRIGOROAHI, « Un sermon en langue vulgaire », 2017: AGRIGOROAHI V. « Un sermon en langue vulgaire tiré du Barlaam et Josaphat sur les parois du baptistère Saint-Jean à Poitiers », *Cahiers de civilisation médiévale*, 60, 2017, p. 1-25.
- AIGRAIN, « Le voyage de Paul Diacre », 1934: AIGRAIN R. « Le voyage de Paul Diacre à Poitiers et l'épithaphe de saint Fortunat », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 10, 1934, p. 233-236.
- ALEXANDRE-BIDON, « L'abc du chantier », 2002: ALEXANDRE-BIDON D. « L'abc du chantier. Le motif alphabétique chez les constructeurs médiévaux et modernes », *Budownictwo i budownictwo w przeszłości*, Lodz, 2002, p. 57-73.
- ALVERNY, « L'obit de Raoul Ardent », 1940-1942: ALVERNY M.-Th. d'. « L'obit de Raoul Ardent », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, 13, 1940-1942, p. 403-409.
- Analecta hymnica Medii Aevi*, 33, 1899: *Analecta hymnica Medii Aevi*, éd. C. BLUME et G. DREIWS, XXXIII, Leipzig, 1899.
- Analecta hymnica Medii Aevi*, 51, 1908: *Analecta hymnica Medii Aevi*, LI. *Thesauri hymnologici hymnarum. Die Hymnen des Thesaurus hymnologicus H. A. Daniels. I. Die Hymnen des 5. u. 11. Jahrhunderts und die Irish-Keltische Hymnologie aus den ältesten Quellen*, éd. C. BLUME, Leipzig, 1908, n<sup>o</sup> 84, p. 89.
- ANDRAULT-SCHMITT, « Poitiers, cathédrale Saint-Pierre », 2006: ANDRAULT-SCHMITT C. « Poitiers, cathédrale Saint-Pierre. Présentation architecturale », *La cathédrale de Poitiers*, Cognac-Poitiers, 2006, p. 47-64.
- ARBELLOT, « Inscriptions et reliques », 1865: ARBELLOT. « Inscriptions et reliques trouvées dans la boule du clocher de Saint-Pierre de Limoges », *Bulletin monumental*, 31, 1865, p. 604-611.
- ARDANT, « Simon de Cramaud », 1864: ARDANT M. « Simon de Cramaud, patriarche d'Alexandrie », *Bulletin de la Société archéologique et historiques du Limousin*, 14, 1864, p. 103-105.
- ARENS, BAUFER, *Die Inschriften der Stadt Mainz*, 1958: ARENS E., BAUFER K., *Die Inschriften der Stadt Mainz von frühmittelalterlicher Zeit bis 1650*, Stuttgart, 1958 (Die deutschen Inschriften, 2).
- ARENZANO, « Gualterio di Bruges » VII, 1966: ARENZANO R.-L. d'. « Gualterio di Bruges », *Bibliotheca sanctorum*, VII, Rome, 1966, c. 424-425.
- ARRIGNON, « Le guerrier russe », 1991: ARRIGNON J.-P. « Le guerrier russe IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles d'après les données archéologiques », *Le combattant au Moyen Âge*, Saint-Herblain, 1991, p. 128-137.
- AUBER, « Recherches sur... Simon de Cramaud », 1840: AUBER Ch.-A. « Recherches sur la vie de Simon de Cramaud, cardinal, évêque de Poitiers », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>er</sup> s., t. 7, 1840, p. 249-380 et 470-474.
- AUBER, *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, 1849: AUBER Ch.-A. *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, I, Poitiers, 1849 (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. XV, année 1848).
- AUBER, « Notice sur une inscription du XI<sup>e</sup> siècle », 1849: AUBER Ch.-A. « Notice sur une inscription du XI<sup>e</sup> siècle découverte à Sainte-Radegonde de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 5, 1849, p. 361-365.
- AUBER, « Notice sur la suite d'une inscription », 1849: AUBER Ch.-A. « Notice sur la suite d'une inscription découverte à Sainte-Radegonde de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 5, 1849, p. 337-341.
- AUBER, « Note sur une inscription chrétienne », 1850: AUBER Ch.-A. « Note sur une inscription chrétienne trouvée à Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 6, 1850, p. 31-33.
- AUBER, « Rectification sur le sens et l'époque », 1855: AUBER Ch.-A. « Rectification sur le sens et l'époque d'une épitaphe attribuée au XI<sup>e</sup> siècle dans le volume précédent de ces Bulletins », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 7, 1855, p. 335-337.
- AUBER, « Découverte du tombeau », 1857: AUBER Ch.-A. « Découverte du tombeau et des restes du cardinal Simon de Cramaud dans la cathédrale de Poitiers, le 14 septembre 1858 », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>er</sup> s., t. 24, année 1858 (Poitiers, 1859), p. 311-399, 422.
- AUBER, « L'anneau de sainte Radegonde », 1864: AUBER Ch.-A. « L'anneau de sainte Radegonde et ses reliques », *Revue de l'art chrétien*, 1864, p. 40-42.
- AUTRAND, *Naissance d'un grand corps de l'État*, 1981: AUTRAND E., *Naissance d'un grand corps de l'État. Les gens du Parlement de Paris 1345-1454*, Paris, 1981 (Publications de la Sorbonne, Série NS, Recherches, n<sup>o</sup> 46).
- Aviti Viennensis episcopi opera*, 1883: *Aviti Viennensis episcopi opera qua supersunt*, éd. R. PEIPER, Berlin, 1883 (Monumenta Germaniae Historica, Auctores antiquissimi, VI-2).
- BALAGNA, « La collégiale de La Romieu », 2003: BALAGNA C. « La collégiale de La Romieu », *Les collégiales dans le Midi de la France au Moyen Âge*, dir. M. FOURNIE, Carcassonne, 2003, p. 107-123.
- BARBIER, « L'inscription tumulaire de Justus », 1889: BARBIER A. « L'inscription tumulaire de Justus, troisième abbé de Charroux (817) », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 5, 1889, p. 22-31.
- BARBIER, « Le logis de Charles Bonnaud », 1892: BARBIER A. « Le logis de Charles Bonnaud maire de Poitiers en 1495 », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 6, 1892, p. 282-285.
- BARBIER, « Après la mort de Pierre II », 1996: BARBIER C. « Après la mort de Pierre II: sépulture et reliques », *Le pays chavinois*, 34, 1996, p. 119-128.
- BARBIER DE MONTAULT, *Iconographie des sibylles*, 1874: BARBIER DE MONTAULT X., *Iconographie des sibylles*, Arras, 1874 (extrait de la *Revue de l'art chrétien*).
- BARBIER DE MONTAULT, « Un anneau du XV<sup>e</sup> siècle », 1876: BARBIER DE MONTAULT X. « Un anneau du XV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin monumental*, 42, 1876, p. 16-33.
- BARBIER DE MONTAULT, « L'autel mérovingien de Vouneuil-sous-Biard », 1880: BARBIER DE MONTAULT X. « L'autel mérovingien de Vouneuil-sous-Biard (Vienne) », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2, 1880, p. 26-58.
- BARBIER DE MONTAULT, « Le trésor de l'abbaye de Sainte-Croix », 1881: BARBIER DE MONTAULT X. « Le trésor de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers avant la Révolution d'après les inventaires, les chartes et les monuments », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., t. 4, 1881, p. 53-404.
- BARBIER DE MONTAULT, « Un Agnus », 1885: BARBIER DE MONTAULT X. « Un Agnus de Grégoire XI découvert dans les fondations du château de Poitiers », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., t. 8, 1885, p. 97-159.
- BARBIER DE MONTAULT, « Le vitrail de la Crucifixion », 1885: BARBIER DE MONTAULT X. « Le vitrail de la Crucifixion à la cathédrale de Poitiers », *Bulletin monumental*, 51, 1885, p. 26-31.
- BARBIER DE MONTAULT, « Le château de Dissay », 1887: BARBIER DE MONTAULT X. « Le château de Dissay (Vienne) », *Paysages et monuments du Poitou*, p. 1-12.
- BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb », 1888: BARBIER DE MONTAULT X. « Les croix de plomb », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXXVI, 1888, p. 23-49.



- BARBIER DE MONTAULT, «L'église de Sainte-Radegonde», 1890:** BARBIER DE MONTAULT X., «L'église de Sainte-Radegonde», *Paysages et monuments du Poitou photographiés par Jules Robuchon, t. 1, Poitiers - Vienne*, Paris, 1890, p. 102-112.
- BARBIER DE MONTAULT, «Inventaire archéologique», 1892:** BARBIER DE MONTAULT X., «Inventaire archéologique de l'abbaye des Châteliers», *Revue poitevine et saintongeaise*, 1892, p. 235-237.
- BARBIER DE MONTAULT, «Les émaux champlevés», 1894:** BARBIER DE MONTAULT X., «Les émaux champlevés du Musée de Poitiers», *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, XVI, 1894, p. 521-534.
- BARBIER DE MONTAULT, «Un faux saint», 1894:** BARBIER DE MONTAULT X., «Un faux saint», *Œuvres complètes*, IX, Poitiers, 1894, p. 151-181.
- BARBIER DE MONTAULT, «L'inscription d'Adam», 1899:** BARBIER DE MONTAULT X., «L'inscription d'Adam à la cathédrale de Poitiers», *Revue archéologique poitevine*, 1899, p. 247-249.
- BARON, «L'apparition du transi», 2003-2004:** BARON F., «Le médecin, le prince, les prélats et la mort. L'apparition du transi dans la sculpture française au Moyen Âge», *Cahiers archéologiques*, 51, 2003-2004, p. 125-158.
- BARROCA, *Epigrafia medieval portuguesa*, 2000:** BARROCA M.-J., *Epigrafia medieval portuguesa 862-1422*, Porto, volumes I, II-1 et 2, III, 2000.
- BARTHÉLEMY, *Recueil des pierres tombales de Châlons*, 1888:** BARTHÉLEMY A. et E., *Recueil des pierres tombales des églises et couvents de Châlons-sur-Marne*, Paris, 1888.
- BASCHET, «Le sein d'Abraham», 1996:** BASCHET J., «Le sein d'Abraham: un lieu de l'au-delà ambigu (théologie, liturgie, iconographie)», *De l'art comme mystagogie. Iconographie du Jugement dernier et des fins dernières à l'époque gothique*, Poitiers, 1996 (Civilisation médiévale, III).
- BASCHET, *Le sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval*, 2000:** BASCHET J., *Le sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval*, Paris, 2000 (Le temps de l'image, Collection dirigée par François Lissarrague et Jean-Claude Schmitt).
- BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, 1998 et 2002:** BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, t. I, éd. et trad. J.-Y. THIEFFIEF, Paris, 1998 (Auteurs latins du Moyen Âge), t. II, 2002.
- BEAUCHET-FILLEAU, CHERGÉ, *Dictionnaire... familles de l'ancien Poitou*, voir: Dictionnaire.**
- BEAUCHET-FILLEAU, «De quelques inscriptions», 1894:** BEAUCHET-FILLEAU H. et P., «De quelques inscriptions et épitaphes poitevines pour la plupart inédites», Saint-Maixent, 1894 (extra. de la *Revue poitevine et saintongeaise*).
- BEAUFORT, «Recherches... Saint-Benoit du Sault», 1860-1861:** BEAUFORT E., «Recherches archéologiques dans les environs de Saint-Benoit-du-Sault (Indre)», *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>er</sup> s., XXVI, années 1860-1861, p. 117-358.
- BEECH, «Bishop Peter II of Poitiers», 1979:** BEECH G.-I., «Biography and the Study of 11<sup>th</sup> Century Society. Bishop Peter II of Poitiers 1087-1115», *Francia*, 7, 1979, p. 101-121.
- BELTRAN, «Jacques Legrand», 1974:** BELTRAN E., «Jacques Legrand O.F.S.A. Sa vie et son œuvre», *Augustiniana*, 24, 1974, p. 132-160, 387-414.
- BERCÉ, «La commission des monuments historiques et la protection des peintures murales sous la monarchie de juillet», 1995:** BERCE F., «La commission des monuments historiques et la protection des peintures murales sous la monarchie de juillet», *De tresque en aquarelle. Relevés d'artistes sur la peinture murale romane*, Saint-Savin, 1994, p. 19-20.
- BERTHAUD, *Gilbert de La Porrée*, 1892:** BERTHAUD A., *Gilbert de La Porrée, évêque de Poitiers et sa philosophie 1070-1154*, Poitiers, 1892.
- BERTHELE, «Essai sur l'art campanaire», 1889:** BERTHELE J., «Essai sur l'art campanaire en Poitou», *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1889*, p. 300-309.
- BERTHELE, *Recherches... arts en Poitou*, 1889:** BERTHELE J., *Recherches sur l'histoire des arts en Poitou*, Melle, 1889.
- BERTHELE, «Airvault», 1890:** BERTHELE J., «Airvault», *Paysages et monuments du Poitou*, t. VII, 1890, p. 9.
- BERTHELE, «L'église Saint-Porchaire», 1890:** BERTHELE J., «L'église Saint-Porchaire», *Paysages et monuments du Poitou photographiés par Jules Robuchon, t. 1, Poitiers - Vienne*, Paris, 1890, p. 95-96.
- BERTHELE, «L'inscription de Gunter», 1894:** BERTHELE J., «L'inscription de Gunter et d'Hugo à Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers», *Revue poitevine et saintongeaise*, 1894, p. 1-11.
- BERTHELE, *Carnet de voyage*, 1896:** BERTHELE J., *Carnet de voyage d'un antiquaire poitevin*, Paris et Montpellier, 1896.
- BESLY, *Evesques de Poitiers*, 1647:** BESLY J., *Evesques de Poitiers avec les preuves*, Paris, 1647.
- BESLY, *Histoire des comtes de Poictou*, 1647:** BESLY J., *Histoire des comtes de Poictou et ducs de Guyenne*, Paris, 1647.
- BIAY, «L'iconographie de la frise», 2014:** BIAY S., «L'iconographie de la frise continue des supports de coursière: têtes monstrueuses et chapiteaux habités dans la partie orientale», *La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers*, 2014, p. 374-385.
- BIDAUT, «Église Saint-Jean de Montierneuf», 1951:** BIDAUT J., «Église Saint-Jean de Montierneuf», *Congrès archéologique de France, 109<sup>e</sup> session, Poitiers, 1951*, Paris, 1952, p. 118-137.
- BLANCHARD, *Les généalogies*, 1670:** BLANCHARD, *Les généalogies des maîtres des requestes ordinaires de l'hostel du roy*, Paris, 1670.
- BLEAU, «L'inscription d'une clef de voûte», 1903:** BLEAU, «L'inscription d'une clef de voûte à la cathédrale de Poitiers», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 9, 1901-1903, p. 676-677.
- BIOMME, «La construction de la cathédrale»:** BIOMME Y., «La construction de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers», *Bulletin monumental*, 152-1, 1994, p. 7-65.
- BIOMME, *Poitiers. La cathédrale*, 2001:** BIOMME Y., *Poitiers. La cathédrale Saint-Pierre*, Paris, 2001.
- BOISSAVIT-CAMUS, *Le quartier épiscopal de Poitiers*, 2001:** BOISSAVIT-CAMUS Br., *Le quartier épiscopal de Poitiers: essai de topographie historique d'un secteur urbain (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle)*, thèse de doctorat, dactyl., Tours, 2001.
- BOISSAVIT-CAMUS, *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers*, 2015:** BOISSAVIT-CAMUS Br., dir. *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers. De l'édifice à l'histoire urbaine*, Turnhout, 2015 (Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 26).
- BOISSONNADE, «Le vitrail de la Crucifixion», 1931 et 1932:** BOISSONNADE P., «Le vitrail de la Crucifixion à la cathédrale de Poitiers. Sa date probable et la personnalité du donateur», *Notes d'art et d'archéologie*, 1931, n<sup>o</sup> 4, p. 49-56, et 1932, n<sup>o</sup> 1, p. 9-11.
- BONSERGERENT, «Note sur Pierre Mamoris», 1856:** BONSERGERENT L.-F., «Note sur Pierre Mamoris, curé de Sainte-Opportune de Poitiers et sur cette église», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 8, 1856, p. 1-6.
- BONSERGERENT, «Inscription funéraire de Gunterius», 1872:** BONSERGERENT L.-F., «Inscription funéraire de Gunterius (fin du X<sup>e</sup> siècle)», *Archives historiques du Poitou*, I, 1872, p. 300-306.
- BONSERGERENT, «Anciennes peintures murales à Saint-Hilaire», 1873:** BONSERGERENT L.-F., «Anciennes peintures murales à Saint-Hilaire de Poitiers», *Bulletin monumental*, 39, 1873, p. 735-737.
- BONSERGERENT, «Étude sur une inscription funéraire», 1873:** BONSERGERENT L.-F., «Étude sur une inscription funéraire de la fin du X<sup>e</sup> siècle», *Bulletin monumental*, 39, 1873, p. 300-308.
- BONSERGERENT, «Les cloches de Poitiers», 1873:** Un vieux parisien (= BONSERGERENT L.-F.), «Les cloches de Poitiers», *Revue poitevine, littéraire, scientifique, artistique*, 1873, n<sup>o</sup> 6, p. 162-164.
- BONSERGERENT, «Notice rectifiant l'interprétation de l'inscription de Gunter», 1873:** BONSERGERENT L.-F., «Notice rectifiant l'interprétation de l'inscription de Gunter», *Archives historiques du Poitou*, II, 1873, p. 362.
- BONVALLET, «Montierneuf», 1890:** BONVALLET A., «Montierneuf», *Paysages et monuments du Poitou photographiés par Jules Robuchon, t. 1, Poitiers - Vienne*, Paris, 1890, p. 98-102.
- BOUCHET, *Les annales d'Aquitaine*, 1644:** BOUCHET J., *Les annales d'Aquitaine*, Paris, 1644. Avec des compléments par rapport à la 1<sup>re</sup> édition (Poitiers, 1557).
- BOUCHET, *L'histoire et chronique de Clotaire*, 1527:** BOUCHET J., *L'histoire et chronique de Clotaire premier de ce nom... et de sa tres illustre épouse madame sainte Radegonde...*, Poitiers, 4 mars 1527 (a. st.), fol. LXXXVIII-LXXXIX, chapitre XII.



- BOZOKY, «Le culte de sainteté de Fulbert», 2008: BOZOKY F., «Le culte de sainteté de Fulbert», *Fulbert de Chartres, parcours de l'Europe médiévale*, éd. M. ROBERT, Paris, 2008, p. 173-187.
- BROUILLÉ, *Notice des tableaux*, 1884: BROUILLÉ P.-A., *Notice des tableaux de l'église des Chartreux de Saint-Nicolas de Poitiers*, Poitiers, 1884.
- CAMILLET, *L'antiquité classique*, 1985: CAMILLET J.-P., *L'antiquité classique à Chartres, un ouvrage et Beauvais au musée de Chartres*, Paris, 1985.
- CAMUS, «Un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes», 1978: CAMUS M.-Th., «Un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes à Poitiers vers 1075 – Saint-Jean de Montierneuf», *Cahiers de civilisation médiévale*, 84, 1978, p. 357-384.
- CAMUS, «La reconstruction de Saint-Hilaire-le-Grand», 1982: CAMUS M.-Th., «La reconstruction de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers à l'époque romane. La marche des travaux», *Cahiers de civilisation médiévale*, 98 et 99, 1982, p. 101-120 et 239-271.
- CAMUS, «À propos de trois découvertes», 1989: CAMUS M.-Th., «À propos de trois découvertes récentes. Images de l'Apocalypse à Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers», *Cahiers de civilisation médiévale*, 126, 1989, p. 125-134.
- CAMUS, *Sculpture romane du Poitou. Les grands chantiers*, 1992: CAMUS M.-Th., *Sculpture romane du Poitou. Les grands chantiers du XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1992.
- CAMUS, «Notre-Dame romane», 1995: CAMUS M.-Th., «Notre-Dame romane», *Notre-Dame-la-Grande. Poitiers*, Poitiers, 1995, p. 31-64.
- CAMUS, «La grande métamorphose», 2002: CAMUS M.-Th., «La grande métamorphose: une nef plus longue pour une église plus belle», *Notre-Dame-la-Grande*, 2002, p. 237.
- CAMUS, «Images d'évêques», 2005: CAMUS M.-Th., «Images d'évêques et Réforme grégorienne dans les églises romanes de l'ouest de la France», *Medioevo. Immagine e ideologie. Atti del convegno internazionale di studi. Parma, 23-27 settembre 2002*, éd. A. Quintavalle, Parme, 2005, p. 227-248.
- CAMUS, «Le chapiteau de "la Dispute"», 2011: CAMUS M.-Th., «Le chapiteau de "la Dispute" conservé au Musée Sainte-Croix de Poitiers», *L'âge roman*, 2011, p. 155-158.
- CAMUS, «Le Christ, Pierre et Paul au centre de la cathédrale», 2014: CAMUS M.-Th., «Le Christ, Pierre et Paul au centre de la cathédrale: introduction à la lecture des programmes sculptés», *La Cathédrale Saint-Pierre de Poitiers*, 2014, p. 364-367.
- CAMUS, CARPENTIER, AMELOT, *Sculpture romane du Poitou. Le temps des chefs-d'œuvre*, 2009: CAMUS M.-Th., CARPENTIER E., AMELOT J.-F., *Sculpture romane du Poitou. Le temps des chefs-d'œuvre*, Paris, Picard, 2009.
- CAMUS, FAVREAU, *Charroux*, 1989: CAMUS M.-Th., FAVREAU R., *Charroux*, Poitiers, 1989.
- CANOVA DAL ZIO, *Le chiese delle tre Venezie*, 1986: CANOVA DAL ZIO R., *Le chiese delle tre Venezie anteriori al mille*, Padoue, 1986.
- Carmina latina epigraphica: Carmina latina epigraphica*, par Buecheler F., Leipzig, 2 vol., 1895 et 1897, et *Supplement*, par Lommartzsch F., 1925.
- Carmina Medii Aevi posterioris latina. II 1*, 1963: *Carmina Medii Aevi posterioris latina. II 1. Proverbia sententiaeque latinitatis Medii Aevi*, par H. Walther, Göttingen, 1963.
- CARPENTIER, PON, «Le récit de la fondation de l'abbaye de Montierneuf», 2008: CARPENTIER E., PON G., «Le récit de la fondation de l'abbaye de Montierneuf par Guillaume VIII: la chronique clunisienne du moine Martin», *Cahiers de civilisation médiévale*, 51, 2008, p. 21-55.
- Cartulaire de l'abbaye Saint-Cyprien*, 1874: *Cartulaire de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers*, éd. Rédet, Poitiers, 1874 (Archives historiques du Poitou, III).
- Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély*, 1901: *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély*, éd. G. Musset, I, Paris, 1901 (Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, XXX), II, Paris, 1904 (*ibid.*, t. XXXIII).
- Cartulaire... des Châtelliers*, 1872: *Cartulaire de l'abbaye royale Notre-Dame des Châtelliers*, éd. L. Duval, Niort, 1872 (Mémoires de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres, 2<sup>e</sup> s., 7, 1867).
- Cartulaire de l'évêché*, 1881: *Cartulaire de l'évêché de Poitiers*, éd. Grand-Gambier, éd. F. Rédet, Poitiers, 1881 (Archives historiques du Poitou, XI).
- «Cartulaire du prieuré de Saint-Nicolas», 1872: «Cartulaire du prieuré de Saint-Nicolas de Poitiers», éd. F. Rédet, *Archives historiques du Poitou*, t. I, 1872, p. 1-51.
- «Catalogue du Musée», 1843: «Catalogue du Musée», *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, X, 1843, p. 5-63.
- Catalogue... Arsenal*, II, 1886: *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, par H. Martin, II, Paris, 1886.
- Catalogue des manuscrits... Poitiers*, 1894: *Catalogue des manuscrits de la ville de Poitiers*, par A.-E. Lièvre et A. Molinier, Paris, 1894 (Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. 25).
- Catalogue des manuscrits*, II, 1962: *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de dates, de lieux ou de copistes*, éd. Samaran Ch. et Marchal R., II, Paris, 1962.
- Catalogus codicum hagiographicorum latinorum*, 1890: *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi*, par les Bollandistes, II, Bruxelles-Paris, 1890.
- Catalunya romànica*, VI, 1992: *Catalunya romànica*, VI, *Alt Urgell, Andora*, Barcelone, 1992.
- Catalunya romànica*, XV, 1993: *Catalunya romànica*, XV, *El Pallars*, Barcelone, 1993.
- Catalunya romànica*, I, 1994: *Catalunya romànica*, I, *Introducció*, Barcelone, 1994.
- La cathédrale de Poitiers*, 2006: *La cathédrale de Poitiers*, Cognac-Poitiers, 2006.
- La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers*, 2014: *La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers. Enquêtes croisées*, dir. Cl. Andrault-Schmitt, La Crèche, Geste éditions, 2014.
- CAUMONT, «Coup d'œil sur l'état des études», 1834: CAUMONT A. de, «Coup d'œil sur l'état des études archéologiques dans l'Ouest de la France», *Bulletin monumental*, 1, 1834, p. 337-407.
- CAUMONT, «Lettres sur quelques monuments», 1834: CAUMONT A. de, «Lettres sur quelques monuments du département de la Vienne», *Bulletin monumental*, 1, 1834, p. 67-77.
- CAUMONT, «Première lettre», 1834: CAUMONT A. de, «Première lettre», *Bulletin monumental*, 1, 1834, p. 71-72.
- CAUMONT, *Cours d'antiquités*, 1835: CAUMONT A. de, *Cours d'antiquités monumentales. Atlas*, Paris, 1835.
- CAUMONT, «Communication sur un chapiteau de Saint-Porchaire», 1840: CAUMONT A. de, «Communication sur un chapiteau de Saint-Porchaire de Poitiers», *Séances générales tenues en 1840 par la Société française pour la conservation des monuments historiques*, séance du 21 juin 1840 tenue à Niort, p. 67.
- CAUMONT, «Sur des inscriptions du Moyen Âge», 1842: CAUMONT A. de, «Sur des inscriptions du Moyen Âge», *Séances générales tenues en 1842 par la Société française pour la conservation des monuments historiques*, Caen, 1842, p. 123-125.
- CAUMONT, *Abécédaire*, 1854: CAUMONT A. de, *Abécédaire ou rudiment d'archéologie – Architecture religieuse*, Paris, 3<sup>e</sup> éd., 1854.
- CAUMONT, «Rapport verbal sur une excursion», 1858: CAUMONT A. de, «Rapport verbal sur une excursion archéologique en Poitou...», *Bulletin monumental*, 24, 1858, p. 5 et sq.
- CHAMARD, *Histoire ecclésiastique du Poitou*, 1873: CHAMARD dom E., *Histoire ecclésiastique du Poitou*, Poitiers, 1872 (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, XXXVII, 1873).
- CHAMARD, «Épitaphe de Rainaud», 1874: CHAMARD dom E., «Épitaphe de Rainaud, abbe de Saint-Cyprien», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, F. s., t. XIV, 1874, p. 27-29.
- CHAMARD, «Notes historiques», 1887: CHAMARD dom E., «Notes historiques», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 4, 1887, p. 279-283.
- CHARBONNIER, POIRINEAU, *Les anciennes mesures locales*, 2001: CHARBONNIER P., POIRINEAU A., *Les anciennes mesures locales du Centre-Ouest d'après les Tables de conversion*, Clermont-Ferrand, 2001, p. 215-231 (département de la Vienne).



- Chartes et documents... de Charroux, 1910*: *Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Charroux*, éd. dom P. de Monsabert, Poitiers, 1910 (Archives historiques du Poitou, XXXIX).
- Chartes de l'abbaye de Nouaillé, 1936*: *Les chartes de l'abbaye de Nouaillé de 678 à 1200*, éd. dom P. de Monsabert, Poitiers, 1936 (Archives historiques du Poitou, XLIX).
- Chartes... de l'abbaye de Saint-Maixent, 1886*: *Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maixent*, éd. A. Richard, Poitiers, 1886 (Archives historiques du Poitou, XVI).
- Chartularium universitatis Parisiensis, IV, 1897*: *Chartularium universitatis Parisiensis*, éd. H. Denifle, IV, Paris, 1897.
- CHÂTELET, « **Le tombeau d'un commensal** », 1999: CHATELET A., « Le tombeau d'un commensal du duc de Berry », *Pierre, lumière, couleur. Études d'histoire de l'art du Moyen Âge en l'honneur d'Anne Prache*, textes réunis par F. Joubert, D. Sandron, Paris, 1999 (Cultures et civilisations médiévales, XX), p. 405-411.
- CHAUVET, « **Inventaire des objets offerts ou acquis** », 1916-1918: CHAUVET G., « Inventaire des objets offerts ou acquis par les musées de la Société des Antiquaires de l'Ouest », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3<sup>e</sup> s., t. V, 1916-1918, p. 47-48.
- CHERGÉ, « **Rapport d'ensemble** », 1843: CHERGÉ Ch. de, « Rapport d'ensemble sur les monuments historiques du département de la Vienne », *Congrès archéologique de France. 10<sup>e</sup> session. Poitiers, 1843*, p. 385-434.
- CHERGÉ, « **Mémoire historique sur l'abbaye de Montierneuf** », 1844: CHERGÉ Ch. de, « Mémoire historique sur l'abbaye de Montierneuf », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, XI, 1844, p. 147-276.
- La chronique de Saint-Maixent, 1979*: *La chronique de Saint-Maixent 751-1140*, éd. et trad. J. Verdon, Paris, 1979 (Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 33).
- CIFM I-1, 1974*: *Corpus des inscriptions de la France médiévale. I. Poitou-Charentes. 1. Ville de Poitiers*, éd. R. Favreau et J. Michaud, sous la dir. d'E.-R. Labande, Poitiers et Paris, 1974.
- CIFM I-2, 1975*: *Corpus des inscriptions de la France médiévale. I-2. Département de la Vienne*, éd. Favreau, Michaud, Poitiers et Paris, 1975.
- CIFM 18, 1995*: *Corpus des inscriptions de la France médiévale. 18. Allier, Cantal, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme*, éd. Favreau, Michaud, Mora, Paris, 1995.
- CIFM 21, 2000*: *Corpus des inscriptions de la France médiévale. 21. Yonne*, par R. Favreau, J. Michaud, B. Mora, G. De Spirito, Paris, 2000.
- CIFM 22, 2002*: *Corpus des inscriptions de la France médiévale. 22. Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime*, Paris, 2002.
- CIFM 24, 2010*: *Corpus des inscriptions de la France médiévale. 24. Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe*, par V. Debiais, Paris, 2010.
- CLERVAL, *Les écoles de Chartres, 1895*: CLERVAL, abbé, *Les écoles de Chartres au Moyen Âge - du V<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1895.
- COLLON, « **La crosse de la cathédrale** », 1903: COLLON A., « La crosse de la cathédrale de Poitiers », *Congrès archéologique de France. 70<sup>e</sup> session. Poitiers, 1903*, p. 406-423.
- Les Constitutions apostoliques, III, 1987*: *Les Constitutions apostoliques*, III, éd. et trad. M. Metzger, Paris, 1987 (Sources chrétiennes, 336).
- De constructione Monasterii Novi, 1973*: *De constructione Monasterii Novi Pictavis - a Martino monacho*, dans *Recueil... Montierneuf de Poitiers*, 1973, p. 424-441.
- Corpus antiphonarium officii, 1968*: *Corpus antiphonarium officii. III. Invitatoria et antiphona*, éd. R.-J. Hesbert, Rome, 1968 (Rerum ecclesiasticorum monumenta, Series Maior, Fontes IX).
- Corpus antiphonarium officii, 1970*: *Corpus antiphonarium officii*, éd. R.-J. Hesbert, IV, *Responsoria, versus, hymni et varia*, éd. R.-J. Hesbert, Rome, 1970 (id. Fontes X).
- Corpus orationum, III, 1993*: *Corpus orationum. III. D. pars altera*, éd. E. Moeller, B. Coppieters't Wallant, Turnhout, 1993; IV, éd. id., 1994; *Corpus orationum. IV. E-H*, éd. id., Turnhout, 1994; V, 1994; *Corpus orationum. V. I-O*, éd. id., Turnhout, 1994.
- Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers, 1894-1900*: *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers*, éd. A. Molinier, Paris, 2 vol., 1894 et 1900.
- COUET, *Voyage archéologique, 1837*: COUET E., *Voyage archéologique et pittoresque dans le département de l'Aube et de l'ancien diocèse de Troyes*, Troyes, 1837.
- COUGNY, « **Lettre à M. de Caumont sur une excursion en Poitou** », 1868: COUGNY, « Lettre à M. de Caumont sur une excursion en Poitou », *Bulletin monumental*, 34, 1868, p. 142-189, 245-291.
- COVILLE, *De Jacobi Magni vita, 1903*: COVILLE A., *De Jacobi vita et operibus*, Paris, 1889 (thèse latine).
- CROZET, « **Le vitrail de la Crucifixion** », 1934: CROZET R., « Le vitrail de la Crucifixion à la cathédrale de Poitiers », *Gazette des Beaux-Arts*, 1934, p. 218-231.
- CROZET, « **La crypte de Notre-Dame-la-Grande** », 1940: CROZET R., « La crypte de Notre-Dame-la-Grande », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3<sup>e</sup> s., 12, 1940, p. 433-435.
- CROZET, *Textes et documents, 1942*: CROZET R., *Textes et documents relatifs à l'histoire des arts en Poitou - Moyen Âge-Début de la Renaissance*, Poitiers, 1942 (Archives historiques du Poitou, LIII).
- CROZET, « **La tombe de Jean de Melun** », 1944: CROZET R., « La tombe de Jean de Melun, évêque de Poitiers de 1235 à 1257 », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3<sup>e</sup> s., 13, 1944, p. 422-423.
- CROZET, *L'art roman en Poitou, 1948*: CROZET R., *L'art roman en Poitou*, Paris, 1948.
- CROZET, « **Aux (Arnaud d')** », 1948: CROZET R., « Aux (Arnaud d') », *Dictionnaire de biographie française*, IV, Paris, 1948, c. 780-781.
- CROZET, « **Fort d'Aux** », 1948: CROZET R., « Fort d'Aux », *Dictionnaire de biographie française*, IV, Paris, 1948, c. 781.
- DARROU, « **Mesures en pierre** », 1996-1997: DARROU G., « Mesures en pierre des provinces françaises, épigraphie et décor », *La diversité locale des poids et mesures dans l'ancienne France. Cahiers de métrologie. 1996-1997*, t. 14-15, p. 255-262.
- DARROU, *Enquête, 2005*: DARROU G., *Enquête sur les mesures de capacité en pierre - France*, Paris, 2005.
- DAVID, *La cathédrale de Grenoble, 1973*: DAVID P., *La cathédrale de Grenoble*, Paris, 1973.
- DEBIAIS, *Messages de pierre, 2009*: DEBIAIS V., *Messages de pierre. La lecture des inscriptions dans la communication médiévale VIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, 2009 (Culture et société médiévale, coll. dirigée par Edina Bozoky, 17).
- DEBIAIS, « **Des inscriptions peintes** », 2014: DEBIAIS V., « Des inscriptions peintes », *La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers*, 2014, p. 111.
- DEBIAIS, « **L'inscription millésimée** », 2014: DEBIAIS V., « L'inscription millésimée de la clé de voûte orientale du vaisseau central », *La cathédrale Saint-Pierre*, 2014, p. 101-103.
- DEBIAIS, « **Les inscriptions du vitrail de la Crucifixion** », 2014: DEBIAIS V., « Les inscriptions du vitrail de la Crucifixion », *La cathédrale Saint-Pierre*, 2014, p. 112.
- De civitate Dei, 1955*: *De civitate Dei libri XI-XXII*, Turnhout, 1955 (Corpus christianorum. Series latina XI-XXII. Aurelii Augustini opera pars XIV-2).
- DELAFOREST, *Examen critique de deux interprétations de l'inscription de Gunter, 1893*: DELAFOREST A., *Examen critique de deux interprétations de l'inscription de Gunter gravée sur une des absidioles de l'église Saint-Hilaire de Poitiers*, Rodez, 1893.
- DELISLE, *Les rouleaux des morts, 1866*: DELISLE L., *Les rouleaux des morts du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1866.
- DELISLE, *Le cabinet des manuscrits, I, 1868*: DELISLE L., *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. I, Paris, 1868.
- DEMAISON, « **Nouveaux renseignements** », 1898: DEMAISON L., « Nouveaux renseignements sur les architectes de la cathédrale de Reims », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1898, p. 40-48.
- DE MARCHI, « **Paolo Veneziano et atelier** », 2005: DE MARCHI A., « Paolo Veneziano et atelier. 3. Fragment d'un polyptique », *Autour de Lorenzo Veneziano. Fragments de polyptiques vénitiens du XIV<sup>e</sup> siècle*. [Catalogue d'exposition, Tours, Musée des Beaux-Arts, 22 octobre 2005-23 janvier 2006], éd. A. De Marchi, E. Ravaut, C. Guarnieri, Paris-Milan, 2005.
- DESAIVRE, « **L'épithaphe d'Aheard** », 1888: DESAIVRE L., « L'épithaphe d'Aheard relevée à Saint-Maixent en bordure de la rue Garrau », *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, 3<sup>e</sup> s., t. 7, 1888-1890, p. 67-69.
- DESCHAMPS, « **Étude sur la paléographie** », 1929: DESCHAMPS P., « Étude sur la paléographie des inscriptions lapidaires de la fin de



- l'époque mérovingienne aux dernières années du XII<sup>e</sup> siècle. *Bulletin monumental*, 88, 1929, p. 281-282, pl. II-1.
- DESCHAMPS**, «Le Musée des Monuments français», 1938: DESCHAMPS P., «Le Musée des Monuments français», *Monuments historiques de la France*, III, 1938, n° 1-2.
- DESCHAMPS**, «Peintures de la voûte», 1951: DESCHAMPS P., «Peintures de la voûte du chœur de Notre-Dame-la-Grande», *Congrès archéologique de France, 109<sup>e</sup> session, Poitiers, 1951*, p. 20-26.
- DESCHAMPS**, THIBOUT, *La peinture murale en France*, 1951: DESCHAMPS P., THIBOUT M., *La peinture murale en France. Le haut Moyen Âge et l'époque romane*, Paris, 1951.
- DESCHAMPS**, THIBOUT, *La peinture murale au début de l'époque gothique*, 1963: DESCHAMPS P., THIBOUT M., *La peinture murale en France au début de l'époque gothique. De Philippe Auguste à la fin du règne de Charles I<sup>er</sup> (1180-1280)*, Paris, 1963.
- DESCROIX**, «Poitiers et les lettres latines», 1945: DESCROIX J., «Poitiers et les lettres latines dans l'Ouest au début du XII<sup>e</sup> siècle», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3<sup>e</sup> s., 13, 1945, p. 645-663.
- DESHOUTIERES**, «Le vitrail de la Crucifixion», 1931: DESHOUTIERES E., «Le vitrail de la Crucifixion à la cathédrale de Poitiers», *Bulletin monumental*, 90, 1931, p. 306.
- DESSPORTES**, *Fasti... III. Diocèse de Reims*, 1998: DESSPORTES P., *Fasti ecclesiae gallicanae. Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500*, III. Diocèse de Reims, Turnhout, 1998.
- DEZ**, *Musée de Poitiers*, 1934: DEZ G., *Musée de Poitiers. Vieux émaux*, Poitiers, 1934.
- DEZ**, «Notre-Dame-la-Grande», 1951: DEZ G., «Notre-Dame-la-Grande de Poitiers», *Congrès archéologique de France, 109<sup>e</sup> session, 1951*, p. 9-19.
- DEZ**, *Histoire de Poitiers*, 1969: DEZ G., *Histoire de Poitiers*, Poitiers, 1969 (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4<sup>e</sup> s., t. 10, 1966).
- Dictionnaire... des familles du Poitou, I, 1840-1854**: *Dictionnaire historique et généalogique des familles de l'ancien Poitou*, éd. H. Beauchet-Filleau et Ch. de Chergé, I, Poitiers, 1840-1854.
- Dictionnaire... des familles du Poitou, II, 1895**: *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, éd. H. Beauchet-Filleau et Ch. de Chergé, II, Poitiers, 1895.
- Dictionnaire... des familles du Poitou, III, 1905**: *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, éd. H. Beauchet-Filleau, III, Poitiers, 1905.
- Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge, 1992**: *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge*, nouv. éd., dir. G. Hasenohr et M. Zink, Paris, 1992.
- DIDRON**, «Inscriptions placées sur les cloches», 1842 et 1843: DIDRON A.-N., «Inscriptions placées sur les cloches», *Bulletin archéologique publié par le Comité des arts et monuments*, t. II, 1842 et 1843, p. 467.
- DIEHL**, *Inscriptiones latinae*, 1925-1967: DIEHL E., *Inscriptiones latinae christianae veteres*, Berlin, 1925-1967, 4 vol.
- DIETERICH**, «ABC Denkmaler», 1901: DIETERICH A., «ABC Denkmaler», *Rheinisches Museum für Philologie*, n. s., 56, 1901, p. 77-105.
- DIMIER**, «Le mot locus», 1972: DIMIER M.-A., «Le mot locus dans le sens de monastère», *Revue Mabillon*, t. 58, 1972, p. 133-154.
- Documents... Saint-Hilaire, 1847**: *Documents pour l'histoire de Saint-Hilaire de Poitiers*, éd. L. Rédet, Poitiers, 1848 (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1847); 1852, éd. L. Rédet, Poitiers; 1857 (*ibid.*, 1852).
- «**Documents... Mauléon**», 1889: «Documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de la Trinité de Mauléon (1090-1623)», éd. B. Ledam, *Archives historiques du Poitou*, t. XX, 1889, p. 1-91.
- Documents relatifs à l'abbaye Saint-Pierre de Bourgueil, 1996**: *Documents relatifs à l'abbaye Saint-Pierre de Bourgueil en Vallée au diocèse d'Angers V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles*, éd. P. Portejoie, Poitiers, 1996, dactylographié.
- DOUET D'ARCO**, «Empreintes de sceaux des cloches», 1880: DOUET D'ARCO C., «Empreintes de sceaux des cloches. Communication de M. le chanoine Barbier de Montault, correspondant du Ministère», *Revue des sociétés savantes des départements*, 7<sup>e</sup> s., t. I, 1880, p. 263-264.
- DREUX-DURADIER**, *Bibliothèque historique*, 1842: DREUX-DURADIER J.-E., *Bibliothèque historique et critique du Poitou. Histoire littéraire de Poitou*, Poitiers, 1842, t. 1, éd. 1754.
- DU CHESNE**, *Preuves de l'histoire de la maison des Chasteigniers*, 1633: DU CHESNE, *Preuves de l'histoire genealogique de la maison des Chasteigniers, seigneurs de la Chasteigneraie de la Rochebaron de Saint-Georges de Roye et autres lieux*, Paris, 1633.
- DUCHESNE**, «La liste épiscopale de Poitiers», 1886: DUCHESNE E., «La liste épiscopale de Poitiers», *Revue poitevine et saintongeaise*, III, 1886, p. 193-201.
- DUCHESNE**, «Nectaire et dom Chamard», 1888: DUCHESNE E., «Nectaire et dom Chamard», *Revue poitevine et saintongeaise*, IV, 1888, p. 353-362.
- DUCHESNE**, *Fastes épiscopaux, II, 1910: DUCHESNE E., *Fastes épiscopaux de l'ancien haut Poitou. II. L'Aquitaine et les Limousins*, 2<sup>e</sup> éd. Paris, 1910.*
- DUFOUR**, *De l'ancien Poitou*, 1826: DUFOUR, *De l'ancien Poitou et de sa capitale*, Poitiers, 1826.
- DUPRE**, «Notice», 1901: DUPRE E., «Notice nécrologique de P.A. Brouillet», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 9, 1901, p. 151-160.
- DURAND**, «Monuments figurés», 1888: DURAND J., «Monuments figurés du Moyen Âge d'après les textes liturgiques», *Bulletin monumental*, 54, 1888, p. 528-552.
- DURAND**, «Jean XXII et le Poitou», 1967: DURAND R., «Jean XXII et le Poitou», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> s., 9, 1967, p. 91-152.
- DUTHIEUX**, DEPOIN, *L'abbaye de Maubuisson*, 1882: DUTHIEUX A., DEPOIN J., *L'abbaye de Maubuisson. Notre-Dame-la-Royale. I<sup>re</sup> partie. Église et tombeaux*, Pontoise, 1882.
- DUVAL**, *Loca sanctorum Africae, I, 1982*: DUVAL Y., *Loca sanctorum Africae*, I, Rome et Paris, 1982.
- Épitaphier du Vieux-Paris, I, 1890**: *Épitaphier du Vieux-Paris*, Tome I. Saint-André-des-Arts-Saint-Benoît, par E. Raunié, Paris, 1890.
- Épitaphier du Vieux-Paris, X, 1995**: *Épitaphier du Vieux-Paris*, Tome X. Cathédrale Notre-Dame, par H. Verlet, Paris, 1995.
- ESPERANDIEU**, «Le baptistère Saint-Jean», 1890: ESPERANDIEU E., «Le baptistère Saint-Jean», *Paysages et monuments du Poitou*, I, 1890, p. 73-79.
- «**Extraits de l'obituaire de Sainte-Opportune**», 1885: «Extraits de l'obituaire de Sainte-Opportune de Poitiers (1366-1631)», éd. Ch.-E. Bricaud de Verneuil, Poitiers, 1885 (Archives historiques du Poitou, XV), p. 335-348.
- EYGUN**, «Inventaire», 1933: EYGUN FR., «Inventaire des objets entrés dans les musées de la Société pendant les années 1931 et 1932», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3<sup>e</sup> s., 9, 1931-1933, p. 676-684.
- EYGUN**, *Sigillographie du Poitou*, 1938: EYGUN FR., *Sigillographie du Poitou jusqu'en 1515. Étude d'histoire provinciale sur les institutions, les arts et la civilisation d'après les sceaux*, Poitiers, 1938.
- EYGUN**, «Les Trois-Piliers de Poitiers», 1941: EYGUN FR., «Les trois-Piliers de Poitiers», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3<sup>e</sup> s., 12, 1941, p. 744-760.
- EYGUN**, «Saint-Porchaire», 1955: EYGUN FR., «Saint-Porchaire», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> s., 3, 1955, p. 89-114.
- Fasti... 12. Diocèse d'Autun, 2010**: *Fasti ecclesiae gallicanae. Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500. T. XII. Diocèse d'Autun*, par J. Madignier, Turnhout, 2010.
- FAVREAU**, «Claude de Turin», 1958: FAVREAU R., «Claude de Turin: note sur la renaissance carolingienne en Poitou», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> s., 4, 1958, p. 503-505.
- FAVREAU**, «Robert Poitevin», 1961: FAVREAU R., «Robert Poitevin, professeur à Paris, médecin des princes, trésorier de Saint-Hilaire-le-Grand (vers 1390-1400 à 1474)», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> s., 6, 1961, p. 141-151.
- FAVREAU**, «Alphonse de Poitiers et le chapitre de St-Hilaire», 1961: FAVREAU R., «Alphonse de Poitiers et le chapitre de St-Hilaire-le-Grand (1241-1271)», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> s., 6, 1961, p. 255-271.



- FAVREAU, « **Orgues et psallettes** », 1973 : FAVREAU R., « Orgues et psallettes à Poitiers à la fin du Moyen Âge », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> s., 12, 1973, p. 47-64.
- FAVREAU, « **Les inscriptions de Saint-Savin** », 1976 : FAVREAU R., « Les inscriptions de l'église de Saint-Savin-sur-Gartempe », *Cahiers de civilisation médiévale*, 21, 1976, p. 9-37.
- FAVREAU, MICHAUD, « **Les inscriptions du tombeau de saint Junien** », 1977 : FAVREAU R., MICHAUD J., « Les inscriptions du tombeau de saint Junien », *Actes du Congrès national des sociétés savantes. Archéologie*, 1977, p. 145-155.
- FAVREAU, « **L'université de Poitiers** », 1978 : FAVREAU R., « L'université de Poitiers et la société poitevine à la fin du Moyen Âge », *Les universités à la fin du Moyen Âge*, Louvain, 1978, p. 549-583.
- FAVREAU, « **La ville de Poitiers** », 1978 : FAVREAU R., *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Âge. Une capitale régionale*, Poitiers, 1978 (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. XIV-XV).
- FAVREAU, « **Une élection à l'abbaye Sainte-Croix** », 1979 : FAVREAU R., « Une élection à l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers en 1491 », *Revue de l'histoire de l'Église de France*, t. 65, n° 174, 1979, p. 75-87.
- FAVREAU, « **La fondation du couvent des Carmes** », 1984 : FAVREAU R., « La fondation du couvent des Carmes à Poitiers en 1361 », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 17, 1984, p. 519-521.
- FAVREAU, « **Les Juifs en Poitou** », 1988 : FAVREAU R., « Les Juifs en Poitou et dans les pays de la Charente au Moyen Âge », *Revue des études juives*, t. 147, 1988, p. 5-29.
- FAVREAU, « **Jean de Berry et la ville de Poitiers** », 1991 : FAVREAU R., « Jean de Berry et la ville de Poitiers », *Fürstliche Residenzen im spätmittelalterlichen Europa*, Sigmaringen, 1991 (Vorträge und Forschungen, XXXVI, hg. vom Konstanzer Arbeitskreis für mittelalterliche Geschichte), p. 103-135.
- FAVREAU, « **Le thème épigraphique du lion** », 1991 : FAVREAU R., « Le thème épigraphique du lion dans les inscriptions médiévales », *Comptes rendus des séances de l'année 1991, juillet-octobre. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, p. 613-636.
- FAVREAU, « **La résidence dans les chapitres** », 1992 : FAVREAU R., « La résidence dans les chapitres du diocèse de Poitiers », *Crise et réforme dans l'Église de la Réforme grégorienne à la préréforme*, Paris, 1992 (Comité des travaux historiques et scientifiques), p. 39-54.
- FAVREAU, « **Le culte de sainte Radegonde** », 1994 : FAVREAU R., « Le culte de sainte Radegonde à Poitiers au Moyen Âge », *Les religieuses dans le cloître et dans le monde*, Saint-Étienne, CERCOR, Travaux et recherches, 1994, p. 91-109.
- FAVREAU, PRIGENT, « **Deux épitaphes sur plomb** », 1994 : FAVREAU R., PRIGENT D., « Deux épitaphes sur plomb du XII<sup>e</sup> siècle à Fontevraud », *Fontevraud. Histoire-archéologie*, n° 3, 1994, p. 19-26.
- FAVREAU, « **Origines et succès d'une formule épigraphique** », 1995 : FAVREAU R., « Origines et succès d'une formule épigraphique : *In gremio Matris residet Sapientia Patris* », *Études d'épigraphie médiévale*, Limoges, 1995, p. 505-514.
- FAVREAU, « **Les Antiquités bénédictines** », 1996 : FAVREAU R., « Les Antiquités bénédictines du diocèse de Poitiers de dom Claude Estienne », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 5<sup>e</sup> s., 10, 1996, p. 257-273.
- FAVREAU, « **Les inscriptions de Montierneuf** », 1996 : FAVREAU R., « Les inscriptions de Montierneuf », *Poitiers. Saint-Jean-de-Montierneuf*, dir. R. Favreau, Poitiers, 1996, p. 29.
- FAVREAU, « **Épigraphie médiévale** », 1997 : FAVREAU R., *Épigraphie médiévale*, Turnhout, 1997 (L'atelier du médiéviste, coll. dir. par J. Berlioz et O. Guyotjeannin).
- FAVREAU, « **La datation dans les inscriptions** », 1999 : FAVREAU R., « La datation dans les inscriptions médiévales françaises », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 157, 1999, p. 11-39.
- FAVREAU, « **Les inscriptions sur plomb** », 1999 : FAVREAU R., « Les inscriptions sur plomb au Moyen Âge », *Inschrift und Material. Inschrift und Buchschrift. Fachtagung für mittelalterliche und neuzeitliche Epigraphik. Ingolstadt 1997*, Munich, 1999 (Bayerische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse. Abhandlungen. New Folge, heft 117), p. 45-63, ill.
- FAVREAU, « **La mémoire du passé** », 1999 : FAVREAU R., « La mémoire du passé dans les inscriptions du haut Moyen Âge », *Ideologie e pratiche del reimpiego nell'alto medioevo*, Spolète, 1999 (Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo, XLVI), p. 937-979.
- FAVREAU, « **La reliure du livre de Saint-Pierre-le-Puellier** », 2000 : FAVREAU R., « La reliure du livre de Saint-Pierre-le-Puellier », *Le supplice et la gloire. La Croix en Poitou*, dir. R. Favreau, Paris et Poitiers, 2000, p. 119-120.
- FAVREAU, « **Controverses judéo-chrétiennes** », 2001 : FAVREAU R., « Controverses judéo-chrétiennes et iconographie. L'apport des inscriptions », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2001, p. 1267-1303.
- FAVREAU, « **La dédicace de Saint-Hilaire-le-Grand** », 2004 : FAVREAU R., « La dédicace de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers », *Revue historique du Centre-Ouest*, 3, 2004, p. 231-234.
- FAVREAU, « **L'épitaphe de Guillaume Fauconnier** », 2005 : FAVREAU R., « L'épitaphe de Guillaume Fauconnier à Sainte-Radegonde de Poitiers », *Revue historique du Centre-Ouest*, 4, 2005, p. 211-212.
- FAVREAU, « **Guillaume de Clugny** », 2005 : FAVREAU R., « Guillaume de Clugny, évêque de Poitiers (1479-1481). Le budget d'un homme d'Église », *Revue historique du Centre-Ouest*, 4, 2005, p. 197-207.
- FAVREAU, « **Un alphabet** », 2006 : FAVREAU R., « Un alphabet peint à Notre-Dame-la-Grande », *Revue historique du Centre-Ouest*, 5, 2006, p. 186.
- FAVREAU, « **Historique** », 2006 : FAVREAU R., « Historique », *La cathédrale de Poitiers*, Poitiers, 2006, p. 9-45.
- FAVREAU, « **L'épitaphe d'Henri II** », 2007 : FAVREAU R., « L'épitaphe d'Henri II Plantagenêt à Fontevraud », *Cahiers de civilisation médiévale*, 50, 2007, p. 3-10.
- FAVREAU, « **Inscriptions et résurrection des corps** », 2007 : FAVREAU R., « Inscriptions et résurrection des corps », *De litteris, manuscriptis, inscriptionibus. Festschrift zum 65. Geburtstag von Walter Koch*, Vienne Cologne Weimar, 2007, p. 279-292.
- FAVREAU, « **Statuts synodaux** », 2007 : FAVREAU R., « La vie religieuse dans le diocèse de Poitiers à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle d'après ses statuts synodaux », *Saints, clercs et fidèles en Poitou médiéval*, Poitiers, 2007 (Archives historiques du Poitou, LXX).
- FAVREAU, « **L'épitaphe du médecin Robert Charmolue** », 2009 : FAVREAU R., « L'épitaphe du médecin Robert Charmolue (vers 1421) », *Revue historique du Centre-Ouest*, 8, 2009, p. 127-128.
- FAVREAU, « **L'épitaphe du rochelais André Marchant** », 2009 : FAVREAU R., « L'épitaphe du rochelais André Marchant au Musée de Poitiers (1439) », *Revue historique du Centre-Ouest*, 8, 2009, p. 123-126.
- FAVREAU, « **L'épitaphe sur plomb de Rainaud** », 2009 : FAVREAU R., « L'épitaphe sur plomb de Rainaud, abbé de Saint-Cyprien de Poitiers », *Revue historique du Centre-Ouest*, 7, 2009, p. 211-212.
- FAVREAU, « **Épitaphes et biographie** », 2010 : FAVREAU R., « Épitaphes et biographie. De l'éloge religieux à la glorification de l'état social », *Las inscripciones góticas. II. Coloquio Internacional de Epigrafía Medieval*, coord. M<sup>re</sup> Encarnación Martín López et Vicente García Lobo, León, 2010 (Corpus inscriptionum Hispaniae Mediaevalium), p. 367-404.
- FAVREAU, « **Hilaire dans le Poitou médiéval** », 2010 : FAVREAU R., « Hilaire dans le Poitou médiéval », *Dieu Trinité d'hier à demain avec Hilaire de Poitiers. Actes du congrès-colloque du Futuroscope de Poitiers 15-17 novembre 2002*, dir. D. Bertrand, Paris et Poitiers, 2010 (Patri-moine, Christianisme), p. 435-454.
- FAVREAU, « **Des inscriptions pour l'image du Christ** », 2010 : FAVREAU R., « Des inscriptions pour l'image du Christ (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) », *Qu'est-ce que nommer? L'image légendée entre monde monastique et pensée scholastique*, éd. C. Heck, Turnhout, 2010, p. 169-185.
- FAVREAU, « **La Passion de saint Quentin** », 2010 : FAVREAU R., « La Passion de saint Quentin peinte à Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers au XI<sup>e</sup> siècle », *Revue historique du Centre-Ouest*, 8, 2010, p. 117-122.
- FAVREAU, « **Le bourg de Saint-Hilaire de Poitiers** », 2011 : FAVREAU R., « Le bourg de Saint-Hilaire de Poitiers », *L'âge roman*, 2011, p. 63-73.
- FAVREAU, « **Les Claveurier** », 2011 : FAVREAU R., *Une famille bourgeoise de Poitiers, les Claveurier aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles*, Lavoux, 2011.



- FAVREAU, « Heurs et malheurs de l'abbaye Saint-Cyprien », 2011: FAVREAU R., « Heurs et malheurs de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers », *L'Annuaire de l'Association pour l'Étude de l'Architecture Médiévale*, t. 1, éd. G. Saminat, Poitiers, 2011, p. 73-81.
- FAVREAU, « La cloche de l'université », 2012: FAVREAU R., « La cloche de l'université de Poitiers », *Revue historique du Centre-Ouest*, 11, 2012, p. 285-292, III.
- FAVREAU, « Évêques auxiliaires », 2012: FAVREAU R., « Évêques auxiliaires de Poitiers du titre d'Hebron aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », *Revue historique du Centre-Ouest*, 11, 2012, p. 191-192.
- FAVREAU, « La représentation de la Trinité », 2012: FAVREAU R., « La représentation de la Trinité à Poitiers: le trône de grâce de Saint-Hilaire-le-Grand », *Revue historique du Centre-Ouest*, 11, 2012, p. 311-316.
- FAVREAU, « Les peintures murales du rond-point », 2017: FAVREAU R., « Les peintures murales du rond-point du chœur à Notre-Dame-la-Grande de Poitiers: un programme très élaboré », *Cahiers de civilisation médiévale*, 60, 2017, p. 139-153.
- FERNANDEZ ALONSO, « Testonio », 1969: FERNANDEZ ALONSO J., « Testonio », *Bibliotheca sanctorum*, XII, Rome, 1969, c. 366-368.
- FÉROTIS, *Histoire de l'abbaye de Silos*, 1987: FÉROTIS M., *Histoire de l'abbaye de Silos*, Paris, 1987.
- FERRAND, « Don », 1901: FERRAND A., « Don », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 9, 1901, p. 208 et 257.
- FILLION, PRYSMICKI, « Airvault », 2001: FILLION B., PRYSMICKI L., « Airvault, ancienne abbatale Saint-Pierre », *Congrès archéologique de France. 159<sup>e</sup> session, Deux-Sèvres, 2001*, Paris, 2004, p. 19-37.
- FILLION-BRAGUET, « Le premier décor de la cathédrale », 2014: FILLION-BRAGUET B., « Le premier décor de la cathédrale entre standardisation et innovations », *La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers. Enquêtes croisées*, dir. Cl. Andrault-Schmitt, La Crèche, Geste éditions, 2014, p. 302-319.
- FONTENAY, *Épigraphie autunaise*, 1883: FONTENAY H. de, *Épigraphie autunaise. Inscriptions du moyen âge et des temps modernes pouvant servir à l'histoire d'Autun*, Autun et Paris, I, 1883.
- FOREVILLE, « La diffusion du culte de Thomas Becket », 1976: FOREVILLE R., « La diffusion du culte de Thomas Becket dans la France de l'Ouest avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, 19, 1976, p. 347-369.
- FORTUNAT, *Opera patrica*, 1881: FORTUNAT V., *Opera patrica*, éd. F. Leo, Berlin, 1881 (Monumenta Germaniae Historica, Auctores Antiquissimi, IV-1).
- FORTUNAT, *Liber de virtutibus sancti Hilarii*, 1885: Venanti Honori Clementiani FORTUNATI presbyteri italicii, *Opera pedestria*, éd. B. Krusch, Berlin, 1885 (Monumenta Germaniae Historica, Auctores antiquissimi, IV pars posterior), p. 7-11.
- FORTUNAT, *Poèmes*, I, 2002: VENANCE FORTUNAT, *Poèmes*, I, éd. et trad. par M. Reydellet, Paris, 2002 (Collection des universités de France).
- FOUCART, « Poitiers et ses monuments », 1840: FOUCAULT E.-V., « Poitiers et ses monuments », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, VII, 1840, p. 103-202.
- La France romane*, 2005: *La France romane au temps des premiers Capétiens 987-1152*, éd. D. Gaborit-Chopin, Paris, 2005.
- FRIZON, *Gallia purpurata*, 1638: FRIZON P., *Gallia purpurata*, Paris, 1638.
- FUCHS, *Die Inschriften der Stadt Worms*, 1991: FUCHS R., *Die Inschriften der Stadt Worms*, Wiesbaden, 1991 (Die deutschen Inschriften, 29).
- FUCHS, *Die Inschriften der Stadt Trier*, 2006: FUCHS R., *Die Inschriften der Stadt Trier bis 1500*, I, Wiesbaden, 2006 (Die deutschen Inschriften, 70).
- Fulbert de Chartres*, 2008: *Fulbert de Chartres précurseur de l'Europe médiévale*, dir. M. Rouche, Paris, 2008.
- GAFFIER, « S. Venance Fortunat », 1952: GAFFIER B. de, « S. Venance Fortunat, évêque de Poitiers. Les témoignages de son culte », *Analecta Bollandiana*, t. LXX, 1952, p. 262-284.
- GAILLARDI, « L'épiscopat de Gautier de Bruges », 1926: GAILLARDI H., « L'épiscopat de Gautier de Bruges (1279-1306) », *Revue d'histoire française*, 3, 1926, p. 373-385.
- Gallia regia*, I-V: DEBOS-LEPERRIER G., *Gallia regia. Les royaumes royaux des barbares et des seigneuries de 428 à 1515*, 5 vol., Paris, 1942-1958.
- GALLOY, GUILLOUËT, « Poitiers. Une nouvelle sculpture du portail nord », 1973: GALLOY D., GUILLOUËT J.-M., « Poitiers. Une nouvelle sculpture du portail nord de la collégiale Saint-Hilaire-le-Grand », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3<sup>e</sup> s., 4, 2013, p. 416-420.
- GAUTHIER, *Émaux limousins*, 1950: GAUTHIER M.-M., *Émaux limousins contemporains des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1950.
- GLAIS-DIDOT, TALLEFF, *La peinture décorative*, s.d.: GLAIS-DIDOT P., TALLEFF H., *La peinture décorative en France du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, s.d.
- GIBAUDI, « Note... sur l'église de Saint-Hilaire », 1818-1825: GIBAUDI H.-B., « Note sur la découverte d'une construction ancienne à Andillé et sur l'église de Saint-Hilaire de Poitiers », *Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, département de la Vienne*, t. I, 1818-1825, p. 33-34.
- Gilbert de La Porrée*, 2010: *Gilbert de La Porrée, un théologien créateur de Poitiers 1142-1154*, dir. G. Pon, 2010 (Trésors poitevins, 9).
- GINOT, « Note sur trois inscriptions », 1903: GINOT E., « Note sur trois inscriptions », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 9, 1903, p. 625-626.
- GINOT, « Vieilles rues et vieilles églises », 1935: GINOT E., « Vieilles rues et vieilles églises: formation du bourg Saint-Hilaire de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3<sup>e</sup> s., 10, 1935, p. 438-462.
- GINOT, « Le Pont-Joubert et ses fontaines », 1936: GINOT E., « Note d'archéologie et de topographie poitevine: le pont-Joubert et ses fontaines », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3<sup>e</sup> s., 11, 1936, p. 268-285.
- GLORIEUX, *Répertoire*, II, 1934: GLORIEUX P., *Répertoire des maîtres de théologie de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, II, Paris, 1934, p. 84-86.
- GLORIEUX, « Gautier de Bruges », 1951: GLORIEUX P., « Gautier de Bruges », *Dictionnaire de théologie catholique. Tables*, 1951, c. 1780-1781.
- GOBILOT, « Note sur un fragment de pierre tombale », 1915: GOBILOT, « Note sur un fragment de pierre tombale provenant de l'abbaye de Colombe (commune de Tilly, Indre), et offert aux collections de la Société des Antiquaires de l'Ouest », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3<sup>e</sup> s., 3, 1913-1915, p. 268-271.
- GOUGAUD, « La vie érémitique au Moyen Âge », 1920: GOUGAUD L., « La vie érémitique au Moyen Âge », *Revue d'ascétisme et de mystique*, I, 1920, p. 209-240.
- GOUGAUD, « Étude sur la réclusion religieuse », 1923: GOUGAUD L., « Étude sur la réclusion religieuse », *Revue Mabillon*, XII, 1923, p. 26-39, 77-102.
- GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale », 1951: GRODECKI L., « Les vitraux de la cathédrale de Poitiers », *Congrès archéologique de France. 109<sup>e</sup> session, Poitiers, 1951*, p. 139-163.
- GUIFFREY, *Inventaire de Jean duc de Berry*, II, 1898: GUIFFREY J., *Inventaire de Jean duc de Berry 1401-1416*, II, Paris, 1898.
- GUIGUES II LE CHARTREUX, *Lettre*, 1970: GUIGUES II LE CHARTREUX, *Lettre sur la vie contemplative. L'échelle des moines. Douze méditations*, éd. E. Colledge et J. Walsh, Paris, 1970 (Sources chrétiennes, 163).
- GUILHERMY, *Inscriptions. I. Ancien diocèse de Paris*, 1873: GUILHERMY E. de, *Inscriptions de la France du I<sup>er</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle. I. Ancien diocèse de Paris*, Paris, 1873.
- GUILHERMY, « Envois », 1874: GUILHERMY E. de, « Envois au Comité de monuments épigraphiques », *Revue des sociétés savantes*, XXV, 5<sup>e</sup> s., t. 8, 1874, p. 500.
- GUILHERMY, « Notes archéologiques », 1941: « Les notes archéologiques du baron de Guilhermy sur les monuments de Poitiers et du Poitou, extraits publiés par R. Crozet et J. Clément », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3<sup>e</sup> s., 12, 1941, p. 497-530.
- GUILLEME DURAND, *Rationale divinorum officiorum*, 1995: GUILLEME DURAND, *Rationale divinorum officiorum*, éd. A. Davril, I.-M. Fribodeau, Turnhout, 1995 (Corpus christianorum, Continuatio Mediaevalis, CXL).
- GUILLOUËT, « L'image monumentale et le texte », 2015: GUILLOUËT J.-M., « L'image monumentale et le texte: remarques sur la



- mécanique épigraphique à la fin du Moyen Âge», *Imagens e Liturgia na Idade Média - Seminário Internacional*, C. Varela Fernandes (dir.), Bens Culturais da Igreja, n. 4, Lisbonne, Secretariado para os Bens Culturais da Igreja, 2015, p. 133-154.
- HARRING, «Epitaphs and Necrologies», 1970:** HARRING N.-M., «Epitaphs and Necrologies on Bishop Gilbert II of Poitiers», *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, 1970, p. 57-87.
- HAURÉAU, *Notices et extraits*, I, 1890:** HAURÉAU B., *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, I, Paris, 1890, p. 19.
- HAURÉAU, *Initia*, 1973:** HAURÉAU B., *Initia operum scriptorum latinorum mediæ potissimum ævi ex codicibus manuscriptis et libris impressis alphabetice digestis*, Turnhout, 6 vol., 1973.
- HENRY, «L'Agnus Dei pascal», 1907:** HENRY W., «L'Agnus Dei pascal», *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, I-I, Paris, 1907, c. 969-971, fig. 244.
- HERGEMÖLLER, «Onomastique pontificale», 1994:** HERGEMÖLLER B.-U., «Onomastique pontificale», *Dictionnaire historique de la papauté*, dir. Ph. Levillain, Paris, 1994, p. 1208-1212.
- HEUCLIN, *Aux origines de la Gaule du Nord. Ermites et reclus*, 1986:** HEUCLIN J., *Aux origines de la Gaule du Nord, Ermites et reclus du I<sup>er</sup> au VI<sup>e</sup> siècle*, Lille, 1986.
- HILAIRE DE POITIERS, *Commentaire sur le psaume 118*, 1988:** HILAIRE DE POITIERS, *Commentaire sur le psaume 118*, éd. et trad. M. Milhau, II, Paris, 1988 (Sources chrétiennes, 347).
- HILAIRE DE POITIERS, *La Trinité*, II, 2000:** HILAIRE DE POITIERS, *La Trinité. II (Livres IV-VIII)*, éd. P. Smulders, trad. et notes G.-M. de Durand, Ch. Morel, G. Pelland, Paris, 2000 (Sources chrétiennes, 448).
- Hilaire de Poitiers, 2007:** *Hilaire de Poitiers. Paroles d'un pasteur*, dir. R. Favreau, Poitiers, 2007 (Trésors poitevins, 4).
- Histoire de l'abbaye Sainte-Croix, 1986:** *Histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers. Quatorze siècles de vie monastique*, Poitiers, 1986 (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4<sup>e</sup> s., t. 19, 1986-1987).
- Histoire littéraire de la France, III, 1866:** *Histoire littéraire de la France...* par des Religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, Paris, III, 1735, nouv. éd. 1866.
- Histoire littéraire de la France, XII, 1869:** *Histoire littéraire de la France...* par des Religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, Paris, III, 1735, nouv. éd. 1869.
- Histoire littéraire de la France, XXV, 1869:** *Histoire littéraire de la France*, XXV, Paris 1869.
- Historia pontificum... Engolismensium, 1957:** *Historia pontificum et comitum Engolismensium*, éd. J. Boussard, Paris, 1957 (Bibliothèque Elzévirienne, Nouvelle série, Études et documents).
- HULNET-DUPUY, *Les peintures murales romanes de Notre-Dame-la-Grande*, 1996:** HULNET-DUPUY L., *Les peintures murales romanes de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers*, thèse de doctorat, Poitiers, 1996.
- HULNET-DUPUY, «Les peintures murales», 2002:** HULNET-DUPUY L., «Les peintures murales de la partie orientale. Un chef-d'œuvre méconnu», *Notre-Dame-la-Grande*, 2002, p. 202-231.
- IMBERT, *Histoire de Thouars*, 1871:** IMBERT H., *Histoire de Thouars*, Niort, 1871.
- INGRAND-VARENNE, *Langues de bois, de pierre*, II, 2013:** INGRAND-VARENNE E., *Langues de bois, de pierre et de verre. Histoire du langage épigraphique et de son passage du latin au français - Ouest de la France, VII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles*, II, 2013, p. 114-115.
- Inscriptiones Mediæ Aevi Italiae. Veneto, 2011:** *Inscriptiones Mediæ Aevi Italiae - secc. VI-XII - Veneto*, éd. Fl. De Rubeis, Spolète, 2011.
- JAROUSSEAU, «Saint-Léger de Poitiers», 1987:** JAROUSSEAU G., «L'ancienne église paroissiale Saint-Léger de Poitiers», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 5<sup>e</sup> s., I, 1987, p. 201-208.
- JEANNEAU, «Les décors peints», 2013:** JEANNEAU F., «Les décors peints du bras sud du transept de la cathédrale Saint-Pierre», *Bulletin monumental*, 171-1, 2013, p. 53-57.
- JULLIEN, PERELMAN, *Clavis Alcuin*, 1999:** JULLIEN M.-H., PERELMAN F., *Clavis des auteurs latins du Moyen Âge. Territoire français 735-987. II. Alcuin*, Turnhout, 1999 (Corpus christianorum. Continuatio Mediaevalis. Clavis scriptorum latinorum Mediæ Aevi. Auctores Galliae 735-987).
- KAMINSKY, «The Early Career of Simon de Cramaud», 1974:** KAMINSKY H., «The Early Career of Simon de Cramaud», *Speculum*, 49, 1974, p. 499-534.
- KAMINSKY, *Simon de Cramaud*, 1983:** KAMINSKY H., *Simon de Cramaud and the Great Schism*, New Brunswick, 1983.
- KATZENELLENBOGEN, *Sculptural Programs of Chartres*, 1959:** KATZENELLENBOGEN A., *Sculptural Programs of Chartres Cathedral. Christ, Maria, Ecclesia*, Londres, 1959.
- KRAUS, *Die christlichen Inschriften der Rheinlande*, 1894:** KRAUS F.-X., *Die christlichen Inschriften der Rheinlande. II. Die christlichen Inschriften von der mitte des achten bis zur mitte des dreizehnten Jahrhunderts*, Fribourg et Leipzig, 1894.
- LABANDE, «Clément V et le Poitou», 1957:** LABANDE E.-R., «Clément V et le Poitou», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> s., 4, 1957, p. 11-33 et 83-109.
- LABANDE-MAILFERT, «Les portraits de saint Hilaire», 1969:** LABANDE-MAILFERT Y., «Les portraits de saint Hilaire à l'époque romane», *Miscellanea di studi storici per le nozze di Gianni Jacovelli e Vita Castano*, Massafra, 1969, p. 72-73.
- LABANDE-MAILFERT, «Les peintures murales», 1976:** LABANDE-MAILFERT Y., «Les peintures murales», *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers*, Poitiers, 1976.
- LABANDE-MAILFERT, «Les débuts de Sainte-Croix», 1986:** LABANDE-MAILFERT Y., «Les débuts de Sainte-Croix», *Histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers. Quatorze siècles de vie monastique*, Poitiers 1986 (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4<sup>e</sup> s., 19, années 1986-1987), p. 21-116.
- LA BOURALIÈRE, «Compte rendu», 1888:** LA BOURALIÈRE A. de, «Compte rendu et chronique», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 4, 1886-1888, p. 455.
- LA BOURALIÈRE, «L'église Saint-Hilaire-le-Grand», 1890:** LA BOURALIÈRE A. de, «L'église Saint-Hilaire-le-Grand», *Paysages et monuments du Poitou photographiés par Jules Robuchon, t. 1, Poitiers (Vienne)*, Paris, 1890, p. 80-91.
- LA BOURALIÈRE, «Guide...Congrès de Poitiers», 1903:** LA BOURALIÈRE A., «Guide archéologique du Congrès de Poitiers», *Congrès archéologique de France, 70<sup>e</sup> session, Poitiers, 1903*, Paris, 1904, p. 77-78.
- LA BOURALIÈRE, *Guide archéologique*, 1903:** LA BOURALIÈRE A. de, *Guide archéologique du Congrès de Poitiers 1903. «Saint-Porchaire»*, p. 25.
- LA CROIX, «Baptistère Saint-Jean», 1903:** LA CROIX C. de, «Étude sommaire du baptistère Saint-Jean de Poitiers», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 9, 1903, p. 527-612.
- LA CROIX, *La chapelle Saint-Sixte*, 1907:** LA CROIX C. de, *La chapelle Saint-Sixte et les cathédrales de Poitiers*, Poitiers, 1907.
- LA CROIX, LEVILLAIN, *L'autel Saint-Sixte*, 1907:** LA CROIX C. de, LEVILLAIN L., *L'autel Saint-Sixte et ses reliques dans la cathédrale de Poitiers*, Poitiers, 1907.
- LA FONTENELLE, «Le timbre de la grosse horloge», 1835:** LA FONTENELLE A.-D., «Le timbre de la grosse horloge de Poitiers fondue par un Anglais à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle», *Revue anglo-française*, 3, 1835, p. 460.
- LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, *Histoire des rois et ducs d'Aquitaine*, 1842:** LA FONTENELLE DE VAUDORÉ A.-D., *Histoire des rois et ducs d'Aquitaine et des comtes de Poitou*, Poitiers, 1842.
- LAHACHE, «Lubetta», 1967:** LAHACHE J., «Lubetta», *Bibliotheca sanctorum*, VIII, Rome, 1967.
- LANDRY-DELCROIX, *Les peintures murales de l'église Sainte-Radegonde*, 1994:** LANDRY-DELCROIX CL., *Les peintures murales de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers*, mémoire de maîtrise, Université de Poitiers, 1994.
- LANDRY-DELCROIX, «Les peintures murales du chœur de Sainte-Radegonde», 1998:** LANDRY-DELCROIX CL., «Les peintures murales du chœur de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 5<sup>e</sup> s., 12, 1998, p. 109-155.
- LANDRY-DELCROIX, *La peinture murale gothique*, 2002:** LANDRY-DELCROIX CL., *La peinture murale gothique en Poitou*, Poitiers (thèse de doctorat, dactyl.), 2002, p. 754-769, fig. 428-441.



- LANDRY-DELCROIX, «Peinture murale gothique du Poitou: les retables de Fontgouard», 2008: LANDRY-DELCROIX C., «Peinture murale gothique du Poitou: les retables par Aphonse de Fontgouard», *Revue historique du Centre-Ouest*, 7, 2008, p. 83-104.
- LANDRY-DELCROIX, *La peinture murale gothique en Poitou*, 2012: LANDRY-DELCROIX C., *La peinture murale gothique en Poitou XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Rennes, 2012.
- LANDRY-DELCROIX, «L'apport de la peinture murale», 2014: LANDRY-DELCROIX C., «L'apport de la peinture murale à l'espace intérieur: de la mise en valeur de l'architecture à la création d'un bel intérieur», *La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers. Inquiries croisées*, dir. Cl. Andraut-Schmitt, La Cécile, Geste éditions, 2014, p. 270-282.
- LARGEAULT, «Inscriptions métriques», 1884: LARGEAULT A., «Inscriptions métriques composées par Aicard à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle pour les monastères de Saint-Hilaire-le-Grand et de Nouaille», *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., VII, 1884, p. 217-283.
- LARGEAULT, «Épitaphe de Gunter», 1894 et 1895: LARGEAULT A., «Épitaphe de Gunter et d'Hugo à Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers», *Revue poitevine et saintongeaise*, 1894 et 1895.
- LARROQUE, «Le cardinal Arnaud d'Aux», 1865: LARROQUE P., «Le cardinal Arnaud d'Aux», *Revue de Gascogne*, 6, 1865, p. 83-109.
- LASTÉYRIE, «Tombeau d'une recluse», 1880: LASTÉYRIE R. de, «Tombeau d'une recluse découvert au Mans», *Revue des sociétés savantes des départements*, 7<sup>e</sup> s., I, 1880, p. 251-256.
- LASTÉYRIE, «Inscriptions de Saint-Savin», 1882: LASTÉYRIE R. de, «Inscriptions de Saint-Savin (Vienne)», *Revue des sociétés savantes des départements*, 7<sup>e</sup> s., 5, 1882, p. 240-243.
- Lateinische Hymnendichter*, 1907: *Lateinische Hymnendichter des Mittelalters*, éd. G.-M. Dreves, Leipzig, 1907 (Analecta hymnica Medii Aevi, I).
- LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 1, 1856: LE BLANT E., *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII<sup>e</sup> siècle*, I, Paris, 1856; 2, 1865; Paris, 1865.
- LE BLANT, *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes*, 1892: LE BLANT E., *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1892.
- LE BOURDELLES, «*De astronomia more christiano*», 1991: LE BOURDELLES H., «*De astronomia more christiano*», *Studi medievali*, 3<sup>e</sup> s., XXXII-1, 1991, p. 385-444.
- LE POGAM, *La sculpture à la lettre*, 2008: LE POGAM P.-Y., *La sculpture à la lettre: promenade épigraphique au département des sculptures du musée du Louvre*, Milan-Paris, 2008.
- LECLERCQ, «Poitiers», 1939: LECLERCQ J., «Poitiers», *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, XIV-1, Paris, 1939, c. 1252-1340.
- LECOINTRE-DUPONT, «Essai sur les monnaies du Poitou», 1839: LECOINTRE-DUPONT G., «Essai sur les monnaies du Poitou et sur leurs divers types», *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, année 1839, 1839, p. 263-384.
- LECOINTRE-DUPONT, «Rapport descriptif», 1839: LECOINTRE-DUPONT G., «Rapport descriptif présenté au nom de la commission chargée d'examiner la façade de l'église Notre-Dame-la-Grande de Poitiers», *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>e</sup> s., 6, 1839, p. 129-150.
- LECOINTRE-DUPONT, «Extrait du procès verbal», 1840: LECOINTRE-DUPONT G., «Extrait du procès verbal de la séance du 3 décembre 1839», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2, 1840, p. 24.
- LECOINTRE-DUPONT, «Note sur un sarcophage trouvé à Montierneuf», 1840: LECOINTRE-DUPONT G., «Note sur un sarcophage trouvé à Montierneuf et proposition pour la conservation d'une inscription de l'église de cette abbaye», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2, 1838-1840, p. 15-18.
- LECOINTRE, «Rapport...Montierneuf», 1843: LECOINTRE G., «Rapport sur la visite faite à l'église de Montierneuf», *Séances générales tenues en 1843 par la Société française pour la conservation des monuments historiques*, p. 176-180.
- LECOMTE, «Louis de Bar», 1932: LECOMTE M., «Louis de Bar», *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, VI, Paris, 1932, c. 543-545.
- LECOQ, «Un portrait de Fulbert au XII<sup>e</sup> siècle», 1876: LECOQ A., «Un portrait de Fulbert au XII<sup>e</sup> siècle», *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, VI, 1876, p. 37-40.
- LEDAIN, «Fouilles du tombeau de Pierre», 1880: LEDAIN B., «Fouilles du tombeau de Pierre, premier abbé d'Auxais», *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 3, 1880, p. 365-372.
- LEDAIN, «Catalogue du musée», 1883: LEDAIN B., «Catalogue du musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest (Galerie lapidaire)», *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 6, 1883, p. 459-547.
- LEDAIN, «Épigraphie romaine du Poitou», 1886: LEDAIN B., «Épigraphie romaine du Poitou», *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 9, 1886, p. 155.
- LEDAIN, «Notice sur Jean Chasteigner», 1887: LEDAIN B., «Notice sur Jean Chasteigner, conseiller du roi Charles VII», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 4, 1887, p. 246-251.
- LEDAIN, «Note sur l'architecte», 1895: LEDAIN B., «Note sur l'architecte et la date de la cathédrale de Poitiers», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 8, 1895, p. 80-86.
- LEDAIN, «L'ancien couvent des Augustins», 1895: LEDAIN B., «L'ancien couvent des Augustins de Poitiers», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 7, 1895, p. 179-198.
- LEDAIN, *La Gâtine historique*, 1897: LEDAIN B., *La Gâtine historique et monumentale*, Parthenay, 2<sup>e</sup> éd., 1897.
- LEDAIN, «Les maires de Poitiers», 1897: LEDAIN B., «Les maires de Poitiers», *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 20, année 1897, p. 219-774.
- LEFÈVRE-PONTAIS, «Saint-Hilaire de Poitiers», 1903: LEFÈVRE-PONTAIS E., «Saint-Hilaire de Poitiers», *Congrès archéologique de France, 70<sup>e</sup> session, Poitiers, 1903*, p. 361-405.
- LEFÈVRE-PONTAIS, «Teudon et Rogerius à la cathédrale de Chartres», 1907: LEFÈVRE-PONTAIS E., «Teudon et Rogerius à la cathédrale de Chartres», *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 51, 1907, p. 170-173.
- LEHMANN, «Eine Sammlung mittellateinischen Gedichte», 1961: LEHMANN P., «Eine Sammlung mittellateinischen Gedichte aus dem Ende des 12. Jahrhunderts», *Erforschung des Mittelalters*, bd. IV, Stuttgart, 1961, p. 283-316.
- LEHOUX, *Jean de France, duc de Berri, I*, 1966: LEHOUX F., *Jean de France, duc de Berri. Sa vie, son action politique 1340-1416*, I, Paris, 1966.
- LEMAÎTRE, «Jean de La Trémoille», 2010: LEMAÎTRE N., «Jean de La Trémoille», *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, 30, Paris, 2010, c. 930-932.
- LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits*, IV, 1934: LEROQUAIS V., *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, IV, Paris, 1934.
- LESAGE, «Agnus Dei», 1948: LESAGE R., «Agnus Dei», *Catholicisme*, I, Paris, 1948, c. 224-225.
- The Letters and Poems of Fulbert of Chartres*, 1976: *The Letters and Poems of Fulbert of Chartres*, éd. F. Behrends, Oxford, 1976.
- LIVESQUE, «Inscriptions de la ville de Saint-Maixent», 1891: LIVESQUE L., «Inscriptions de la ville de Saint-Maixent du X<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle», *Mémoire de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, 3<sup>e</sup> s., t. VIII, 1891, p. 238.
- L'HERMITE-LECLERCQ, «Le reclus», 1988: L'HERMITE-LECLERCQ P., «Le reclus dans la ville au bas Moyen Âge», *Journal des savants*, 1988, p. 219-262.
- LEVILLAIN, «L'archichapelain Ebroïn», 1923: LEVILLAIN E., «L'archichapelain Ebroïn, évêque de Poitiers», *Le Moyen Âge*, 2<sup>e</sup> s., XXV, 1923, p. 117-222.
- h) LIMOUZIN-LAMOTHE, «Ebroïn», 1970: LIMOUZIN-LAMOTHE R., «Ebroïn», *Dictionnaire de biographie française*, XII, Paris, 1970, c. 1104.
- LITTE, *The parlement of Poitiers*, 1984: LITTE R.-G., *The parlement of Poitiers, War, Government and Politics in France 1418-1436*, Londres, 1984.
- L.M., «Guérin de Friaize», s.d.: L.M., «Guérin de Friaize, vidame de Chartres», *Dalles tumulaires et pierres tombales du département d'Eure-et-Loir*, 10<sup>e</sup> livraison, Chartres, s.d.



- LOMBARD-JOURDAN, « Les mesures-étalons », 1979: LOMBARD-JOURDAN A., « Les mesures-étalons à l'abbaye de Saint-Denis », *Bulletin monumental*, 137, 1979, p. 141-154.
- LONGER, « Documents... extraits des Archives nationales », 1911: LONGER S., « Documents concernant les principaux établissements de charité des Deux-Sèvres extraits des Archives nationales », *Mémoires de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 7<sup>e</sup> année, 1911, p. 217-351.
- LONGUEMAR, « Notice sur les fresques découvertes », 1853: LONGUEMAR A. de, « Notice sur les fresques découvertes au mois de décembre 1852 dans l'église Notre-Dame-la-Grande », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 7, 1853, p. 14-16.
- LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856: LONGUEMAR A. de, *Essai historique sur l'église collégiale de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers*, Poitiers, 1857 (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, année 1856).
- LONGUEMAR, « Lettre à M. de Caumont sur les fresques », 1858: LONGUEMAR A. de, « Lettre à M. de Caumont sur les fresques de Saint-Jean et de Saint-Hilaire à Poitiers », *Bulletin monumental*, XXIV, 1858, p. 218-226.
- LONGUEMAR, « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863: LONGUEMAR A. de, « Épigraphie du Haut-Poitou », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 28, 1863, p. 43-399, 6 pl. h.-t.
- LONGUEMAR, « Note sur une inscription », 1865: LONGUEMAR A. de, « Note sur une inscription signalée par M. Parenteau », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>er</sup> s., 11, 1865-1867, p. 175-180.
- LONGUEMAR, « Rapport sur l'exposition », 1869: LONGUEMAR A. de, « Rapport sur l'exposition archéologique de Poitiers de 1869 », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>er</sup> s., 34, 1969, p. 43-127.
- LONGUEMAR, « Note sur les fresques récemment découvertes », 1873: LONGUEMAR A. de, « Note sur les fresques récemment découvertes dans l'église de Saint-Hilaire », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>er</sup> s., 13, 1873, p. 375-382.
- LONGUEMAR, « L'église de Dissais », 1879: LONGUEMAR A. de, « L'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Dissais », *La semaine liturgique du diocèse de Poitiers*, 16<sup>e</sup> année, 1879, p. 697-699.
- LONGUEMAR, *Une famille d'auteurs*, 1902: LONGUEMAR P. de, *Une famille d'auteurs aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Les Sainte-Marthe*, Paris, 1902.
- MAILLARD, *Les sculptures de la cathédrale*, 1921: MAILLARD E., *Les sculptures de la cathédrale de Poitiers*, Poitiers, 1921.
- MÂLE, *L'art religieux du XII<sup>e</sup> siècle*, 1922: MÂLE, *L'art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, 1922.
- MANGENOT, « *Agnus Dei* », 1903: MANGENOT E., « *Agnus Dei* », *Dictionnaire de théologie catholique*, I, Paris, 1903, col. 605-613.
- MARCHEGAY, « Chartes poitevines...Saint-Florent de Saumur », 1873: MARCHEGAY P., « Chartes poitevines de l'abbaye Saint-Florent de Saumur de 832 à 1160 environ », *Archives historiques du Poitou*, II, 1873, p. 1-148.
- MARLOT, *Histoire de... Reims*, IV, 1846: MARLOT G., *Histoire de la ville, cité et université de Reims métropolitaine de la Gaule Belgique*, IV, Reims, 1846 (1<sup>re</sup> édition, 1679).
- MARTÈNE, DURAND, *Thesaurus novus*, I, 1717: MARTÈNE E., DURAND U., *Thesaurus novus anecdotorum*, I, Paris, 1717.
- MAUDUIT, *Catalogue*, 1854: MAUDUIT, *Catalogue du Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, Poitiers, 1854.
- MC GINN, « *Teste David cum Sibylla* », 1985: MC GINN B., « *Teste David cum Sibylla*. The Significance of the Sibylline Tradition in the Middle Ages », *Women of the Medieval World. Essays in honor of John H. Mundy*, éd. J. Kirshner et S. Wemple, Oxford New York, 1985, p. 7-35.
- Memoria*, éd. SCHMID et WOLLASCH, 1984: *Memoria. Der geschichtliche Zeugniswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter*, éd. Schmid et Wollasch, Munich, 1984.
- MÉNARD, *Catalogue explicatif*, 1854: MÉNARD J.-A., *Catalogue explicatif du Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, Poitiers, 1854.
- MÉNARD, « Compte rendu », 1871: MÉNARD J.-A., « Compte rendu et chronique », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>er</sup> s., 13, 1871, p. 69.
- MERINDOL, « Deux scènes de la vie de saint Martin », 1985: MERINDOL C. de, « Deux scènes de la vie de saint Martin. La porte d'Amiens et l'Apparition du Christ, à propos des peintures murales récemment découvertes en l'église Saint-Hilaire de Poitiers », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1985, p. 215-223.
- MESNIL DU BUISSON, « Une inscription carolingienne de Cambre », 1965: MESNIL DU BUISSON R., « Une inscription carolingienne de Cambre (Orne) », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1965, p. 30-31.
- MICHAUD, « Un chanoine », 1972: MICHAUD J., « Un chanoine de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers: Pierre Seguin, évêque d'Orense (Galice), d'après une inscription du 29 août 1162 », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1972 (Paris, 1979), p. 95-104.
- MICHAUD, « À propos d'une récente découverte à Sainte-Même », 1978: MICHAUD J., « À propos d'une récente découverte à Sainte-Même », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> s., 14, 1978, p. 630-631.
- MICKEY, « Recontextualizing the context: the Dispute capital », 2008: MICKEY A., « Recontextualizing the context: the Dispute capital from Saint-Hilaire in Poitiers and Storytelling in the Poitou, around the time of the Peace of God movement », *Gesta*, 47-4, 2008, p. 51-66.
- MILLIN, *Antiquités nationales*, IV, 1790: MILLIN A.-L., *Antiquités nationales ou recueil de monuments pour servir à l'histoire générale et particulière de l'empire français, tels que tombeaux, inscriptions, statues, vitraux, fresques etc. tirés des abbayes, monastères, châteaux et autres lieux devenus domaines nationaux*, Paris, IV, 1790.
- MOISSAC, « Inventaire... année 1911 », 1912: MOISSAC M. de, « Inventaire des objets offerts ou acquis pour le Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest pendant l'année 1911 », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3<sup>e</sup> s., 2, 1912, p. 509-512.
- MOLLAT, « Arnaud d'Aux », 1930: MOLLAT G., « Arnaud d'Aux », *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, IV, Paris, 1930, c. 420-421.
- MONTESQUIOU-FEZENSAC, « L'arc d'Eginhard », 1956: MONTESQUIOU-FEZENSAC B. de, « L'arc d'Eginhard », *Cahiers archéologiques*, VIII, 1956, p. 170.
- MOREMBERT, « Gautier de Bruges », 1982: MOREMBERT T. de, « Gautier de Bruges », *Dictionnaire de biographie française*, XV, Paris, 1982, c. 849-850.
- MOREMBERT, « Gautier de Bruges », 1984: MOREMBERT T. de, « Gautier de Bruges », *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, XX, Paris, 1984, c. 79-80.
- MORLET, *Les noms de personne*, I, 1971: MORLET M.-T., *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. I. Les noms du germanique continental et les créations gallo-germaniques*, Paris, 1971.
- MOULINIER, « Les médecins en Poitou », 2001: MOULINIER L., « Les médecins en Poitou à la fin du Moyen Âge XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 5<sup>e</sup> s., 15, 2001, p. 211-235.
- MOULINIER-BROGI, « Les médecins dans le Centre-Ouest », 2001: MOULINIER-BROGI L., « Les médecins dans le Centre-Ouest au Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Scrivere il Medioevo: lo spazio, la sanità, il cibo, un libro dedicato ad Odile Redon*, dir. B. Lavajoux et L. Moulinier-Brogi, Rome, 2001.
- Moyen Âge entre ordre et désordre*, 2004: *Moyen Âge entre ordre et désordre*, Paris, Réunion des musées nationaux, catalogue, 2004.
- MÜNTZ, « Les arts », 1891: MÜNTZ E., « Les arts à la cour des papes du XIV<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'art chrétien*, 4<sup>e</sup> s., 2, 1891, p. 198.
- MUSSAT, *Le style gothique de l'Ouest de la France*, 1963: MUSSAT A., *Le style gothique de l'Ouest de la France (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1963.
- Le Mystère d'Adam*, 1963: *Le Mystère d'Adam (Ordo representationis Ade)*, éd. P. Aebischer, Genève et Paris, 1962 (Textes littéraires français, 99).
- NEUVILLE, *Le parlement royal à Poitiers*, 1878: NEUVILLE D., *Le parlement royal à Poitiers*, Paris, 1878 (extr. de la *Revue historique*, VI, 1878).
- NIESTERS-WEISBECKER, « Grabsteine », 1983: NIESTERS-WEISBECKER A., « Grabsteine des 7-11. Jahrhunderts am Niederrhein », *Bonner Jahrbücher des rheinischen Landesmuseum in Bonn*, 183, 1983, p. 274-293.



- Notre-Dame-la-Grande*, 1995: *Notre-Dame-la-Grande*, dir. R. Favreau, M.-Th. Camus, Et. Jeanneau, Poitiers, 1995.
- Notre-Dame-la-Grande*, 2002: *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. Travaux romains*, dir. M.-Th. Camus et de C. Andraud-Schmitt, Paris, 2002.
- OENLE, «Ebroin», 1986: OENLE O.G. «Ebroin», *Lexikon der Mittelalters*, III, Munich et Zurich, 1986, p. 1533.
- OENLE, «Bischof Ebroin von Poitiers» 1969: OENLE O.G. «Bischof Ebroin von Poitiers und seine Verwandten», *Lebmittezeitliche Studien*, 3, 1969, p. 138-210.
- Opera Quodvultdeo Carthaginensi episcopo tributa*, 1976: *Opera Quodvultdeo Carthaginensi episcopo tributa*, éd. R. Braun, Turnhout, 1976 (Corpus Christianorum. Series Latina LX).
- ORIEUILLI, «Notes manuscrites», 1841-1843: ORIEUILLI, «Notes manuscrites pour servir à l'histoire des ducs d'Aquitaine et comtes de Poitiers», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>re</sup> s., 3, 1841-1843, p. 344.
- OITE, *Handbuch der kirchlichen kunst*, 1868: OITE H., *Handbuch der kirchlichen kunst. Archäologie des deutschen Mittelalters*, 4<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1868.
- OURSEL, *Haut-Poitou roman*, 1975: OURSEL R., *Haut-Poitou roman*, La Pierre-qui-Vire, 1975 (Zodiaque, La nuit des temps, 42).
- Pauli Historia Langobardorum*, 1878: *Pauli Historia Langobardorum*, éd. L. Bethmann et G. Waitz, Hanovre, 1878 (Monumenta Germaniae Historica. Scriptores rerum Langobardicarum et Italicarum, saec. VI-VIII), p. 7-187.
- Paysages et monuments du Poitou*, I, 1890: *Paysages et monuments du Poitou photographiés par Jules Robuchon, t. I, Poitiers - Vienne*, Paris, 1890.
- PERROI, «Les vitraux de la cathédrale de Poitiers», 2006: PERROI E., «Les vitraux de la cathédrale de Poitiers», *La cathédrale de Poitiers*, Cognac, 2006, p. 113-120.
- PILOTELLE, «Le gros horloge de Poitiers», 1845: PILOTELLE P.-E., «Le gros horloge de Poitiers», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4, 1845, p. 221-238.
- The Play of Adam*, 1976: *The Play of Adam. Ordo representationis Ade*, éd. C.-J. Odenkirchen, Leyde, 1976.
- Poetae latini aevi carolini*, I, 1881: *Poetae latini aevi carolini*, éd. E. Duemmler, I, Berlin, 1881 (Monumenta Germaniae Historica. Poetarum latinorum Medii aevi, I): II, 1884.
- Poetae latini aevi carolini*, V, 1937-1939: *Die lateinischen Dichter des deutschen Mittelalters. V. Die Ottonenzeit*, éd. K. Strecker, N. Fickermann, G. Silagi, B. Bischoff, 1937-1939 (Monumenta Germaniae Historica. Poetae latini aevi carolini, VI).
- Poitiers, de Jean de Berry à Charles VII*, 1, 2014: *Poitiers, de Jean de Berry à Charles VII. Registres de délibérations du corps de ville n° 1, 2 et 3 (1412-1448)*, 1, éd. R. Favreau, Poitiers, 2014 (Archives historiques du Poitou, LXVI).
- Poitiers de Charles VII à Louis XI*, 2, 2014: *Poitiers de Charles VII à Louis XI. Registres de délibérations du corps de ville n° 4 et 5 (début 1449-1466)*, 2, éd. R. Favreau, Poitiers, 2014 (Archives historiques du Poitou, LXVII).
- Poitiers sous le règne de Louis XI de 1466 à 1471*, 3, 2015: *Poitiers sous le règne de Louis XI de 1466 à 1471. Registres de délibérations du corps de ville n° 5 (mi et n° 6)*, éd. R. Favreau, Poitiers, 2015 (Archives historiques du Poitou, LXVIII).
- Poitiers sous le règne de Louis XI de 1471 à 1482*, 4, 2015: *Poitiers sous le règne de Louis XI de 1471 à 1482. Registres de délibérations du corps de ville n° 7*, éd. R. Favreau, Poitiers, 2015 (Archives historiques du Poitou, LXIX).
- Poitiers. Saint-Jean-de-Montierneuf*, 1996: *Poitiers. Saint-Jean-de-Montierneuf*, dir. R. Favreau, Poitiers, 1996.
- POS, «L'apparition des chanoines réguliers en Poitou», 1975: POS G., «L'apparition des chanoines réguliers en Poitou. Saint-Nicolas de Poitiers», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>re</sup> s., 13, 1975, p. 55-70.
- PONCEL, «Promouvoir la diplomatie», 2010: PONCEL O., «Promouvoir la diplomatie à l'époque de Louis XIII: les exigences de Jean Besly», *Dom Jean Mabillon, figure majeure de l'Europe des lettres*, éd. J. Teclant, A. Vauchez, D.-O. Hurel, Paris, 2010, p. 497-515.
- Le Pontifical romano-germanique*, 1963: *Le Pontifical romano-germanique du 9<sup>e</sup> siècle*, Le testé, II, éd. C. Vogel et R. Elze, Cité du Vatican, 1963 («Studi e testi», 277).
- PROUST, «La frise de l'Incarnation», 2002: PROUST E., «La frise de l'Incarnation», *Notre-Dame-la-Grande*, 2002, p. 249-272.
- PRYSMICKI, «Une maison du XIII<sup>e</sup> siècle», 2000: PRYSMICKI E., «Une maison du XIII<sup>e</sup> siècle à Poitiers», *Bulletin monumental*, 158-II, 2000, p. 155-159.
- RAMÉ, «Observations sur le vitrail de la Crucifixion», 1885: RAMÉ A., «Observations sur le vitrail de la Crucifixion à la cathédrale de Poitiers», *Bulletin monumental*, 51, 1885, p. 367-378.
- Recueil des actes de Charles II le Chauve*, 1955: *Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France*, éd. A. Giry, M. Prou, G. Tessier, II, Paris, 1955.
- Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, 1903: *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, éd. A. Bruel, V, Paris, 1903.
- Recueil de documents... Poitiers, I*, 1923: *Recueil de documents concernant la commune et la ville de Poitiers. I: de 1063 à 1327*, éd. E. Audouin, Poitiers, 1923 (Archives historiques du Poitou, XLIV).
- Recueil de documents... Poitiers, II*, 1928: *Recueil de documents concernant la commune et la ville de Poitiers. II: de 1328 à 1380*, éd. E. Audouin, Poitiers, 1928 (Archives historiques du Poitou, XLVI).
- Recueil des documents concernant le Poitou*, 1883: *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France. II (1334-1348)*, éd. P. Guérin, Poitiers, 1883 (Archives historiques du Poitou, XIII).
- Recueil des documents concernant le Poitou*, 1886: *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France. III (1348-1369)*, éd. P. Guérin, Poitiers, 1886 (Archives historiques du Poitou, XVII).
- Recueil des documents concernant le Poitou*, 1904: *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France. IX (1447-1456)*, éd. P. Guérin, Poitiers, 1904 (Archives historiques du Poitou, XXXII).
- Recueil des historiens*, X, 1874: *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, X, Paris, 1874.
- Recueil des historiens*, XIV, 1877: *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, XIV, Paris, 1877.
- Recueil... Montierneuf de Poitiers*, 1973: *Recueil des documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers (1076-1319)*, éd. Fr. Villard, Poitiers, 1973 (Archives historiques du Poitou, LIX).
- Recueil des rouleaux des morts*, 1, 2005: *Recueil des rouleaux des morts: VIII<sup>e</sup> siècle-vers 1536. I: VIII<sup>e</sup> siècle-1180*, éd. J. Dufour, Paris, 2005 (Recueil des historiens de la France publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Obituaires, série in-4<sup>o</sup>, VIII).
- RÉDET, «Extrait des comptes de dépenses», 1840: RÉDET L., «Extrait des comptes de dépenses de la ville de Poitiers aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles», *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 7, 1840, p. 409-421.
- RÉDET, «Rapport... Saint-Cyprien», 1842: RÉDET L., «Rapport sur le classement des titres de l'abbaye de Saint-Cyprien», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>re</sup> s., 3, 1842, p. 241-264.
- RÉDET, *Inventaire des archives... de Poitiers*, 1884: RÉDET L., *Inventaire des archives de la ville de Poitiers, partie antérieure à 1790, dressé en 1842*, Poitiers, 1884 (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2<sup>e</sup> s., 5, année 1882).
- RÉDET, «Deux inscriptions lapidaires de la Vienne», 1844-1845: RÉDET L., «Deux inscriptions lapidaires de la Vienne», *Bulletin archéologique publié par le Comité historique des arts et monuments*, t. III, 1844-1845, p. 119-121.
- RHEIN, «Troisième excursion», 1910: RHEIN A., «Troisième excursion: Thouars, Saint-Jouin-de-Marnes, Airvault», *Congrès archéologique de France*, 77<sup>e</sup> session, Angers-Saumur, 1910, t. I, Paris, 1911, p. 119-129.
- RHEIN, «Poitiers», 1912: RHEIN A., «Poitiers», *Congrès archéologique de France*, 79<sup>e</sup> session, Angoulême, 1912, t. I, p. 240-246.
- RHEIN, «Saint-Porchaire», 1912: RHEIN A., «Saint-Porchaire», *Congrès archéologique de France*, 79<sup>e</sup> session, Angoulême, 1912, t. I, p. 240-246.
- RICHARD, «L'inscription des Chaillé», 1887: RICHARD A., «L'inscription des Chaillé aux Cordeliers de Poitiers», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 4, 1887, p. 295-299.



- RICHARD, « Les armoiries de l'université », 1897 :** RICHARD A., « Les armoiries de l'université de Poitiers ». *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 7, 1897, p. 518-536.
- RICHARD, « Une inscription lapidaire du XI<sup>e</sup> siècle », 1902 :** RICHARD A., « Une inscription lapidaire du XI<sup>e</sup> siècle, don de l'abbé Giraud ». *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., 9, 1902, p. 470-471.
- RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou*, 1903 :** RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou 778-1204*, Paris, 1903, 2 vol.
- RICG, I, 1975 :** *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne*, I. Première Belgique, par N. Gauthier, Paris, 1975 ; III, 1997 ; III. Aquitaine première, par F. Prevôt, Paris, 1997 ; XV-1, 1985 : *Viennoise du Nord*, par F. Descombes, Paris, 1985.
- RIOU, *Collégiale Notre-Dame-la-Grande*, 1995 :** RIOU Y.-J., *Collégiale Notre-Dame-la-Grande*, Poitiers, 1995 (Itinéraires du patrimoine, 85).
- RIVIÈRE, « Inscriptions et devises horaires », 1884 :** RIVIÈRE baron de, « Inscriptions et devises horaires », *Bulletin monumental*, 50, 1884, p. 426-446.
- ROBLOT-DELONDRE, « Saint-Loup-de-Naud », 1913 :** ROBLOT-DELONDRE L., « Saint-Loup-de-Naud », *Fondation Eugène Piot. Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XXI, 1913, p. 111-144, 4 pl., fig.
- La Rochelle au fil des ans avec Nicolas Baudouin*, I, 2007 ; II, 2008 :** *La Rochelle au fil des ans avec Nicolas Baudouin*, I. VIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, éd. R. Favreau, Saintes, 2007 (Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, LX) ; II. XV<sup>e</sup> siècle, éd. M. Tranchant, Saintes, 2008 (id., LXI).
- ROSSI, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, 1888 :** ROSSI J.-B., *Inscriptiones christianæ urbis Romæ septimo sæculo antiquiores*, II-1, Rome, 1888.
- ROHAULT DE FLEURY, *La messe*, 1883 :** ROHAULT DE FLEURY, *La messe. Étude archéologique sur ses monuments*, I, Paris, 1883.
- ROTH, « The Epitaph of Jacques Legrand », 1957 :** ROTH F., « The Epitaph of Jacques Legrand », *Augustiniana*, 7, 1957, p. 485-492.
- RYCKEBUSCH, *Fasti... V. Diocèse d'Agen*, 2001 :** RYCKEBUSCH F., *Fasti ecclesiæ gallicanæ. Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500*, X. Diocèse d'Agen, Turnhout, 2008.
- SAINTE-MARTHE, *Historia ecclesiastica*, 1646 :** SAINTE-MARTHE, *Pictaviensis comitatus historia ecclesiastica*, 1646 (Poitiers, Médiathèque, ms. 380 (215)).
- SALVINI, « Les évêques de Poitiers sur les fresques de Saint-Hilaire », 1961 :** SALVINI J., « Les évêques de Poitiers sur les fresques de Saint-Hilaire », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> s., 6, 1961, p. 249-254.
- Die Sammlung des Baron von Hüpsch*, 1964 :** *Die Sammlung des Baron von Hüpsch. Ein Köhner Kunstkabinett um 1800. Ausstellung des Hessischen Landesmuseum*, Cologne et Darmstadt, 1964.
- SCHUMANN, *Lateinische Hexameter-Lexikon*, 3, 1981 :** SCHUMANN O., *Lateinische Hexameter-Lexikon, dichterisches Formelgut von Ennius bis zum Archipoeta*, Munich, 6 vol., 1979-1983 (Monumenta Germanie Historica, Hilfsmittel, 4).
- SEPET, « Les prophètes du Christ », 1867, 1868, 1877 :** SEPET M., « Les prophètes du Christ. Étude sur les origines du théâtre au Moyen Âge », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 28, 1867, p. 1-27, 211-264 ; 29, 1868, p. 105-139, 261-293 ; 38, 1877, p. 397-443.
- SERBAT, « Inscriptions funéraires de recluses à l'abbaye de Saint-Amand (Nord) », 1912 :** SERBAT L., « Inscriptions funéraires de recluses à l'abbaye de Saint-Amand (Nord) », *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 8<sup>e</sup> s., I, 1912, p. 193-224.
- SILVAGNI, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, n.s., I, 1922 :** SILVAGNI A., *Inscriptiones christianæ urbis Romæ septimo sæculo antiquiores*, n.s., I, 1922 (Pontificum Institutum Archaeologiae christianæ).
- SIMON-HIERNARD, « Le chapiteau de "la Dispute" », 2011 :** SIMON-HIERNARD D., « Le chapiteau de "la Dispute" : un vestige des piliers de justice du bourg Saint-Hilaire de Poitiers », *L'âge roman*, 2011, p. 159-163.
- Une société de pierre*, 2009 :** *Une société de pierre : les épitaphes carolingiennes de Melle, catalogue de l'exposition 2009-2010*, Melle, 2009.
- SULPICE SEVÈRE, *Vie de saint Martin*, 1967 :** SULPICE SEVÈRE, *Vie de saint Martin*, I, éd., trad., commentaire de J. Fontaine, Paris, 1967 (Sources chrétiennes, 133).
- TARDIF, *Monuments historiques*, 1866 :** TARDIF J., *Monuments historiques*, Paris 1866 (Archives de l'Empire, Inventaire et documents).
- TESSIER, *Diplomatique royale*, 1962 :** TESSIER G., *Diplomatique royale française*, Paris, 1962.
- TENIER, *Manuel d'épigraphie*, 1852 :** TENIER, *Manuel d'épigraphie suivi du recueil des inscriptions du Limousin*, Poitiers, 1852 (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, année 1850).
- TENIER, « Essai... émailleurs de Limoges », 1859 :** TENIER, « Essai historique et descriptif sur les argentiers et émailleurs de Limoges », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>er</sup> s., 9, 1859, p. 77-347 et 467-478.
- THIBAudeau, *Abrégé de l'histoire du Poitou*, 1782-1786 :** THIBAUDEAU A.R.H., *Abrégé de l'histoire du Poitou*, 6 vol., Paris, 1782-1786.
- THIBAudeau aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836 :** THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou, son histoire et ses monuments*, II. Ville de Poitiers. Monuments religieux, Poitiers, 1836 (Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers, ms. 586, dossier II).
- THIBOUT, « Les peintures murales gothiques », 1955 :** THIBOUT M., « Les peintures murales gothiques de l'abside orientale du baptistère Saint-Jean à Poitiers », *La revue des arts*, 1955, n<sup>o</sup> 2, p. 96.
- THIBOUT, « Les peintures du baptistère Saint-Jean », 1973 :** THIBOUT M., « Les peintures du baptistère Saint-Jean de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> s., 13, 1973, p. 35-46.
- THURSTON, « The Alphabet and the Consecration of Churches », 1910 :** THURSTON H., « The Alphabet and the Consecration of Churches », *The Month*, 115, n<sup>o</sup> 547, 1910, p. 621-631.
- Torcello*, 1978 :** *Museo di Torcello*, Venise, 1978.
- TREFFORT, « La mémoire d'un duc », 2004 :** TREFFORT C., « La mémoire d'un duc dans un écrin de pierre : le tombeau de Guy Geoffroy à Saint-Jean-de-Montierneuf », *Cahiers de civilisation médiévale*, 47, 2004, p. 249-270.
- TREFFORT, « La place d'Alcuin dans la rédaction épigraphique carolingienne », 2004 :** TREFFORT C., « La place d'Alcuin dans la rédaction épigraphique carolingienne », *Alcuin, de York à Tours. Écriture, pouvoir et réseaux dans l'Europe du haut Moyen Âge*, dir. Ph. Depreux et B. Judic, Rennes-Tours, 2004, p. 355-369.
- TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, 2007 :** TREFFORT C., *Mémoires carolingiennes. L'épithaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique milieu VIII<sup>e</sup>-début X<sup>e</sup> siècle*, Rennes, 2007 (Collection « Histoire », dir. H. Martin et J. Sainclivier).
- TREFFORT, *Paroles inscrites*, 2008 :** TREFFORT C., *Paroles inscrites. À la découverte des sources épigraphiques latines du Moyen Âge VIII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles*, Rosny-sous-Bois, 2008.
- TREFFORT, « Un témoin de la vie politique à Angers », 2010 :** TREFFORT C., « Un témoin de la vie politique à Angers : l'épithaphe sur ardoise de l'abbé Ato († 835) », *Le Haut Moyen Âge en Anjou*, dir. D. Prigent, N. Tonnerre, Rennes, 2010, p. 217-228.
- TREFFORT, « *Opus litterarum* », 2010 :** TREFFORT C., « *Opus litterarum*. L'inscription alphabétique et le rite de la consécration de l'église (IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 53, 2010, p. 153-180.
- TREFFORT, « A.D.A.M. à la clé », 2014 :** TREFFORT C., « A.D.A.M. à la clé », *La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers. Enquêtes croisées*, dir. Cl. Andraut-Schmitt, La Crèche, Geste éditions, 2014, p. 103-106.
- TREFFORT, *CIFM Hors-Série I* :** TREFFORT C., *Corpus des inscriptions de la France médiévale. Hors-Série*, I, à paraître.
- VALLET DE VIRVILLE, « Recherches historiques sur Agnès Sorel », 1849 :** VALLET DE VIRVILLE A., « Recherches historiques sur Agnès Sorel », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 3<sup>e</sup> s., I, 1849, p. 488-489, « Notes biographiques sur Robert Poitevin ».
- VALLIÈRE, *Le chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand*, 2001 :** VALLIÈRE L., *Le chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers au Moyen Âge. Une collégiale poitevine entre 1240 et 1440*, Poitiers, thèse de doctorat, dactylographiée, 2001.
- VALLIÈRE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008 :** VALLIÈRE L., *Fasti ecclesiæ gallicanæ. Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500*, X. Diocèse de Poitiers, Turnhout, 2008.



- VAN ELSWIJK, *Gilbert Porreta*, 1966: VAN ELSWIJK H.C., *Gilbert Porreta. Sa vie, sa pensée, son œuvre*, Louvain, 1966 (Spicilegium sacrum Lovaniense, fasc. 33).
- VERNET, «Le lieu de sépulture de Raoul Ardent», 1979: VERNET A., «Le lieu de sépulture de Raoul Ardent», *Revue des études romanes et de l'Occident de la Marche*, t. 6, 1979, p. 40-41.
- Vetus Italica*, I, 1743: *Italonum sacrorum antiqua versio*, scilicet *Vetus Italica*, éd. dom P. Sabatier, T. Reims, 1743.
- Vies des saints, Janvier*, 1935: *Vies des saints et des bienheureux*, par Baudot, Chaussin, *Janvier*, Paris, 1935.
- VILLARD, «Jean de La Tremoille», 1969: VILLARD F., «Jean de La Tremoille administrateur du diocèse de Poitiers (1505-1507)», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4 (s. 10), 1969, p. 205-218.
- VILLARD, «La fondation... de Montierneuf», 1996: VILLARD F., «La fondation de l'abbaye Saint-Jean dite Montierneuf», *Poitiers, Saint-Jean-de-Montierneuf*, dir. R. FAUREL, Poitiers, 1996, p. 9-23.
- «*Vita sancti Filiberti*», 1905: «*Vita sancti Filiberti*», dans *Monuments de l'histoire des abbayes de saint Philbert*, éd. R. Poaparçin, Paris, 1905.
- VIVES, *Inscripciones cristianas de la España*, 1969: VIVES J., *Inscripciones cristianas de la España romana y visigoda*, 2<sup>e</sup> éd., Barcelone, 1969 (Biblioteca histórica de la biblioteca Balmes, ser. 2, vol. 18, Monumenta Hispaniae sacra, ser. patristica, vol. 2).
- Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, I, 1717-1718: *Voyage de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, dom Martene et dom Durand, T. Paris, 1717.
- VOYER, *Faire le ciel sur la terre*, 2007: VOYER C., *Faire le ciel sur la terre. Les monuments romans et préromans de la Saint-Hilaire de Saint-Léger-aux-Bois* (Allier), Lumbourg, 2007 (Cahiers de sources médiévales, 14).
- WALTHER, *Initia carminum*, I-I, 1959: WALTHER H., *Initia carminum aevi medii et posterioris latinorum*, I, Göttingen, 1959.
- WALTHER, *Carmina Medii Aevi posterioris latina*, II 2, 1964: WALTHER H., *Carmina Medii Aevi posterioris latina II 2. Proverbia sententiae latinitatis Medii Aevi*, Göttingen, 1964.
- WILLIAMSON, «The Flamboyant Portal of Saint-Hilaire» 2001: WILLIAMSON P., «The Flamboyant Portal of Saint-Hilaire at Poitiers», *The Sculptural Journal*, V, 2001, p. 1-6.
- WULF, *Die Inschriften der Stadt Hildesheim*, 2003: WULF C., *Die Inschriften der Stadt Hildesheim*, Wiesbaden, 2003 (Die deutschen Inschriften, 58).
- Zwiefalten*, 1987: *Die romanischen Handschriften der Württembergischen Landesbibliothek Stuttgart. I. Provenienz: Zwiefalten*, par S. von Bormig-Schulten, Stuttgart, 1987.
- YOUNG, *The Drama of Medieval Church*, II, 1931: YOUNG K., *The Drama of Medieval Church*, II, Oxford, 1931 (reimprimé 1951).

# I. ÉGLISES

## 1-29. Cathédrale Saint-Pierre

Un grand incendie détruisit en 1018 une grande partie de la cité. La cathédrale fut alors reconstruite ou restaurée, agrandie et embellie, et l'évêque Isembert en fit la dédicace le 7 octobre 1024 ou plutôt 1025. On commença à la reconstruire entièrement au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, à partir du chevet droit. Sanctuaire et déambulatoire, ainsi que transept sont construits et voûtés fin du XII<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> siècle. On pourra suivre le détail de quatre campagnes de vers 1150 à vers 1195-vers 1215 dans l'étude d'Yves Blomme sur « La construction de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers » parue en 1995. On travaille ensuite à la nef et à une grande toiture et le chantier est pratiquement achevé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Une synthèse a été publiée en 2006, en un travail collectif, sur *La cathédrale de Poitiers*, et un important travail d'« enquêtes croisées » est paru en 2013, sous la direction de Claude Andrault-Schmitt, avec le titre *La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers*.

À la clé de voûte au centre de la dernière travée orientale est gravée une date, qui, dans la lecture la plus probable, serait 1167. Une autre clé de voûte fournit soit la date d'un maître d'œuvre, Adam, soit une exégèse très savante à partir de chaque lettre. Les autres inscriptions des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles identifient personnages et scènes dans les vitraux, les modillons, les clés de voûte, et surtout dans les exceptionnelles peintures murales découvertes dans le bras sud du transept. On a ensuite des épitaphes d'évêques, notamment de Simon de Cramaud. Un vitrail de la nef nous donne, au XV<sup>e</sup> siècle un nom, sans doute de maître-vitrier. Des inscriptions se devinent au pilier nord-ouest du carré du transept. Peut-être arrivera-t-on à les mettre à jour. De toute façon d'autres inscriptions seront prochainement dégagées aux peintures murales du carré du transept. Le dossier épigraphique de la cathédrale n'est pas clos.

## 1. Cathédrale Saint-Pierre Épitaphe de l'archidiacre Raoul (vers 1086).

Inscription funéraire.

Peut-être cette inscription, due au poète Baudri de Bourgueil, n'a-t-elle jamais été gravée.

Datation : vers 1086, date après laquelle on ne trouve plus mentionné cet archidiacre.

D'après l'édition du texte proposée par J.-Y. Tilliette.

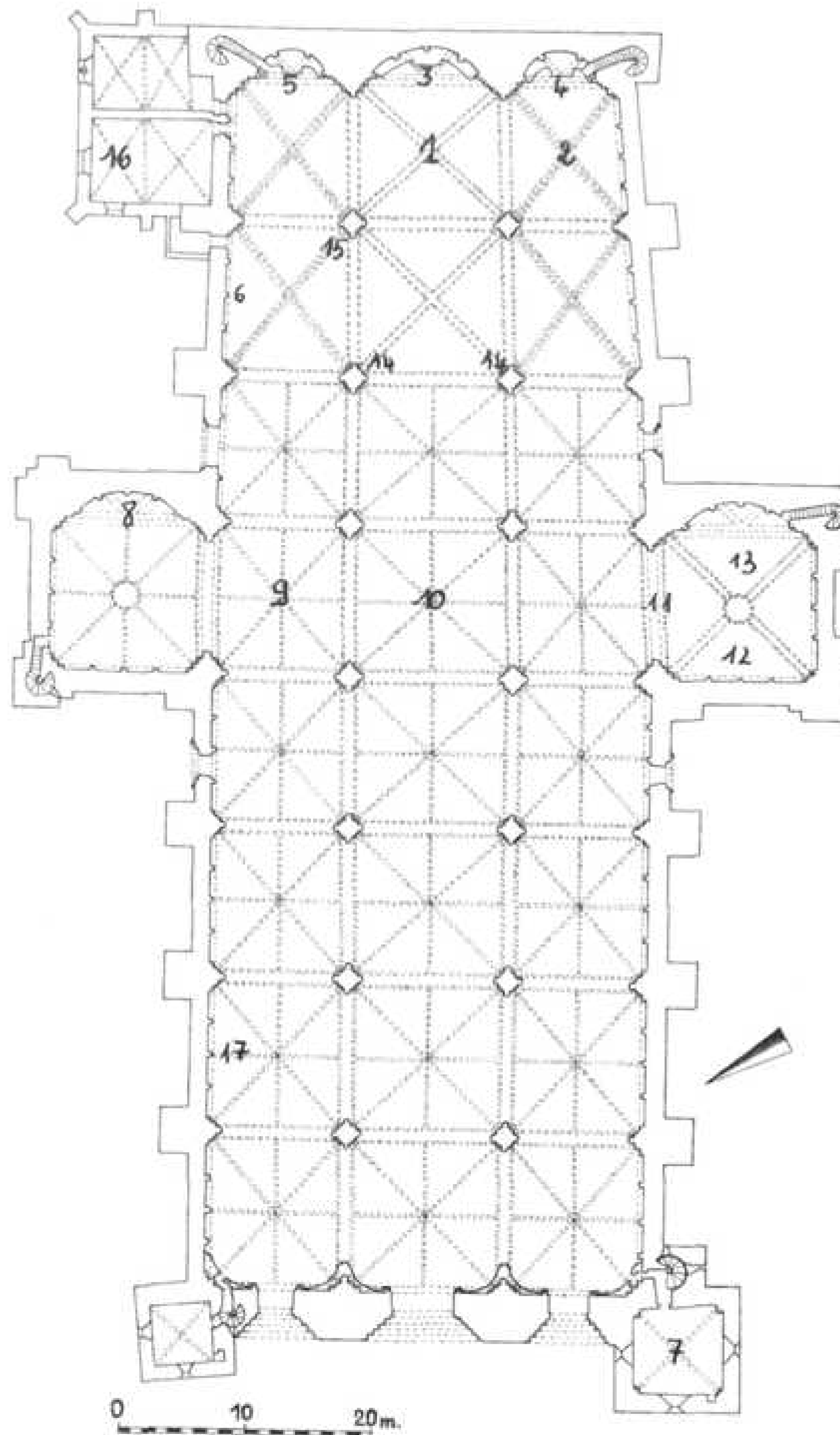
BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, p. 57 et 181-182, n° 49; DREUX-DURADIER, *Bibliothèque historique du Poitou*, 1842, p. 68 donne cette épitaphe en l'attribuant à l'archidiacre Raoul Ardent (fin XII<sup>e</sup> siècle), de même que THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 83.

*Super Radulfum Pictaviensem archidiaconum*

*Archidiaconi perfunctus honore decenter,  
Consilium plebis, lux cleri Pictaviensis,  
Quem satis egregie ditarat summa sophia,  
Radulfus jacet hic, factus de pulvere pulvis,  
Pictavis urbs, luge, tanto viduata ministro,  
Tunde dolens pectus, laceros tibi diripe crines,  
Dum modo persona carcas huic aequiperanda,  
Nec tamen in lacrimis unquam tua voce coerce,  
Spiritus ut veniam Radulfi promereatur,  
Id puer, idque senex lector quoque poscat idipsum.*

Sur Raoul, archidiacre de Poitiers

S'étant acquitté comme il le devait de la dignité d'archidiacre,  
Sage guide du peuple, lumière du clergé poitevin,  
Riche de trésors immenses d'admirable sagesse,  
Ci-gît Raoul, poussière redevenue poussière,  
Pleure, ô Poitiers, veuve d'un si bon serviteur,  
Frappe-toi la poitrine en gémissant, arrache-toi les cheveux,  
Aussi longtemps que tu n'auras pas retrouvé une personnalité comparable à lui.



1. Clef de voûte de la première travée du chœur: 1167, n° 2
2. Clef de voûte de la première travée du déambulatoire au sud-est: ADAM, n° 3
3. Vitrail de la Crucifixion (entre 1161 ou 1168 et 1173), n° 5
4. Vitrail des Saints Pierre et Paul (dernier tiers XII<sup>e</sup> s.), n° 6
5. Vitrail de Saint Laurent (dernier tiers XII<sup>e</sup> s.), n° 7
6. Vitreaux du déambulatoire nord et du bras nord du transept (dernier tiers XII<sup>e</sup> s.), n° 8
7. Trésor: plaque de plomb des reliques de la légion thébèenne (XII<sup>e</sup> s.), n° 9
8. Bras nord du transept, modillons: évangélistes (fin XII<sup>e</sup> ou début XIII<sup>e</sup> s.), n° 10
9. Clef de voûte entre la croisée et le bras nord du transept: Saint Paul (fin XII<sup>e</sup> ou début XIII<sup>e</sup> s.), n° 11
10. Peintures murales de la voûte du carré du transept (vers 1200), n° 12
11. Peintures murales de l'arc d'entrée du bras sud du transept (dernier tiers XII<sup>e</sup> s.), n° 14
12. Peintures murales du bras sud du transept, voûtain sud (dernier tiers XII<sup>e</sup> s.), n° 15
13. Peintures murales des murs est, sud et ouest (dernier tiers XII<sup>e</sup> s.), n° 16
14. Fondation d'un tombeau et d'une psalette (1405), n° 23
15. Caveau de Simon de Cramaud (c. 1423), n° 26
16. Salle capitulaire: portrait de Simon de Cramaud, n° 27
17. Nom d'un peintre-vitrier (XV<sup>e</sup> s.), n° 28



Mais n'étouffe jamais de tes larmes tes prières  
 Pour que l'esprit de Raoul obtienne le pardon.  
 Que le lecteur, jeune ou vieux, adresse la même supplique.

Hexamètres, quelques-uns à rimes entre le milieu et la fin du vers (léonins).

On trouve l'expression *lux cleri* dans les rouleaux des morts et dans diverses épitaphes des XII<sup>e</sup> (Nieul-sur-l'Autise, Saint-Jean-de-Latran à Rome) et XIII<sup>e</sup> siècles (Vienne, Santa Maria de Huerta). *Pulvere pulvis* est dans les inscriptions ottoniennes et à Saint-Rémi de Reims, en 1011 à Lüneburg, en 1029 à Chartres : l'expression est inspirée de la Genèse (3, 19) et de la liturgie (mercredi des Cendres).

Cet archidiaque ne doit pas être confondu, comme il l'a été longtemps, avec le prédicateur poitevin Raoul Ardent qui vivait un siècle plus tard<sup>13</sup>. Il est cité dans une série d'actes des années 1070-1080 dans les cartulaires de Saint-Nicolas et de Saint-Cyprien de Poitiers<sup>14</sup>. On ne le trouve plus mentionné après 1086, l'archidiaque Pierre, avec qui il est souvent cité, devenant évêque de Poitiers en 1087.

Malgré les expressions « épigraphiques » et l'appel final au lecteur, cette épitaphe ressort probablement du genre littéraire.

## 2. Cathédrale Saint-Pierre Datation (1167).

Inscription de datation.

Première clef de voûte du vaisseau central à l'est : inscription sur la clef elle-même et sur les tores qui entourent cette clef.

État de conservation moyen.

Datation : 1167 d'après l'inscription elle-même.

Lecture d'après l'original.

BOUCHET, *Les annales d'Aquitaine*, 1644, p. 52-56; DREUX-DURADIER, *Bibliothèque historique*, II, 1842, p. 93; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (vol. 3), n<sup>o</sup> 288, 292, 294, 302, dessins du début du XIX<sup>e</sup> siècle; ORFÈUILLI, « Notes manuscrites », 1841-1843, p. 344; AUBER, *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, 1849, p. 37-41; LEDAIN, « Note sur l'architecte », 1895, p. 85; BLEAU, « L'inscription d'une clef de voûte », 1903, p. 676-677; CHOFARD, note dans le *Congrès archéologique. Poitiers, 1903*, p. 143-145 [dessin du sens de lecture]; RHEIN, « Poitiers », 1912, I, p. 256 [dessin]; MAILLARD, *Les sculptures de la cathédrale*, 1921, p. 10-11; CIFM I-1, 1974, p. 2-3, n<sup>o</sup> 2, fig. 2; BLOMME, « La construction de la cathédrale », 1994, p. 27; BLOMME, *La cathédrale Saint-Pierre*, 2001, p. 42; ANDRAULT-SCHMITT, « Poitiers, cathédrale Saint-Pierre », 2006, p. 48; DEBIAIS, « L'inscription millésimée », 2014, p. 101-103.

Inscription sur les quatre branches de la clef et sur les quatre angles des tores qui entourent la clef. Petits *O* pour la date (*septimo, sexagesimo*). Les petits *O* pour les différents éléments de la date n'apparaissent qu'au début du XII<sup>e</sup> siècle : Musée des Antiquités de Rouen, 1109; Saint-Gilles-du-Gard, 1116 et 1142<sup>15</sup>, ne deviennent fréquents qu'à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle et se généralisent au XIII<sup>e</sup>.



Clef, lecture dans le sens inverse des aiguilles d'une montre :

A M C LX<sup>o</sup> VII<sup>o</sup>

Autour de la clef :

I N Q VO

Soit : *In quo a[mmo] MCLX<sup>o</sup> VII<sup>o</sup>*.

En laquelle année 1167.

Si tous les auteurs s'accordent pour voir une date sur la clef elle-même, on a proposé de lire 1017, 1067, 1167, et même 1407. On écartera la date de 1017 (mauvaise lecture : MVIIIX) et celle de 1407 qui ne s'explique pas au vu des lettres. On lit effectivement 1067 si on se limite aux chiffres qui se lisent à la suite, sans tenir compte du *A* (en haut) et du *C* renversé (en bas), mais la date ne correspond en rien à l'histoire de la cathédrale et doit être écartée en raison de la présence de petits *O* pour désigner dizaines et unités, ce qui n'apparaît qu'au XII<sup>e</sup> siècle. Dès lors la lecture *A[mmo] MCLX<sup>o</sup> VII<sup>o</sup>* semble la meilleure, la seule possible, la seule correspondant à l'histoire de la cathédrale.

L'interprétation des autres lettres est difficile. Jean Bouchet dans l'édition de 1644 des *Annales* proposait vingt interprétations différentes. La proposition faite ici apparaît la plus simple mais reste une hypothèse fragile, en attendant des propositions plus convaincantes.

13. ALVERNY, « L'obit de Raoul Ardent », 1940-1942, p. 403-409.

14. « Cartulaire du prieuré de Saint-Nicolas », 1872, p. 17 et 18; *Cartulaire de l'abbaye Saint-Cyprien*, 1874, p. 33, 62, 102, 103, 104, 180, 213, 258. Dans le dernier acte (*op. cit.*, p. 258) qui semble du temps de l'abbé Rainaud (1073-1100) Raoul est dit *noviter archidiaconus*.

15. CIFM 22, 2002, p. 319, et 13, 1988, p. 70 et 73.

### 3. Cathédrale Saint-Pierre – Nom d'auteur (vers 1167) ou exégèse savante.

Identification d'un auteur ou exégèse savante.

Clef de voûte de la première voûte du déambulatoire au sud-est.

Lettres tracées en chacune des quatre faitières de la clef.

Etat de conservation moyen.

Datation probable du moment de la construction, soit 1167 selon la clef de voûte du déambulatoire sud, ou un peu avant.

Lecture faite d'après l'original.

Poitiers, Médiathèque François Mitterrand, ms. 547 (vol. 3), n° 288, 293, 302 [dessin]; AUBER, *Histoire de la cathédrale*, 1849, p. 315; LONGUEMAR, « Epigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 211; LEDAIS, « Note sur l'architecte », 1895, p. 85; DEMAYSON, « Nouveaux renseignements », 1898, p. 44; BARBIER DE MONTELLI, « L'inscription d'Adam », 1899, p. 247-249; BEYAT, « L'inscription d'une clef de voûte », 1903, p. 676-677 [fig.]; CHOYARD, note dans *Congrès archéologique Poitiers, 1903*, p. 142 [dessin du sens de lecture]; MAILLARD, *Les sculpteurs de la cathédrale de Poitiers*, 1921, p. 10; MUSSAT, *Le style gothique de l'Ouest de la France*, 1963, p. 245 [mention]; CEFM I-1, 1974, p. 1-2, fig. 1; BLOMME, « La construction de la cathédrale... », 1994, p. 27; BLOMME, *Poitiers, La cathédrale Saint-Pierre*, 2001, p. 42; TREFFORT, « A.D.A.M. à la clé », 2014, p. 103-106.

Une lettre est tracée sur chacune des branches de la clef. Le *D* est gravé à l'envers. Le premier *A* a un plateau supérieur et une traverse brisée, le second *A* est une jolie lettre « fleurie », ces caractères correspondant au XII<sup>e</sup> siècle, plutôt seconde moitié, le *D* et *M* sont des capitales classiques.



A D A M

Adam.

On écartera l'improbable lecture d'Élisa Maillard qui a proposé : *A*lienor, *D*ux, *A*quitania, *M*onarchia, qui a pourtant été reprise par Jochen Staenbel dans son étude sur *Notre-Dame von Etampes* publiée à Worms en 2003<sup>16</sup>. Tous les autres auteurs jusqu'au dernier ouvrage sur la cathédrale ont proposé comme interprétation la plus probable d'y voir le nom d'un architecte ou maître d'œuvre.

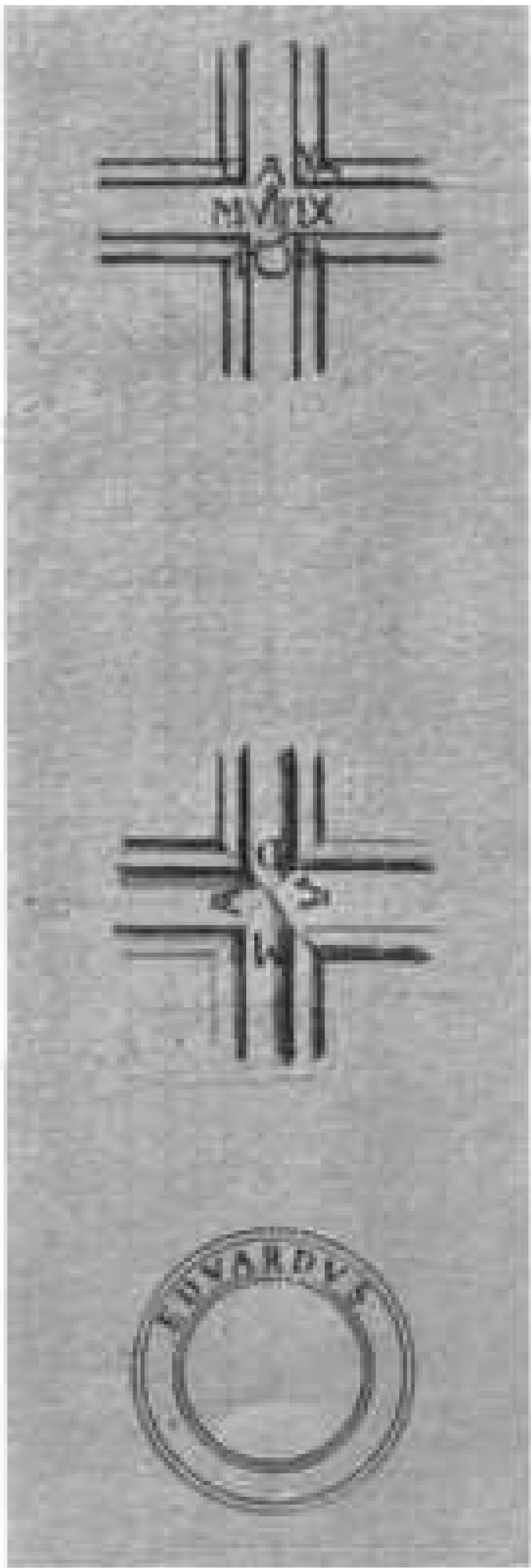
Cécile Treffort, « sans pouvoir exclure totalement que le nom d'Adam corresponde à celui d'un architecte ou un maître d'œuvre », pense qu'il pourrait faire « écho aussi, ou surtout, à la profonde réflexion ecclésiologique qui, fondée sur un ensemble de textes iconographiques, philosophiques et théologiques, fait de l'église du XII<sup>e</sup> siècle la matérialisation dans la pierre du corps humain-microcosme, du monde créé-macrocosme et du Christ dans la plénitude de son incarnation, le tout étant compris et signifié dans les quatre lettres d'Adam ». Il n'est pas possible de résumer cette très savante explication qui a comme point de départ le calcul du nombre 46 dans le nom d'Adam. Jésus avait annoncé : « Détruisez ce temple et, en trois jours, je le relèverai », ce à quoi les Juifs rétorquaient qu'il avait « fallu quarante-six ans pour construire ce temple... Mais lui parlait du temple de son corps » (Jean 2, 19-21). Commentant ce texte saint Augustin déclare que dans le nombre d'Adam on trouvait le Temple construit en quarante-six ans, puisque, selon la façon de compter des Grecs l'alpha (A) désigne le un, le delta (D), 4<sup>e</sup> lettre, désigne le quatre, « notre M qu'ils prononcent mu équivaut à quarante », soit ADAM = 1 + 4 + 1 + 40. Honorius Augustodunensis reprendra au XII<sup>e</sup> siècle ce calcul, ajoutant que Marie avait douze ans lorsqu'elle enfanta le Christ, le Christ mourut à trente-quatre ans, soit quarante-six pour édifier le temple du corps du Christ. Il faut lire ce stimulant commentaire qui ouvre à l'explication de l'inscription du mot ADAM (non A.D.A.M.) une riche perspective de sens.

On gardera toutefois aussi la possibilité plus simple qu'il s'agisse d'un nom de maître d'œuvre, car on ne trouve pas à Poitiers, ni d'ailleurs de façon générale au sud de la Loire, d'inscriptions aussi savantes, qui auraient mieux leur place dans l'art mosan-rhénan ou chez l'érudit abbé de Saint-Denis, Suger. Un commentaire aussi profond renvoyant à la figure du Christ se verrait aussi sans doute plutôt dans le chœur que dans le déambulatoire.

16. Compte rendu de l'ouvrage par Iliana Kasarska dans : *Bulletin monumental*, 164, 2006, p. 221.



#### 4. Cathédrale Saint-Pierre Un prénom « anglais » (seconde moitié XII<sup>e</sup> s. ?).



Nom d'un commanditaire ?

Parmi les dessins consacrés à la cathédrale dans le ms. 547 (vol. 3) de la Médiathèque de Poitiers, on a, sur la même feuille que les clés de voûte avec date et mot ADAM, un petit cercle inclus dans un plus grand cercle avec, entre les deux, le prénom : EDWARDUS, à deux reprises (n° 288 et n° 302).

Il pourrait s'agir d'une référence à Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre de 1042 à 1066, canonisé en 1161. L'Anglais Jean Belles Mains devient évêque de Poitiers en 1162. C'est ce qui est le plus probable. On peut encore se reporter au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Le roi Édouard I<sup>er</sup> meurt le 7 juillet 1307. Le pape Clément V, alors présent à Poitiers, a voulu assister en personne à la cathédrale au service solennel célébré pour le roi Édouard : la messe fut chantée par le cardinal-évêque d'Ostie, et le pape était entouré de huit cardinaux-diacres et d'une douzaine d'autres membres du Sacré Collège<sup>17</sup>. Cette seconde solution apparaît cependant beaucoup moins probable. Le prénom, en tout cas, ne se trouve pas dans l'onomastique poitevine. L'écriture correspond plutôt au XII<sup>e</sup> siècle mais, à vrai dire, la présence de ce nom est énigmatique.

#### 5. Cathédrale Saint-Pierre Vitrail de la Crucifixion (entre 1161 ou 1168 et 1173).

Identification des personnages ou des scènes.

Vitrail central du mur droit du chevet.

L'état de conservation est médiocre ou plutôt les bouleversements des textes, tant du fait des destructions par les huguenots en 1562 que du fait des restaurations successives, font que les lectures sont parfois aléatoires ou impossibles.

Les historiens de l'art s'accordent aujourd'hui pour voir dans les donateurs figurés en bas du vitrail Henri II Plantagenêt et sa femme, Aliénor d'Aquitaine. À partir des quatre enfants représentés le vitrail pourrait être daté entre 1161, naissance du quatrième enfant du couple, ou 1168, naissance du quatrième fils du couple, le futur Jean Sans Terre né le 27 décembre 1167, et 1173, date de la rébellion d'Aliénor et de ses fils contre Henri II<sup>18</sup>.

Lecture d'après l'original.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547, n° 280 (Hivonnait); AUBER, *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, 1849, p. 331-340; BARBIER DE MONTELLI, «Le vitrail de la Crucifixion», 1885, p. 26-31; RAMEL, «Observations sur le vitrail de la Crucifixion», 1885, p. 367-378; BOISSONNADE, «Le vitrail de la Crucifixion», 1931, n° 4, p. 49-56, et 1932, n° 1, p. 9-11; DESHOUTIERES, «Le vitrail de la Crucifixion», 1931, p. 306; CROZET, «Le vitrail de la Crucifixion», 1934, p. 218-231; DESCHAMPS, «Le Musée des Monuments français», 1938, n° 1-2; GRODZICKI, «Les vitraux de la cathédrale», 1951, p. 143-146 [pour le vitrail de la Crucifixion, avec une bibliographie complète]; CIEP I-1, 1974, p. 4-7, fig. 4; PIRROT, «Les vitraux de la cathédrale de Poitiers», 2006, p. 113-120; DEBLAIS, «Les inscriptions du vitrail de la Crucifixion», 2014, p. 112.

Capitales classiques et onciales (*E*, *N*). Ponctuation par deux ou trois points superposés. Abréviation de *sanctus*. Jeux de lettres : *R* dans le *O* à la fin d'*imperator*, *I* et *V* conjoints dans *Paulhus*. Tilde droit d'abréviation de *sanctus* (*SCS*). Lettre fleurie (*R* de *Nero*).

Quelques lettres en bas du vitrail sont postérieures à l'ensemble du vitrail (restaurations nombreuses), et datent peut-être de 1884, date à laquelle on a composé en écriture gothique une inscription pour dire que «les débris de l'inscription ont été religieusement conservés». Inscription également de restauration : «Restauré Paris en 1884».

1. Inscription de donation en bas du vitrail :

A. Hivonnait a fait le 22 septembre 1824 un dessin des lettres qu'il pouvait lire :

DIT HANC VITREAO                      BLAS RCA AOI SUS R et deux barres verticales réunies par un plateau supérieur (*sic*).

et a donné une autre lecture :

DIT HANC VITREAO                      BLAS REAS ET NOV II SF et deux barres verticales réunies par un plateau supérieur (*sic*).

17. LABANDE, «Clément V et le Poitou», 1957, p. 26-27.

18. BLOMME, «La construction de la cathédrale», 1994, p. 30, est le premier à prendre en compte les quatre enfants pour la datation du vitrail.



En 1884 on lisait :

DIT HANC VITREAM

BLAS REAS ET S FIL. IS

On lit aujourd'hui :

DIT HANC VITREAM

REAS BLAS ET S FIL. IS

La seule lecture qui s'impose est un [*de*]dit hanc vitream, il a donné ce vitrail. On peut s'interroger sur le fait que le verbe est au singulier. *Reas* peut sans doute être restitué en [*vit*]reas, les vitraux. *Blas* et ce qui suit sont une adjonction postérieure.



En 1885 X. Barbier de Montault avait proposé avec hardiesse la restitution :

[THEOBALDVS COMES] BLAS[ONIS] [DE]DIT HANC  
VITREA[M ET DVAS ALIAS VIT]REAS [CVM  
VALENCIA VXORE] ET FIL[I]IS [SVIS AD HONOREM  
CHRISTI ET SANCTORVM EIVS].

Thibaud, comte de Blaison, a donné ce vitrail et deux autres vitraux, avec Valence sa femme et ses fils, en l'honneur du Christ et de ses saints.

Cette interprétation fut aussitôt vivement combattue par A. Ramé en raison de l'histoire de la famille de Blaison. Reprise par Boissonnade et Deshoulières, la lecture de Barbier de Montault est aujourd'hui complètement abandonnée. Plutôt que de reconnaître comme donateurs Thibaud V, comte de Blaison-Mirebeau, sa femme et leurs fils, et comme date 1203 ou plutôt après 1212, tous les historiens s'accordent aujourd'hui à reconnaître des donateurs dans le couple couronné Henri II et Aliénor d'Aquitaine.

2. Au-dessus des donateurs on peut voir la Crucifixion de Pierre, la tête en bas selon sa demande d'après des Actes apocryphes. Origène dit aussi que Pierre fut crucifié la tête en bas, comme il l'avait demandé, supplice assez courant à l'époque d'après Sénèque.



Sous la Crucifixion on peut lire :

S(AN)C(TV)S PETRVS

À gauche de cette Crucifixion de Pierre on a la Condamnation par l'empereur Néron, avec, sous la scène, l'inscription :

NERO: INPERATO[R]

À droite de la Crucifixion de Pierre on a la Décapitation de Paul, avec l'inscription :

S[AN]C[TV]S PAVLLVS<sup>19</sup>

Saint Pierre : l'empereur Néron : saint Paul.

Saint Pierre est donné comme le patron de la cathédrale dès 768<sup>20</sup>. L'adjonction de Paul dans le vitrail d'axe, le fait que le vitrail de droite du chevet est consacré à Pierre et à Paul, conduisent à penser que Paul pouvait être le patron secondaire de la cathédrale.

3. Le vitrail comporte encore l'inscription de la pancarte placée au-dessus du Crucifié. L'évangéliste Jean rapporte que « Pilate écrivit l'inscription qu'il fit placer sur la croix. Il y était écrit : Jésus de Nazareth roi des Juifs » (Jean 19, 19). C'est bien ce qu'on lit aujourd'hui :

[IESVS] NA[ZARE]NV[S] [R]EX I[VDEO]RV[M]

Jésus de Nazareth roi des Juifs.

d'après la restitution, au reste probable, due à Steinheil, chargé en 1884 de la restauration des trois vitraux du chevet. Les relevés antérieurs dus à Hivonnait et à Auber dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, montrent un incompréhensible mélange de lettres et même de chiffres arabes.

## 6. Cathédrale Saint-Pierre Vitrail des saints Pierre et Paul (dernier tiers XII<sup>e</sup> s.).

Identification des personnages.

Vitrail de droite du mur du chevet.

Louis Grodecki a souligné combien les vitraux du chevet de la cathédrale avaient subi de malheurs, destructions des huguenots en 1562, bombardement de l'amiral Coligny en 1569, réparations (sous l'évêque Beauvoir de Saint-Aulaire au XVIII<sup>e</sup> siècle), et connu de restaurations, 1804, 1843, 1846, et surtout 1884 par le peintre verrier Louis Steinheil aidé par Leprévost, de Paris : il y a eu encore une restauration par le peintre verrier Chigot en 1947. L'état actuel du vitrail des saints Pierre et Paul est dû à la restauration de 1884. Quatorze panneaux sont neufs. Subsistent les panneaux de la rangée centrale, à l'exception du médaillon supérieur, et les deux demi-médallions du registre inférieur. Seuls quatre éléments anciens sont à leur place d'origine.

Datation : dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle selon les historiens du vitrail.

Lecture d'après l'original.

GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale », 1951, p. 146-148 ; *CIFM* I-1, 1974, p. 7 ; PIERROT, « Les vitraux de la cathédrale de Poitiers », 2006, p. 120-121.

Capitales classiques. Nombreuses abréviations, en particulier de *sanctus* et de *Domine*.



Deuxième registre, médaillon central :

Sous les pieds de Pierre : SC, et, à l'envers RVS A, soit :

*S[an]c[tus] / [Pet]rus A[postolus]*

En face de Pierre, sur le phylactère d'un des Juifs : D(OMI)NE M

Troisième registre, médaillon central :

À gauche : S(AN)C(TV)S PE PA

À droite : S(AN)C(TV)S IOHANES

Quatrième registre, médaillon central :

À gauche : - TABITA

À droite : S(AN)C(TV)S PETRVS

Cinquième registre :

SANCTVS PETRVS AP [OSTOLVS]

Sixième registre, médaillon central :

À gauche : S(AN)C(TV)S PAV[LVS]

À droite : NERO INPERAT[OR]

Septième registre :

Demi-médaille gauche : VI[TR]EAM

Demi-médaille droite : S(AN)C(TVS) : PE[TRVS] : PAV[LVS]

19. Excellente reproduction dans *La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers*, 2014, p. 265, fig. 5.

20. *Monuments historiques*, 1866, p. 51-52.



Saint Pierre apôtre; Seigneur; saint Pierre; Paul; saint Jean; Tabita; saint Pierre; saint Pierre apôtre; saint Paul; Néron empereur; le vitrail; saint Pierre; Paul.

La cathédrale est dédiée à saint Pierre. La représentation au vitrail d'axe (la Crucifixion) de la condamnation de Pierre par Néron et de la Décapitation de Paul, et la présence de cet autre vitrail dédié à Pierre et à Paul, incitent à penser que Paul a pu être tenu pour patron secondaire de la cathédrale.

Le nom de Tabita renvoie à la résurrection de cette femme de Joppé « riche des bonnes œuvres et des aumônes qu'elle faisait », par l'apôtre Pierre (Actes 9, 36-42).

Au cours des restaurations la scène du registre supérieur, la Pentecôte, a été « inventée » par le restaurateur qui y a joint l'inscription : *et repleti sunt omnes de Spiritu Sancto*, « et ils furent tous remplis de l'Esprit Saint » (Actes 2, 4). Des *sanctus Petrus*, *sanctus Paulus* ont été ajoutés à de nombreux demi-médallions.

## 7. Cathédrale Saint-Pierre Vitrail de saint Laurent (dernier tiers XII<sup>e</sup> s.).

Identification des personnages.

Vitrail de gauche du mur du chevet. L'autel placé en-dessous est aussi sous le patronage du diacre Laurent.

La verrière était en si mauvais état avant la restauration de Louis Steinheil en 1882-1885 que l'abbé Auber avait, dans son *Histoire de la cathédrale de Poitiers* en 1849, proposé d'y voir l'histoire du pape Fabien. D'après Grodecki dans l'état actuel sept panneaux sont entièrement modernes, et beaucoup d'autres ont connu des restaurations étendues.

Datation : dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, d'après les historiens du vitrail.

Lecture d'après l'original.

GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale », 1951, p. 148.

Capitales classiques. Double *R* dans *pauperribus*.



Dans le premier registre à partir du haut il y a eu une inscription dans le demi-médailon de droite.

Dans le deuxième registre à partir du haut :

Demi-médailon de gauche :

S. EL VSA

ENCI(VS)

Demi-médailon de droite : V9L S A : S : S

Au troisième registre à partir du haut :

Demi-médailon de gauche : DECIVS CESAR INPERA[TOR]

Demi-médailon de droite : PAVPERRIB(VS)

Au quatrième registre, dans le médailon central :

SANCTVS LAVRENTIVS

Dans le cinquième registre, dans le médailon central. Laurent est couché sur le gril de son supplice :

S. LAVRENTIVS

Dèce César empereur ; aux pauvres ; saint Laurent ; saint Laurent.

Diacre du pape Sixte IV Laurent a distribué aux pauvres (*pauperribus*) les richesses de l'Église de Rome après l'arrestation de Sixte. Il a lui-même été brûlé sur un gril, au temps de l'empereur Dèce (*Decius Cesar inperator*) ou plutôt en 258 sous Valérien.



## 8. Cathédrale Saint-Pierre Vitraux du déambulatoire et du transept (dernier tiers XII<sup>e</sup> s.).

GRODECKI, «Les vitraux de la cathédrale», 1951, p. 149-156; PERROT, «Les vitraux de la cathédrale de Poitiers», 2014, p. 122-125.  
Dans l'état actuel on peut présenter le schéma suivant, d'après Louis Grodecki et Françoise Perrot :

### 1. La vitrerie du côté nord illustre l'Ancien Testament :

Vitrail nord-est du déambulatoire : histoire de Noé.

Vitrail suivant : histoire d'Abraham et de Lot.

Inscriptions : ABRAAM, LOT, et à gauche : ophe

Vitrail du bras gauche du transept.

mur nord : histoire de Joseph<sup>21</sup>.

mur ouest : illustration du livre de l'Exode : Passage de la mer Rouge, le Buisson Ardent.

Verrière figurée de la nef : histoire de Josué.

### 2. La vitrerie du côté sud illustre le Nouveau Testament :

Deuxième vitrail sud-est du déambulatoire : l'Enfance, la Passion.

Vitrail du bras droit du transept, mur sud : l'Enfant prodigue, Lazare et le mauvais riche.

Louis Grodecki y a relevé les lettres : CV DOS, RAIM E, EA. Peut-être y avait-il [*Eph*]raim.

Vitrail du bras droit du transept, mur ouest : Vie publique de Jésus.

### 3. Dans le collatéral sud, deuxième travée à partir de l'est :

Balaam, avec deux inscriptions qui le désignent : et le Serpent d'airain.

Il y a eu trop de modifications dans les vitraux du déambulatoire et du transept pour qu'on puisse faire une présentation cohérente des lettres aujourd'hui observables. On devra donc se reporter au travail qui sera fait plus tard sur ces vitraux par l'équipe du *Corpus vitrearum*.

## 9. Cathédrale Saint-Pierre Trésor, reliques (seconde moitié XII<sup>e</sup> s.).

Identification de reliques.

Dans le déambulatoire, du côté nord, s'ouvre l'accès à une chapelle souterraine Saint-Sixte, que monseigneur Juteau, évêque de Poitiers, fit réaménager dans les années 1890 pour qu'elle serve de nouveau de chapelle funéraire pour les évêques du lieu. C'est dans cette chapelle et ses environs qu'ont été trouvés les plus anciens vestiges architecturaux de la cathédrale<sup>22</sup>. En 1893 une plaque de plomb de 23 cm × 2,6 cm a été trouvée dans la caisse de l'autel de cette chapelle. Elle a été replacée dans l'autel le 25 novembre 1894. Avait été trouvée aussi dans l'autel une ampoule de plomb de l'époque mérovingienne avec des reliques des saints Sixte et Sinice. L'autel roman de la crypte Saint-Sixte a été démonté et installé à l'entrée du transept de la cathédrale en mars 1998. On trouva l'ampoule de plomb, qui fut replacée dans l'autel, dans un petit coffre de pierre. Quant à la plaque de plomb elle a été déposée à une époque indéterminée au trésor de la cathédrale : elle a été classée monument historique le 22-12-1994.

État de conservation : excellent.

Datation : XII<sup>e</sup> siècle d'après l'analyse paléographique.

Lecture d'après l'original en novembre 2016.

LA CROIX, *La chapelle Saint-Sixte*, 1907 [texte, dessin]; LA CROIX, LEVILLAIN, *L'autel Saint-Sixte*, 1907 [texte, dessin]; LECLERCQ, «Poitiers», 1939, c. 1324 [texte]; *CIFM* I-1, 1974, p. 3-4, n° 3, fig. 3.

Texte sur une seule ligne, dans un encadrement gravé au stilet. Les traits de chaque lettre sont redoublés. Le manque de place a conduit à de nombreux enclavements, abréviation de *sanctus*. Une seule onciale (N). Ponctuation par cinq points verticaux. Le redoublement de tracé de lettre se rencontre à Narbonne et à Vienne pour la fin du XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, mais le procédé est plutôt du XIII<sup>e</sup> siècle. Le redoublement systématique sur cette plaque apparaît exceptionnel et souligne le soin apporté à cette inscription.



RELIQVIE DE LEGIONE: S(AN)CTI: MAVRICII:

Reliques de la légion de saint Maurice.

Saint Maurice, chef de la légion thébénne a été massacré pour sa foi, avec ses compagnons, en 286. Il est représenté dans une peinture murale du baptistère.

21. Marie-Dominique GAUTHIER-WALTER, «Sources iconographiques du cycle de Joseph à la cathédrale de Poitiers», *Cahiers de civilisation médiévale*, 134, 1991, p. 141-158.

22. État des fouilles de la chapelle dans BOISSAVIE-CAMUS, *Le quartier épiscopal de Poitiers*, 2001, p. 158-174.

## 10. Cathédrale Saint-Pierre – Symboles des évangélistes (fin XII<sup>e</sup> s. ou tout début XIII<sup>e</sup> s.)

Identification des évangélistes.

Modillons de la corniche du bras nord du transept accompagnant un petit chapiteau de corniche représentant le Christ dans une mandorle.

État de conservation: bon.

Datation: fin XII<sup>e</sup> siècle ou tout début du XIII<sup>e</sup> siècle d'après l'écriture et d'après la date de construction du transept.

Lecture d'après la photographie, la hauteur et le contre-jour rendant quasi impossible l'observation directe.

ALBER, *Histoire de cathédrale de Poitiers*, 1849, p. 255; LONGUEMAR, « Epigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 211; MAILLARD, *Les sculptures de la cathédrale*, 1921, p. 54-55; CHIFFLE, 1974, p. 8, pour l'évangéliste Luc; FILLION-BRAGUET, « Le premier décor de la cathédrale », 2014, p. 315; BÉVÉ, « Iconographie de la frise », 2014, p. 380, fig. 15, pour les quatre évangélistes.

Du fait du manque de place la lettre C est de petite dimension, le A est très comprimé avec petit plateau droit entre les branches de la lettre, pour la page de gauche. Sur la page de droite l'écriture est torturée pour placer huit lettres en très peu d'espace. Les lettres EVG sont de même dimension que EVAS de *Lucas*, trois lettres sont ensuite superposées avec tilde d'abréviation dans le E suivie de S et L avec enfin, en superposition, T et A, cette dernière lettre à plateau supérieur et à liaison brisée entre les branches du A (fig. 15 d., p. 380).



Page de gauche: LVCAS

Page de droite: EV(AN)G(E)LISTA

Luc, évangéliste.

Jusqu'à l'étude de 2014 seule était signalée l'inscription sur le livre tenu par le bœuf de l'évangéliste Luc (6<sup>e</sup> modillon à partir de la gauche). Bénédicte Fillion signale aussi l'inscription JOHANNES pour l'aigle. De fait, sur le tailloir du modillon on distingue *Joha[me]S*<sup>23</sup>, avec le même A semble-t-il que le A de *evangelista*. Sur la photo du lion de Marc on distingue sur le tailloir du modillon, le A de [*M]a[rcus]*<sup>24</sup>, et le nom de Matthieu a sûrement été gravé sur le tailloir du modillon de l'homme ailé où l'on devine vaguement le A et le S de [*M]a[thieu]*<sup>25</sup>. Il y a eu vraisemblablement une inscription sur le livre du Christ<sup>26</sup>.

23. FILLION-BRAGUET, « Le premier décor de la cathédrale », 2014, p. 380, fig. 15 c.

24. *Ibid.*, p. 380, fig. 15 a.

25. *Ibid.*, p. 380, fig. 15 b.

26. *Ibid.*, p. 379, fig. 14.



### 11. Cathédrale Saint-Pierre Clé de voûte : Saint Paul (fin XII<sup>e</sup> s. ou tout début XIII<sup>e</sup> s.).

Citation biblique.

Clé de voûte de la travée entre la croisée et le bras nord du transept. Inscription sur un phylactère.

État de conservation très médiocre.

Datation : fin XII<sup>e</sup> siècle, d'après la construction de la cathédrale. La paléographie correspond à cette période pour autant qu'on puisse en juger en l'état du texte.

Lecture d'après d'excellentes photographies réalisées pour *La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers*, 2014, p. 367, fig. 5 (photos de Jean-François Amelot et d'Éva Michaud).

CAMUS, « Le Christ, Pierre et Paul au centre de la cathédrale », 2014, p. 366.

La lecture est très incertaine. Il semble y avoir une lettre avant le *V*, peut-être un *L*. Après le *V* et le *A*, il doit y avoir deux lettres, la dernière étant un *T* plus petit qui pourrait être surmonté d'une abréviation. La dernière lettre doit être un *S* tracé à l'envers (?), ce qui conduit à faire la proposition de lecture suivante :



L(?)VAS(?) T S

Sur cette très belle clé de voûte Paul est représenté avec son iconographie traditionnelle, et montre de son index droit le phylactère que tient sa main gauche. L'état de conservation est si médiocre, qu'on ne peut faire que des hypothèses. Si on lit *vas*, on est renvoyé aux Actes des apôtres 9, 15, où, sur le chemin de Damas le Christ apparaît à Saul et lui dit : *Vas electionis mihi*, « tu es pour moi un instrument de choix ».

Dans le déambulatoire de l'église Saint-Hilaire-le-Grand, au mur sud avant la première chapelle sud, Paul est représenté en peinture murale avec les mots : *Vas elecocionis*. Sur des peintures murales du XII<sup>e</sup> siècle au Musée d'art de Catalogne à Barcelone, on a, pour Santa Eugenià d'Argolell *Vas elicicionis est nihi*, et pour Castell d'Orcau *Vax elicionis est miis*. Sur une plaque émaillée de la fin du XII<sup>e</sup> siècle au Hessisches Landesmuseum de Darmstadt on peut lire *Vas patris electum superasti Paule Corinthum*, et au Martinsstift de Worms on trouve une dernière référence du 2<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle : *Vas electionis est mihi iste*<sup>27</sup>. On peut rappeler que dans son *De Trinitate*, saint Hilaire cite ainsi le passage des Actes des apôtres : *ex persecutore apostolus, vas electionis tuæ, Paulus*, « Paul de persécuteur devenu apôtre, instrument de ton choix »<sup>28</sup>.

Cette hypothèse ne tient pas compte de la probable lettre avant le *V*. On a aussi proposé de lire à l'envers *S. PAVLVS*. Il faut alors que la première lettre soit tracée à l'envers, et le *P* de *Paulus* est très improbable. On reste donc dans une lecture incertaine.

27. Références données à l'église Saint-Hilaire, voir la notice n° 109.

28. HILAIRE DE POITIERS, *La Trinité*, II, 2000, p. 208-209.



## 12. Cathédrale Saint-Pierre Christ et tétramorphe (vers 1200).

Représentation du Christ et des patrons de la cathédrale.

À la fin des travaux de dégagement des peintures murales gothiques du bras sud du transept, en 2016, le restaurateur, Brice Moulinier, a effectué des sondages au carré du transept, délimité par rapport au chœur par un tympan, et également par un tympan l'isolant des bras du transept. Une belle tête sculptée du Christ est insérée au centre du tympan oriental. Le corps du Christ est peint. À son côté le restaurateur a dégagé deux belles lettres rouges, SV. Le Christ est entouré du tétramorphe. À côté de l'aigle le restaurateur a dégagé, en lettres noires, IN PRI, c'est-à-dire le premier verset de l'évangile selon saint Jean. *In principio erat Verbum*. Au tympan nord on a la tête sculptée de Pierre, au tympan sud la tête sculptée de Paul.

Ces sondages ont été présentés par Mme Marie-Thérèse Camus, à l'occasion de la nuit des cathédrales, le 21 mai 2016.

Il faudra attendre le dégagement de l'ensemble des peintures de ce carré de transept, semble-t-il bien conservées, pour traiter de la partie épigraphique.

## 13. Cathédrale Saint-Pierre Épitaphe d'un écolâtre (1284).

Identification du défunt.

Dans le fonds d'archives du chapitre cathédral est conservé le testament<sup>29</sup> de Jean Anerosi, *magister scholarum*, c'est-à-dire écolâtre de la cathédrale<sup>30</sup>, du 24 décembre 1284. Jean Anerosi, originaire de Bussière-Poitevine, élit sa sépulture en la cathédrale, devant l'autel de la bienheureuse Vierge Marie et l'image du crucifix. Il demande à ce que son tombeau soit couvert par une pierre plate, sur laquelle sera sculpté son nom :

*supra sepulcrum meum, cui volo lapidem planum supponi, in quo sculptetur nomen meum.*

Laisser une trace après sa mort est un trait général de la nature humaine. Un exemple pour illustrer ce trait : « Absalon s'était fait ériger un monument qui se trouve dans la vallée des rois, car il disait : Je n'ai pas de fils pour conserver le souvenir de mon nom. Il avait donné son propre nom au monument » (2 Samuel 18, 18).

## 14-16. Cathédrale Saint-Pierre Bras sud du transept, peintures murales (dernier tiers XIII<sup>e</sup> s.).

Des sondages avaient révélé, en 1989, l'existence de peintures murales dans le bras sud du transept de la cathédrale. Les travaux qui ont débuté, sous l'autorité de François Jeanneau<sup>31</sup>, architecte en chef des monuments historiques, en octobre 2011 ont permis de dégager un exceptionnel ensemble de peintures murales, couvrant plus de 900 m<sup>2</sup>, conservé pour les trois quarts : au voûtain nord des anges, au voûtain est le Christ du Golgotha, avec la croix, entouré de Marie et Jean, au voûtain ouest les âmes dans le sein d'Abraham, au voûtain sud le Couronnement de la Vierge. Sous les voûtains sont huit grandes figures de saints. Il ne reste d'inscription qu'à l'arc ouvrant le bras du transept, dans le voûtain ouest, et sous les figures de saints.

Inscriptions inédites, vues sur place le 7 novembre 2015 et le 27 février 2016.

## 14. Cathédrale Saint-Pierre Citation biblique. Christ en médaillon, tenant deux phylactères.

À l'intrados de l'arc qui ouvre le bras du transept est représenté, en médaillon, le Christ, tourné vers l'extérieur du bras du transept. Dans chacune de ses mains il tient un phylactère avec un texte qui s'adresse à une figure jeune en médaillon. L'inscription du phylactère qu'il tient en sa main droite est presque totalement effacée. Sur le phylactère qu'il tient en sa main gauche on lit : *Nescio vos*. Le personnage auquel il s'adresse a la bouche ouverte, paraît angoissé ; le personnage à la droite du Christ est serein et tout intériorisé. Le phylactère mesure environ 47 cm.

Le texte du phylactère de gauche est en capitales, avec un *E* oncial.



nescio vos

Je ne vous connais pas.

29. Archives dép. Vienne, G 189.

30. VALLIÈRE, *Fasti...X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 270.

31. JEANNEAU, « Les décors peints », 2013, p. 53-57.



Ces paroles sont dites par l'Époux aux cinq vierges qui ne se sont pas munies d'huile pour leurs lampes afin de l'accueillir : « En vérité, je ne vous connais pas. Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure » (Matthieu 25, 12). C'est une des paraboles du Jugement dernier.

La parabole des Vierges sages et des Vierges folles est tôt représentée avec des inscriptions : Aoste en Isère au v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> siècle, Vienne en Isère en 518, Jouarre vers 680, puis, au xii<sup>e</sup> siècle, Reiningue, Barcelone, Hildesheim, et à la façade de Saint-Gilles d'Argenton-les-Vallées en Poitou (Deux-Sèvres), où on a le seul exemple d'un *nescio vos*.

### 15. Cathédrale Saint-Pierre Commentaire de la scène du Sein d'Abraham.

Dans le voûtain occidental sont représentées les Âmes des élus dans le sein d'Abraham.

Dans le bas du voûtain, à droite, c'est-à-dire à la gauche d'Abraham, sont représentés l'Époux le Christ au nimbe crucifère, et, de profil, les cinq vierges folles qui ne se sont pas munies d'huile pour leurs lampes. Un phylactère étroit et ondulant unit les femmes au Christ, avec leur demande pressante.

Les lettres sont en noir, le E oncial est fermé par un délié. Le texte a environ 40 cm de long. La fermeture des lettres par un délié ne devient générale que dans la seconde moitié du xiii<sup>e</sup> siècle.



On distingue sur le phylactère, en capitales de petite taille :

A[PERI] NO[BIS].

Dans un phylactère large et droit, en grandes capitales, l'Époux dit :

[N]ESCIO VOS

Seigneur, ouvre-nous (Matthieu 25, 11). Je ne vous connais pas (Matthieu 25, 12).

Dans le bas du voûtain, à gauche, c'est-à-dire à la droite d'Abraham, étaient représentées cinq personnes nimbées, de face, mais la peinture a disparu à partir du nimbe. Il s'agit peut-être des cinq vierges sages. Sous Abraham, légèrement à gauche (donc à sa droite), sont encore visibles deux lettres : IO.

Dans son étude sur le Sein du Père<sup>32</sup>, Jérôme Baschet donne un corpus de 317 représentations du sein d'Abraham, dont 83 dans le contexte du Jugement dernier. Un relevé de l'*Index of christian art* publié en 2013 fournit un état de 148 représentations du Sein d'Abraham<sup>33</sup>. La parabole de Luc a eu, en effet, un grand succès iconographique, à partir de peu avant l'an mil en Occident, un siècle après sa première apparition dans l'art à Byzance, connaîtra une grande fortune de 1150 à 1250, et déclinera ensuite jusqu'à disparaître au xv<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Les occurrences propres au Jugement dernier connaissent un pic dans la première moitié du xiii<sup>e</sup> siècle. Dans l'art gothique le sein d'Abraham s'impose comme le mode dominant de figuration du « paradis », et figure dans la plupart des Jugements derniers sculptés, abbatiale de Saint-Denis, cathédrales de Chartres, Paris, Amiens, Reims, Bourges et autres en Allemagne, en Italie (mais pas dans la péninsule ibérique<sup>35</sup>), comme aussi dans les vitraux des cathédrales de Bourges, Chartres, Paris, Strasbourg. Les représentations en peintures murales sont rares. Pour la France, hors Poitiers, ne sont signalées que les peintures de Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), qui ne sont plus connues que par des relevés imparfaits réalisés par Mimey quand il les fit détruire<sup>36</sup>.

32. BASCHET, *Le sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval*, 2000, p. 392-404.

33. *Abraham in medieval art*, 2013, p. 85-101.

34. BASCHET, *op. cit.*, p. 108 et 230.

35. BASCHET, « Le sein d'Abraham », 1996, p. 71-94.

36. Publication des relevés et étude par ROBLOT-DELONDRE, « Saint-Loup-de-Naud », 1913, p. 111-144, 4 pl., fig.



L'invocation du repos dans le sein d'Abraham figure déjà dans la prière pour les défunts des *Constitutions apostoliques*<sup>37</sup> et le recours au « Père Abraham » de la parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare (Luc 16, 19-31) devient une antienne liturgique de Carême et des dimanches après la Pentecôte<sup>38</sup>. L'invocation du sein d'Abraham se trouve déjà dans une épitaphe de Cimitile près de Nole au V<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>, dans des épitaphes du palazzo de Schio à Vicenza au V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>, de Tipasa en Algérie avant le VII<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup>, de Rovigo au VII<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>. À l'époque romane les épitaphes parlent du sein d'Abraham à San Zeno de Vérone au XI<sup>e</sup> siècle, à Santa Maria de Coaña dans les Asturies en 1107, à Saint-André-le-Bas de Vienne en 1148, et l'on invoque le *Pater Abraham* à Gåruldhörset au Danemark vers 1075, sur un chapiteau du Musée de l'œuvre à Strasbourg vers 1130, en l'abbatiale de Plaimpied (Cher) vers 1150, dans une peinture murale de Lagnières-de-Touraine, sur un chapiteau de Saint-Denis, et au tympan de Zwolle aux Pays-Bas au XII<sup>e</sup> siècle.

Dès les premiers auteurs chrétiens il est question du « sein d'Abraham », tant en Orient, chez Origène<sup>43</sup> ou Grégoire de Nazianze<sup>44</sup>, qu'en Occident avec Tertullien ou Augustin. Ce dernier déclare le sein d'Abraham « repos des bienheureux pauvres, pour lesquels il est le royaume des cieux, où ils sont reçus après cette vie », alors que l'enter sera le lot des *superbos et immisericordes*<sup>45</sup>. Augustin sera repris littéralement par Bede le Vénérable († 735) dans son *Expositio in Luca evangelium*<sup>46</sup>, et par Anselme de Laon († 1117) dans la *Glose ordinaire*<sup>47</sup>. Mais la présence de l'inscription *nescio vos* conduit à chercher une explication de la scène plus complète que le commentaire d'Augustin.

Il faut partir de l'homélie 77 pour le deuxième dimanche après la Pentecôte de Raban Maur († 856). Il y rappelle que dans la parabole le Seigneur ne donne pas le nom du riche, mais donne le nom du pauvre, Lazare, ce qui signifie que Dieu a connu et approuve les humbles, et qu'il ignore les superbes. À ces derniers il dira: *Nescio vos*, « Je ne vous connais pas », ce qui est la parole de l'Époux aux vierges folles dans Matthieu 25, 12, qui figure dans la scène peinte à la cathédrale, et au pauvre Lazare le Seigneur dira, comme il a dit à Moïse: *Novi te ex nomine*, « Je t'ai connu par ton nom » (Exode 33, 12)<sup>48</sup>. On retrouve le même commentaire dans une homélie pour le deuxième dimanche après la Pentecôte longtemps attribuée à Haymon d'Halberstadt († 853), mais probablement œuvre d'Haymon d'Auxerre († vers 865-866), avec les mêmes *Nescio vos* et *Novi te ex nomine*<sup>49</sup>. Bruno, évêque de Segni († 1123), reprend Raban Maur: « Les noms des mauvais ne sont pas écrits dans le livre de vie. Le Seigneur leur dira: "En vérité, je vous le dis, je ne vous connais pas". Amen, dico vobis, nescio vos »<sup>50</sup>. Raoul Ardent, né à Beaulieu près de Bressuire, marqué par l'enseignement de Gilbert de La Porrée, prédicateur passionné — d'où son nom — dans le diocèse de Poitiers, et finalement chapelain de Richard, comte de Poitou, et mort vers 1198, a consacré un de ses sermons à la parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare, où il reprend lui aussi le sermon de Raban Maur: « Mais pourquoi, mes frères, le nom du pauvre est-il donné, alors que le nom du riche est tu, sinon parce que le pauvre est connu de Dieu, par choix. Le riche, lui, est ignoré de Dieu parce qu'il le réprouve. De là il est dit à Moïse, qui a été choisi par Dieu: « Je t'ai connu par ton nom », et aux réprouvés il est dit par le Seigneur: « En vérité, je vous le dis, je ne vous connais pas »<sup>51</sup>.

La scène peinte, du côté ouest, à la voûte du bras sud du transept de la cathédrale de Poitiers s'apparente ainsi à un Jugement dernier. Être pauvre, couvert d'ulcères, n'est pas en soi une vertu, mais se reconnaître pauvre et pécheur — *ulcera sunt confessiones peccatorum* dit Augustin — ouvre le sein d'Abraham, c'est-à-dire le paradis. Augustin dit même que le nom de Lazare signifie *Adjutus*, celui qui est aidé, celui qui se remet à la miséricorde du Seigneur. Se complaire dans sa richesse sans se soucier de son prochain, être *superbus et immisericors*, ferme l'accès au royaume des cieux. « Veillez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure » conclut le Seigneur dans la parabole des Vierges sages et des vierges folles (Matthieu 25, 13). Telle est la leçon de la scène qui mélange les paraboles de Matthieu et de Luc.

On ne saura jamais avec certitude ce qui a été écrit sur le phylactère tenu dans sa main droite par le Christ de l'arc d'entrée du bras du transept, ni ce qui a été écrit à la droite d'Abraham. Si l'on se réfère à la parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare (Luc 16, 19-31), où Abraham dit au mauvais riche qui le prie de faire la leçon à ses cinq frères: « Du moment qu'ils n'écoutent ni Moïse ni les prophètes, même si quelqu'un ressuscite d'entre les morts, ils ne seront pas convaincus », et si l'on tient compte des commentaires des IX<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles cités ci-dessus, on pourrait émettre l'hypothèse qu'il a été inscrit, à la droite du Christ et à la droite d'Abraham, *novi te ex nomine*.

Dès la mise à jour de ces peintures on a souligné la correspondance qu'il y avait entre les voûtains peints et la façade de la cathédrale: même représentation du Christ après la Passion et la Résurrection, entre Marie et Jean et des anges portant les instruments de la Passion pour le voûtain est et le tympan central, même Couronnement de Marie par le Fils au voûtain sud et au tympan nord. On peut ajouter qu'au vitrail du mur sud de ce bras de transept est représenté l'épisode de Lazare et du mauvais riche, et que la parabole des vierges sages et des vierges folles de l'arc triomphal et du voûtain occidental a sa correspondance dans la voussure intérieure du tympan sud où sont représentées les cinq vierges sages et les cinq vierges folles de part et d'autre du Christ.

37. *Les Constitutions apostoliques*, III, 1987, p. 257.

38. *Corpus antiphonarium officii*, 1968, p. 395, n° 4231.

39. DIIIHI, *Inscriptiones latinae*, II, p. 216, n° 3482.

40. *Inscriptiones Medii Aevi Italiae, Veneto*, 2011, p. 119, n° 64.

41. DUVAL, *Loca sanctorum Africa*, 1982, p. 373.

42. CANOVA DAL ZIO, *Le chiese delle tre Venezie*, 1986, p. 79.

43. *Patrologie grecque*, 12, c. 776.

44. *Ibid.*, 137, c. 1013-1014, 1445-1446.

45. *Patrologie latine*, 35, c. 1350.

46. *Ibid.*, 92, c. 535.

47. *Ibid.*, 114, c. 516.

48. *Ibid.*, 110, c. 294-295.

49. *Ibid.*, 118, c. 591-592.

50. *Ibid.*, 165, c. 422.

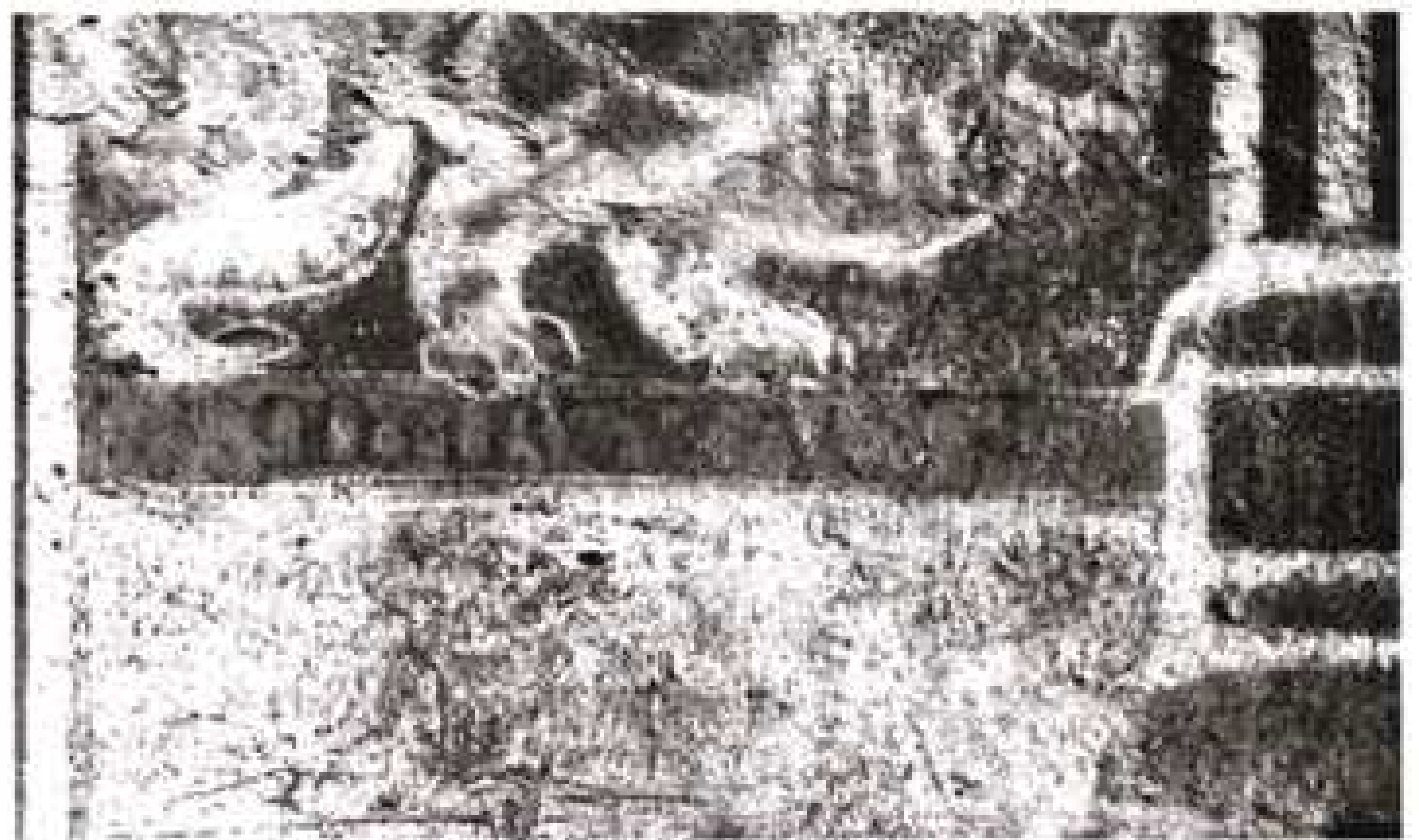
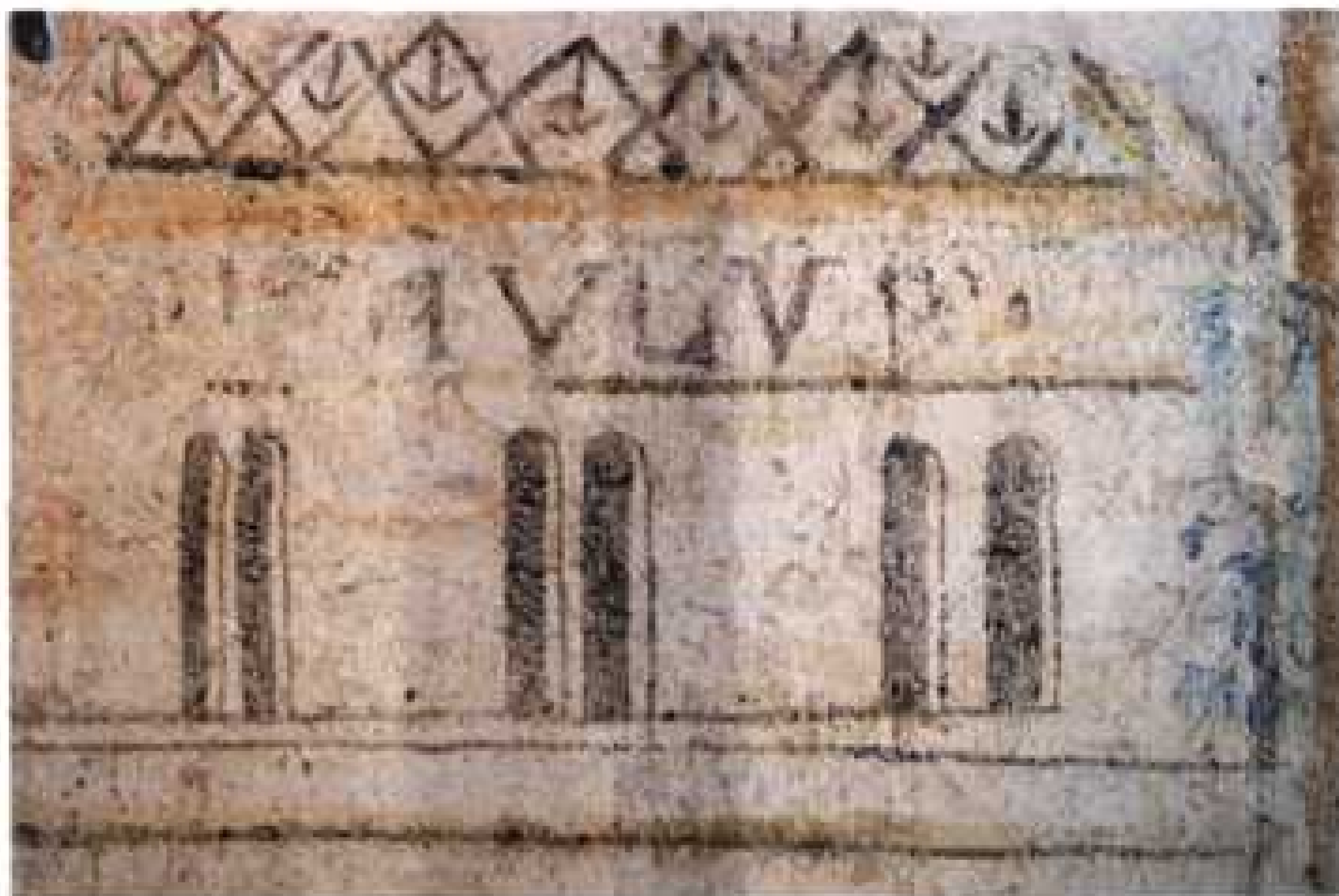
51. *Ibid.*, 155, c. 1962. Cf. déjà saint Eucher, évêque de Lyon au V<sup>e</sup> siècle: *Nescire Dei, est quosdam reprobus reprobare*.



## 16. Cathédrale Saint-Pierre Identification de saints.

Huit saints sont représentés en pied sur les murs sud, est et ouest du bras sud du transept. Ils sont identifiés par des inscriptions placées sous leurs pieds.

Les lettres, onciales, les déliés accompagnant les pleins, relèvent de l'écriture du XIII<sup>e</sup> siècle. Pour saint Pierre, l'inscription du nom se trouve sous le bord du toit de l'église qui sert de soubassement à l'apôtre.



Au sud :

À gauche : [S. P]AVLVVS  
À droite : S. PETRVS :

À l'est :

À droite : S. MARTINVS    S. THOMAS<sup>52</sup>  
À gauche : S. S[AVINVS]    S. CIPRIANVS

52. LANDRY-DELCROIX, « L'apport de la peinture murale », 2014, p. 271, et *La peinture murale gothique du Poitou*, 2012, p. 264.



À l'ouest :

À gauche : S T L I C ou T (2) ... I V S

À droite : [S. MA]VRICIVS

Saint Paul, Saint Pierre, saint Martin, saint Thomas, saint Savin, saint Cyprien, saint G. J., saint Maurice

Pierre est le titulaire de l'église. Paul – qui est à la droite du Christ – doit en être le patron secondaire. Leurs martyres sont représentés en bas du vitrail de la Crucifixion, et le vitrail de droite du chevet leur est consacré.

Martin appartient à l'histoire ecclésiastique du Poitou par ses liens avec Hilaire et par la fondation à Liguge d'un premier monastère en Gaule. Au dire du restaurateur, Brice Moulinier, la figure de saint Thomas a été modifiée. Dans l'espace réservé au nom sous les pieds du saint, S. THOMAS n'occupe que les deux tiers de la place. On distingue après son nom un A et sans doute un P, tandis que la fin de la place réservée au nom est occupée par un décor. Le peintre a sans doute représenté d'abord l'apôtre Thomas, à qui est réservé le tympan sud de la façade. Puis il a transformé l'apôtre en évêque, pour figurer saint Thomas Becket, l'archevêque de Cantorbéry assassiné en 1170 dans sa cathédrale par des chevaliers du roi Henri II. L'anglais Jean de Bellesmains, évêque de Poitiers avait ramené de Cantorbéry en 1174 des reliques de Thomas Becket. Peu après un chatelain de Parthenay vint prier en la cathédrale où étaient dignement honorées les reliques du martyr<sup>53</sup>. Vers 1183 est citée la fête du bienheureux martyr Thomas<sup>54</sup>. Dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle est mentionné dans le bras sud du transept de la cathédrale un autel dédié à S. Thomas Becket<sup>55</sup>.

La cathédrale avait des reliques de saint Maurice (notice n° 9). L'autre saint du mur occidental n'est pas identifié avec certitude. Les historiens de l'art proposent saint Eustache, dont l'histoire légendaire a un épisode de chasse (le saint tient un faucon) : ce qui subsiste des lettres ne permet pas de confirmer vraiment cette proposition.

Les saints Savin et Cyprien sont les seuls martyrs de l'époque antique pour le diocèse de Poitiers, du moins d'après leur passion légendaire. Le corps de saint Cyprien a été transféré à Poitiers, en l'abbaye Saint-Cyprien, à l'époque carolingienne.

## 17. Cathédrale Saint-Pierre – Inscription commémorative du pontificat d'Arnaud d'Aux († 1320).

Inscription commémorative d'un pontificat.

Arnaud d'Aux a été inhumé dans la muraille – sans doute un enfeu – de l'église Saint-Pierre de La Romieu qu'il avait fondée et où avaient été installés des chanoines réguliers.

Inscription perdue. Elle avait été placée près de la grille du chœur, qui la couvrait à moitié au dire de Dreux-Duradier en 1754. Datation : l'inscription a été placée dans la cathédrale après la mort d'Arnaud en 1320, dans les années 1320-1330 où l'on a les inscriptions de ses neveux Guillaume, Pierre-Raymond et Fort d'Aux.

Le texte est donné à partir des relevés du XVIII<sup>e</sup> siècle.

FRIZON, *Gallia purpurata*, 1638, p. 282 [texte de La Romieu]; SAINT-MARTIN, *Historia ecclesiastica*, 1646, p. 160-161 [texte]; BESLY, *Évêques de Poitiers*, 1647, p. 165; *Gallia christiana*, II, c. 1191 [texte]; DREUX-DURADIER, *Bibliothèque historique*, 1842 (1<sup>re</sup> éd.: 1754), p. 19 [texte]; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (3e vol.), n° 286; THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 100 [texte], et 98 [texte de La Romieu]; AUBIER, *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, 1849, p. 78-79 [texte]; LONGUEMAR, « Épigraphe du Haut-Poitou », 1863, p. 223-224 [texte]; VALHÈRE, *Fasti... V. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 101-106 [texte et bibliographie].

*Arnaldus meruit Pictavis pontificari,  
Et tandem voluit Deus ipsum cardinalari,  
Qui rerum compos prudens multum perhibetur,  
Fortius inde nepos Pictavis prasul habetur,  
Anno milleno ter C denoque noveno  
Obvia venit ei mors festo Bartholomei.*

Arnaud a mérité d'être évêque à Poitiers,  
Et Dieu a finalement voulu qu'il devint cardinal.  
Il s'est montré excellent administrateur, d'une grande prudence.  
Son neveu Fort lui succéda comme évêque à Poitiers.  
En l'an mil trois cents et dix neuf,  
La mort est venue à sa rencontre en la fête de Barthélemi.

Il s'agit de six vers léonins riches. Les deux premiers distiques sont des vers *collaterales*, c'est-à-dire avec les mêmes rimes d'une part à l'hémistiche, d'autre part à la fin du vers. On s'étonne de voir indiquée l'année 1319 pour la mort du cardinal, alors qu'il a fait son testament le 23 août 1320 et est mort, à Avignon, le lendemain, fête de la Saint Barthélemi.

La famille d'Aux faisait partie de la noblesse gasconne et se rattachait à la branche cadette de la maison d'Armagnac. À Bologne où il faisait ses études de droit Arnaud s'est lié à son cousin, Bertrand de Got, qui deviendra évêque de Comminges en 1295, archevêque de Bordeaux en 1299. Il devint le secrétaire puis le vicaire général de Bertrand de Got, et lorsque celui-ci fut élu pape sous le nom de Clément V en 1305 il sera son chapelain, avant d'être nommé par lui évêque de Poitiers le 4 novembre 1306. Promu cardinal évêque

53. FOREVILLE, « La diffusion du culte de Thomas Becket », 1976, p. 355.

54. Poitiers, Médiathèque, Dom Fonteneau, t. II, p. 32.

55. Arch. dép. Vienne, G 182, fol. 14, chapellenie tenue par le neveu de feu Jean Aneros; mort en 1284 (G 189).

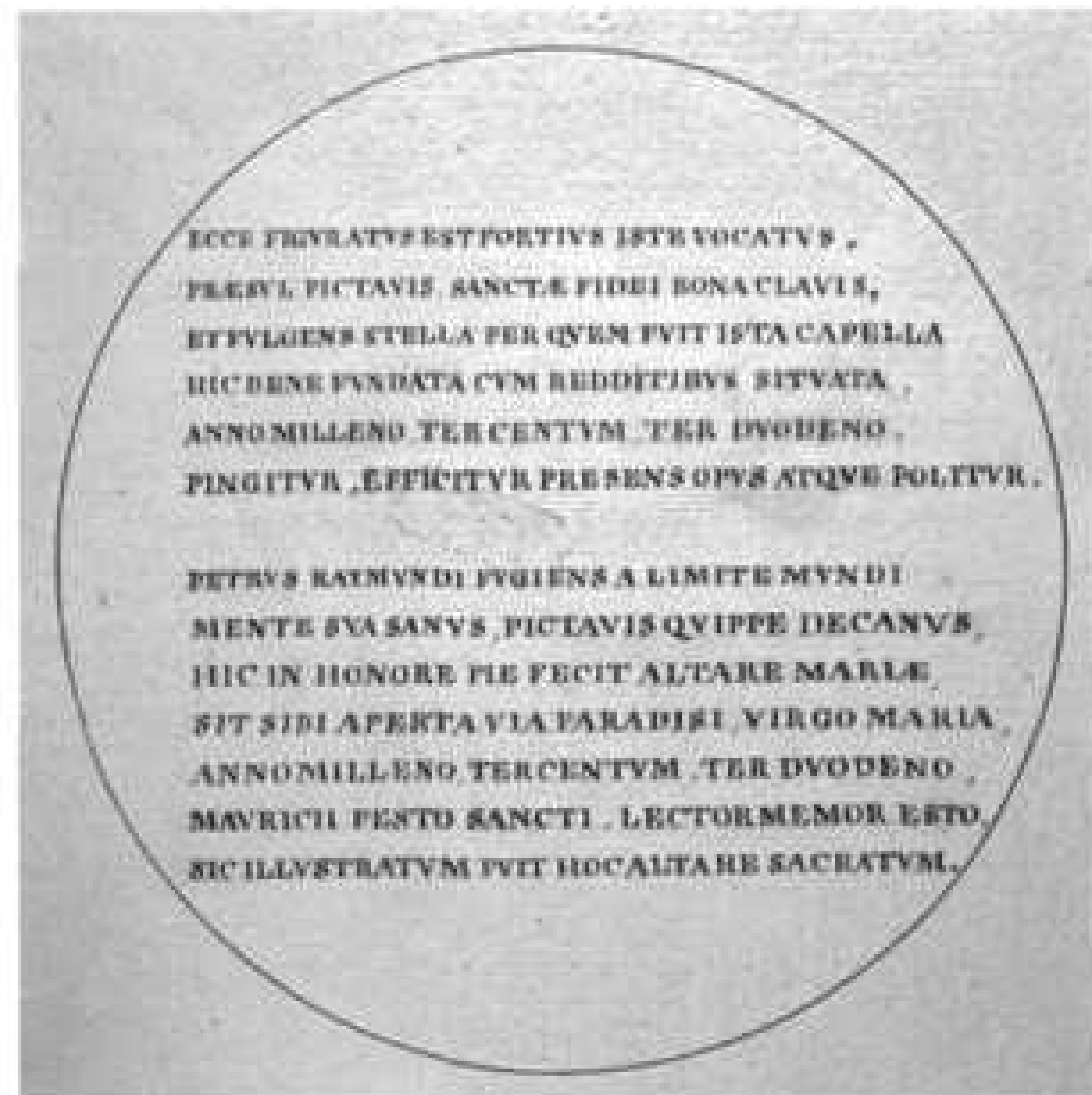
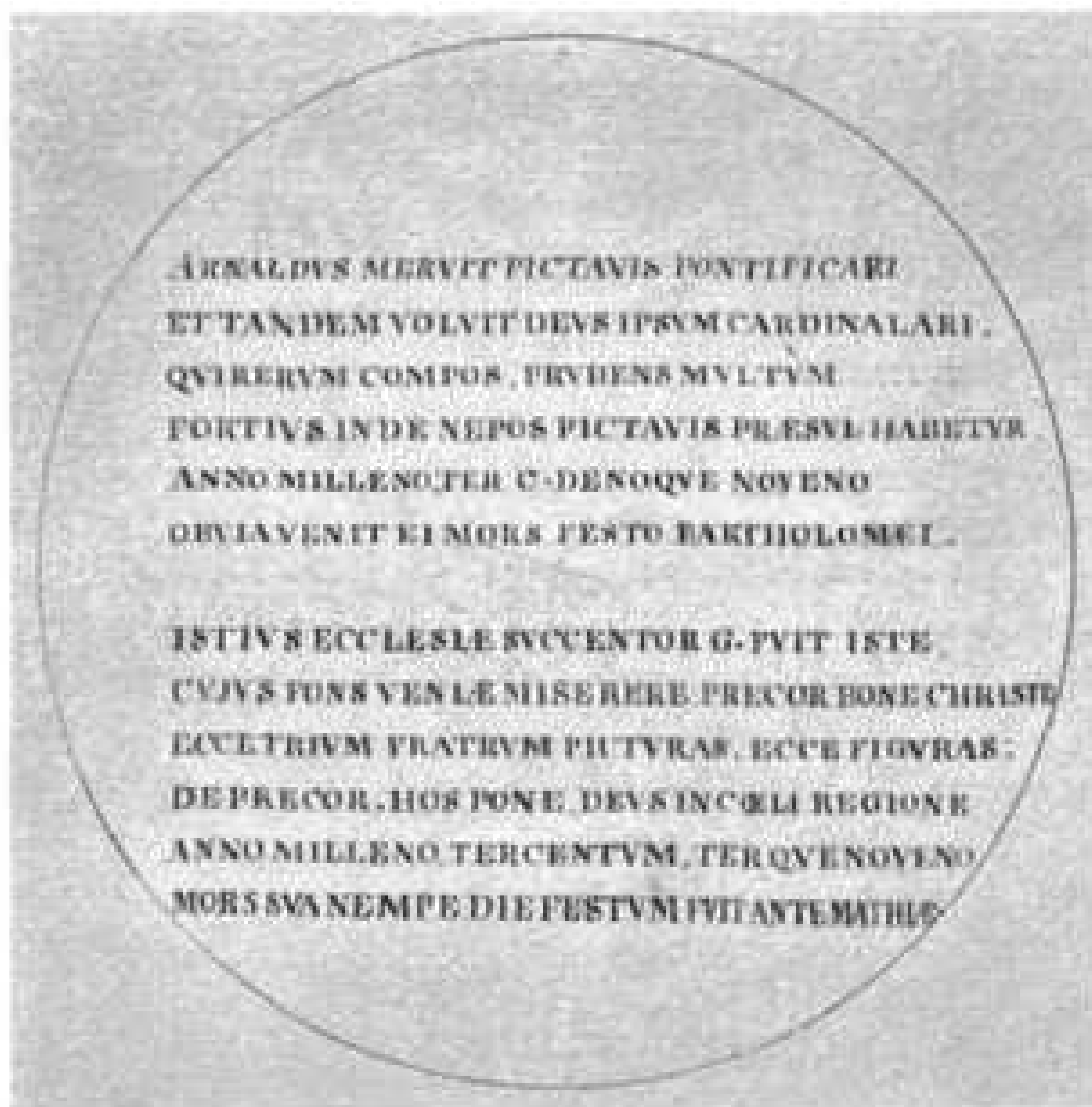


d'Albano, par la volonté de Dieu selon l'inscription, et surtout par la volonté de son cousin, en décembre 1312, il a administré le diocèse de Poitiers jusqu'à ce que son neveu, Fort d'Aux, lui succède en mars 1314. Le *rerum compos* de l'inscription est peut-être une référence au fait que le pape l'a placé en 1311 à la tête de la Chambre apostolique, et qu'Arnaud a donc eu, en tant que camérier, la responsabilité des finances pontificales. Sa « prudence » peut évoquer ses missions diplomatiques auprès d'Édouard II, roi d'Angleterre<sup>56</sup>.

### 18-20. Cathédrale Saint-Pierre Inscriptions commémoratives des frères Guillaume, Pierre-Raymond et Fort d'Aux (1336).

Les trois neveux d'Arnaud d'Aux, évêque de Poitiers, puis cardinal, ont fait partie du chapitre cathédral. En 1336 on a peint les portraits des trois frères d'Aux sur le mur d'élévation du jubé, avec une inscription placée sous chaque figure. Le jubé a été transporté en 1623 au fond du chœur, et les inscriptions furent reportées sur deux lames de cuivre fixées aux deux piliers du carré du transept; une grille de fer ferma alors le chœur<sup>57</sup>.

Datation: 1336 (datation interne). L'inscription de Fort est dite faite en 1336; l'inscription de Pierre-Raymond dit l'autel fondé par lui consacré en 1336. C'est la date probable pour la réalisation des portraits et des inscriptions des trois frères.



### 18. Cathédrale Saint-Pierre Inscription commémorative de Guillaume d'Aux.

Inscription commémorative.

Lecture d'après Besly.

BESLY, *Évêques de Poitiers*, 1647, p. 176; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (3<sup>e</sup> vol.), n<sup>o</sup> 286 et n<sup>o</sup> 297 [texte]; AUBER, *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, 1849, p. 83 [texte].

*E cédillès pour ecclesie et Mathie.*

ISTIVS ECCLESIE SVCCENTOR G. FVIT ISTE  
CVIVS FONS VENIAE MISERERE PRECOR BONE CHRISTE  
ECCE TRIVM FRATRVM PICTVRAS ECCE SENATVM  
DEPRECOR HOS PONE DEVS IN CAELI REGIONE  
ANNO MILLENO TER CENTVM TERQVE NOVENO  
MORS SVA NEMPE DIE FESTVM FVIT ANTE MATHIE

Guillaume fut sous-chantre de cette église, ô Christ, plein de bonté, source de pardon, aie pitié de lui, je t'en conjure. Voici les peintures des trois frères, voici leur sénat, je t'en prie, ô Dieu, place-les dans la région du ciel. En l'an mil trois fois cents et trois fois neuf il mourut, le jour avant la fête de saint Mathias [24 février].

56. LARROQUE, « Le cardinal Arnaud d'Aux », 1865, p. 83-109; MOLLAT, « Arnaud d'Aux », 1930, c. 420-421; CROZET, « Aux (Arnaud d') », 1948, c. 780-781; BALAGNA, « La collégiale de La Romieu », 2003, p. 107-123; VALLIERE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 101-106.

57. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (3<sup>e</sup> vol.), n<sup>o</sup> 297. Sous le n<sup>o</sup> 285 sont reproduits les textes de Fort de Pierre-Raymond, sous le n<sup>o</sup> 286 les textes d'Arnaud et de Guillaume.



La version donnée par l'abbé Auber donne *figuras* au lieu de *sculptum*, laisse le dernier mot du quatrième vers en blanc et transcrit *Maria* au lieu de *Mamma*. La lecture de Besly, faite avant les changements de l'évêque Chasteigner de La Roche-posay, a été préférée, car elle respecte la métrique, vers léonins riches *collatéraux* au premier distique, vers léonins riches pour les deux distiques suivants. La versification est laborieuse. On a près de trente exemples de *procor* dans les inscriptions françaises des VIII-XIII siècles.

Guillaume d'Aux, le plus jeune des trois frères, est né vers 1295. Il est chanoine de Saint-Georges de Laye-la-Vineuse, au diocèse de Poitiers, en 1309, chanoine de la cathédrale de Poitiers en 1311, archiprêtre de Laye-la-Vineuse et chanoine de Bourges en 1318. Il est mort le 23 février 1327 (1328 n. st.), étant sous-chantre de la cathédrale. Il a été inhumé dans la chapelle Notre-Dame-des-Gésines fondée par son frère Pierre-Raymond<sup>58</sup>.

## 19. Cathédrale Saint-Pierre – Inscription commémorative de Pierre-Raymond d'Aux

Inscription commémorative.

Lecture d'après Besly.

BESLY, *Evêques de Poitiers*, 1647, p. 175-176; *Gallia christiana*, II, c. 1217 [texte]; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (3 vol.), n° 285 [texte]; THIBAUD DE AU, aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 199 [texte]; AUBER, *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, 1849, p. 83 [texte].

PETRVS RAYMVNDI FVGIENS A LIMITE MVNDI  
 MENTE SVA SANVS PICTAVIS QVIPPE DECANVS  
 HIC IN HONORE PIE FECIT HOC ALTARE MARIAE  
 SIT TIBI RECTA VIA PARADISI VIRGO MARIA  
 ANNO MILLENO TER CENTVM TER DVODENO  
 MAURICII FESTO SANCTI LECTOR MEMOR ESTO  
 SIC ILLVSTRATVM FVIT HOC ALTARE SACRATVM

Pierre-Raymond, sur le point de quitter la frontière de ce monde,  
 Sain d'esprit, doyen de Poitiers, a fait faire ici cet autel  
 En l'honneur de la pieuse Marie,  
 Que la Vierge Marie te soit la voie droite du paradis,  
 En l'an mil trois fois cent, trois fois douze,  
 En la fête de saint Maurice [22 septembre], lecteur, souviens-t'en,  
 Cet autel ainsi plein d'éclat fut consacré.

Vers léonins riches, avec une métrique laborieuse. L'appel au lecteur est une des règles les plus habituelles dans les épitaphes. Le *memor esto*, cité une douzaine de fois dans la Bible, est très fréquemment employé dans les épitaphes, et ce dès les inscriptions chrétiennes. L'expression *mente sua*, «sain d'esprit», est fréquente dans les testaments, et le premier vers suggère aussi que Pierre-Raymond serait près de sa fin. Aussi a-t-on pensé que les inscriptions des trois frères ont été faites après la mort de Pierre-Raymond. Mais il est mort en 1356, et on peut penser qu'elles ont été faites à un moment où Pierre-Raymond sentait sa mort proche, et où il fondait donc un autel pour qu'y soit célébré son anniversaire. Cet autel sera celui de la chapelle de Notre-Dame-des-Gésines, située sous une des trois arcades du jubé, du côté sud; il a été consacré le 22 septembre 1336 qui était un dimanche. La chapelle était en l'honneur de la Vierge de la Nativité et on y voyait «une image de Notre-Dame-de-Gésines, où souloit avoir l'image de s. Joseph assis, la crèche, les têtes et le devant de l'âne et du bœuf, et un ange couronnant Marie»<sup>59</sup>.

Pierre-Raymond d'Aux est né vers 1289, a fait des études de droit. Clerc minoré en 1309, il devient chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers (1309-1341), archiprêtre de Lusignan (1309-1310). En 1317 il devient chanoine de la cathédrale et abbé de Notre-Dame-la-Grande, personnat qu'il abandonne en 1328 lorsqu'il devient doyen du chapitre cathédral. Il a été chapelain, du pape (1316). Il fait son testament le 26 avril 1356 et meurt peu après. Il a été inhumé à la collégiale de La Romieu, diocèse de Condom, comme son oncle le cardinal Arnaud d'Aux<sup>60</sup>.

## 20. Cathédrale Saint-Pierre – Inscription commémorative de Fort d'Aux.

Inscription commémorative.

Lecture d'après Besly.

BESLY, *Evêques de Poitiers*, 1647, p. 175 [texte]; *Gallia christiana*, II, c. 1191 [texte]; DRIUX-DURADIER, *Bibliothèque historique*, 1842, I, p. 20 [texte]; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (3 vol.), n° 285 [texte]; THIBAUD DE AU, aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 100 [texte]; AUBER, *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, I, 1849, p. 84-85 [texte]; LONGUMAR, «Épigraphie du Haut-Poitou», 1863, p. 226, n° 109 [texte]; VALLIERE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 107-113 [texte; bibliographie].

58. VALLIERE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 233.

59. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. II, p. 499, description des ravages des huguenots en 1562.

60. VALLIERE, *op. cit.*, p. 347. Le testament est conservé aux Archives départementales de la Vienne, G 1389.



ECCE FIGVRATVS EST FORTIVS IPSE VOCATVS  
 PRĒSVL PICTAVIS SANCTAE FIDEI BONA CLAVIS  
 ET FVLGENS STELLA PER QVEM FVIT ISTA CAPELLA  
 HIC BENE FVNDATA CVM REDDITIBVS SITVATA  
 ANNO MILLENO TER CENTVM TER DVODEDO  
 PINGITVR EFFIGITVR PRAESENS OPVS ATQVE POLITVR

Celui qui est ici figuré a pour nom Fort.  
 Évêque de Poitiers, bonne clé d'une sainte foi.  
 Et brillante étoile, par qui cette chapelle fut  
 Ici bien fondée et dotée de revenus.  
 L'an mil trois cents trois fois douze  
 La présente œuvre est faite, peinte et ornée.

Si le style est laborieux, on a néanmoins réussi à composer six vers léonins riches, avec toutefois quelques licences de quantité. Les inscriptions des trois frères sont très proches, six ou sept vers léonins, une même façon de donner la date à l'avant-dernier vers, un *ecce picturas* pour Guillaume, *ecce figuratus* pour Fort. La première inscription disait : «voici les peintures des trois frères», et celle de Fort indique que «la présente œuvre» vient d'être faite. Tout concourt à voir ces inscriptions comme un seul ensemble réalisé à la même date.

D'origine gasconne, comme ses frères, Fort est l'aîné. Sa naissance se situe vers 1288 puisqu'on le sait dans sa vingt-deuxième année en août 1309. La famille d'Aux avait une place honorable en Gascogne, et Fort aura pour marraine la reine d'Angleterre, Isabelle de France. Après des études de droit civil, Fort est nommé au conseil du roi Édouard II en Aquitaine en décembre 1309. A cette date il entre au chapitre cathédral de Poitiers. Clément V le promeut évêque de Poitiers le 29 mars 1314, mais il n'a pas encore les 30 ans requis : il sera finalement consacré par son oncle Arnaud d'Aux le 17 octobre 1316. Quelques mois plus tard Jean XXII démembre le diocèse de Poitiers pour créer les diocèses de Luçon et de Maillezais (13 août 1317)<sup>61</sup>.

Fort d'Aux s'est montré un bon administrateur, un gérant attentif de la mense épiscopale, plus sans doute qu'un grand pasteur. Il semble être le prélat cité dans des lettres de légitimation de trois frères, Jean, Guillaume et Raymond d'Aux en 1340. Il est mort en août 1357 et a été inhumé en la collégiale de La Romieu, près de son oncle Arnaud et de son frère Pierre-Raymond<sup>62</sup>. En août 1340 des lettres du roi ont légitimé Jean, Guillaume et Raymond d'Aux, fils naturels d'un évêque : l'éditeur de ces lettres pense que cet évêque serait Fort d'Aux, ce qui est possible<sup>63</sup>.

## 21. Cathédrale Saint-Pierre Épitaphe de l'évêque Aimeri de Mons († 1371 n.s.).

Inscription funéraire à caractère tumulaire, Pierre.

Aimeri de Mons a été enterré selon sa volonté en la cathédrale devant l'autel Notre-Dame des Dons «qu'il avait construit et doté», près de son frère Philippe, chevalier<sup>64</sup>. Sa tombe sera ensuite placée dans un enfeu tenant à la clôture du chœur. Elle a été dessinée pour Roger de Gaignières mais est aujourd'hui disparue. Sur le dessin le défunt est représenté les yeux ouverts, mitré, bénissant de la main droite, tenant la crosse de la main gauche.

Armes : un lion issant d'un chef.

Datation : après la mort d'Aimeri de Mons survenue le 17 ou 18 mars 1371 (n.s.).

Lecture d'après le dessin réalisé pour Roger de Gaignières, illisible dans la reproduction publiée en 1974 mais parfaitement lisible dans le recueil de dom Claude Estienne sur les évêques de Poitiers.

SAINTE-MARTHE, *Historia ecclesiastica*, 1646, p. 164-166 [texte]; Dom Cl. ESTIENNE, *Recueil sur les évêques de Poitiers*, Bnf, ms. lat. 17042, p. 269; ADHÉMAR, DORDOR, «Les tombeaux de la collection Gaignières», 1974, p. 152, n° 842 [dessin, texte illisible]; *Gallia christiana*, II, col. 1192; DREUX-DURADIER, *Bibliothèque historique*, 1842, I, p. 20-21 [texte]; THIBAudeau aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, II, p. 120 [texte]; AUBER, *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, 1849, p. 119-120 [texte]; LONGUEMAR, «Épigraphie du Haut-Poitou», 1863, p. 227 [texte].

L'inscription est disposée sur le pourtour de la pierre tombale. Le dessin la donne en minuscules, avec une ponctuation irrégulière par un point entre les mots.

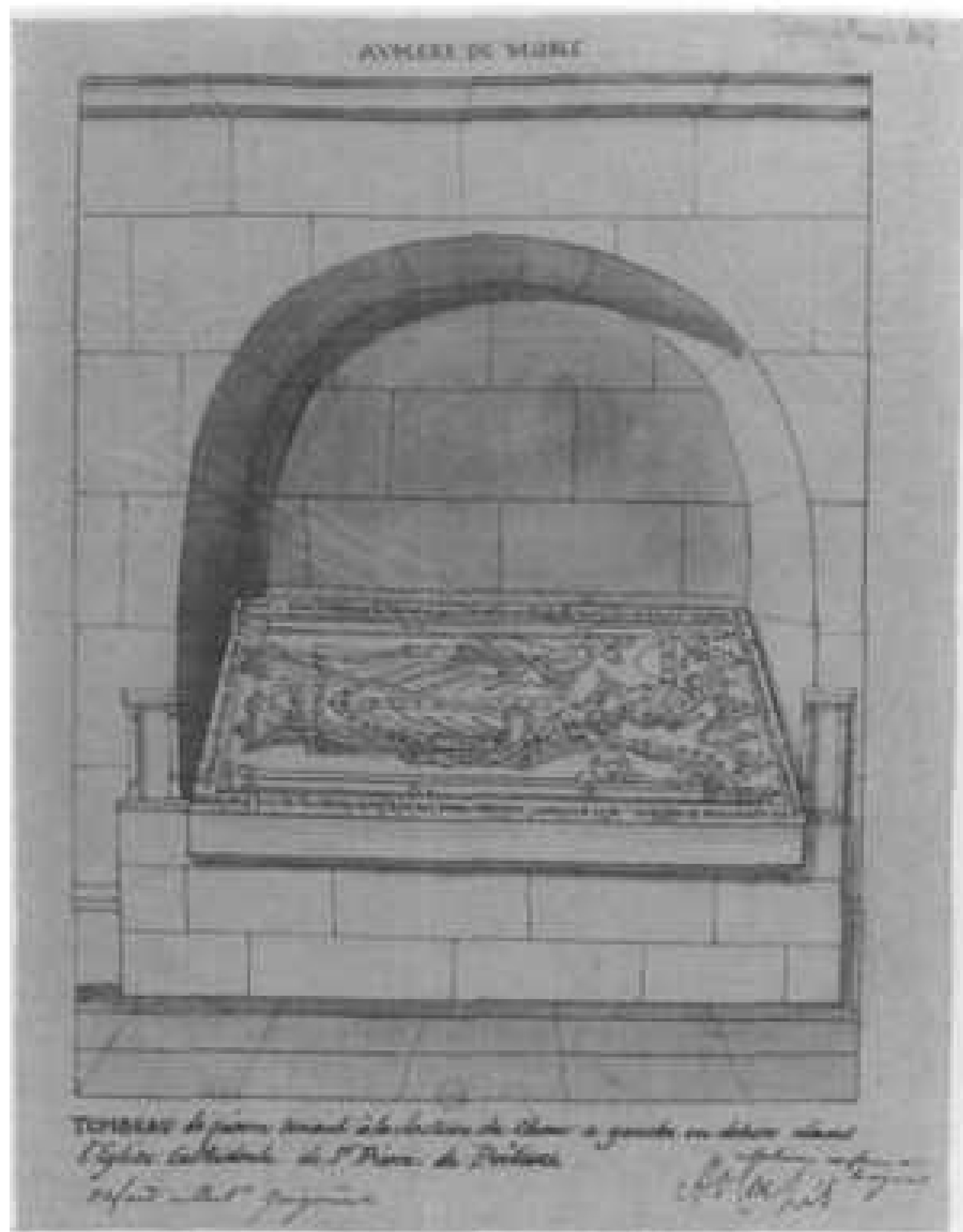
61. DURAND, «Jean XXII et le Poitou», 1967, p. 91-152.

62. CROZEL, «Fort d'Aux», 1948, c. 781; VALIÈRE, *op. cit.*, p. 107-113.

63. *Recueil des documents concernant le Poitou*, éd. Guérin, 1883, p. 177-179.

64. DU CHESNE, *Preuves de l'Histoire de la maison des Chasteigners*, 1633, p. 87.





Petit côté supérieur :

In hoc iacet reverendus in christo pater et dominus

Grand côté droit :

dominus aimericus de montibus episcopus prelatensis  
nobilitate natus utriusque iuris doctor egregius quatuordecim  
dies

Petit côté inférieur :

episcopatus prelatensis octo annos mensis tres dies quatuor

Grand côté gauche :

tyor... episcopus fundatorque huius capituli et obiit xviii  
mensis martii anno domini m.ccc.lxx. oramus deum pro eo  
amen<sup>65</sup>.

Ci-gît révérend père en Dieu et seigneur le seigneur Aimeri de Mons, évêque de Poitiers. De noble naissance, éminent docteur en l'un et l'autre droit, il fut évêque de l'épiscopat pendant 8 ans 3 mois 4 jours et fonda ce chapitre. Il mourut le 18 du mois de mars en l'an du Seigneur 1370. Prions Dieu pour lui. Ainsi soit-il.

On commence au XII<sup>e</sup> siècle à employer l'expression *reverendus in Christo pater* (Langres, 1126), et même *reverendus in Christo pater et dominus* (Meaux, 1158), mais c'est seulement aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles que cette qualification devient courante en France : le redoublement de *dominus* ne s'observe qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Si l'on peut citer à Trèves au VIII<sup>e</sup> siècle un Ludubertus de *nobile genere*<sup>66</sup>, c'est vraiment à partir du XII<sup>e</sup> siècle qu'on trouve, dans les épitaphes, mention de la noblesse comme une condition sociale : on a l'expression *nobilitate natus* au Bee-Hellouin au XII<sup>e</sup> siècle et à Villefranche au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>67</sup>. C'est aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles que la mention des titres universitaires devient de règle. L'évêque de Dol Jean du Bois, mort en 1324, est dit dans son épitaphe *utriusque juris doctor excellens*<sup>68</sup> : Aimeri de Mons et lui sont les seuls qualifiés de docteurs en l'un et l'autre droit dans les épitaphes du XIV<sup>e</sup> siècle.

La durée de charge est indiquée pour l'évêque Teutran à Moûtiers en 885, peut-être en raison de sa longueur (43 ans). Elle est donnée en années pour les abbés de Saint-Victor de Marseille Wifred et Isarn en 1020 et 1048. Les charges sont mentionnées, années, mois et jours, pour l'abbé de Saint-Cyprien de Poitiers Rainaud en 1100, l'abbé de Montierneuf de Poitiers Letbaldus en 1101, l'évêque d'Angoulême Adhémar en 1101, l'évêque de Poitiers Pierre II en 1112, l'évêque de Périgueux Jean en 1169. Pour la moitié nord de la France le seul exemple est celui de Guillaume, abbé de Fécamp 27 ans et demi, mort en 1107. Ces durées deviennent ensuite plus fréquemment mentionnées. L'épitaphe est le seul document attribuant la fondation de la salle capitulaire (*capituli*) à Aimeri de Mons.

On ne trouve pas d'autre exemple d'une demande de prière à la première personne du pluriel, influence peut-être de *foremus* du célébrant à la messe.

D'une famille noble du Poitou, Aimeri de Mons fait des études de droit et est dit dès 1330 professeur en l'un et l'autre droit (civil et canon). Il est alors doyen rural de Bressuire dans l'évêché nouveau de Maillezais. Il devient chanoine semi-prébendé à la cathédrale de Poitiers en 1343 et assure la fonction d'official à partir de 1349. En juin 1356 il fonde à la cathédrale un autel de Notre-Dame des Dons, avec une chapellenie pour y assurer une messe quotidienne. A la mi-décembre 1362 il est élu évêque par le chapitre. On garde de lui trois statuts synodaux de 1367 et 1367-1370<sup>69</sup>. Il rédige son testament au château épiscopal de Chauvigny en mars 1371 et y meurt peu après le 17 (*Gallia christiana*) ou le 18 mars (dessin de Gaignières)<sup>70</sup>.

65. Le dessin de la collection Gaignières donne seulement *oramus pro eo Amen*.

66. FUCHS, *Die Inschriften der Stadt Trier*, 2006, p. 40, n° 22.

67. *CIFM* 21, 2000, p. 243, et *CIFM*, 22, p. 131.

68. *Gallia christiana*, XIV, col. 1056.

69. Éditées et traduites par FAVREAU, « Statuts synodaux », 2007, p. 108-141.

70. VALLIERE, *Fastes... X. Diocèse de Poitiers*, p. 115-119 : biographie et bibliographie. Ne donne pas le texte de l'épitaphe mais indique que sur le tombeau étaient gravées les armes du prelat : écu plain à un chef chargé d'un lion issant (sur le bas de l'autel et à gauche de la tête du défunt).



## 22. Cathédrale Saint-Pierre Épitaphe de l'évêque Bertrand de Maumont († 1385).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Inscription disparue, reproduite dans un manuscrit de dom Estiennot.

À sa mort en 1385 Bertrand de Maumont a été inhumé « en la chapelle de Saint-André de la cathédrale, en la croisée de l'église à costé gauche, sous un tombeau de pierre blanche »<sup>71</sup>, c'est-à-dire dans le bras nord du transept, chapelle dédiée à saint André et lieu ordinaire de la sépulture des évêques. Son tombeau était élevé « d'environ deux pieds ». Il y est représenté les yeux ouverts, mitré, sa crosse dans la main gauche, légèrement tourné vers sa droite et désignant de sa main droite quelque chose (l'autel ?) que l'absence du contexte ne permet pas de saisir.

Datation : 1385, d'après la mort du défunt.

Lecture d'après le dessin du recueil de dom Claude Estiennot sur les évêques de Poitiers.

Transmission manuscrite : dessin de la collection Gaignières reproduit dans le recueil de dom Estiennot sur les évêques de Poitiers (BnF, ms. lat. 17042, p. 299) et publié par ADEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, p. 163, n° 908 ; SAINT-MARTHE, *Historia ecclesiastica*, 1646, p. 176 [texte] ; *Gallia christiana*, II, col. 1194 [texte] ; DREUX-DU RADIER, *Bibliothèque historique*, 1842, I, p. 22 [texte] ; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (3), n° 284 (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> s.) [texte] ; THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, II, p. 120 [texte] ; AUBER, *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, 1849, p. 128 [texte].

Le texte de l'épitaphe se trouvait sur une plaque aux pieds du défunt. Il est donné par le dessin de la collection Gaignières en lettres capitales classiques, sur six lignes, avec ponctuation par un seul point après *dominus* et *episcopus*, de part et d'autre de l'année transcrite en chiffres arabes, et à la fin. Nicolas de Sainte-Marthe en 1646 transcrit *Pictaviensis* et donne la date en chiffres romains, préférés ici puisqu'on n'utilisera les chiffres arabes dans les inscriptions qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle en France.



HIC IACET REVERENDISSIMVS  
IN CHRISTO PATER ET D(OMI)N(V)S.  
DOMINVS BERTRANDVS DE  
MAVMONT EP(ISCOPV)S. PICTAVEN(SIS)  
QVI OBIT ANNO D(OMI)NI. MCCCXXCV.  
ORATE DEVM PRO EO.

Ci-gît très révérend père dans le Christ et seigneur, le seigneur Bertrand de Maumont, évêque de Poitiers, qui mourut en l'an du Seigneur MCCCXXCV. Priez Dieu pour lui.

L'expression *reverendissimus in Christo pater et dominus* se rencontre une dizaine de fois au XIV<sup>e</sup> siècle, presque uniquement dans la moitié sud de la France (un exemple à Paris en 1388). Avec redoublement de *dominus* on le trouve en 1339 à Mortemart pour le cardinal Pierre de Mortemart, et en 1384 à Saint-Martial de Limoges pour le cardinal Guillaume de Chanac, l'épitaphe du limousin Bertrand de Maumont étant le dernier exemple pour le XIV<sup>e</sup> siècle. On notera que dans ce texte latin le nom de famille n'a pas été latinisé. La demande de prière, *orate Deum pro eo*, figure sur une crosse d'ivoire au Musée de Torcello<sup>72</sup>. La façon d'indiquer 80 par deux X avant le C est très rare.

Bertrand de Maumont est d'origine limousine et d'ancienne noblesse. Il a fait des études de droit à l'université de Toulouse. Il est chanoine de la cathédrale d'Amiens de 1352 à 1365, de la collégiale Saint-Firmin d'Amiens de 1352 à 1363, de la cathédrale de Limoges en 1364-1365. Il a été en outre curé de Saint-Léon au diocèse de Toulouse à partir de 1362 et abbé séculier du Dorat en 1365. Dans sa bulle de provision de l'évêché de Tulle le 4 juillet 1371 il est dit diaire, chapelain du pape. Il succède dès janvier 1376 à l'évêque de Poitiers Gui de Malsee, promu cardinal en décembre 1375.

71. BESLY, *Évêques de Poitiers*, 1647, p. 195. Dom Fonteneau indique que de son temps il y avait en la cathédrale trois mausolées, ceux de Bertrand de Maumont, de Simon de Cramaud et de Geoffroi de Saint-Belin († 1611) (Poitiers, Médiathèque, dom Fonteneau, t. LIV, p. 80 ; BnF, ms.fr. 20084, fol. 33, sépulture en la chapelle Saint-André).

72. *Museo di Torcello*, 1978, p. 145-146, n° 192.



Il a bien géré le temporel épiscopal, assuré une action pastorale régulière, précisé les obligations réciproques de l'évêque et de son chapitre, édicté en 1377 des statuts synodaux<sup>73</sup>. Ce fut sous son épiscopat qu'a eu lieu la dédicace de la cathédrale, le 17 octobre 1379. Il est mort le 12 août 1385<sup>74</sup>.

### 23. Cathédrale Saint-Pierre – Fondation d'un tombeau et d'une psalette (1405).

Inscription de fondation d'un tombeau et rappel de la fondation d'une psalette.

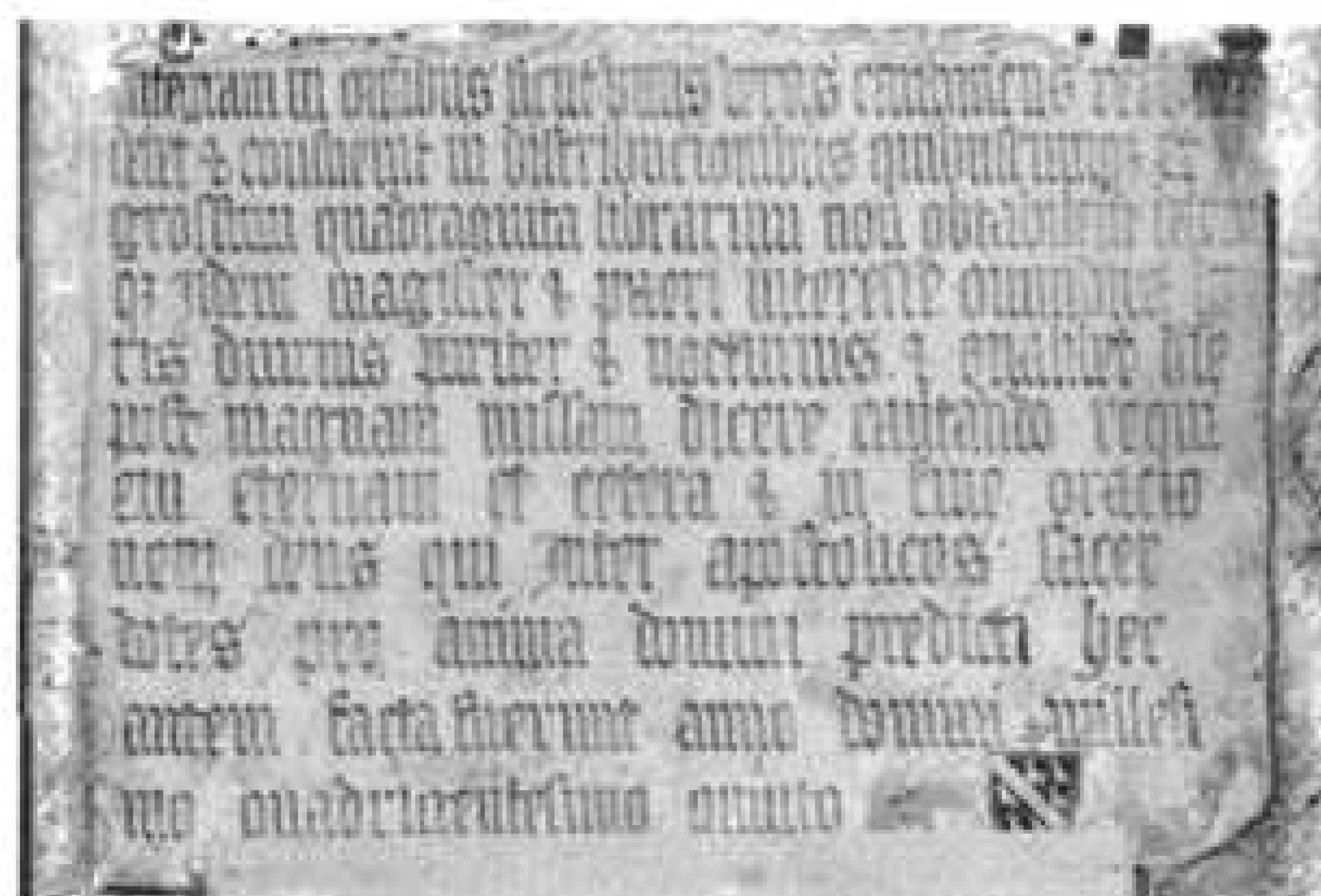
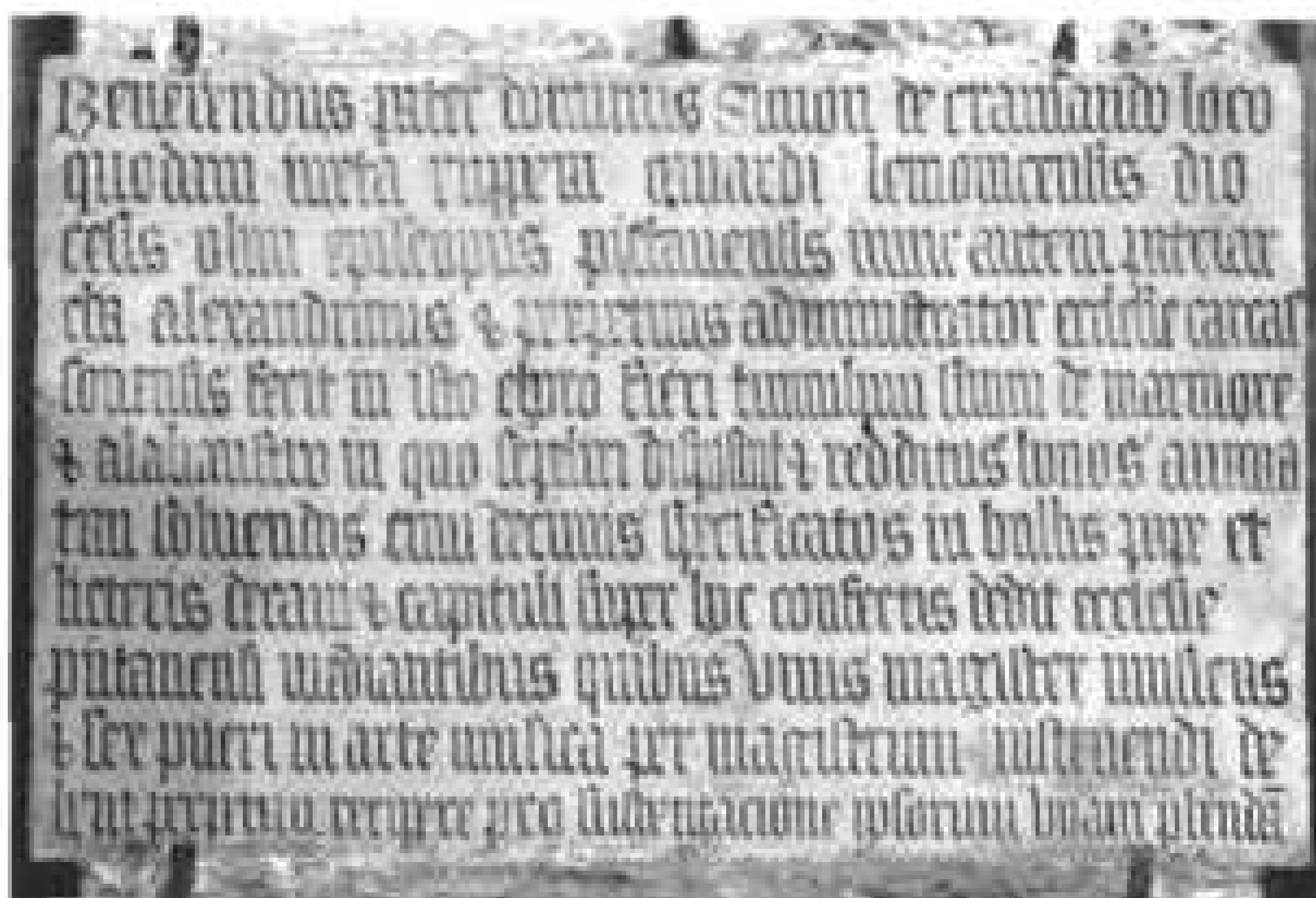
L'inscription est composée de deux pierres calcaires, actuellement fixées au-dessus des dernières stalles, au nord et au sud, les plus proches de maître-autel du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles ont environ 80 cm de largeur et sont en excellent état de conservation.

Datation: 1405, date donnée par l'inscription.

Lecture d'après l'original.

Dessin par HIVOSS VII, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de la première partie dans le ms. 547 (3<sup>e</sup> vol.), n<sup>o</sup> 295, et de la seconde partie, n<sup>o</sup> 291, de la Médiathèque de Poitiers; ALBER, *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, 1849, p. 164; LONGUEMAR, «Épigraphie du Haut-Poitou», 1863, p. 233-234, n<sup>o</sup> 113.

L'inscription, disposée sur onze lignes au nord comme au sud, est en belles minuscules gothiques brisées. La première lettre est ornée, à l'imitation de l'initiale rubriquée d'un manuscrit. Il y a très peu d'abréviations: & pour *et, p. re bendam, om(n)ibus*. Les mots sont bien espacés, mais il n'y a pas de ponctuation.



À gauche, c'est-à-dire au-dessus du tombeau de Simon de Cramaudo :

Reverendus pater dominus Simon de Cramaudo loco  
quodam iuxta Ruppem Cauardi Lemovicensis dio  
cesis olim episcopus Pictauensis nunc autem patriar  
cha Alexandrinus (et) perpetuus administrator ecclesie Carcas  
sonensis fecit in isto choro fieri tumulum suum de marmore  
(et) alabaustro in quo sepeliri disposuit (et) redditus bonos annua  
tim soluendos cum decimis specificatos in bullis pape et  
liceteris decani (et) capituli super hoc confectis dedit ecclesie  
Pictauensi mediantibus quibus unus magister musicus  
(et) sex pueri in arte musica per magistrum instruendi de  
bent perpetuo recipere pro sustentacione ipsorum unam p(re)benda(m)

À droite, c'est-à-dire au-dessus de l'autel des enfants de la psalette :

integram in om(n)ibus sicut unus verus canonicus recipere  
debet (et) consuevit in distribucionibus quibuscumq(ue) et  
grossum quadraginta librarum non obtabilem debent  
q(ue) idem magister (et) pueri interesse omnibus ho  
ris diurnis pariter (et) nocturnis (et) qualibet die  
post magnam missam dicere cantando Requi  
em eternam et cetera (et) in fine oracio  
nem Deus qui inter apostolicos sacer  
dotes pro anima domini predicti hec  
autem facta fuerunt anno Domini millesi  
mo quadringentesimo quinto.

<sup>73</sup> Édité et traduit par R. FAUREAU, «Statuts synodaux», 2007, p. 142-159.

<sup>74</sup> VALLEURE, *Fastes... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 125-128.



Révèrent père le seigneur Simon de Cramaud, lieu situé près de Rochechouart, diocèse de Limoges, jadis évêque de Poitiers, maintenant patriarche d'Alexandrie et administrateur perpétuel de l'église de Carcassonne, a fait ériger en ce chœur son tombeau de marbre et d'albâtre, dans lequel il a ordonné qu'il sera enseveli. Il a donné à l'Église de Poitiers de bons revenus à toucher chaque année, détaillés, avec les dîmes, dans des bulles du pape et des lettres du doyen et du chapitre rédigées à cet effet, revenus grâce auxquels un maître de musique et six enfants qu'il devra instruire dans l'art de la musique doivent recevoir perpétuellement pour leur entretien une prébende entière en tous points, telle qu'un chanoine titulaire doit et a coutume de recevoir, avec toutes les distributions, et un gros de 40 livres qui ne sera pas au choix. Le maître et les enfants doivent assister à toutes les heures, aussi bien de jour que de nuit, et dire chaque jour après la grand-messe, en chantant, «(Donne-lui, Seigneur.) le repos éternel», etc., et à la fin l'oraison «Dieu qui entre les prêtres successeurs des apôtres», pour l'âme dudit seigneur. Ceci a été fait en l'an du Seigneur 1405.

Cramaud est une petite localité à environ 2 km au sud de Rochechouart (Haute-Vienne). Après avoir été un peu plus de cinq ans évêque de Poitiers, Simon de Cramaud a été nommé par Clément VII patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'évêché d'Avignon le 17 mars 1391 ; dès le 19 septembre suivant il a échangé le siège d'Avignon pour celui de Carcassonne<sup>75</sup>. Le 16 octobre 1402 il a fondé en la cathédrale de Poitiers une psalette avec un maître de musique et six enfants qui devront être formés dans l'art du chant et de la musique ; il a doté cette psalette de terre, dîmes et rentes<sup>76</sup>. Ces revenus correspondent à une prébende, part de la mense capitulaire affectée à chaque chanoine titulaire et donnant droit aux distributions quotidiennes, sous condition de résidence et de présence aux offices soigneusement précisées<sup>77</sup>. Le gros, ajouté par le fondateur, est le revenu annuel d'un bénéfice en dehors des distributions quotidiennes. Le *Requiem eternam* est dit au graduel de la messe de funérailles et est une antienne de l'office des défunts<sup>78</sup>. *Deus qui inter apostolicos sacerdotes* est une oraison de la messe pour un évêque défunt<sup>79</sup>.

Quant au tombeau qui se trouvait dans le mur de clôture du chœur, du côté nord, on en garde une reproduction dans la collection Gaignières. Il a été fort soigneusement étudié récemment, en estimant peu probable l'emploi de l'albâtre, matériau rare dont cependant l'inscription fait état<sup>80</sup>.

#### 24. Cathédrale Saint-Pierre Lettres peintes (début XV<sup>e</sup> siècle).

Lettres apparues lors de travaux de restauration de 2013 sur le pilier nord-est du carré du transept. Elles correspondent aux initiales de huit lignes, en belles onciales rouges à forte accentuation entre pleins et déliés. Les autres lettres dont apparaissent de faibles traces sont en noir.

Ces lettres sont signalées par Vincent Debiais, « Des inscriptions peintes », 2014, p. 111.



1<sup>re</sup> ligne : H  
 2<sup>e</sup> ligne : C  
 3<sup>e</sup> ligne : peut-être un G  
 4<sup>e</sup> ligne : H  
 Des autres lettres il ne reste que des traces.

Les lettres initiales, seules vraiment repérables correspondent aux lettres initiales en écriture de livre (*libraria*) de l'acte sur la fondation de la psalette (1405), de l'épithaphe de Simon de Cramaud (1422 ou 1423), de l'épithaphe de Robert Charmolue (vers 1421). Les traces de lettres autres que les initiales paraissent renvoyer aux minuscules de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

75. VAISSIÈRE, *Fasti...* X, *Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 129-134.

76. *Cartulaire de l'évêché*, 1881, p. 208-213, n° 132, et p. 247-254, n° 145 ; FAVREAU, « Orgues et psallettes », 1973, p. 51.

77. FAVREAU, « La résidence dans les chapitres », 1992, p. 39-54.

78. *Corpus antiphonarium officii*, 1970, p. 381, n° 7533.

79. *Corpus orationum*, t. III, 1993, p. 22, n° 1757 b.

80. CHÂTELET, « Le tombeau d'un commensal », 1999, p. 405-411.



## 25-27. Cathédrale Saint-Pierre – Inscriptions du décès du cardinal Simon de Cramaud (1422 ou 1423).

## 25. Cathédrale Saint-Pierre – Inscription funéraire à caractère tumulaire

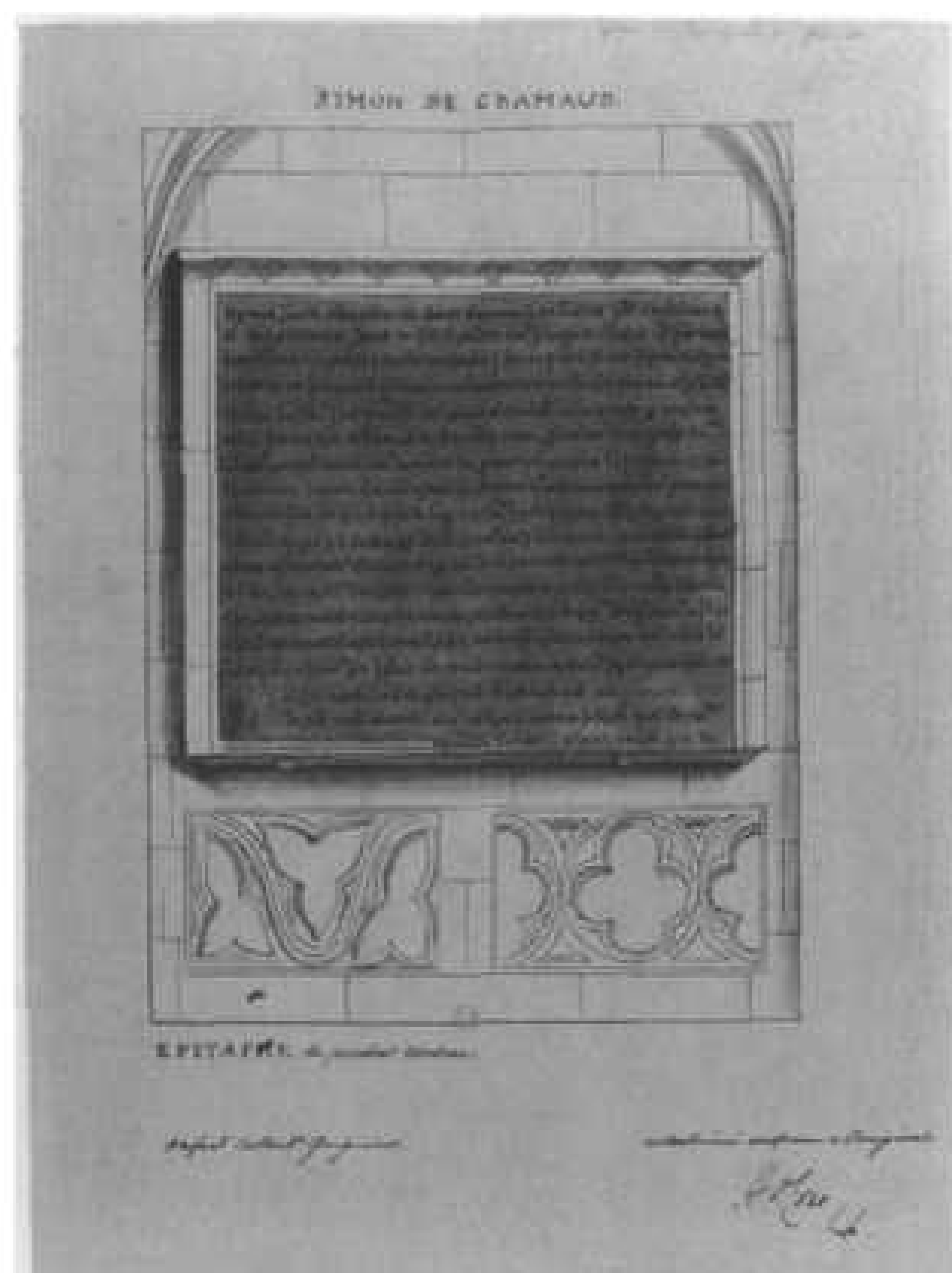
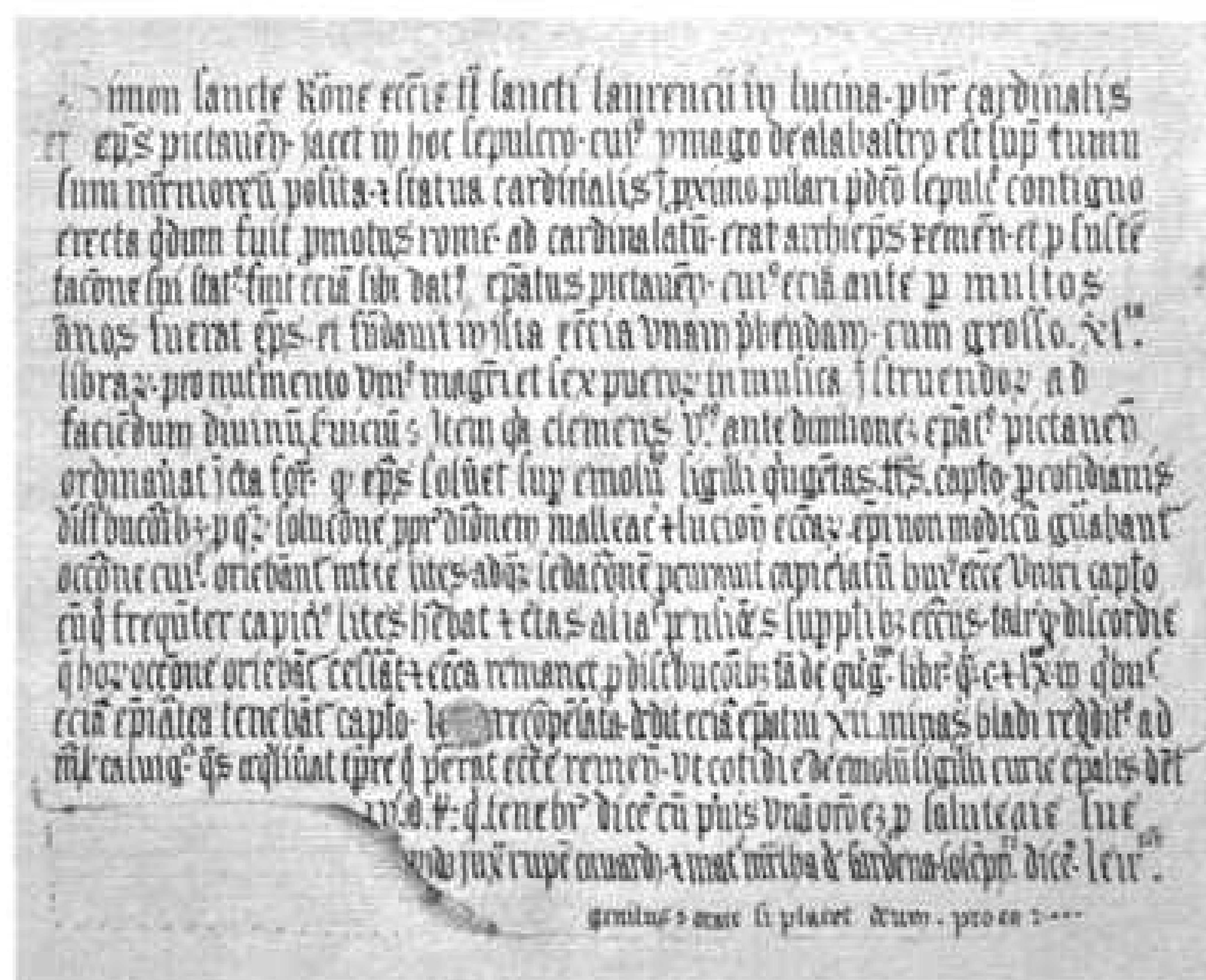
L'abbé Auber a vu ce texte derrière les boiseries du chœur, sur une pierre de haut de 3 pieds et demi de large (1,15 m) sur 2 et demi de haut (0,82 m). Il n'est plus visible aujourd'hui. Il y a eu des travaux de rénovation menés dans le chœur entre 1852 et 1867 par l'architecte Merindol.

Datation : Simon de Cramaud est mort fin décembre 1422 ou janvier 1423, peut-être le 19.

Lecture d'après un dessin de la collection Gaugmeres (BnF, n° 2577 de l'inventaire d'Henri Bouchot), et d'après un fac-simile du début du XIX<sup>e</sup> siècle (Poitiers, Médiathèque, ms. 547, n° 283).

BISSEY, *Evêques de Poitiers*, 1647, p. 196 [texte jusqu'à *divinum servitium*]; MARIOT, *Histoire de Reims*, IV, 1846 (1<sup>re</sup> ed. 1679), p. 158 [texte jusqu'à *divinum officium*]; BnF, ms. lat. 17042 (dom Estrennot), p. 307, 319, 321 [épitaphe]; DREUX-DURADIER, *Bibliothèque historique*, 1842 (1<sup>re</sup> ed. 1754), p. 423-424 [texte jusqu'à *divinum servitium*]; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (vol. 3), n° 283, n° 301, et ms. 384 (110), p. 76; THIBAUD-VICHAINE, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 120; AUBER, *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, 1849, p. 61-163; LONGUEMAR, « Epigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 233-234 [d'après Auber].

Dreux-Duradier en 1754 parle d'une inscription en lettres gothiques sur une pierre peinte en noir, la couleur et les caractères effacés en plusieurs endroits ne lui permettant de lire que jusqu'à *divinum servitium*, le reste peu lisible : il donne l'abréviation très usuelle de S.R.E., *Sancta Romana Ecclesia*. Auber parle de « belles lettres gothiques ». Le tombeau de Simon de Cramaud a été découvert dans le déambulatoire, du côté nord, contre le mur du chœur, avec des fragments d'inscriptions en belles minuscules gothiques brisées<sup>1</sup>. Le fac-simile montre une écriture gothique très soignée et de nombreuses abréviations : la partie inférieure gauche du texte manque.



Simon Sancte Ro(ma)ne Ecc(les)ie t(i)t(uli) Sancti Laurencii in Lucina, p(res)b(ite)r cardinalis<sup>2</sup> et ep(iscopu)s Pictaven(sis), jacet in hoc sepulcro, cui(us) ymago de alabastro est sup(tra) tumu<sup>3</sup> lum m(a)rmoreu(m) posita, (et) statua cardinalis i(n) p(ro)ximo pilari p(re)d(i)c(t)o sepule(ro) contiguo<sup>4</sup> erecta q(u)i dum fuit p(ro)motus Rome, ad cardinalat(u)m, erat archiep(iscopu)s Remen(sis), et p(ro) suste(n)<sup>5</sup> tacione sui stat(us), fuit ecia(m) sibi datt(us)

81. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. II, p. 511-512, et t. LIV, p. 80; *episcopus Pictavensis ordinaverat in certa forma quod episcopus solveret super emolumento sigilli quingentas libras capitulo pro cotidianis distributionibus, pro quarum solutione, propter divisionem Mallectensis et Lacionensis ecclesiarum, episcopi non modicum gravabantur, occasione cuius oriebantur multe lites, ad quarum sedacionem procuravit capicriatum huius ecclesie uniri capitulo.*



ep(iscop)atus Pictaven(sis). cui(us) ecia(m) ante p(er) multos<sup>6</sup> an(n)os fuerat ep(iscopus). et fu(n)davit in ista ecclesia unam p(re)bendam. cum grosso. XL<sup>14</sup> 7 librar(um). pro nut(r)imento uni(us) mag(ist)ri et sex pueror(um) in musica i(n)struendor(um) ad<sup>8</sup> facie(n)dum divinu(m) s(er)vicu(m) : Item q(u)ia Clemens V<sup>1081</sup> ante divisione(m) ep(iscop)at(us) Pictaven(sis)<sup>9</sup> ordinav(er)at i(n) c(er)ta forma. q(uod) ep(iscopus) solv(er)et sup(er) emolu(men)to sigilli q(u)ingent(um)tas. lib(r)as. cap(itu)lo. pro cotidianis<sup>10</sup> dist(ri)butio(n)ib(us). p(ro) q(u)ar(um) soluc(i)one p(ro)p(ter) di(visi)onem Malleac(ensis) (et) Lucion(ensis) ecc(lesi)ar(um). ep(iscop)u(m) non modicu(m) g(r)avabant(ur)<sup>11</sup> occa(sione) cui(us). oriebant(ur) m(u)lte lites. ad q(u)ar(um) sedac(i)one(m) p(ro)curavit capie(er)iatu(m) hui(us) ecc(lesi)e uniri cap(itu)lo<sup>12</sup> cu(m) q(u)o frequ(en)ter capie(er)iatu(m) lites h(ab)ebat (et) c(er)tas alias pensio(n)es sup(er) pl(ur)i-b(us) ecc(lesi)is. tal(ite)r q(uod) discordie<sup>13</sup> q(ue) hor(um) occa(sione) orieba(n)t(ur) cessa(n)t. (et) ecc(lesi)a remanet p(ro) dist(ri)butio(n)ib(us) ta(m) de qui(n)g(en)tis. libr(is). q(u)am. C. (et) LX<sup>14</sup>. in q(u)ibus. <sup>14</sup> ecia(m) ep(iscop)u(m) a(n)tea teneba(n)t(ur) cap(itu)lo. l(...) reco(m)pe(n)sata. dedit ecia(m) ep(iscop)atui XII minas bladi reddit(us) ad <sup>15</sup> m(en)s(uram) Calvig(nia)ci. q(u)as acq(u)isiv(er)at t(em)p(ore) q(u)o p(re)erat ecc(lesi)e Remen(sis). ut cotidie de emolu(men)to sigilli curie ep(iscop)alis det(n)it(ur)<sup>16</sup> [...] ine. d. t. (?) : q(u)u(i) teneb(itu)r die(er)e cu(m) p(ar)vis una(m) o(r)atio(n)e(m) p(ro) salute a(n)i(m)e sue<sup>17</sup> [...] (Cram)aud(jux)ta Rupe(m) Cavardi. (et) mat(er) Martha de Sardena. sole(m)pn(ite)r. die(er)e. levi cen (?) <sup>18</sup> genitus : orate si placet Deum. pro eo...

Simon, cardinal prêtre de la Sainte Église Romaine, du titre de Saint-Laurent-in-Lucina, et évêque de Poitiers, gît en ce sépulchre. Son image en albâtre est placée sur son tombeau en marbre, et sa statue de cardinal a été dressée contre le pilier le plus proche de son monument funéraire. Lorsqu'il fut promu à Rome au cardinalat, il était archevêque de Reims, et, pour lui permettre de soutenir son état, l'évêché de Poitiers, dont il avait été titulaire auparavant pendant de nombreuses années, lui a été donné également.

Il a fondé en cette église une prébende avec un gros de 40 livres pour l'entretien d'un maître et de six enfants qui devront être formés à la musique pour participer au service divin.

Item, parce que Clément V avait ordonné, en une certaine forme, avant le partage du diocèse de Poitiers, que l'évêque paierait, sur les revenus du sceau 500 livres au chapitre pour les distributions quotidiennes, leur paiement était devenu pour les évêques une lourde charge du fait de la séparation des églises de Maillezais et de Luçon, et il était source de nombreux litiges. Pour ramener la paix Simon fit unir la chèveceirie de la cathédrale au chapitre, qui avait souvent des litiges avec le chèveceir, ainsi que certains autres revenus sur plusieurs églises, de telle sorte que cessent les discordes qui avaient lieu à ces occasions et que l'église puisse disposer pour ces distributions tant de ces 500 livres que de 160 livres auxquelles l'évêque était également tenu vis-à-vis du chapitre.

Il donna en outre à l'évêché une rente de 12 mines de blé, à la mesure de Chauvigny, qu'il avait acquise lorsqu'il présidait à l'Église de Reims, afin que, chaque jour, sur l'émolument du sceau de la cour épiscopale, il donne... Vc (?) livres, qui sera tenu de dire avec les enfants [de la psalette] une oraison pour le salut de son âme... [et fut son père Pierre de Cram]aud près de Rochechouart, et sa mère Marthe de Sardena, de Solignac, diocèse de Limoges [...] S'il vous plaît priez Dieu pour lui.

Cette épitaphe est curieuse. Elle indique que le défunt gît sous un monument funéraire à son effigie et qu'une statue de lui était placée à proximité. Le tombeau a été victime des dégradations systématiques des protestants lorsqu'ils furent, pendant quelques semaines en 1562, maîtres de Poitiers. Dans l'état dressé de ces destructions le chapitre cathédral le décrit ainsi : « une sépulture d'évêque, couché dessus une grande table de marbre noir, de 7 pieds sur 3 pieds et demi, taillé par le côté du chœur à moulures d'antiques, et par dessus ladite grande table étoit ledit image couché avec chasuble, courtibault et mitre, ayant les mains jointes, le tout bien taillé au vif en pierre luisante ». Il y avait aussi au chœur une statue de Cramaud, contre un des piliers, en pierre fine du pays, de la grandeur de 5 pieds et demi, représenté en priant, les mains jointes, en habit de cardinal, avec le chapeau rouge sur la tête<sup>82</sup>. Il ne nous reste qu'un dessin de la collection Gaignières, plaçant le tombeau contre la grille du chœur, du côté nord, près de la porte menant à la sacristie<sup>83</sup>. Le chœur a été transformé entre 1770 et 1784 par l'évêque Beaupoil de Saint-Aulaire, qui fit installer l'autel à l'entrée du transept : le jubé fut alors démonté et remonté devant l'abside, les stalles qui lui étaient adossées furent transportées à l'est. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle on ne mentionne plus l'existence du tombeau.

De la carrière du défunt l'épitaphe rappelle seulement qu'il fut archevêque de Reims, évêque de Poitiers et cardinal. Cette carrière est bien connue. Après des études de droit civil à Orléans, de droit canon à Paris, qui le mèneront au doctorat en l'un et l'autre droit, et à une charge de maître régent à la faculté de droit canon de Paris de 1374 à 1378, Simon de Cramaud entama une carrière politique, conseiller du roi puis maître des requêtes de l'hôtel du roi en 1376, membre du conseil ducal de Jean de Berry en Languedoc, président de ce conseil ducal, chancelier de Jean de Berry de 1386 à 1391. Parallèlement sa carrière ecclésiastique connaît un développement rapide et brillant : canonicats à Coutances, Paris, Reims, Orléans, sièges épiscopaux d'Agen, le 30 mai 1382, de Béziers, le 7 août 1383, de Poitiers le 24 novembre 1385, patriarcat d'Alexandrie et administration de l'évêché d'Avignon le 17 mars 1391, patriarcat et administration de l'évêché de Carcassonne le 19 septembre 1391, siège archiepiscopal de Reims le 2 juillet 1409, dignité cardinalice le 13 avril 1413, avec l'administration du diocèse de Poitiers le 18 avril 1413. Il a joué un rôle important lors du Grand Schisme, de 1394 à 1409, et il en verra la fin en mars 1417 lorsqu'il participa à l'élection de Martin V. Il fut très attaché au diocèse de Poitiers qu'il dirigea de 1385 à 1391 et de 1413 à sa mort survenue après le 21 décembre 1422, date où il apparaît dans un

82. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. II, p. 511-512, et t. LIV, p. 80.

83. BnF, ms. lat. 17042, fol. 319 et 321 ; ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, p. 191, n° 1076.



acte concernant la confirmation de l'abbé de Saint-Jouin-de-Marnes. Il est peut-être décédé le 19 janvier<sup>84</sup>. Son successeur sera nommé le 3 mars 1423.

En fait l'essentiel de l'épithaphe est consacré à retenir deux faits particuliers de son action : la fondation d'une psalette à la cathédrale en 1402 (objet d'une inscription de 1405, ci-dessus), et le règlement du paiement des distributions quotidiennes versées aux chanoines en fonction de leur présence aux offices. Elle se termine par la mention d'une donation au chapitre d'une rente de 12 mines de blé, mesure de Chauvigny, rente par lui acquise le 29 juin 1410, et donnée par lui au chapitre le 2 juillet 1421<sup>85</sup>, à charge de prières pour le repos de son âme, avec la participation des enfants de la psalette. Parmi les fondations de prières de Simon de Cramaud il y avait un service anniversaire célébré le premier jour de chaque mois. Son testament est du 21 mars 1422<sup>86</sup>. La demande finale de prière reprend celles de ses prédécesseurs Aimeri de Mons (*oramus Deum pro eo*) et Bertrand de Maumont (*orate Deum pro eo*). L'incise *si placet* ne se trouve pas dans d'autres épithaphe.

**Voir aussi : inscription rue derrière Saint-Pierre, 183.**

## 26. Cathédrale Saint-Pierre – Inscription du caveau, fragments (XV<sup>e</sup> s.).

Au-dessus de la statue du prélat – détruite par les protestants – « était encastrée une pierre de liais contenant une épithaphe à la fin de laquelle on lisait : *et fuit pater ejus... et mater, etc* » nous dit l'abbé Auber dans la note qu'il a consacrée à la « découverte du tombeau et des restes du cardinal Simon de Cramaud dans la cathédrale de Poitiers le 14 septembre 1858 »<sup>87</sup>. Les restes du cardinal furent, après la destruction du tombeau par les protestants, placés dans un coffre de chêne, dans un caveau qui se trouve contre le chœur, dans la deuxième travée du deambulatoire, du côté nord. On y joignit des restes du tombeau, en marbre noir, et des fragments d'« inscriptions latines en beaux caractères gothiques des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles gravés sur deux lignes dont l'une courait sur le plat de la table, l'autre sur un chanfrein inférieur ». De ces fragments d'inscriptions l'abbé Auber cite : *quibus, bona, n opt (non optabilem), hic jac[et], (S)imon d[e] (C)ramaud[do], et fuit p[ater]*.

L'abbé Auber parle de fragments d'une table<sup>88</sup>, le texte gravé autour du gisant devait renvoyer à la fondation de la psalette, puisqu'il devait parler du gros de 40 livres que l'on ne pouvait choisir, selon l'expression de l'inscription conservée de 1405. Le *et fuit pater* de la statue se retrouvait probablement à la fin de l'épithaphe dont l'abbé Auber nous a transmis le texte incomplet, ce qui donnerait une formulation du type : *(et fuit pater ejus Petrus Cramaudi et mater Martha de Sardena.*

Le caveau a été ouvert à nouveau en mars 2015<sup>88</sup>, et on y a retrouvé les fragments :



[h]ic jac[et]  
[no]n op[tabilem]  
[S]imon d[e] Cr[amaud]do

On doit noter que l'écriture de ces fragments correspond à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

## 27. Cathédrale Saint-Pierre – Inscription du portrait.

À l'inscription de 1405 (conservée), à l'épithaphe de 1423 placée dans l'enfeu (texte recopié en fac-similé début XIX<sup>e</sup> siècle et vu et transcrit par l'abbé Auber), aux inscriptions du tombeau et de la statue dont l'abbé Auber a retrouvé des fragments, il faut joindre l'inscription placée sous le portrait en buste du cardinal placé au sommet de l'enfeu. Ce portrait, que l'on voit en place dans le dessin de Gaignières de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, a été retrouvé par Auber en 1839 dans un débarras : il est aujourd'hui conservé dans la salle capitulaire. L'inscription en lettres classiques dit :

84. Il existe une abondante bibliographie sur Simon de Cramaud : AUBER, « Recherche sur Simon de Cramaud », 1840, p. 249-380 et 470-474 ; ARDANT, « Simon de Cramaud », 1864, p. 103-105 ; notices de SALEMBIER, *Dictionnaire de théologie catholique*, III, 1908, c. 2022-2026, de MOILLAT, *Catholicisme*, III, 1952, c. 270-271, de LIMOUZIN-LAMOITHE, *Dictionnaire de biographie française*, IX, 1961, c. 1159, KAMINSKY, « The Early Career of Simond de Cramaud », 1974, p. 499-534, et *Simon de Cramaud*, 1983, *Fasti...* III, *Diocèse de Reims*, par DESPORTES, 1998, p. 193-198 ; *Fasti...* V, *Diocèse d'Agon*, par RYCKEBUSCH, 2001, p. 108-110 ; *Fasti...* X, *Diocèse de Poitiers*, par VAILLURE, 2008, p. 129-134.

85. *Cartulaire de l'évêché de Poitiers*, 1881, p. 220-223 et 247-254 ; AUBER, « Découverte du tombeau », 1857, p. 371-399, pl.

86. Arch. dep. Vienne, G 14 (testament) et G 1318.

87. AUBER, « Découverte du tombeau », 1857, p. 371-399, pl.

88. Cette ouverture du tombeau et la photographie des fragments sont dues à l'obligeance de Paul Mantrant, que je remercie vivement.



SIMON DE CRAMAUDO MILES  
ET EPISCOPVS PICTAVENSIS. OBIIT.

À la fin a été ajoutée, en petits caractères, faute de place : 1426. D'après Auber ce portrait aurait été peint après les destructions des protestants. André Châtelet se demande s'il n'aurait pas été réalisé pour une série de portraits d'évêques à la fin du xv<sup>e</sup> siècle et souhaite qu'une radiographie permette de distinguer ce qui subsiste de la peinture primitive et d'en situer la date<sup>89</sup>. Les caractères de l'inscription et la mention de la date en chiffres arabes excluent la date de la mort de Simon de Cramaud, mais pourraient avoir été peints au xvi<sup>e</sup> siècle. Les armes peintes sur le tombeau et le portrait sont un écu d'azur à la bande d'or accompagnée de six merlettes de même, surmonté d'un chapeau de cardinal.

**28. Cathédrale Saint-Pierre** Nom de peintre-vitrier? (xv<sup>e</sup> s.).

Nom d'un « peintre et vitrier ».

Vitrail de la deuxième fenêtre, en partant de la façade, du collatéral nord, tout en haut, au-dessus du polylobe de la baie. Inscription dégagée lors de la récente restauration de la baie. Elle est peinte en lettres noires et mesure 30 cm pour le premier nom, 70 cm pour la seconde partie du texte.

État de conservation médiocre.

Datation : xv<sup>e</sup> siècle d'après l'écriture.

Lecture faite sur l'échafaudage le 29 mars 2013.

DEBIAIS, « Des inscriptions peintes », 2014, p. 111.

L'inscription est en minuscules gothiques, avec belles lettres G majuscules, suivies d'une écriture anguleuse de minuscules. Elle est datable du xv<sup>e</sup> siècle, la forme élégante du G invitant à ne pas dépasser le deuxième tiers du siècle.



G du[.]n ou u c (plutôt que t, car il n'y a pas de tracé horizontal).

G de c

Le G initial paraît correspondre à un prénom, sans doute Guillaume très fréquent en Poitou. La lecture proposée de G. Durant butte à mon sens sur ce que l'on peut voir avant le n d'un Durant, qui ne semble pas pouvoir être un a.

Il est tentant pour un médiéviste familier de la société poitevine du xv<sup>e</sup> siècle de faire le rapprochement avec Guillot ou Guillemain du Buc, qui travaille au château et aux Grandes Écoles en 1453-1461. Qualifié de peintre et vitrier, il peint bannières et panonceaux en 1453 au château<sup>90</sup>, dit vitrier il installe des panneaux de verre en la chambre du roi au château, où couche alors Jacques Cœur, et en la chambre des gardes attenante, en 1454<sup>91</sup>. En 1456 Guillemain de Buc, vitrier, demeurant à Poitiers, pose dix losanges de verre en la chambre du roi au château<sup>92</sup>. On retrouve Guillemain du Buc travaillant comme vitrier aux Grandes Écoles en 1460<sup>93</sup>, et 1460-1461 Guillemain de Buc, peintre, peint pour la ville banneroles et panon(ceau) à fin or et azur aux armes du roi et de la ville<sup>94</sup>. En 1462-1463, Guillaume de Buc, peintre, doit à la ville trente sous, pour la maison, paroisse Saint-Paul, devant l'hôtel de Clément Dousseau<sup>95</sup>, un notable du corps de ville<sup>96</sup>. L'état de conservation des lettres ne permet pas toutefois de présenter cette proposition autrement que comme une possibilité.

89. CHATELET, « Le tombeau d'un commensal », 1999, p. 405-411.

90. BnF, ms. fr. 26081, n° 6540, Guillot du Buc, peintre et verrier, 20 mars 1453.

91. BnF, ms. fr. 26082, n° 6647, 15 février 1454, et n° 6706, 1<sup>er</sup> juillet 1454, Guillot de Buc vitrier.

92. Arch. nat., KK 1338, n° 115, 15 juillet 1456.

93. Arch. comm. Poitiers, J 1225, 1459-1460.

94. Arch. comm. Poitiers, J 1257, 1460-1461.

95. Arch. comm. Poitiers, K 8, fol. 15.

96. *Poitiers de Jean de Berry à Charles VII*, 1, 2014, voir l'index ; *Poitiers de Charles VII à Louis XI*, 2, 2014, voir l'index (il y a plusieurs Clément Dousseau membres du corps de ville).



## 29. Cathédrale Saint-Pierre – Épitaphe de l'évêque Jean du Bellay (1479)

Inscription funéraire.

Cette pierre tombale placée « devant la porte de la sacristie, à costé gauche du chœur » de la cathédrale de Poitiers, n'est connue que par un dessin de la collection Gaugmeres. L'évêque y est représenté les yeux ouverts, avec mitre et crosse, mains jointes, les pieds posés sur un chien. Au bas de la pierre, à gauche et à droite, sont représentées les armes du prélat « à huit losanges rangés en bande, posées en barre, accompagnées de six fleurs de lis en orle ».

L'état de conservation de l'inscription était très médiocre lorsqu'il en fut fait le relevé, puisque seulement quelques mots étaient lisibles.

ADHEMAR, DORDON, « Les tombeaux de la collection Gaugmeres », 1976, p. 30, n° 1248 [dessin]

D'après le dessin l'inscription était en minuscules gothiques, avec abréviations et point médian pour la ponctuation.



À droite :

- - -] ioannis

En bas :

nobilibus quo(n)da(m)q(ue) sanguis ip(se) - - -

La mention du sang, de la race, n'est pas rare dans les épitaphes, surtout à la fin du Moyen Âge, mais on trouve plutôt les mots *genus* ou *stirps*. On a *nobilis sanguine* dans l'épitaphe de l'évêque Hugues d'Eu à Lisieux en 1077, et d'autres emplois de *sanguis* en 1199, 1337, 1341, 1443, 1484, 1497, et un *sanguine regali* au XIII<sup>e</sup> siècle (Sens).

Jean du Bellay est entré en l'abbaye angevine de Saint-Florent près de Saumur, alors dirigée par son oncle Jean le Vieux, en 1416. Il fait profession en 1417, est cellérier puis prieur de Distré, prévôt de Saint-Laurent-du-Mottay (1425). Il devient abbé le 20 avril 1431, sur résignation de son oncle. Nommé le 20 avril 1455 évêque de Fréjus, il échange le siège pour celui de Poitiers le 5 avril 1462. Il a été aussi peu présent à Poitiers qu'à Fréjus, demeurant à Saint-Florent dont il reste abbé jusqu'en 1474. Il y meurt le 3 avril 1479 et est inhumé dans le chœur de l'abbatiale<sup>97</sup>.

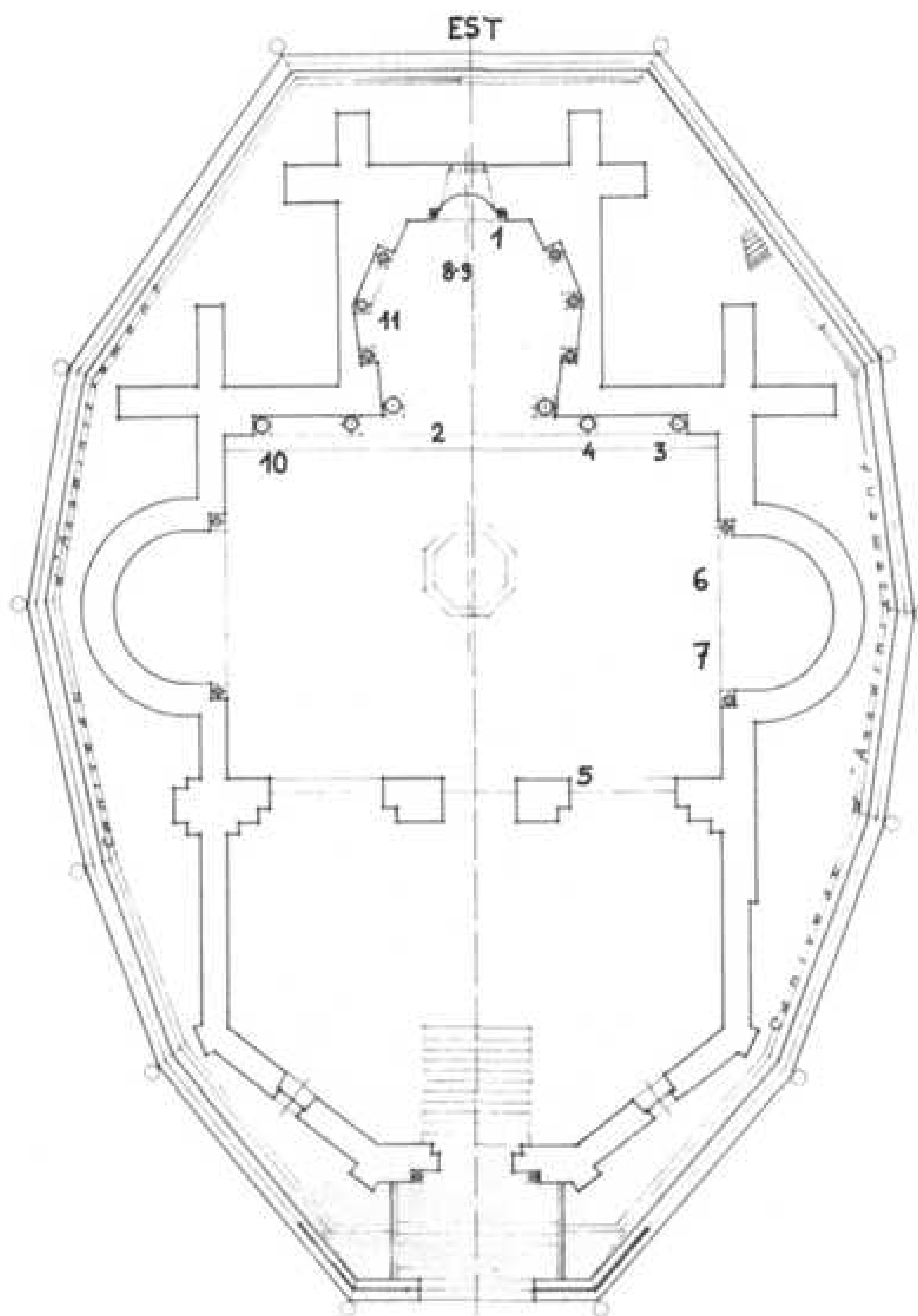
97. PORT, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, t. II, Paris et Angers, 1876, p. 66-67 ; AMY (d'), « Du Bellay (Jean) », *Dictionnaire de biographie française*, t. XI, Paris, 1967, c. 891-892 ; VALHIERE, *Fasts. X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 171-175.



### 30-40. Baptistère Saint-Jean

Une première salle baptismale aménagée au IV<sup>e</sup> siècle dans une maison privée a été remplacée au V<sup>e</sup> siècle par l'édifice actuel, l'un des monuments chrétiens les plus anciens de France.

Au VII<sup>e</sup> siècle le bâtiment est agrandi, divisé en deux salles égales, précédé d'un porche à l'ouest, et une abside est ajoutée à l'est. Après un violent incendie la reconstruction du XI<sup>e</sup> siècle lui donne sa physionomie actuelle<sup>98</sup>. Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles des peintures murales couvrent abside et salle baptismale. Après la Révolution la mobilisation des archéologues et passionnés d'histoire a empêché la destruction du baptistère prévue pour une nouvelle rue unissant pont neuf et place centrale.



J. VIGIER  
ÉDITEUR

1. Graffiti sur un fragment d'autel de Saint-Savin (IX<sup>e</sup> s.), n° 30
2. Sur le livre du Christ: *Ego sum [v/i/a]* (XI<sup>e</sup> s.), n° 31
3. L'Ascension, peinture murale, en haut de la salle baptismale (XII<sup>e</sup> s.), n° 32
4. Identification d'un cavalier: Constantin (XI<sup>e</sup> s.), n° 33
5. *[Julianus]* (XII<sup>e</sup> s.), n° 34
6. En haut du mur sud de la salle baptismale: Saint Maurice (XII<sup>e</sup> s.), n° 35
7. En haut du mur sud de la salle baptismale: *Cil eria marci e turna* (XII<sup>e</sup> s.), n° 36
8. Abside orientale: les évangélistes (fin XII<sup>e</sup> s.), n° 37
9. Abside orientale et partie basse du mur oriental de la salle baptismale: Jean-Baptiste (fin XIII<sup>e</sup> s.), n° 38
10. Saint Jean (fin XIII<sup>e</sup> s.), n° 39
11. Nom d'un évêque (XIII<sup>e</sup> s.), n° 40

98. BOISSAVIE-CAMUS, *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers*, 2015.



### 30. Baptistère Saint-Jean — Graffiti sur un autel de Saint-Savin (XII<sup>e</sup> s.).

Graffiti sur un autel.

Dans la niche de l'abside orientale du baptistère est présenté un fragment de table d'autel, qui offre un rebord en saillie orné de moulures et qui mesure 22 cm sur 17. Le doyen de Saint-Savin, l'abbé Ch. Lebrun, signale qu'il a été trouvé lors du dégagement de la crypte Saint-Martin de l'église abbatiale<sup>99</sup>. Il l'a recueilli dans un couloir de la sacristie avec d'autres pierres sculptées de l'église, et c'est là que le vit X. Barbier de Montault lorsqu'il en fit l'étude publiée en 1880. On ignore à quelle date et dans quelles circonstances ce fragment a été transporté au baptistère Saint-Jean.

État de conservation : médiocre.

Datation : les datations proposées par les auteurs qui ont mentionné ces graffiti vont du VII<sup>e</sup>-début VIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle. Si l'on écarte la première datation, incompatible avec l'histoire de l'abbaye de Saint-Savin, et si l'on tient compte de ce que les reliques de saint Marin ont été enfouies au temps des invasions normandes et redécouvertes au début du XI<sup>e</sup> siècle, on s'arrêtera plutôt au IX<sup>e</sup>, au vu de l'écriture, ce qui rattacherait ce fragment à la première église abbatiale<sup>100</sup>.

Lecture d'après l'original (2010).

BARBIER DE MONTAULT, « L'autel mérovingien de Vouneuil-sous-Biard », 1880, p. 56-57 [releve]; LASTEYRIE, « Inscriptions de Saint-Savin », 1882, p. 240-243 [3 fig.]; ROHAULT DE FLEURY, *La messe*, 1883, pl. 68 [dessins d'après C. Lebrun]; FAUREAU, « Les inscriptions de Saint-Savin », 1976, p. 14-15.

Les graffiti sont disposés sur le dessus de la table et sur la tranche, certains sont incomplets, le tout tracé de façon plus ou moins appuyée. Les formes se rapprochent de l'écriture de la fin de l'époque mérovingienne pour le *D* et le *O* de *Vuido*, le *M* de Marin. Un *E* oncial peu formé.



VVIDO BERENGARIV MARINI BER.

HFRED (avec abréviation sur le R et le D).

[Les autres lettres sont trop incertaines pour être mentionnées.]

Gui, Bérenger, Marin, Ber...

X. Barbier de Montault lit HERED qu'il propose de lire pour *Aredius*, soit Yriex.

Robert de Lasteyrie suggérait en 1882 d'y voir les signatures de pieux pèlerins ou les noms de moines de l'abbaye. À Saint-Savin même une trentaine de noms, gravés en capitales ou tracés en écriture cursive, ont été inscrits sur les autels romans du déambulatoire. Moines, laïcs ou pèlerins, il s'agit d'avoir son nom associé à la commémoration du Memento des morts et des vivants lors de la célébration eucharistique<sup>101</sup>.

99. LEBRUN, *L'abbaye et l'église de Saint-Savin*, Poitiers, 1888, p. 89. La crypte a été inaugurée par Mgr Pie le 8 mars 1869.

100. R. FAUREAU, « Les inscriptions de l'église de Saint-Savin-sur-Gartempe », *Cahiers de civilisation médiévale*, 73, 1976, p. 14-15.

101. Sur le sujet il faut voir l'étude de Cécile Treffort qui a recensé près d'une cinquantaine d'autels à graffiti et sa synthèse publiée en 2007 : C. TREFFORT, « Les graffiti sur tables d'autel aux époques pré-romane et romane. Note à propos des inscriptions de l'autel de Gellone », *Saint-Guilhem-le-Désert. La fondation de l'abbaye de Gellone. L'autel médiéval. Actes de la table ronde d'août 2002*, Amis de Saint-Guilhem-le-Désert, 2004, p. 137-146; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, 2007, p. 57-77.



### 31. Baptistère Saint-Jean Inscription sur le livre du Christ (XII<sup>e</sup> s.).

Inscription inédite.

Au centre du mur oriental le Christ est peint dans une mandorle, avec un livre ouvert sur lequel est peinte l'inscription.



E  
G I  
O  
S

Soit : *Ego s[um v]i[a] ou v]i[ta]*.

Je suis la voie, ou Je suis la vie.

Au vu de la place il faut plutôt lire : *via*. Il faut situer les paroles inscrites sur le livre du Christ dans leur contexte : « Quand je m'en serai allé et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai vous prendre auprès de moi, afin que là où je serai vous soyez vous aussi. Et là où je vais vous en savez le chemin ». Thomas lui dit : « Seigneur, nous ne savons même pas où tu vas, comment en connaîtrions-nous le chemin? ». Jésus lui dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie » (Jean 14, 3-6). Les mots inscrits sur le livre se trouvent donc en parfaite liaison avec la scène de l'Ascension. Le verset 6 du chapitre 14 de Jean est un des plus souvent employés pour accompagner la représentation du Christ en majesté, et il est alors presque toujours inscrit sur le livre tenu par le Christ. Il est employé dans la liturgie de Pâques. Une vingtaine d'exemples en ont été relevés, depuis la mosaïque de l'abside de la chapelle de l'archevêché à Ravenne (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.) jusqu'au au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>102</sup>.

### 32. Baptistère Saint-Jean L'Ascension (XII<sup>e</sup> s.).

Commentaire d'une scène christologique par l'Écriture.

Peinture murale de la partie haute des murs (nord, est, sud) de la salle centrale.

État de conservation : médiocre.

Datation : première moitié du XII<sup>e</sup> siècle d'après les études d'histoire de l'art et l'analyse de l'écriture.

Lecture d'après l'original (sur échafaudages) et des photographies en raison de la hauteur des scènes.

LONGUEMAR, « Lettre à M. de Caumont sur les fresques », 1858, p. 221 ; *id.*, « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 210 ; ESPÉRANDIEU, « Le baptistère Saint-Jean », *Paysages et monuments du Poitou*, t. I, p. 76-77 ; THIBOUT, « Les peintures du baptistère Saint-Jean », 1973, p. 37-38 ; *CIFM* I-1 1974, p. 13, n<sup>o</sup> 12, fig. 11-13 ; LABANDE-MAILFERT, « Les peintures murales », 1976, p. 28, note 2, et 30-31 ; BOISSAVIT-CAMUS, *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers*, 2015, p. 263 [mention].

Le texte, en lettres blanches sur fond rouge, est disposé au-dessus des apôtres. Les lettres sont de belles capitales classiques, avec une seule abréviation pour *Jhesus*. Pas de séparation des mots ni d'onziale. L'écriture situerait bien les inscriptions plutôt vers le début du XII<sup>e</sup> siècle.

102. FAVREAU, « Des inscriptions pour l'image du Christ », 2010, p. 175-176.





Au-dessus des apôtres, à la droite du Christ est écrit :

Mur nord : ASCENDO AD PATREM

Mur est : [- - -]T PATREM [- - -]

À la gauche du Christ :

Mur est : VIR[.]A[- - -]I. [.]VI CTA[- - -]ES IN

CELVM HIC IHS

Mur sud : QVI ASVMTVS EST A VOBIS

Soit : *Ascendo ad Patrem [meum e]t Patrem [vestrum, Deum meum et Deum vestrum]. Vir [i G]a[lile]i [q]ui cta[tis]<sup>103</sup> aspicient [es in celum. Hic Jh(esu)s qui asumtus est a vobis.*

Je monte vers mon Père et votre Père, mon Dieu et votre Dieu. Hommes de Galilée, pourquoi vous tenez-vous regardant vers le ciel ? Ce Jésus qui est monté au ciel d'auprès de vous (viendra aussi de la même façon que vous l'avez contemplé allant au ciel).

L'inscription au-dessus des apôtres combine deux citations. À la droite du Christ (mur nord, puis mur est), le « Je monte vers mon Père... » se trouve dans Jean 20, 17. Ce verset est aussi inscrit sur la façade sud de San Isidoro de León (XI<sup>e</sup> siècle) et sur les fonts baptismaux de la cathédrale de Würzburg (1279).

À la gauche du Christ (mur est, puis mur sud) l'interpellation des apôtres par deux hommes en vêtements blancs. « Hommes de Galilée... » est le verset 11 du premier chapitre des Actes des apôtres. Ce verset figure, à de menues variantes près, dans les antiennes

103. Corriger *ctatis* en *statis*.



de l'Ascension<sup>104</sup>. Il était inscrit sur la châsse d'or de Saint-Gilles-du-Gard (XI<sup>e</sup> s.), et surtout à la rotonde de la basilique du Saint-Sépulchre de Jérusalem ainsi qu'en la basilique de la Nativité à Bethléem (XII<sup>e</sup> s.). On l'a aussi inscrit sur un ivoire anglais de Schloss Harburg, sur le devant d'autel catalan de Martinet (Art Museum de Worcester), sur un tympan de Saint-Julien de Brioude (XII<sup>e</sup> s.), des vitraux du XII<sup>e</sup> siècle à Saint-Germer-de-Fly et à Champ-près-Forges, du XIII<sup>e</sup> siècle à la cathédrale de Lyon, du XIV<sup>e</sup> siècle à la cathédrale de Ratisbonne, des peintures murales de la cathédrale de Braunschweig, un tympan de Karlsruhe, des fonts baptismaux de la cathédrale de Würzburg au XIII<sup>e</sup> s., des peintures du Kloster Wienhausen à Lüneburg (vers 1335), un Saint-Sépulchre au même cloître en 1448.

La scène de l'Ascension est parfaitement à sa place dans cette salle centrale du baptistère où se trouve la piscine baptismale, car dans le récit de l'Ascension qui termine l'évangile selon saint Matthieu, la dernière consigne donnée par Jésus aux apôtres est : « Allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit » (Matthieu 28, 19), par laquelle est institué le sacrement du baptême.

### 33. Baptistère Saint-Jean Identification d'un personnage (XII<sup>e</sup> s.).

Identification d'un personnage.

Peinture murale dans la salle centrale, mur est, à droite (côté sud) : cavalier couronné, un sceptre dans la main gauche, une boule le monde sans doute dans la main droite. Nom inscrit au-dessus de la boule et du sceptre.

État de conservation : moyen.

Datation : XII<sup>e</sup> siècle d'après les études d'histoire de l'art.

Lecture d'après l'original.

LONGUEMAR, « Lettre à M. de Caumont sur les fresques », 1858, p. 220 [dessin]; ESPÉRANDIEU, « Le baptistère Saint-Jean », 1890, p. 76-77; LA CROIX, « Baptistère Saint-Jean », 1903, p. 582; DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale*, 1955, p. 106-107; MONTESQUIOU-FEZENSAC, « L'arc d'Eginhard », 1956, p. 170; THIBOUT, « Les peintures du baptistère Saint-Jean », 1973, p. 39-41; *CIFM* I-1, 1974, p. 10-11, fig. 8; LABANDE-MAILFERT, « Les peintures murales », 1976, p. 29 et 33-34; BOISSAVIT-CAMUS, *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers*, 2015, p. 264.

Le nom du cavalier est inscrit au-dessus de la main droite tendue. Il en reste six lettres, avec deux liaisons de lettres. Lors des travaux de nettoyage en 1970 le restaurateur a suppléé les lettres manquantes, en une peinture plus pâle.



[CONST]ANTINV[S]

Constantin.

Un autre cavalier couronné, anépigraphé, se voit au même mur ouest, côté nord, et il subsiste une tête de cheval au mur est, côté nord. Il y a probablement eu à l'origine quatre cavaliers. Si tous les auteurs s'accordent pour reconnaître dans ce *Constantinus* l'empereur Constantin, diverses explications ont été proposées pour le sens à donner aux quatre cavaliers. Le Père de La Croix voyait les quatre premiers empereurs chrétiens, Constantin, Constant, Théodose et Valentinien II. Le comte B. de Montesquiou-Fezensac, s'appuyant sur la représentation de l'arc d'Eginhard du début du IX<sup>e</sup> siècle propose de mettre en parallèle l'empereur d'Orient, Constantin, et l'empereur d'Occident, c'est-à-dire à l'époque Louis le Pieux, et on aurait répété deux fois le même thème. Yvonne Labande évoque un texte d'Orose (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.) sur les quatre empires qui se sont développés aux quatre points cardinaux du monde, et un traité de spiritualité d'Adam Scot (XII<sup>e</sup> s.) qui imagine une salle rectangulaire où l'empereur Constantin est peint, avec son nom, dans la partie orientale, d'autres empereurs et rois, nouveaux Constantin, figurant aux autres points cardinaux, mais ces rois couronnés sont armés de l'épée, ce qui les différencie des cavaliers de Poitiers. Le sens général pourrait être des cavaliers accourant des quatre points de l'horizon vers le Christ, rappelant l'universalité du salut. L'auteur rappelle aussi qu'un Constantin figurait au baptistère de Riez (Alpes-de-Haute-Provence), en raison de la légende selon laquelle l'empereur aurait été guéri de la lèpre par l'eau de son baptême.

104. *Corpus antiphonarium officii*, III, 1968, p. 544, n° 5458, et IV, 1970, p. 467, n° 7904.



### 34. Baptistère Saint-Jean – Identification d'un saint (XII<sup>e</sup> s.).

Identification d'un personnage.

Dans la salle centrale, mur occidental, partie haute de la face sud du second pilier, les travaux de nettoyage effectués en 1970 ont permis de retrouver, sous le badigeon, la tête d'un saint, dont le nom est donné de part et d'autre du nimbe.

L'état de conservation est médiocre.

La peinture est datée du XII<sup>e</sup> siècle par les historiens de l'art. Les lettres en belles capitales classiques reportent plutôt à la première moitié du siècle.

Lecture d'après l'original.

THIBOUT, « Les peintures du baptistère Saint-Jean », 1973, p. 42; *CIFM* I-1, 1974, p. 9, fig. 7; LABANDE-MAILFERT, « Les peintures murales », 1976, p. 29.



[S. IV]LI ANVS

Saint Julien

Il n'est pas possible de choisir avec certitude le saint représenté parmi les 49 saints du nom de Julien qu'énumère la *Bibliotheca sanctorum*. Si l'on consulte les calendriers médiévaux du diocèse de Poitiers on trouve deux saints de ce nom au sanctoral, Julien, évêque du Mans, fête le 27 janvier, et Julien, martyr de Brioude, fête le 28 avril. Une seule église du diocèse, Saint-Julien-l'Ars, est sous le patronage d'un Julien qui est le martyr de Brioude.

### 35. Baptistère Saint-Jean – Identification d'un saint (XII<sup>e</sup> s.).

Identification d'un personnage.

Peinture murale dans la salle centrale, au centre du mur sud, sous un arc en mitre entre deux oculi, partie supérieure du mur, dans la même position que le Christ de l'Ascension au centre du mur oriental. Saint militaire nimbé, avec bouclier et lance au sommet de laquelle flotte un gonfanon.

À part la première lettre du nom, le reste des lettres est parfaitement conservé.

Datation : première moitié XII<sup>e</sup> siècle d'après les études des historiens de l'art et le tracé des lettres, parfaites capitales classiques qui invitent à ne pas s'éloigner du premier quart du siècle.

Lecture d'après l'original.

ESPÉRANDIEU, « Le baptistère Saint-Jean », 1890, p. 76-77; LA CROIX, « Baptistère Saint-Jean », 1903, p. 582; THIBOUT, « Les peintures du baptistère Saint-Jean », 1973, p. 28; *CIFM* I-1, 1974, p. 11 et fig. 9; LABANDE-MAILFERT, « Les peintures murales », 1976, p. 28; BOISSAVIT-CAMUS, *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers*, 2015, p. 263.

Le nom est disposé verticalement à gauche du saint. Les lettres sont de belles capitales, avec pleins et déliés, régulièrement espacées, en noir sur fond clair. Il n'est pas impossible qu'il y ait eu l'abréviation de *sanctus* en tracé horizontal.

[S(AN)C(TV)S (?) MAVRICIVS

Saint (?) Maurice.





Le culte de saint Maurice, chef de la légion thébécenne, martyrisé à Agaune en 286, est très répandu. Une plaque de plomb du XII<sup>e</sup> siècle trouvée en 1893 à la cathédrale (*cf.* ci-dessus, n<sup>o</sup> 9), y attestait la présence de «reliques de la légion de saint Maurice». La fête de saint Maurice et de ses compagnons, le 22 septembre, figure dans les calendriers liturgiques du diocèse de Poitiers.

### 36. Baptistère Saint-Jean Commentaire d'une scène (XII<sup>e</sup> s.).

Peinture murale de la partie supérieure du mur sud de la salle centrale, en sa partie droite, sous l'oculus. Commentaire écrit verticalement puis horizontalement à gauche du personnage.

Bon état de conservation pour la partie verticale et le début de la partie horizontale.

Datation : XII<sup>e</sup> siècle pour les historiens de l'art et par l'analyse paléographique.

Lecture d'après l'original.

LONGUEMAR, «Épigraphie du Haut-Poitou», 1863, p. 210; THIBOUT, «Les peintures du baptistère Saint-Jean», 1973, p. 38-39; *CIFM* I-1, 1974, p. 12 et fig. 10; LABANDE-MAILFERT, «Les peintures murales», 1976, p. 32-33; BOISSAVIT-CAMUS, *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers*, p. 265; AGRIGOROAEL, «Un sermon en langue vulgaire», 2017, p. 1-25.

Le texte est disposé verticalement, à gauche du personnage, puis horizontalement à la hauteur de ses pieds. La fin du texte est très dégradée. Les belles capitales classiques, le E oncial bien formé, les pleins et les déliés, la régularité de l'espacement entre les lettres, l'absence d'espacement entre les mots et de ponctuation invitent à ne pas s'écarter de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle.



#### CIL CRIA MARCI ET URNA

Longuemar en 1864 a lu à la fin : LES LADA... EFERT. Aujourd'hui la lecture de LES semble possible, on lit encore un DS ou NS, mais la finale e fert, qui se trouverait entre les jambes du personnage, n'a pas laissé de trace. On peut donc proposer :

Soit : *Cil cria merci e turna les [talo]ns ou [pie]ds* (avec beaucoup de réserve pour la finale) *e fert*.

Il crie merci et tourne les talons (?) ou pieds (?) et il frappe.

Dans la scène un homme, tourné vers l'est, brandit au-dessus de sa tête un glaive, en direction du dragon peint à la suite. On attendrait, pour cette époque, une inscription en latin, les inscriptions en langue vulgaire étant rarissimes au XII<sup>e</sup> siècle, même si les œuvres littéraires sont là pour nous montrer que dès l'époque carolingienne, et surtout à partir du XII<sup>e</sup> siècle, le français est parlé et écrit.

Longuemar en 1864 a transcrit : EIL CRIA MARCI ET URNALES LADA... EFERT, en déclarant les lettres inexplicables. Marc Thibout en 1973 a tenté de trouver une formulation latine en : MA(V)R(I)CI(VS) ET URNA, en reconnaissant cette explication hasardeuse, tout comme l'hypothèse d'un... E(N)TUR NA... J'ai proposé en 1973 de voir dans cette inscription un texte en langue vulgaire, et ai soumis ma proposition à un philologue. Quels que soient les efforts déployés je pense qu'il est impossible de trouver un sens en y voyant un texte latin. En 1976 Y. Labande-Mailfert estimait que cette inscription était «très certainement en français». C'est la seule explication qui respecte la paléographie et donne un sens. On aurait donc ici la plus importante inscription en langue vulgaire du XII<sup>e</sup> siècle en France.

En cette scène d'un homme qui brandit son épée face à un dragon on peut voir, dans cette salle baptismale, une illustration de la renonciation à Satan qui fait partie de la liturgie du baptême. Isidore de Séville définit le dragon comme le plus grand de tous les



serpents<sup>105</sup>. Il sera repris textuellement par Raban Maur qui ajoute : « Le dragon signifie le diable ou ses disciples »<sup>106</sup>, et au XII<sup>e</sup> siècle par Hugues de Saint-Victor qui écrit : « Le dragon, qui est le plus monstrueux des serpents, est assimilé au diable »<sup>107</sup>.

L'article très récent de Vladimir Agrigoroaei apporte un éclairage tout nouveau à cette inscription. On trouve « cel li cria a marci » et « se'n torné » dans un *exemplum* des *Sermoni subalpini* piémontais, qui serait une traduction d'une parabole de la légende de Barlaam et Josaphat. L'auteur propose une datation de 1120-1150. Sa savante démonstration ouvre la réflexion sur la prédication en langue vulgaire et sur la genèse du Jeu d'Adam.

### 37. Baptistère Saint-Jean Identification des évangélistes (dernier quart XIII<sup>e</sup> s.).

Identification de personnages.

Peintures murales à la voûte de l'absidiole est. Les noms des évangélistes sont inscrits dans des phylactères tenus par leurs symboles.

État de conservation : satisfaisant.

Datation : dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle d'après Claudine Landry-Delcroix<sup>108</sup>. L'analyse paléographique invite à se rapprocher du milieu du siècle.

Lecture d'après l'original.

LONGUEMAR, « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 211 [texte]; THIBOUT, « Les peintures du baptistère Saint-Jean », 1973, p. 43 [mention]; *CIFM* I-1, 1974, p. 46 et fig. 18-19; LABANDE-MAILFERT, « Les peintures murales », 1976, p. 36 [texte].

Les *M*, le *T* et le *E* sont onciaux. De fins déliés terminent les deux *A* et marquent les *M* et le *T*. Le *E* oncial de *Matheus* est fermé par un fin délié horizontal. Ponctuation par deux points. Abréviation de *sanctus* par l'initiale.



En haut l'homme ailé de Matthieu tient un long phylactère sur lequel est écrit :

S(AN)CTVS: MATEVS:

En bas le lion de Marc tient un long phylactère au début duquel est écrit :

: S(AN)CTVS: MARCVS:

Saint Matthieu : saint Marc.

105. *Patrologie latine*, LXXXII, c. 442.

106. *Ibid.*, CXI, c. 230.

107. *Ibid.*, CLXXVII, c. 72.

108. LANDRY-DELCROIX, *La peinture murale gothique en Poitou*, 2012, p. 268.



### 38. Baptistère Saint-Jean Vie et mort de Jean le Baptiste (dernier quart XIII<sup>e</sup> s.).

Identification des personnages et des scènes.

Peintures murales sur les cinq pans de l'abside orientale et sur la partie sud du mur oriental de la grande salle.

État de conservation : médiocre.

Datation : Marc Thibout datait cette campagne de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ; Claudine Landry-Delcroix fait des rapprochements avec les recherches stylistiques du dernier quart du siècle. L'analyse paléographique de l'inscription la situe bien vers cette date ou quelque peu avant.

Lecture d'après l'examen sur place.

THIBOUT, « Les peintures murales gothiques », 1955, p. 95-100 ; DESCAMPS, THIBOUT, *La peinture murale au début de l'époque gothique*, 1963, p. 106-107 ; THIBOUT, « Les peintures du baptistère Saint-Jean », 1973, p. 43-45 ; *CIFM I-1*, 1974, p. 14-16, fig. 15-17 ; LABANDE-MAILLET, « Les peintures murales », 1976, p. 36-37 ; DEBIAIS, *Messages de pierre*, 2009, p. 229, fig. 97 ; LANDRY-DELCROIX, *La peinture murale gothique en Poitou*, 2012, p. 268.

Le Z de *Zacharias* a été inscrit à l'envers. Fins déliés terminant les lettres, onciales, renflement médian de la haste du T de *vidisti*, renvoient à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.



Sur le premier des cinq pans de l'abside, Zacharie, dans le temple, encense l'autel, et Élisabeth met au monde un enfant. Sur le deuxième pan, Zacharie indique sur une tablette que le nom de l'enfant sera Jean : au-dessus de sa tête son nom est inscrit :

: ZACHARIAS

Après cette première scène on voit Jean au désert. La vie et la mort du Baptiste se poursuivent sur les trois autres pans, mais la peinture est très effacée. Il devait y avoir le Baptême de Jésus, Jean en prison, la Décollation, la Danse de Salomé. À l'intersection des murs nord et est, au-dessus d'un personnage nimbé, on lit encore :

VIDISTI



Sous une double arcade figurée en plein cintre le bourreau remet à Salomé la tête du Baptiste :

: PVELLA :

et verticalement : CAPVD

Sous la seconde arcade Salomé présente à Hérodiade la tête de Jean. Entre Salomé et sa mère on a écrit verticalement :

S IOANNES

Au-dessus de Salomé et de part et d'autre de la tête d'Hérodiade on lit :

ET PVERI [- - ]EL

Zacharie. Tu as vu. La jeune fille. La tête. Saint Jean. Et les jeunes enfants...

Le seul mot *vidisti*, ou peut-être *vidisti/s*, ne permet pas d'identifier la citation. La phrase de Jésus dans Matthieu (11.4) et Luc (7.22) : « Annoncez à Jean ce que vous avez vu » n'est pas décisive au regard du déroulé des scènes. La fin du martyre de Jean a été reportée, faute de place, dans la portion contiguë du mur de la grande salle. De plus, on ne trouve ni dans Matthieu (14. 1-12) ni dans Marc (6. 14-29) d'explication assurée de la dernière inscription se référant aux jeunes enfants.

### 39. Baptistère Saint-Jean · Nom de saint (dernier quart XIII<sup>e</sup> s.).

Nom de saint.

Peinture murale au-dessus de l'arcade gauche du mur oriental de la salle baptismale, où était représenté un édifice avec à sa droite le début d'une inscription : S. JO[- - -]. Ce fragment de texte figure dans le relevé fait, vers 1850, par Alphonse de Longuemar. Cette peinture recouvrait sans doute, comme à droite, le décor roman, « qui est le seul apparaissant aujourd'hui, très partiellement ».

Cet ensemble datait probablement de la campagne de peinture murale du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

LANDRY-DELCROIX, « Peinture murale gothique du Poitou : les relevés... de Longuemar », 2008, p. 94 ; BOISSAVIT-CAMUS, *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers*, 2015, p. 94.

S. JO[- - -]

*Vraisemblablement : S(anctus) Johannes.*

Saint Jean.

Cette mention de saint Jehan à côté d'un édifice se place peut-être dans l'ensemble de la vie et la mort du Baptiste peint au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle peut aussi identifier l'édifice comme étant sous le patronage de saint Jean.

### 40. Baptistère Saint-Jean · Nom d'un évêque (XIII<sup>e</sup> s.).

Identification d'un personnage.

Mur nord de l'abside orientale, peinture murale du buste d'un évêque mitré, tenant une crosse. Le nom est donné de part et d'autre de la tête, en lettres rouges sur fond blanc.

État très médiocre de l'inscription.

Datation : XIII<sup>e</sup> siècle comme les autres peintures de l'abside, soit plutôt le dernier quart du siècle, mais ce qui subsiste du texte est trop incertain pour préciser une datation.

THIBOUT, « Les peintures du baptistère », 1973, p. 43 [mention] ; *CIFM* I-1, 1974, p. 13-14, fig. 14 ; LANDRY-DELCROIX, *La peinture murale gothique en Poitou*, p. 268.

Capitales classiques, un *T* oncial. Le *S* final, faute de place, est en exposant au-dessus du *I*.



F ou T (?) OI (?) TLVS

Les lettres sont trop incertaines pour qu'on puisse proposer un nom. S'il y a eu un *S* avant *F* (lettre incertaine), le nom de saint évêque qui pourrait être évoqué serait celui de FORTVNATVS, Venance Fortunat, évêque aux environs de 600.



#### 41. Couvent des Augustins Épitaphe commémorative de Jacques Legrand (vers mi-XV<sup>e</sup> s.).

Le couvent des Augustins<sup>109</sup> a été fondé en 1345 à Poitiers, place du Marché Vieux (notre place Leclerc), par le seigneur des Halles, Herbert Berland, qui, dans son testament de 1356 fit un legs pour l'achèvement de leur église. Il sera enterré devant le grand autel, avec sa statue en costume de chevalier. Les Augustins ont reconstruit presque totalement l'édifice ecclésial en 1448 et ces travaux entraînèrent la ruine du tombeau du fondateur, qui sera alors placé au niveau du pavé. Jean Mérichon, héritier des Berland, obtient en 1456 la faculté de relever le tombeau et de rétablir la litre seigneuriale. Il ne reste de l'église conventuelle que le beau portail en bois sculpté de 1671, attribué au sculpteur Jean I Girouard : il fut donné à la Société des Antiquaires de l'Ouest en 1901 par le magasin des Grandes Galeries qui s'installait place d'Armes à l'emplacement de l'église et du couvent des Augustins, et il fut alors mis en place par la Société à l'entrée de l'hôtel de Chièvres, rue Victor-Hugo.

Épitaphe commémorative.

Le manuscrit 542 (598 T.L.) de la Bibliothèque de l' Arsenal à Paris contient des œuvres diverses du religieux augustin Jacques Legrand. En tête du folio 81 v<sup>o</sup> est indiquée la note suivante : *Epitaphium fratris Jacobi Magni, Parisius in sacra pagina licenciati, actoris hujus voluminis et plurimorum aliorum, filii hujus conventus, qui Pictavis sepultus honorifice jacet ante altare majus*. L'épitaphe qui suit a été composée un certain nombre d'années après le décès de Jacques Legrand. Le tombeau de celui-ci, qui devait se trouver près de celui du fondateur, « devant le grand autel », a dû, comme ce dernier, être affecté par la reconstruction de l'église conventuelle. Il est probable que c'est alors qu'a été composée l'épitaphe commémorative rapportée dans le manuscrit de l' Arsenal. On ne peut toutefois exclure que cette inscription ait été placée au couvent des Augustins de Paris, même si on attendrait alors une composition contemporaine du décès. Dans l'un ou l'autre cas il peut s'agir d'une composition littéraire qui n'aurait jamais été inscrite.

Datation : Jacques Legrand est décédé après 1415. L'inscription dit « sa renommée toujours vivante jusqu'à notre temps », c'est-à-dire vraisemblablement quelques décennies après le décès.

En 1885, dans le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l' Arsenal*, t. I, p. 403, Henri Martin donne l'analyse du ms. 542 et cite les deux premiers et les deux derniers vers de l'épitaphe du folio 81 v<sup>o</sup>. Cette référence à une épitaphe « poitevine » est signalée par GINOT dans une note du *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., t. 9, 1903, p. 626. L'épitaphe est publiée par COVILLE, *De Jacobi Magni vita*, 1889, p. 37, publiée et traduite par ROTH, « The Epitaph of Jacques Legrand », 1957, p. 485-492, citée d'après son incipit par WALTHER, *Initia carminum*, I-1, 1959, p. 451, n<sup>o</sup> 8913, publiée par BELTRAN, « Jacques Legrand », 1974, p. 158-160.

In fluvium magnam crescentis fontis hic instar  
Sub tellure jacet Jacobi corpus venerandi  
In populos clerici dicti cognomine Magni  
Magnus nempe fuit notantium nominis functus  
Parisios inter doctores ordinis huius  
Qui innumeras hausit studiis noctesque diesque  
Et tunc referens condigna premia laudis  
Parisiusque tibi nunc Pictavis hospita tanti  
Cui profata dedit hunc parta licentia birri  
Sted mors ante tulit quam laurea vel potiretur  
Cujus vivit adhuc nostris sua fama superstes  
Temporibus que nulla queat debere vetustas  
At quecumque cupit ejus delitescere scriptis  
Posteritas monumenta legat sic grandia noscet  
Novorum veterum interpres Jacobus loquiorum  
Magnus doctorum tot scriptis quot quis eorum  
Carminis eloquii modos sacrique viasque  
Et que conveniunt multis communibus artes  
Quo duce jam veniunt Parnasi a vertice musæ  
Hinc ejus ante divos pro munere honores  
Vera sophia ferat conculcans tartara manes  
Amen

Ici, à l'instar d'une source qui grandit et devient un grand fleuve,  
gît sous la terre le corps de Jacques, vénérable  
clerc parmi les peuples, du nom de Grand.  
Grand assurément il fut, non seulement de nom,  
parmi les docteurs parisiens de cet ordre,  
lui qui consuma en études des nuits et des jours innombrables.  
Et il apporta alors les dignes récompenses d'une louange éternelle  
à Paris, et maintenant à toi, Poitiers, hôte d'un si grand personnage,  
à qui Paris le donna, après lui avoir octroyé la barrette,  
mais la mort l'emporta avant même qu'il n'ait obtenu le laurier.  
Sa renommée toujours vivante subsiste jusqu'à notre temps,  
lui que nulle longue durée ne peut faire oublier,  
mais que la postérité lise ces monuments, alors elle connaîtra  
toutes les grandes choses qu'il désire se tenir cachées dans ses écrits.  
Interprète des Anciennes et Nouvelles Écritures, Jacques,  
Grand parmi les docteurs, écrivit autant que chacun d'eux,  
modes et règles de la poésie et de l'éloquence sacrée,  
et les arts qui conviennent à de nombreux sujets.  
Sous sa direction voici que les muses viennent du haut du Parnasse.  
Que de là la Vraie Sagesse apporte à son âme les honneurs divins  
en récompense, foulant aux pieds enfers et mânes.  
Amen.

L'épitaphe ou inscription commémorative est composée de 21 hexamètres, avec de nombreuses réminiscences bibliques ou littéraires. Ainsi Legrand emploie trois fois dans ses œuvres : « *thema duxi meo cognomine consonum : fons parvus crevit in fluvium magnum* »<sup>110</sup>, qui inspire ici le premier vers, et qui dérive évidemment du livre d'Esther : *parvus fons qui crevit in fluvium* (10, 6), *fons parvus crevit in fluvium maximum* (11, 10). On a dans une épitaphe de Tours, de 850 environ, un *sub hac tellure*, le *nomine functus* est employé par Venance Fortunat, le *commode noctesque diesque* est chez Virgile, Horace, Lucain, Stace, Alcuin, etc., et *premia laudis* est chez Catulle ou un des *Carmina latina epigraphica* réunis par Fr. Buecheler (II, 499). Horace emploie le *fama superstes*, *delere vetustas* est dans le bien plus récent Gautier de Châtillon, le *quo duce* est proche du *te duce* de Virgile qui a inspiré bien des

109. LEDAIN, « L'ancien couvent des Augustins », 1895, p. 179-198.

110. BELTRAN, « Jacques Legrand », 1974, p. 160.



auteurs<sup>111</sup>. *tartara manus Pugnasi* relèvent d'un vocabulaire de l'Antiquité et on trouve dans une hymne grecque un *paed. concuicans tartara*<sup>112</sup>. Il faut sans doute lire au 15<sup>e</sup> vers *cloquiorum* en place d'un *loquiorum* qui n'existe pas.

Dans le *Chartularium universitatis Parisiensis*<sup>113</sup>, Jacques Legrand apparaît seulement comme licencié. Il aurait obtenu congé de devenir docteur, et donc de recevoir la barrette (*birretum*) correspondante, comme le rapporte le « rituel de remettre la barrette à la faculté de théologie de Paris »<sup>114</sup>. *Birrus* ici employé signifie vêtement, manteau. Dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle, en la nouvelle université de Poitiers, donc bien plus tard, il est question pour les nouveaux docteurs du manteau, non de la barrette. Le fait que Jacques Legrand soit mort avant d'avoir reçu barrette – ou manteau – de docteur, qu'on n'ait plus de mention de lui après 1414-1415, a fait penser qu'il avait peut-être suivi le dauphin Charles à Poitiers en 1418, et qu'il serait mort vers cette date.

Evencio Beltran a donné un aperçu général de « l'œuvre écrite de Jacques Legrand, très variée et pour la plus grande partie méditée ». L'épithaphe évoque pour partie ces œuvres, au vers 15, ses sermons, leçons sur la Bible, aux vers 17-18 son *Archiloge Sophie* où il traite de rhétorique, poétique, graphie, et son *Tractatus de arte memorandi*<sup>115</sup>. La *Vera sophia* du dernier vers renvoie sans doute à son *Sophilogium*.

Jacques Legrand, né vers 1360, apparaît dans les textes en 1393, date à laquelle il prêche à Paris devant le chapitre général des Augustins. Il sera un prédicateur renommé et vigoureux, dénonçant en 1405 la corruption de la reine et de Louis d'Orléans, critiquant le comportement des princes et des prélats. Il a participé à plusieurs ambassades en Angleterre en 1412, au concile de Paris de 1413-1414. Ses œuvres, peu appréciées par Alfred Coville, un des premiers historiens à en parler, ont été depuis réhabilitées, et le personnage considéré comme un témoin important des débuts de l'humanisme<sup>116</sup>.

## 42. Couvent des Carmes – Inscription de fondation (vers 1364).

Les Carmes s'installent à Poitiers en l'hôtel de Vivonne, près de l'abbaye Sainte-Croix en 1361, année où Jean d'Archie leur donne « le lieu et manoir de Vivonne, assis à Poitiers, lequel lieu tindrent lesdits frères l'espace d'un an et quatre mois paisiblement ». Cet hôtel de Vivonne se trouvait près de l'abbaye Sainte-Croix, aux environs de l'emplacement de l'actuel musée. Le couvent trouva ensuite son emplacement définitif entre l'ancienne muraille gallo-romaine et l'actuelle rue des Carmes, au fond d'une petite venelle (notre impasse Saint-Michel) aboutissant dans la Grand'Rue près de l'église Saint-Michel<sup>117</sup>. Les annales de la commune placent en l'année de mairie 1364-1365 la fondation à Poitiers du couvent par le grand sénéchal anglais Jean Chandos. Un dessin de l'inscription placée dans le mur de l'église indique pour fondateurs Guillaume de Felton et Jean Chandos. Il s'agit plutôt de l'emplacement définitif du couvent, en l'actuelle rue des Carmes, près de la Grand-Rue.

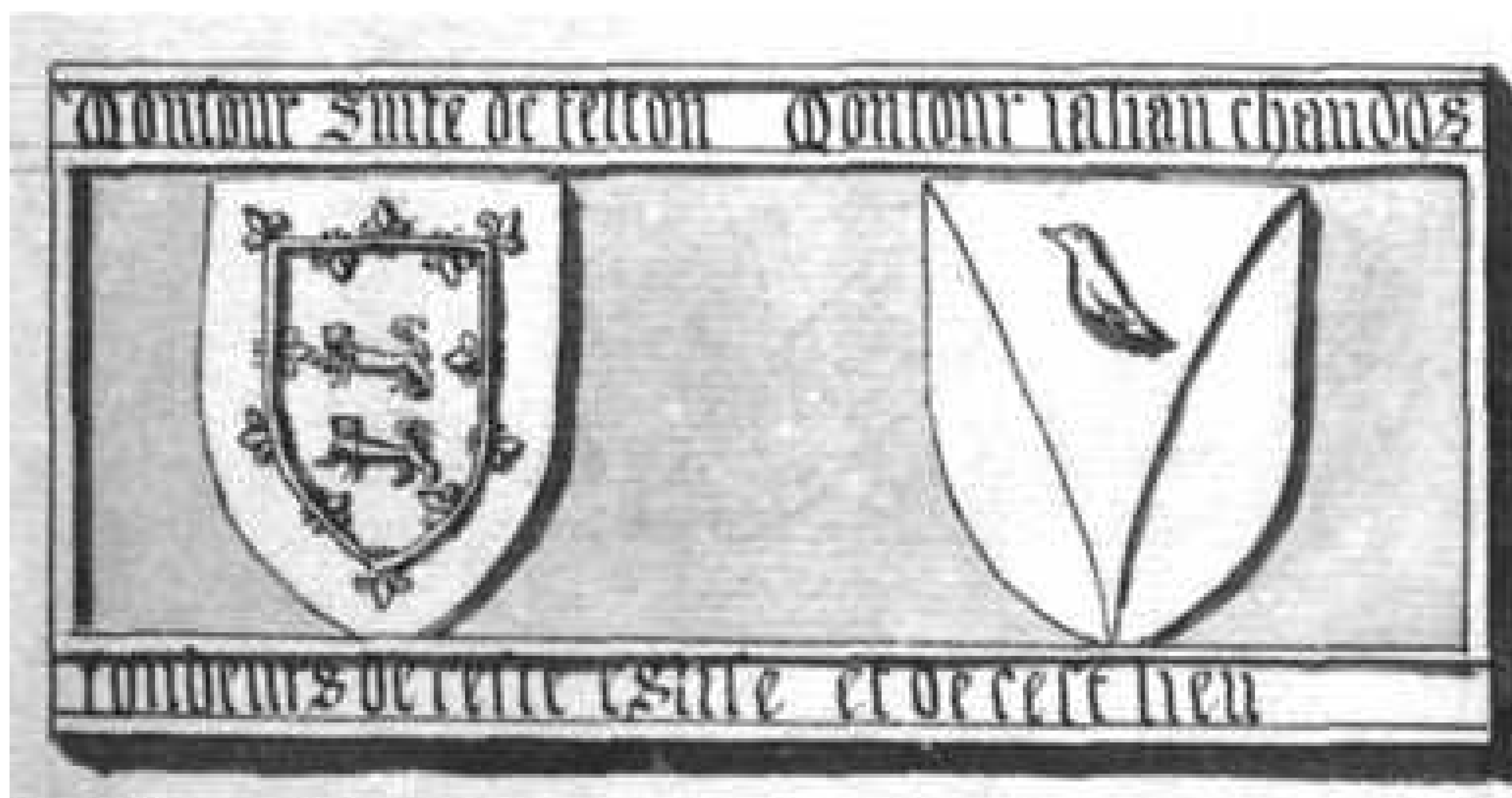
Inscription de fondation, ou plutôt d'installation définitive des Carmes à Poitiers.

Pierre encastrée dans le mur de l'église des Carmes, encore en place au XVIII<sup>e</sup> siècle, portant deux écussons, l'un à gauche montrant deux léopards sur champ fleurdelisé, l'autre à droite représentant une merlette.

Datation : entre 1361 et 1367, en l'année 1364-1365 d'après les Annales de la mairie.

Lecture d'après un dessin de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (2<sup>e</sup> vol.), n<sup>o</sup> 180; LONGUEMAR, « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 228, n<sup>o</sup> 111 [texte]; BEAUCHET-FILLEAU, « De quelques inscriptions », 1894, p. 40, n<sup>o</sup> LXII; FAUREAU, « La fondation du couvent des Carmes », 1984, p. 519-521 [texte].

Le dessin donne le texte en lettres minuscules.



Monsieur Suite de felton – Monsieur Jahan chandos  
fondeurs de ceste eglise et de cest lieu

Soit : *Monsieur Guillaume de Felton, monsieur Jahan Chandos, fondeurs de ceste église et de cest lieu.*

111. FAUREAU, « La mémoire du passé », 1999, p. 937-939.

112. *Analecta hymnica Medii Aevi*, 51, 1908, p. 89.

113. *Chartularium universitatis Parisiensis*, IV, 1897, p. 274, n<sup>o</sup> 2003.

114. *Ibid.*, IV, p. 429, n<sup>o</sup> 2235.

115. BELTRAN, « Jacques Legrand », 1974, p. 160, note 76.

116. Notices et bibliographies développées dans le *Dictionnaire de spiritualité*, VIII, 1974, c. 46-48, le *Dictionnaire des Lettres françaises. Le Moyen Âge*, 1992, p. 733-734, le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, XXVI, 1997, c. 689, le *Dictionnaire de biographie française*, XX, 2011, c. 1038-1040.

117. Archives départementales de la Vienne, 2 H 1 – 98, fol. 44. Toutes les références correspondant aux éléments historiques sont données dans FAUREAU, « La fondation du couvent des Carmes », 1984, p. 519-521.



Longuemar propose de lire « sire » au lieu de « suire », ce qui n'aurait guère de sens après « monsour ». Il faut très probablement corriger « Suire » en « Guill(aum)e », le prénom de ce Felton. À la suite du traité de Brétigny-Calais de 1360 le Poitou avait été cédé à l'Angleterre. Guillaume de Felton, chevalier, en fut nommé sénéchal par le roi d'Angleterre Édouard III, et Jean Chandos représentant de ce roi pour la prise de possession des provinces cédées par le traité, le 23 septembre 1361. Guillaume de Felton restera sénéchal jusqu'à sa mort lors de l'expédition du Prince Noir en Espagne en mars 1367. Jean Chandos, grand connétable d'Aquitaine, un des plus valeureux chevaliers du côté anglais, semble avoir eu la part la plus importante dans l'installation définitive des carmes, car les Annales de la mairie de Poitiers indiquent à l'année 1364-1365 qu'« il fonda à Poitiers le couvent des Carmes et commença à le faire bâtir. On y voit encore ses armes »<sup>118</sup>. Longuemar a toutefois noté que les armes figurées sur la pierre ne sont pas celles de Chandos, « d'argent au pal aiguisé de gueules ». Chandos est mort au pont de Lussac au début de janvier 1370, alors que commençait la reconquête française.

#### 43-44. Couvent des Cordeliers

Les frères franciscains s'installent à Poitiers, en une chapelle Sainte-Catherine, en face de la tour Maubergeon du palais comtal dans les années 1240. Les fondateurs du couvent seraient Hugues XI de Lusignan et son frère Gui, seigneur de Cognac, avec l'aide d'un notable poitevin, Philippe Larcher et de sa femme, et le soutien actif du comte Alphonse de Poitiers.

La chapelle des Cordeliers reçut en 1307 la sépulture de l'évêque Gautier de Bruges, lui-même franciscain. Les chevaliers morts à la bataille de Nouaillé-Maupertuis, dite de Poitiers, en 1356, y furent enterrés. Bien des notables poitevins ont aussi été enterrés chez les Cordeliers : deux épitaphes du XV<sup>e</sup> siècle en témoignent.

#### 43. Couvent des Cordeliers – Inscription funéraire pour l'évêque Gautier de Bruges († 1307).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cette inscription, aujourd'hui perdue, n'est connue que par un relevé ancien.

Le franciscain Gautier de Bruges, nommé par Nicolas IV évêque de Poitiers le 4 décembre 1279, a fait son testament le 30 juillet 1304 à Saint-Maixent. Il y demande à être enterré dans une église des frères mineurs, de nuit, porte close. Il a démissionné de sa charge en 1306 et est mort le 21 janvier 1307. Il a été enterré en la chapelle du couvent des Cordeliers de Poitiers « devant le grant autel ». Clément V, qui séjourna à Poitiers d'avril 1307 à août 1308<sup>119</sup>, lui « fist faire une plus honorable sépulture »<sup>120</sup>. Son monument funéraire fut détruit au cours des Guerres de Religion, et une pierre fut placée devant le grand autel avec l'inscription *Hic jacet S. Gualterus*<sup>121</sup>. Le dimanche 30 mai 1604 François Asosa, supérieur général des Cordeliers, arrivait au couvent de Poitiers et faisait ouvrir la sépulture qui se trouvait dans la chapelle devant le grand autel : on y trouva les ossements du prélat, les restes d'une chasuble de drap d'or, et une fort belle bague d'or que le supérieur général emporta. Une partie des ossements fut placée dans une boîte de bois qu'on enferma au milieu du grand autel. Le 24 novembre 1606 « fut posée la table et le dessus du grand autel qui avait été fait de neuf »<sup>122</sup>. Dans leur voyage à Poitiers en 1708 dom Martène et dom Durand virent le tombeau dont ils disent que « les Cordeliers en avoient fait leur grand autel et qu'ils célébroient les divins mystères sur la pierre qui couvrait son corps »<sup>123</sup>.

Datation : 1307 ou 1308, après la mort de Gautier, et sans doute par les soins du pape Clément V.

Texte publié par le *Gallia christiana*, II, *Instrumenta*, c. 340-341 (Poitiers, n° XXII), « d'après les archives des frères mineurs du couvent Sainte-Catherine de Poitiers », *ex vetusto codice fratrum minorum* ; DREUX-DURANDIER, *Bibliothèque historique*, II, p. 55 [texte] ; THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, II, p. 116 [texte de la première partie] ; *Histoire littéraire de la France*, XXV, 1869, p. 294-316 [texte] ; VALLIERE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, p. 99 [texte, bibliographie].

Sur le tombeau on lisait :

*Frater Gualtherus, qui doctor theologia  
qui tam severus vitiis, qui gemma sophia,  
qui speculum morum fuerat terrorque malorum,  
hunc decorare chorum meruit decor ipse minorum,  
qui pugil ecclesie fuerat post gesta valoris,  
Clara patris merita multis patrociniis præstant,  
publica quod sit ita miracula jam manifestant.*

118. BnF, ms. fr. 20084, fol. 29.

119. LABANDE, « Clément V et le Poitou », 1957, p. 11-33, et 83-109.

120. BOUCHEL, *Annales d'Aquitaine*, 1557, fol. 103 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>.

121. SAINTE-MARTHE, *Historia ecclesiastica*, 1646, p. 154 ; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. XXXIII, p. 106 (et p. 53 de la numérotation moderne).

122. *Gallia christiana*, éd. 1656, t. IV, p. 895.

123. *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, t. I, 1717, p. 12.



À la tête du tombeau on avait écrit :

*Pontifex Gualtherus  
Dei cultor verus,  
vitae suae termino  
quievit in Domino  
mense Januarii,  
pridie Vincentii,  
anno trecentesimo  
sexto cum millesimo.  
Oret pro laetantibus  
ut sint cum caelitibus.*

Le frère Gauthier, qui avait été docteur en théologie,  
qui s'était montré si sévère pour les vices, qui avait été pierre précieuse de sagesse,  
miroir des mœurs et terreur des mauvais,  
a mérité d'orner ce chœur, lui qui fut l'ornement des frères mineurs,  
l'athlète de l'église par ses actes courageux.  
Les brillants mérites du père assurent protection à beaucoup,  
des miracles publics manifestent déjà qu'il en est ainsi.

L'évêque Gauthier, vrai adorateur de Dieu,  
au terme de sa vie a reposé dans le Seigneur,  
au mois de janvier, la veille de (la Saint) Vincent,  
l'an mil trois cent six.  
Qu'il prie pour ceux qui sont dans la joie,  
afin qu'ils aient place avec les habitants du ciel.

Dans la première partie les vers, à l'exception du cinquième qui est un simple hexamètre, sont léonins riches *colleterales*, c'est-à-dire qu'ils ont, deux à deux, les mêmes rimes riches au milieu et à la fin du vers. Dans la seconde partie les cinq vers sont simplement léonins riches. L'expression *gemma sophiae* est employée à Blois lors du passage du rouleau faisant part de la mort de saint Bruno<sup>124</sup> en 1101, et dans l'épithaphe de l'évêque Renaud en 1280 à la cathédrale de Beauvais<sup>125</sup>. Le *cultor Dei* peut être imité du *cultor deorum* employé par Horace.

Le mot *laetantibus* ne convient pas au sens général. Sans doute faudrait-il lire *lotantibus*, dans le sens de « pour les mourants ».

Né à Zende près de Bruges en 1225 Gautier est entré dans l'ordre franciscain, a été maître régent en théologie à l'école franciscaine (1267-1269) puis à l'université de Paris jusqu'en 1272, où il est mis à la tête de la province de France. Évêque de Poitiers de 1279 à 1306, il eut à défendre fermement la juridiction ecclésiastique contre l'administration royale. Il fit établir un pouillé de son diocèse, remit de l'ordre dans le clergé, augmenta le temporel épiscopal par l'achat de la châtellenie d'Angles en 1281 et du château de Montléon à Chauvigny en 1295. De ses réunions régulières des synodes diocésains il nous reste trois statuts synodaux de 1280, 1280-1284, 1304-1305. Une quinzaine de statuts régla cinq des chapitres du diocèse. Il est l'auteur d'ouvrages de théologie, dont un *Commentaire sur les Sentences*, de sermons, d'un traité à l'usage des prédicateurs. Il eut à s'opposer avec fermeté à l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Got, qui ne respectait pas les droits de l'ordinaire dans son diocèse et ne tenait pas compte d'une décision du Saint-Siège au sujet de la primatie d'Aquitaine. Il connut la disgrâce lorsque Bertrand de Got devint le pape Clément V. Mais celui-ci finit par reconnaître les vertus de Gautier, et lui fit élever une plus belle sépulture. En 1340 fut composé un recueil d'une vingtaine de miracles obtenus grâce à son intercession. Il a été vénéré comme saint par les franciscains et fêté le 22 janvier. Il est aussi honoré dans le diocèse de Poitiers<sup>126</sup>.

**Couvent des Cordeliers** — Épitaphe d'André Marchand, 1439. Voir : Musée, 224.

**44. Couvent des Cordeliers** — Sépulture familiale des Chaillé (1484).

Inscription funéraire d'une famille.

Un vaste bas-côté nord avait été ajouté au XV<sup>e</sup> siècle à la nef de la chapelle des Cordeliers. L'installation d'une imprimerie lithographique au n° 11 de la rue des Cordeliers conduisit à dégager cet ancien bas-côté, composé de quatre travées de 4 m de large et 5 m de long. Chaque travée était séparée par des nervures s'élançant de colonnettes sans chapiteaux et se rejoignant à des clés de voûte portant des armoiries sculptées dans des cartouches. Sur le premier écusson on a les armes des Chaillé : d'azur au chevron d'or accompagné de neuf chails<sup>127</sup> de même, posés par trois, deux et un, dont six en chef et trois en pointe. Dans le mur

124. *Recueil des rouleaux des morts*, I, 2005, p. 312, n° 105.

125. *Gallia christiana*, IX, c. 747.

126. Abondante bibliographie sur le personnage : articles d'A. CALLEBAUT dans l'*Archivium Franciscanum Historicum*, t. 5, 1912, p. 494-519, t. 6, 1913, p. 491-514, t. 9, 1916, p. 91-98, et dans *La France franciscaine*, série II, t. 8, 1925, p. 189-204; GAHARD, « L'épiscopat de Gautier de Bruges », 1926, p. 373-385; VALLÈRE, *Festi...*, X, *Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 95-101 (notice et bibliographie développée).

127. Chail, en ancien Poitou, signifie pierre, caillou.



de l'entrée, à 1.75 m du sol, était encastrée une inscription qui, avec son cadre, mesurait 0.80 m sur 0.58 m. L'inscription est toujours en place, au n° 11 rue des Cordeliers. « Différence coiffure ».

La chapelle funéraire est dite, par l'inscription, terminée en 1484.

Bon état de conservation.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (vol. 3), n° 310 (dit : chapelle Saint-Joseph) : BEAUCHET-FILLEAU, CHERGE, *Dictionnaire... familles de l'ancien Poitou*, t. I, 1840-1854, p. 584 [édition partielle] ; RICHARD, « L'inscription des Chaillé », 1887, p. 295-299 [texte] ; CROZET, *Textes et documents*, 1942, p. 176, n° 681 [mention].

Grand cadre de pierre, analogue à un cadre de tableau. Écriture très soignée, en belles minuscules gothiques où les déliés tendent à disparaître. Une seule abréviation pour Baptiste. Ponctuation par deux points verticaux après Dieu, Marie, Baptiste : point médian dans les deux dernières lignes, après Andillé et entre chaque élément de la date. Il manque un *r* à *recorderis*.



La sepulture des chaillés  
est en ceste chappelle laquelle  
ilz ont fait faire en l'onneur  
de dieu : marie : et johan b(aptiste) et  
l'ont fondée d'une messe et  
d'un ne recorderis estre diz  
tous les jours perpetuelle  
ment par les freres de ceans  
assignes sus les moullins  
d'Andille, et fut parachevee  
lan. mil. CCCCHIIII<sup>XX</sup> et quatre.

Les Chaillé<sup>128</sup> sont une famille de riches marchands, qui occupèrent des charges de maître de la monnaie ou de garde de la monnaie. Jean Chaillé, époux de Valère Lorele, de Béruges, mort avant 1416, a pour fils André I qui sera garde du seel aux contrats, et meurt avant 1429. André II, marchand épicier, maître de la monnaie, entre au corps de ville, devient conseiller en 1431, puis échevin en août 1441. Il achète en 1449 la seigneurie de Béruges. Lui et sa femme, Marie Boillesve, habitent rue et paroisse Saint-Étienne, et seront inhumés à Notre-Dame-la-Grande. André II est mort en mai 1475. Le 27 novembre 1476 ses enfants, Pierre et André III le jeune constituent pour le chapitre une rente de 4 livres pour payer la solennisation de la fête de la Conception de Marie, voulue par leur père. On trouve Pierre et André le jeune au corps de ville en 1463. André III, dit le jeune, a été garde de la monnaie et sera receveur de la commune : il a épousé Jeanne Rideau et est dit décédé en 1484, laissant des filles mineures<sup>129</sup>. Le 6 mai 1486 sa veuve partage sa succession avec son beau-frère Pierre, co-seigneur de Béruges. Ce sont Pierre et André le jeune qui ont fait construire une chapelle Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste sur le côté nord de l'église des Cordeliers. Le *Ne recorderis*, « Ne te souviens pas (de mes péchés, Seigneur) » est un répons de l'office des morts<sup>130</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle la chapelle des Chaillé servait de sépulture pour les religieux franciscains qui y avaient un caveau<sup>131</sup>.

128. Voir le *Dictionnaire des familles du Poitou*, t. II, p. 210, l'article d'Alfred Richard, la notice de Paul Guérin dans les *Archives historiques du Poitou*, t. 35, p. 396-397, et l'édition des registres de délibérations de la ville de Poitiers par R. Favreau, dans les *Archives historiques du Poitou*, t. 66-69, 2014-2015.

129. Archives départementales de la Vienne, E<sup>n</sup> 1567.

130. *Corpus antiphonarium officii*, 1970, p. 301, n° 7209.

131. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (vol. 3), n° 310.

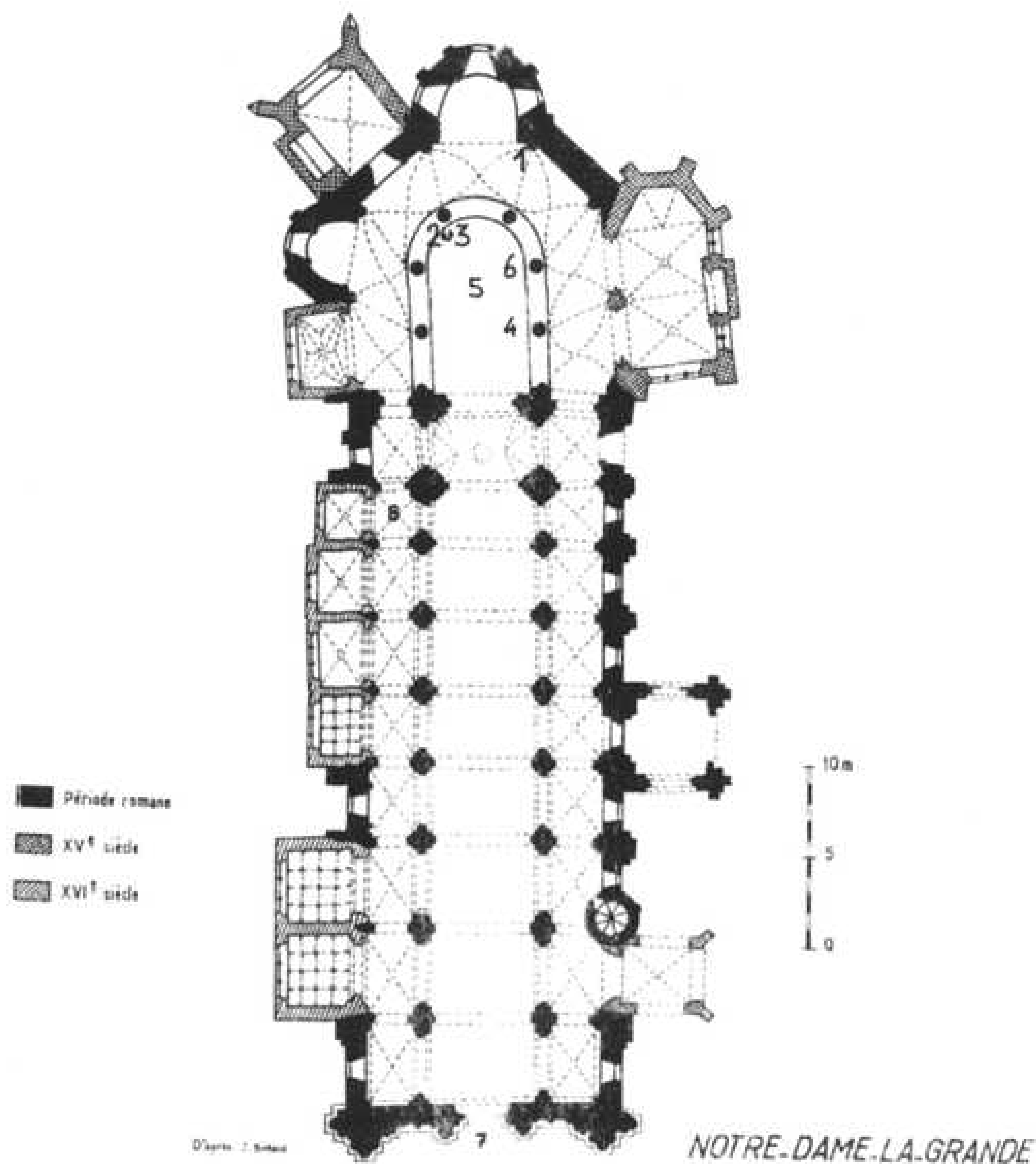


## 45-54. Église Notre-Dame-la-Grande

L'église, à la fois collégiale et paroissiale, apparaît dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, dans la dépendance de la cathédrale qui en nomme l'abbé. Elle est reconstruite au XII<sup>e</sup> siècle, allongée et dotée de sa façade actuelle au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Lors de la préparation de ma contribution à l'ouvrage publié en 2002 sur l'œuvre romane de Notre-Dame-la-Grande, j'ai trouvé, dans un calendrier liturgique du XVI<sup>e</sup> siècle, la date de la dédicace, 1086. De ce fait les peintures de la voûte de l'abside ont été placées en cette fin du XI<sup>e</sup> siècle, alors que Paul Deschamps parlait, en 1951, du « plus vaste chœur du XII<sup>e</sup> siècle entièrement couvert de peintures qui nous ait été conservé ». La découverte du programme iconographique et épigraphique du rond-point, atteste de la grande cohérence des programmes de cette reconstruction. Au rond-point les sibylles, les grands prophètes, les rois David et Salomon annoncent la venue du Messie, vrai Dieu et vrai homme — le Christ en gloire et l'Enfant sur les genoux de Marie — à la voûte. Ce programme est inspiré du Sermon contre les Juifs de l'évêque de Carthage, Quodvultdeus, au VI<sup>e</sup> siècle, qui inspire directement toute la première partie de la frise de la façade.

Les grands notables de la ville habitaient auprès de Notre-Dame-la-Grande et du palais comtal, et nombre d'entre eux ont été enterrés dans la collégiale. Il ne nous reste aujourd'hui que deux épitaphes.



1. Chapiteau du déambulatoire: *in situ* (XI<sup>e</sup> s.), n° 45
- 2 et 3. Chapiteau du chœur: Robert — Le vent Auster (XI<sup>e</sup> s.), n° 46 et 47
4. Fenêtres du rond-point, peintures murales (XI<sup>e</sup> s.), n° 51
5. Voûte de l'abside, peintures murales (XI<sup>e</sup> s.), n° 48-50
6. Crypte: peintures murales (XI<sup>e</sup> s.), n° 52
7. Frise de la façade (début XII<sup>e</sup> s.), n° 53
8. Collatéral nord: les rois mages (XII<sup>e</sup> s.), n° 54



#### 45. Église Notre-Dame-la-Grande Auteur (fin XI<sup>e</sup> s.).

Mention d'auteur.

Inscription sur le seul chapiteau historié du déambulatoire du côté sud, à droite de la chapelle axiale. Le Christ, avec un nimbe crucifère, est dans une mandorle entourée d'anges. Il s'agit d'une théophanie, non d'une Ascension. Ce qui reste de l'inscription est au-dessus de l'ange de droite. Le nom de l'auteur figure peut-être encore sous le plâtre au-dessus de l'ange de gauche.

État de conservation médiocre.

Datation : fin XI<sup>e</sup> siècle, d'après la datation des historiens de l'art, la forme de quelques lettres subsistantes.

Lecture d'après l'original, et aussi d'après une photographie en raison de la hauteur du chapiteau.

*CIFM* I-1, 1974, p. 22, n° 23, fig. 25 ; *CAMUS*, *Sculpture romane du Poitou. Les grands chantiers*, 1992, p. 15, fig. 11 et p. 106, fig. 116.

Pas d'espacement des mots. Capitales classiques et un *E* oncial, fortement gravés.



ME FE[CIT]

[ - - ] m'a fait.

#### 46. Église Notre-Dame-la-Grande Nom d'auteur (fin XI<sup>e</sup> s.).

Nom d'un auteur sculpteur plutôt que commanditaire.

Le nom est gravé sur la face ouest du troisième chapiteau, côté nord du chœur. Un espace rectangulaire a été réservé pour l'inscription au-dessus des feuillages, comme pour *Ugo modenarius* et *Aleacis* au chevet de Saint-Hilaire à la même époque.

Bon état de conservation.

Datation : fin XI<sup>e</sup> siècle, d'après la datation du chapiteau par les historiens de l'art, ce qui correspond aussi à l'analyse paléographique.

Lecture d'après l'original et sa photographie.

*CIFM* I-1, 1974, p. 21, n° 22, fig. 24 ; *CAMUS*, *Sculpture romane du Poitou. Les grands chantiers*, 1992, p. 98, fig. 106, et p. 339.

Le nom est gravé en capitales. Le *B* est formé de deux panses qui ne se rejoignent pas et ne font pas jonction avec la haste. Conjonction du *T* et du *I*.



ROTBERTVS

Robert



Le nom est probablement celui du sculpteur, même si on ne peut écarter l'hypothèse qu'il s'agisse du commanditaire. La place enoïste est privilégiée, au plus près de l'autel, mais elle est en même temps discrète car on ne distingue pas le nom quand on est dans le chœur, et il a fallu une bonne photographie pour repérer l'inscription. Sans prétendre conclure à une identification, on notera qu'à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle on a, à l'entrée du chœur de Thézac (Charente-Maritime) sur le tailloir du chapiteau sud de l'arc, *Robertus me composuit*. Au XII<sup>e</sup> siècle on trouve deux *Robertus me fecit*, l'un à la base de la sixième colonne du rond-point du chœur, l'un à la base du chœur à Saint-Révérien, dans la Nièvre, l'autre sur un chapiteau de la quatrième colonne du chœur, au nord-est, à Notre-Dame-du-Port de Clermont-Ferrand<sup>132</sup>.

#### 47. Église Notre-Dame-la-Grande – Nom d'un vent (fin XI<sup>e</sup> s.).

Au-dessus du feuillage de gauche de ce même chapiteau, dans le champ, en capitales classiques fortement gravées, on peut aussi lire :

VAVSTER

Cette inscription ne correspond à aucun mot latin. On peut proposer, à titre d'hypothèse, d'y voir une citation du Cantique des cantiques (4, 16), *Veni, auster*, c'est-à-dire « Viens, vent du midi ». Dans ses *Moralia in Job* (l. 27, ch. 38) Grégoire le Grand voit dans l'auster « un vent très chaud qui a bon droit désigne l'Esprit Saint », commentaire que reprendra textuellement Garnier de Saint-Victor dans son *Gregorianum*<sup>133</sup>. Au XII<sup>e</sup> siècle également Guigues le Chartreux méditera aussi sur ce verset : « Éloigne-toi, aquilon, et accours, vent d'autan, viens à la lumière du midi, fais fondre la glace de mon âme »<sup>134</sup>. Ce *Veni auster* se trouve en tête d'un sermon du XII<sup>e</sup> siècle, à la suite des *Distinctiones* de Pierre de Poitiers<sup>135</sup>.

Le verset du Cantique, *Surge, aquilo, et veni, auster* est une antienne de l'office de l'Assomption et du commun des vierges<sup>136</sup>, rapprochement plausible dans une église dédiée à Notre-Dame-le-Grande, *Sancta Maria major*. L'auster est mentionné dans des inscriptions du XII<sup>e</sup> siècle à Vaison-la-Romaine (Vaucluse), Zillis (Suisse), Cologne : couverture d'évangélaire et bas-relief du Schnütgen Museum, autel portatif du Kunstgewerbemuseum à Berlin. On peut encore mentionner le *Deus ab austro veniet* d'Habacuc (3,3), « Dieu viendra du midi », qui figure dans la liturgie du deuxième dimanche de l'Avent<sup>137</sup>. Ce verset est cité dans les peintures murales de la cathédrale d'Hildesheim.

#### 48-50. Église Notre-Dame-la-Grande – Peintures murales de la voûte du chœur (fin XI<sup>e</sup> s.-début XII<sup>e</sup> s.).

État de conservation très médiocre.

Datation : les peintures murales du chœur sont datées de la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle par les historiens de l'art. Aujourd'hui la datation retenue est plutôt la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

#### 48. Église Notre-Dame-la-Grande – Éloge de la Vierge Marie.

Cul-de-four de l'abside, inscription peinte autour de la mandorle qui entoure la Vierge assise, tenant l'Enfant devant elle sur ses genoux.

Lecture d'après l'original, examiné à l'occasion de l'installation d'échafaudages en 1972 et en 2001. Au cours de l'examen des peintures fait en 2001 la restauratrice, Anne Féton, m'a remis quatorze photographies de la partie gauche de la mandorle depuis le départ de l'inscription jusqu'à la fin : il ne reste plus rien de visible de l'inscription qui a dû exister du côté droit. État donné d'après ces photographies.

DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale en France*, 1951, p. 100-104 ; DESCHAMPS, « Peintures de la voûte », 1951, p. 22-24 [texte, commentaire] ; KATZENELLENBOGEN, *Sculptural Programs of Chartres*, 1959, p. 260 [mention] ; CIFM I-1, 1974, p. 18-19, n° 19, fig. 23 ; FAVREAU, MICHAUD, « Les inscriptions du tombeau de saint Junien », 1977, p. 151-152 ; FAVREAU, « Origines et succès d'une formule épigraphique », 1995, p. 505-514 ; HULSTI-DUPUY, « Les peintures murales », 2002, p. 207 [texte].

L'inscription est disposée autour de la mandorle. Il ne reste que quelques lettres visibles, du côté gauche.

[- - -]E[.]IO MATRI[- - -]NE[- - -]GO[- - -]IS

Soit : *[In gr[e]m]io matri[s...]*

Dans le sein de la Mère...

Les quelques lettres subsistantes ont permis à Paul Deschamps, en s'appuyant sur d'autres œuvres inscrites, de proposer une restitution du type : *In gremio Matris residet Sapientia Patris* (Dans le sein de la Mère siège la Sagesse du Père).

132. CIFM I-3, 1977, p. 120 ; 18, 1995, p. 198 ; 19, 1997, p. 45.

133. *Patrologie latine*, t. LXXVI, c. 436, et t. CXCIII, c. 56.

134. GUIGUES LE CHARTREUX, *Lettres*, 1970, p. 154.

135. HAUREAU, *Notices et extraits*, I, 1890, p. 19 (ms. lat. 455).

136. *Corpus antiphonarium officii*, 1968, p. 497, n° 5070.

137. *Ibid.*, 1970, p. 147, n° 6570 : *Ecce ab austro venio, ego Dominus Deus vester, visitare vos in pace.*



Si le *in gremio* se trouve déjà dans les *Métamorphoses* d'Ovide, le *in gremio matris* dans la *Vita sancti Galli* au IX<sup>e</sup> siècle, il faut attendre le XI<sup>e</sup> siècle pour trouver l'expression appliquée à Marie: dans le manuscrit latin 10867, fol. 40 v<sup>o</sup> de la Bibliothèque nationale de France, en tête d'une Vie de saint Udalric, est dessinée à la plume une Vierge à l'Enfant trônant, avec, dans l'arcade, l'inscription *in gremio Matris rector complectitur orbis*. Par ailleurs dès les débuts de l'Église le Christ est identifié à la Sagesse divine, *Dei Sapientia*, dit saint Paul à deux reprises dans sa première lettre aux Corinthiens (I, 24 et 30). Cette identification est une constante dans l'Église d'Orient, d'Origène ou Athanase aux Cappadociens, Augustin aussi dit le Christ «Sagesse de Dieu». L'évêque Fulgent, au VI<sup>e</sup> siècle, reconnaît dans le Fils de Dieu la «Sagesse du Père», et l'expression est employée dans les hymnes et les tropes des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. La vogue du vers léonin riche va rapprocher les rimes... *matris... patris*. Dans un manuscrit du *Commentaire du Cantique des cantiques* de Rupert de Deutz une Vierge à l'Enfant est représentée dans une mandorle, avec le vers: *In gremio Matris resplendet gratia Dei*, tandis que dans l'*Hortus deliciarum* d'Herrade de Landsberg on trouve: *In gremio Matris lux, splendor, gloria Patris*. Enfin en tête d'un dessin de la Vierge trônant avec l'Enfant dans un manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle de Zwiefalten, on a la formulation qui va être retenue de façon privilégiée: *In gremio Matris residet Sapientia Patris*<sup>138</sup>.

Une série d'inscriptions a retenu cette belle formulation:

relief de l'Adoration des mages à Santa Maria della Piave à Arezzo, sur le trône de la Vierge (XII<sup>e</sup> s.);

peinture murale de la chapelle Saint-Michel à Rocamadour (XII<sup>e</sup> s.);

statue de Notre-Dame-du-Pommier conservée au presbytère de Beaucaire (XII<sup>e</sup> s.);

tympan du portail sud de Saint-Georges au château de Prague avant 1228 (fragments conservés au *Lapidarium* du château);  
calice d'Eichstaedt (XIII<sup>e</sup> s.).

On peut y joindre une statue de bois de la Vierge à l'Enfant, provenant d'Italie centrale et datée de 1199, au musée de Berlin-Dalhem: *In gremio Matris fulget Sapientia Patris*<sup>139</sup>.

D'autres formules font rimer *Matris* et *Sapientia Patris*: *ad collum Matris pendet Sapientia Patris* à la collégiale Saint-Junien<sup>140</sup>, ou *quem merito Matris salvet Sapientia Patris* au chevet de l'abbatiale d'Heiligenkreuz en Autriche<sup>141</sup>.

D'autres inscriptions mariales expriment un sens comparable, par exemple le *Continet in gremio calum te in domo Genitrix proceres comitatur erilem* d'une mosaïque de l'abside de Santa Maria Nova à Rome peu avant la dédicace de 1161, qui se trouve dans une antienne de la Nativité du Seigneur, dans la semaine qui suit et jusqu'à la vigile de l'Épiphanie<sup>142</sup>, mais aucune n'aura la vogue de la formulation citée ci-dessus.

Guillaume Durand a sans doute à l'esprit cet hexamètre léonin riche lorsque, dans le *Rationale divinorum officiorum* il indique qu'il y a trois manières convenables de représenter le Christ, soit siégeant sur le trône, soit pendant au gibet de la croix, soit résidant dans le sein de la Mère (*residens in Matris gremio*)<sup>143</sup>.

Il y a, à Notre-Dame-la-Grande, place pour un second hexamètre du côté droit de la mandorle, mais rien n'y est visible aujourd'hui. À Saint-Junien on a: *Ad collum Matris pendet Sapientia Patris Me Christi matrem prodo gerendo Patrem* (Au cou de la Mère pend la Sagesse du Père. Je m'affirme la mère du Christ en portant le Père).

On distingue bien GO à la fin, ce qui exclut le mot *Sapientia*. On peut penser à *[ima]go [Patr]is*, mais le mot *imago* ne correspond pas à la syllabe longue et aux deux syllabes brèves du cinquième pied d'un hexamètre.

#### 49. Église Notre-Dame-la-Grande Les Saintes Femmes.

Identification de personnages.

Peintures murales du cul-de-four de l'abside. De chaque côté de la mandorle de la Vierge à l'Enfant trois Saintes Femmes sont représentées. Du côté nord, à hauteur de l'épaule du personnage central on distingue encore les lettres IA.

Lecture d'après l'original.

CIFM I-1, 1974, p. 20, n° 20; HULNET-DU PUY, «Les peintures murales», 2002, p. 206, n. 3.

- - -]IA                    ou                    [IA]- - -  
Soit : *[Mar]ia*                    ou                    *Ja[cobi]*

Il s'agit probablement du groupe des trois Marie, Marie de Magdala, Marie mère de Jacques et Marie Salomé, qui ont suivi Jésus au moment de la Crucifixion (Marc 15, 40) et ont acheté des aromates pour embaumer le corps de Jésus (Marc 16, 1).

138. Zwiefalten, 1987, ill. 35 (Cod. bibl. 2° 56, fol. 15).

139. FAVREAU, «Origines et succès d'une formule épigraphique», 1995, p. 505-514.

140. FAVREAU, MICHAUD, «Les inscriptions du tombeau de saint Junien», 1977, p. 82-92.

141. Relevé sur place en juin 1993.

142. *Corpus antiphonarium officii*, 1970, p. 85, n° 6333.

143. GUILLAUME DURAND, *Rationale divinorum officiorum*, 1995, p. 37.



## 50. Église Notre-Dame-la-Grande Les apôtres Alphabet.

Identification des apôtres. Alphabet partiel.

À la voûte du chœur le Christ en gloire est entouré des douze apôtres. On peut encore lire une partie des noms des apôtres, de part et d'autre des auréoles, du côté nord.

État de conservation très médiocre.

Relevé fait à l'occasion de l'installation d'échafaudages lors de la restauration de 2001. Le repérage de l'alphabet sur la robe de Thomas est dû à la restauratrice Anne Féton (†) avec qui j'ai pu l'examiner.

LONGUEMAR, « Notice sur les fresques découvertes », 1853, p. 15-16 [mention de trois lettres]; DESCHAMPS, « Peintures de la voûte », 1951, p. 22-23 [relevé identique à celui fait en 2001]; *CIFM* I-1, 1974, p. 20-21; HULNET-DUPUY, « Les peintures murales », 2002, p. 210, fig. 239; FAVREAU, « Un alphabet », 2006, p. 185.

Les noms des apôtres sont disposés de part et d'autre du nimbe. Toutes les lettres visibles sont en capitales. Le nom de Jean est abrégé. Conjonction de lettres pour Barthélemi et Matthieu. Le relevé de Paul Deschamps en 1951 est à peu près exactement celui qui a été fait en 2001.



1. à gauche du nimbe : IOH(ANNE)S
2. à droite du nimbe : [PE] TRVS
3. à gauche et à droite du nimbe : BARTO[LO] MEVS
4. à gauche du nimbe : THO [MAS]
5. à gauche et à droite du nimbe : MATHE VS
6. à gauche du nimbe : P[HILIPPVS]

Jean : Pierre : Barthélemi : Thomas : Matthieu : Philippe.

D'autres peintures ont recouvert au XIII<sup>e</sup> siècle les peintures romanes. Il en reste les lettres LOME, en noir, identifiant un *Bartholomeus*. Ce sont ces lettres noires que Longuemar repéra en 1851-1853.

Sur la robe de Thomas, en lettres rouges, a été peint un alphabet partiel, sur quatre lignes :

A B C D E  
F G H I  
K L M  
N

En raison de la hauteur à laquelle se place l'inscription, on ne voit pas comment le classer dans les différents types d'alphabet distingués dans les constructions médiévales, « alphabet pour l'enseignement, alphabet des églises, alphabet de consécration des églises »<sup>144</sup>.



144. ALEXANDRE-BIDON, « L'abc du chantier », 2002, p. 57-73.



## 51. Église Notre-Dame-la-Grande Peintures murales du rond-point du chœur (fin XI<sup>e</sup> s.-début XII<sup>e</sup> s.).

Commentaire d'un programme iconographique.

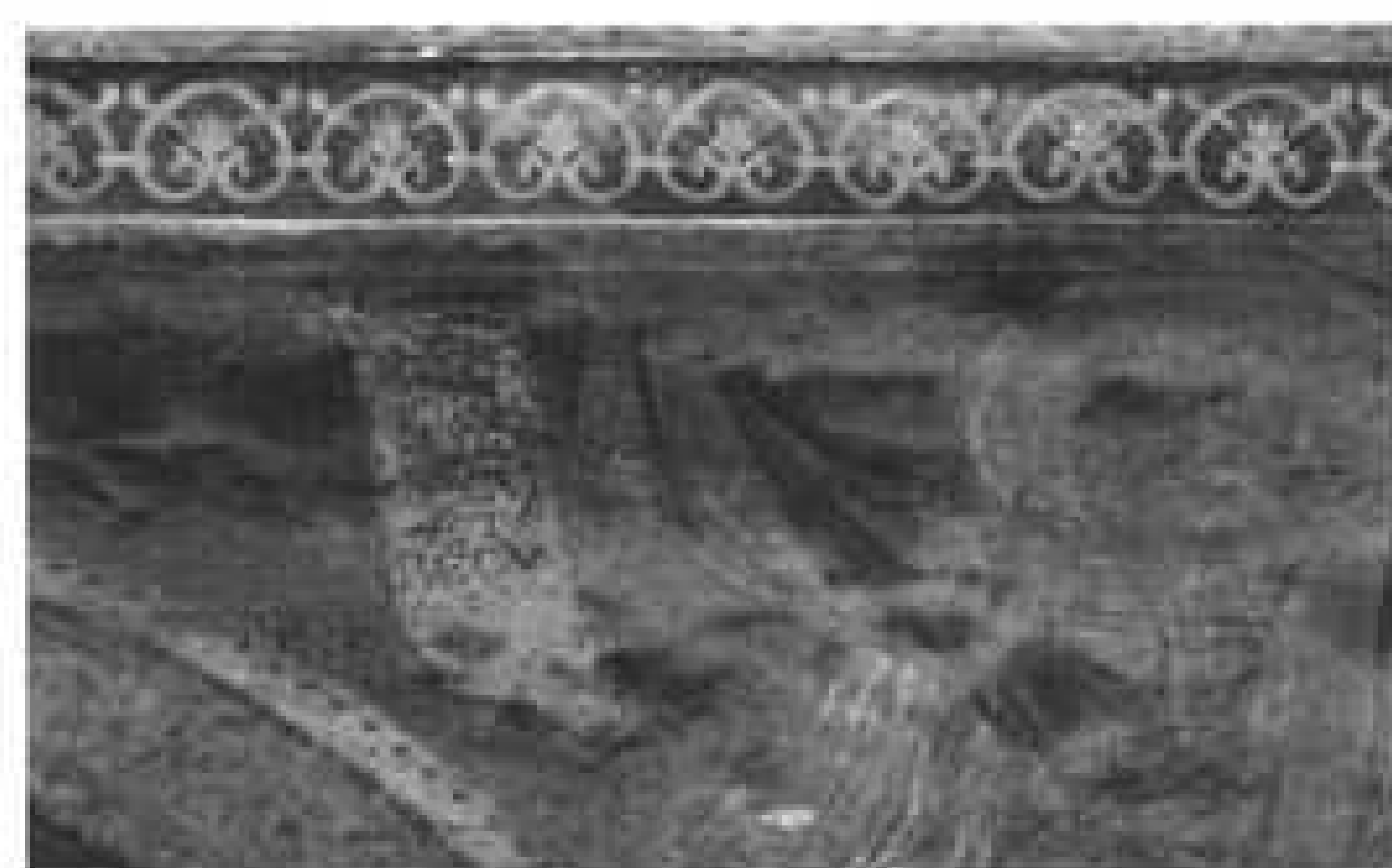
Ces peintures sont disposées sur les faces orientales des piliers du carré du transept, c'est-à-dire à l'ouest du chœur, et dans les six écoinçons des piliers du rond-point.

Datation : d'après le programme, très proche de celui de la frise de Notre-Dame, et d'après la paléographie des inscriptions, ces peintures doivent se situer dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle (ou de la fin du XI<sup>e</sup> siècle si l'on suit la datation des peintures de la voûte du chœur par L. Hulnet-Dupuy).

Les inscriptions ont été examinées et photographiées en août 2016.

Au XIX<sup>e</sup> siècle deux architectes, GELIS-DIDOT et LAFFILLE, ont publié côte à côte dans leur étude sur *La peinture décorative*, non datée, le dessin de deux prophètes, bras largement ouverts, dans les écoinçons de la nef de Saint-Savin et du chœur de Notre-Dame-la-Grande. Le prophète de Notre-Dame était accompagné de son nom écrit de part et d'autre de sa tête (lecture erronée : *Jonas*). Ce dessin a suscité un nouvel examen de ces peintures et une couverture photographique de grande qualité par Jean-Pierre Brouard, photographe du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale. Aucun autre ouvrage n'a mentionné les inscriptions de ces peintures murales du rond-point du chœur.

Les noms des personnages sont disposés de part et d'autre de leur tête. Chaque personnage tient un phylactère dans sa main droite ou sa main gauche. Il y a eu des repeints lors de la restauration des peintures vers 1852-1860, et une lettre d'une inscription de la Sibylle Érythréenne a été à l'évidence mal comprise. Mais l'écriture est clairement de la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, ponctuation par trois points verticaux entre chaque mot, emploi de l'onciale pour tous les *E* et les *M* mais non pour les autres lettres, forme du *M* pour autant qu'on puisse utiliser pour les peintures murales l'analyse du *M* qu'a faite Paul Deschamps dans son «étude sur la paléographie des inscriptions lapidaires» en 1929, utilisation des conjonctions et non des abréviations pour la concision du texte. Par ailleurs le programme iconographique et épigraphique du rond-point est à l'évidence d'une date proche du même programme pour la frise de la façade.







1-2. Faces orientales des piliers du centre du transept : deux sibylles.

## 1. Côté nord

Au-dessus et de chaque côté de la tête :

SYBILLA

ERYTHREA

Sur le phylactère qu'elle tient en sa main droite

IESO

VSX

RISTO

SEFO

VVIO

SSOI

ER:

*Sybilla Erithrea*

*Jesus Christus Teou Unos Soter*

Sibylle Érythréenne

Jésus Christ Fils de Dieu Sauveur.

La transcription en caractères latins de la formule grecque est maladroite : on a gardé le X grec, le O de *Christos* est mal compris. « La restauration » de la figure de la Sibylle au XIX<sup>e</sup> siècle a été excessive. Les sibylles sont des prophétesses païennes, mais leurs prophéties ont eu dès les premiers siècles chrétiens valeur de témoignage. On considérerait qu'elles avaient annoncé un Sauveur aux païens, parallèlement aux prophètes qui annonçaient le Messie aux Juifs. La sibylle d'Érythrée est considérée comme « la plus célèbre et la plus noble des sibylles » (Lactance)<sup>145</sup>. Augustin lui a consacré un long passage, qui a eu une grande fortune, au livre XVIII de la Cité de Dieu<sup>146</sup> : « Elle a écrit sur le Christ des prophéties évidentes ». Alors qu'il parlait du Christ avec Flaccianus, ancien et illustre proconsul, ce dernier lui a montré un volume grec où étaient « les oracles de la sibylle d'Érythrée... où la suite des premières lettres de chaque vers permettait de lire ces mots : Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ ὕιος σωτήρ, ce qui donne en latin : *Jesus Christus Dei filius salvator* ». Augustin transcrit alors les 27 vers des oracles sibyllins, rappelle que leurs premières lettres forment un acrostiche, et ajoute que les premières lettres de chaque mot de l'acrostiche forment elles-mêmes le mot ἰχθῦς, c'est-à-dire poisson, « nom qui exprime symboliquement le Christ ». Le Sermon contre les Juifs de son contemporain, l'évêque de Carthage Quodvultdeus, Sermon qui fut attribué à Augustin jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, assurera une grande fortune à l'acrostiche, car pour convaincre les Juifs que Jésus est le Messie Quodvultdeus fait intervenir les prophètes, David, le poète Virgile, le roi Nabuchodonosor, la sibylle d'Érythrée, les oracles sibyllins, l'acrostiche grec et sa traduction latine<sup>147</sup>.

À la fin du VIII<sup>e</sup> siècle Paul Diaire, dans une homélie sur l'Annonciation s'adresse aux Juifs, et, pour les convaincre de la venue du Messie, reprend le Sermon de Quodvultdeus et leur présente les prophètes, Virgile, Nabuchodonosor, et la Sibylle dont il cite les 27 vers et l'acrostiche. Au IX<sup>e</sup> siècle Fréculphe de Lisieux cite, d'après Augustin, les 27 vers sibyllins et l'acrostiche. Pierre Abélard au XII<sup>e</sup> siècle mentionne, d'après la Cité de Dieu, la « fameuse » sibylle érythréenne et l'acrostiche des vers sibyllins. Jean de Salisbury voit la sibylle annoncer le mystère de l'Incarnation, en se référant à la Cité de Dieu et au célèbre acrostiche des vers sibyllins. Dans son Contre la perfidie des Juifs Pierre de Blois reprend, d'après le Sermon, prophètes, sibylles, oracles sibyllins et acrostiche<sup>148</sup>. Vincent de Beauvais cite le discours d'Augustin sur la sibylle érythréenne dans son *Speculum historiale*<sup>149</sup>.

## 2. Côté sud

Au-dessus et de chaque côté de la tête :

SYBILLA

TIBVR TINA

Sur le phylactère qu'elle tient en sa main gauche :

NASC

ETVR :

CHRIS

TVS:IN :

BETH

LEEM

145. *Patrologie latine*, VI, c. 146.

146. *De civitate Dei libri XI-XVII*, Turnhout, 1955 (Corpus christianorum. Series latina. XI-XXII. Aurelii Augustini opera pars XIV-2); p. 613-614.

147. *Opera Quodvultdeo Carthaginensi episcopo tributa*, éd. R. BRAUN, Turnhout, 1976 (Corpus christianorum. Series latina. LX); p. 248-249.

148. *Patrologie latine*, XCV, c. 1473-1474 (Paul Diaire); CVI, c. 980-981 (Fréculphe); CLVIII, c. 246-247, 1030-1032, 1162 (Pierre Abélard); CXCIX, c. 429-430 (Jean de Salisbury); CCVII, c. 863-871 (Pierre de Blois).

149. Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, Douai, 1624, p. 79-80 (l. II, c. 50). La chronique universelle de Saint-Maixent, rédigée avant 1124, cite, d'après Tréculf de Lisieux, le chapitre 18 de la *Cité de Dieu* d'Augustin et les 27 vers acrostiches de la sibylle Érythréenne, puis l'oracle de la sibylle Tiburtine, d'après une version abrégée faite avant 1047. L'histoire des sibylles est donc bien connue en Poitou, et je remercie vivement Soline Kumaoka qui m'a fourni ces précisions.



*Sybilla Tiburtina.*  
*Nascetur Christus in Bethleem.*

Sibylle Tiburtine.  
Le Christ naîtra à Bethléem.

La sibylle tiburtine aurait montré dans le ciel à l'empereur Auguste une Vierge tenant un Enfant, qui règnerait après lui sur le monde, et Auguste aurait alors fait élever, à l'endroit où il avait eu cette vision, le capitole, un grand autel où il aurait fait inscrire que c'était « l'autel du Fils de Dieu ». Cet autel existait toujours, pensait-on, en l'église Santa Maria d'Ara Cœli. La légende de la sibylle tiburtine apparaît au VI<sup>e</sup> siècle en Orient, au VIII<sup>e</sup> siècle en Occident, est reprise au XII<sup>e</sup> siècle, se trouve mentionnée dans un sermon d'Innocent III sur la Nativité du Seigneur<sup>150</sup>, et sera popularisée par la Légende dorée de Jacques de Voragine. La sibylle Tiburtine connaîtra un regain de faveur lors de la Renaissance italienne, et est alors représentée à Rome dans les Chambres Borgia du Vatican, à S. Pietro in Montorio, à Santa Maria sopra Minerve, avec la même annonce : *NASCETUR CHRISTUS IN BETHLEEM*<sup>151</sup>.

3-6. Écoinçons nord et sud du rond-point.

**Les quatre grands prophètes** sont représentés sur les quatre écoinçons nord et sud du rond-point, bras largement ouverts, avec un ample drapé de leur vêtement. Ils ont été peu ou pas retouchés lors de la restauration du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il faut se reporter au Sermon contre les Juifs de l'évêque de Carthage Quodvultdeus, contemporain d'Augustin. Pour convaincre les Juifs que Jésus est le Messie, Quodvultdeus fait défiler devant eux les prophètes, le roi David, le roi Nabuchodonosor, le poète Virgile, et finalement les sibylles, en particulier la sibylle érythréenne<sup>152</sup>. Attribué à Augustin, ce Sermon a eu une grande fortune lors des nombreuses controverses judéo-chrétiennes de la fin du XI<sup>e</sup> au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>153</sup>. Il entre dans la liturgie de l'office de Noël comme sixième leçon de l'office des matines, et il est mis en scène par personnages à Saint-Martial de Limoges dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, puis dans les cathédrales de Salerne, de Laon, de Rouen. Il sera ensuite joué à l'extérieur, et le drame liturgique sera ainsi à l'origine du théâtre au Moyen Âge<sup>154</sup>.

3. Premier écoinçon du côté nord, le prophète Ézéchiel.

De chaque côté de la tête :

EZEC HIEL

Sur le phylactère que le prophète tient en la main droite, on lit :

ECCE :

EGO :

IVDICO

INTER :

PECVS

ET :

PECVS

*Ezechiel.*

*Ecce ego iudico inter pecus et pecus.*

Ézéchiel.

Voici que je vais juger entre brebis et brebis.

Cette citation d'Ézéchiel 34, 17, est reprise par Matthieu 25, 32, à propos du jugement dernier. Elle est commentée par Augustin et par Jérôme qui y voient le Seigneur juste juge sans considération des charges occupées en ce monde : il suscitera un pasteur, son serviteur David. Raban Maur reprendra textuellement le commentaire de Jérôme. Ézéchiel n'est pas nommé dans le Sermon contre les Juifs. Il a été retenu pour une évidente raison de symétrie, peut-être aussi parce que le chapitre d'Ézéchiel renvoie au roi David, présent dans un écoinçon.

4. Second écoinçon du côté nord, le prophète Isaïe.

De chaque côté de la tête :

ISA IAS

Sur le phylactère qu'il tient en sa main droite, on lit :

ECCE :

VIRGO

CONCI

PIET :

150. MC GINN, « *Teste David cum Sibylla* », 1985, p. 7-35.

151. BARBIER DE MONTEAULI, *Iconographie des sibylles*, 1874, p. 23-28.

152. *Opera Quodvuldeo tributa*, 1976, p. 248-249.

153. FAVREAU, « Controverses judéo-chrétiennes », 2001, p. 1267-1303.

154. YOUNG, *The Drama of Medieval Church*, II, 1931.



*Isaïe.*

*Eccc virgo concipiet.*

Isaïe.

Voici qu'une vierge concevra [un fils qu'elle appellera Emmanuel].

Cette annonce de la conception virginale et de la naissance de Jésus (Isaïe 7, 14) est citée par le prophète dans le Sermon de Quodvultdeus. Elle sera très commentée par les exégètes, Jérôme, Haymon d'Halberstadt, Rupert de Deutz, Hugues de Saint-Victor notamment. Elle est reprise par Matthieu 1, 23 lorsqu'il parle de la conception virginale de Marie. Elle fait partie de la liturgie de l'Annonciation et de l'Avent, et elle figure dans un grand nombre d'inscriptions, notamment au XIII<sup>e</sup> siècle.

5. Premier écoinçon du côté sud, à partir de l'entrée du chœur, le prophète Jérémie.

De chaque côté de la tête :

HIERE MIAS

Sur le phylactère qu'il tient en sa main gauche, on lit :

GERMI

NARE :

FACIA

ME DAVI

D:GERM

EN:IVS

TITIAE

*Hieremias.*

*Germinare faciam David germen justitiae.*

Jérémie.

Je ferai germer sur David un germe de justice.

Cette citation de Jérémie 33, 15 renvoie à la « Généalogie de Jésus Christ, fils de David, fils d'Abraham » du début de l'évangile selon saint Matthieu. Jésus est dit « fils de David » neuf fois chez Matthieu, trois fois chez Marc, quatre fois chez Luc. Jean 7, 42 dit le Christ de la souche de David (*ex semine David*), ce que reprend Paul dans Romains 1, 3 et 2 Timothée 2, 8.

La citation de Jérémie est évoquée dans la liturgie de l'Annonciation et de l'Avent.

6. Second écoinçon du côté sud, à partir de l'entrée du chœur, le prophète Daniel.

De chaque côté de la tête :

DAN IEL

Sur le phylactère qu'il tient en sa main gauche on lit :

IPSE

LIBER

ATOR :

ATQVE

SALVA

TOR :

*Daniel.*

*Ipse liberator atque salvator.*

Daniel.

Il est celui qui délivre et qui sauve.

Cette phrase est prononcée par le roi Darius, qui reconnaît la puissance du Dieu de Daniel, épargné par les lions dans la fosse où il l'avait fait jeter (Daniel 6, 27 pour la Vulgate, 28 pour les Bibles contemporaines). Le Sermon de Quodvultdeus présentait le roi Nabuchodonosor qui reconnaissait « le roi du ciel » après que Daniel lui eût expliqué le songe qu'il avait eu (Daniel 4, 31-34).

7-8. Écoinçons de l'axe du chœur : les rois David et Salomon.

7. Écoinçon de droite de l'axe du chœur, le roi David

De chaque côté de sa tête :

DAV ID

Sur le phylactère qu'il tient en sa main gauche on lit :

EXV

RGE :

DOM

INE :

DEVS :



*David.*  
*Exurge Domine Deus.*

David.  
Dresse-toi, Seigneur Dieu.

C'est une citation du psaume 10. 12. David étant reconnu comme l'auteur des Psaumes. Cette citation est employée dans la liturgie. Le Sermon de Quodvultdeus fait intervenir David, *sanctus, justus, fidelis*. David est aussi rappelé comme figure de l'arbre généalogique de Jésus, « fils de David ».

8. Écoinçon de gauche de l'axe du chœur, le roi Salomon

De part et d'autre de la tête :  
SALO MON  
Sur le phylactère qu'il tient en sa main droite on lit :  
FILI  
VM:  
DEI:  
SE:N  
OM  
INAT:

*Salomon.*  
*Filium Dei se nominat.*

Salomon.  
Il se nomme lui-même Fils de Dieu.

C'est une citation du livre de la Sagesse 2. 13. Salomon est dit l'auteur de ce livre. Jésus ne se dit lui-même Fils de Dieu qu'au moment de la Passion : « Vous dites : Tu blasphèmes, pour avoir dit : je suis Fils de Dieu » (Jean 10. 36). On trouve la formule même du livre de la Sagesse dans la liturgie du dimanche des Rameaux. Salomon n'est pas cité dans le Sermon mais l'est dans le Mystère d'Adam.

Le programme des peintures murales du rond-point du chœur annonce le Christ en gloire de la voûte, encadré par deux mandorles. La sibylle érythréenne le dit « Jésus Christ, Fils de Dieu, Sauveur ». Salomon rapporte qu' « il se nomme lui-même Fils de Dieu ». Ézéchiel rappelle qu'il est le juste juge. Le roi Darius, dans le livre de Daniel, le dit le Dieu vivant « qui sauve et libère ».

Au cul-de-four de l'abside Jésus est aussi représenté sur les genoux de Marie, dans une mandorle : il est homme, « le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous ». Au rond-point la sibylle de Tibur annonce qu'il naîtra à Bethléem. Isaïe prophétise sa conception virginale. Jérémie le dit de la lignée de David, et David lui-même est présent au rond-point à côté de Salomon : Jésus Fils de Dieu, Fils de Marie, celle qui est de ce fait « plus grande » que toutes les femmes, *Sancta Maria Major*, Notre-Dame-la-Grande<sup>155</sup>.

## 52. Église Notre-Dame-la-Grande Peintures murales de la crypte (fin XI<sup>e</sup> s.-début XII<sup>e</sup> s.).

Identification de l'Agneau et des évangélistes.

Peintures murales au centre de la voûte de la crypte.

L'état de conservation est relativement bon pour les inscriptions.

Les peintures de la crypte sont datées par les historiens de l'art de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Cette datation correspond à ce que permet d'observer la forme des lettres (absence d'oncials, tilde à renflement) qui ne permettrait pas de distinguer entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle.

Lecture d'après l'original.

CROZET, « La crypte de Notre-Dame-la-Grande », 1940, p. 435 [texte]; *CIFM* I-1, 1974, p. 17-18, n° 18, fig. 20-22; HUISSEI-DUPUY, « Les peintures murales », 2002, p. 219-220 et fig. 278-280.

L'inscription *Agnus Dei* est de part et d'autre du médaillon de l'Agneau. Les noms des évangélistes Jean et Matthieu sont à côté ou au-dessus des médaillons de leurs symboles. Abréviation du nom de Jean par un tilde à renflement : la barre du *H* est aussi à renflement. Conjonction du *T* et du *E* de *Matheus*, qui est terminé par l'abréviation *-us* alors que la lettre *u* a été tracée. Pas d'onciale. Le tilde à renflement apparaît à Barcelone en 913, à Rodez fin X<sup>e</sup> siècle. Rare au X<sup>e</sup> ou au début du XI<sup>e</sup> siècle, il devient fréquent à partir de 1060 d'après Robert de Lasteyrie : Paul Deschamps souligne sa très grande fréquence à la fin du XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle<sup>156</sup>.

155. Étude plus développée de ce programme dans FAVREAU, « Les peintures murales du rond-point », *Cahiers de civilisation médiévale*, 60, 2017, p. 139-154.

156. DESCHAMPS, « Étude sur la paléographie », 1929, p. 81.





Autour du médaillon de l'Agneau :

AG NVS  
DE I

Au-dessus du médaillon de l'homme :

. MATEV(S) .

À droite du médaillon de l'aigle :

IOH(ANNE)S

Agneau de Dieu. Matthieu. Jean.

Jean-Baptiste a présenté Jésus à ses disciples comme l'« Agneau de Dieu » (Jean 1, 29 et 36). Ici l'Agneau de Dieu est aussi l'Agneau de l'Apocalypse (chapitre 5) qui se tient debout entre les quatre Vivants, et qui seul peut ouvrir le livre, car il a « racheté par son sang les hommes de toute tribu, langue, peuple et nation » (5.9). Les quatre Vivants sont « comme un lion, comme un jeune taureau, comme un visage d'homme, comme un aigle en plein vol » (Apocalypse 4, 7).

### 53. Église Notre-Dame-la-Grande Le Mystère du Salut (premier quart XII<sup>e</sup> s.).

Identification des personnages ou des scènes.

Frise qui se développe au-dessus du portail à la façade occidentale. Inscriptions gravées dans la partie gauche, peintes à partir de l'Annonciation. Une inscription aujourd'hui disparue figurait sous Adam et Ève, le nom d'Ève est dans le champ ; nom du roi Nabuchodonosor gravé de part et d'autre de la tête ; textes des prophètes sur des rouleaux ou des livres, inscriptions peintes à gauche de Marie et au-dessus de la Visitation.

État de conservation médiocre, sauf pour l'identification de Nabuchodonosor.

Datation : pour les historiens de l'art la frise serait de « la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, le deuxième quart au plus tard »<sup>157</sup>. Pour l'épigraphiste l'écriture des inscriptions gravées reporterait à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle.

Lecture d'après l'original, examiné sur les échafaudages, et d'après les photographies.

LECOINTRE-DUPONT, « Rapport descriptif », 1839, p. 137-139 ; LONGUEMAR, « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 213 ; DURAND, « Monuments figurés », 1888, p. 528-552 [mention] ; MÂLE, *L'art religieux du XI<sup>e</sup> siècle*, 1922 (3<sup>e</sup> éd., 1928), p. 139-147 ; CROZET, *L'art roman en Poitou*, 1948, p. 234 [mention] ; DEZ, « Notre-Dame-la-Grande de Poitiers », 1951, p. 17-18 [mention de *Nabucodonosor rex*] ; CIFM I-1, 1974, p. 22-25, n<sup>o</sup> 24 ; CAMUS, « Notre-Dame romane », 1995, p. 49-91 [textes, ill.] ; PROUST, « La frise de l'Incarnation », 2002, p. 251-259.

Dans l'inscription placée sous la Faute d'Adam et d'Ève, Lecointre-Dupont indique en 1839 des *O* en losange, qui sont exceptionnels après le XI<sup>e</sup> siècle, et des *C* carrés. Dans les lettres des livres et phylactères des prophètes on a des *C* carrés mais on n'observe aucune onciale. Dans le nom d'Ève, gravé dans le champ de la première scène on a un *E* cédillé de forme très particulière, barre oblique avec renflement au milieu de l'oblique à droite. Dans les planches du *Catalogue des manuscrits*, on ne rencontre qu'un exemple comparable de *E* cédillé, dans un manuscrit de Saint-Maur-des-Fossés daté de 1058<sup>158</sup>. Les inscriptions peintes de l'Annonciation et de la Visitation apparaissent plus tardives, et sont franchement du XII<sup>e</sup> siècle, à la réserve générale qu'il faudrait mener une étude d'écriture propre aux peintures murales, écriture à laquelle on ne peut appliquer telle quelle les éléments de datation propres aux inscriptions lapidaires.

157. PROUST, « La frise de l'Incarnation », 2002, p. 278.

158. *Catalogue des manuscrits*, II, 1962, p. 197 et pl. 198.





La première scène est consacrée à la faute d'Adam et Ève. L'inscription qui se lisait à l'origine sur toute la bordure du bas de l'encadrement, avec retour sur la bordure du côté droit est aujourd'hui totalement disparue, mais a été relevée en 1839 par Lecoindre-Dupont :

. DA. : EVE C... E. T HOMINI PRIMORDIA LV[- - -

soit, d'après la restitution plausible de Lecoindre-Dupont :

*[A]da[m : Eve c[rimen] f]e[r]t homini primordia lu[ctus]*

Dans le champ : EVA

De part et d'autre de la tête du roi Nabuchodonosor assis sur son trône :

NABUCO DONOSOR REX

Viennent ensuite quatre prophètes représentés à mi-corps avec un phylactère ou un livre :

Phylactère de Daniel :

CVM VE NE RIT S(AN)C(TV)S S(AN)C(TO) RV(M) CE[SSA BIT VN]CT[IO]



Livre de Jérémie :

Page de gauche :

[PO]SI [H]EC [I]N TERRIS VISVS

Page de droite :

[EST] ET CVM HOM] INIBVS) CONA

Livre d'Isaïe :

Page de gauche :

EGRE DIE IV R VIR GA DE

Page de droite :

RADICE IESS E ET [EL]IOS

Phylactère de Moïse :

PRO [PHE]LAM] DAB IT V[O] BIS [DE] FRATRIBVS VESTRIS ET NO]N EST MA

Entre Gabriel et Marie, dans la scène de l'Annonciation :

MARIA

Au-dessus de la Visitation, on discerne encore le mot :

MANET

et il pourrait y avoir avant ce mot : ARVMQVE

On distingue encore une ou deux lettres au-dessus de la Nativité.

Adam : La faute d'Ève apporte à l'homme le commencement de la douleur.

Ève.

Le roi Nabuchodonosor.

Lorsque viendra le saint des saints l'onction cessera.

Après cela il apparut sur la terre, et il conversa avec les hommes.

Un rameau sortira de la souche de Jessé et une fleur (montera de ses racines)

Il vous donnera un prophète pris parmi vos frères, et aucun ne sera estimé comme lui.

Marie.

Elle demeure.

Le sens général de l'iconographie de cette célèbre frise s'impose au premier coup d'œil : l'humanité est rachetée de la faute d'Adam et Ève par l'Incarnation (Annonciation, Visitation, Nativité) du Fils de Dieu, nouvel Adam.

Dans la première scène consacrée à la Faute d'Adam et Ève, le nom d'Ève est dans le champ, celui d'Adam en dessous de la scène où un vers commente la représentation. On a cette même disposition de noms dans le champ et de commentaires versifiés sous la scène dans les peintures murales de Saint-Savin (nef, crypte) ou de Saint-Hilaire (peintures de saint Martin). La restitution du texte, aujourd'hui disparu, par Lecointre-Dupont, le seul à l'avoir relevé en 1839, montre qu'il s'agit d'un hexamètre. Le mot de *crimen* employé dans le sens de « faute » se trouve dans l'Ancien et le Nouveau Testament et est fréquent dans les textes versifiés des IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. Dans la Jérusalem nouvelle annoncée par l'Apocalypse (21, 4), « la mort n'existera plus, il n'y aura plus ni deuil (*luctus*), ni cri, ni peine ».

La présence, après Adam et Ève, de Nabuchodonosor et de quatre prophètes signe la source de cette iconographie. Au début du v<sup>e</sup> siècle l'évêque de Carthage Quodvultdeus, contemporain d'Augustin, a écrit un *Sermon contre les païens, les Juifs et les ariens*, dans lequel il fait défiler prophètes, grands personnages des Saintes Écritures, et même de l'Antiquité romaine, pour convaincre les Juifs que le Christ est bien le Messie annoncé<sup>159</sup>. Longtemps attribué à saint Augustin, ce sermon a eu une grande fortune, notamment pour la partie relative aux Juifs, qui a été incorporée comme leçon dans l'office des matines de la fête de Noël, et sera à la base de ces drames liturgiques qui sont à l'origine du théâtre au Moyen Âge<sup>160</sup>. À la procession des prophètes sera jointe la représentation d'Adam et d'Ève pour former le *Mystère d'Adam*<sup>161</sup>.

Le roi Nabuchodonosor est cité dans le *Sermon* de Quodvultdeus et le *Mystère d'Adam*. Certes il a détruit Jérusalem et déporté le peuple hébreu à Babylone, et il est généralement dit le type du « diable » par les auteurs chrétiens (Isidore de Séville, Raban Maur, Rupert de Deutz)<sup>162</sup>. Cependant à deux reprises il a reconnu le Dieu du peuple hébreu. Après que Daniel lui eut expliqué le songe de la statue, il lui dit : « En vérité votre Dieu est le Dieu des dieux, le seigneur des rois et le révélateur des mystères puisque tu as pu me révéler ce mystère-là » (Daniel 2). En second lieu comme les trois hébreux Sidrac, Misac et Abdenago avaient refusé d'adorer la statue d'or qu'il avait fait dresser, il les fit jeter dans la fournaise, mais ils furent protégés par un ange de Dieu et ne furent pas brûlés. Il dit alors à ses conseillers : « Voici que je vois quatre hommes déliés, qui marchent au milieu du feu sans qu'il y ait sur eux aucune blessure, et l'aspect du quatrième ressemble à celui du fils de Dieu » (Daniel 3, 92), et il ajouta « Béni soit le Dieu de Sidrac, Misac et

159. *Opera Quodvultdeus Carthaginensi episcopo tributa*, 1976.

160. SEPTI, « Les prophètes du Christ », 1867, p. 1-27, 211-264 ; 1868, p. 105-139, 261-293 ; 1877, p. 397-443.

161. *Le Mystère d'Adam*, 1963 ; voir aussi *The Play of Adam*, 1976.

162. *Patrologie latine*, t. 83, c. 116 ; t. 111, c. 65 ; t. 167, c. 1500 ; t. 169, c. 1343.



Abdenago qui a envoyé son ange et sauvé ses serviteurs parce qu'ils s'étaient confiés à lui». Il décida alors que quiconque parlerait avec insolence contre le Dieu des trois jeunes Hébreux seraient mis en pièce. C'est cet épisode qui justifie la présence de Nabuchodonosor dans cette frise<sup>163</sup>.

À la suite de Nabuchodonosor viennent quatre prophètes, représentés à mi-corps avec un phylactère ou un livre sur lequel est gravé un de leurs textes. Quodvultdeus veut ainsi convaincre les Juifs que le Christ est le Messie, en leur présentant des témoignages qu'eux-mêmes reconnaissent. Le premier est Daniel, bien qu'il soit le plus récent des prophètes. On a sans doute voulu le rapprocher de Nabuchodonosor, dont il parle dans son livre. Le *Sermon* le dit «jeune homme par l'âge, ancien par la science et la bienveillance», et c'est bien un jeune homme qui est ici représenté. Le prédicateur lui demande: «Dis, saint Daniel, dis du Christ ce que tu as su». Daniel de dire alors: «Lorsque viendra le Saint des saints, l'onction cessera».

Cette phrase, qui est aussi dans le *Mystère d'Adam*, est inspirée de Daniel 9, 24 qui dit qu'au bout de soixante-dix semaines la prophétie est accomplie et le Saint des saints est oint. Le calcul des soixante-dix semaines d'années, soit  $70 \times 7 = 490$  ans, a entraîné beaucoup d'hypothèses, notamment celle du temps entre l'édit d'Artaxerxès de 458 avant notre ère autorisant la reconstruction du Temple, et la venue et la mort du Messie. On voit que le texte de Quodvultdeus est très différent, puisqu'il indique qu'après la venue du Messie il n'y aura plus de roi «oint» en Israël. «Si donc, ajoute-t-il à l'intention des Juifs, le Saint des Saints n'est pas encore venu, montrez qu'il y a eu encore onction: si, ce qui est vrai, l'onction a cessé, alors reconnaissez qu'est venu le Saint des saints». Isidore de Séville dira aussi qu'après la mort du Christ sacrifice et onction ont cessé. Lorsqu'on rencontre l'affirmation que «lorsque viendra le Saint des saints l'onction cessera» on est toujours dans une référence au *Sermon contre les Juifs* de Quodvultdeus. Or on constate qu'elle a eu une grande vogue dans l'Occident:

Basilique du Saint-Sépulchre à Jérusalem, XII<sup>e</sup> s.: *et post ebdomades sexaginta duas occidetur christus, cum venerit sanctus sanctorum cessavit unctio*;

Berlin, Kunstgewerbemuseum, autel portatif d'Eilbertus, avant 1160: *Daniel: cum venerit sanctus sanctorum cessabit unctio*; et reliquaire en forme de coupole, 1180: *cum venerit sanctus sanctorum cessabit*;

Cologne, trésor de la cathédrale, reliquaire des trois rois, XII<sup>e</sup> s.: *Daniel: cum venerit sanctus sanctorum cessabit unctio*;

Vienne (Isère), ancien hôpital Saint-Paul, XII<sup>e</sup> s.: *cum venerit sanctus sanctorum cessabit*;

Orense, portail de la cathédrale, XII<sup>e</sup> s.: *Daniel propheta: cum venerit sanctus*;

Crémone, portail occidental de la cathédrale, XII<sup>e</sup> s.: *dic sancte Daniel de Christo quod nosti: cum venerit, inquit, sanctus sanctorum cessabit unctio vestra*;

Ferrare, portail occidental, XII<sup>e</sup> s.: *sanctus Daniel: dic sanctus Daniel de Christo quod nosti: cum venerit, inquit, sanctus sanctorum cessabit unctio vestra*;

Saint-Blaise (pays de Bade, évêché de Constance), chasuble, XII<sup>e</sup> s.: *Daniel: cum venerit sanctus sanctorum cessabit unctio*;

Venise, San Marco, pala d'oro: *cum venerit sanctus sanctorum*;

Florence, San Leonardo in Arcetri, chaire, début XIII<sup>e</sup> s.: *cum venerit sanctus sanctorum cessabit*;

Parme, baptistère, XIII<sup>e</sup> s.: *cum venerit sanctus sanctorum*;

Sessa Aurunca, cathédrale, ambon, XIII<sup>e</sup> s.: *cum venerit sanctus sanctorum cessabit unctio*;

Bominaco, San Pellegrino, peintures murales, XIII<sup>e</sup> s.: *cum venerit sanctus sanctorum cessabit unctio*;

On peut y joindre la «table d'or» du XII<sup>e</sup> s. de la cathédrale de Sens, sur laquelle était inscrit: *cum deficit unctio regis*.

Jérémie intervient après Daniel, présentant un livre ouvert, sur lequel on peut lire: «Après cela il apparut sur la terre, et il conversa avec les hommes». Dans son *Sermon* Quodvultdeus fait dire à Jérémie un texte plus long (Baruch 3, 36-38), alors qu'ici seul le dernier verset est cité. Ce texte, qui est en fait de Baruch, est attribué à Jérémie dès Lactance (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.)<sup>164</sup>, et pendant les cinq premiers siècles plus de trente Pères ont cité ces versets en les attribuant soit à Baruch, soit à Jérémie. On sait que Baruch «écrivait dans le livre, de la bouche de Jérémie, toutes les paroles que le Seigneur disait à celui-ci» (Jérémie 36, 4 et 6)<sup>165</sup>. Quodvultdeus attribue ce verset à Jérémie, mais on peut quand même s'étonner qu'il le propose aux Juifs, puisque ceux-ci ne reconnaissent pas le livre de Baruch.

Ce verset 38 de Baruch se trouve inscrit à plusieurs reprises aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles:

Berlin, Kunstgewerbemuseum, autel portatif d'Eilbertus, avant 1160: *Jeremias: visus est in terris et cum hominibus conversatus est*;

et reliquaire en forme de coupole, 1180: *post hac in terris visus est et cum hominibus conversatus*;

New-York, Metropolitan Museum of Art, croix de Bury-St Edmond, seconde moitié XII<sup>e</sup> s., face postérieure: *post hac in terris visus est et cum hominibus conversatus*;

Ancône, cathédrale, chancel, fragment d'un ambon XII<sup>e</sup> s.: *S. Geremias: et in terris visus est et cum hominibus conversatus*;

Hildesheim, Saint-Michel, peinture murale, premier quart XIII<sup>e</sup> s.: *in terris visus est*;

Worms, collégiale Saint-Martin, peintures murales, XIII<sup>e</sup> s.: *Jeremias: post hac in terris visus est et cum hominibus conversatus*;

On peut y ajouter les stalles de la cathédrale d'Oviedo du XV<sup>e</sup> siècle: *Baruch: et cum hominibus conversatus*.

Le texte que dit le prophète suivant, Isaïe, est aussi inscrit sur un livre ouvert, la place disponible, comme pour Jérémie, ne permettant pas l'emploi du phylactère, plus habituel avec les prophètes: «Un rameau sortira de la souche de Jessé et une fleur» (montera de ses racines). On a ici délaissé l'autre citation habituelle d'Isaïe annonçant l'Incarnation (7, 14) qu'avait retenue

163. Le passage de Daniel est commenté par saint Augustin (*ibid.*, t. 33, c. 398) et Rupert de Deutz (*ibid.*, t. 167, c. 1505-1507).

164. *Divinae institutiones*, t. IV, chap. XIII (*Patrologie latine*, t. 6, c. 483).

165. *Dictionnaire de la Bible*, dir. F. VIGOUROUX, t. I, Paris, 1893, c. 1479).



Quodvultdeus, pour choisir le texte donné par le *Mysterium d'Adam* (Isaïe 11, 10<sup>166</sup>), afin de le mettre en relation avec l'Arbre de Jessé figuré dans la frise après l'Annonciation. Le texte d'Isaïe 11, 1 est employé dans la liturgie à l'Avant et à l'Annonciation<sup>167</sup>, et a été inscrit dans de nombreuses œuvres des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles :ivoire de Bamberg, chapiteau de Conques, portail sud de Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, chapiteau du cloître de Saint-Ours à Aoste, cloître de la cathédrale de Monreale, peintures murales de la chapelle du Liget à Chemille-sur-Indrois, et de Saint-Michel d'Hildesheim, fonts baptismaux de la cathédrale d'Hildesheim, chaire de San Leonardo in Arcetri à Florence.

En dernier lieu on a retenu Moïse qui, sur un phylactère, déclare : « Il vous donnera un prophète pris parmi vos frères et aucun ne sera estimé (comme lui) ». La source est sans doute la aussi le *Sermon* de Quodvultdeus qui fait dire à Moïse : *prophetam vobis excitabit Deus de fratribus vestris*. C'est une citation rapprochée de Deutéronome 18, 15 et 18, plutôt repris de la citation qui en est faite dans les Actes des apôtres 3, 22 : *prophetam suscitant vobis Dominus Deus vester de fratribus vestris*. Le verbe *suscitant* est celui de la Vulgate, mais dans d'anciennes versions on a *excitant*<sup>168</sup>. Dans les citations de ce verset du Deutéronome faites dans des inscriptions on trouve le texte de la Vulgate, avec *suscitant*, sauf à Parme où on a le texte de Quodvultdeus :

Saint-Angelo in Formis, XI<sup>e</sup> s. : *prophetam de gente tua...*

Le Puy, Musée Crozatier, fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s. : *Moyses, prophetam de gente tua et de fratribus tuis sicut me suscitant tibi Dominus* (texte de Deutéronome 18, 15) :

Monreale, cathédrale, XII<sup>e</sup> s. : *Moyses propheta : Suscitant Deus prophetam de fratribus,*

et Palerme, La Martorana, XII<sup>e</sup> s., *id.*, en grec :

Saint-Denis, vitrail, XII<sup>e</sup> s. : *suscitant Dominus :*

Rome, San Nicolas in Carcere, XII<sup>e</sup> s. : *Moïse : vobis susci[tabit] de fratrib[us] :*

Venise, San Marco, pala d'oro : *prophetam suscitant vobis :*

Florence, San Leonardo in Arcetri, début XIII<sup>e</sup> s. : *prophetam suscitant vobis :*

Parme, baptistère, XIII<sup>e</sup> s. : *Moyses : profetam excitavit de fratribus vestris :*

Ratisbonne, cathédrale, vitrail, vers 1238 : *prophetam suscitant vobis Deus de fratribus vestris :*

Hildesheim, cathédrale, fonts baptismaux, XIII<sup>e</sup> s. : *prophetam suscitant de fratribus vestris :*

Windisch-Matrei (Autriche), S. Nicolas, peintures murales, XIII<sup>e</sup> s. : *Melchisedech : prophetam de gente tua et de fratribus tuis sicut [me] et suscitant tibi Dominus, ipsum audies.*

De la dernière partie du texte attribué à Moïse on ne voit plus que le mot ESTIMA... On peut penser qu'il s'agit de la citation de Baruch 3, 36 : *Hic est Deus noster et non estimabitur alius adversus eum*, que Quodvultdeus met dans la bouche de Jérémie sous une forme proche, avec *alius absque illo*. Le verset de Baruch se trouve, attribué à Baruch, sur un coffret provenant du cloître de Lichtenthal, aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library à New-York, et attribué à Jérémie, sous la forme donnée par Quodvultdeus, à Saint-Clément de Rome, à la cathédrale de Crémone, à San Marco de Venise, à la cathédrale de Tarragone (seulement : *Hieremias : Hic est Deus noster et non estimabitur*).

À partir de l'Annonciation les inscriptions sont peintes. Entre l'ange Gabriel et Marie on lit encore *Maria*. S'il y a eu *Ave Maria* on aurait la forme liturgique de la salutation à Marie puisque dans Luc 1, 28, Gabriel dit : *Ave, gratia plena*.

Le mot *manet* discernable au-dessus de la Visitation renvoie probablement à Luc 1, 56, qui dit que Marie demeura (*mansit*) trois mois avec Élisabeth. S'il y a eu un *-arumque* avant *manet* on se trouverait sans doute dans un texte versifié.

#### 54. Église Notre-Dame-la-Grande – Les rois mages (XII<sup>e</sup> s.).

Identification des deux « rois » mages et d'Hérode.

La chute d'une petite partie de l'enduit qui recouvre la voûte du collatéral nord avait permis de constater qu'il y avait des peintures murales sous l'enduit. On a cru alors qu'il s'agissait de monstres marins. Le dégagement d'une partie plus importante de l'enduit au début de ce siècle a permis d'identifier les rois mages à l'un des vouitains. Déjà en août 1946 Y.-M. Froidevaux avait mentionné un fragment de peinture trouvé dans ce bas-côté nord.

État de conservation médiocre.

Datation : XII<sup>e</sup> siècle d'après la paléographie.

Lecture d'après des photographies de Claudine Landry-Delcroix (novembre 2012)

CAMUS, « La grande métamorphose », 2002, p. 37 [mention des rois mages].

166. *Le Mystère d'Adam* cite à la fois Isaïe 7, 14 et 11, 1 comme annonce de l'Incarnation, ce qui est déjà le cas chez Tertullien (*Patrologie latine*, t. 2, c. 617 et 623).

167. *Corpus antiphonarium officii*, 1968, p. 197, n° 2163, et 1970, p. 164, n° 6641.

168. *Vetus Italica*, t. 1743, p. 362, note.





ERODES  
BALTA(SAR)  
(GAS)PASAR(A?)

Hérode : Baltasar : Gaspard.

Les mages sont dits rois par Tertullien. À partir d'Origène, Maxime de Turin, Léon le Grand, le nombre de trois est retenu, en raison de leurs trois présents et en référence, dit Augustin, à la Trinité. Les noms qui nous sont aujourd'hui familiers de Melchior, Balthasar et Gaspard apparaissent au IX<sup>e</sup> siècle. Ils représenteront notamment l'Afrique, l'Asie et l'Europe, la vieillesse, la maturité, la jeunesse. Au XII<sup>e</sup> siècle Pierre Comestor, dans son *Historia scholastica*, écrit : *Nomina trium magorum hæc sunt... latine Baltasar, Gaspar, Melchior*<sup>169</sup>, et la *Légende dorée* diffusera largement noms et « histoire » des trois rois mages.

**Église Notre-Dame-la-Grande** Épitaphe de Jean Chastenier, 1436. Voir : Musée, 223.

**Église Notre-Dame-la-Grande** Épitaphe de Nicole Boilesve, 1478. Voir : Musée, 231.

### 55-62. Abbaye Sainte-Croix

L'abbaye Sainte-Croix a été fondée par sainte Radegonde, reine des Francs devenue moniale, au VI<sup>e</sup> siècle. L'abbatiale a été reconstruite à l'époque romane. Les fouilles des débuts de la décennie 1960 en ont retrouvé les bases. De la cellule de Radegonde avec sa chapelle, le Pas-de-Dieu, on a mis à jour la base des murs et une reconstitution de l'élévation a été faite en 1912. L'église Notre-Dame qui se trouvait à proximité a complètement disparu.

**55. Abbaye Sainte-Croix** Nom du commanditaire (1372-1416).

Nom du commanditaire.

Dans le premier inventaire de 1476 de l'abbaye Sainte-Croix sont mentionnés trois reliquaires dorés, de saint Antoine, de saint Denis, de saint Louis, donnés par Jean de Berry, comte de Poitou de 1372 à 1416, « dont il y en a deux où sont les noms dudit sieur de Berry ».

BARBIER DE MONTAULT, « Le trésor de l'abbaye de Sainte-Croix », 1881, p. 59.

**56. Abbaye Sainte-Croix** Épitaphe du chanoine Raphaël de Saint-Denis (1421).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

D'après un dessin de la collection Gaignières la pierre tombale de Raphaël de Saint-Denis ne comportait qu'une grande croix. Elle se trouvait « au milieu vers l'entrée de la chapelle de la Vierge » en l'abbaye Sainte-Croix.

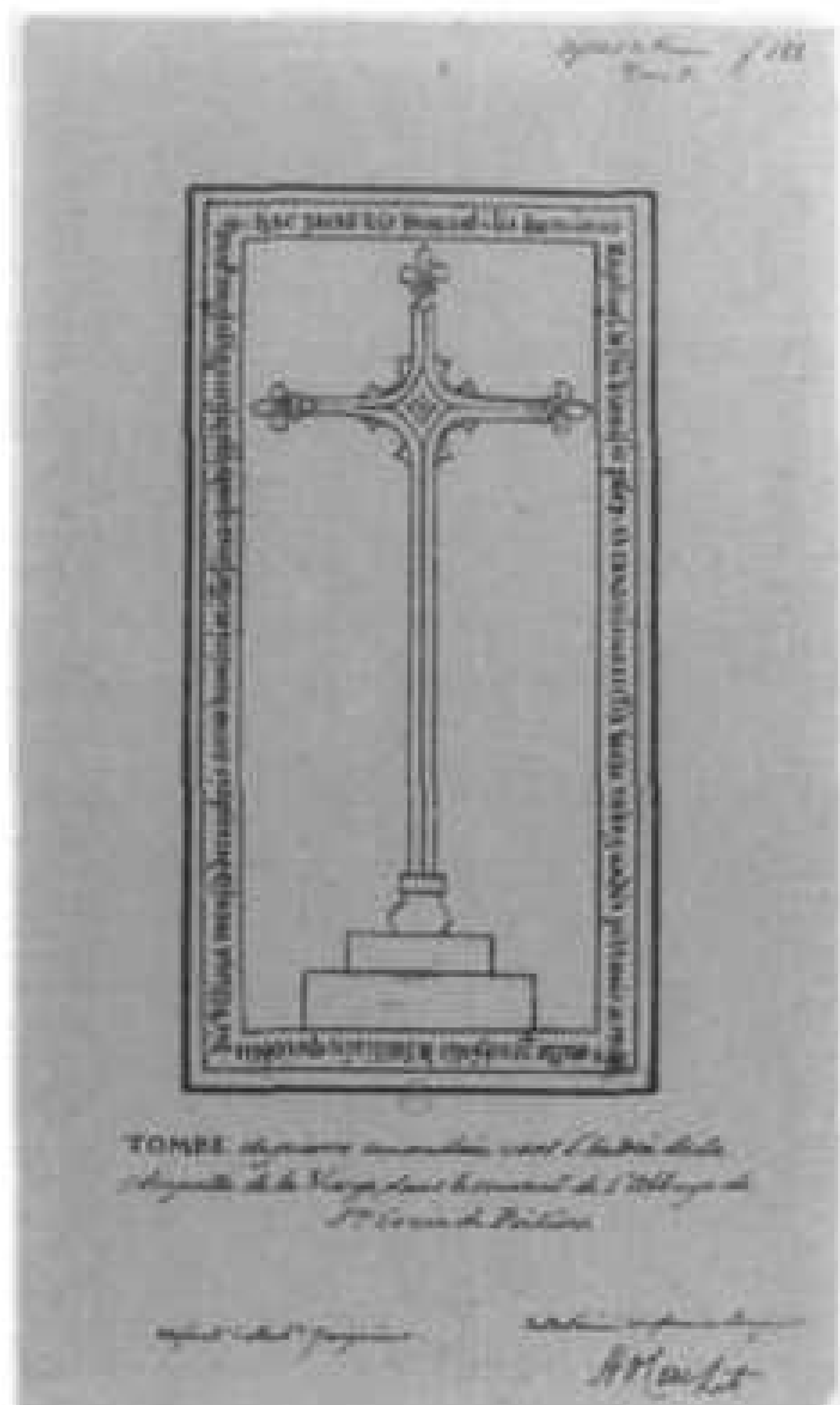
Datation donnée par l'épitaphe : 1421.

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, p. 190, n° 1368 [dessin de la pierre tombale et de l'épitaphe] ; BEAUCHET-FILLEAU, « De quelques inscriptions », 1894, p. 51, n° LXXVI [transcription avec beaucoup de pointillés donnée d'après dom Claude Estiennot].

Le texte est disposé autour de la pierre tombale. Il est donné en minuscules et comporte un petit nombre d'abréviations. Il commence par le petit côté supérieur et se termine par le grand côté gauche.

169. *Patrologie latine*, t. 198, c. 1542





En haut :

Hic iacet vir venerabilis dominus

A droite :

Raphael de Stanjetto Dionisio presbiter et canonicus ecclesie Beate Radegandis Pittavis ac rector

En bas :

ecclesie parochialis de Latiliam qui obiit

A gauche :

die ultima mensis decembris anno Domini millesimo quadri(n)ge(n)tesimo vigesimo primo

Ci-gît homme vénérable le seigneur Raphaël de Saint-Denis, prêtre et chanoine de l'église de Sainte-Radegonde de Poitiers, et curé de l'église paroissiale de Latillé. Il mourut le dernier jour de décembre en l'an du Seigneur 1421.

L'adjectif *venerabilis* apparaît dans les inscriptions au X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle et se généralise à partir du XIII<sup>e</sup> siècle pour un ecclésiastique. *Venerabilis vir dominus* se trouve en 1298 à Saint-Bertrand-de-Comminges et est fréquent aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. On notera qu'il n'y a pas de demande de prière. Il faut corriger *Pittavis* en *Pictavis* et *Latiliain* en *Latiliaco*.

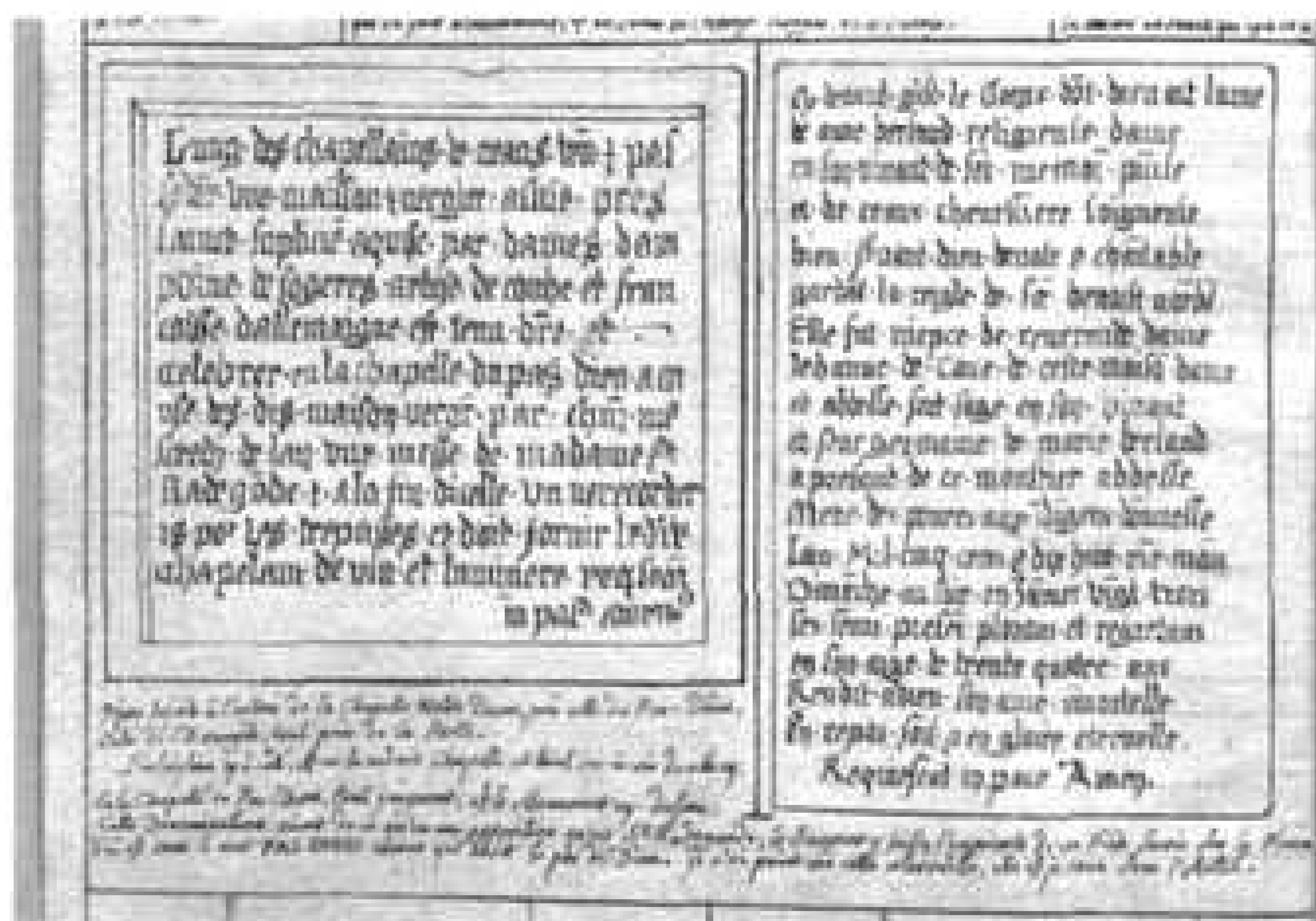
Raphaël de Saint-Denis n'est pas connu par ailleurs. Il est probablement parent de Michel de Saint-Denis, lui aussi chanoine de Sainte-Radegonde et particulièrement lié à l'abbaye Sainte-Croix, mort avant le 25 novembre 1421<sup>170</sup>.

## 57. Abbaye Sainte-Croix Obligation de messes et prières (fin XV<sup>e</sup> s.).

Obligation de messes et prières.

Cette pierre inscrite était, au dire de Beaumesnil, à l'entrée de la chapelle Notre-Dame, près de la chapelle du Pas-de-Dieu de l'abbaye Sainte-Croix, du côté de l'évangile, c'est-à-dire du nord. Les trois moniales citées dans l'inscription vivaient à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 384 (110), verso du n<sup>o</sup> 67. Beaumesnil est le seul à citer cette inscription : sa lecture a des erreurs évidentes.



L'ung des chapelains de ccans ten ant et possede n t une maison et vergier assise pres Sainct Simplicien<sup>171</sup> acquisite par dames Dauphine<sup>172</sup> de Fogeres, Artuse de Couhé et Françoise d'Allemaigne est tenu dire et celebrer en la chapelle du Pas [de] Dieu a cause desdis maison [et] vergier par chacun mercredi de l'an une messe de madame sainte Radegonde et a la fin d'icelle un Ne reco[r]deris pour les trepassés et doit fournir ledit chapelain de vin et luminiere. Requiem [aeternam dona eis] in pace. Amen.

170. Arch. dép. Vienne, 2H 1 1. Michel de Saint-Denis est connu comme chapelain du grand autel de l'abbaye Sainte-Croix en 1409 (*ibid.*, 2H 1 36), est mentionné en 1414 (*ibid.*, 2H 1 44), est dit prêtre chapelain de l'abbaye en 1420 et a été plusieurs années receveur de l'abbaye (*ibid.*, 2H 1 1).

171. Beaumesnil : Suplicien.

172. Beaumesnil : d'Amponne.



Par le gros dossier de l'élection abbatiale disputée de Jeanne de Couhé à Sainte-Croix en 1491 on connaît bien les trois moniales citées dans l'inscription :

Dauphine de Fougères, proche parente au second degré de Jeanne de Couhé, âgée de 35 ans en 1491, prieure de Jard puis prieure de cloître (voir son épitaphe de 1495) :

Arthuze ou Arhuse de Couhé, âgée aussi de 35 ans, proche parente et sans doute nièce de Jeanne de Couhé, prieure de Vellèches puis sous-prieure de l'abbaye<sup>173</sup> :

Françoise d'Allemagne, âgée de 45 ans, consanguinea de Jeanne de Couhé, sous-prieure, puis prieure de Vellèches<sup>174</sup>.

L'église Saint-Simplicien était située entre les abbayes Sainte-Croix et de la Trinité. Les cleres du chapitre de Sainte-Radegonde ont d'abord desservi l'abbaye Sainte-Croix, mais à partir des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles l'abbaye a ses propres chapelains<sup>175</sup>.

**Abbaye Sainte-Croix** Clé de voûte (XV<sup>e</sup> s.). Voir : Musée, 236.

### 58. Abbaye Sainte-Croix Épitaphe de Jean de Couhé, écuyer (1495).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Dans la collection Gaignières se trouve le dessin d'une « tombe de pierre au milieu de la chapelle de Saint-Michel, à droite proche la grande église de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers ». Cette chapelle est bien indiquée dans le plan de l'abbaye de 1782, dans le prolongement du bras droit du transept de l'abbatiale, contiguë de son autre côté au petit cloître<sup>176</sup>.

Datation : l'épitaphe dit Jean de Couhé mort en 1495.

BnF, ms. lat. 12755 (dom Cl. Estienne), p. 454 ; ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1976, p. 41, n° 1317 [dessin] ; CROZET, *Textes et documents*, 1942, p. 185-186, n° 718 [mention].

L'épitaphe est disposée sur les côtés de la pierre tombale. Le dessin la donne en minuscules gothiques, avec peu d'abréviations et des points de ponctuation pour la date. Quatre blasons armoriés : écartelé à une merlette en chaque quartier.



En haut :

cy gist Jehan de coue escuier<sup>177</sup> en so(n) vivant seigneur de la roche

À droite :

agouet et de chastillon cousin germain de feue dame ysabeau de coue en so(n) temps abbesse du monastere de ceans.

En bas :

et pere de dame Jehan(n)e de coue a present abbesse

À gauche :

dudit lieu et trespasa le XIII . jo(ur) de feurier mil III<sup>e</sup> . III<sup>xx</sup> . XIII : p(r)ies a dieu qu'il en ait l'ame amen.

Jean de Couhé a eu une longévité exceptionnelle puisqu'il est né en 1407. Il a épousé en 1426 Ithière Berland, dont il aura plusieurs enfants, Méry, Pierre, Jeanne. Il a fait son testament le 8 janvier 1452, mais ne mourra qu'en 1495<sup>178</sup>. Il était cousin germain de l'abbesse de Sainte-Croix Isabeau de Couhé, citée comme moniale en 1438, abbesse de 1456 à 1481<sup>179</sup>. Sa fille Jeanne est devenue abbesse en 1491 après une élection difficile où l'on voit que, sur 33 religieuses 9 étaient de la famille de Couhé ou lui étaient apparentées<sup>180</sup>.

Jean de Couhé était seigneur de La Roche-Aguet (commune Saint-Pierre-de-Maillé), fief relevant de la baronnie d'Angles, et de Châtillon, sans doute autre fief de la même baronnie, situé sur la commune de La Bussière.

173. Poitiers, Médiathèque, ms. A 6, et dom Fonteneau, t. V, p. 735 ; Arch. dép. Vienne, 2H1 1.

174. *Ibid.*, et Arch. dép. Vienne, 2H1 58. Voir FAVREAU, « Une élection à l'abbaye Sainte-Croix », 1979, p. 75-87.

175. FAVREAU, *Histoire de l'abbaye Sainte-Croix*, 1986, p. 136.

176. *Histoire de l'abbaye Sainte-Croix*, 1986, hors-texte après la p. 552.

177. Le mot est écrit au-dessus de la ligne.

178. *Dictionnaire des familles du Poitou*, II, 1895, p. 654.

179. *Gallia christiana*, II, c. 1303.

180. FAVREAU, « Une élection à l'abbaye Sainte-Croix », 1979, p. 75-87.



### 59. Abbaye Sainte-Croix – Épitaphe de la moniale Dauphine de Fougères (1495).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

La pierre tombale était située « au milieu de la chapelle de la Vierge dans le couvent de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers », d'après le dessin de la collection Gaignières. Armes: trois besants pour le père, et pour la mère un écartelé, chaque quartier chargé d'une canette.

Datation: l'épitaphe nous dit la moniale morte en 1495.

ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1976, p. 42, n. 1322 [dessin], BEAUCHET-FILLET, « De quelques inscriptions », 1894, p. 51, n. 77 [texte], CROZAT, *Textes et documents*, 1942, p. 186, n. 719 [mention]

Le dessin montre l'inscription gravée sur les bords de la pierre tombale, en minuscules gothiques. Ponctuation pour la date. Une seule abréviation.



En haut :

Cy gist une notable et deuote

À droite :

religieuse dam(m)e daulphine de fougieres en son vivant prieure de ceans

En bas :

et de Jard laquelle trespassa

À gauche :

le XV<sup>e</sup> jour de aoust l'an mil III<sup>e</sup> . III<sup>XX</sup> . XV . dieu en ait l'ame Amen.

La prière « Dieu ait l'ame de lui » se trouve dès 1231 à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe (Calvados) et 1250 à Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne) et Cirey (Haute-Saône). Elle est employée régulièrement jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle.

D'après le plan de l'abbaye Sainte-Croix de 1782 la chapelle de la Vierge était contiguë à la cellule du Pas-de-Dieu<sup>181</sup>. Elle est dite aussi de Notre-Dame. Ses fondations ont été retrouvées lors des fouilles au début des années 1960 mais ont été détruites pour la construction d'une résidence.

Dauphine de Fougères est dite en 1491 âgée de 35 ans et *consanguinea proxima in secundo gradu* de l'abbesse Jeanne de Couhé<sup>182</sup>. Elle est dite prieure de cloître en 1491, 1492, 1494<sup>183</sup>. Elle était aussi prieure de Jard au moins depuis 1480<sup>184</sup>. Elle était parente de maître Jean de Fougères, chanoine de la cathédrale, licencié en droit canon<sup>185</sup> et curé de Saint-Cybard de Latillé, une cure à la nomination de l'abbesse de Sainte-Croix devenue vacante par résignation de maître Adam de Fougères<sup>186</sup>. Il est dit « amy, familial et prouche parent » de l'abbesse de Sainte-Croix: il a été dès son jeune âge entretenu en l'abbaye, a reçu plusieurs bénéfices, et a toujours été « conducteur et solliciteur des affaires de l'abbaye, conseil d'icelle » et ayant pension<sup>187</sup>.

L'abbesse Jeanne de Couhé fit refaire la châsse des trois rois mages et donna dix livres pour feu Dauphine de Fougères, d'après une inscription relevée dans l'inventaire du trésor de l'abbaye Sainte-Croix<sup>188</sup>.

181. *Histoire de l'abbaye Sainte-Croix*, 1986, hors-texte après la p. 552.

182. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. A 6. Fille de Jean de Fougères et de Georgette de Couhé, elle est nièce de l'abbesse.

183. Arch. dép. Vienne, 2H 1.

184. *Ibid.*, 2H 1 58, et Poitiers, Médiathèque, Dom Fonteneau, t. V, p. 735.

185. VALHÈRE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 282: Jean de Fougères était neveu d'Isabeau de Couhé abbesse de Sainte-Croix: il est mort en 1509: Arch. dép. Vienne, 2H 1 et 46.

186. *Ibid.*, 2H 1 2.

187. *Ibid.*, 2H 1 82. Il a été aussi curé des Fosses en 1458 (2H 1 81 et 91), de Breuil-Chizé (2H 1 89), de Chizé (2H 1 89).

188. BARBIER DE MONLAULT, « Le trésor de l'abbaye Sainte-Croix », 1881, p. 141: au dos du reliquaire se trouvait cette inscription: « L'an MDXV madame Jeanne de Couhé abbesse de cette maison a fait refaire cette châsse et a donné dix livres pour feu d. Daufine de Fougieres. » L'année doit être corrigée. Cette inscription est aussi donnée par dom Estiennot dans ses *Antiquités bénédictines*, BnF, ms. lat. 12755, p. 81.



## 60. Abbaye Sainte-Croix Épitaphes de deux moniales Antoinette et Odette de Couh  (1495 et 1503).

 p trophe fun raire   caract re tumulaire.

Pierre tombale situ e, d'apr s le dessin de la collection Gaigni res. « proche une petite oratoire devant la grille de la chapelle de la Vierge, en dedans le couvent de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers ». Cette chapelle  tait contigu    la cellule du Pas-de-Dieu, d'apr s le plan de l'abbaye de 1782.

Datation : l' p trophe de la tante et de la ni ce a  t  faite peu apr s le d c s d'Odette en 1503.

ADH MAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaigni res », 1976, p. 50, n  1372 [dessin]; CROZI 1, *Textes et documents*, 1942, p. 186, n  720 [mention].

L'inscription est grav e sur les c t s de la pierre tombale, d'apr s le dessin, en minuscules gothiques, avec tr s peu d'abr viations et de ponctuation. Quatre  cus armoriaux. Armes de la famille de Couh  : un  cartel    une merlette de chaque c t .



*Chapelle de la Vierge sur quatre colonnes devant la grille de la Chapelle de la Vierge et dedans le Couvent de l'Abbaye de S  Sainte-Croix de Poitiers.*

*Antoinette de Couh  prieure de Couziers et de Jard. Elle trespassa en l'an CCC. IIII<sup>XX</sup>. et la ni ce p(ri)euress de Jard l'an cinq cens et troys dieu en ait les ames amen.*

*Odette de Couh  ni ce de Antoinette de Couh . Elle trespassa en l'an CCC. LIII. et la ni ce p(ri)euress de Jard l'an cinq cens et troys dieu en ait les ames amen.*

En haut :

cy dessoubz gisent deux venerables et devotes religieuses la

  droite :

tante et la nyeece d'ung nom et d'unes armes en leurs viuant l'une prieure de cousiers et l'autre de Jard. c est a

En bas :

savoir dam(m)es anthoinette et audette de couhe laquelle prieure

  gauche :

de cousies trespassa en l'an CCC. IIII<sup>XX</sup>. et la niepee p(ri)euress de Jard l'an cinq cens et troys dieu en ait les ames amen.

La composition est la m me que celle des  p trophes des moniales Annette de La Chauss e et Fran oise de Brizay et Dauphine de Foug res.

En 1491 Antoinette de Couh  est dite avoir 40 ans, et  tre « proche parente », « s ur » de Jeanne de Couh  qui sera  lue abbesse cette ann e-l <sup>189</sup>. Elle est prieure de Couziers au moins depuis 1480<sup>190</sup>. Odette de Couh , sa ni ce, est  g e de 21 ans en 1491<sup>191</sup>. Elle est dite chantre de 1480 – ce qui para t bien jeune ? –   1491<sup>192</sup>, ch veci re en 1494<sup>193</sup>, prieure de Jard en 1499<sup>194</sup>. C'est peut- tre elle la ni ce de Jeanne de Couh  qui a  t  v tue religieuse le 29 janvier 1486<sup>195</sup>.

Gravitent autour de l'abbaye Sainte-Croix M ry de Couh , ma tre d'h tel de la reine, fr re de l'abbesse Jeanne de Couh , son fils Pothon, cur  de Vasles<sup>196</sup>, chanoine de Sainte-Radegonde<sup>197</sup> et de la cath drale, protonotaire du Saint-Si ge<sup>198</sup>, ou encore Louise de Couh , morte le 18 septembre 1520, inhum e en la chapelle Saint-Michel de l'abbaye, dont Claude Estiennot nous a gard  l' p trophe dans ses *Antiquit s b n dictines*, avec l' p trophe d'Anne Berland, ni ce de Jeanne de Couh , d c d e en 1518<sup>199</sup>.

189. Poitiers, M diath que, ms. A 6.

190. *Ibid.*, Dom Fonteneau, t. V, p. 735, et Arch. d p. Vienne, 2H1 1.

191. Poitiers, M diath que, ms. A 6.

192. *Ibid.*, Dom Fonteneau, t. V, p. 735 et 741; Arch. d p. Vienne, 2H1 1.

193. *Ibid.*, 2H1 1.

194. *Ibid.*, 2H1 93.

195. *Ibid.*, 2H1 25.

196. *Ibid.*, 2H1 46.

197. *Ibid.*, G 1370 et G 1533, fol. 50.

198. *Ibid.*, 2H1 1 et G<sup>983</sup>; VALLI RE, *Fastes*, X, *Dioc se de Poitiers*, 2008, p. 350.

199. BNF, ms. lat. 12755, p. 454-455 (Anne), p. 456 (Louise).



### 61. Abbaye Sainte-Croix – Épitaphes de deux moniales (1491 et 1508).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Pierre tombale située, d'après le dessin de la collection Gaugnieres, « à gauche, vers le milieu de la chapelle de la Vierge dans l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers ». Armes : écu grave à gauche : un lion rampant, parti d'un écartelé, à la bordure ; écu grave à droite : écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>es</sup> à deux cotices dentelées, aux 2<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup> à deux fasces ondulées (1).

Lecture d'après le dessin de Gaugnieres.

ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaugnieres », 1974, p. 140, n. 773 ; CROZIÈRE, *Les arts et métiers*, 1942, p. 187, n. 726 [texte].

Le texte est disposé sur les bords de la pierre tombale, en minuscules gothiques. Les mots sont séparés, mais il n'y a de ponctuation que pour les dates, et, à deux reprises, par deux points pour distinguer les deux moniales. Pas d'abréviations.



En haut :

Soubz ceste tombe gisent deux notables

À droite :

et devotes Religieuses dames Annete de la chaussee rectoriere  
et Françoise de brizay selieriere

En bas :

de chambre : laquelle de la chaussee trespassa

À gauche :

M. III<sup>o</sup>. III<sup>ss</sup>. X.VII. de Janvier : et ladiete de brizay . V<sup>o</sup>VII.  
XXI. de Fevrier : que dieu en ayt les ames . Amen.

Annette de La Chaussée, dite de Bournezeau, est citée en 1485-1486 pour son office (non précisé)<sup>200</sup>, qui était celui de réfectorière, dit par un acte de 1496 office claustral « de grant charge et peu de prouffit »<sup>201</sup>. Elle est morte le 7 janvier 1491 n.s., date confirmée par une série de témoignages en 1496<sup>202</sup>.

Françoise de Brizay est, en 1491, âgée de 24 ans et qualifiée d'écolâtre<sup>203</sup>. En 1500 elle permute avec Odette de Couhè son office d'écolâtre pour celui de cellérier<sup>204</sup>.

La particularité de cette pierre tombale est le fait qu'une seule moniale y est représentée, la dualité de la sépulture n'étant marquée que par les deux écus armoriés.

200. Arch. dép. Vienne, 2H1 25.

201. *Ibid.*, 2H1 2.

202. *Ibid.*, 2H1 2.

203. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. A 6.

204. Arch. dép. Vienne, 2H1 2.



**62. Abbaye Sainte-Croix** — Épitaphes des moniales du nom de Lanet (1508).

Inscription funéraire familiale.

Cette plate-tombe était « placée devant la grille près de celle de Catherine de La Trémoille », d'après dom Claude Estiennot. Catherine de La Trémoille est l'abbesse de Sainte-Croix morte en 1650. Armes : à gauche un bœuf passant, à droite un burelé de sept pièces, au franc quartier chargé d'un anneau.

BEAUCHEF-FILLEAULT, « De quelques inscriptions », 1894, p. 51, n° LXXVIII [texte, d'après Estiennot] ; CROZET, *Textes et documents*, 1942, p. 192, n° 742 [mention].

L'an MC<sup>VIII</sup> dame Jacquette de Lanet...

prieure de ceans, fit faire cette tombe sous laquelle sont sepulturees Catherine, Marie et Blanche de Lanet, precedentes prieures, et Marie de Lanet, celleriere, laquelle Blanche trepassa le XII de decembre mil V<sup>C</sup> cinq. En paradis soient les ames. Amen.

Si l'on n'a pas de renseignements sur Catherine de Lanet, on sait que Marie de Lanet, prieure du Pas-de-Dieu, cède son office à Blanche de Lanet, en échange de l'office du Sépulcre, le 10 mars 1480<sup>205</sup>. Blanche résigne elle-même l'office de prieure en faveur de Jacquette de Lanet, *sua germana*, sa sœur, le 11 décembre 1505<sup>206</sup>, peu avant sa mort. Jacquette avait été dame du Sépulcre<sup>207</sup>, charge qui semble avoir été aussi « familiale » : elle avait 26 ans en 1496, date à laquelle elle était sous-prieure<sup>208</sup>. Blanche était entrée en l'abbaye dès son plus jeune âge, et avait 25 ans en 1491<sup>209</sup>.

L'office de prieure du Pas-de-Dieu n'était pas « conventuel », c'est-à-dire n'était pas pourvu par élection : le prieuré de Villiers lui était annexé<sup>210</sup>. Le Pas-de-Dieu était la chapelle, contiguë à la cellule de sainte Radegonde, où le Christ était apparu à la sainte peu avant sa mort, laissant dans la pierre l'empreinte du pas de Dieu. Cette pierre a été, à la Révolution, transportée en l'église Sainte-Radegonde, où elle se trouve dans l'enfeu du mur sud de la nef.

**Église Saint-Cybard**

L'église Saint-Cybard se trouvait au n° 1 de l'actuelle rue Sylvain-Drault. Elle portait le nom d'un ermite d'Angoulême mort fin VI<sup>e</sup> siècle. Elle a été détruite en 1562 lorsque les protestants furent maîtres de la ville. Dans un des bas-côtés de l'église romane (restes visibles) fut édifiée en 1856 une chapelle pour la communauté des Sœurs de la Miséricorde.

**Église Saint-Cybard** — Épitaphe de Jean Boilesve (1493). Voir : Musée, 232.**63-70. Abbaye Saint -Cyprien**

Elle a été fondée hors les murs en 828 par Pépin I<sup>er</sup> roi d'Aquitaine, sur la rive droite du Clain. Probablement détruite lors des invasions normandes, elle est restaurée au X<sup>e</sup> siècle. Le corps de saint Cyprien, frère de saint Savin et martyrisé avec lui, y est transféré en 935-936. L'abbaye a un rôle réformateur important au X<sup>e</sup> siècle, et est réputée au siècle suivant, sous l'abbé Rainaud, l'abbaye d'Aquitaine où la vie monastique est la plus édifiante.

Au XI<sup>e</sup> siècle le pont Saint-Cyprien met en relation l'abbaye avec la ville fortifiée de la rive gauche. Du fait qu'elle n'est pas protégée par une enceinte fortifiée, l'abbaye sera détruite plusieurs fois lors de la guerre de Cent Ans puis lors des guerres de Religion. En 1642 l'abbaye est unie à la congrégation de Saint-Maur, l'abbatiale est reconstruite par les Mauristes. La Révolution marque la fin de l'abbaye (1790).

**63. Abbaye Saint-Cyprien** — Épitaphe de l'évêque Ebroïn (858).

Inscription funéraire à caractère obituaire.

L'abbaye Saint-Cyprien a été fondée en 828 par Pépin I<sup>er</sup>, roi d'Aquitaine, sur la rive droite du Clain. Ebroïn fut le premier des évêques de Poitiers qui y furent inhumés (Frotier II, Isembert II, Pierre II, Guillaume Tempier<sup>211</sup>). D'après dom Estiennot le sarcophage d'Ebroïn aurait été mis à jour au temps de Jean Bouchet, c'est-à-dire dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Datation : 858 [identification du personnage].

205. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. V, p. 735.

206. Arch. dép. Vienne, 2H1 2.

207. *Ibid.*, 2H1 1, et Poitiers, Médiathèque, ms. A 6 (elle a alors 22 ans).

208. Arch. dép. Vienne, 2H1 2 et 58.

209. Poitiers, Médiathèque, ms. A 6.

210. *Ibid.*, Dom Fonteneau, t. V, p. 735.

211. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. VI, p. 481.



Le texte a été rapporté par Jean Bouchet, qui écrit : « puis certain temps en ça on a trouvé le corps et sepulture d'Ebroinus. L'épitaphe estoit sur la tombe et sepulture, dont la teneur s'ensuit ».

BOUCHET, *Le Annuaire d'Anjou*, Poitiers, 1557, fol. 5<sup>v</sup> ; BESIER, *Lesques de Poitiers*, 1947, p. 27 [texte] ; ESTIENNOT, *Épigraphes françaises. Poitiers. Benedictinum pars I*, BnF, ms. lat. 12755, fol. 172 [texte] ; *Gallia christiana*, II, col. 1158 ; DREUX DE RADIER, *Bibliothèque historique*, 1842, t. p. 121 ; THIBAUD DEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 47 [texte] ; DE CHESSE, *Les évêques poitevins*, II, 1910, p. 86 [texte] ; LEVILLAIN, « L'archichapelle d'Ebroïn », 1923, p. 177-222 ; *CHM*, III, 1974, p. 26-27, n° 27 ; *ARLÉGIEN, Mémoires carolingiens*, 2007, p. 333 ; *CIFM*, Hors-Série I, n° 74.

*Triste vix inquam poterit deponere crimen  
Pictavis magni præsulis interitu.  
Maii septenis Ebroinus bisque calendis,  
Pontificalis apex astra superna petit.  
Hilarius, sanctus Germanus quem habuere  
Abbatem, Augusto hic jacet in tumulo.*

Jamais Poitiers ne pourra oublier le lamentable crime qu'a été le meurtre de son grand évêque. Le 14 des calendes de mai [18 avril] Ebroïn, fleuron des évêques, gagne les astres d'en-haut. Saint-Hilaire et Saint-Germain l'eurent pour abbé. Il repose ici, en cet étroit tombeau.

Distiques élégiaques. *Pontificalis apex* se trouve dans l'épithaphe du pape Jean I à Rome en 526 ; Fortunat l'emploie pour Chronopius de Périgueux. On retrouve l'expression dans l'épithaphe du pape Agathus en 681 à Rome ; à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle elle est dans l'épithaphe de Chronogang à Metz et Alcuin l'emploie une dizaine de fois, notamment pour Saint-Hilaire de Poitiers. Si on trouve *astra* employé une dizaine de fois avec le verbe *petere* dans diverses inscriptions, notamment chez Alcuin, *astra superna* n'a pas été rencontré ailleurs. Dans les *Carmina latina epigraphica* réunis par Franz Buecheler, on trouve *hic jacet in tumulo* en début ou en fin de vers<sup>212</sup>. L'expression continuera à être employée régulièrement dans les épithapes métriques médiévales.

D'une illustre famille, apparenté au comte du Maine, Ebroïn fut abbé de Saint-Maur de Glanfeuil, et devint évêque de Poitiers entre 834 et 838. À la mort de Pépin I<sup>er</sup>, roi d'Aquitaine, il se rallia au dernier fils de Louis le Pieux, Charles (le Chauve), et se trouva dès lors mêlé aux longues luttes qui opposèrent celui-ci aux partisans de Pépin II, fils de Pépin I<sup>er</sup> ; c'est au cours de troubles qui ensanglantèrent la ville de Poitiers en 858 qu'il fut assassiné par les partisans de Pépin II. Charles le Chauve en avait fait son archichaplain. Il fut aussi abbé de Saint-Germain-des-Près à Paris – dont le nécrologe rappellera la mémoire au 18 avril<sup>213</sup> – et de Saint-Hilaire de Poitiers<sup>214</sup>.

**Abbaye Saint-Cyprien** Deux fragments d'épithapes (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.). Voir : Musée, 198-199.

**Abbaye Saint-Cyprien** Épithape de l'abbé Rainaud (1100). Voir : Musée, 202.

**64. Abbaye Saint-Cyprien** Épithape de l'abbé Rainaud par Baudri de Bourgueil (1100).

Inscription funéraire à caractère littéraire.

Baudri, abbé de Bourgueil, a composé, à la mort de Rainaud, une épithape, qui ressort selon toute vraisemblance du genre littéraire et n'a jamais été matériellement inscrite.

Datation : au moment de la mort de Rainaud (23 mai 1100).

BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, t. 2, 2002, p. 103, n° 170 ; *Gallia christiana*, II, c. 1235 [texte] ; THIBAUD DEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 465.

*In sibi dilecto requievit philosophia  
Rainaldo, quem vas fecerat esse suum.  
Hic igitur Sancti Cipriani floruit abbas  
Ecclesiam ditans ordine, rebus, agris,  
Pene loci quecumque fuit possessio primum,  
Hanc duplicem peperit sollicitudo patris,  
Tandem Rainaldi pars promptior astra petivit  
Hic que terra fuit portio terra fuit.*

La philosophie a trouvé son repos en son cher Rainaud, dont elle avait fait son réceptacle. Il fleurit comme abbé de Saint-Cyprien, enrichissant son église en moines, en argent, en terres. Toutes les possessions qui, auparavant étaient celles du monastère, sa sollicitude paternelle les multiplia presque par deux. Enfin la part la plus vivante de Renaud a gagné les astres : ici la part qui était terre est terre.

212. Tome I, Leipzig, 1895, n° 556 et 596, et t. 2, 1897, n° 1115.

213. *Gallia christiana*, VII, col. 427.

214. LIMOUZIN-LAMOIGNE, « Ebroïn », 1970, c. 1104 ; OENEL, « Ebroïn », 1986, c. 1533, et du même, « Bischof Ebroïn von Poitiers », p. 138 et sq. Voir aussi LEVILLAIN, article cité dans les éditions.



Baudri, abbé de Bourgueil, un contemporain de Rainaud et comme lui en charge d'une grande abbaye, a retenu dans son éloge la science du défunt et ses qualités d'administrateur. Une charte de l'évêque Pierre II, de 1097-1100, illustre de façon éloquente le zèle de Rainaud pour son abbaye : elle confirme les églises possédées par l'abbaye Saint-Cyprien dans le diocèse avant Rainaud, au nombre de 33, et celles acquises par Rainaud, au nombre de 49, ou reçus de lui en don, soit encore 24 églises<sup>215</sup>. Rainaud aura ainsi trouvé une abbaye en possession de 33 églises dans le diocèse de Poitiers et aurait ajouté 73 églises supplémentaires dans la dépendance de Saint-Cyprien.

### 65. Abbaye Saint-Cyprien Épitaphe de l'évêque Pierre II (1115).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cette inscription a disparu, et n'est connue que par la Chronique de Saint-Maixent, qui la dit « gravée sur sa tombe », pour les quatre vers<sup>216</sup>, et par dom Léonard Fonteneau, qui y ajoute la durée de l'épiscopat et dit le prélat inhumé en l'abbatiale Saint-Cyprien « près de la porte qui touche le cloître, du côté opposé à la porte du cimetière »<sup>217</sup>.

Datation : la date de la mort de Pierre II (1115) est donnée par la Chronique de Saint-Maixent.

La *Chronique de Saint-Maixent*, 1979, p. 184-185 [texte, traduction]; BESLY, *Histoire des comtes de Poitou*, 1647, preuves, p. 448 [texte, commentaire], et *Évêques de Poitiers*, 1647, p. 66; *Gallia christiana*, II, c. 1170 [texte]; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. LVI, p. 358; DREUX-DURADIER, *Bibliothèque historique*, 1842, p. 15; THIBAUDI AU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 83 [texte]; RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou*, I, p. 469 [mention]; DESCROIX, « Poitiers et les lettres latines », 1945, p. 647 (texte, traduction); *CIFM* I-1, 1974, p. 29-30, n° 27; BLECH, « Bishop Peter II of Poitiers », 1979, p. 119, n. 64 [texte].

*Captio, vincla, mine, census domuumve ruine  
Nunquam pastorem flexere suumve rigorem.  
Immo magis fortis instante tempore mortis  
Nulla relaxavit que jure liganda ligavit.  
Qui sedit in episcopatu XXIX annis et unum mensem.*

Arrestations, chaînes, menaces, ruines de la fortune ou des maisons,  
Jamais ne fléchirent la rigueur du pasteur,  
Au contraire, plus résolu à l'approche de la mort,  
Il ne délia rien de ce qui devait être lié et qu'à bon droit il avait lié.  
Il siégea comme évêque 29 ans et un mois.

Quatre hexamètres léonins riches. La mention de la durée de charge n'est pas versifiée. Le *tempore mortis* a pu être emprunté à Lucain et à bien d'autres après lui, mais l'auteur n'a sans doute cherché aucun emprunt, soucieux seulement de décrire la persécution qu'eut à souffrir l'évêque pour avoir condamné la conduite du duc d'Aquitaine, en exerçant le pouvoir de « lier sur terre » confié par Jésus à Pierre et aux apôtres (Matthieu 16, 19).

Archidiacre de Poitiers, devenu évêque en 1087, Pierre II s'est affirmé comme un acteur déterminé de la réforme de l'Église, dite réforme grégorienne. Il a fait restituer beaucoup d'églises qu'avait accaparées des laïcs, il a soutenu les nouveaux ordres religieux, notamment l'ordre de Fontevraud, et défendu avec intransigeance les privilèges ecclésiastiques. Il fit de nombreuses remontrances au comte de Poitou et duc d'Aquitaine Guillaume le Troubadour, qui avait une relation adultérine avec la femme du vicomte de Châtellerauld. Il finit par l'excommunier publiquement dans la cathédrale, malgré les menaces du comte-duc, en 1114<sup>218</sup>. Chassé de la ville, il se réfugia à Chauvigny où il mourut le 4 avril 1115. Il fut inhumé en l'abbatiale de Saint-Cyprien, mais une partie au moins de ses restes fut transférée à Fontevraud peu après 1117<sup>219</sup>. L'expulsion de Pierre II hors de sa ville épiscopale avait eu un grand retentissement, ce qui explique que toute son épitaphe soit consacrée à son exil et à son intransigeance morale.

### 66. Abbaye Saint-Cyprien Éloge de l'évêque Pierre II par Hildebert de Lavardin (1115 ou peu après).

Éloge funéraire.

Le texte de cet éloge, *versus de eodem Petro episcopo*, est donné par le chroniqueur anglais Guillaume de Malmesbury, qui le dit composé par Hildebert de Lavardin<sup>220</sup>. Cet éloge funèbre est publié dans la *Patrologie latine* parmi les œuvres d'Hildebert, mais comme l'épitaphe d'un évêque de Sens<sup>221</sup>.

*Patrologie latine*, t. 171 (Hildebert), c. 1455, et t. 179 (Guillaume de Malmesbury), c. 1385; DESCROIX, « Poitiers et les lettres latines », 1945, p. 647-649 [texte corrigé]; LEHMANN, « Eine Sammlung mittellateinischen Gedichte », 1961, p. 315 [publie cet éloge funèbre en y voyant l'épitaphe d'un évêque de Saintes].

215. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien*, 1874, p. 11-14, n° 9. L'acte dit, pour chaque lieu, *ecclesiam* et parfois *ecclesias*. Faute de pouvoir toujours estimer à quel nombre correspondait le *ecclesias*, le calcul fait ne compte qu'une unité pour *ecclesias*.

216. *La chronique de Saint-Maixent*, 1979, p. 184-185.

217. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. LVI, p. 358.

218. Guillaume de MALMESBURY, *Gesta regum Anglorum*, *Patrologie latine*, CLXIX, c. 1384-1385.

219. BARBIER, « Après la mort de Pierre II », 1996, p. 119-128; BLECH, « Bishop Peter II of Poitiers », 1979, p. 101-121, et trad. de BARBIER, « Pierre II, évêque de Poitiers », 1995, p. 68-82.

220. *Patrologie latine*, t. 179, col. 1385.

221. *Ibid.*, t. 171, col. 1455; l'ordre des vers diffère de celui donné par Guillaume de Malmesbury.



*Vitam religio, mentem discretio, tantam  
 Lux operum, studium lectio, verba modus  
 Iudicium fides, iustitiam rigor, ora scintillas  
 Ornabant, pietas viscera, virga manum  
 Promovit, - privavit cum, - protugamque recessat  
 Papa, - comes - Christus ordine, sede, polo  
 Exutus rebus, - tentus vi, - pulsus ab urbe  
 Praesul pauperiem, - vincla, - tugamque tulit.  
 Nunc dives, - liber, - stabilis sua praemia Christum,  
 Astra capit, - sequitur, - possidet ipse Petrus.*

La religion ornait sa vie, la discrétion son esprit, la lumière de ses œuvres sa réputation, l'Écriture son étude, la mesure ses paroles, le droit son jugement, la rigueur sa justice, le charme son visage, la bienveillance ses entrailles, le bâton pastoral sa main.

Le pape le promut, – le comte le depouilla, – le Christ reçut le fugitif dans son ordre, son siège, le ciel.

Privé de ses biens l'évêque endura la pauvreté, – détenu par la force il accepta les chaînes, – chassé de la ville il supporta l'exil.

Maintenant riche, ce Pierre possède les cieux, – libre, il suit le Christ, – stable, il reçoit ses récompenses, le Christ.

Cette suite de cinq distiques élégiaques montre la virtuosité du poète : succession d'un sujet et d'un complément dans les quatre premiers vers, lecture verticale pour chacun des trois derniers distiques, pour lesquels il faut lire alternativement chaque mot ou groupe de mots du pentamètre avec chaque mot et groupe de mots de l'hexamètre, ou inversement (hexamètre puis pentamètre).

Hildebert de Lavardin a aussi employé ce jeu de lecture verticale entre deux vers dans un distique sur le baptême du Christ<sup>222</sup>, et dans un distique sur le Christ en croix<sup>223</sup> :

*Mortem, - serpentem, - peccatum, - tartara, - gentem, -  
 Fici, - calcavi, - solvi, - fregi, - reparavi.*

À la cathédrale d'Hildesheim le texte gravé sur le livre tenu par l'évêque Adelog († 1190) est composé de la même manière :

*Gloria, - forma, - genus, - mundana, - probabilis altum,  
 Transit, - marcet, - abit, - hec modo clamo tacem*<sup>224</sup>.

J. Descroix pense que l'épithaphe composée par Hildebert était gravée sur la tombe de l'évêque Pierre II à Fontevraud. Il est plus probable qu'il ne s'agit que d'un exercice littéraire.

Dans les œuvres d'Hildebert de Lavardin on trouve une pièce de 26 hexamètres à rimes plates, qui est bien d'Hildebert mais peut provenir d'un rouleau composé à l'occasion de la mort de Pierre II. Il y fait l'éloge du prélat. « vase d'élection, vase pur, vase pour les odeurs suaves qui répand le parfum des bonnes œuvres et l'éclat d'une belle vie », mais surtout il dépeint l'affrontement avec le duc d'Aquitaine Guillaume le Troubadour : « À la manière d'un bon médecin, tu as soigné les plaies qui atteignaient le duc : après avoir vainement cherché à les adoucir, ta piété y a porté le fer. Il avait chassé son épouse du lit nuptial, sa femme du foyer ducal ; il avait accablé les temples par la violence, la couche nuptiale par une concubine, sa patrie par l'étendue de sa faute. Bien souvent tu l'as averti de rendre sa dignité à sa personne, mais, devant ses mépris, tu as dû, malgré ta douleur, le livrer à Satan... La même folie t'a chassé de la ville. Ensuite les lieux sacrés furent souillés par les chiens du palais, les mœurs s'avilirent, le droit fut rompu, la loi violée. Puis les cleres, eux aussi, furent accablés... Toi, cependant, tu as sans défaillance soutenu tant d'épreuves si lourdes... »<sup>225</sup>.

Si l'on veut un portrait moral de l'évêque, il faut se reporter à l'éloge qu'Hildebert fait de la cité de Poitiers et de son évêque, éloge dont Guillaume de Malmesbury a d'ailleurs cité les vers 9-12, 23-24, 31 et 38<sup>226</sup>. « Une rude nourriture dompte son corps, mais les pauvres épuisent ses ressources ; la lecture alimente son étude et ses mœurs fuient tout ce qui est déshonorant. Il encourage les vertus, émonde les fautes, augmente les fruits du bien. Il protège la justice, hait les procès, aime la paix... Il bouillonne du zèle de la justice, s'adoucit avec simplicité, car la rigueur le rend grave et la noblesse pieux. Quelle étonnante gravité, chez ce personnage. Son esprit ne rêve, sa langue ne dit, sa main n'accomplit rien d'autre que ce qui est honorable »<sup>227</sup>.

Pierre II est vénéré comme saint dans le diocèse de Poitiers.

## 67. Abbaye Saint-Cyprien – Épithaphe de l'évêque Guillaume Tempier (1197).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Le 23 mars 1665 le tombeau de l'évêque Guillaume Tempier, qui se trouvait en l'abbaye Saint-Cyprien, à l'entrée de la chapelle appelée de Saint Guillaume, fut ouvert, et on y trouva une lame de plomb d'environ un pied carré avec l'inscription : *Hic jacet*. La lame fut alors laissée dans le tombeau. Le 9 mars 1690 le tombeau fut à nouveau ouvert<sup>228</sup>. La lame de plomb est dite

222. *Ibid.*, t. 171, col. 1390.

223. *Ibid.*, t. 171, col. 1426.

224. WULF, *Die Inschriften der Stadt Hildesheim*, 2003, p. 257-259, n° 45.

225. DESCROIX, « Poitiers et les lettres latines », 1945, p. 649-651.

226. *Patrologie latine*, t. 179, col. 1385.

227. DESCROIX, *op. cit.*, p. 658-660.

228. Arch. dép. Vienne, 1H1 2.



mesurer 10 pouces de long et 7 de large, soit environ 27 cm × 19 cm, avec l'inscription *Hic jacet W. episcopus III*. Placé désormais près du maître-autel du côté de l'évangile (nord), le tombeau a disparu au moment de la Révolution et l'inscription est perdue<sup>229</sup>. Datation : Guillaume Tempier est mort le 29 mars 1197.

Archives départementales de la Vienne, 1 H 1 2 [ouverture du tombeau, texte]; *Gallia christiana*, II, c. 1181 [texte]; DREUX-DU RADIER, *Bibliothèque historique*, 1840, I, p. 20; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. LVI, p. 359, 705, 893-894 [texte]; THIBAUD AÏNÉ, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, II, 1836, p. 460; REDDET, « Rapport... Saint-Cyprien », 1842, p. 263; BARBIER DE MONTELLI, « Un faux saint », 1894, p. 154 et 156; COLLON, « La crosse de la cathédrale de Poitiers », 1903, p. 409-410; *CIFM* 1-1, 1974, p. 30-31.

### HIC IACET W. EPISCOPVS III.

Ci-gît Guillaume III, évêque.

On peut penser qu'il y aura eu une épitaphe développée sur le tombeau, mais les textes n'en parlent pas. La pratique de placer une lame de plomb avec le nom dans le tombeau est fréquente<sup>230</sup>; ce fut le cas à Saint-Cyprien pour l'abbé Rainaud en 1100.

L'intérêt de cette courte épitaphe est de trouver le numéro d'ordre de l'évêque, qui avait eu deux prédécesseurs du même nom. C'est le premier évêque de Poitiers mentionné avec son numéro d'ordre. Le numéro d'ordre est apparu d'abord chez les papes, au VIII<sup>e</sup> siècle pour Grégoire III, mais il ne deviendra de règle dans les formulaires des actes pontificaux qu'au X<sup>e</sup>, dans les bulles et les anneaux des pêcheurs qu'au XI<sup>e</sup> siècle<sup>231</sup>. C'est aussi à la fin du X<sup>e</sup> siècle, avec Otton II que l'on trouve un numéro d'ordre pour les empereurs. Pour les évêques les exemples recueillis jusqu'ici dans les inscriptions, de façon non systématique, concernent tous des évêques non français. *Megingaudus in hac antestis sorte secundus* à Würzburg en 794, *Didacus presul jacobita secundus* à Saint-Jacques-de-Compostelle en 1100, *Willelmus secundus hujus Troinae sedis episcopus* à Troia en 1119, *Adriano tertio pontifice* à Laach en 1156, *Adamus Ebrachii primus munere presul* à Ebrach en 1167, *praesul Romualdus secundus* à Salerne en 1153-1181, *Vermudus... hujus civitatis octavus episcopus* à Coïmbra en 1182, *Petrus III episcopus Astoricensis* en 1216, *Innocentius urbis apex quartus* à Viterbe en 1270. Il faudrait aussi faire une recherche dans les chartes : on mentionnera ici une charte de la Trinité de Mauléon où l'évêque de Poitiers Gilbert de La Porrée (1142-1154) se dit : *ego Gislebertus secundus Dei gratia Pictavorum episcopus*<sup>232</sup>.

Entré jeune clerc chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin de Saint-Hilaire-de-la-Celle à Poitiers, Guillaume Tempier en devint prieur avant d'être élu évêque de Poitiers en 1184. En 1185 le pape Lucius III lui manda de s'employer à corriger un certain nombre de fautes qui existaient chez les abbés et prieurs du diocèse, les insuffisances et négligences qui avaient cours dans les monastères féminins, et autres problèmes tels que la collation de la prévôté de l'église cathédrale et le droit de nommer à un canonicat dans les collégiales du diocèse et au Dorat<sup>233</sup>. Guillaume Tempier défendit avec fermeté les droits de son Église contre les seigneurs, non sans difficultés que signale une charte de l'abbaye de l'Absie en 1185, qui le dit « supportant virilement la persécution pour le droit de son Église ». Une charte de Saint-Hilaire de 1197 dit sa mémoire objet de bénédiction, et le chroniqueur anglais Roger de Hovedene écrit que si sa vie fut « grandement répréhensible, il brilla cependant après sa mort par ses miracles »<sup>234</sup>. A sa mort il fut enterré en l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers auprès de l'un de ses prédécesseurs, Isembert II. Dom Fonteneau écrit qu'il « fait tous les jours des miracles ». Il figure parmi les saints évêques au plus récent Propre de l'Église de Poitiers (20 janvier).

## 68. Abbaye Saint-Cyprien Épitaphe d'un saint Germier confesseur (XII<sup>e</sup> s. ?).

Inscription funéraire.

Cette inscription n'est connue que par l'*Histoire* manuscrite de l'abbaye Saint-Cyprien rapportée par dom Léonard Fonteneau. Il y est dit qu'on a trouvée en 1642, lors de l'arrivée des Mauristes, la moitié de la sépulture de saint Germier confesseur. Datation : l'emploi de la forme versifiée, très habituelle au XII<sup>e</sup> siècle, est le seul argument pour proposer une possible datation.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. LVI, p. 339.

D'après l'*Histoire* manuscrite recopiée par dom Fonteneau on pouvait lire d'un côté :

- - -]TVS GIM[.]IRVS CONFESSOR OPIM[- - -

De l'autre :

- - -]VRA SALVTIFERIS TRIBVENS ORAC[- - -

- - -]E DEDIT SIGNIS ACTA BEATA

En outre l'auteur de l'*Histoire* indique que pour la première ligne on pouvait lire VT PVTO, et il propose la restitution suivante :

[Sanc]tus Gim[e]irius confessor opim[us]  
[pl]ura salutiferis tribuens orac[ula]  
[- - -]e dedit signis acta beata.

229. On trouva aussi dans le tombeau une crosse de cuivre doré, qui fut placée au trésor de la cathédrale.

230. FAVREAU, « Les inscriptions sur plomb », 1999, p. 45-63 et pl.

231. HERGE MÜLLER, « Onomastique pontificale », 1994, p. 1208-1212.

232. « Documents... Mauléon », 1889, p. 12, n° 9.

233. MARTÈNE, DURAND, *Thesaurus novus*, t. I, 1717, c. 620-621; *Patrologie latine*, t. CCI, c. 1341-1342; *Cartulaire de l'évêché*, 1881, p. 1-3, n° 1.

234. *Acta sanctorum*, Mars, III, 789; *Gallia christiana*, II, c. 1881.



Il n'est pas possible de donner une traduction satisfaisante de ce texte trop partiel. Il s'agit d'un éloge du « saint » et « fécond confesseur saint Germer », qui a brillé par de sages paroles (peut-être *oraculis* plutôt que *oracula*) et a montré la sainteté de sa vie par ses actes. Le texte est sûrement versifié.

Le seul saint Germer confesseur est un évêque de Toulouse du VI<sup>e</sup> siècle, fêté le 16 mai. On ne connaît pas de rapport entre ce saint et le Poitou. Il existe une commune Saint-Germer dans le canton de Menigoute (Deux-Sèvres).

### 69. Abbaye Saint-Cyprien — Épitaphe de l'abbé Simon (1288).

Inscription funéraire avec demande de prière

Le dessin de la pierre tombale est conservé dans la collection Gaignières, mais le texte de l'épitaphe n'y est que partiel.

Datation : 1288, date de la mort de l'abbé.

*Gallia christiana*, II, c. 1236; ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, p. 79, n° 410; Poitiers, Médiathèque, Dom Fonteneau, t. LVI, p. 349; THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, II, 1836, p. 460 [texte partiel], *CIFM* I-I, 1974, p. 32, n° 29.

L'épitaphe occupe les bords de la pierre tombale. Le long côté droit est très dégradé, et le dessin ne garde que quelques lettres. Les onciales sont générales. Ponctuation entre chaque mot.



En haut :

- SYMONIS. ABBATIS. HIC. OSSA [- - -

À droite :

- - -]T. DVXE [- - -] REAT[- - -

En bas :

- - -] BEATIS. IVNGAT. DIC

À gauche :

ATIS . PAT(ER) . VOS . QVI . VISITATIS . PRO . VESTRO .  
FR(ATR)E . SYMONE . TAMQ(VAM) . PATRE

Ici [reposent ?] les os de l'abbé Simon... [pour qu'] il se joigne aux bienheureux, dites Père, vous qui venez voir, pour votre frère Simon, qui est aussi votre père.

Le dessin de Gaignières n'a pas noté le *Noster* après *Pater*, pas plus que dom Léonard Fonteneau, mais le *Gallia christiana* l'a fait. La mention du Notre Père dans une épitaphe se rencontre fin X<sup>e</sup>-début XI<sup>e</sup> siècle à Saint-Vaast de Poussy-la-Campagne (Calvados) et en 1087 à Saint-Donat de Bruges. Les citations du Notre Père deviennent fréquentes au XII<sup>e</sup> siècle en France, Espagne, Portugal. On trouve *dic Pater Noster* à Magalas en 1180, Narbonne en 1184, 1199, 1206, Bassan en 1189, et en nombre au XIII<sup>e</sup> siècle, *dicatis Pater Noster* en 1267 et 1268 à Limoges, en 1276 à Gimont, en 1277 au Grand-Bourg, et au XIV<sup>e</sup> siècle à Saint-Paul-de-Fenouillet (1307) et à Collioure.

L'apostrophe à tous ceux qui viennent « visiter » la tombe a surtout la forme *vos qui transitis* (à partir du XII<sup>e</sup> siècle), mais on a aussi *vos qui legitis* (au XI<sup>e</sup> siècle à Aiffres, vers 1240 à Braine-sur-Vesle), et encore *vos qui aspicitis* sur une croix romane au musée de Princeton.



## 70. Abbaye Saint-Cyprien Inscription funéraire pour l'abbé Hugues de Maulay († 1315).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Pierre. L'épithaphe a été dessinée par le dessinateur de Roger de Gaignières avec la mention : «Tombe de pierre dans le cloître, du costé de l'église de l'abbaye de Saint-Cyprien». Au moment du dessin l'inscription était intacte et en bon état de conservation. Datation: 1315 (datation interne).

Transcription d'après le dessin de la collection Gaignières (BnF, Est., Rés. Pe 1 g, fol. 155), publié dans ADHÉMAR, DORDOR, «Les tombeaux de la collection Gaignières», 1974, t. I, p. 111, n° 599, et la lecture de dom Fonteneau, t. LVI, p. 349 (Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand).

*Gallia christiana*, II, c. 1236 [texte partiel]; THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 460 [texte partiel].

L'inscription est disposée autour de la pierre tombale et de la représentation d'Hugues de Maulay, en commençant par le haut. D'après le dessin les mots sont séparés par un point (deux autour d'*anima*), les onciales paraissent fermées pour la plupart; abréviations nombreuses dans la formule liturgique finale.



En haut :

– HIC. IACET. FRATER. HVGO.

À droite :

DE MAVLAIO. C(ON)DAM. ABBAS. ISTIVS. MONASTE-  
RII. QVI. OBIIT. NONAS. MAII

En bas :

ANNO. DOMINI. M. CCC. XV: ANIMA

À gauche :

: EIVS. ET. ANIME. O(MN)I(V)M. FIDELIV(M).  
DEFV(N)CTOR(VM) REQVIESCA(N)T. IN. PACE. AMEN.

Ci-gît frère Hugues de Maulay, jadis abbé de ce monastère, qui mourut aux nones de mai (7 mai) en l'an du Seigneur 1315. Que son âme et les âmes de tous les fidèles défunts reposent en paix. Ainsi soit-il.

La prière *Anima ejus et anime omnium fidelium defunctorum requiescant in pace* est un verset de la liturgie des funérailles. On la rencontre dans les épithaphe de l'abbé de Lorsch Henri en 1153-1157<sup>235</sup>, de Milon, abbé d'Hermières, en 1294<sup>236</sup>, de Robert de Chamberil en l'abbaye de Preuilly<sup>237</sup> et d'un vidame de l'abbaye de Josaphat au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>238</sup>.

Hugues de Maulay a été aumônier avant de devenir abbé de Saint-Cyprien. Sur la pierre il est figuré les yeux ouverts, mains jointes, avec la tonsure monacale, et la crosse est placée sur son côté gauche. Le nom de Maulay se retrouve dans la toponymie du nord du Haut-Poitou (Loudunais et Châtelleraudais).

## Église Saint-Étienne

L'église paroissiale Saint-Étienne située dans l'axe de Notre-Dame-la-Grande, était dans la dépendance étroite de la collégiale. Il en reste la porte, dans la maison qui fait l'angle de la place et de la Grand-Rue.

## Église Saint-Étienne Épithaphe de Jean Morinault et de sa femme (fin XV<sup>e</sup> s.). Voir : Musée, 234.

235. KRAUS, *Die christlichen Inschriften der Rheinlande*, 1894, p. 89, n° 200.

236. *Gallia christiana*, VII, c. 942.

237. MARTÈNE et DURAND, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, 1<sup>re</sup> partie, 1717, p. 81.

238. L.M., «Guérin de Friaize, vidame de Chartres», s.d., n° XXXIX, pl. XXXIX h-t.



### 71-72. Église Saint-Germain

L'église est sous le patronage de saint Germain, évêque de Paris (c. 576) qui apporta son soutien à sainte Radegonde. Elle fut du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle une des deux églises paroissiales du bourg de Montierneuf. Beau chevet roman dégagé en 1953, le reste de l'intérieur revêtu en style gothique.

**Église Saint-Germain** – Épitaphe de Robert Charmolue (v. 1431) Voir Musée, 222

**71. Église Saint-Germain** – Épitaphe du marchand Guillaume de Commersac (1447).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

L'épitaphe est inscrite dans le mur nord de l'église Saint-Germain, ancienne église paroissiale du bourg de Montierneuf<sup>239</sup>, à droite du pilier séparant la première et la deuxième arcade, à 2,20 m du sol. La pierre mesure environ 70 cm de haut sur 62 de large. La partie inférieure est dégradée (les deux dernières lignes).

L'épitaphe donne la date du décès : 1447, et l'écriture correspond bien à cette date.

Lecture d'après l'original

GISOL, « Note sur trois inscriptions », 1903, p. 625-626 [transcription partielle]

Belle écriture gothique brisée, assez bien conservée, sauf en fin de texte dont une partie manque. Peu d'abréviations. Les mots sont bien séparés mais il n'y a pas de ponctuation.



Cy gist celui de bonne memoire  
 auquel Dieu doit p(ar)don et gloire,  
 qui fonda vespres, co(m)plis a jamais  
 les samediz et jour d'amprès.  
 Bourgois de Poictiers en sa vie  
 fut, et marcha(n)t, plein de proudomie.  
 Guill(aum)e de Co(m)mersac fut son nom,  
 qui trespasa en bon renom,  
 rempli de bon me(m)oire et sens,  
 quarante (et) sept mil quatre cens.  
 Aussi fonda anniversaire  
 de troys messes et de vigilles  
 a tous les (ch)rtetiens utiles  
 le jeudi d'amprès [ ]  
 Priés Dieu pour [lui ou son âme]

Le texte est approximativement en vers octosyllabes, avec rimes pour les finales de chaque distique (vers *caudati*), au moins pour les dix premiers vers. L'emploi de XP (lettres grecques) pour chrétiens est mal compris.

L'expression « de bonne mémoire » est la traduction française de *bona memoria* très fréquemment employé dans les inscriptions chrétiennes et dont on a encore des dizaines d'exemples dans les inscriptions médiévales, en particulier dans la France du Sud. Elle identifie le défunt comme un notable (« bourgeois ») marchand de la ville, demande des prières, et surtout indique une fondation de vêpres et complies et d'un anniversaire.

Guillaume de Commersac habitait paroisse Saint-Germain<sup>240</sup>. Il est qualifié de bourgeois, et est entré au corps de ville le 25 juillet 1442<sup>241</sup>. Il est aussi dit marchand, ce qui est peu fréquent dans les épitaphes. En fait il a tenu un bane de boucher en la Grande Boucherie de Poitiers, où il a succédé à Denis Naudin<sup>242</sup>, et où Mathelin de Commersac lui succéda<sup>243</sup>.

239. L'église Saint-Germain, désaffectée, est aujourd'hui une annexe du Conservatoire.

240. Mathelin de Commersac, son successeur comme boucher, et probablement son fils, habite en 1457 une maison paroisse Saint-Germain (Arch. dép. Vienne, G 1118)

241. *Poitiers, de Jean de Berry à Charles VII*, t. 1, 2014, p. 315.

242. Arch. dép. Vienne, G 1238, fol. 5; Denis Naudin est en 1418 un des 23 bouchers de Poitiers (parchemin de couverture du premier registre de délibérations). La Grande Boucherie se trouvait rue des Vieilles boucheries.

243. Arch. dép. Vienne, G 1239, fol. 6; Mathelin de Commersac exploite en 1483-1484 un bane de la Grande Boucherie qui fut à Denis Naudin. Il est dit boucher en 1466 (Arch. nat., X<sup>1</sup> 4809, fol. 213 v<sup>o</sup>).



**Église Saint-Germain** Un nom : G. Commer. Voir : Musée, 225.

**72. Église Saint-Germain** Cimetière Apostrophe (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.).

Apostrophe pour une demande de prières.

Cette inscription, provenant du cimetière de Saint-Germain, se trouvait rue des Buissons (ancien nom de la rue Saint-Germain) quand Hivonnait en a fait le dessin au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Datation : minuscules gothiques brisées d'après le dessin, et comparaison avec d'autres inscriptions similaires des XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècles conduisent à rester dans la datation générale, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, plutôt fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (vol. 3), n° 266 [dessin d'Hivonnait, très fautif].



e... ilre Vous qui par cy passes  
p... i u pour les trepasses.

Le texte est ici donné avec les corrections nécessaires. Les rapprochements avec d'autres inscriptions permettent de proposer avec une très forte probabilité le complément suivant, le ou les premiers mots restant obscurs : ... Vous qui par cy passés ... [Priés D]i[e]u pour les trépassés.

Cette apostrophe pour une demande de prières se rencontre à diverses reprises dès 1324 : Vous qui par ci passés priez pour les trespasés (Étiolles, Essonne) ; mais surtout au XV<sup>e</sup> siècle ou au tout début du XVI<sup>e</sup> : Bonas gens que per aissi passatz Pregatz Dieu pour les trespasatz (La Couvertoirade, Aveyron, XV<sup>e</sup> s.), Vous qui par icy passés priez Dieu pour les trespassez (Saint-Émilion, Gironde, Musée du Vieux Saint-Émilion), Vous qui par cy passés priez Dieu pour les trespasés (Bourges, Cher, Saint-Pierre-le-Guillard), Vous qui par cy devant passez priez Dieu pour les trespassez (Beauvais, Oise, Musée), Vous mortels qui par ici passés songés toujours a l'ame des trespasés (Courville-sur-Eure, Eure-et-Loir, en 1501), Vous qui ci passez priez Dieu pour les trespassez cent jours de pardon gaignerez (Loudun, Vienne), Bones gens qui par cy passés priez Dieu pour les trespasés (L'Épine, Marne, Notre-Dame), Bonnes gens qui par cy passés de Dieu prier ne vous lassés pour l'ame du corps qui repose cy (Taverny, Val-d'Oise), Vous qui par ici passés priés Dieu pour les trespasés (Nevers, Nièvre, cathédrale).

**73-134. Église Saint-Hilaire-le-Grand**

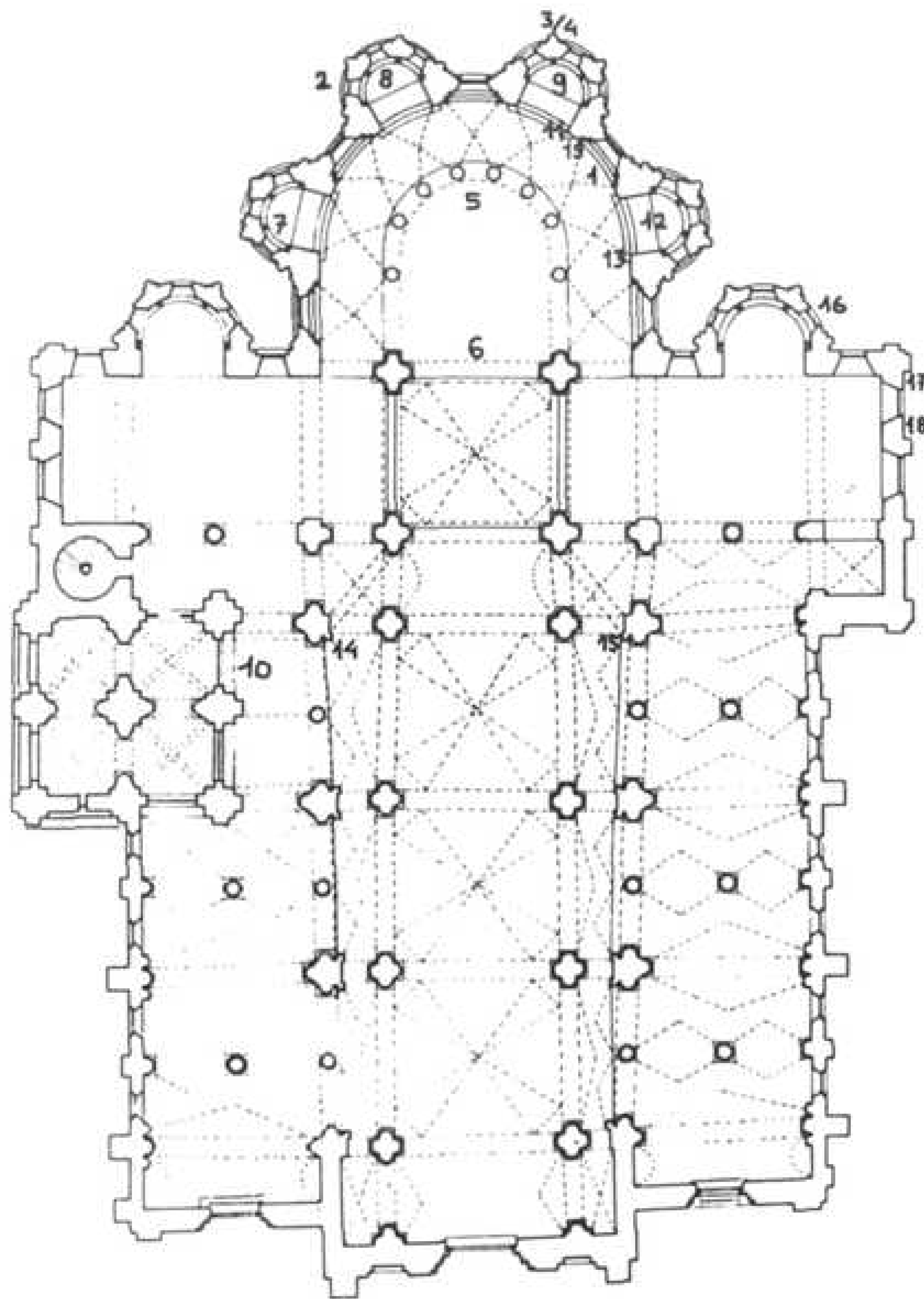
Une communauté de clercs s'est formée autour du tombeau d'Hilaire et de la chapelle qu'il avait fait construire pour sa sépulture. Elle devient en 808 une collégiale de chanoines. L'église Saint-Hilaire ne sera pas en même temps paroissiale, mais aura autorité sur les églises paroissiales qui l'entourent, Notre-Dame-de-la-Chandelière, Saint-Pierre-l'Hospitalier, Sainte-Triaise, Saint-Michel, cette dernière supprimée en 1315. Elle est dite Saint-Hilaire-le-Grand à partir du début du XIV<sup>e</sup> siècle.

L'église actuelle date du XI<sup>e</sup> siècle. La dédicace de 1049 ne correspond qu'au début du chantier. Le gros œuvre se termine vers 1070-1080. Le plafond primitivement charpenté est remplacé par une voûte en pierre. Les peintures murales de la nef, du déambulatoire, de l'arc triomphal, de l'abside, pour une grande part mises à jour il y a une trentaine d'années, datent de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. À la Révolution l'église est adjugée à un entrepreneur de bâtiment. Sanctuaire, déambulatoire, transept, clocher et les deux premières travées de la nef sont sauvés lorsque l'église est



retenue comme église paroissiale du quartier sud de la ville en 1804. Une nouvelle nef, plus courte, est construite en 1870-1875. La voûte en coupoles est une erreur. On sait maintenant qu'à l'origine elle était en berceau.

Le tiers des inscriptions conservées ou connues pour Poitiers vient de Saint-Hilaire et de son quartier. Elles sont particulièrement importantes pour l'histoire de Saint-Hilaire à l'époque carolingienne et au XI<sup>e</sup> siècle, ainsi que pour le XV<sup>e</sup> siècle. Les 26 épitaphes conservées fournissent un bon tableau des inscriptions funéraires au Moyen Âge.



1. Epitaphe du doyen Salomon (976-980), n° 97
2. Extérieur de l'absidiole nord-est: Gunterius (vers 997), n° 98
3. Extérieur de l'absidiole sud-ouest, chapiteau: Ugo Monedarius (3<sup>e</sup> quart XI<sup>e</sup> s.), n° 100
4. Extérieur de l'absidiole sud-ouest, chapiteau: Aleacis (3<sup>e</sup> quart XI<sup>e</sup> s.), n° 101
5. Base du cul-de-four de l'abside: peintures murales de l'Apocalypse (2<sup>e</sup> moitié XI<sup>e</sup> s.), n° 102
6. Arc triomphal: zodiaque et mois (fin XI<sup>e</sup> s.), n° 103
7. Chapelle nord-ouest du déambulatoire: Saint Martin (fin XI<sup>e</sup> s.), n° 104
8. Chapelle nord-est du déambulatoire: Saint Philibert (fin XI<sup>e</sup> s.), n° 105
9. Chapelle sud-est du déambulatoire: Passion de Saint Quentin (fin XI<sup>e</sup> s.), n° 106
10. Contre le mur sud du clocher: Saint Fulbert (fin XI<sup>e</sup> s.), n° 110
11. Entre les chapelles sud-est et sud-ouest: Saint Marixent (?) (fin XI<sup>e</sup> s.), n° 107
12. Chapelle sud-ouest du déambulatoire: Saint (fin XI<sup>e</sup> s.), n° 108
13. À droite de cette chapelle sud-ouest: Saint Paul (fin XI<sup>e</sup> s.), n° 109
14. Saint Quintien (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.), n° 111
15. Ebohus (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.), n° 112
16. Extérieur, mur sud de la chapelle du bras sud du transept: épitaphe de Milon (XI<sup>e</sup> s.), n° 113
17. Extérieur, enfeu du bras sud du transept: épitaphe de Constantin (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.), n° 114
18. Extérieur, enfeu du bras sud du transept: à gauche de l'enfeu, alphabets (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.), n° 115
19. Entre les chapelles sud-est et sud-ouest du déambulatoire: fondation de Jean de L'Hôpital, (1453-1464), n° 122



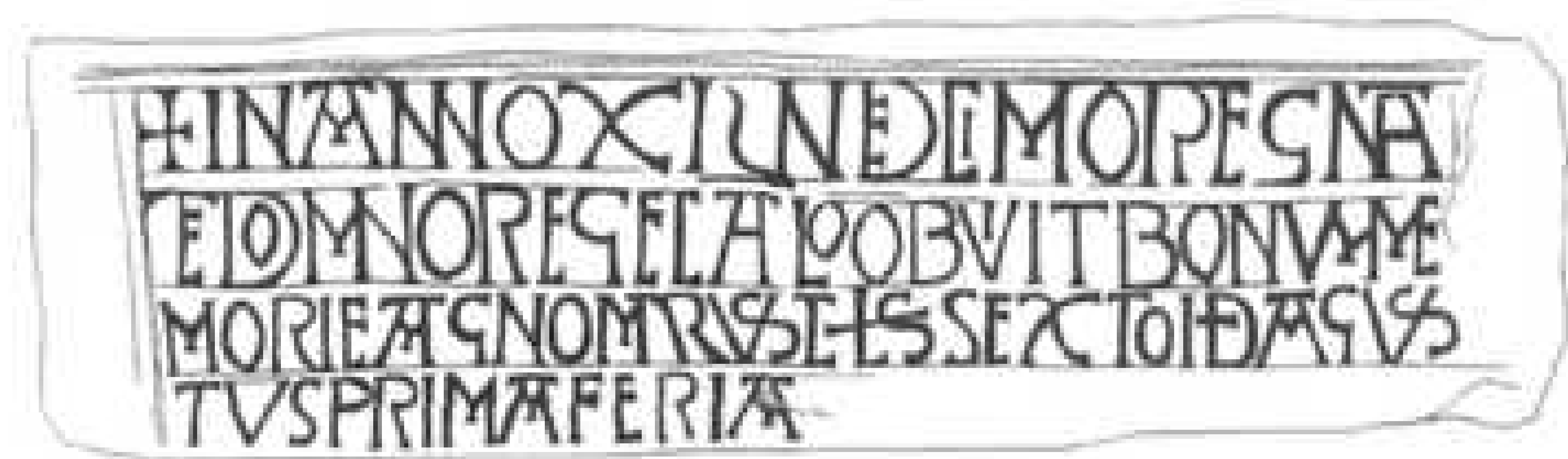
### 73. Église Saint-Hilaire [aujourd'hui : Paris, Musée national du Moyen Âge] Épitaphe d'Agnomarus (779).

Inscription funéraire à caractère obituaire. Inscription découverte à Poitiers, en un lieu indéterminé, peut-être Saint-Hilaire. Elle fut envoyée à Alexandre Lenoir à Paris par Siauve, commissaire des guerres, avant 1811, date à laquelle Lenoir en fait mention. Elle a été conservée au Musée des monuments français, puis dans les magasins de l'église abbatiale de Saint-Denis, et a été transférée en 1881 au Musée de Cluny. La présence du prénom rare d'Agnomarus dans le contexte Nouaillé-église Saint-Hilaire de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, le fait que l'église soit avant 1804 un champ de ruines avec plusieurs inscriptions abandonnées qui finiront au Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest ou au Musée de la ville font penser à une origine hilarienne pour cette inscription. Pierre calcaire, large de 0,365 m, haute de 0,105, épaisse de 0,08 ou un peu plus. Bon état de conservation.

Datation : 779, d'après l'inscription.

Bibliographie développée donnée par CAILLIÉ, *L'antiquité classique*, p. 95-96, n° 43 [texte, commentaire, reproduction] et par TRÉHORI, *Mémoires carolingiennes*, 2007, p. 144 [texte], 146 [dessin], et *CIEM* Hors-Série I, n° 73.

Cadre et double réglure des lignes. Écriture soignée. Ni espacement entre les mots, ni ponctuation. Enclavements, conjonctions, et deux abréviations (*clericus*, *idus*). *G* Très caractéristique (*C* terminé par une barre verticale). Les lettres sont hautes de 2 cm – 2,3 cm, aux lignes 1 et 2, 1,7 cm – 1,8 cm aux lignes 3 et 4.



· IN ANNO XI UNDECIMO REGNAN  
TE DOMNO REGE CALO OBIVIT BONUM ME  
MORIE AGNOMARUS CL(ERICUS)S SEXTO ID(US) AGUS  
TUS PRIMA FERIA

En l'année XI onzième du règne du seigneur roi Charles, mourut Agnomarus, clerc, de bonne mémoire, le six des ides d'août, première férie.

Le prénom d'Agnomarus n'est pas relevé dans l'ouvrage de Marie-Thérèse Morlet<sup>244</sup>, mais il figure dans une charte de Nouaillé de 780<sup>245</sup>. Le *clericus* distingue personne ecclésiastique et personne laïque. La datation répète maladroitement la 11<sup>e</sup> année de règne, en la donnant en chiffres romains puis avec l'adjectif numéral. La datation par année de règne apparaît en Gaule à la fin du V<sup>e</sup> siècle, et est le principal mode de datation dans les inscriptions carolingiennes de la France de l'ouest et du sud : le *regnante* est utilisé dès 779 en épigraphie, et l'est aussi dans les actes diplomatiques, ainsi dans des chartes de Nouaillé de 780, 794, 795 etc. L'emploi de la férie est peu fréquent en France : l'inscription d'Agnomarus en est un premier exemple, un autre se présente au VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle, un au X<sup>e</sup>, neuf au XII<sup>e</sup>, quatre au XIII<sup>e</sup>, deux au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>246</sup>. Le 3 des ides d'août correspond au 8 août, qui est un dimanche – *prima feria* en 779, soit la 11<sup>e</sup> année du roi Charles.

Le latin est médiocre, *obivit* pour *obiit*, *bonum memorie* pour *bone memorie*, *agustus* pour *augusti*.

### 74. Église Saint-Hilaire Épitaphe de l'évêque Fortunat par Paul Diacre (entre 782 et 786).

Inscription funéraire à caractère tumulaire. Composition littéraire à caractère épigraphique. Il n'est pas assuré que l'épitaphe ait été effectivement gravée. Paul Warnefried, dit Paul Diacre, né vers 720-730 en Frioul, est devenu diacre d'Aquilée vers 763. Dans son œuvre la plus importante, l'*Historia Langobardorum*, traitant du VI<sup>e</sup> siècle il présente une courte biographie de cet homme « vénérable et très sage » que fut Venance Fortunat – né près de Trévis, dans la même région nord-est de l'Italie que Paul Diacre – et fait à son propos une digression : « Comme j'étais venu à son tombeau pour y prier, j'ai composé cette épitaphe, à la demande d'Aper, abbé de ce lieu ».

Datation : entre 782 et 786, dates du séjour de Paul Diacre à Metz.

*Histoire littéraire de la France*, III, p. 468 [texte]; *Pauli Historia Langobardorum*, 1878, p. 80-81 [texte]; *Poeta latini avi carolini*, I, 1881, p. 56-57, n° XIX [texte]; *Aviti Viennensis episcopi opera*, 1883, p. 193, n° XX [texte]; DREUX-DURADIER, *Bibliothèque historique*, II, 1842, p. 44-45 [texte]; THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, II, 1836, p. 27 [texte]; LARGIAULT, « Inscriptions métriques », 1884, p. 264-265; ROSSI, *Inscriptiones christiana urbis Romae*, 1888, p. 267 [cite le premier vers, d'après BnF, ms. lat. 2832, sans identifier Venance Fortunat]; AIGRAIN, « Le voyage de Paul Diacre à Poitiers », 1934, p. 235 [texte, traduction]; GAIFFIER, « S. Venance Fortunat », 1952, p. 264 [texte].

*Ingenio clarus, sensu celer, ore suavis,  
Cujus dulce melos pagina multa canit,  
Fortunatus, apex vatum, venerabilis actu,  
Ausonia genitus, hac tumulatur humo,  
Cujus ab ore sacro sanctorum gesta priorum*

244. MORLET, *Les noms de personne*, 1971-1985, 3 vol.

245. *Les chartes de l'abbaye de Nouaillé*, 1936, n° 2, p. 4: *Agomarus acsi indignus, Agomarus clericus*.

246. FAVREAU, « La datation dans les inscriptions », 1999, p. 13-14 et 31.



*Discimus : hac monstrant corpore lucis in  
 Ecce, qua tantis decoraris, Grama, gemmis,  
 Lumine de quarum nos tibi terra tegit,  
 Hos modicos prompsi plebeio carmine versus,  
 Ne tuus in populis, sancte, lateret honor,  
 Redde vicem misero : ne iudice spernar ab a quo  
 Eximus meritis posce, beate, precor.*

D'intelligence brillante, d'esprit vif, de voix agréable,  
 Lui qui fait chanter dans maintes pages sa douce mélodie,  
 Fortunat, prince des poètes, vénérable par ses actes,  
 Natif d'Ausonie, est enterre en ce tombeau,  
 De sa bouche sacrée nous apprenons les actes des saints  
 Qui nous ont précédés, qui montrent comment suivre le chemin de lumière  
 Heureuse Gaule d'être décorée de tels bijoux  
 Dont l'éclat fait fuir loin de toi l'obscurité de la nuit,  
 J'ai composé ces modestes vers comme un chant populaire  
 Afin que ta gloire, ô saint, ne restât pas cachée aux peuples,  
 Prie-moi de retour, moi qui suis misérable : pour que le juste juge ne me rejette pas  
 Intercède, je t'en prie, ô bienheureux, par tes rares mérites.

L'épithaphe est composée de distiques élégiaques, mais Paul Diaire l'a voulu exprimée en termes simples, et elle est, de fait, facile à comprendre. Paul Diaire rappelle les titres de Fortunat, la qualité de ses vers – « prince des poètes » – qui ont été appréciés des siècles après sa mort, ses biographies de saints (Hilaire, Martin, Radegonde...). Il est curieux de le voir dit « natif d'Ausonie », c'est-à-dire de la région illustrée par le bordelais Ausone au VI<sup>e</sup> siècle. Tant Virgile (*Mantua me genuit*) que Lucain (*Corduba me genuit*) rappellent leurs lieux de naissance. On retrouve cette même mention d'origine à l'époque carolingienne dans les épithaphe de Pépin roi d'Italie à Milan (801), d'Angilbert à Saint-Riquier (814), de Théodulfe d'Orléans (821), de Franco évêque du Mans (832). Pour le reste l'épithaphe est tout à fait conventionnelle dans son éloge, et dans sa demande finale d'intercession. Le *ingenio clarus* de Paul Diaire se retrouvera à Einsiedeln au début du XI<sup>e</sup> siècle, au Bee Hellouin en 1109 et 1136, *hac tumulatur humo* est à Die fin XII<sup>e</sup> siècle, le *reddere vicem*, qu'emploie Ovide, sera aussi employé par Alcuin pour sa propre épithaphe, et on a *eximius meritis* ou *eximius meritis* à Beauvais au IX<sup>e</sup> siècle, à Vienne en 1224. Si Paul Diaire est surtout connu comme historien des Lombards, il a composé aussi un certain nombre de textes versifiés qui ont été publiés parmi les œuvres des poètes latins de l'époque carolingienne, publication où figure l'épithaphe de Fortunat.

Il est intéressant de voir Paul Diaire célébrer non seulement le poète et l'hagiographe mais le saint. La fête de Fortunat était célébrée solennellement le 14 décembre en l'église Saint-Hilaire, jusqu'à la Révolution.

Il s'agit probablement d'une composition littéraire, qui n'a pas été effectivement inscrite sur le tombeau de Fortunat.

Les tombeaux de saint Hilaire et de saint Fortunat ont été ouverts et brûlés par les huguenots en 1562. La chapelle de saint Fortunat se trouvait dans le collatéral nord, contre le clocher. L'histoire du culte de Fortunat a été retracée par le Père Baudouin de Gaiffier.

### 75-96. Église Saint-Hilaire – Inscriptions composées par Alcuin (fin VIII<sup>e</sup>-début IX<sup>e</sup> s.).

Alcuin est né en Northumbrie vers 735. Il a été le maître de l'école épiscopale d'York, puis s'est installé vers 782 à Aix-la-Chapelle à la demande de Charlemagne. Il y a dirigé l'école palatine et il fut un très proche conseiller du souverain. Nommé abbé de Saint-Martin de Tours en 796, il s'installa à Tours en 801 et y resta jusqu'à sa mort en 804.

Les œuvres de cet écrivain prolifique ont été publiées par dom Froben Forster en 1777. Cette édition a été reprise par J.P. Migne dans sa *Patrologie latine*, au tome CI, en 1863. On y trouve, col. 747-752, 28 inscriptions « pour un certain monastère, peut-être Nouaillé », en raison de la mention d'Aton, « fondateur » du monastère de Nouaillé en 793 d'après la note de la col. 747. En 1884 l'abbé Alfred Largeault a étudié ces inscriptions et a eu le mérite de repérer que la plupart d'entre elles concernaient l'église Saint-Hilaire de Poitiers. Il n'a pas eu, à l'époque, connaissance de l'édition des œuvres poétiques d'Alcuin par Ernest Duemmler dans le tome I des *Poeta latini avi carolini*, 1881, où l'on trouve sous le n<sup>o</sup> XCIX, p. 323-327, 22 inscriptions, que le titre courant donne « pour le monastère de Nouaillé ». Ce sont bien, en fait, des inscriptions pour Saint-Hilaire de Poitiers, composées par Alcuin, à la demande d'Aton, « parent » de Louis le Pieux, roi d'Aquitaine, abbé de Saint-Hilaire en 793-794, abbé et aussi évêque de Saintes en 799. Ce sont ces 22 inscriptions de l'édition de Duemmler qui seront ici étudiées.

Si aucune preuve matérielle n'établit que ces textes aient été effectivement gravés, ils sont composés dans une forme épigraphique, et ils apportent pour l'histoire de Saint-Hilaire de premiers et précieux témoignages sur des autels et des chapelles connus par les textes postérieurs. Alcuin a de même composé des séries d'inscriptions pour d'autres monastères, Saint-Vaast d'Arras, Saint-Amand-les-Eaux, Salzbourg, qui ont beaucoup de points communs avec celles de Saint-Hilaire<sup>247</sup>. Il faut, semble-t-il écarter le monastère de Nouaillé pour ces compositions

247. Voir sur Alcuin et l'épigraphie l'article de Cécile TREFFORT, « La place d'Alcuin dans la rédaction épigraphique carolingienne », 2004.



métriques d'Alcuin, car la celle n'en est qu'à ses débuts, et est dirigée par le prêtre Hermembert, même si il y a eu au départ des liens avec la communauté hilarienne.

Pour les bibliographies, éditions, traductions des œuvres d'Alcuin, il faut se référer au volume consacré à Alcuin dans la *Clavis scriptorum latinorum Medii Aevi* (Jullien, Perelmann, *Clavis Alcuin*, 1999).

### 75. Église Saint-Hilaire – Inscription pour la porte de l'église.

*Patrologie latine*, 101, c. 751, n° 94; *Poeta latini aevi carolini*, t. I, p. 326, n° XV; LARGEAULT, « Inscriptions métriques », 1884, p. 45; *CIFM I-I*, 1974, p. 36-37, n° 31; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.15, p. 425.

*Porta domus Domini haec est et regia caeli,  
Haec tibi pandit iter sancti et sacraria templi,  
Quo mox invenies magnos requiescere patres.  
Sit tibi spes precibus horum praecleara salutis.  
Si tu corde pio, prostrato et corpore poscis  
A Christo scelerum veniam, peccator, habebis.  
Nullatenus dubius sacri tere limina templi:  
Omnia credenti praestat pia gratia Christi.  
Fecerat has valvas ara pius abba minister,  
Ut mandavit Ato fratrum venerabilis abbas.  
Ingrediens templum pro quo intercede, viator,  
Ut Deus omnipotens illum conservet ubique.*

Voici la porte de la maison du Seigneur et la porte royale du ciel,  
elle t'ouvre le chemin de ce temple saint et le sanctuaire  
Où tu vas trouver que reposent d'illustres pères,  
Que pour toi soit, grâce à leurs prières, un éclatant espoir de salut  
Si tu le demandes d'un cœur pieux, en te prosternant,  
tu obtiendras du Christ, pécheur, le pardon de tes fautes.  
Foule sans hésiter les seuils du temple saint,  
la bienveillante grâce du Christ accorde tout au croyant,  
Le pieux abbé-ministre avait fait ces portes du sanctuaire,  
sur ordre d'Ato, vénérable abbé des frères.  
En entrant dans ce temple, voyageur, intercède pour lui  
afin que Dieu tout puissant l'ait partout en sa garde.

Le premier vers a une consonance biblique. C'est Jacob disant : « C'est bien ici la maison de Dieu et la porte du ciel » (*domus Dei et porta caeli*, Genèse 28, 17), formule qui sera reprise dans la dédicace d'une église, ou le psaume 118 (117), 20, « Voici la porte du Seigneur » (*haec porta Domini*), ou Jérémie qui dit : « Tiens-toi à la porte de la maison du Seigneur » (*sta in porta domus Domini*, 7, 2). Le *Deus omnipotens* de la dernière ligne est aussi mentionné dans de nombreux livres de la Bible, de la Genèse (17, 1) à l'Apocalypse (21, 22). Alcuin utilise également les premiers poètes chrétiens, Prosper d'Aquitaine (*corde pio*), Juvencus (*prostrato corpore*), Paulin de Nole (*pia gratia*). À l'avant-dernier vers l'*ingrediens templum* est l'incipit d'une inscription de Saint-Martin de Tours, reprise dans la Sylloge de Saint-Martin.

De cette composition en hexamètres on retiendra surtout qu'elle nous apprend que ces portes ont été commandées par Aton, abbé de Saint-Hilaire, et, en 799, évêque de Saintes, et qu'elles ont été réalisées sous l'autorité d'un « abbé-ministre ». L'abbé Largeault a proposé d'y voir Bodosindus, qui souscrit aussitôt après Aton dans la charte de mars 799 où Aton est dit abbé de Saint-Hilaire, évêque de Saintes, et qui y est qualifié de *custos sepulchri sancti Hilarii*<sup>248</sup>. Il est, en effet, vraisemblable qu'Aton se soit choisi un suppléant (*minister*) pour diriger les cleres de Saint-Hilaire, lorsqu'il est devenu évêque. L'attribution de ce texte à Nouaillé ne tient pas, car la celle était dirigée par le prêtre Hermembert (*rector*) qui n'est cité dans aucune de ces inscriptions.

### 76. Église Saint-Hilaire – Inscription pour l'église.

*Patrologie latine*, 101, c. 748, n° 80; *Poeta latini aevi carolini*, t. I, p. 324; *Lateinische Hymnendichter des Mittelalters*, p. 157, n° 112; LARGEAULT, « Inscriptions métriques », 1884, p. 25-26; *CIFM I-I*, 1974, p. 37-38, n° 32; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.7, p. 423 (peut-être d'Alcuin).

*Quam dilecta, Deus, mihi sunt tua templa, Sabaoth,  
Virtutum Dominus, rex meus atque Deus.  
Te, pater alme, meum cor te caro quarit ubique  
Tuque, Deus vivus, gaudia magna mihi,  
Quique tuis tectis habitant sunt valde beati  
Et resonant laudes hi tibi perpetuas.  
Hic mihi, quaeso, domum tribue, mitissime pastor,  
Utque tuas laudes hic sine fine canam.*

Combien chers me sont tes temples, Dieu des armées,  
Seigneur des Vertus, mon roi et mon Dieu,  
Doux Père, mon cœur et ma chair te cherchent partout  
Toi, Dieu vivant, qui es pour moi de grandes joies,  
Ils sont grandement heureux ceux qui habitent en tes demeures  
Et qui font sans cesse résonner tes louanges,  
Accueille-moi ici en cette maison, très doux Pasteur  
Afin qu'ici, je chante sans fin tes louanges.

Alcuin a ici utilisé le distique élégiaque pour cette « hymne » qui multiplie les références bibliques, plus ou moins explicites sous la forme versifiée. Le *quam dilecta... tua templa* renvoie au *quam dilecta tabernacula tua* du psaume 84 (83), 2. Le *rex meus atque Deus* peut évoquer le *Dominus meus et Deus meus* de Thomas reconnaissant le Christ ressuscité (Jean 20, 28). « Il est dans la joie le cœur de ceux qui cherchent Dieu » du psaume 105 (104), 3, est proche du 3<sup>e</sup> vers. Le *Deus vivus* du 4<sup>e</sup> vers est partout dans l'Ancien et le Nouveau Testament, le *gaudia magna* peut être tiré d'Ovide, de Juvencus ou de Fortunat, comme rappeler le *gaudium magnum* de la Nativité chez Matthieu 2, 10 ou Luc 2, 10. Le 5<sup>e</sup> vers traduit directement le *Beati qui habitant in domo tua, Domine*, « Bienheureux ceux qui habitent en ta maison, Seigneur » du psaume 84 (83), 5. La fin de cette composition est plus personnelle, et si on peut rappeler le *laudes canere* de 2 Chroniques 20, 22, on voit plutôt qu'Alcuin reprend une formule qu'il a déjà employée dans ses vers pour l'église d'York – sa patrie – *laudis sine fine canentum*.

Ce chant de louange pourrait s'appliquer à n'importe quelle église, mais il est, dans les manuscrits, inclus dans des textes manifestement composés pour l'église Saint-Hilaire.

248. *Chartes de l'abbaye de Nouaillé*, 1936, p. 8-9.



### 77. Église Saint-Hilaire — Inscription pour l'autel Saint-Quentin-et-Saint-Denis.

Alcuin a composé des inscriptions pour neuf autels de l'église Saint-Hilaire. Le premier autel est celui des saints Quentin et Denis.

*Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 323; LARGEAULT, « Incriptions métriques », 1884, p. 17-18; *CIEM* I-1, 1974, p. 38-39, n° 33; *Clavis Alcuini*, 1999, ALC 61.99.2, p. 421.

*Quintinus martyr, pater et Dionysius aram,  
Hanc servant precibus semper ab hoste suis,  
Doctores vita meritis vivacibus ambo  
Sanguine qui roseo regna beata tenent.*

Que Quentin, martyr, et Denis, pere,  
Protegent a jamais de l'Ennemi cet autel par leurs prières,  
Maîtres l'un et l'autre pour longtemps par les mérites de leur vie,  
Que par leur sang versé ils possèdent les royaumes bienheureux.

L'inscription comprend deux distiques élégiaques. On a *semper ab hoste suis* dans les inscriptions d'Alcuin pour Saint-Vaast<sup>249</sup>. Par *hoste* au deuxième vers, il faut entendre l'Ennemi, le diable, comme le comprennent plusieurs auteurs célèbres, Hilaire, Augustin, Jérôme, Grégoire le Grand. Le *sanguine roseo*, le sang « vermeil », est une expression pour les besoins de la versification — on trouve plutôt *sanguine rubro*. Les « royaumes bienheureux » sont cités aussi par Alcuin dans son épitaphe pour le pape Hadrien à Saint-Pierre du Vatican, et seront repris à Poitiers dans l'épitaphe d'Adda au IX<sup>e</sup> siècle.

Quentin et Denis sont des martyrs du III<sup>e</sup> siècle. L'un et l'autre ont été décapités. Le premier, noble romain venu évangéliser la Gaule au nord de Paris, a été arrêté par le préfet Rictiovar et mis à mort au lieu appelé aujourd'hui Saint-Quentin (Aisne). Le second est le bien connu évêque de Paris.

L'absidiole sud-est du déambulatoire de Saint-Hilaire est couverte de peintures murales de la Passion de saint Quentin<sup>250</sup>, un saint qui n'est pas vénéré ailleurs en Poitou. Près de cette absidiole est conservée une inscription de fondation de messes par Jean de l'Hôpital, chapelain de la chapelle Saint-Denis au milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>251</sup>, et un acte de 1465 cite aussi cette chapelle<sup>252</sup>, que mentionne toujours le Pouillé du diocèse en 1782. On voit ainsi que l'inscription d'Alcuin n'est pas un simple exercice de style. Elle est le premier témoignage du culte, à Saint-Hilaire, des martyrs Quentin et Denis.

### 78. Église Saint-Hilaire — Inscription pour l'autel Saint-Philibert-et-Sainte-Agathe.

*Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 323, n° III; LARGEAULT, « Incriptions métriques », 1884, p. 23-24; *CIEM* I-1, 1974, p. 40-41, n° 35; *Clavis Alcuini*, 1999, ALC 61.99.3, p. 421-422 (peut-être d'Alcuin).

*Hanc pater egregius aram Filibertus habebit,  
Plurima construxit qui loca sancta Deo,  
Huic quoque conjuncta est clarissima martyr Agatha,  
Venerat in thalamum sanguine virgo poli.*

L'éminent abbé Philibert aura cet autel,  
Lui qui a construit pour Dieu de très nombreux saints lieux,  
Lui est jointe la très illustre martyre Agathe,  
Vierge, elle était parvenue, par l'effusion de son sang, à la couche nuptiale du ciel.

L'inscription est composée de deux distiques élégiaques. Alcuin a peut-être emprunté à Fortunat le *pater egregius* qu'il cite à de nombreuses reprises dans ses vers. Les *loca sancta* sont ici des monastères : Alcuin là aussi reprend huit fois l'expression dans ses compositions, et Angilbert puis Raban Maur le feront à leur tour (*loca sancta Deo* pour ce dernier).

Philibert est un saint qui a des attaches poitevines, puisqu'il a fondé le monastère de Noirmoutier, alors du diocèse de Poitiers, et y est mort vers 684. Il a aussi fondé les monastères de Jumièges, Pavilly et Montivilliers en Normandie, Saint-Benoît-de-Quinçay, Saint-Michel-en-l'Herm en Poitou. La conjonction d'un confesseur du VII<sup>e</sup> siècle et d'une martyre du III<sup>e</sup> siècle — Agathe figure au canon de la messe — est curieuse, mais traduit probablement l'existence des reliques déposées dans cet autel. La référence à la couche nuptiale du ciel s'explique par le fait qu'Agathe a été mise à mort sous Dèce, vers 251, pour sa foi mais aussi pour avoir refusé d'épouser Quintien, préfet de Sicile.

L'inscription d'Alcuin témoigne du culte de saint Philibert à Saint-Hilaire dès l'époque carolingienne. Les peintures murales romanes de l'absidiole nord-est de Saint-Hilaire sont consacrées à la vie de saint Philibert : leur identification a été possible grâce aux inscriptions d'Alcuin<sup>253</sup>.

249. L'inscription d'Alcuin pour un autel Saint-Quentin à Saint-Vaast est proche de celle de Saint-Hilaire (*Poeta latini avi carolini*, I, p. 316). Voir aussi I, p. 315, *victor ab hoste redit*.

250. Voir la notice n° 106.

251. Voir la notice n° 122.

252. Archives départementales de la Vienne, G 982, fol. 6.

253. Voir la notice n° 105.



**79. Église Saint-Hilaire** Inscription pour l'autel Saint-Sulpice-et-Sainte-Colombe.

*Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 324, n° V; LARGIAULT, «Inscriptions métriques», 1884, p. 22-23; *CIFM* I-1, 1974, p. 44-45, n° 42; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.5, p. 422.

*Sulpitius praesul, pastor, patriarcha fidelis,  
Auxilium nobis hic ferat iste plum.  
Inclyta martyrio pariter hic virgo Columba,  
Defendat precibus tecta sacrata Deo.*

Que l'évêque Sulpice, pasteur, patriarche fidèle,  
Nous procure ici un pieux secours.  
Que de même ici la vierge Colombe, illustre par son martyre,  
Défende par ses prières les demeures consacrées à Dieu.

L'inscription est composée de deux distiques élégiaques. Alcuin ne cherche pas l'originalité. Dans ses œuvres on trouve un autre *tecta sacrata*, et dans d'autres inscriptions composées pour Saint-Hilaire on a *nobis auxilium ferat, adferat auxilium nobis*.

Deux évêques de Bourges portent le nom de Sulpice. C'est le second, Sulpice le Pieux (622-644) qui a le culte le plus répandu : plusieurs églises du Poitou étaient placées sous son patronage. Colombe est la vierge martyre de Sens du III<sup>e</sup> siècle, dont le culte, déjà notoire au temps d'Alcuin, ne fit que croître jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle où un grand nombre d'églises lui furent consacrées dans différents diocèses.

Aucun autre document n'atteste l'existence de cet autel.

**80. Église Saint-Hilaire** Inscription pour l'autel Saint-Amand-et-Sainte-Agathe.

*Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 324, n° VI; LARGIAULT, «Inscriptions métriques», 1884, p. 23-24; *CIFM* I-1, 1974, p. 40-41, n° 35; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.6, p. 422-423.

*Hac honor ecce tuus, praesul Amandus, in ara  
Jam colitur, nobis tu auxiliare pater.  
Virgo sacrata Deo nec non veneratur Agatha,  
Hic simul haec nobis auxiliumque ferat.*

En cet autel, évêque Amand, ta gloire  
Est célébrée, père, sois-nous secourable.  
Y est aussi vénérée Agathe, vierge consacrée à Dieu,  
Qu'en même temps ici elle nous vienne en aide.

Le texte est composé de deux distiques élégiaques. On trouve le *virgo sacrata Deo* dans une des inscriptions d'Alcuin pour Saint-Vaast, et l'expression sera reprise par Raban Maur pour un autel de Fulda. *Auxilium ferat* est employé par Alcuin pour d'autres inscriptions de Saint-Hilaire. *Auxiliare pater* est aussi dans une autre inscription d'Alcuin en l'honneur du même saint Amand pour le monastère d'Elnone, aujourd'hui Saint-Amand-les-Eaux (Nord).

Amand est né dans le pays d'Herbauge, alors du diocèse de Poitiers. Il est entré au monastère de l'île d'Yeu, puis il sera appelé à évangéliser Flandre, Brabant et régions voisines. Il fonde plusieurs monastères dont celui d'Elnone, et il devient évêque de Maëstricht. Il mourra fin VII<sup>e</sup> siècle à Elnone, qui prendra ensuite son nom. Il était inscrit au propre du diocèse de Poitiers. Les chanoines de Saint-Hilaire célébraient solennellement la fête d'Amand le 6 février<sup>254</sup>.

Agathe était déjà vénérée dans l'autel de Saint-Philibert.

**81. Église Saint-Hilaire** Inscription pour l'autel des Saints-Gervais-et-Protais.

*Patrologie latine*, 101, c. 750, n° 93; *Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 326, n° XIV; LARGIAULT, «Inscriptions métriques», 1884, p. 55; *CIFM* I-1, 1974, p. 41-42, n° 37; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.14, p. 425.

*Gervasius martyr simul atque Protasius almus,  
Hac duo germani pariter venerantur in ara,  
Quos tulit una dies terris simul unaque celo  
Martyrio similes, similes fervore fidei.*

Gervais martyr en même temps que le doux Protais,  
Ces deux frères sont vénérés également dans cet autel.  
Eux qu'un même jour donna à la terre et un même jour porta au ciel,  
Semblables par le martyre, semblables par la ferveur de leur foi.

L'inscription est en hexamètres. On trouve chez Ovide un *abstulit una dies*, qui devient *heu tulit una dies* dans l'épithaphe de Leontius II par Fortunat. L'épithaphe de Constantin à Saint-Hilaire reprendra cet *una dies*. Alcuin a aussi composé une inscription pour un autel de Saint-Vaast consacré à Côme et Damien, avec un vers proche de celui de Saint-Hilaire : *Hac duo germani Cosmas et Damianus in ara*, un vers qu'il a encore employé tel quel pour un autel de Saint-Pierre de Salzbourg<sup>255</sup>.

La fortune de ces deux saints vient de la découverte de leurs corps par l'évêque de Milan, saint Ambroise, en 386. Le fait d'avoir trouvé les deux corps dans le même tombeau les a fait considérer comme jumeaux. Ils sont célébrés le 19 juin date de l'invention de leur tombeau.

Une chapelle des Saints-Gervais-et-Protais est mentionnée à Saint-Hilaire en 1595<sup>256</sup>. Une douzaine de paroisses de l'actuel diocèse de Poitiers sont placées sous le patronage de Gervais et Protais.

254. *Officium proprium beatissimi Hilarii Majoris Pictaviensis...*, Poitiers, 1667, *calendarium*.

255. *Poeta latini avi carolini*, I, p. 310 et 338.

256. LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 371



**82. Église Saint-Hilaire** — Inscription pour l'autel de Saint-Etienne.

*Patrologie latine*, 101, c. 751, n° 97; *Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 327, n° XVIII; LARGIAC ET AL., « Incriptions métriques », 1884, p. 86; *CIFM* I-1, 1974, p. 43, n° 38; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.99, p. 426.

<i>Nobilis haec Stephanus colitur protomartyr in ara</i>	Le noble Etienne, protomartyr, est vénéré en cet autel.
<i>Ymptaciens caelo dum prior astra petit.</i>	Lui qui a fait violence au ciel, en gagnant le premier le ciel.
<i>A terra ad caelum lapidum sibi grandine scula</i>	Une grêle de pierres forma pour lui une échelle, de la terre
<i>Hac erat ut Christum cerneret arce poli.</i>	Jusqu'au ciel, afin qu'il puisse contempler le Christ dans la citadelle céleste.

Dans cette inscription en deux distiques élégiaques Alcuin utilise l'expression *astra petit* qui est déjà dans une inscription romaine antérieure au VII<sup>e</sup> siècle, et surtout l'expression *arce poli*, qui est déjà chez Martial, chez Fortunat, ainsi que dans des inscriptions de Rome de 526-530 et de 560, et que lui-même emploiera près d'une vingtaine de fois dans d'autres compositions : l'expression a eu une grande fortune jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Alcuin reprend le *protomartyr in ara* et la *grandine lapidum* dans une autre inscription pour un autel Saint-Etienne à Saint-Pierre de Salzbourg<sup>257</sup>, mais c'est seulement pour Saint-Hilaire qu'il a cette belle trouvaille des pierres de la lapidation qui forment une échelle pour les cieux.

Un autel et une chapelle Saint-Etienne sont mentionnés le 23 septembre 1465 à Saint-Hilaire.

**83. Église Saint-Hilaire** — Inscription pour l'autel de Saint-Jean.

*Patrologie latine*, 101, c. 751, n° 98; *Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 327, n° XIX; LARGIAC ET AL., « Incriptions métriques », 1884, p. 57; *CIFM* I-1, 1974, p. 43, n° 39; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.19, p. 426-427.

<i>Hoc altare tenet Christi symmista Johannes,</i>	Jean, compagnon du Christ, possède cet autel.
<i>Qui super in cena pectora sancta cubat,</i>	Lui qui, à la Cène, s'appuie sur le sein divin.
<i>Qui secreta poli sacro de fonte bibebat.</i>	Lui qui buvait à la source sainte les secrets du ciel.
<i>Hanc totam precibus protegat ille domum.</i>	Qu'il protège par ses prières l'ensemble de cette maison.

Dans cette inscription en deux distiques élégiaques Alcuin renvoie à la Cène où il est dit qu'« un des disciples, celui que Jésus aimait, se trouvait à table couché sur la poitrine de Jésus » (Jean 13, 23), ou à la troisième manifestation de Jésus ressuscité aux disciples : « le disciple que Jésus aimait, celui qui, pendant le repas, s'était couché sur le sein de Jésus », *recubuit in cena super pectus ejus* (Jean 21, 20). Dans deux autres inscriptions Alcuin emploie l'expression *symmista Johannes*, que Raban Maur reprendra après lui<sup>258</sup>.

L'existence de cet autel à Saint-Hilaire est attestée par une charte de mai 988-996 qui est souscrite *in ecclesia Sancti Hylarii, juxta altare Sancti Johannis evangeliste*, « près de l'autel de saint Jean l'évangéliste »<sup>259</sup>. Une chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste est signalée en 1577<sup>260</sup>. Alcuin a envoyé la même inscription à Salzbourg<sup>261</sup>.

**84. Église Saint-Hilaire** — Inscription pour l'autel des vierges martyres.

*Patrologie latine*, 101, c. 752, n° 99; *Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 327, n° XX; LARGIAC ET AL., « Incriptions métriques », 1884, p. 57; *CIFM* I-1, 1974, p. 43, n° 40; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.20, p. 427.

<i>Virginibus sacris hoc est altare dicatum,</i>	Cet autel a été dédié aux vierges saintes.
<i>Corpora nam quarum templa fuere Dei.</i>	Car leurs corps furent les temples de Dieu.
<i>Sanguine vel roseo cali quae regna tenebunt.</i>	Par leur sang vermeil elles obtiendront le royaume céleste.
<i>In fragili sexu fortia bella gerunt.</i>	En dépit de la faiblesse de leur sexe, elles livrent de forts combats.

Distiques élégiaques. Alcuin a composé quatre autres vers pour un autel dédié aux vierges martyres, commençant par : *Virginibus sacris pra haec re dicata est*<sup>262</sup>.

Il a déjà employé l'expression *sanguine roseo* pour l'autel des Saints Quentin-et-Denis à Saint-Hilaire.

Aucun autre document ne mentionne cet autel à Saint-Hilaire.

257. *Poeta latini avi carolini*, I, p. 337.

258. *Poeta latini avi carolini*, I, p. 311 et 335; II, 1884, p. 209.

259. *Documents Saint-Hilaire*, 1847, p. 67.

260. *Ibid.*, 1852, p. 256.

261. *Clavis Alcuin*, 1999, p. 426.

262. *Poeta latini avi carolini*, I, 1881, p. 342. On trouve aussi *virginibus sacris* dans une inscription d'autel à Saint-Amand par Alcuin (*op. cit.*, p. 305).



**85. Église Saint-Hilaire** Inscription pour l'autel des martyrs.

*Patrologie latine*, 101, c. 752, n° 100; *Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 327, n° XXI; LARGEAULT, «Inscriptions métriques», 1884, p. 57; *CIFM* I-1, 1974, p. 44, n° 41; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.21, p. 427.

*Martyribus mundum quinam vicere triumphis,  
Omnibus hæc præsens ara dicata micat.  
Per gladios, ignes, et per tormenta, flagella,  
Mentibus intrepidis regna beata petunt.*

Dédié à tous les martyrs, qui par leurs triomphes  
Ont vaincu le monde, ce présent autel respendit.  
Par les glaives, les flammes, et par les supplices, les fouets,  
D'un cœur intrépide ils gagnent les royaumes bienheureux.

L'inscription se compose de distiques élégiaques. Alcuin emploie pour un autel de Saint-Vaast l'expression *ara sacrata micat*<sup>263</sup>, proche du *ara dicata micat* de Saint-Hilaire. On trouve *regna beata* chez Ovide, mais l'expression est surtout employée dans les inscriptions chrétiennes, et ce dès les premiers siècles<sup>264</sup>. Paul Diaire la cite dans l'épithaphe d'Adélaïde, fille de Charlemagne, à Saint-Arnould de Metz, et Alcuin l'utilise à de nombreuses reprises. On trouve surtout *regna beata tenet*, mais Alcuin dit ailleurs *beata regna petit* ou *petunt*<sup>265</sup>.

Le pape Boniface IV avait fait rassembler les tombes des martyrs en l'église de Sainte-Marie-aux-Martyrs dont la dédicace eut lieu en 609. Au 9<sup>e</sup> siècle, sous l'influence des Églises de Gaule qui célébraient une fête de tous les saints le 1<sup>er</sup> novembre, Rome adoptera le 1<sup>er</sup> novembre pour ce que nous appelons la Toussaint.

L'autel des martyrs n'est mentionné à Saint-Hilaire par aucun autre texte. La dédicace de l'église sera célébrée en 1049 le 1<sup>er</sup> novembre.

**86. Église Saint-Hilaire** Inscription pour l'oratoire Saint-Lambert-et-Sainte-Cécile.

*Patrologie latine*, 101, c. 747, n° 74; *Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 323; LARGEAULT, «Inscriptions métriques», 1884, p. 14-17; *CIFM* I-1, 1974, p. 29-30, n° 47; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.1, p. 421.

*Egregius martyr, præsul Christique fidelis  
Hæc loca Lambertus inclita sanctus habet.  
Jungitur huic patri pariter Cecilia virgo,  
Virginitate potens martyrioque simul.  
Ecclesie fuerat magnus nam pastor et ille  
Hæc Christi regis sponsa perennis erat.  
Hanc humilis abbas Ato jam construxerat adem,  
Dona cui Christus donet in arce poli.*

Admirable martyr, et fidèle évêque du Christ,  
Saint Lambert rend ces lieux illustres.  
À ce père est associé également la vierge Cécile,  
Que rendent puissante et la virginité et le martyre.  
Celui-là avait été un grand pasteur de l'Église.  
Celle-ci était pour toujours l'épouse du Christ roi.  
L'humble abbé Aton avait déjà construit cet édifice:  
Que le Christ lui octroie ses bienfaits dans la citadelle céleste.

Quatre distiques élégiaques composent ce poème. Les *Loca inclita* évoquent la maison que Salomon veut construire pour le Seigneur, *magna et inclita* (2 Chroniques 2, 9). La *Christi regis sponsa* peut être rapprochée de la *sponsa* du Cantique des cantiques ou de la *sponsa Agni* de l'Apocalypse 21, 9. Avec la finale *in arce poli* on retrouve une expression qu'Alcuin a employée pour l'autel de Saint-Étienne<sup>266</sup>.

Saint Lambert, évêque de Maëstricht, a été martyrisé vers 709; son successeur, saint Hubert, a fait transférer son corps à Liège en 721 ou 722. Lambert était fêté à Saint-Hilaire le 17 septembre<sup>267</sup>. Cécile, vierge et martyre du 11<sup>e</sup> siècle, est une des plus célèbres martyres romaines. Son nom est invoqué au canon de la messe.

Le texte d'Alcuin nous apprend que la chapelle Saint-Lambert a été construite par Aton, parent de Louis le Pieux, cité comme abbé de Saint-Hilaire dans la dernière décennie du VIII<sup>e</sup> siècle. Un autel Saint-Lambert est mentionné dans des chartes de Saint-Hilaire de 1127<sup>268</sup>, en 1456<sup>269</sup>, la chapelle est citée en 1461 et 1595. En 1756 le chapitre fit renouveler les dispositions du chœur: en baissant le sol de la chapelle de la Vierge dite de la Carole on rencontra trois caveaux: dans celui du milieu était l'autel de Saint-Lambert<sup>270</sup>.

263. *Poeta latini avi carolini*, t. I, 1881, p. 310; voir aussi p. 312, *hæc ara dicata*.

264. DIEHL, *Inscriptiones latine*, III, 1961, p. 396. Aussi à Séville en 641.

265. *Poeta latini avi carolini*, t. I, 1881, p. 235 et 316.

266. Voir la notice n° 82 d'Alcuin pour Saint-Hilaire.

267. *Officia propria ad usum ecclesie S. Hilarii Majoris Pictaviensis*, Poitiers, 1782, p. 46.

268. *Documents... Saint-Hilaire*, 1847, p. 127.

269. Archives départementales de la Vienne, G 519.

270. LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 371 (1595) et 373 (1756).



**87. Église Saint-Hilaire** – Inscription pour l'église Saint-Michel.

*Patrologie latine*, 101, c. 747, n° 77; *Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 324; LARGEAU L. « Incriptions métriques », 1884, p. 20-22; *CIEM* I-1, 1974, p. 50-51, n° 48; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.7, p. 422.

<i>Magnus ab arce poli Michiel archangelus autam</i>	Que du haut de la citadelle céleste le grand archange Michel
<i>Hanc precibus semper seruet ab hoste pias</i>	Sollicite par de pieuses prières, protège à jamais de l'ennemi cette demeure.
<i>Quisque legat versus pro quo exorare memento</i>	Qui que tu sois qui lis ces vers, souviens-toi de prier pour leur auteur.
<i>Pro sudore brevi ut premia longa legat.</i>	Min que, par ce bref effort, il obtienne de longues récompenses.

Le texte est formé de deux distiques élégiaques. Alcuin emploie à nouveau l'expression *ab hoste*, déjà utilisée pour l'autel des Saints-Quentin et Denis, pour désigner le diable, et le *arce poli*, aussi employé par lui pour l'autel Saint-Etienne et la chapelle Saint-Lambert.

La demande de prières pour l'auteur est proche d'autres vers d'Alcuin, *pro quo quisque legas titulum exorare memento*<sup>271</sup>, ou *pro me quisque legas versus orare memento*, ce dernier vers recopie tel quel par Raban Maur<sup>272</sup>. Alcuin dit encore, pour Saint-Vaast : *pro quo quisque legas titulos rogare memento*<sup>273</sup>. Le *Memento* est employé en finale d'hexamètre par tous les auteurs de l'antiquité romaine, Lucrèce, Virgile, Horace, Ovide, Martial, etc., par les premiers auteurs chrétiens et dans de nombreuses épitaphes médiévales. Le *longa* de *premia* est mis en opposition avec le *brevi* de *sudore*.

Les vers d'Alcuin sont les premiers à citer cette chapelle Saint-Michel, que les chartes hilariennes mentionnent à partir de 943<sup>274</sup>. Cette chapelle, située dans le cimetière au nord de l'église Saint-Hilaire – le square actuel – sera une des églises paroissiales du bourg Saint-Hilaire jusqu'au 28 juin 1315 où la paroisse sera supprimée<sup>275</sup>. L'archange Michel est dit dans l'épître de Jude, verset 9, avoir disputé au diable le corps de Moïse, et par là fut associé au pèsement des âmes et fréquemment donné pour patron aux chapelles situées dans des cimetières. L'ancienne église paroissiale restera une chapelle Saint-Michel, relevant du chapitre, citée en 1461 et 1595 notamment.

**88. Église Saint-Hilaire** – Inscription pour l'oratoire Saint-Laurent.

*Patrologie latine*, 101, c. 748, n° 101; *Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 324, n° VIII; LARGEAU L. « Incriptions métriques », 1884, p. 26-27; *CIEM* I-1, 1974, p. 51-52, n° 49; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.8, p. 423.

<i>Hanc levita Dei meritis Laurentius adem</i>	Que l'illustre lévite de Dieu, plein de l'amour du Seigneur,
<i>Inclytus exornet, Domini jam plenus amore.</i>	Fasse, par ses mérites, l'ornement de ce temple.
<i>Quem nec flamma vorax vicat, nec vincula, ferrum,</i>	Lui que n'ont vaincu ni la flamme dévorante ni les liens, ni le fer,
<i>Per gladios, ignes calum conscendit in altum.</i>	Monta au ciel, par les glaives et le feu.
<i>Ecce Dei famulis faciens suffragia semper,</i>	Voici qu'intervenant sans cesse pour les serviteurs de Dieu,
<i>Adjuvat atque suos cultores, credimus inde.</i>	Il aide, croyons-nous, ceux qui le vénèrent.

L'inscription est une composition en six hexamètres. Dans l'Ancien Testament les lévites assurent le service de l'autel; dans l'Église catholique le mot est appliqué aux diacres, ce qu'était le martyr Laurent. L'expression *plenus amore* se rencontre en 529, puis dans l'épithaphe du pape Jean II à Rome en 535, dans une épithaphe de Briord de 633-634, des épithapes du IX<sup>e</sup> siècle à Saint-Gall, Saint-Riquier, Saint-Denis. Plutôt que *domini plenus amore* on trouve *plenus amore Dei*. Alcuin a déjà employé pour l'autel des martyrs le *per gladios, ignes*, du 4<sup>e</sup> vers.

Le culte du diacre romain Laurent a été très répandu. La chapelle Saint-Laurent est dite en 1577 contiguë au « vieux chappitre », donc du côté sud de l'église. Elle est citée en 1461, 1476<sup>276</sup>, 1562-1565, 1578<sup>277</sup>, 1595<sup>278</sup>.

**89. Église Saint-Hilaire** – Inscription pour l'oratoire Saint-Éloi-et-Saint-Lienne.

*Patrologie latine*, 101, c. 748, n° 82; *Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 324, n° IX; LARGEAU L. « Incriptions métriques », 1884, p. 27-32; *CIEM* I-1, 1974, p. 45-46, n° 43; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.9, p. 364.

<i>Hic quoque sanctorum pausant duo corpora patrum,</i>	Ici reposent aussi les corps de deux saints pères,
<i>Elidius presul Pictensis gloria plebis,</i>	Éloi, évêque, gloire du peuple pieu.
<i>Inclaususque pater meritis Leonius almis.</i>	Et avec lui Lienne, père aux grands mérites.
<i>Arnulfus frater templum renovaverat istud,</i>	Le frère Arnoul avait restauré ce temple.
<i>Premia cui Christus tribuat per secla salutis.</i>	Que le Christ lui accorde pour les siècles, les récompenses du salut.

271. *Poeta latini avi carolini*, I, 1881, p. 332.

272. *Ibid.*, p. 283 et 285; II, p. 204.

273. *Op. cit.*, I, p. 309.

274. *Documents... Saint-Hilaire*, 1847, p. 26-27.

275. *Ibid.*, II, Poitiers, 1857 (*ibid.*, année 1852), p. 19.

276. *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 131, 163, 264.

277. Archives départementales de la Vienne, G 519.

278. LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 371.



Cinq hexamètres forment ce poème. On trouve l'expression *gloria plebis* chez Juvénus, Alcuin, Théodulfe en fin de vers. Dans une épigramme du pape Damase on a *Romana gloria plebis*, chez Alcuin, *Spirensis* ou *Metensis gloria plebis*. Pour autant on ne sait qui fut cet *Elidius*, ou Éloi, à moins de le rapprocher d'un *Alipius* que les listes épiscopales donnent comme prédécesseur d'Hilaire, ce qui est hasardeux. Peut-être s'agit-il d'Éloi (*Eligius*), limousin, orfèvre, évêque de Noyon. On doit pouvoir identifier *Leonius* à saint Lienne, prêtre, disciple de saint Hilaire, dont les reliques seront plus tard transportées à La-Roche-sur-Yon.

Plus intéressante est la mention de cet Arnoul, qui aurait restauré ce « temple », mot qui invite à voir dans cette inscription un texte relatif à une chapelle plutôt qu'une épitaphe. En juillet 780 Arnoul est témoin d'un échange de terres et de serfs entre l'abbé de Saint-Hilaire, Aper, et Hermembert, préposé au gouvernement de la celle de Nouaillé; en 799 Arnoul assiste à l'acte solennel dressé à l'occasion de la dédicace du monastère de Nouaillé<sup>279</sup>.

Le texte d'Alcuin est le seul qui mentionne cette chapelle. L'inscription est donnée par la *Clavis*, comme « peut-être » d'Alcuin.

## 90. Église Saint-Hilaire Inscription pour l'oratoire Saint-Martin-et-Saint-Gelais.

*Patrologie latine*, 101, c. 749, n° 85; *Poeta latini aevi carolini*, t. I, p. 325, n° XI; LARGI AU 11, « Inscriptions métriques », 1884, p. 34-37; *CEM* I-1, 1974, p. 52-53, n° 50; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.11, p. 424.

*Pontificalis apex, præclarus in orbe sacerdos,  
Virtutum meritis Martinus maximus auctor,  
Hæc sacrata sibi defendat texta patronus,  
Adjuvet atque preces nostras pietatis amore,  
Ut Deus omnipotens famulorum vota suorum  
Impleat et donis caelestibus augeat illos.  
Sit pius et clemens nobis rex optimus ille,  
Hac quoque jam pausat præsul Gelasius almus,  
Clarus in urbe pater præsentis et doctor honestus,  
Præcipuus meriti, vivax sermone salutis,  
Hanc renovavit enim jam Gunduin presbyter aulam,  
Ductus amore patrum, Tribuat cui præmia Christus  
Mitis in æternum felici in sede polorum.*

Que ce fleuron des évêques, prêtre illustre dans le monde,  
Martin, très grand maître par les mérites de ses vertus,  
Protège ces toits sacrés comme leur patron,  
Et aide nos prières par amour de la piété,  
Afin que Dieu Tout-Puissant comble les vœux de ses serviteurs,  
Et les fasse grandir par ses dons célestes.  
Que ce roi très bon soit pour nous miséricordieux et élément,  
En ce lieu repose aussi le saint évêque Gelais,  
Père illustre en cette présente ville, et docteur vénéré,  
Insigne par ses mérites, fougueux prédicateur du salut,  
Voici que le prêtre Gundwin a restauré cet édifice,  
Guidé par l'amour des pères, Que le Christ plein de douceur  
Le récompense pour l'éternité dans l'heureux séjour céleste.

En cette composition en treize hexamètres, Martin a la première place avec six vers. Dans la mention du restaurateur on remarque que le nom est en langue vulgaire, ce qui peut sembler volontaire puisque le vers aurait été correct en écrivant *Gunduinus* au lieu de *jam Gundwin*. Alcuin a, dans ce texte, accumulé les expressions qu'il a pu trouver chez ses prédécesseurs ou qu'il a utilisées dans d'autres compositions métriques. *Pontificalis apex* est dans les épitaphes des papes Jean I en 526 et Agathus en 681 à Rome, et Fortunat l'emploie au VI<sup>e</sup> siècle pour l'épitaphe de Chronopius de Périgueux; l'expression se trouve dans l'épitaphe de Chrodegang à l'abbaye de Gorze fin VIII<sup>e</sup> siècle, et Alcuin l'emploie deux autres fois pour Saint-Vaast et pour Angelramne évêque de Metz<sup>280</sup>. On trouve chez Alcuin *præclarus in orbe sacerdos*, ou *præclarus in orbe* à diverses reprises<sup>281</sup>, de même que *virtutum meritis*<sup>282</sup>, *pius et clemens*<sup>283</sup>, *donis caelestibus*<sup>284</sup>, *præsul almus*<sup>285</sup>. De nombreux poètes chrétiens avaient employé *Deus omnipotens* qu'Alcuin répètera à satiété. Si Alcuin utilise maintes autres fois *ductus amore*<sup>286</sup>; il a pu trouver la formule dans une inscription romaine<sup>287</sup>. On a déjà *pietatis amore* chez Lucain et Fortunat, *sermone salutis* chez Juvénus, *sede polorum* chez Bède.

Ce n'est donc pas par son originalité que cette inscription mérite de retenir l'attention. Mais c'est la première mention d'une chapelle Saint-Martin, et l'absidiole nord-ouest du déambulatoire de Saint-Hilaire est ornée de peintures murales relatives à saint Martin à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. La chapelle Saint-Martin est toujours citée en 1595 et dans les pouillés de 1648 et 1782. L'inscription d'Alcuin est aussi la seule qui donne quelques détails sur saint Gelais, détails, il est vrai, qui sont sans doute très conventionnels. Enfin nous avons ici mention d'un prêtre de Saint-Hilaire, *Gunduinus*<sup>288</sup>, cité dans une charte de Nouaillé en 780, et pour lequel le même Alcuin a composé une épitaphe.

279. *Chartes de l'abbaye de Nouaillé*, 1936, p. 4, n° 2, et *Arnulfus clericus*, cité en 6<sup>e</sup> rang après l'abbé, et p. 13, n° 8, *Arnulfus*, cité aussitôt après l'abbé.

280. *Poeta latini aevi carolini*, I, 1881, p. 108 (Gorze), 309, 310, 329 pour Alcuin.

281. *Ibid.*, p. 309 et p. 247, 339.

282. *Ibid.*, p. 227, 235.

283. *Ibid.*, p. 195, 265.

284. *Ibid.*, p. 317.

285. *Ibid.*, p. 208, 214.

286. *Ibid.*, p. 198, 201, 209, 286, 309, 327, 334 (*deductus* ou *ductus*).

287. Rossi, *Inscriptiones christiane urbis Romæ*, 1888, p. 258.

288. *Chartes de l'abbaye de Nouaillé*, 1936, p. 4, n° 2.



**91. Église Saint-Hilaire** – Inscription pour l'oratoire Saint-André.

*Patrologie latine*, 401, c. 751, n° 95; *Poetae latini aevi carolini*, t. I, p. 326, n° XVI; LARGIACQUE, « Incriptions métriques », 1884, p. 34-37; *CIEM I-1*, 1974, p. 83-84, n° 81; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.[99].16, p. 426.

<i>Discipulus Christi, secus primisque secutor</i>	Qu'André, vrai disciple du Christ et le premier à l'avoir suivi,
<i>Hic, negat Andream, tecta sacrata sibi</i>	Regne sur ces toits qui lui sont consacrés,
<i>Adterat auxilium nobis habitator Olympi</i>	Qu'habitant de l'Olympe il nous apporte son secours,
<i>Ut nostra ad Christum perveniant lacrima,</i>	Afin que nos larmes parviennent jusqu'au Christ,
<i>Exaudire pius caelesti Christus ab arce</i>	Que du haut de la citadelle céleste le Christ en sa bienveillance
<i>Dignetur famulos semper ut ille suos.</i>	Daigne toujours exaucer ses serviteurs, comme André les siens.

Cette inscription est composée en distiques élégiaques. Les évangiles parlent neuf fois des « apôtres » et environ 220 fois des « disciples » mais disent « disciples de Jésus », non du Christ. L'évangéliste Jean est le seul à dire qu'André a été le premier à avoir suivi – *secuti* (Jean 1, 40) – le Christ. Aleuin cite aussi les *tecta sacrata* dans l'autel de Saint-Sulpice à Saint-Hilaire et dans une autre composition<sup>289</sup>. Il a pu emprunter le *caelesti arce* à Juvenal, et il emploie plusieurs fois *ab arce*<sup>290</sup>.

Un acte du chapitre de Saint-Hilaire est passé en 1162 à Poitiers près de l'église Saint-André<sup>291</sup>. Un chapelain de Saint-André est cité en 1263<sup>292</sup>. La chapelle est citée encore en 1595, et en 1772 on détruit la chapelle Saint-André, alors en ruines, qui était située un peu en avant de la basilique. On trouve mentionnée aussi cette chapelle comme la chapelle Saint-André de Farges<sup>293</sup>, un nom que l'on met en rapport avec un hebdomadier et chanoine de Saint-Hilaire de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Giraud de Farges<sup>294</sup>.

**92. Église Saint-Hilaire** – Épitaphe de l'évêque Fortunat.

*Patrologie latine*, 401, c. 751, n° 96; *Poetae latini aevi carolini*, t. I, p. 326, n° XVII; LARGIACQUE, « Incriptions métriques », 1884, p. 51-55; GAILLIER, « S. Venance Fortunat... », p. 264-265; *CIEM I-1*, 1974, p. 48, n° 45; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 46.[4] 99.17, p. 359; *CIEM Hors-Série I*, n° 76.

<i>Hac quoque praesenti requiescit in aula</i>	En ce présent sanctuaire repose aussi
<i>Fortunatus enim vir, decus ecclesiae,</i>	Un homme, Fortunat, honneur de l'Église,
<i>Plurima qui fecit sanctorum carmina metro,</i>	Qui a fait pour les saints de très nombreuses compositions en vers,
<i>Concelebrans sanctos laudibus hymnidicis,</i>	Et aussi célébré les saints par des hymnes de louanges,
<i>Qui sermone fuit nitidus sensuque fidelis,</i>	Il fut brillant par son éloquence, fidèle dans ses sentiments,
<i>Ingenio calidus, promptus et ore suo.</i>	Ardent par son intelligence, prompt en sa parole.

Trois distiques élégiaques forment cette inscription. Aleuin a employé à de nombreuses reprises l'expression *decus ecclesiae*, qui est déjà chez Fortunat et Eugène de Tolède. Il est un peu étonnant de le voir célébrer les compositions métriques de Fortunat pour les saints, car c'est en prose qu'il a écrit les vies d'Hilaire, Germain, Aubin, Radegonde, Marcell, et ce n'est que pour Martin qu'il a employé les vers. Mais nombre de ses textes courts en vers (*carmina*) concernent des saints.

Venance Fortunat, évêque autour de 600, a été inhumé en l'église Saint-Hilaire, et y avait une chapelle, dans le collatéral nord, contre le clocher. Son tombeau a été profané et brisé par les protestants en 1562. La chapelle Saint-Fortunat est encore citée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Fortunat devait avoir une épitaphe dès le VII<sup>e</sup> siècle. Paul Diaire avait composé une autre épitaphe dans les années 782-786. Le texte qu'Aleuin consacre à Fortunat ressort plutôt d'un exercice littéraire, mais témoigne de la renommée qu'a eue Fortunat comme poète, et ce, on le sait, bien au-delà du temps d'Aleuin.

**93. Église Saint-Hilaire** – Épitaphe de l'évêque Jean II et de l'abbé Aper.

*Poetae latini aevi carolini*, t. I, p. 325-326, n° XIII; LARGIACQUE, « Incriptions métriques », 1884, p. 38; *CIEM I-1*, 1974, p. 46-47, n° 44; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 46.[13] 99.13, p. 364-365; *CIEM Hors-Série I*, n° 75.

<i>Hujus hic pausat praclarus episcopus urbis</i>	Ici repose l'illustre évêque de cette ville
<i>Nomine Johannes, vir pius atque bonus,</i>	Du nom de Jean, homme pieux et bon,
<i>Hic requiescit Aper, hujus venerabilis abbas</i>	Ici repose Aper, vénérable abbé de cette
<i>Ecclesiae, pastor promptus in omne bonum,</i>	Église, pasteur prompt à toute sorte de bien,
<i>Sed pedibus populi fuerant calcata sepulchra,</i>	Mais leurs pierres tombales avaient été foulées par les pieds des fidèles,
<i>Nec paries cinxit, ut decuit patribus.</i>	Et nulle paroi ne les entourait, comme il eût convenu pour des pères.

289. *Poetae latini aevi carolini*, t. I, 1881, p. 256, 324.

290. *Ibid.*, p. 312, 324, 350-351.

291. *Documents... Saint-Hilaire*, 1847, p. 172; *Pictavis juxta ecclesiam beati Andreae*.

292. *Ibid.*, p. 315.

293. Archives départementales de la Vienne, G 519.

294. *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 44 et 152; Archives départementales de la Vienne, G 519.



*Hoc Aton non suffert, Aperi successor honoris,  
Corpora calcari sacra patrum pedibus,  
Sed monumenta brevi placuit concingere muro,  
Pervia ne populi busta forent pedibus,  
Addidit et nostra statim pia signa salutis,  
In quo salvator victor ab hoste redit,  
Insper altare statuit venerabile Christo,  
In quo pro patribus hostia sacra foret,  
Ut Deus omnipotens requiem concederet illis  
Cum sanctis pariter semper in arce poli.*

Aton, successeur de la charge d'Aper, ne souffre pas  
Que les corps sacrés des pères soient foulés aux pieds,  
Mais il lui plut d'entourer les monuments d'un petit mur,  
Afin que les tombeaux ne fussent plus exposés à être piétinés,  
Il y ajouta les signes vénérés de notre salut,  
La croix sur laquelle le Sauveur est devenu vainqueur de l'Ennemi,  
En outre il éleva au Christ un vénérable autel,  
Sur lequel la victime sacrée serait offerte pour les pères,  
Afin que le Dieu Tout-Puissant leur accorde le repos  
Avec tous les saints à jamais dans la citadelle céleste.

Cette inscription est formée de huit distiques élégiaques. *Nomine*, qui forme un dactyle, est régulièrement placé au cinquième pied. On trouve souvent *vir pius* et déjà chez Alcuin pour Saint-Vaast, et on a *vir bonus atque pius* dans plusieurs inscriptions des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Alcuin a utilisé également pour Saint-Denis et pour Saint-Vaast le *venerabilis abbas* qui deviendra une expression courante, l'épithète de vénérable étant réservé aux hommes d'Église. On trouve la formule *promptus ad omne bonum* à Rome dans la crypte des Saints-Côme-et-Damien<sup>295</sup>. Elle est reprise par Venance Fortunat, et Alcuin l'utilise aussi pour l'épithète du pape Hadrien I<sup>er</sup> († 795)<sup>296</sup>. On a d'autres exemples jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Alcuin a pu trouver *ab hoste redit* soit chez Ovide soit chez Venance Fortunat<sup>297</sup>. Quant au *arce poli* final il se trouve chez Martial, dans les inscriptions chrétiennes, chez Venance Fortunat<sup>298</sup>, et Alcuin l'emploie à trois autres reprises pour Saint-Hilaire, une douzaine de fois dans d'autres compositions<sup>299</sup>. Sous la forme *semper in arce poli* il l'utilise à trois autres reprises, et Raban Maur après lui la placera dans sa propre épithète<sup>300</sup>.

À défaut de nous donner un véritable portrait des deux défunts, Alcuin apporte des indications sur la sépulture de l'évêque Jean II (VIII<sup>e</sup> siècle) et de l'abbé Aper, et sur les travaux que fit faire pour leurs tombeaux l'abbé Aton, successeur immédiat d'Aper.

#### 94. Église Saint-Hilaire — Épithète du prêtre Gunduinus.

*Patrologie latine*, 101, c. 752, n° 101; *Poetae latini avi carolini*, t. I, p. 327, n° XXII; LARGEAULT, «Inscriptions métriques», 1884, p. 58; *CIFM* I-1, 1974, p. 49, n° 46; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 46.[7] 99.22, p. 360-361; *CIFM* Hors-Série I, n° 77.

*Hæc diruta quidem renovavit templa sacerdos  
Gunduinus magno ductus amore Dei,  
Justitiæ cultor, vitæ melioris amator,  
Providus ingenio, cautus in eloquio,  
Reddat in æternum mitis cui præmia Christus,  
Illius hic corpus pausat in hoc tumulo.*

Le prêtre Gunduinus a rénové ces temples ruinés,  
Conduit par son grand amour pour Dieu,  
Il pratiqua la justice, fut soucieux d'une vie meilleure,  
Se montra d'un caractère prudent et circonspect dans ses paroles,  
Que le Christ plein de douceur lui accorde des récompenses éternelles,  
Son corps repose ici dans ce tombeau.

Le texte est formé de distiques élégiaques. *Ductus amore Dei* se trouve à Rome pour un autel Saint-Martin<sup>301</sup>, et Alcuin l'a employé une autre fois<sup>302</sup>. La source du *justitiæ cultor* est clairement Lucain, et l'expression est reprise à Rome en 533<sup>303</sup>, en Suisse pour l'évêque Marius d'Avenches<sup>304</sup>, et elle sera régulièrement utilisée dans les épithètes jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle au moins et dans tout l'Occident.

On ignore quels furent les travaux de ce Gunduinus, qu'une autre inscription donne comme le principal artisan des réfections de la chapelle Saint-Martin-et-Saint-Gelais. Gunduinus doit pouvoir être identifié au *Gundoemus* cité en 780 dans les chartes de Nouaillé.

#### 95. Église Saint-Hilaire — Inscription pour l'hôpital de Saint-Pierre-l'Hospitalier.

*Patrologie latine*, 101, c. 748-749, n° 84; *Poetae latini avi carolini*, t. I, p. 324-325; LARGEAULT, «Inscriptions métriques», 1884, p. 32-34; *CIFM* I-1, 1974, p. 55, n° 53; *Clavis Alcuin*, 1999, ALC 61.99.10, p. 424.

*Hic locus hospitibus pateat venientibus ultro,  
Semper erit quoniam susceptus in hospite Christus.,  
Siquæ minister ovans fesso servire vianti,  
Et lavare pedes peregrinis gaudeat ille,  
Hæc exempla dedit Christus pietatis amator.*

Que ce lieu soit largement ouvert aux hôtes de passage,  
Car dans l'hôte c'est toujours le Christ qui sera reçu,  
Qu'avec joie le ministre serve le voyageur fatigué,  
Et qu'il se réjouisse de laver les pieds des pèlerins,  
Le Christ, modèle de piété, en a donné l'exemple.

295. DIEHL, *Inscriptiones latinae*, II, 1970, p. 467, n° 4766.

296. *Poetae latini avi carolini*, I, 1881, p. 113 (voir encore p. 219).

297. SCHUMANN, *Latinisches Hexameter Lexikon*, IV, 1980, p. 523.

298. *Ibid.*, II, p. 117-118.

299. *Poetae latini avi carolini*, I, 1881, p. 208, 235, 256, 257, 265, 275, 285, 288, 301, 312, 315, 343.

300. *Ibid.*, p. 252, 301, 305; II, 1884, p. 244 (Raban Maur).

301. ROSSI, *Inscriptiones christianae urbis Romae*, 1888, p. 258.

302. *Poetae latini avi carolini*, I, 1881, p. 334.

303. SILVAGNI, *Inscriptiones christianae urbis Romae*, n.s., I, 1922, p. 22, n° 175.

304. *Corpus inscriptionum Medii Aevi Helvetiae*, 2, éd. Christoph Jörg, Fribourg, 1984, p. 183, n° 1\*.



*Ille prior plantas lavavit discipulorum.  
Hic faciens fratres speret sibi premia magna  
In calis tribui Christi praecepta secutus  
Semper amate Deum, fratres et vosmet amate  
Diligit ille Deum, secus qui est fratris amator*

J'ai, le premier, lavé les pieds des disciples.  
Que le frère qui agit ainsi espère que de grandes récompenses  
Lui seront réservées au ciel, car il a suivi les préceptes du Christ.  
Frères, aimez toujours Dieu, et aimez-vous les uns les autres.  
Il aime Dieu, celui qui aime vraiment son frère

Dix hexamètres composent ce poème. Le lavement des pieds renvoie évidemment à l'évangile de Jean lorsqu'il rapporte comment, au moment de la Cène, Jésus a lavé les pieds de ses disciples (13, 4-11). Aleuin a pu trouver le *pietatis amator* chez Venance Fortunat; il reutilisera plusieurs fois l'expression que l'on retrouve fréquemment dans les inscriptions jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Le *premia magna* est employé par Ovide. Aleuin le reprend plusieurs fois<sup>305</sup>. Le commandement d'aimer Dieu et d'aimer son prochain se trouve dans tous les évangiles, par exemple Marc 12, 30-31.

L'église Saint-Pierre-l'Hospitalier était une des paroisses du bourg de Saint-Hilaire, et un hôpital lui était adjoint. Elle était située près de la voie qui menait de Poitiers à Saintes et Bordeaux. La rue Saint-Pierre-l'Houstaüt a été débaptisée en 1901 par une municipalité anticléricale et a aujourd'hui le nom du général Demarçais. L'attribution du texte d'Aleuin à cette église n'est qu'une hypothèse, mais elle est vraisemblable si tous ces textes concernent Saint-Hilaire. Toutes les paroisses du bourg relevaient de Saint-Hilaire. La première mention dans les textes de Saint-Pierre-l'Hospitalier est de mars 967.

L'édition de la *Patrologie latine* place à la suite une inscription pour une église Saint-Pierre et cette inscription. Dans l'édition de Duemmler le texte pour l'église Saint-Pierre est donné pour une église de Cologne. On notera de même qu'une inscription donnée par la *Patrologie* pour un autel Saints-Côme-et-Damien dans l'ensemble des textes pour « Nouaillé » est publiée par Duemmler dans les inscriptions de Salzbourg<sup>306</sup>.

## 96. Église Saint-Hilaire — Inscription pour l'église Notre-Dame.

*Patrologie latine*, 101, c. 749, n° 86; *Poeta latini avi carolini*, t. I, p. 325, n° XII; LARGIAULT, « Inscriptions métriques », 1884, p. 59-67; CIFM I-1, 1974, p. 58-59, n° 58; *Clavis Aleuin*, 1999, ALC 61.99.12, p. 424-425.

*Hae loca quae cernis, lector, venerabilis aula  
Partibus ecclesiae, fuerant ecclesia quondam.  
Sed pater et pastor supplex Ato sustulit ista  
E terris, quoniam nimio dilexit amore.  
Virgo Maria, Dei genitrix tu intacta Tonantis,  
Tu regina poli, vitae spes maxima nostrae,  
Ut tibi cultus, honor fieret memorabilis istic,  
Tu quoque respiceres solita pietate precantes  
Hic famulas famulosque Dei, mitissima virgo,  
Tu precibus nostris semper clementer adesto,  
Atque dies nostros precibus rege semper ubique,  
Ut nos conservet Jesu pia gratia Christi.*

Ces lieux que tu vois, lecteur, restes de l'église  
D'un vénérable sanctuaire, avaient été jadis une église.  
Mais Aton, père et pasteur, qui te supplie les a relevés  
De terre, parce qu'il t'aima d'un très grand amour.  
Vierge Marie, toi, mère toute pure du Dieu Tonnant,  
Toi, reine du ciel, suprême espérance de notre vie,  
Afin qu'en ce lieu te soient rendus un culte et un honneur mémorables.  
Regarde aussi, avec ta bienveillance accoutumée,  
Les servantes et serviteurs de Dieu qui viennent ici te prier, très douce Vierge,  
Accueille toujours avec clémence nos prières.  
Et gouverne nos jours, partout et toujours, par tes prières,  
Afin que nous garde la grâce miséricordieuse du Christ Jésus.

Cette inscription est formée de douze hexamètres. Comme toujours on trouve dans cette composition des emprunts et aussi des expressions qu'Aleuin reprendra dans ses vers à de nombreuses reprises. Les premiers auteurs chrétiens, Prudence, Paulin de Nole, Prosper, Boèce, Fortunat emploient l'épithète de *Tonans* pour Dieu, et on la retrouve dans des inscriptions du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas sûr qu'Aleuin ait emprunté le *regina poli* à Stace. Dans ses vers pour son église d'York on trouve *o pater, o pastor, vitae spes maxima nostrae*, qui sont dans l'inscription ci-dessus aux vers 3 et 6. *Solita pietate* se lit chez Fortunat et Aleuin l'utilise trois autres fois, *semper ubique* peut venir des Actes des apôtres (24, 3.) ou de Caelius Sedulius, et c'est une fin d'hexamètre commode qu'Aleuin a utilisée dans l'épithaphe du pape Hadrien I<sup>er</sup> et à seize autres reprises. *Pia gratia* est déjà chez Paulin de Nole.

Cette inscription a été considérée comme destinée à Nouaillé, parce que les textes ultérieurs disent l'abbaye sous le patronage de Notre-Dame et de saint Junien<sup>307</sup>. Mais c'est Aton qui est cité ici, et non le prêtre Hermembert, *rector* de la celle de Nouaillé. On peut donc penser qu'il est toujours question de Saint-Hilaire, et l'inscription pourrait être rapportée à une des paroisses du bourg, Notre-Dame-de-la-Chandelière, qui apparaît dans les textes en 1049 et 1242<sup>308</sup>, mais est certainement beaucoup plus ancienne.

**Église Saint-Hilaire** — Épitaphe de Madalfredus (802 ou 808). Voir : Musée, 185.

**Église Saint-Hilaire** — Épitaphe d'Amelius (874). Voir : Musée, 188.

**Église Saint-Hilaire** — Épitaphe d'Adda (fin IX<sup>e</sup> siècle). Voir : Musée, 189.

305. SCHUMANN, *Latéinisches Hexameter-Lexikon*, 4, 1981, p. 253-354, 325.

306. *Poeta latini avi carolini*, I, 1881, p. 335 et 338; la mention de *Sanctus Petrus ex hospitale* est dans un acte de 967 publié par REDDÉ, *Documents... Saint-Hilaire*, 1847, p. 38.

307. L'abbaye de Nouaillé est dite « de Saint-Hilaire » en 848, 866, 899, et seulement en 911 « *in honorem Sanctae Mariae vel Sancti Juniani constructum* ».

308. *Documents... Saint-Hilaire*, 1847, p. 86 et 251.



### 97. Église Saint-Hilaire Épitaphe du doyen Salomon (976-980).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

La pierre se trouve encastrée dans le mur sud du déambulatoire, à gauche de la chapelle sud-ouest, à environ 2,40 m du sol. Avant le milieu du XX<sup>e</sup> siècle elle se trouvait dans le mur nord du transept. Un dessin du début du XIX<sup>e</sup> siècle la dit « dans l'église, du côté de la petite porte venant de la mission, à côté du bénitier ». Elle mesure 82 x 43 cm, et la hauteur des lettres est de 3 cm.

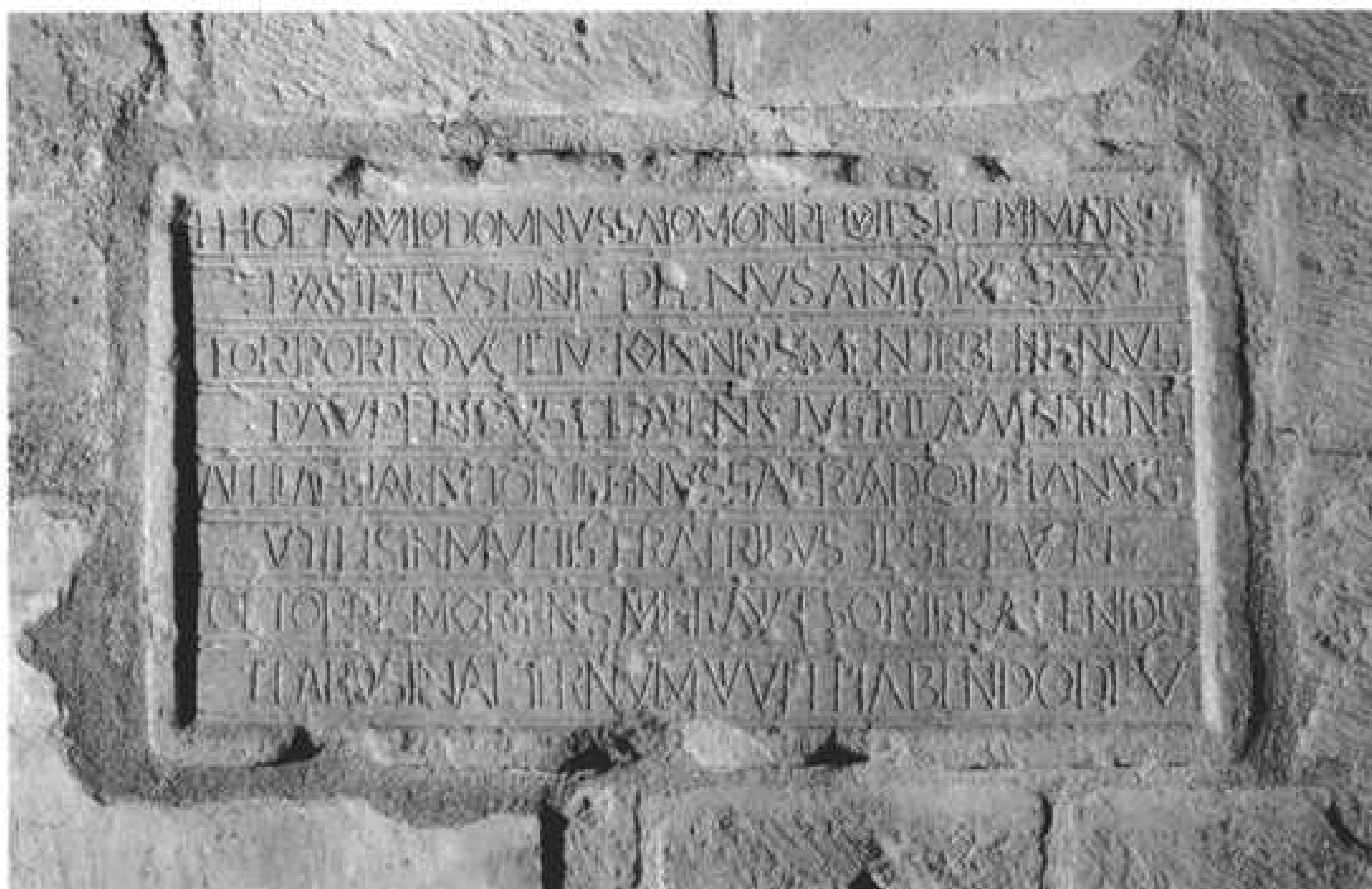
Bon état de conservation.

Datation : vers 976-980, d'après les mentions connues du personnage.

Lecture d'après l'original.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (2<sup>e</sup> vol.), n° 196 [dessin]; CAUMONT, « Première lettre... », 1834, p. 71-72; THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 255 [texte]; FOUCAULT, « Poitiers et ses monuments », 1840, p. 200; LONGUMAR, *Essai historique*, 1856, p. 77-78, pl. V-5; LONGUMAR, « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 178, pl. II-12; DESCHAMPS, « Étude sur la paléographie », 1929, p. 15 et 21, fig. 10; *CIFM* I-1, 1974, p. 59-61, n° 59, fig. 38; TRUFFORT, *Mémoires carolingiennes*, 2007, p. 153 [photo], 295, 334; *CIFM* Hors-Série I, n° 81, fig. 81.

Cadre évidé délimité par un biseau. Double réglure pour chaque ligne, les abréviations étant placées dans les interlignes. Les pentamètres commencent en retrait des hexamètres. Ponctuation par trois points, en début de pentamètre, par un point à la césure du vers aux lignes 2, 3, 4, 5 et en fonction du sens. Tous les C et les G sont carrés, de même que 14 des 27 S. Deux O sont en losange, mais les autres formes courtes sont bien tracées. Une seule onciale à la 3<sup>e</sup> ligne (premier U de *vultu*). Très peu d'abréviations. Les enlacements permettent de faire tenir chaque vers exactement en sa ligne. La qualité d'écriture est remarquable.



– HOC TVMVLO DOMNVS SALOMON REQVIESCIT HVMATVS  
 : PACIFICVS D(OMI)NI. PLENVS AMORE SVI  
 CORPOREO VULTV. IOCVNDVS MENTE BENIGNVS  
 : PAVPERIBVS CLEMENS. IVSTICIAM SITIENS  
 AECCLESIAE CULTOR. DIGNVS SACER. ADQ(VE) DECANVS  
 : VTILIS IN MVLTIS FRATRIBVS. IPSE FVIT  
 OCTOBRIS MORIENS MIGRAVIT SORTE KALENDIS  
 : CLARVS IN AETERNVM VIVIT HABENDO DEV(M).

Le seigneur Salomon repose enterré en ce tombeau,  
 homme de paix, pénétré d'amour pour son Seigneur,  
 de visage agréable, d'esprit bienveillant,  
 charitable envers les pauvres, assoiffé de justice,  
 zélé pour l'Église, digne prêtre et doyen.  
 Son destin fut de mourir aux calendes d'octobre.  
 Brillant pour l'éternité, il vit en présence de Dieu.



Ce texte est composé de quatre distiques élégiaques. L'adjonction de deux diphtongues au mot *ecclesia* (*ecclesia ecclesia*) est sans doute une affectation de bon latin. On trouve dans les épitaphes de nombreux *hoc tumulo* et on a une série d'épitaphes avec un *humatus* toujours placé en finale de vers. Salomon est un prénom peu courant, mais l'auteur de l'inscription sait que la traduction de ce mot hébreu est *pacifique*<sup>309</sup>, le premier des adjectifs qu'il emploie. On trouve *plenus amore* chez Arator et dans les inscriptions chrétiennes dès l'épitaphe du pape Jean II à Rome en 535<sup>310</sup>, *plenus amore Dei* chez Fortunat et dans les inscriptions chrétiennes à partir de 529<sup>311</sup>. Dans l'épitaphe de l'abbé de Saint-Gall Werdo par Walafriid Strabon en 812 on a *nomine Werdo plenus amore sui*<sup>312</sup>. Le *aditu placidus et mente benignus* d'Eugène de Tolède est bien proche du troisième vers. Flodoard emploie aussi l'expression *pauperibus clemens*, et le *justitiam sitiens* renvoie à la béatitude *beati... qui sitiunt iustitiam* (Matthieu 5, 6). *Ecclesia cultor* est dans Fortunat ou encore en 806 dans l'épitaphe de l'abbé de Saint-Denis Pardulfé. *Migravit* indique le décès dans une douzaine d'inscriptions métriques en France. On trouve aussi chez Fortunat l'expression *habendo Deum*<sup>313</sup>. On voit qu'il y a alors à Saint-Hilaire un milieu cultivé.

Dans les chartes de Saint-Hilaire publiées par Louis Rédet, on distingue au X<sup>e</sup> siècle trois Salomon au chapitre de Saint-Hilaire. En 923 Fredebalduis et sa femme Arlinde, avec leurs fils Salomon, prêtre, et Lancilo cèdent des biens à Guibert et Alexandre. De 941 ou 942 à 970 Salomon, prêtre, est sous-doyen du chapitre. Deux actes de vers 974 et vers 976 devraient être redatés, car le second acte dit encore Salomon sous-doyen tandis que le premier donne un nouveau sous-doyen, Isembard. Salomon a dû laisser sa charge à cette époque, et devenir doyen, charge où il est remplacé par Girorius vers 980. L'épitaphe doit donc se placer entre 974-976 et 980. En 967 Salomon, sous-doyen, a un neveu, diacre, lui aussi du nom de Salomon. C'est peut-être ce Salomon II qu'on trouve comme rédacteur des chartes hilariennes de 969 à 1001. Il y a un troisième Salomon, qui est chantre de 974 environ à 1017. On notera que Salomon II a son nom en caractères grecs vers 957, *Πσαλλογγος*, qu'une invocation vers 990 mélange grec et latin (notice n° 52), que vers 997 on a *Χαλλογγος πρεβητρος* (Salomon préchantre), tandis que deux mots grecs apparaissent dans la dernière ligne *μαδγω* (maï), *ρερε* (roi), et que dans un autre acte de même date le préchantre est dit, d'après la forme grecque, paraphonista. Il est clair que parmi les Salomon on se pique de savoir le grec.

## 98. Église Saint-Hilaire – Signature d'auteur (vers 997 ou après).

Inscription donnant le nom de l'auteur d'une autre inscription, probablement une épitaphe.

Cette pierre de 30,5 cm × 23,5 cm, est encastrée dans le mur extérieur de l'absidiole nord-est du déambulatoire à environ 7 mètres de la base. On ignore son emplacement primitif. Pendant la Révolution cette pierre fut aux mains d'un particulier, et l'un des héritiers de celui-ci la remit, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, au curé de la paroisse qui la fit placer à l'endroit où nous la voyons aujourd'hui.

Etat de conservation médiocre.

Datation : vers 977 ou après, d'après la mention dans les chartes des deux personnages cités dans l'inscription.

Lecture d'après l'original.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 384 (110), p. 65 et ms. 547 (vol. 2), n° 200 et 201, p. 212 [dessin]; THIBAUD DE VAUAINÉ, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 212 [dessin]; LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 73 et pl. V-1; LONGUEMAR, « Épigraphe du Haut-Poitou », 1863, p. 169-170; MENARD, « Compte-rendu », 1871, p. 69; BOSSERGENT, « Inscription funéraire de Gunterius », 1872, p. 300-305; BOSSERGENT, « Étude sur une inscription funéraire », 1873, p. 300-308, et « Notice rectifiant l'interprétation de l'inscription de Gunter », 1873, p. 362; LEDAIS, « Catalogue du musée », 1883, p. 502, n° 484 [moulage]; BROUILLET, *Notice des tableaux*, 1885, p. 302, n° 4077; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 865, *Inscriptions, tombeaux, statues, lanternes des morts, souterrains refuges, etc. du Haut-Poitou*, par A. Brouillet, fol. 4 v°; DELAFOREST, *Examen critique de deux interprétations de l'inscription de Gunter*, 1893, 17 p., h.-t.; BERTHEFFÉ, « L'inscription de Gunter », 1894, p. 1-11, et LARGEAU, « Épitaphe de Gunter », 1894, p. 85-96, 116, 129-137, 225-241, 289-298, et 1895, p. 11-23, 65-75, 170-283, 257-283, 321-329; BERTHEFFÉ, *Carnet de voyage*, 1896, p. 304-316; LIEVRE-PONTALIS, « Saint-Hilaire de Poitiers », 1903, p. 403 [mention]; *CIFM* I-1, 1974, p. 61-64, n° 60, fig. 39.

L'écriture est très irrégulière, la hauteur des lettres variant de 1,8 à 2,9 cm. Le premier *G* a le tracé de l'écriture mérovingienne, les autres tendent vers la forme carrée. Les *C* sont carrés, les *O* sont piriformes. Redoublement d'une des branches du *M* à la troisième ligne. Le dernier *Q* de la deuxième ligne a une forme rare qu'on trouve au VI<sup>e</sup>, au VIII<sup>e</sup>, au IX<sup>e</sup> siècle, et encore en 1037, v. 1060 et en 1166 dans le Sud de la France. Enlacements et abréviations dans les deux premières lignes; conjonctions dans les 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> lignes. Ponctuation finale par deux points et une virgule superposés.

309. JERÔME, *Liber de nominibus hebraicis*, *Patrologie latine*, t. 23, c. 843.

310. ROSSI, *Inscriptiones christiana urbis Roma*, II-1, 1888, p. 126 et 286 (aussi dans les œuvres d'Alcum, ed. Duemmler, p. 268).

311. *Carmina latina epigraphica*, II, 1897, p. 615, n° 1371.

312. *Poeta latini avi carilini*, 1884, p. 392.

313. *Opera patrica*, 1881, p. 189.





GVNTER[IVS] REPET(IT)  
 SIG+ N(V)M ECCEQ(UE) ? QVIS HIC  
 HVGO MEVS  
 GRAMMAS  
 NEPOS COMPO  
 SVIT ISTAS

Gunterius réclame un signe de croix, et (?) voici qui il est : Hugues, mon neveu a composé ces lettres.

Le texte à partir d'Hugo forme un hexamètre. Si l'on transcrit le signe d'une croix gravée à l'intérieur du mot *signum* on a *crucis* qui donne aussi pour la première ligne un hexamètre, en admettant que la lettre incertaine avant *quis* serait un *-que* enclitique. Ces deux hexamètres sont en même temps léonins, ce qui a conduit à mettre *grammas* avant *nepos*, ce dernier mot étant de l'une ou l'autre façon imparfait pour la versification puisque la première syllabe devrait être brève. Il faut entendre dans la première partie que Gunterius demande que le texte — probablement son épitaphe — soit signé, puisqu'à l'époque les signatures étaient représentées dans les chartes par une croix. Dans la seconde partie Hugues, neveu de Gunterius, est donné comme l'auteur de la « composition », c'est-à-dire probablement de l'épitaphe de son oncle. Cette petite pierre, en effet, devait être placée sous une autre pierre comportant l'obit et l'éloge de Gunterius, épitaphe probablement métrique. On a la même organisation d'une épitaphe en deux pierres superposées à Saint-Hilaire avec l'épitaphe du reclus Milo.

Cette inscription a donné lieu à de très nombreux commentaires, notamment pour la compréhension de la deuxième ligne. Il faut reconnaître que celle-ci est compliquée. Ainsi le *G* de *signum* semble faire corps avec la branche horizontale de la croix, le *V* de *Hugo* est conjoint à la branche verticale de la croix et ainsi placé au-dessus du *HGO* de la troisième ligne. Il y a une lettre avant *quis* mais elle est difficile à interpréter. La solution ici proposée est donc une hypothèse. Peut-être s'agit simplement d'un *C* ou d'un *Q* gravé par erreur.

L'intérêt de cette inscription est de donner une « signature » d'auteur. Le terme *composuit* se trouve sur le tombeau de saint Félix et dans l'église Saint-André de Rome<sup>314</sup>. Au IX<sup>e</sup> siècle Hinemar composera l'épitaphe de son prédécesseur Tilpinus, à Saint-Rémi de Reims, qui se termine par : *huic fecit tumulum, composuit titulum*, et un *composuit... carmine claro* se lit sur un autel de la cathédrale de Narbonne : sur un chapiteau de Thézac en Charente-Maritime à l'époque romane on lit : *Robertus me composuit*. Deux chartes de la collégiale de Saint-Hilaire sont signées par un Gunterius<sup>315</sup> et un Hugo, la première en janvier 989, la seconde en 997<sup>316</sup>. Il s'agit probablement de l'oncle et du neveu de cette inscription.

## 99. Église Saint-Hilaire — Identification du tombeau d'Hilaire (XI<sup>e</sup> s.).

Identification.

De nombreux pèlerins sont venus se recueillir auprès du tombeau d'Hilaire, de nombreux malades s'y sont pressés pour demander leur guérison. Dans un des plus intéressants récits hilariens de miracles du XI<sup>e</sup> siècle, il est indiqué qu'on décida à cette époque de remplacer la simple toiture de l'église par une voûte en pierre pour la protéger du feu. En creusant les fondations pour construire cette nouvelle voûte, on découvrit trois tombes de marbre, dont celle du milieu, en forme de pyramide, était liée par trois grandes chaînes de fer. Des lettres donnaient le nom d'Hilaire : *media in pyramidem erigebatur, et hac eadem catenis tribus magnis ferreis vinciebatur. Quam beati Hilarii littera quae inerant predicabant.*

*Catalogus codicum hagiographicorum latinorum*, 1890, p. 117.

Nicolas de Sainte-Marthe, dans son *Histoire ecclésiastique du Poitou*<sup>317</sup> écrit que « le corps d'Hilaire était placé entre les corps de sa femme et de sa fille Abre, avec l'épitaphe suivante dont atteste un vieux manuscrit » :

*Hilarius cubat hac Pictavus episcopus urna  
 Defensor nostra terrificus fidei  
 Istius aspectum serpentes ferre nequibant.*

314. ROSSI, *Inscriptiones christiane urbis Roma*, 1888, p. 32, n° 76, et p. 436, n° 115. On a aussi deux exemples de *composuit* dans les *Carmina latina epigraphica*, n° 671 et n° 916.

315. Les documents hilariens mentionnent onze fois le nom de *Gunterius* (et non de *Gunterus*) entre 937 et 1170.

316. *Documents... Saint-Hilaire*, 1847, p. 56, n° 47 et p. 69, n° 60.

317. SAINTE-MARTHE, *Historia ecclesiastica*, 1646, p. 26.



Pierre Frizon, dans sa *Gallia purpurata* publiée en 1638<sup>318</sup> écrit que se trouvait en l'église Saint-Pierre de La Romerie — où était le tombeau du cardinal Amaud d'Aux — une inscription à la gloire de saint Hilaire, qui est précisément celle que Nicolas de Sainte-Marthe indique à Poitiers, avec toutefois un dernier vers, qui complète les deux distiques élégiaques :

*Nescio quia in vultu specula sanctus habebat*

Hilaire évêque de Poitiers, repose en cette urne,  
Redoutable défenseur de notre foi,  
Les serpents ne pouvaient supporter sa vue,  
Je ne sais quels dards le saint avait en son visage.

Dans sa *Vie de saint Hilaire* Fortunat rapporte qu'au retour d'exil Hilaire aurait délivré l'île de Gallinaria, au large de Gênes, des serpents qui l'infestaient : à son débarquement dans l'île les serpents, ne pouvant supporter son regard, prirent la fuite, et ne purent désormais franchir la limite que le saint leur avait imposée en plantant son bâton<sup>319</sup>.

### 100. Église Saint-Hilaire — Le donateur (?) Ugo Monedarius (troisième quart XI<sup>e</sup> s.).

Identification d'un donateur ?

Rectangle au-dessus des feuillages du chapiteau central de l'absidiole sud-est du chevet.

État de conservation médiocre.

Datation : l'écriture inégale, la présence d'un petit *O* en losange conduisent à se reporter au XI<sup>e</sup> siècle : les chartes citent un personnage de ce nom entre 1060 et 1097.

Lecture d'après l'original.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (2<sup>e</sup> vol.), p. 231, n<sup>o</sup> 200; THIBAUDIEU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 215 [dessin]; LECOINTE-DU PONT, « Essai sur les monnaies du Poitou », 1839, p. 338; LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 59, et « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 204 [mention]; LA BOIRRAILLIÈRE, « L'église Saint-Hilaire-le-Grand », 1890, p. 90 [mention]; LIEFFRY-PONTALIS, « Saint-Hilaire de Poitiers », 1903, p. 365 et 403 [citation], et « Teudon et Rogerius à la cathédrale de Chartres », 1907, p. 170-173 [mention]; *CIFM* I-1, 1974, p. 66-67, fig. 42.

Le nom est inscrit sur deux lignes, mais la pierre n'est pas réglée. Les *O* sont plus petits que les autres lettres, le premier étant en losange, le second en un cercle parfait. Liaison du *N* et du *E*. Pas d'espace après le prénom.



VGOMONE  
DARIVS

Soit : *Ugo Monedarius*

Hugues le Monétaire ou le Monnayeur.

Le cartulaire de Saint-Jean-d'Angély mentionne à plusieurs reprises un *Ugo monetarius* dans des actes qui intéressent essentiellement la région de Melle : il est cité comme témoin dans six chartes entre 1060 et 1097<sup>320</sup>. On sait que Melle était le siège du seul atelier monétaire conservé en Aquitaine par Charles le Chauve. Ce nom paraît bien plutôt être celui d'un donateur que d'un sculpteur. Un *Aldebrath monetarius*, sans doute un donateur, est cité sur un bas-relief de la cathédrale de Worms avant 1132<sup>321</sup>, et un *Hemmo numularius* figure dans une inscription de la cathédrale de Mayence fin XII<sup>e</sup> siècle<sup>322</sup>.

318. FRIZON, *Gallia purpurata*, 1638, p. 282.

319. *Vita sancti Hilarii*, 1885, p. 5.

320. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély*, 1901, p. 71-72, 79-80, 143-144, 288-289), et 1904, p. 11-12 et 99.

321. FUCHS, *Die Inschriften der Stadt Worms*, 1991, p. 19, n<sup>o</sup> 18.

322. ARENS, BAUER, *Die Inschriften der Stadt Mainz*, 1958, p. 25, n<sup>o</sup> 18.



### 101. Église Saint-Hilaire La donatrice (?) Aleacis (troisième quart XI<sup>e</sup> s.).

Identification d'une donatrice?

Pierre réservée au centre des volutes de feuillage d'un chapiteau de l'abside sud-est du chevet, à droite du chapiteau portant le nom d'*Ugo monedarius*.

État de conservation très médiocre.

Datation : XI<sup>e</sup> siècle, par rapprochement avec l'inscription d'*Ugo monedarius*.

Lecture d'après un dessin du début du XIX<sup>e</sup> s., qui permet de retrouver les lettres presque complètement effacées d'une photographie.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (2<sup>e</sup> vol.), n<sup>o</sup> 200 [dessin]; *CIFM* I-1, 1974, p. 67-68, fig. 43.

Le nom est disposé sur une seule ligne, tout en haut de la pierre placée au milieu des feuillages. Les lettres sont de belles capitales romaines, comme on en trouve fin XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.



#### ALEACIS

Dans le cartulaire de Saint-Jean-d'Angély, dans les actes concernant la région de Melle et pour la même période que pour Hugues le Monnayeur (seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle) on trouve des noms très voisins d'Aleacis: *Aleardis, Aleata, Aleais, Aleas, Aleoda, Aleaidis, Aleida*<sup>323</sup>. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il s'agit d'une bienfaitrice. On ne voit pas pour quelle autre raison on aurait gravé le nom d'une femme sur un chapiteau du chevet de Saint-Hilaire.

### 102. Église Saint-Hilaire Peintures murales de l'abside: l'Apocalypse (seconde moitié du XI<sup>e</sup> s.).

La collégiale Saint-Hilaire a été reconstruite dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, et a fait l'objet d'une dédicace solennelle le 1<sup>er</sup> novembre 1049. Un vaste programme de peintures murales a alors été réalisé, que l'on appréhende dans son ensemble seulement depuis les campagnes systématiques de restauration des années 1980. On le date aujourd'hui des années 1060-1090. Des peintures du cul-de-four de l'abside il ne reste rien. Sans doute y avait-on représenté le Pantocrator, comme dans d'autres programmes similaires. Mais on a mis à jour à la base du cul-de-four un important ensemble apocalyptique où se succèdent, de gauche à droite, Jean et l'ange, Jean et les cavaliers, l'œuvre de mort, la Distribution des étoles aux âmes sous l'autel, l'Ange à l'encensoir, Jean interpellé par un ange, l'Ange qui apporte les ailes du grand aigle à la femme menacée par le dragon, le Combat de Michel contre le dragon. Il s'agit des chapitres 6, 7, 8 et 12 de l'Apocalypse.

CAMUS, « À propos de trois découvertes récentes », 1989, p. 125-134, 8 pl. h.-t. [commentaire du cycle, mention d'inscriptions].



Il semble y avoir des lettres dans Jean et les cavaliers (Ap. 6, 1-8), sous l'arrière-train du premier cheval (AOL?). Très nette en revanche est l'inscription à droite du nimbe de la femme qui reçoit de l'ange les ailes du grand aigle (Ap. 12): SOL, «le soleil», renvoi probable au premier verset du chapitre 12 de l'Apocalypse, *mulier amicta sole et luna sub pedibus ejus*, «une femme revêtue de soleil, la lune sous ses pieds».

Au-dessus du mot SOL, près des ailes, on distingue nettement le A final d'un mot, précédé, semble-t-il, d'un L, ce qui ferait penser au mot *aquila*, l'aigle.

Dans le combat de Michel contre le dragon (Ap. 12, 7) on a au-dessus du dragon les lettres très nettes CO, sans doute finale du mot *draco*, «dragon».

323. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély*, t. I, 1901, p. 57-58, 107, 141, 182-183, 214-215, 297, 357-358, 363.



### 103. Église Saint-Hilaire Zodiacque et mois (fin XI<sup>e</sup> s.).

Noms des mois et des signes du zodiaque.

L'arc triomphal du chœur est orné d'une grecque à médaillons portant noms des mois et signes du zodiaque, remis à jour par la récente restauration des peintures.

L'état de conservation est médiocre.

Datation : fin XI<sup>e</sup> siècle par l'analyse paléographique et la date de la campagne des peintures murales de Saint-Hilaire.

Lecture d'après l'original.

CAMUS, « À propos de trois découvertes récentes », 1989, p. 130, mentionne l'existence des signes du zodiaque et publie l'image de décembre (pl. VIII, fig. 19). Le relevé des textes est inédit.

Les textes sont écrits en blanc sur fond rouge ou jaune, en belles capitales bien arrondies. Le *E* de *leonis* est oncial, de même que le second *U* de *julius*. Abréviation de *M* dans *november* et *december*, liaison du *A* et du *E* de *arietis*. Les noms sont en haut (mois) et en bas (zodiaque) des médaillons, coupés chaque fois en une partie à gauche et une partie à droite.



Côté nord :

[I]A[N]V	ARIVS	CAPRICOR	NIS
[FEBRVARIVS]		ACA	RIVS
M[AR]	CIVS	PIS	CIS
APRI	LIS	ARI	AETIS
MA	[IVS]	T[A]V	[RVS]
[IVNIVS]		[GEMINI]	

Côté sud (pour la lecture il faut se placer au nord) :

IV	LIVS	C[AN]	CRI
AVGVS	TVS	LEO	NIS
[SEPTEMBER]		[VIRGO]	
[OCTO]	BER	[L]I	BRE
NOVE(M)	BER	SCOR	PIO
DECE[M]	BER	SAGI	TARIVS

Janvier capricorne ; février verseau ; mars poisson ; avril bélier ; mai taureau ; juin gémeaux ; juillet cancer ; août lion ; septembre vierge ; octobre balance ; novembre scorpion ; décembre sagittaire.



On ignore pour quelle raison certains des signes du zodiaque sont donnés au génitif. On a écrit *acarius* pour *aquarius*.

L'année commence ici par le mois de janvier. En Poitou à partir du XIII<sup>e</sup> siècle le changement d'année se fera le 25 mars, mais ce point de départ de l'année ne doit pas encore être retenu au XI<sup>e</sup> siècle.

Déjà au IV<sup>e</sup> siècle Zénon de Vérone découvre un sens mystique en chacun des signes du zodiaque, les gémeaux devenant les deux testaments, le bélier l'Agneau de Dieu, la vierge la Vierge Marie, etc.<sup>324</sup>. Bède le Vénéral, Paschase Radbert et autres prendront la suite<sup>325</sup>. Sans doute la présence des mois et des signes du zodiaque à l'entrée du chœur signifie-t-elle que le Seigneur, ici célébré, est le maître du temps et de l'espace.

#### 104. Église Saint-Hilaire Martin partage son manteau (fin XI<sup>e</sup> s.).

Identification d'une scène.

Peintures murales de l'abside nord-ouest du déambulatoire, sur le mur de gauche (ouest) et le mur de droite (est), devenues plus lisibles avec les travaux de restauration des années 1980.

État de conservation médiocre.

Datation : la campagne des réalisations des peintures murales de Saint-Hilaire est située par les historiens de l'art dans les années 1060-1090. La paléographie correspond aussi à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

Lecture d'après l'original.

MERINDOL, « Deux scènes de la vie de saint Martin », 1985, p. 215-223 [texte]; VOYER, *Faire le ciel sur la terre*, 2007, p. 137-140 [textes partiellement].



Inscription dans le champ de la scène, verticalement pour le nom du saint. Belles capitales classiques, avec un C carré, et une abréviation pour le M de *clamidem*. Abréviations de *-us* par apostrophe avant *clamidem*.

- - -]VS [.]A[.] CLAMIDE(M) [.]IVI[- - -  
MATINVS

À titre d'hypothèse on peut proposer :

[Martin]us [su]a[m] clamide(m) [d]ivi[dit]  
Martinus pour Martinus

Martin partage sa chlamyde.

Martin.

324. *Patrologie latine*, XI, c. 492-496.

325. *Ibid.*, XC, c. 208-215, 227, 232 (*De natura rerum*), 358-380 (*de temporum ratione*); LE BOURDELLES, *De astronomia more christiano*, 1991, p. 385-444.



La peinture murale représente le Partage de son manteau par Martin à la porte d'Amiens. Martin rencontre un pauvre, alors qu'il a déjà donné tout ce qu'il avait, et qu'il ne lui reste que son manteau. « Il le partagea par moitié et en donna une partie au pauvre » nous dit Sulpice Sévère, *nihil praeter chlamydem, qua indutus erat habebat... Mediam dedit partemque chis pauperi reliquit*. La chlamyde est rouge et le renvoi est fort probable à la « chlamyde rouge » dont on avait revêtu le Christ lors de la flagellation (Matthieu 27, 28). Le Christ a été humilié comme le fut Martin, raille par « quelques-uns des assistants qui se mirent à rire car on lui trouvait piteux allure avec son habit inutile »<sup>326</sup>.

Sur le mur de droite de la même absidiole le Christ apparaît à Martin, revêtu du manteau que celui-ci a donné au pauvre. Sous la scène ont été écrits deux vers dont ne se distingue plus que quelques mots, en belles capitales classiques, avec un *C* carré dans *rection*. Liaison du *V* et du *D* de *tractandi*.

VI DAREI EXEM[- - -]ERRE TECTVM  
- - -]N TRACTANDI

*Ut darei exemplum / erre tectum*  
- - -] tra[ct]andi

Afin qu'il donne un exemple [- - -] couvert  
[- - -] de traiter [- - -]

*Ut darei exemplum* forme la première partie d'un hexamètre. Ici le manteau est blanc, conformément à ce qu'indique Venance Fortunat pour cette scène. C'est le Christ en gloire. Celui qui, au jour du jugement, dira : « Venez les bénis de mon Père... J'étais nu et vous m'avez vêtu » (Matthieu 25, 34 et 36), *cooperire* dit la Vulgate, *vestire* dit la *versio antiqua*, *tegere* disent plusieurs auteurs anciens.

À la fin du VIII<sup>e</sup> siècle Alcuin avait composé une série d'inscriptions pour les autels et oratoires de Saint-Hilaire : l'une de ses compositions avait pour objet l'oratoire Saint-Martin-et-Saint-Gelais.

L'association du Manteau coupé et de l'Apparition du Christ revêtu de cette moitié de manteau appartient à l'iconographie la plus ancienne.

### 105. Église Saint-Hilaire Vie de saint Philibert (fin XI<sup>e</sup> s.).

Identification d'une scène.

Peinture murale de la deuxième abside du côté nord (absidiole nord-est), mur de droite, registre inférieur, dans le champ.

État de conservation très médiocre.

Datation d'après la campagne des peintures murales du déambulatoire, fin XI<sup>e</sup> siècle.

Lecture d'après une photo ancienne, Regnault, Musée des monuments français, M.H. 150960.

VOYER, *Faire le ciel sur la terre*, 2007, p. 140-144 [identification de la scène, texte].

Inscription dans le champ à gauche du diable, sur deux lignes. Capitales classiques, le second *O* est plus petit, le *H* est en minuscule.



MODO HIC  
[B]ENE

De cette manière c'est bien ici.

La scène représente un saint nimbé couché sur un lit : le diable lui apparaît et lui tâte le ventre. L'inscription, lisible sur une photographie ancienne, mais à peu près totalement disparue, correspond au diable. C'est ce petit texte qui a permis à Cécile Voyer

326. SULPICE SEVERE, *Vie de saint Martin*, 1967, p. 256-257.

327. *Ibid.*, p. 259-259.



d'identifier la scène, en passant en revue les vies des saints vénérés à Saint-Hilaire d'après les inscriptions métriques d'Aleuin. Après quatre ans passés à la cour de Dagobert, roi de 629 à 638, Philibert s'était retiré au nouveau monastère de Rebais. Il s'y imposait des jeûnes héroïques, mais un jour il se laissa aller à manger à sa faim. La nuit suivante le diable vint le voir alors qu'il était sur son lit, et il lui caressa le ventre en répétant : *modo hic bene, modo hic*, «de cette manière ici c'est bien». Philibert mit le diable en fuite d'un signe de croix, et désormais redoubla de privations<sup>328</sup>.

Philibert devint abbé de Rebais puis fonda le monastère de Jumièges et enfin un monastère dans l'île de Noirmoutier, dans le diocèse de Poitiers, où il mourra le 20 août 685.

La collégiale Saint-Hilaire avait un autel Saint-Philibert-et-Sainte-Agathe, d'après les inscriptions d'Aleuin.

### 106. Église Saint-Hilaire Passion de saint Quentin (fin XI<sup>e</sup> s.).

Identification des scènes.

Peintures murales de l'absidiole sud-est du déambulatoire, côté gauche, et côté droit sur deux registres.

État de conservation médiocre.

Datation : d'après la campagne des peintures murales du déambulatoire, fin XI<sup>e</sup> siècle. Les belles capitales classiques s'accordent à cette datation.

Lecture d'après l'observation sur place, lorsque ces peintures ont été restaurées en novembre 1977, ce qui m'a permis alors d'identifier ces scènes.

VOYER, *Faire le ciel sur la terre*, p. 144, n° 286 [inscription du registre supérieur du côté gauche]; FAVRIAT, «La Passion de saint Quentin», 2010, p. 117-122 [textes].

Inscriptions dans le champ, au-dessus des personnages ou de part et d'autre de la tête. *Sanctus* est rendu par *S*. Pas d'onciale.



Côté gauche, registre supérieur : Comparution de Quentin devant Rictiovar

RICTIOVARVS S QVINT[NVS]

Côté gauche, registre inférieur : Un ange apparaît la nuit à Quentin, au-dessus de la tête du saint :

S.  
QV[INTI]  
NVS

Côté droit, registre inférieur : Quentin enseigne les foules, à droite du nimbe du saint :

soit pour [S QVIN][TINVS], soit pour [S QVINTI]N[VS]

Rictiovar : saint Quentin.  
Saint Quentin.  
Saint Quentin.

Originaire de Rome, fils du sénateur Zénon, Quentin serait venu en Gaule annoncer le Christ et se serait fixé à Amiens. Arrêté par le préfet Rictiovar, que l'on retrouve dans les Passions de saint Macre, saints Valère et Rufin, saint Just, saints Crépin et Crépinien, saints Fusain, Victorie et Gentien, il fut jeté en prison. Un ange le visita la nuit et le libéra. Quentin prêche à nouveau et

328. *Vita sancti Filiberti*, 1905, p. 4-5 : *nam cum quadam nocte fuisset cibo reffectus, ipse ventrem ejus palpavit ac dicere : « modo hic bene, modo hic ».*



convertit une foule de païens. À nouveau arrêté, torturé, il est finalement décapité. Son corps, jete dans la Somme, fut retrouvé un demi-siècle plus tard (mi IV<sup>e</sup> s.), un lieu de culte fut bâti à cet endroit : ce sera Saint-Quentin.

Autour de 800, Alcuin compose quatre vers pour l'autel dédié à Saint-Hilaire, aux saints Quentin et Denis. Quentin est encore cite dans le calendrier liturgique d'un bréviaire de Saint-Hilaire-le-Grand au XV<sup>e</sup> siècle.

### 107. Église Saint-Hilaire — Saint Maixent ? (fin XI<sup>e</sup> s.).

Identification d'un personnage.

Peinture murale entre les absidioles sud-est et sud-ouest. Deux saints sont représentés à droite, en deux registres. Une inscription partielle subsiste au-dessus de la tête du saint du registre inférieur.

État de conservation médiocre.

Datation d'après la campagne des peintures du déambulatoire (fin XI<sup>e</sup> s.).

Lecture d'après l'original

Inédit.

Les quelques lettres visibles sont de belles capitales, en couleur blanche, avec, probablement un *E* oncial.



[S MAX]EC(?)N[T]IVS

Saint Maixent.

Avant le *N* il semble y avoir un *S*, avant la finale *-IVS* un *T* est probable. Il n'est pas possible de trouver un nom se rapportant à l'histoire hilarienne ou poitevine, avec une finale *-sntius*. Il faut lire un *E* oncial en place de la lettre qui apparaît être un *S*. Du coup, avec la place disponible, le nom qui s'impose est celui de *Maxentius*, Maixent, fondateur de l'abbaye poitevine qui porte son nom, inscrit dans le sanctoral poitevin<sup>329</sup>.

### 108. Église Saint-Hilaire — Saint (fin XI<sup>e</sup> s.).

Identification d'un saint.

Peinture murale de l'absidiole sud-ouest du déambulatoire, mur de gauche, registre inférieur.

État de conservation médiocre.

Datation d'après la campagne des peintures murales du déambulatoire (fin XI<sup>e</sup> s.).

À droite du nimbe du saint de droite on distingue encore un *N* avec l'abréviation *-us*, ce qui peut correspondre à *Quintinus*, *Martinus* ou *Stephanus* parmi les saints vénérés à Saint-Hilaire au temps d'Alcuin.

329. TIROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits*, 1934, IV



**109. Église Saint-Hilaire** Saint Paul (XI<sup>e</sup> s.).

Identification d'un personnage.

Peinture murale du mur sud du déambulatoire, immédiatement à droite de l'absidiole sud-ouest, au registre supérieur, un phylactère, tenu par le saint de sa main gauche, que les restaurations des années 1970-80 ont permis de mieux lire, donne une citation de l'Écriture qui permet d'identifier le saint.

État de conservation moyen.

Datation d'après la campagne des peintures murales du déambulatoire (fin XI<sup>e</sup> s.).

Lecture d'après l'original.

Inédit.

Inscription sur quatre lignes, en capitales classiques avec E onciaux. Lettres rouges sur fond blanc.



VAS  
ELECO  
CIO  
NIS

Vase d'élection.

Dans le récit de la conversion de Paul sur le chemin de Damas le Seigneur dit à Ananie : « Va, car cet homme (Paul) est pour moi un instrument de choix (un vase d'élection) pour porter mon nom devant les nations, les rois et les fils d'Israël » (Actes 9, 15). Hilaire lui-même, dans son *De Trinitate*, cite Paul, vase d'élection, *apostolus vas electionis tuae Paulus*<sup>330</sup>.

On trouve cette même citation dans d'autres peintures murales, à la cathédrale de Poitiers (voir ci-dessus, notice n° 11), au Musée d'art de Catalogne à Barcelone : à Santa Eugènia d'Argolell on a VAX ELICIONIS EST NIHI, et à Castell d'Orcau VAX ELICIONIS EST MIIS<sup>331</sup>. Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle la citation aura semblé aussi difficile à transcrire qu'elle l'avait été à Saint-Hilaire où à la deuxième ligne, on a ELECO ou peut-être ELECCL. Sur une plaque émaillée de la fin du XII<sup>e</sup> siècle au Musée de la Hesse à Darmstadt on peut lire : VAS PATRIS ELECTUM SUPERASTI, PAVLE, CORINTHYM, « Vase choisi du Père, Paul, tu l'as emporté sur Corinthe »<sup>332</sup>. C'est la citation exacte des Actes des apôtres, *vas electionis est mihi iste*, qui figure dans une peinture murale du Martinsstift de Worms, au deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>333</sup>.

330. HILAIRE DE POITIERS, *La Trinité*, II, 2000, p. 208-209.

331. *Catalunya romànica. I. Introducció*, 1994, p. 338-339, et VI, 1992, p. 149-150; et *ibid.*, I *Introducció*, p. 356-357, et XV, 1993, p. 407.

332. *Die Sammlung des Baron von Hüpsch*, 1964, n° 26, fig. 30.

333. FUCHS, *Die Inschriften der Stadt Worms*, 1991, p. 43, n° 36.



110. Église Saint-Hilaire — Saint Fulbert (fin XI<sup>e</sup> s.)

Identification d'un trésorier de Saint-Hilaire.

En 1873, en demolissant un mur qui bouchait l'arcade du clocher vers l'ouest, on a mis à jour des peintures qui décoraient entièrement l'intrados de la voûte. Au-dessus des draperies, du côté droit, on découvrit un personnage nimbé, avec, au-dessus de sa tête, une inscription, qui fut aussitôt publiée. La peinture a été restaurée à la fin du siècle dernier et fixée sur un nouveau support, au rez-de-chaussée du clocher, côté sud. L'inscription a complètement disparu.

État de conservation de la peinture : médiocre.

Datation : A. de Longuemar proposait de dater l'inscription « du XIII<sup>e</sup> siècle au plus tôt, sinon une époque encore plus rapprochée de nous ». Bonsergent penchait pour le XI<sup>e</sup> siècle. Le manque de séparation entre les mots, la présence d'un C carré, l'absence d'oneiale reportent à la fin du XI<sup>e</sup> s. ou au début du XII<sup>e</sup> siècle. C'est aussi en cette fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s. que, dans les chartes de Saint-Hilaire, le mot *thesaurarius* remplace celui d'*archiclaviger* ou *archiclavus*.

Lecture d'après les reproductions données de l'inscription en 1873.

LONGUEMAR, « Note sur les fresques récemment découvertes », 1873, p. 375-382; BONSERGENT, « Anciennes peintures murales à Saint-Hilaire », 1873, p. 735-737; note dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1873, p. 182-183 avec une reproduction à partir de la photographie prise par M. Perlat, photographe de la Société des Antiquaires de l'Ouest, envoyée par Bonsergent; LICOQ, « Un portrait de Fulbert au XII<sup>e</sup> siècle », 1876, p. 339-356; CROZIER, *L'art roman en Poitou*, 1948, p. 252-253 [ne lit plus que CARN[otensis)]; CHM I-1, 1974, p. 71-72, fig. 46; BOZOKY, « Le culte de sainteté de Fulbert », 2008, p. 181 [texte, traduction].

L'inscription était disposée en trois lignes au-dessus de la tête de Fulbert et une ligne de part et d'autre du nimbe. Capitales classiques, un C carré dans *sancte*, abréviations, conjonctions. Il manque le premier S de *thesaurarius*.



FVLB(ER)TVS CARNOTENSIS P(RE)  
SVLS(AN)C(T)E SAPIENCIA VAL[DE]  
ERVDIT[VS] DOMNI N(OST)RI HILARII  
THE[S]AVRA RIVS

Fulbert, saint évêque de Chartres, grandement formé en savoir, trésorier de notre seigneur Hilaire.

Si le sens général est clair, une traduction littérale pose problème. *Sancte* paraît être un vocatif, mais au vu de sa position après *presul* on a proposé de le corriger en *sancta*. On a aussi supposé l'omission après *sancte* d'un mot tel que *ecclesia*, discipline.



Fulbert n'est pas représenté ici comme évêque – il n'a ni crosse ni mitre – mais comme trésorier de Saint-Hilaire, charge que lui a donnée le duc Guillaume le Grand en 1023<sup>334</sup>, et qu'il gardera jusqu'à sa mort le 10 avril 1028, se faisant suppléer à Poitiers par son disciple le plus cher Hildegare. C'était un maître éminent de la très réputée école de Chartres<sup>335</sup>, et il était devenu évêque en 1006. Il a été tôt vénéré pour sa vie et sa science, mais il n'est l'objet d'un culte que depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Il est inscrit au propre des diocèses de Chartres et de Poitiers<sup>336</sup>. Dans un calendrier ancien de la cathédrale de Poitiers il est fait mémoire de « Fulbert, trésorier de Saint-Hilaire-le-Grand, mort le 10 avril 1028 »<sup>337</sup>, sans le dire saint. Le fait qu'il soit ici dit « saint » et représenté avec un nimbe est donc important pour l'histoire de son culte<sup>338</sup>. Il est vrai qu'à Saint-Hilaire toutes les figures d'évêques des piliers de la nef ont des nimbes.

Lors de la chute du mur qui a mis à jour la peinture murale de Fulbert, il y avait, en vis-à-vis de Fulbert, un autre personnage avec une inscription, mais qui a été détruit par la chute du mur.

### 111. Église Saint-Hilaire – L'évêque Quintien (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.).

Identification d'un personnage.

Peinture murale de la dernière pile forte de la nef, du côté nord, face sud, registre inférieur. Chaque évêque des piliers de la nef a une hauteur d'environ 2.50 m.

État de conservation médiocre.

Datation : les quelques lettres de l'inscription, en belles capitales, sauf un *E* oncial, peuvent se situer autour de 1100. Pour les historiens de l'art les caractères stylistiques placent les fresques des évêques à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle.

Lecture d'après l'original.

LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 71 et fig. 3; LONGUEMAR, « Lettre à M. de Caumont sur les fresques », 1858, p. 222; LONGUEMAR, « Épigraphe du Haut-Poitou », 1863, p. 204, n° 82; LONGUEMAR, « Note sur les fresques récemment découvertes », 1873, p. 377-381 [mention]; LARGEAULT, « Inscriptions métriques », 1884, p. 259, note 1; LEEFVRE-PONTAIS, « Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers », 1903, p. 399 [mention]; LA BOURALIERE, « L'église Saint-Hilaire-le-Grand », 1890, p. 90; CROZET, *L'art roman en Poitou*, 1948, p. 252; SALVINI, « Les évêques de Poitiers sur les fresques de Saint-Hilaire », 1961, p. 249-254; LABANDE-MAILLET, « Les portraits de saint Hilaire à l'époque romane », 1969, p. 72 [texte]; CTEM I-1, 1974, p. 70-71, n° 66; CAMUS, « Images d'évêques », 2005, p. 227.

Lettres blanches sur fond vert, de part et d'autre du nimbe. Capitales classiques bien arrondies. *E* oncial, abréviation d'*episcopus* par un tilde à renflement. L'abréviation *-us* de *Quintianus* est placée entre le *A* et le *N* et non après le *N*.



QVINTI AN(VS) EP(ISCOP)VS

Quintien évêque.

Le plus ancien catalogue des évêques de Poitiers, du milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>339</sup> nomme *Quintianus* en 11<sup>e</sup> rang. Si les évêques de Poitiers ont bien été peints sur deux registres, sur chacune des piles de l'église romane de Saint-Hilaire, en commençant au sud-ouest, Quintien se trouve effectivement au 11<sup>e</sup> rang.

334. RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou*, I, 1903, p. 208-209; *The Letters and Poems of Fulbert of Chartres*, 1976, p. LV.

335. CLERVAL, *Les écoles de Chartres*, 1895, p. 31-43 et *passim*.

336. Le culte de Fulbert à Poitiers au XIX<sup>e</sup> s tient à l'origine chartraine de Mgr Pie, évêque de Poitiers de 1849 à 1880.

337. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. LIV, p. 118; toutefois *l'Histoire littéraire de la France*, t. VII, Paris, 1867, p. 266, dit que M. de La Rochepezay, évêque de Poitiers, a fait entrer Fulbert dans les litanies des saints de son diocèse.

338. Des notices sur Fulbert existent dans tous les dictionnaires, avec bibliographie: *Dictionnaire de théologie catholique*, VI-1, Paris, 1915, col. 964-967 par A. CLERVAL; *Catholicisme*, IV, Paris, 1956, c. 1662-1665, par P. ROUSSEAU; *Lexikon für theologien und kirche*, IV, Fribourg, 1960, c. 443, par J.R. GISELMANN; *Dictionnaire de spiritualité*, V, Paris, 1964, c. 1605-1611 par Paul VIARD; *Bibliotheca sanctorum*, V, Rome, 1964, c. 1299-1300, par Paul VIARD; *Dictionnaire de biographie française*, XIV, Paris, 1979, c. 1429-1431, par T. DI MORIMBERT; *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, XIX, Paris, 1981, c. 333-336, par F. BEHREND; *Lexikon des Mittelalters*, IV, Munich et Zurich, 1989, c. 1014-1015, par U. MÖRSHEL. Voir en dernier lieu *Fulbert de Chartres*, 2008, et notamment BOZOKY, « Le culte de sainteté de Fulbert », p. 173-187.

339. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, 1910, p. 75-78.

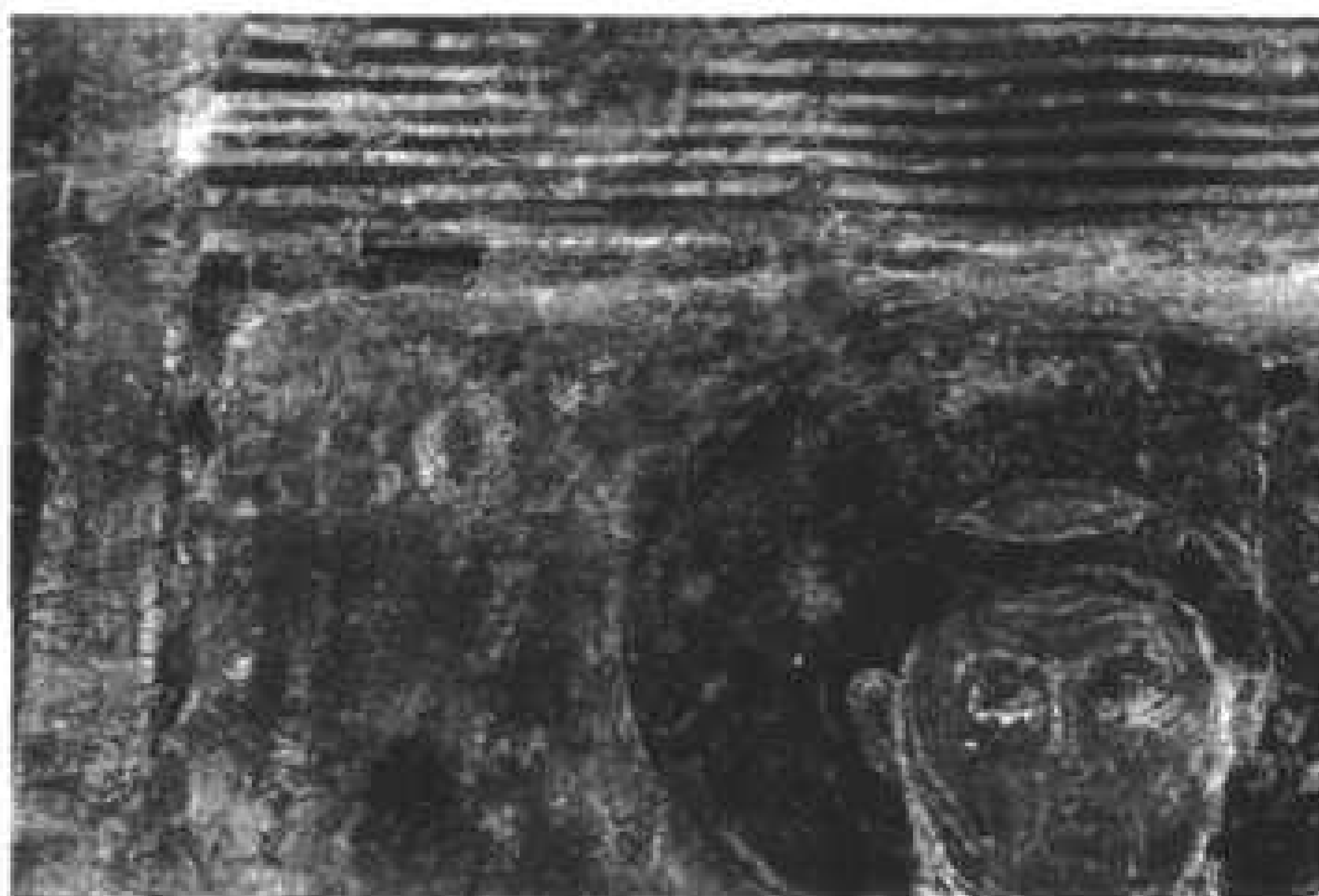


La plupart des évêques de Poitiers ont été inhumés à Saint-Hilaire, jusqu'à Gilbert de La Porree, mort en 1184, dernier évêque nommé par le plus ancien catalogue épiscopal conservé. On a noté qu'à Périgueux également les effigies de seize anciens évêques avaient été peintes vers 1180 dans la collégiale Saint-Front. Les évêques de Poitiers étaient aussi peints en pied dans la tribune et dans le chœur de l'église abbatiale de Saint-Savin.

### 112. Église Saint-Hilaire — Un certain Eble (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.).

En 1961 Joseph Salvinî proposait de voir dans les saints représentés sur les piles fortes de la nef la suite des plus anciens évêques de Poitiers, tels que les donnait le catalogue des évêques tenu pour valable au XII<sup>e</sup> siècle. Le seul évêque identifié, Quintien, était bien au 11<sup>e</sup> rang. Cette proposition n'a jamais été remise en question. On aurait pu objecter que les huit premiers évêques du catalogue ne pouvaient avoir été enterrés dans la chapelle qu'Hilaire fit construire pour sa sépulture, que tous ces évêques n'étaient pas considérés comme saints, tel Quintien. On connaît, il est vrai, comme le rappelle Salvinî, les seize effigies d'anciens évêques peintes à Saint-Front de Périgueux où ils étaient enterrés.

À partir de la proposition de J. Salvinî, le saint évêque peint à la dernière pile de droite, en position inférieure, le 9<sup>e</sup> du catalogue des évêques de Poitiers, serait saint Hilaire. Or tout en haut de sa représentation, à la hauteur du haut du nimbe à gauche, de bonnes photographies donnent une lettre C ou O, qui est inconciliable avec le nom d'Hilaire. Le patient travail du photographe du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Jean-Pierre Brouard, a permis de lire un nom en sept lettres, dont cinq sont certaines.



EBO[.] [I]VS

Probablement: *Ebo/li/us*.

Soit le prénom Eble, qui ne figure pas dans le catalogue des évêques poitevins. Le seul nom que l'on puisse ici évoquer est Eble, *Ebolus*, fils du comte du Poitou Eble Manzer, qui fut trésorier de la collégiale Saint-Hilaire, et la protégea, avec son quartier, par une enceinte.

En même temps il faut dire que ce même travail fait sur la photographie permet de distinguer d'autres lettres sous ce nom d'EBO[L] [I]VS. On ne peut rien affirmer pour ce qui est écrit à gauche du nimbe. À droite du nimbe il semble bien qu'il y ait EPS, soit *episcopus*, avec un E oncial, comme pour QVINTIANVS EP[ISCOPV]S. Alors on peut encore penser à un HILARIVS EP[ISCOPV]S.

### 113. Église Saint-Hilaire — Épitaphe du reclus Milon (fin XI<sup>e</sup> s.).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Sur le mur extérieur de l'absidiole du bras sud du transept, du côté sud, à 42 cm du sol, l'épitaphe du reclus Milo se trouve sur une pierre de 39,5 × 27,5 cm. En dessous et à droite une autre pierre inscrite de 15 × 13 cm semble être le complément de l'épitaphe. On ignore s'il s'agit de l'emplacement primitif.

État de conservation moyen.

Datation: vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle d'après l'analyse paléographique.

Lecture d'après l'original.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (3 vol.), p. 231, n<sup>o</sup> 202 [dessin]; THIBAUD DE LAUNIE, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 226 [dessin], 257 et 270 [dessin]; CAUMONT, « Communication. », *Bulletin monumental*, VIII, 1842, p. 325 [dessin]; CAUMONT, *Abécédaire*, 1854, p. 263 [dessin]; LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 78 et pl. V-6; LONGUEMAR, « Épigraphe du Haut-Poitou », 1863, p. 191; LASTEYRIE, « Tombeau d'une recluse », 1880, p. 251-256 [mention]; SERBAT, « Inscriptions funéraires de recluses », 1912, p. 193-224 [mention]; *CIFM* I-1, 1974, p. 64-66 et fig. 41.



Les lignes ont été tracées à l'avance. Les deux inscriptions ont un cadre. Dans la première pierre l'épithaphe occupe six lignes. Les lettres de la première sont en grands caractères (3,8 cm) par rapport aux autres lettres (2,4 cm). Une croix marque le début et la fin de l'invocation, un point sépare l'hexamètre du pentamètre. Écriture assez régulière. Pas de séparation des mots. Un *H* oncial (ou minuscule) à *hac*. Dans la seconde pierre, également réglée, il y a la même différence de hauteur des lettres entre la première ligne (3,8 cm) et les deux lignes suivantes (2,4 cm). *E* oncial dans *pater*. Une seule abréviation dans *noster*.



· IN NOMINE DO  
MINI · MOLE SVB HAC  
LAPIDIS TVMVLATVR  
MILO RECLVSVS. QVI LE  
GIS HVNC TITVLVM DIC  
REQVIESCAT AMEN

PATER  
N(OSTE)R ET DE P  
ROFVNDIS

Au nom du Seigneur  
Sous cette masse de pierre est enterré le reclus Milon.  
Toi qui lis cette épithaphe dis: Qu'il repose. Amen.  
Notre Père et Des profondeurs.

Après l'invocation du Seigneur l'épithaphe forme un distique élégiaque, en affectant une syllabe brève au *a* de *amen*. L'invocation *in nomine Domini* se trouve à de nombreuses reprises: on peut penser en particulier à un passage de Paul: «Faites tout au nom du Seigneur» (Colossiens 3, 17). O. Schumann relève quatre exemples de *mole sub hac* pour l'époque carolingienne: on peut y joindre à Saint-Pierre de Vienne au X<sup>e</sup> siècle *un mole sub hac lapidum*: l'expression est aussi à Brive dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>340</sup>.

Le *qui legis* est déjà chez Ovide. On en a une série d'exemples dans les *Carmina latina epigraphica*<sup>341</sup>, dont 7 fois avec *hunc titulum* ou *titulum*. *Qui legis hunc titulum* se trouve chez Ausone, Théodulfe d'Orléans, à Cambrai vers 878, Trèves en 1011, Saint-Rémi de Reims en 1151. *Requiescat* est le début de la prière ordinaire pour les défunts, «qu'il repose en paix», qu'on trouve dans de nombreuses épithaphe. Le *De profundis* est le début du psaume 129 de la Vulgate, prière au Seigneur miséricordieux de l'homme en proie aux difficultés<sup>342</sup>. La formule initiale «Des profondeurs j'ai crié» sera ultérieurement appliquée aux âmes du purgatoire, ce qui en fera la prière par excellence pour les défunts<sup>343</sup>.

L'existence de reclus est connue à partir du V<sup>e</sup> siècle<sup>344</sup>. On n'en possède cependant aucun témoignage épigraphique avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle: recluses à Saint-Amand-les-Eaux en 1088 et 1124, au Mans au XII<sup>e</sup> siècle<sup>345</sup>. On a encore l'inscription de Constancaia *reclusa et monaca* à Silos en 1256<sup>346</sup> et la croix de sépulture d'*Hevelina reclusa Sancti Stephani* à Metz au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>347</sup>.

Le nom de *Milo* est peu fréquent: il ne se rencontre dans les chartes hilariennes qu'en 1143 et 1161.

340. SCHUMANN, *Latéinisches Hexameter-Lexikon*, 3, 1981, p. 407; *CIFM*, 15, p. 131 et [4], p. 29.

341. *Carmina latina epigraphica*, n° 87, 127, 132, 186, 209, 420, 808, 986, 1198, 1255, 1582.

342. *Corpus antiphonalium officii*, 1968, p. 138, n° 2116.

343. P. AUVRAY, «*De profundis*», *Catholicisme*, III, Paris, 1952, c. 642-643.

344. GOUGAUD, «La vie érémitique au Moyen Âge», 1920, p. 209-240, et «Étude sur la réclusion religieuse», *Revue Mabillon*, t. XII, 1923, p. 26-39, 77-102; HEUCLIN, *Aux origines de la Gaule du Nord. Ermites et reclus*, 1986; L'HERMITE-LECLERCQ, «Le reclus», 1988, p. 219-262.

345. *CIFM*, 24, p. 225-226, n° 222

346. FEROTIN, *Histoire de l'abbaye de Silos*, 1897, p. 302.

347. KRAUS, *Die christlichen Inschriften der Rheinlande*, II, 1894, p. 155, n° 317.



**Église Saint-Hilaire** — Relief d'Hilaire et de Triaise (XI<sup>e</sup> s.). Voir : Musée, 196.

**114. Église Saint-Hilaire** — Fragment de chapiteau : Ranulfe (XI<sup>e</sup> s.).

Inscription de commanditaire ?

Le ms. 384 (110). Antiquités de la ville de Poitiers 1780, d'après sa description dans le catalogue de la Bibliothèque de la ville, donne, au folio 65, le dessin d'une inscription sur un chapiteau de pierre trouvé en 1747 parmi les décombres du porche de Saint-Hilaire. Dès 1769 ce « monument » ne se trouvait plus.

*Ranulphi  
omne s poteram  
donis tot  
epmandum  
huc docem prarychant*

Le nom de Rannulphe, porté par deux comtes de Poitou au IX<sup>e</sup> siècle, se trouve dans les chartes de Saint-Hilaire de 878 au tout début du XII<sup>e</sup> siècle, porté pour un chanoine, un chevrier, un hebdomadier. Dans les chartes de Nouaillé on le trouve de 815 à après 1115, avec un dernier exemple en 1147-1182. Dans les actes du cartulaire de Saint-Cyprien il est massivement présent au X<sup>e</sup> siècle et se retrouve jusqu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Dans les chartes de Saint-Maixent, la fourchette chronologique est X<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle.

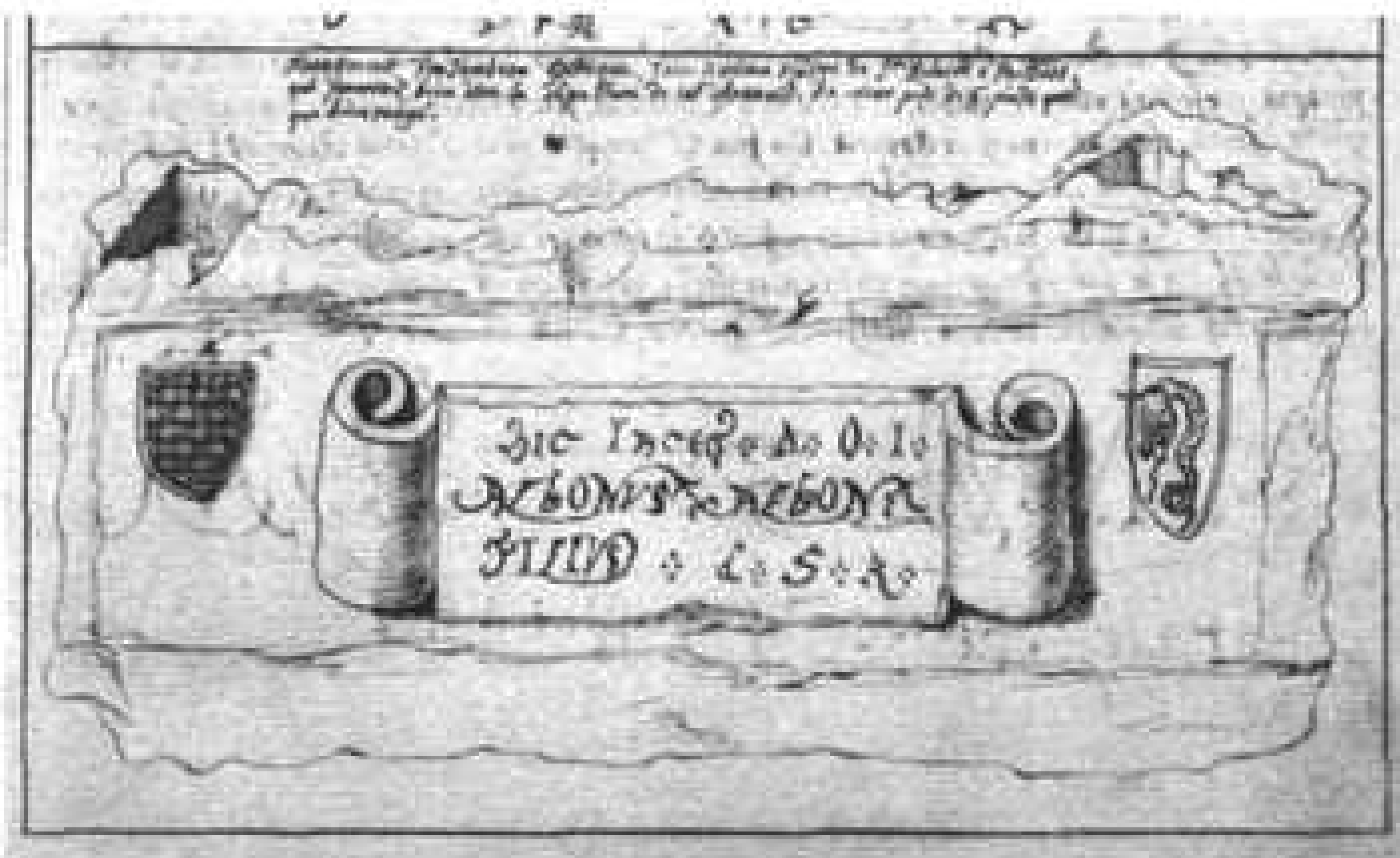
La localisation sur un chapiteau, le mot *donis*, invitent à voir dans ce texte une mention de commanditaire.

L'absence des conjonctions conduit à proposer plutôt le XI<sup>e</sup> que le X<sup>e</sup> siècle comme datation.

**115. Église Saint-Hilaire** — Fragment venant du vieux cloître : Albonus (XII<sup>e</sup> s. ?).

Inscription tumulaire.

Le ms. 384 (110) de la Médiathèque de Poitiers indique, au folio 34, une épitaphe venant du vieux cloître de Saint-Hilaire.



*hic jacet d. o. i.  
Albonus Alboni  
filius d. S. R.*

D'après le manuscrit il s'agit d'un « fragment de tombeau gothique ».

Le prénom d'*Alboinus* se trouve dans les chartes hilariennes du X<sup>e</sup> s. au début du XII<sup>e</sup> siècle. Il y a, de ce nom, au X<sup>e</sup> siècle, un *aditus*, trésorier, en 924, un chanoine en 985, un doyen au XI<sup>e</sup> siècle. Dans les chartes de Nouaillé on a un Alboin évêque et abbé de Nouaillé en 951-952, un Hugues fils d'Alboin au premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle. Dans le cartulaire de Saint-Cyprien on retrouve le trésorier de Saint-Hilaire en 936, et le doyen en 1068-1076.

Le doyen Alboinus a été « enterré dans l'église proche la petite porte des cloîtres en l'année 1076 »<sup>348</sup>.

**Église Saint-Hilaire** — Épitaphe de Robert (fin XI<sup>e</sup> s.). Voir : Musée, 200.

**116. Église Saint-Hilaire** — Épitaphe de Constantin (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

L'épitaphe est placée au-dessus du tombeau dans un enfeu du mur extérieur du bras sud du transept. L'angle supérieur gauche est cassé, ce qui détériore le cadre ou le texte : La pierre mesure 70 × 50 cm.

État de conservation bon.

Datation : l'analyse paléographique conduit à placer l'inscription à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle.

348. LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 337.



Lecture d'après l'original.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (vol. 2), fol. 231 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 199 [dessin]: G[IBAULT], « Note sur l'église de Saint-Hilaire », 1818-1825, p. 33-34 (séance de juillet 1820) [texte]; THIBAUD DE VAUVAIS, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 265 [dessin]; A. de Caumont signale le tombeau dans les Séances générales tenues en 1843 par la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques, p. 210, donne le dessin de l'épithaphe dans son *Cours d'antiquités*, t. VI, 1841, p. 357 et pl. C, fig. 1, ainsi que dans le *Bulletin monumental*, 1858, p. 17-19; LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 79, pl. V-11, et « Épigraphe du Haut-Poitou », 1863, p. 201 [texte]; LA BOURALIERE, « L'église de Saint-Hilaire-le-Grand », 1890, p. 91; *CIFM* I-1, 1974, p. 72-74, n<sup>o</sup> 68, fig. 48.

L'épithaphe est disposée sur onze lignes sur la pierre qui a été creusée en son milieu pour réserver un cadre de pierre au texte, comme dans les épithaphe poitevines de Milon, Robert, Vital, Letbaldus et dans la dédicace de Montierneuf de 1096. Texte également sur le chanfrein en haut, en bas, à droite et à gauche. Le champ épigraphique de la première ligne est de 40 cm. En dépit de la hauteur inégale des lettres, l'inscription bien gravée, est d'une réalisation soignée. La ponctuation, par un point et un point et virgule, est placée en fonction du sens, les mots eux-mêmes sont encore mal séparés. S'il n'y a plus de formes carrées, sauf deux C sur le chanfrein supérieur, les onciales sont peu nombreuses, le E aux 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> lignes, et sur le chanfrein inférieur, le D aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lignes et sur le côté droit du cadre. Forme très particulière du I à la fin de la 9<sup>e</sup> ligne (petit renflement au milieu de la lettre à gauche). Le graveur a l'habitude des chartes ou a suivi un modèle tracé en minuscules, car les liaisons ST dans *adesto* et *Constantino*, de même que la façon de faire la plupart des ET (*liquet* à la 3<sup>e</sup> ligne, *aufferet* à la 5<sup>e</sup>, et aux 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> lignes et dans la partie droite du cadre) relèvent de l'écriture des chartes.



· SORS HOMINVM . TITVBAT . SICVT . VA  
GA FLVMINIS V(N)DA : NAM MODO Q(VO)D VALI  
DV(M) MOX LIQV(ET) OCCIDVV(M) : CEMSV DIVES  
HOMO PAVP(ER) NO(N) FIDVS ADESTO : NA(M)  
TELLVRIS OPES AVFER(ET) VNA DIES  
VT CONSTANTINO : TVMVLO QVI  
CLAVDITVR ISTO : DIVES HONO  
RE FVIT (ET) SVA DISTRIBVIT  
INFIRMIS : NUDIS CECIS . VI  
DVIS . (ET) EGENIS . OM(N)IBVS (ET)  
STVDVIT OM(N)IA SE FIERI :

Sur le cadre :

en haut : - - -] DEFV(N)CTO DICITE PSALMOS : -  
à droite : (ET) DE P(RO)FV(NDIS)  
en bas : ATQ(VE) PAT(ER) NOST(ER) Q(VO)D SIBI SIT REQVIES :  
à gauche : RAD

À la partie supérieure du cadre : N

+ *Sors hominu(m) titubat sicut vaga fluminis u(n)da,  
Nam modo q(uo)d validu(m) mox liqu(et) occiduu(m).  
Cemsu dives, homo paup(er), no(n) fidus adesto,  
Na(m) telluris opes aufer(et), una dies  
Ut Constantino tumulo qui clauditur isto.  
Dives honore fuit, (et) sua distribuit  
Infirmis, nudis, cecis, viduis (et) egenis.  
Om(n)ibus (et) studuit om(n)ia se fieri.*

- - -] *defu(n)cto dicite psalmos  
(et) de p(ro)fu(ndis)  
- at(que) Pat(er) Nost(er) q(uo)d sibi sit requies*

Le sort des hommes titube comme l'eau vagabonde du fleuve,  
car ce qui est à l'instant solide, bientôt se liquéfie dans la mort.  
Riche ou pauvre, ne te tiens pas assuré,  
car un seul jour enlève les biens de ce monde,  
comme ce fut le cas pour Constantin qui repose en ce tombeau.  
Il fut riche d'honneurs et distribua ses biens  
aux infirmes, à ceux qui étaient nus, aux aveugles, aux veuves et aux indigents,  
et il s'employa à être tout à tous.



--] pour le défunt dites les psaumes  
 et le Des profondeurs  
 et le Notre Pere, afin que lui soit donné le repos

L'inscription principale est composée de quatre distiques élégiaques, en vers iambes, de bonne tenue. La demande de prières en haut et en bas du cadre forme aussi un distique élégiaque. Peut-être y a-t-il des emprunts, qui n'ont pas encore été repérés, notamment pour le premier distique. Un vers du rouleau des morts de Guifred, comte de Cerdagne, mort en 1051, commence par *sors hominum dura*<sup>349</sup>, *una dies* est dans Ovide et Venance Fortunat<sup>350</sup>, et se retrouve dans des inscriptions à la cathédrale de Coutances en 1151, à la cathédrale de Ratisbonne vers 1167, à Neul-sur-l'Autise au début du XIII<sup>e</sup> siècle. *Tumulo qui clauditur isto* est à Saint-Alban de Mayence en 892, à SS-Côme-et-Damien à Rome en 1010, à la cathédrale d'Arras en 1115, à Tortosa en Espagne en 1213, à Alcáçova au Portugal en 1236, à Saint-Jean-le-Vieux de Perpignan en 1245. Les œuvres de bienfaisance de Constantin renvoient au Nouveau Testament, à Matthieu 25, 36 (*mudus, infirmus*), aux guérisons d'aveugles, aux rencontres du Christ avec des veuves. La fin de l'épithaphe est directement inspirée de l'apôtre Paul (I Corinthiens 9, 22), *omnibus omnia factus sum*, « je me suis fait tout à tous », et se retrouve dans une série d'inscriptions, candélabre du musée Oehler à Cluny et épithaphe de saint Emilion, au XI<sup>e</sup> siècle, épithaphe de l'abbaye de Foigny en 1158, plaque émaillée du Louvre au XII<sup>e</sup> siècle, épithaphe d'un évêque de León en 1237. Le *De profundis*, début du psaume 130 de la Vulgate, se disait le mardi et le mercredi, et sera régulièrement compris dans l'office des défunts<sup>351</sup>. Le *et de profundis* du côté droit, légèrement gravé, a été ajouté après coup. Sur le côté gauche du cadre RAD pourrait être le début de *Radequindis*, mais pourquoi ce nom à Saint-Hilaire ?

Les documents de la collégiale citent un Constantin en 1092, un Constantin sous-chantre en 1104.

À l'éloge obligé du défunt s'ajoutent ici des considérations morales sur le sort éphémère de l'homme et la vanité des biens de ce monde, avec un appel à réflexion pour celui qui, encore vivant, lit cette épithaphe. Ce sont des considérations qui vont prendre de plus en plus régulièrement place dans les épithaphe<sup>352</sup>.

### 117. Église Saint-Hilaire – Alphabets (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.).

Deux alphabets partiels.

Ils se trouvent tracés sur la colonne intérieure, à gauche de l'enfeu de Constantin (mur extérieur du bras droit du transept). Le premier a une longueur d'environ 12 cm, la hauteur du *F* est de 1,8 cm : il est tracé de façon très peu appuyée. Le second, un peu plus bas, mais profondément gravé, a une longueur de 7 cm, la hauteur du *B* est de 1,8 cm.

État de conservation bon.

Datation : fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle, par rapprochement avec l'épithaphe de Constantin.

Lecture d'après l'original.

Ces alphabets partiels n'avaient pas été repérés.

Les lettres du premier alphabet sont en minuscules sauf le *M*. Les lettres du second alphabet sont en capitales, sauf le *d*.



a b c d e f g h i l M



A B C d

Ces alphabets semblent n'être qu'un exercice de scribe, sans relation avec les alphabets concernant le rite de consécration d'une église<sup>353</sup>.

349. DELISLE, *Les rouleaux des morts*, 1866, p. 95.

350. SCHUMANN, *Latinsches Hexameter-Lexikon*, 5, p. 701.

351. Voir ci-dessus l'épithaphe du reclus Milon.

352. FAUREAU, « Épithaphe et biographie », 2010, p. 367-404, et en particulier, p. 376-377.

353. DE HERICH, « A B C Denkmaler », 1901, p. 77-105 ; THURSTON, « The Alphabet and the Consecration of Churches », 1910, p. 621-631 ; TREYBORN, « *Opus litterarum* », 53, 2010, p. 153-180.



**Église Saint-Hilaire** — Épitaphe du chanoine Guillaume (début XII<sup>e</sup> s.). Voir : Musée, 205.

**118. Église Saint-Hilaire** — Épitaphe et éloges funèbres d'un évêque (1154).

Inscription funéraire et éloges funèbres de Gilbert de La Porrée.

Gilbert de La Porrée a été inhumé en la collégiale Saint-Hilaire. Son tombeau de marbre, un sarcophage paléochrétien, se trouvait « dans la muraille du côté nord, au bout de la chapelle de S. Fortuné (Fortunat) », qui était dans la nef latérale nord, joignant le clocher. Il a été profané en 1562 par les huguenots qui brûlèrent les ossements de l'évêque. Les débris du tombeau que virent dom Martène et dom Durand au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont été remis au Musée de la ville en 1829 par l'abbé Pestre, curé de Saint-Hilaire.

SAINTE-MARTHE, *Historia ecclesiastica*, 1646, p. 121-123; *Gallia christiana*, II, c. 1178; *Recueil des historiens*, XIV, 1806, p. 380, note C; *Histoire littéraire de la France*, XII, 1869, p. 471; *Catalogue... Arsenal*, t. II, 1886, p. 290; BERTHAUD, *Gilbert de La Porrée*, 1892, p. 318-319; VAN ELSWIJK, *Gilbert Porreta*, 1966, p. 14, n° 2 [texte de l'épitaphe]; HÄRRING, « Épitaphs and Necrologies », 1970, p. 57-87 (l'étude fondamentale sur la question); *CIFM* I-1, 1974, p. 74-75; *Gilbert de La Porrée*, 2010, p. 98.

Le dossier des épitaphes et nécrologies sur Gilbert de La Porrée a été remarquablement étudié par N. M. Härring. Aucun document ne nous permet de savoir si une épitaphe a été effectivement inscrite sur la sépulture de Gilbert, mais le dossier illustre parfaitement cette « épitaphe littéraire » qui fleurit à la mort d'une personnalité d'exception.

1. Dans le manuscrit 1117 B de la bibliothèque de l' Arsenal, que Nicolas de Sainte-Marthe dit en 1646 appartenir à la bibliothèque des Carmélites déchaussés de Paris, se trouve le Commentaire de Gilbert de La Porrée sur Boèce. À la fin (fol. 394 v<sup>o</sup>), sont transcrits 14 vers, qui sont régulièrement dits « l'épitaphe » de Gilbert, et qui ont été publiés à de nombreuses reprises :

*Temporibus nostris celeberrimus ille magister  
Hoc opus erexit. Strenuus sapiensque minister  
Floruit et cunctis precelluit ipse magistris.  
Logicus, ethicus, hic theologicus atque sophista,  
Solaque de septem cui defuit astronomia  
Artibus, ac diva precepsus philosophia.  
Qui quam facundus verbis fuit atque profundus  
Sensu testantur bene qui legisse probantur  
Illius in libris magni comenta Boecii.  
Hinc alter recte dictusque Boetius ipse  
Cum Gislebertus proprio sit nomine dictus.  
Pictavis hunc genuit quem pontificem sibi legit :  
Nobilior tanto vere ditata patrono.  
Hic requie eterna potiatur pace superna.*

En notre temps ce maître très célèbre  
a fait ce commentaire. Il brilla, comme un serviteur fort et sage  
et lui-même surpassa tous les maîtres.  
Il fut logicien, moraliste, théologien et sophiste,  
et des sept arts il ne lui manqua que la seule astronomie,  
et il excella dans la divine philosophie.  
Combien il fut éloquent et combien sa pensée fut profonde  
l'attestent bien ceux dont on sait qu'ils ont lu  
ses commentaires sur le livre du grand Boèce.  
Qu'à bon droit il soit dit lui-même un autre Boèce,  
celui qui par son propre nom est dit Gilbert.  
Poitiers l'engendra et le choisit pour son évêque,  
et se trouva en vérité plus noble grâce à ce si grand patron.  
Qu'ici le repos éternel s'accompagne de la paix suprême.

Il semble s'agir ici d'un éloge en hexamètres de l'auteur du commentaire publié dans ce manuscrit plutôt que d'une épitaphe proprement dite. Mais on trouve aussi le texte réduit aux vers 3-11, et l'on sait qu'il y a eu parfois des épitaphes extraites d'un éloge versifié. Le *temporibus nostris* initial est employé par Martial et Venance Fortunat : l'expression se trouve à l'incipit d'un certain nombre de vers relevés dans le recueil des *Carmina Medii Aevi posterioris latina* d'Hans Walther. *Nomine dictus* est d'un emploi commode en fin d'hexamètre (Ovide, Bède, Raban Maur) et se rencontre dans les inscriptions chrétiennes, les rouleaux des morts, les inscriptions médiévales en bon nombre d'exemples (Pavie vers 700, Mayence 889-891, Rome 903, etc.).

Le *Pictavis hunc genuit* a pour antécédents bien connus le *Mantua me genuit* de Virgile ou le *Corduba me genuit* de Lucain. Au Moyen Âge c'est à partir de l'époque carolingienne qu'on trouve l'indication d'origine, le pays, *Francia quem genuit*, *Scotia quem genuit*, *Anglia quem genuit*, mais aussi la ville, *Remis hunc genuit* à Rouen en 1067, *Pisa virum genuit* à Rome en 1153, cette référence à la ville étant plus fréquente à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.

2. Dans le nécrologe de l'Église du Mans ont été joints quatre vers, peut-être de l'évêque du lieu Guillaume de Passavant (1143-1187), à la louange de Gilbert :

*Hic Gislebertus antistes Pictaviensis  
Egregius doctor vite finivit agonem.  
Sensu fama minor cujus modo vivit in orbe  
Vivat in eternum gaudenter spiritus ejus.*

Ce Gilbert, évêque de Poitiers,  
Admirable docteur, a terminé le combat de la vie.  
Sa renommée ne rend pas justice à la façon dont il a vécu dans le monde.  
Que son esprit vive dans la joie pour l'éternité.

L'expression *vivat in orbe* est employée par Venance Fortunat. La demande *vivat in eternum* figure dans la Bible (Genèse 3, 22 : 1 Rois 1, 33). On la rencontre dans les inscriptions chrétiennes, et elle est très fréquente, au XII<sup>e</sup> siècle, dans les rouleaux des morts. Dans les inscriptions elles-mêmes on la trouve dans l'épitaphe de l'abbé Bégon à Conques en 1107, d'un certain Geoffroi à Saint-André-le-Bas à Vienne vers 1152, de l'évêque Gautier à Saint-Martin de Laon en 1174, du chanoine Guillaume Dodon à la cathédrale de Vienne en 1193, et encore au XIII<sup>e</sup> siècle à Pézenas, Arras, Viterbe, Porto.

3. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle le cistercien Evrard d'Ypres a fait l'éloge de Gilbert de La Porrée, et a composé « une brève épitaphe qu'il a écrit sur son tombeau » :



*Irriguum fontem sicut aquosa dies  
In mensa cum aquatu.  
Quod terre gesserat  
Terre reddidit  
Quod celi celo*

Un jour pluvieux du mois du Verseau  
asèche la fontaine.  
Ce qu'il avait reçu de la terre  
il l'a rendu à la terre.  
Ce qu'il avait reçu du ciel il l'a rendu au ciel

Gilbert est mort le 4 septembre. C'est donc une erreur d'Evrard que de placer son décès sous le signe du zodiaque, le verseau, qui correspond à janvier-février. La fontaine est asséchée du fait de la mort de Gilbert. Le retour à la terre de ce qui est terrestre est un lieu commun qu'on rencontre dans d'autres épitaphes.

4. En 1211 le bénédictin Alexandre Neckam a fait l'éloge d'un certain nombre de villes, dont Poitiers, qu'ont illustrées Hilaire et Gilbert. Il a consacré à ce dernier un éloge en huit vers :

*Pictavis, insigni titulorum laude coruscans  
G. Porretanum laudibus adde tuis  
Laudibus immo tuis titulum prepone magistrum  
G. qui te rexit filius atque pater.  
Quem sibi debuerat caput orbis proposuisse  
Deesse tibi natus noluit esse tuus.  
Nomen quod totus potuit vix claudere mundus  
Non licuit totum claudere lege metri.*

Poitiers, toi qui brilles par la singulière gloire de tes titres,  
ajoute Gilbert de La Porrée à ceux qui te font honneur,  
ou plutôt place à leur tête le maître,  
Gilbert, qui te dirigea, lui qui fut ton fils et ton père.  
Lui que la capitale de l'univers aurait dû mettre à sa tête,  
ton fils, n'a pas voulu te faire défaut.  
Le nom que le monde entier a pu à peine contenir  
il n'a pas été permis de l'enfermer entièrement dans ces vers.

« La tête de l'univers », *caput orbis*, est sans doute Rome, *caput mundi* dans l'épitaphe du pape Silvestre II en 1003. L'expression est employée par Ovide, Prudence, Paulin de Nole, Alcuin, etc.

L'idée que le monde ne suffit pas pour la gloire d'un personnage illustre est peut-être inspirée du Roman d'Alexandre qui connut un grand succès au XII<sup>e</sup> siècle : à la mort d'Alexandre on met en opposition l'étroitesse de son tombeau, alors que de son vivant la possession de toute la terre ne lui suffisait pas<sup>354</sup>. *Claudere* est un verbe fréquemment employé dans les épitaphes (*clauditur in hoc tumulo*, etc.).

Né à Poitiers, Gilbert de La Porrée a été formé auprès des meilleurs maîtres et fut à son tour un enseignant renommé à Paris et à Chartres. S'il ne nous reste de lui que des commentaires sur les psaumes, sur les épîtres pauliniennes et surtout sur les œuvres de Boèce, sa pensée subtile – trop subtile pour son temps – et profonde en fait un des esprits les plus brillants de son temps. Ce fut le dernier évêque de Poitiers inhumé en l'église Saint-Hilaire. On trouvera sur lui des éléments biographiques et une bibliographie dans tous les grands dictionnaires<sup>355</sup>.

### 119. Église Saint-Hilaire – Épitaphe d'un écolâtre (1291).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

L'épitaphe était gravée sur une pierre plate placée dans le cloître.

Le texte copié par Gaignières donne 1291, celui donné par H. et P. Beauchet-Filleau d'après dom Estiennot indique 1491.

Paris, BnF, ms.lat. 17147, fol. 131 [texte]; BEAUCHET-FILLEAU, « De quelques inscriptions », 1894, p. 61-62, n° LXI.VI (96).

HIC IACET MAGISTER GUIDO DE ALBA MALA<sup>356</sup> SCHOLASTICVS ECCLESIAE BEATI HILARII  
PICTAVIENSIS OBIIT ANNO DOMINI M° CC NONAGESIMO<sup>357</sup> PRIMO SEPTIMO IDVS AVGVSTI  
ANIMA EIVS REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

Ci-gît maître Gui d'Aumale, écolâtre de l'église Saint-Hilaire de Poitiers. Il mourut en l'an du Seigneur 1291, le 7 des ides d'août (7 août). Que son âme repose en paix. Ainsi soit-il.

Il faut écarter la lecture de dom Estiennot donnée par H. et P. Beauchet-Filleau, car les documents du chapitre Saint-Hilaire ne nous donnent aucun Gui d'Albaine (*Guido de Albania*) au XV<sup>e</sup> siècle, et à la date de 1491 il y a un autre écolâtre, Inguerrand de Bouhain, bien connu par les textes.

Gui d'Aumale, cité comme chanoine en 1271-1285, a été procureur du chapitre en 1278<sup>358</sup>.

354. FAUREAU, « L'épitaphe d'Henri II », 2007, p. 3-10.

355. *Dictionnaire de théologie catholique*, VI-2, 1920, c. 1350-1358 et Tables générales A-J, 1951, c. 1810-1811, *Catholicism*, V, 1962, c. 11-13, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, XX, 1984, c. 1331-1332, *Dictionnaire de biographie française*, XVI, Paris, 1985, c. 15-16. Voir en dernier lieu *Gilbert de La Porrée*, 2010.

356. H. et P. BEAUCHET-FILLEAU : *Guido de Albania...la*.

357. *Ibid.*, M° CCCC nonagesimo primo.

358. VALHÈRE, *Le chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers au Moyen Âge. Une collegiale poitevine entre 1240 et 1440*, thèse de doctorat, Poitiers, 2001, p. 424.



**120. Église Saint-Hilaire** Épitaphe du trésorier Ascelin Royme (1409).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Par son testament du 17 octobre 1404 Ascelin Royme demandait à être enterré en l'église Saint-Hilaire « entre les deux pilliers pres de la cambre aux coustres, et sera ladiete sepulture eslevee en personnage sur une tombe et bel cappitel dessus bien paint, et sera le personnage pour moy revestu la mytre sur la teste et les gans es mains »<sup>359</sup>. Conformément à ses dernières volontés Royme fut inhumé au côté droit de l'autel du pardon, où Thibaudeau vit le tombeau avant 1783. « avec une inscription »<sup>360</sup>.

Datation : 1409, d'après le texte de l'inscription.

LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 331-332 [texte].

D'après Longuemar l'épitaphe se présentait sur deux lignes.

*Hic jacet venerabilis vir dominus Ascelinus Regine, hujus beatissimi Hilarii et beatissimi Martini Turonensis ecclesiarum thesaurarius, archidiaconus Pictavensis canonicusque Parisiensis, ac illustrissimi principis Johannis, ducis Bituricensis et Alvernie comitisque Pictavensis, primus capellanus, hujus misse indulgentie devotus fundator, qui obiit die xviii mensis aprilis anno Domini mcccix<sup>o</sup>. Ejus anima requiescat in pace, amen.*

Ci-gît vénérable homme le seigneur Ascelin Royme, trésorier des églises de ce très bienheureux Hilaire et du très bienheureux Martin de Tours, archidiacone de Poitiers et chanoine de Paris, ainsi que premier chapelain du très illustre prince Jean, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, dévot fondateur de cette messe du pardon. Il mourut le 17<sup>e</sup> jour du mois d'avril l'an du Seigneur 1409. Que son âme repose en paix, amen.

De nombreuses épitaphes de la fin du Moyen Âge sont principalement consacrées à présenter l'importance de la condition sociale du défunt. Les cumuls de charges ecclésiastiques s'y affichent couramment. Toutes les charges tenues par Ascelin Royme à son décès sont ainsi énumérées. La multiplication des superlatifs vient encore souligner la notabilité des charges du défunt. La prière donnée en fin de texte, sous la forme liturgique traditionnelle, ne comprend pas de demande au lecteur de l'épitaphe, qui est seulement invité à admirer l'importance du défunt.

Dans son testament de 1404 Royme fonde à Saint-Hilaire une « messe du Pardon ». Le pardon de Saint-Hilaire a lieu du 24 au 26 juin. Des bulles de Clément VII du 7 août 1382, renouvelées par Eugène IV le 31 mars 1432 accordent à ceux qui visiteront Saint-Hilaire et y feront des aumônes le lendemain de la Saint Jean Baptiste (25 juin) les mêmes indulgences qu'aux jours anniversaires des dédicaces de Saint-Pierre et de Saint-Paul à Rome, et le jour de la Translation du corps de saint Hilaire (26 juin), les mêmes indulgences qu'à Saint-Jean-de-Latran le 24 juin. Il y avait aussi 100 jours de pardon chaque jour aux présents à la messe chantée après les matines. L'autel du pardon est plusieurs fois cité dans les documents hilariens<sup>361</sup>.

Peut-être d'origine parisienne, Ascelin Royme avait aussi des liens avec Poitiers, car il a un neveu, Thomas Pochard, chanoine à Saint-Hilaire, sous-doyen en 1399, et une nièce, Michelette Thiboud, religieuse à Sainte-Croix. Chapelain du duc de Berry en 1378, il est aussi chanoine de Bourges (1378-1382) et de Lillers, diocèse de Thérouanne (1378). En 1382 il devient chanoine de la cathédrale de Poitiers et de Saint-Hilaire-le-Grand. En 1388, il est premier chapelain et confesseur de Jean de Berry, et il sera trésorier de Saint-Hilaire à partir de 1390, archidiacone de Poitiers en 1404-1406, trésorier de Saint-Martin de Tours en 1407. Pour son service auprès du duc il a, en 1397, 720 livres de gages<sup>362</sup>.

**121. Église Saint-Hilaire** Inscription de donateur sur un calice (avant 1419).

Identification d'un donateur.

Inscription sous le pied d'un calice.

Le donateur du calice est décédé en 1419.

*Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 147, n° 366.

L'inventaire des reliques, vases sacrés et ornements de l'église Saint-Hilaire en 1469 a l'article suivant : « Item ung autre calice doré, aux armes de maistre Guillaume Bar, jadis doyen de l'église de ceans, lequel donna ledit calice (En lieu dudit calice aux armes dudit Bar en a esté donné ung aultre calice ouquel, au dessoubz du pié dudit calice, a esté escript)<sup>363</sup> :

*Dominus Guillelmus Bar dedit ».*

Le seigneur Guillaume Bar l'a donné.

On ne sait rien de plus de ce calice, qui a dû disparaître lors du pillage systématique des huguenots à Poitiers en 1562. Outre ce calice l'inventaire de 1469 indique le don par Guillaume Bar d' « une chape de drap de baudequin », d' « une chapelle garnie seulement

359. *Documents... Saint-Hilaire*, II 1852, p. 64.

360. THIBAudeau, avocat à Poitiers, *Abrégé de l'histoire du Poitou*, I, Paris, 1783, p. 81.

361. *Documents... Saint-Hilaire*, II, 1852, p. 84-86.

362. VALLIERE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 202 ; du même, *Le chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand*, 2001, p. 385-387 ; Arch. nat., KK 254, fol. 41 et 91 v°.

363. Le texte entre parenthèses est une addition au texte original.



de chesuble, dalmatique, cortubaut, estolles et fenons – d' – un drap de futaine noire – aux armes du doyen, et d'un barement de drap d'orange<sup>364</sup>.

Clerc du diocèse d'Angoulême, Guillaume Bar a fait ses études à Montpellier et est dit bachelier en droit canon, Chanoine de la cathédrale de Poitiers de 1379 à 1412, il a été doyen du chapitre Saint-Hilaire de 1387 à 1419. Il a été inhumé à Saint-Hilaire, selon son testament de 1412<sup>365</sup>.

## 122. Église Saint-Hilaire – Fondation de messes (entre 1453 et 1464).

Inscription commémorative d'une fondation de messes.

Pierre de 0,80 x 0,40 m à ? 45 m, du sol, dans le mur sud du déambulatoire, entre la première et la deuxième absidiole.

Bon état de conservation.

Datation : le fondateur, Jean de L'Hôpital est encore cité en juin 1453 ; un règlement est pris par le chapitre le 30 juillet 1464 au sujet des fondations de feu Jean de L'Hôpital<sup>366</sup>.

Lecture d'après l'original.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (vol. 2), n. 193 ; LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 80 ; LONGUEMAR, « Epigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 245-246, n. 124.

Pierre creusée pour réserver un cadre à l'inscription. Inscription en minuscules gothiques brisées, sur neuf lignes. Ponctuation par un point entre chaque mot ou groupe de mots. Abréviations dans les seules cinq premières lignes. Les quatre dernières lignes sont écrites de façon beaucoup moins serrée, et il reste de la place en fin de l'inscription, peut-être prévue plus longue à l'origine.



. Capellan(us) . hui(us) capellanie . s(an)c(t)i dionisii . tenetur . q(u)olib(et) . an(n)o . in . ieiuniis  
 quatuor . te(m)por(um) . celebrare . quatuor . missas . v(idelicet) . in . quoli(bet) . temp(o)re  
 . vnam . pro . a(n)i(m)a . defuncti . ioh(ann)is . de hospitali . p(res)b(ite)ri hui(us) eccl(es)ie canonici.  
 . Et . vlt(er)i(us) . tenetur . mi(ni)strare . in q(u)olib(et) . festo . s(an)c(t)i . nicolai . yemalis . sex . parvu  
 los . cereos . quilibet . vnus . cart(er)oni . cere . qui . ardebu(n)t . in di  
 eto . festo . durante . seruiçio . per . capellanos . et . bachalarios . in .  
 dicta . capella . fiendo . et . pro . augmentando . redditus . dicte .  
 capellanie . dictus . de hospitali . tradidit . dicto . capellano .  
 . summam . triginta . scutorum . aureorum .

Le chapelain de cette chapellenie de Saint-Denis est tenu de célébrer chaque année, aux jeûnes des Quatre-Temps, quatre messes, à savoir en chacun de ces temps une messe pour l'âme de feu Jean de L'Hospital, prêtre, chanoine de cette église. En outre il est tenu de fournir à chaque fête de la Saint-Nicolas d'hiver (6 décembre) six petits cierges, chacun d'un quarteron de cire, qui brûleront, à ladite fête, pendant le service qui devra être fait en ladite chapelle par les chapelains et bacheliers. Et pour augmenter les revenus de ladite chapellenie ledit de L'Hôpital a remis audit chapelain la somme de trente écus d'or.

364. *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 152, 154, 155, 156.

365. VALLEIRE, *Fasti... V. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 234 ; du même, *Le chapitre de Saint-Hilaire*, 2001, p. 397-398.

366. *Poeta latini avi carolini*, t. I, 1881, p. 323.



Aleuin a composé vers 800 une inscription pour un autel Saint-Quentin-et-Saint-Denis<sup>367</sup>. Cet autel est cité dans les textes du xv<sup>e</sup> siècle, et la chapellenie Saint-Denis figure encore dans la liste des chapelles de la collégiale donnée par le pouillé de 1782<sup>368</sup>. La deuxième chapelle du déambulatoire, au côté sud, est ornée de peintures murales du martyr de saint Quentin.

Les Quatre-Temps sont des jours de pénitence et de prière qui inaugurent les quatre saisons de l'année : ils se célèbrent les mercredi, jeudi, vendredi et samedi de la troisième semaine de l'Avent, de la première semaine de Carême, de la semaine de la Pentecôte, et de la semaine qui suit le 17<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte. Le quarteron est la quatrième partie d'une livre.

Jean de L'Hôpital est cité parmi les chanoines prébendés de Saint-Hilaire le 27 janvier 1448 (n.s.), le 15 janvier 1449 (n.s.), le 8 février (n.s.), le 27 juin 1453<sup>369</sup>. Il habitait rue de la Tranchée, à côté de l'hôtel du doyen<sup>370</sup>. Chanoine prébendé, curé de Champagné-Saint-Hilaire, il est décédé à Burgos au retour d'un pèlerinage à Compostelle<sup>371</sup>. Un règlement est pris par le chapitre le 30 juillet 1464 au sujet des fondations décidées par feu Jean de L'Hôpital<sup>372</sup>.

Cette inscription est un rappel des fondations pieuses de Jean de L'Hôpital à l'intention de ceux qui, après son décès, devront les assurer. On peut aussi considérer que c'est en quelque sorte un titre juridique. En 1722 le sieur Thareau de L'Isle, procureur au présidial de Poitiers, avait fait enlever une pierre sur laquelle était rappelée une rente de 60 livres due, sur ce logis, au chapelain de la chapelle Notre-Dame-l'Ancienne à la cathédrale. On fit remettre la pierre, avec son inscription, au lieu où elle était, « comme un titre vivant de ladite rente »<sup>373</sup>. C'est probablement ainsi qu'il faut voir les inscriptions de fondations pieuses.

### 123. Église Saint-Hilaire – Chape du roi Charles VII (1454).

Commentaire de miracles sur des broderies historiées.

Le 5 avril 1454 commande a été passée par le chapitre de Saint-Hilaire à Colin Joly pour des broderies historiées qui orneront la chape du roi Charles VII, qui, comme successeur des comtes de Poitou-dues d'Aquitaine, était abbé de la collégiale. Deux des scènes représentées étaient accompagnées d'inscriptions.

Le marché est publié dans les *Annales archéologiques*, I, 1844, par VALLET DE VIRIVILLE, « Recherches historiques sur Agnès Sorel » 1849, p. 497, et par RÉDET dans *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 118-119, n° CCCLIV.

1. Sur le chaperon « sera fait le miracle du concile général, quant la terre se leva soubz monseigneur saint Hilaire en disant » :

*Domini est terra.*

C'est la terre du Seigneur.

Il est ici question du concile réuni par le pseudo pape arien Léon, qui n'avait pas invité Hilaire. Celui-ci constatant qu'on ne lui avait pas réservé de place s'assit par terre, en disant : « La terre est au Seigneur » *Domini est terra* (Psaume 24 (23), 1). Alors la terre se leva et forma pour Hilaire un siège de même taille que celui des autres évêques. Le pape, pris de douleur, se rendit aux toilettes et y mourut, comme était mort Arius avant lui. Les évêques se rallièrent à l'orthodoxie. Ce miracle figure dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de France du XI<sup>e</sup> siècle, et un manuscrit de la Bibliothèque de Valenciennes du XII<sup>e</sup> siècle.

La scène était représentée sur le cénotaphe roman de la mort d'Hilaire en l'église Saint-Hilaire-de-la-Celle, et elle l'est sur le linteau roman de l'église Saint-Hilaire de Semur-en-Brionnais. Elle figurait aussi dans une miniature de Jean Fouquet, de 1450, dans les Heures d'Etienne Chevalier (Musée Condé à Chantilly).

Le miracle est cité par Vincent de Beauvais, dans son *Speculum historiale*, livre 14, chapitre 23, et par Jacques de Voragine dans la *Légende dorée*<sup>374</sup>.

2. Sur le marché passé pour la chape du roi, il est dit qu'au « costé dextre sera l'église de monseigneur saint Hilaire, du clochier de laquelle sauldra une columpne de feu, et le saint dedans ladite église qui dira » :

*Surge et ambula.*

Lève-toi et marche.

Cet ordre figure dans la guérison d'un paralytique par Jésus (Matthieu 9, 5 ; Marc 2, 9 ; Luc 5, 23 ; Jean 5,8), et d'un impotent par Pierre (Actes 3, 6). La colonne de feu évoque la *columna ignis* de l'Exode 13, 22 et 14, 24.

Le miracle est rapporté par Venance Fortunat : Clovis est en Poitou pour combattre le wisigoth arien Alarie, une lumière sort de la basilique de saint Hilaire, l'avertissant d'engager le combat au plus vite : Clovis engage le combat et est vainqueur à la troisième heure<sup>375</sup>.

367. *Poeta latini avi carolini*, t. I, 1881, p. 323.

368. Arch. dép. Vienne, G 982, fol. 6.

369. *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 101 et 106 ; Arch. dép. Vienne, G 524, p. 12 et 176.

370. Poitiers, Archives communales, J 1075.

371. Arch. dép. Vienne, G 525, p. 288, 8 mars 1468.

372. *Ibid.*, G 1017.

373. *Ibid.*, G 327.

374. FAVREAU, « Hilaire dans le Poitou médiéval », 2010, p. 451.

375. FORTUNAT, « *Liber de virtutibus sancti Hilarii* », 1885, p. 9-10, § 20.



## 124. Église Saint-Hilaire — Épitaphe du doyen Pierre Gaboreau (1455)

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Pierre tombale qui était située, fin XVII<sup>e</sup> siècle, « devant la chapelle de la Trinité, à droite derrière le chœur de l'église de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers ». Elle est aujourd'hui disparue.

Datation : 1455 d'après l'épitaphe.

Lecture d'après le dessin de la collection Gaignières.

CROZEL, *Textes et documents*, 1942, p. 136, n° 540; ADHEMAR, DORDON, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1976, p. 15, n° 1159.

Inscription gravée autour de la pierre tombale. D'après le dessin il n'y a presque pas de ponctuation mais les mots sont espacés. Minuscules gothiques. Assez nombreuses abréviations, sauf pour le nom du défunt et son grade universitaire.



**TOMBE** de pierre devant la Chapelle de la Trinité à droite derrière le Chœur de l'Église de S<sup>t</sup> Hilaire le grand de Poitiers.

Petit côté supérieur :

me tacet vir circumspectus et discretus magister

Grand côté droit :

petrus gaborelli . in decretis . licenciatus decanis (et) canonicus) .  
hui(us) ecclesie sancti petri sante)teq(ue) radegundis eccle

Petit côté inférieur :

siar(um) canonicus) d(omi)ni n(ost)ri regis consilarii de san(e)ta  
solina piet(avensis)

Grand côté gauche :

diocesis ori(u)nd(us) qui obiit die viii<sup>a</sup> me(n)sis Januarii anno  
d(omi)ni m<sup>o</sup> CCCCLIII . a(n)i(m)a eius requiescat in pace  
Amen

Ci-gît un homme remarquable et singulier, maître Pierre Gaboreau, licencié en décrets, doyen et chanoine de cette église, chanoine des églises Saint-Pierre et Sainte-Radegonde, conseiller de notre seigneur le roi, originaire de Sainte-Soline, diocèse de Poitiers. Il mourut le 8<sup>e</sup> jour du mois de janvier, en l'an du Seigneur 1454. Que son âme repose en paix. Ainsi soit-il.

Armoiries sur deux écus, à gauche et à droite, dans la partie supérieure : une barre chargée de trois lions passants.

Pierre Gaboreau est représenté en vêtements liturgiques, mitré, mains jointes. La fin de l'épitaphe est la prière habituelle pour un défunt. Tout le reste du texte est consacré à son *curriculum vitae*. Originaire de Sainte-Soline, il était issu d'une vieille famille bourgeoise de Poitiers. Licencié en droit canon, il est cité dès 1403 dans un rouleau de suppliques adressées au pape Benoît XIII. Il a été chanoine de la cathédrale et de Sainte-Radegonde de 1418 à sa mort, et a été aussi chanoine de Tours en 1429-1430 et curé de Saint-Martin-de-Ré.

Sa carrière ecclésiastique s'est cependant déroulée principalement en la collégiale Saint-Hilaire-le-Grand. Il y apparaît comme chanoine à partir de 1422. Il est chantre de 1426 à 1435 et est élu doyen le 28 juin 1441. Il est mort le 8 janvier 1455 (n.s.).

Il a été en outre promoteur général de l'université de Poitiers à sa fondation en 1432, et a été reçu conseiller au parlement de Paris le 11 septembre 1439. Il sera commissaire au procès de Jacques Cœur en 1451-1452. En 1454 il était membre du Grand Conseil du roi<sup>376</sup>.

Seigneur de Bignollesse, en sa paroisse d'origine, Sainte-Soline, il obtint du roi en mars 1453 la permission de fortifier son hôtel<sup>377</sup>.

376. VAUURE, *Le chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand*, 2001, p. 410; du même *Fastes... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 332.

377. *Recueil des documents concernant le Poitou*, éd. GUERIN, 1904 (Archives historiques du Poitou, XXXII), p. 307-309, n° 1232. Sainte-Soline est dans le canton de Lezay, Deux-Sèvres. En février 1453 il est dit conseiller au parlement, doyen de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers, curé de Saint-Martin-de-Ré (Archives nationales, X<sup>10</sup> 183<sup>B</sup>, n° 232).



## 125. Église Saint-Hilaire Épitaphe du chanoine Pierre Négraud (1456).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Pierre tombale située « à droite proche de la chapelle de la Trinité derrière le chœur de l'église de St Hilaire le grand de Poitiers », d'après le dessin de la collection Gaignières.

Datation : l'inscription donne la date du décès : 1456.

BEAUCHEU-FILLEAU, « De quelques inscriptions », 1894, p. 60 [texte]; CROZET, *Textes et documents*, 1942, p. 138, n° 548 [mention]; ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1976, p. 16, n° 1163 [dessin].

L'inscription, en minuscules gothiques, est gravée tout autour de la pierre. D'après le dessin il y a une certaine ponctuation par un point, et des abréviations assez classiques.



**TOMBE** de pierre à droite, proche la Chapelle de la Trinité derrière le Chœur de l'Église de St Hilaire le grand de Poitiers.

Petit côté supérieur :

· hic jacet venerabilis vir. magister. pe

Grand côté droit :

trus . negraudi . de coyaco . pietauensis) . diocesis . oriundus .  
d(omi)ni . n(o)stri . pape . et sa(n)ete sedis . ap(ostolice) .  
acolit(us) . huius .

Petit côté inférieur :

eccl(es)ie b(ea)ti . hilarii . ca(noni)c(us) . qui diem suu(m)  
clausit . extremu(m) .

Grand côté gauche :

die . vii . mensis . Junii . anno domini m<sup>o</sup>ccccc<sup>o</sup> . lvi . a(n)i(m)a  
eius in pace resquiescat . Amen .

*Ci-gît vénérable homme maître Pierre Négraud, originaire de Couhé, diocèse de Poitiers, acolyte de notre seigneur le pape et du saint siège apostolique, chanoine de cette église Saint-Hilaire, qui termina son dernier jour le 7<sup>e</sup> jour du mois de juin, en l'an du Seigneur 1456. Que son âme repose en paix. Amen.*

Armoiries sur deux écus, à gauche et à droite, dans la partie supérieure : une étoile à huit rais accompagnée de huit étoiles plus petites. Le dessin de Gaignières donne Négrand : les textes d'archives conduisent plutôt à lire Négraud.

L'adjectif « vénérable » est réservé aux ecclésiastiques. En 1394 Pierre Négraud est étudiant en droit civil à Avignon, ses études universitaires lui permettront de se qualifier de « maître », mais s'il se dit licencié en droit canon le 5 novembre 1448<sup>378</sup>, il n'est dit que bachelier en décret en janvier 1449 et juin 1453<sup>379</sup>. En 1403 il est secrétaire du duc de Berry, en 1410 scribe, familier du pape, abrégiateur, c'est-à-dire chargé de rédiger sous une forme abrégée, d'après les requêtes adressées au pape, la minute des actes qui doivent être écrits au nom du pape. Il devient cette même année chanoine d'Évreux, archiprêtre de Melle (1410-1414), puis chanoine de Tours (1415-1429) et archidiaque de Brioux (1415-1429). Il participe en 1415 au concile de Constance, et envoie en Avignon l'annonce officielle de l'élection de Martin V.

Il va par la suite revenir en sa région d'origine et appartenir aux chapitres de la cathédrale (1425-1442) où il sera un temps chantre, de Saint-Hilaire à partir de 1425, de Sainte-Radegonde. Dans le diocèse de Saintes il sera chanoine du chapitre cathédral, prieur de l'aumônerie Saint-Jean-hors-les-murs de La Rochelle et curé de Saint-Martin-de-Ré<sup>380</sup>. On le voit aussi chanoine de Tournai en 1431-1432<sup>381</sup>.

378. Arch. dép. Vienne, G 515.

379. *Documents... Saint-Hilaire*, II, 1852, p. 106; Arch. dép. Vienne, G 524, p. 176.

380. Arch. dép. Vienne, G 515.

381. Vallière, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 336.



Le 5 novembre 1448 il fonde un anniversaire à Saint-Hilaire, et donne au chapitre 310 ecus neufs d'or pour constituer un revenu annuel de 10 livres<sup>382</sup>. Le 2 février 1480 il déclare vouloir être enterre en l'église Saint-Hilaire, près de l'autel de la Trinité, « en l'honneur de laquelle il a fait faire l'image<sup>383</sup> », c'est-à-dire la sculpture. La statue du trône de grâce ou de miséricorde (Dieu le Père, sous forme de l'ancien des jours) (Daniel, 7, 9), tenant les bras de la croix du Fils crucifié, la colombe de l'Esprit entre eux- qu'on peut toujours admirer dans le deambulatoire de l'église Saint-Hilaire à droite de la baie axiale, longtemps datée du XV<sup>e</sup> siècle, pourrait être la statue commandée par Pierre Négraud, mais la datation en a été récemment reportée au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>384</sup>. Négraud avait aussi donné au chapitre un drap de futaine noire où il y avait une croix blanche, « garny en cinq lieux » de ses armes<sup>385</sup>. Son testament du 22 avril 1456 a été publié<sup>386</sup>. Il y est dit chanoine prébende de Saint-Hilaire, curé du Puy-Notre-Dame au diocèse de Poitiers, et déclare sa volonté d'être enterre à Saint-Hilaire, près de l'autel de la Trinité qu'il a « fait de nouveau transformer, construire et édifier », en la sépulture qu'il a fait préparer par derrière (le chœur ?) devant l'autel de la Trinité. Il fonde des messes que diront chapelains et bacheliers audit autel, et pour lesquelles il donne calice, patène, nappes, vêtements sacerdotaux, et un grand linge de lin pour couvrir « l'image » de la Trinité pendant le carême. Un de ses nombreux legs concerne l'aumônerie de la Madeleine près de Poitiers, dont il fut le chapelain.

Il est mort un mois et demi après avoir testé. L'expression *diem clausit extremum* se rencontre en 1286 à Saint-Bertrand-de-Comminges, en 1312 à Saint-Michel de Cuxa, en 1458 à la cathédrale d'Halberstadt.

## 126. Église Saint-Hilaire – Epitaphe du doyen Pierre Confolent (1462).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

« Tombe de pierre au milieu de la chapelle de N.D. de la Carolle, derrière le chœur de l'église de St-Hilaire le grand de Poitiers », d'après un dessin de la collection Gaignières, où le défunt est représenté yeux ouverts, mains jointes, en vêtements sacerdotaux, avec une mitre que tiennent deux anges.

L'inscription dit le défunt mort en 1462.

ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1976, p. 18, n° 1179 [dessin]; BEAUCHELET-ELLEAU, « De quelques inscriptions », 1894, p. 61, n° 94 [texte]; CROZEL, *Textes et documents*, 1942, p. 147, n° 575 bis [mention].

L'inscription est gravée tout autour de la pierre tombale, en minuscules gothiques d'après le dessin de la collection Gaignières. Ponctuation par un point médian entre la plupart des mots, deux points avant la date. Assez nombreuses abréviations, parfois surprenantes (*linatus*, *cadral*, *be*).



**TOMBE** de pierre au milieu de la Chapelle de N. D. de la Carolle derrière le Chœur de l'Église de St. Hilaire le grand de Poitiers.

Petit côté supérieur :

· hic . vir . egregius . mag(iste)r . petrus . confolent . in . legib(us) .

Grand côté droit :

li(ce)n(ce)atus . nacio(n)e . lemouicus hui(us) . decan(us) . istiusq(ue) .  
et . ca(the)dra(lis) . ac . b(eat)e . marie . maior . pictaue(n)s(is) .

Petit côté inférieur :

abbatis et . canonici : anno . d(omi)ni . millesimo . iiii<sup>o</sup> .

Grand côté gauche :

sexagesimo . secundo . obiit . die . tercia . me(n)s(is) . septembr(is) .  
a(n)i(m)a . eius . requiescat . in . pace . amen .

382. Arch. dep. Vienne, G 515.

383. *Ibid.*, G 1017.

384. FAUREAU, « La représentation de la Trinité », 2012, p. 311-316.

385. *Documents... Saint-Hilaire*, II, 1852, p. 156.

386. *Ibid.*, p. 119-124.



Ci-[gît] un homme remarquable, maître Pierre Confolent, licencié en lois, natif du Limousin, doyen de cette [église], chanoine de cette église et de la cathédrale et abbé de Notre-Dame-la-Grande. Il mourut l'an du Seigneur 1462, le troisième jour du mois de septembre. Que son âme repose en paix. Amen.

Il y a quelques erreurs manifestes dans le dessin : absence de *jacet*, de *ecclesie*, succession de *-que et*, génitif au lieu du nominatif de *canonicus* et *abbas*. Dans les documents d'archives ce doyen est dit Pierre de Confolent. La ville de Confolens était limousine, du moins pour sa partie à droite de la Vienne. Le qualificatif de *egregius vir* est peu fréquent (Aix, 1347, 1401, 1464; Beyssac, 1476; Lyon, 1479). Le titre universitaire est de règle pour un gradué. L'affichage des différents bénéfices montre combien le cumul des charges est ordinaire et accepté. La demande de prières est un verset classique de l'office des défunts.

Pierre Confolent est cité comme chanoine de Saint-Hilaire-le-Grand à partir de 1433. En 1440 il est dit licencié en lois et étudiant à la faculté de droit canon de Poitiers<sup>387</sup>. Il est chanoine hebdomadaire en 1451<sup>388</sup>. Il sera aussi chanoine de la cathédrale à partir de 1448, et chanoine de Notre-Dame-la-Grande en 1454 avant d'en être abbé, charge qui revenait toujours à un chanoine de la cathédrale<sup>389</sup>. Pierre de Confolent a été élu doyen de Saint-Hilaire le 21 janvier 1455 (n.s.). Il était aussi curé de Nueil-sur-Layon, en Anjou mais alors du diocèse de Poitiers<sup>390</sup>. Le 28 juin 1482, 180 livres sont versées au chapitre pour deux anniversaires de Pierre de Confolent<sup>391</sup>.

### 127. Église Saint-Hilaire Reliquaire (avant 1469).

Reliquaire avec inscription.

*Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 148, n° CCCLXVI.

Dans l'inventaire des reliques, vases sacrés et ornements de l'église Saint-Hilaire du 20 novembre 1469, on trouve l'article suivant : « Item, une bouëte d'argent avecquez son couvercle, autour de laquelle est escripte le Ave Maria, en laquelle est la maisselle de monseigneur saine Pierre, enchassée en or, et tien a une chayne d'or ».

On ne voit pas le lien direct entre la salutation angélique et la relique de la mâchoire (*maxilla*) de saint Pierre. La boîte d'argent n'était peut-être pas prévue à l'origine pour cette relique.

La salutation angélique est donnée selon la formule liturgique qui comprend le nom de Marie. Dans l'Annonciation telle que la rapporte Luc 1, 28, l'ange Gabriel dit seulement *Ave, gratia plena*.

### Église Saint-Hilaire Statues d'un portail de Saint-Hilaire-le-Grand (1448-1474). Voir : Musée, 230.

### 128. Église Saint-Hilaire Épitaphe de Robert Poitevin (1474).

Inscription tumulaire identifiant le défunt.

Cette épitaphe n'est connue que par un dessin de la collection Gaignières, qui la dit « contre le mur à gauche de la chapelle de St Hilaire du costé de l'évangile dans le chœur de l'église de St Hilaire le grand de Poitiers ». Elle est placée à droite de la représentation du défunt agenouillé devant une croix. Le défunt tient un phylactère avec une invocation à la croix.

Datation : Robert Poitevin est mort en 1474.

BLANCHARD, *Les généalogies*, 1670, p. 213; ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1976, p. 26, n° 1227 [dessin]; Communication de l'abbé Chevalier sur une note prise par lui en 1860 à Oxford, Bibliothèque Bodléienne, collection Gaignières, tome I<sup>er</sup> des *Tombeaux et épitaphes de France*, *Bull. Soc. Antiq. Ouest*, 2<sup>e</sup> s., t. IV, 1886-1888, p. 108 [texte]; CROZET, *Textes et documents*, 1942, p. 163, n° 634 [mention]; MOULINIER, « Les médecins en Poitou », 2001, p. 234-235.

Le texte est écrit sur 6 lignes, en minuscules gothiques, l'initiale du prénom étant en capitale. Abréviations classiques. Quelques signes de ponctuation par un point entre les mots. Trait d'union à la fin de la première ligne.

387. Arch. dép. Vienne, G 615, G 959. Il est encore qualifié d'étudiant à l'université de Poitiers en juillet 1461 (*ibid.*, G 928).

388. *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 111.

389. VALLIÈRE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 328.

390. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. XXXV, fol. 221.

391. Arch. dép. Vienne, G 527, p. 184.





Robertus poitevin mi-  
dicina doctor hui(us) eccl(es)ie  
thesaurari(us) ecclesiarum  
parisien(sis) . et turonen(sis)  
canon(icus) . d(omi)ni nostri  
regis primi . phisicus

Phylactère :

O crux ave spes unica

Robert Poitevin, docteur en médecine, trésorier de cette église, chanoine des églises de Paris et de Tours, premier médecin de notre seigneur le roi.  
Salut, ô croix, unique espérance.

Le texte du phylactère est le début de la 5<sup>e</sup> strophe du *Vexilla regis procedunt*, hymne composée par Venance Fortunat en 569 pour l'arrivée à Poitiers de la relique de la Vraie Croix obtenue par sainte Radegonde : cette strophe a été ajoutée vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle à l'hymne de Fortunat<sup>392</sup>.

À ce mémorial hilarien il faut joindre l'épithaphe qui accompagne une tombe de pierre à Notre-Dame de Paris, dans la nef, devant la chapelle de l'Assomption. L'épithaphe est ainsi publiée dans *l'Épithapier du Vieux-Paris*<sup>393</sup> :

HIC JACET BONAE MEMORIAE ROBERTUS POITEVIN, HUIUSCE ECCLESIAE CANONICUS,  
NEC NON BEATAE MARIAE DE CLERACO DECANUS, QUONDAM ILLUSTRISSIMAE MARIAE  
FRANCORUM REGINAE PHYSICUS, QUI OBIT IN SENECTUTE BONA ANNO DOMINI 1476, DIE  
VENERIS 24 OCTOBRIS.

392. MATHON, « *Vexilla regis* », *Catholicisme*, t. XV, col. 973 ; FORTUNAT, *Poemes*, I, p. 57-58.

393. *Épithapier du Vieux-Paris*, X, 1995, p. 185, n° 4716.



Ci-gît Robert Poitevin, de bonne mémoire, chanoine de cette église et doyen de Notre-Dame de Cléry, jadis médecin de la très illustre Marie, reine de France. Il mourut, en une heureuse vieillesse, l'an du Seigneur 1476, le vendredi 24 octobre.

L'expression *in senectute bona* se trouve à propos d'Abraham (Genèse 15, 15) et dans quatre autres passages vétéro-testamentaires. On la rencontre dans des inscriptions à Saint-Bénigne de Dijon à l'époque carolingienne, à Meaux en 1158, et fréquemment à partir du XIII<sup>e</sup> siècle (Raismes, Carcassonne, Lisbonne, Silos, etc.) : il est dit en 1446 âgé de 53 ans<sup>394</sup>, et avait donc à sa mort 81 ans. La date de sa mort donnée par l'épithaphe parisienne, est manifestement erronée : le 24 octobre 1476 est un jeudi, et les registres du chapitre cathédral de Paris ne mentionnent le décès de Poitevin ni à cette date, « ni à un jour voisin, ni même en 1475 ou 1477 »<sup>395</sup>. C'est d'ailleurs à Poitiers que Robert Poitevin a été inhumé<sup>396</sup>.

Robert Poitevin est né à Paris. Il a fait ses études à Montpellier puis à Paris où il a été reçu licencié en la faculté de médecine en février 1418. Il y devient régent, charge qu'il exercera de 1418-1419 à 1452-1453. Curé de l'église paroissiale Saint-Barthélemi dans l'île de la Cité en 1423, il est reçu chancelier de Notre-Dame de Paris en octobre 1425, chanoine demi-prébendé en mai 1426 et devient sous-chantre le 17 octobre 1430. En 1435 maître ès arts et docteur en médecine à Paris, il est ambassadeur de l'université de Paris au congrès d'Arras. Au cours des années 1440 il est médecin des princes : en 1442 il est dit médecin de la reine, en 1443 il reçoit, pour ses soins, 40 écus de Charles, duc d'Orléans, en 1445 il assiste la dauphine Marguerite d'Écosse, comme médecin et confesseur, lors de sa mort, il est dit en 1448 conseiller et « physicien » du roi, il assiste Agnès Sorel en 1449 et 1450 et il sera un de ses exécuteurs testamentaires. En 1450 il reçoit une prébende du chapitre de Bayeux, en 1454 on le trouve prévôt de Suèvre à la collégiale Saint-Martin de Tours. Il a été chanoine de la cathédrale de Poitiers<sup>397</sup>. En 1463 et 1464 on le voit auprès de Charles d'Orléans qui mourut à Amboise le 4 janvier 1465.

Robert Poitevin a été pourvu de la trésorerie du chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand le 24 avril 1448, et a été reçu par le chapitre le 16 mai suivant. Il est alors chancelier de l'université de Poitiers. Il obtint une prébende canoniale en 1449, ce qui lui donnait voix délibérative au chapitre. S'il a été « premier physicien des roys Charles et Louys », il apparaît très présent au chapitre hilarien, qui a bénéficié de ses relations. Il y avait deux neveux, Enguerrand et Michel de Bouhain. Il a fait de nombreux dons au trésor du chapitre comme il ressort de l'inventaire de novembre 1469<sup>398</sup> : orfrois d'une chape de drap d'or pers, trois chapes de drap d'or pers, grande chape de velours noir, orfrois de deux chapes de velours vert, chape de damas blanc, et 25 autres chapes, sans compter plusieurs petites chapes pour les clergeons, plusieurs « chapelles » garnies d'aubes, chasubles, étoles, dalmatiques, etc., un parement d'autel, des chandeliers. Il fit en outre bâtir la principale porte de l'église du côté nord<sup>399</sup>.

Le 14 mai 1474 il ordonnait que la fête de sainte Geneviève, le 3 janvier, fût célébrée dès lors aussi solennellement que la fête de sainte Abre, et il laissait au chapitre 500 écus d'or pour un anniversaire solennel en son honneur au jour de la Sainte-Geneviève. Il légua à la ville de Poitiers six volumes de livres de médecine pour être quitte, lui et ses héritiers, de ce que, comme les autres chanoines de Saint-Hilaire, il n'avait pas payé l'imposition sur la vente du vin au détail destinée à l'entretien de l'enceinte fortifiée<sup>400</sup>. Il est mort le 26 juillet 1474 et a été inhumé en l'église Saint-Hilaire « devant l'autel des anniversaires, sous une tombe en cuivre »<sup>401</sup>.

## 129. Église Saint-Hilaire Épitaphe du sous-doyen Pierre de Morry (1482).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cette pierre tombale n'est connue que par un dessin de la collection Gaignières, qui la dit située « à gauche dans la chapelle de Notre-Dame de la Carole, derrière le chœur de l'église de St-Hilaire le Grand de Poitiers ».

L'inscription donne la date du décès, 12 septembre 1482. Armoiries sur deux écus, à gauche et à droite de la tête : une bande accompagnée de deux cotices fleuronées.

ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1976, p. 33, n° 1268.

L'épithaphe est disposée tout autour de la pierre. Le dessin la donne en lettres minuscules gothiques, avec séparation des mots, quelque signes de ponctuation (point, point et virgule), et des abréviations classiques.

394. BnF, ms. n. acq.fr 5088, p. 325.

395. *Ibid.*, p. 185, n. 2.

396. BnF, ms. nouv. acq. fr. 5088, fol. 49 v°, n° 325.

397. VALLIÈRE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 358.

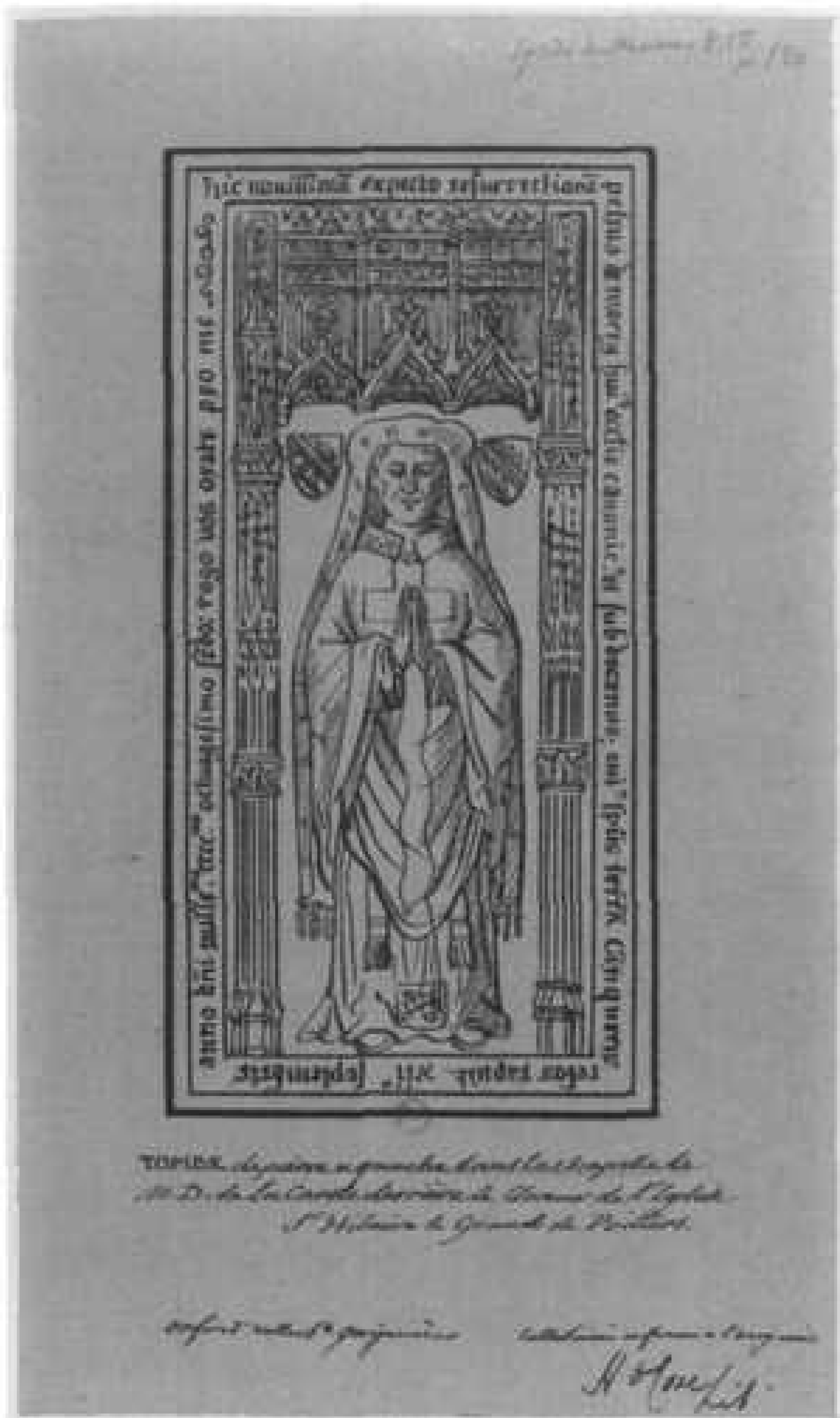
398. *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 145-149.

399. CROZET, *Textes et documents*, 1942, p. 131-132, n° 52. Restes de ce portail au Musée de Poitiers (inscription précédente) et au Victoria and Albert Museum à Londres (voir la notice n° 230).

400. *Poitiers sous le règne de Louis XI de 1471 à 1482*, 2015, p. 102, 112-113, 178, 191 ; VALLET DE VIRIVILLE, « Recherches historiques sur Agnès Sorel », 1849, p. 488-499 ; FAVREAU, « Robert Poitevin », 1961, p. 141-151. Pour la période 1425-1445 très nombreuses mentions dans Arch. nat., LL 113, 114, 115. Il est aussi cité dans l'étude de Laurence Moulinier-Brogi, « Les médecins dans le Centre-Ouest au Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Scrivere il Medioevo: lo spazio, la santità, il cibo, un libro dedicato ad Oddile Redon*, dir. LAVRIEUX et MOULINIER-BROGI, Rome, 2001, p. 409 et 428.

401. Arch. dép. Vienne, G 515, 18 novembre 1494. Il avait, en 1468, donné 300 écus d'or pour fonder un anniversaire, *ibid.*, G 525, p. 325.





Petit côté supérieur :

hic novissimam expecto resurrectionem

Grand côté droit :

petrus de morry huius ecclesie canonicus et subdecanus :  
causus spiritibus terram iniquis

Petit côté inférieur :

celos rapuit xii<sup>o</sup> septembris

Grand côté gauche :

anno d(omi)ni millesimo . octuagesimo . secundo : rogo vos  
orate pro me.

Ici j'attends la dernière résurrection. Pierre de Morry, chanoine et sous-doyen de cette église, dont l'esprit a quitté la terre et gagné les cieus le 12 septembre, l'an du Seigneur 1482. Je vous le demande, priez pour moi.

*Novissimam expecto resurrectionem* renvoie à *expecto resurrectionem mortuorum* du Credo, et sans doute aussi à la promesse de Jésus, *ego resuscitabo eum in novissimo die* (Jean 6, 39, 40, 44, 55)<sup>402</sup>. Le *rogo* de la demande de prière se rencontre dès le VII<sup>e</sup> siècle (cathédrale de Padoue). On a *rogo vos* dès 827-844 (abbatiale de Castel Sant'Elia) et on trouve *rogo orate pro me* en 1198 (Monte Sant'Angelo).

Pierre de Morry est dit chanoine de Saint-Hilaire en janvier 1451, licencié en 1453 ou 1456<sup>403</sup>. Comme tant d'autres de son temps il cumule les canonicats, chanoine de Sainte-Radegonde en 1455-1456 et encore en 1480<sup>404</sup>, chanoine de Notre-Dame-la-Grande de 1466 à 1480<sup>405</sup>. Il devient sous-doyen de Saint-Hilaire en 1456<sup>406</sup>, et résigne cet office, par permutation pour une chapellenie des 11000 Vierges en l'autel de Marie-Madeleine à Notre-Dame, en faveur de Simon Hennequin en mars 1479<sup>407</sup>. Hennequin, conseiller au parlement de Paris, qui avait été nommé chanoine hilarien le 30 novembre 1478 en vertu de lettres de l'université de Paris, avec protestation des chanoines, et avait été reçu au chapitre le 22 juin 1478, est accepté comme sous-doyen le 13 novembre 1479. Mais le 7 mars suivant il n'a pas encore payé les devoirs dus pour le sous-décanat<sup>408</sup>, et finalement Pierre de Morry retrouve l'office de sous-doyen le 29 avril 1480<sup>409</sup>. C'est ce titre qui sera porté sur sa pierre tombale lorsqu'il mourra le 12 septembre 1480.

Il y a eu au chapitre de Saint-Hilaire un frère de Pierre de Morry, Itier, et en 1503 un maître Aimar de Morry. Pierre et Itier étaient neveux du doyen Itier Marchon (1423-1441)<sup>410</sup>.

402. FAVREAU, « Inscriptions et résurrection des corps », 2007, p. 279-292.

403. Arch. dép. Vienne, G 524, p. 12 et 176; G 525, p. 31.

404. *Ibid.*, G 1528, fol. 42; G 1370; G 526, fol. 102.

405. *Ibid.*, G 1297, fol. 66 v<sup>o</sup>, 69, 129.

406. *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 124; Arch. dép. Vienne, G 525, p. 21, 31, 101, 159, 260, 355; G 526, fol. 4.

407. *Ibid.*, G 526, fol. 198, 13 mars 1479 (un Pierre de Morry résigne aussi son canonicat de Saint-Hilaire par permutation avec la cure de Saint-Jean-Baptiste de Châtellerault, G 526, fol. 200, 4 décembre 1479).

408. *Ibid.*, G 526, fol. 43, 130, 162, 198, 214.

409. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 422 (190), p. 115.

410. Arch. dép. Vienne, G 1017. Voir Vallière, *Fastes... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 263.



### 130. Église Saint-Hilaire Épitaphes de Jean et Bertrand de Brosse (1464 et 1482).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

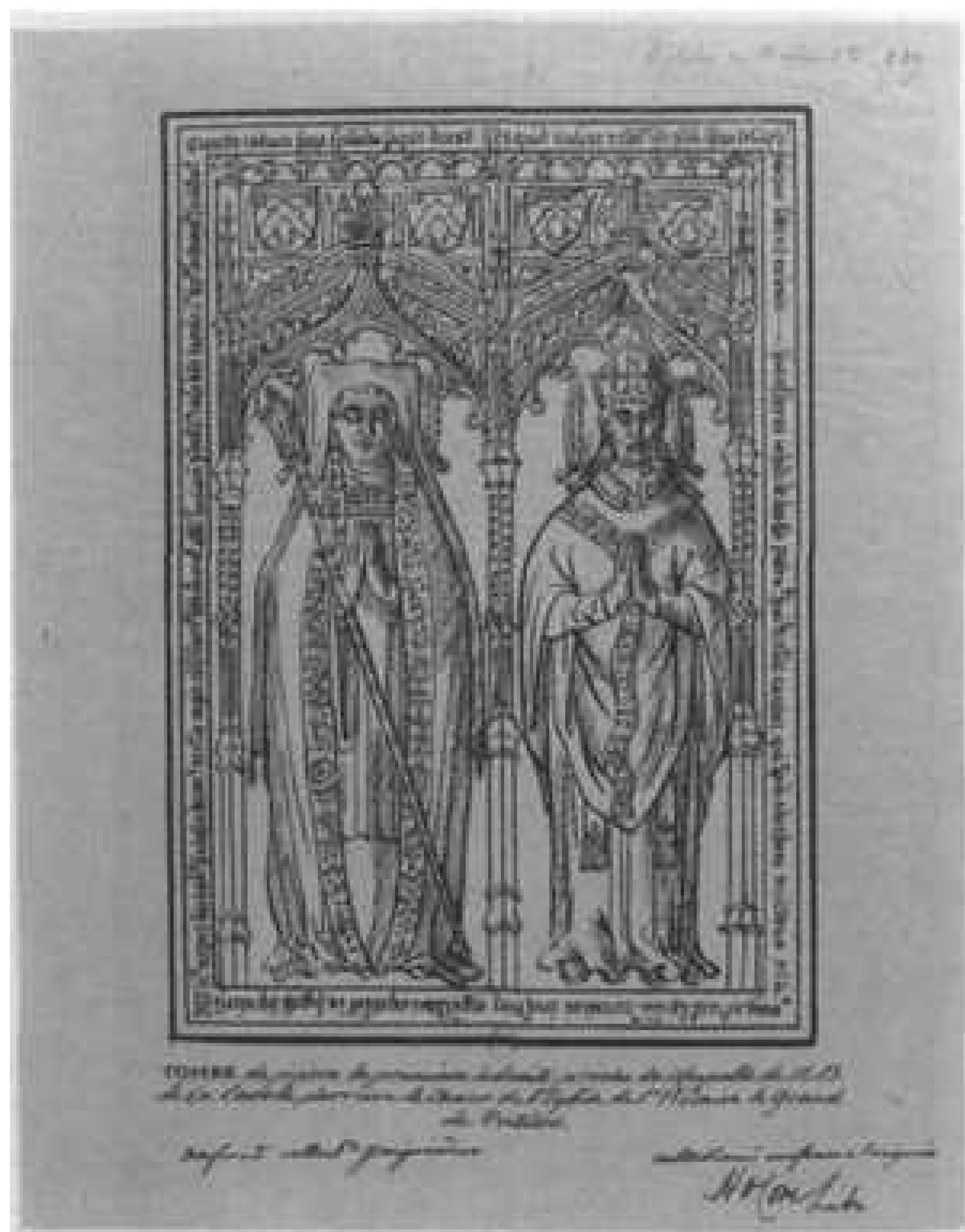
Pierre tombale connue seulement par un dessin de la collection Gaignières. Elle se trouvait devant la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste. Le dessin de la pierre tombale la dit « la première à droite proche de la chapelle Notre-Dame de la Carole derrière le chœur ».

Armes à la partie supérieure : un chevron hérissé de quatre bretesses au croissant en pointe brisé d'un lambel à deux pendants.

Datation : la pierre tombale a été posée après la mort de Bertrand en 1482.

ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1976, p. 33, n° 1269; BEAUCHET-FILLEAU, « De quelques inscriptions », 1894, p. 61, n° LXLV [95], [texte très fautif, donné d'après dom Estiennot].

L'inscription est disposée sur les quatre côtés de la pierre tombale. Le dessin la donne en minuscules gothiques, avec séparation des mots, très peu de ponctuation et d'assez nombreuses abréviations.



En haut :

cuncta caduca fore sp(er)ne(n)da lapis docet iste quid valeat  
mu(n)d(us) q(u)id gl(or)ia q(ui)dve triu(m)ph(us)

À droite :

sub quo latent eximis ... successores ioh(ann)es de brossa  
patru(us) hui(us) eccl(es)ie cantor qui sp(iritu)m ad ethera mictens  
xiii<sup>o</sup>

En bas :

maii . m<sup>o</sup> . eccc<sup>o</sup>lxiiii<sup>o</sup> circuivi inq(ui)t(ter)ra(m) et p(er)ambula(m)  
b[ui]lavi ea(m) et loc(um) in sup(er)est sepulcrum

À gauche :

alt(er) ei(us) nepos bertra(n)d(us) huiusce decan(us) . eccl(es)ie  
regis co(n)siliarius b(ea)te m(ari)e . ma(ior)is abb(as) lucion  
(ensis) p(re)posit(us) vale da(n)s turo(n)is I<sup>o</sup> sep(tembr)is  
octuage(sim)o secu(n)do

Cette pierre enseigne qu'il faut mépriser ce qui est périssable. Que vaut le monde, la gloire, le succès? Sous elle reposent des hommes remarquables qui se sont succédés. Jean de Brosse, l'oncle, chantre de cette église, qui a remis son esprit au ciel le 13 mai 1464 « j'ai parcouru le monde, dit-il, et je m'y suis promené, et il ne me reste que ce sépulcre » . l'autre, son neveu, Bertrand, doyen de cette église, conseiller du roi, prévôt de Luçon, qui a donné son adieu à Tours le 1<sup>er</sup> septembre [14]82.

La considération morale du début de l'épithaphe forme deux hexamètres léonins<sup>411</sup>. La façon d'indiquer le décès est aussi recherchée, *spiritum ad ethera mictens et vale dans*. On ne trouve, dans les épithaphe, que peu de formulations proches, *sit spiritus ejus in ethra* à SS. Cosma e Damiano in Trastevere à Rome en 1075, ou *vale in Christo* à S. Agata alla Suburra à Rome en 1040. Entre les deux noms ont été insérées deux citations de Job, *circuivi terram et perambulavi* (Job 1, 7; 2, 2), et *solum mihi superest sepulcrum* (Job 17, 1). Si la qualité du texte est indéniable, il y a eu manque de coordination entre le texte et la représentation des deux défunts, car Bertrand, mitré en tant qu'abbé, se trouve à droite, du côté du texte consacré à Jean, et celui-ci, avec son bâton de chantre, est à gauche, du côté du texte relatif à Bertrand.

Jean de Brosse est connu comme chanoine de Saint-Hilaire à partir de janvier 1451<sup>412</sup>. En 1453 il est licencié en décret, bachelier en lois, et en 1462 il sera dit licencié en droit canon et en droit civil<sup>413</sup>. En 1458 il est qualifié d'archidiacre de Périgord et de vice-gérant du conservateur des privilèges apostoliques de l'université<sup>414</sup>. Il a été reçu chantre de Saint-Hilaire le 17 juillet 1462 et est décédé le 13 mai 1464<sup>415</sup>.

411. Dans les *Carmina Medii aevi posterioris latina*, II, 1963, p. 555, n° 4603<sup>a</sup>, on a : *Cuncta caduca cadunt, mors omnibus imperat eque*.

412. Arch. dép. Vienne, G 524, p. 18.

413. *Ibid.*, G 524, p. 176; *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 135, n° 361.

414. Arch. dép. Vienne, 1H1 13.

415. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 422 (190), p. 102; VALLIERE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 276 dit son épithaphe dans le cloître (?).



Bertrand de Brosse, clerc du diocèse de Tulle, apparaît en 1461 comme licencié en lois, bachelier en décret, étudiant en l'université de Poitiers, et sollicitant une prébende au chapitre de Sainte-Radegonde<sup>416</sup>. En 1462 il est chanoine du petit chapitre poitevin de Saint-Pierre-le-Puellier, et en 1462-1463 archidiaque de Périgueux, sans doute à la suite de son oncle. En 1463 il est archiprêtre de Mortemer, et en 1464 chanoine de Saint-Hilaire-le-Grand<sup>417</sup>. On le trouve chantre de Notre-Dame-la-Grande en mars 1465<sup>418</sup>, et le 24 mai 1466, licencié en droit civil et droit canon, il est reçu chantre de Saint-Hilaire<sup>419</sup>, office qu'il occupera jusqu'en 1482<sup>420</sup>. Il abandonne alors la chantrerie de Notre-Dame, mais continue à faire partie du chapitre. En 1478 il obtient une lettre pontificale d'autorisation de non résidence pour une cure qu'il a dans le diocèse de Saintes<sup>421</sup>. En 1479, conseiller du roi et maître des requêtes de son hôtel, il est envoyé par le roi en ambassade auprès des seigneurs de la haute ligue d'Allemagne<sup>422</sup>. Il est, en 1481, vicaire général de l'évêque de Poitiers, en avril 1482 abbé de Notre-Dame-la-Grande<sup>423</sup>. Le 18 juin 1482 il est nommé doyen de Saint-Hilaire au décès d'Ytier Durand<sup>424</sup>. Il meurt à Tours le 1<sup>er</sup> septembre 1482 et est enterré à Saint-Hilaire près de son oncle, devant la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste<sup>425</sup>. En 1487 son frère Étienne est prieur de Mauzé<sup>426</sup>.

### 131. Église Saint-Hilaire – Épitaphe d'Enguerrand de Bouhain (1494).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Un dessin de la collection Gaignières donne la pierre tombale de ce chanoine « proche de la chapelle de N.-D. de la Carole, derrière le chœur de l'église de St. Hilaire le Grand de Poitiers ». En cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle seule n'était conservée que la première partie de l'épitaphe.

Armes sur deux écus de part et d'autre de la tête: une bande chargée de trois fermaux.

Datation: par les archives de Saint-Hilaire nous savons qu'Enguerrand de Bouhain est mort en 1494.

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1976, p. 184, n° 1034 [dessin].



D'après le dessin de Gaignières l'inscription suivait les bords de la pierre tombale. L'écriture est en minuscules gothiques, sans ponctuation et avec un petit nombre d'abréviations.

Petit côté supérieur :

hic iacet vir magister Enguerrandi de bouhain

Grand côté droit :

de uirisi(us) ori(u)n(di) prese(n)tis ecclesie olim canonici prebe(n)-  
dati ac scolati (sic) hac in iubaeco  
requiescit mala qui diem

Petit côté inférieur :

clausit extremum [- - -

Grand côté gauche :

[- - -]

L'inscription a de toute évidence été mal copiée (génitif après *magister*, *scolati* pour *scolastici*), peut-être en raison de son état de conservation. La formulation, notamment de la mort, est proche de celle que l'on trouve dans l'épitaphe du chanoine Pierre Négraud. On peut donc proposer une restitution qui, à défaut d'être certaine, est plausible :

*Hic iacet [venerabilis] vir magister Enguerrandus de Bouhain, de Virisius ou Virisiis oriundus, presentis ecclesie olim canonicus prebendatus ac scolasticus, ac in [tumba] requiescit mala, qui diem [suum] clausit extremum [die tertio mensis novembris anno Domini M<sup>o</sup> CCCC<sup>o</sup> XCIII<sup>o</sup>]. Anima ejus requiescat in pace. Amen.*

416. Arch. dép. Vienne, G 1582, fol. 29 v<sup>o</sup>.

417. VALLIERE, *Fasti...* X, *Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 211 (entrée en tant que vicaire général).

418. Arch. dép. Vienne, G 1297, fol. 26 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>.

419. *Ibid.*, G 525, p. 166.

420. Arch. dép. Deux-Sèvres, Chartrier de la Barre, D 181.

421. Arch. dép. Vienne, G 526, fol. 113 v<sup>o</sup>.

422. *Ibid.*, fol. 196 v<sup>o</sup>.

423. Arch. dép. Deux-Sèvres, Chartrier de la Barre, D 182.

424. Arch. dép. Vienne, G 527, p. 176-177.

425. *Ibid.*, G 587. Il est enterré le 4 septembre à 5 heures du soir.

426. Arch. dép. Deux-Sèvres, Chartrier de la Barre, D 183.



Ci-gît [vénéral] homme maître Enguerrand de Bouhain, natif de Vierzon, jadis chanoine prébendé et écolâtre de la présente église. Il repose en ce mauvais tombeau<sup>427</sup>. Il termina [son] dernier jour [le troisième jour de novembre l'an du Seigneur 1494. Que son âme repose en paix. Ainsi soit-il].

Enguerrand est dit maître, mais il était simplement gradué en droit, non licencié<sup>428</sup>. Il est cité au chapitre de Saint-Hilaire à partir de 1465<sup>429</sup>. Le 19 mai 1468 il est autorisé à aller à Tours auprès du trésorier du chapitre, Robert Poitevin, médecin, son oncle, pour changer d'air et recevoir médecine, afin de retrouver sa santé, compromise par une fièvre quarte dont il a longuement souffert<sup>430</sup>. Il est reçu écolâtre le 10 juillet 1471<sup>431</sup>. Un acte de 1480 le dit aussi curé de Saint-Hilaire-sur-l'Autize (aujourd'hui Saint-Hilaire-des-Loges)<sup>432</sup>. Il est mort le 3 novembre 1494, dans sa semaine de chape<sup>433</sup>. Il était frère de Michel de Bouhain<sup>434</sup>, également chanoine, dont on a aussi l'épithaphe en l'église Saint-Hilaire-le-Grand.

### 132. Église Saint-Hilaire Épithaphe du chanoine Jean de Saint-Gilles (1495).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

La pierre tumulaire de Jean de Saint-Gilles servait, au moment où le dessin en fut fait pour la collection Gaignières, « de table d'autel dans la chapelle de la Trinité, à droite derrière le chœur ». Sans doute était-elle en un médiocre état car le relevé de l'épithaphe marque erreurs et hésitations.

Armes à la partie supérieure sur deux écus : une bande engreslée à la croix à senestre.

Datation : l'épithaphe dit Jean de Saint-Gilles mort en 1496.

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1976, p. 42, n° 1321 [dessin]; CROZET, *Textes et documents*, 1942, p. 185, n° 717 [mention].

L'épithaphe est disposée sur les bords de la pierre tombale. Minuscules gothiques. Points de ponctuation et quelques abréviations.



Petit côté supérieur :

hic jacet eximinie<sup>435</sup> corpus venerabilis.

Grand côté droit :

et scientifici . viri . mag(ist)ri . ioh(annis) de s(an)cto . egidio . in .  
artib(us) . mag(ist)ri . et in . legibus licenciati .

Petit côté inférieur :

quondam . h(uius) eccl(es)ie . canonici . p(re)ben(da)ti .

Grand côté gauche :

ae alme m(at)r(i)s . h(uius) . uniu(ersitatis) . aduo(cati)<sup>436</sup> . qui .  
obiit . die jacob(us)<sup>437</sup> et ph(ilipp)is<sup>438</sup> . an(n)o . do(mi)ni . m<sup>o</sup> .  
CCC<sup>mo</sup> . nonage(si)lo . quinto .

Ci-gît le remarquable corps de vénérable et érudit homme maître Jean de Saint-Gilles, maître ès arts et licencié en lois, jadis chanoine prébendé de cette église, et avocat de cette bonne mère l'université, qui mourut le jour de Jacques et Philippe (1<sup>er</sup> mai), l'an du Seigneur 1495.

Ce Jean de Saint-Gilles ne se rencontre pas dans les archives du chapitre hilarien. L'expression *venerabilis et scientificus vir magister* se retrouve dans l'épithaphe de Guillaume Gautier, chanoine de la cathédrale de Besançon en 1459, et dans les épithaphe des chanoines de Notre-Dame de Paris Guillaume Cottin en 1461 et Gui Burdelot en 1474.

427. Le mot *jubaco* ne correspond à rien. La correction la plus probable semble *tumba*.

428. *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 160, n° 367.

429. Arch. dép. Vienne, G 525, p. 3.

430. *Ibid.*, G 525, p. 293.

431. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 422 (190), p. 125-126.

432. Arch. dép. Vienne, G 527, p. 45.

433. Poitiers, Médiathèque, ms. 422 (190), p. 125-126.

434. Arch. dép. Vienne, G 1297, fol. 140 v°.

435. Correction proposée en place de *eximinie*.

436. Proposition pour compléter le *adno* ou *advo* du dessin.

437. Il faut évidemment corriger l'abréviation *-us* en génitif *-i*.

438. Correction évidente de *Philippis*.



### 133. Église Saint-Hilaire – Épitaphe du sous-chantre Michel Claveurier (1495).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

On ne connaît cette épitaphe que par un relevé de dom Estienneot publié par H. et P. Beauchet-Lilleau. La tombe se trouvait « dans une chapelle à main droite de l'église ». A la clef de voûte de cette chapelle et à l'autel étaient les armes des Claveurier, « d'azur au clavier d'or de quatre clefs posées en croix ». Ces armes étaient aussi brodées sur une des chapes de la collégiale. Datation : Michel Claveurier est mort en 1495 ou 1496.

BEAUCHEU-LILLEAU, « De quelques inscriptions », 1894, p. 62 [texte] ; FAVREAU, *Les Claveurier*, 2011, p. 157-158 [traduction].

*Hic jacet venerabilis et discretus vir magister Michael Claveurier, in legibus licentiatius, succentor et canonicus huius ecclesie, qui obiit die... mensis... anno Domini millesimo... Anima eius requiescat in pace.  
Credo quod Redemptor meus [vivit] et in novissimo die surrecturus sum et in carne mea videbo Deum Salvatorem meum.*

Ci-gît venerable et discrete personne maître Michel Claveurier, licencier en lois, sous-chantre et chanoine de cette église, qui mourut le... jour du mois de... l'an du Seigneur mil... Que son âme repose en paix.

Je crois que mon Rédempteur vit et qu'au tout dernier jour je me lèverai et je verrai, en ma chair, Dieu mon Sauveur.

On trouve l'expression *venerabilis et discretus vir* au XIV<sup>e</sup> siècle à Saint-Alpin de Châlons-en-Champagne, à Notre-Dame et à Saint-Yves à Paris. La forme française, « vénérable et discrète personne », apparaît en 1319 pour un chanoine de Notre-Dame de Paris. L'expression est fréquente et générale au XV<sup>e</sup> siècle sous les formes latine et française.

L'affirmation de la croyance en la résurrection des morts avec l'antienne de l'office des défunts<sup>439</sup> qui est ici gravée sur la pierre tombale, inspirée de Job 19, 25, se rencontre dans les épitaphes dès le V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle en Espagne, aux VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles en Italie (Pavie, Rimini, Milan, Rome, Civita Castellana), en 1138 à l'abbaye d'Igny, en 1196 à Saint-Victor de Paris, et à de nombreuses reprises dans toute la chrétienté à partir du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>440</sup>. C'est le seul exemple que l'on en ait à Poitiers, mais un chanoine et chancelier de l'église de Noyon, « du diocèse de Poitiers », avait cette même citation inscrite sur sa pierre tombale à Sainte-Geneviève de Paris en 1350<sup>441</sup>.

Michel Claveurier était le fils aîné d'un des plus importants notables de Poitiers au XV<sup>e</sup> siècle, Maurice Claveurier, et de sa troisième femme Louise Eschalard<sup>442</sup>. Il est chanoine de Notre-Dame-la-Grande dès 1450, alors qu'il n'a qu'une quinzaine d'années<sup>443</sup>. Il est dit licencié en lois en 1456<sup>444</sup>. Dès 1455-1456 il est chanoine de Sainte-Radegonde<sup>445</sup>, et il le restera jusqu'en 1467<sup>446</sup>. Surtout il devient chanoine de Saint-Hilaire-le-Grand où il est cité en février 1461<sup>447</sup>. Il y sera reçu sous-chantre le 19 novembre 1476<sup>448</sup>. Il a été aussi trésorier de Ménigoute et archiprêtre de Sanxay, ainsi que curé de Beaumont, et il était en 1487 juge délégué du conservateur des privilèges apostoliques de l'Université. Il est mort en 1495 ou 1496<sup>449</sup>. Son neveu, Jean Claveurier, sera reçu sous-chantre le 17 décembre 1499. Michel Claveurier avait fait construire une chapelle, avec autel dédié à Marie, Sébastien et Claude, que consacra l'évêque d'Hébron le 1<sup>er</sup> avril 1498<sup>450</sup>.

### 134. Église Saint-Hilaire – Épitaphe du chanoine Michel de Bouhain (1504).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

D'après le dessin de la collection Gaignières la tombe de ce chanoine se trouvait « à gauche proche de la chapelle de Notre-Dame de la Carole, derrière le chœur de l'église de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers ».

Armes sur deux écus de part et d'autre de la tête : une bande chargée de trois fermaux.

Date : la date du décès, 29 septembre 1504, est donnée par l'épitaphe.

Le texte donné par le dessin de la collection Gaignières a de nombreuses différences avec le texte transmis par Dreux-Duradier qui, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, vit l'épitaphe, la lut « avec peine », et la « copia sur le lieu avec toute l'exactitude possible ». La transcription s'appuie sur Dreux-Duradier plus que sur Gaignières, en fonction de la métrique.

439. *Corpus antiphonarium officii*, 1970, p. 89, n° 6348 ; *Le Pontifical romano-germanique*, 1963, p. 288.

440. FAVREAU, « Inscriptions et résurrection des corps », 2007, p. 279-282.

441. GUILLERMY, *Inscriptions*, I. *Ancien diocèse de Paris*, 1873, p. 361, n° 212. Cf. ci-dessous, n° 255.

442. FAVREAU, *Les Claveurier*, 2011, p. 145-158.

443. Arch. nat., X<sup>16</sup> 177<sup>A</sup>, n° 72 et X<sup>16</sup> 178<sup>B</sup>, n° 227 ; Arch. dép. Vienne, G 1112.

444. *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 124. Il emprunte au chapitre deux livres de droit civil, le *Digeste Vieil* et le *Code* en 1466 (Arch. dép. Vienne, G 982, fol. 13).

445. Arch. dép. Vienne, G 1528, fol. 42.

446. *Ibid.*, G 1582, fol. 78 ; Arch. nat., X<sup>16</sup> 207<sup>B</sup>, n° 223 et 224.

447. *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 127.

448. Arch. dép. Vienne, G 526, fol. 40.

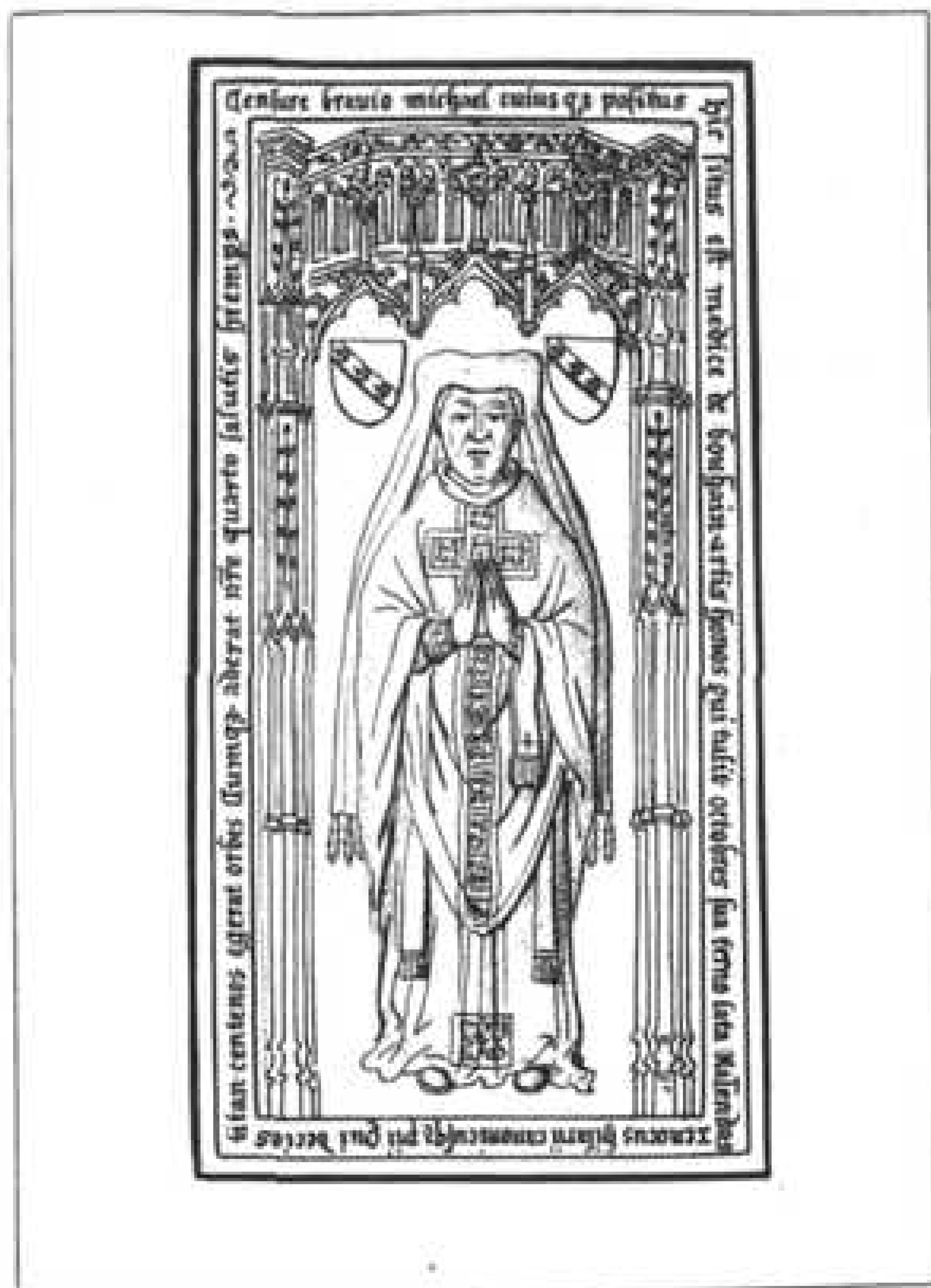
449. Poitiers, Médiathèque, ms. 422 (190), p. 133-136 (sous-chantre de 1476 à 1495) ; LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 349, dit 1496.

450. Arch. dép. Vienne, G 587 ; FAVREAU, « Evêques auxiliaires », 2012, p. 191-192.



ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, p. 184, n° 1035; DREUX-DURADIER, *Bibliothèque historique*, 1842, I, p. 233-234; THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, II, 1836, p. 274 [d'après Dreux-Duradier].

D'après le dessin l'épithaphe court de chaque côté de la pierre tombale, en minuscules gothiques, avec un très petit nombre d'abréviations et de points de ponctuation.



**TOMBE** de pierre à gauche proche la Chapelle de N. D. de la Carole derrière le Chœur de l'Église de S<sup>t</sup> Hilaire le grand de Poitiers.

Petit côté supérieur :

occubuit bravio michael tumulo(ue) potitus<sup>451</sup>

Grand côté droit :

hic situs est medice de bouhain<sup>452</sup> artis honos qui tulit octobris  
sua terno<sup>453</sup> fata<sup>454</sup> kalendas

Petit côté inférieur :

xeno[do]jeus<sup>455</sup> hilarii canonicusq(ue) : pii quidecies<sup>456</sup>

Grand côté gauche :

titan. centenos egerat orbes cumq(ue)<sup>457</sup> : aderat n(ost)re<sup>458</sup>  
quarto salutis hiems<sup>459</sup>.

Soit : *Occubuit bravio Michael tumuloque potitus*  
*Hic situs est medice de Bouhain artis honos,*  
*qui tulit octobris sua terno fata kalendas*  
*xenodocus Hilarii canonicusq(ue) pii.*  
*Qui n(ost)re decies titan centenos egerat orbes*  
*Tuncq(ue) aderat n(ost)re quarta salutis hiems.*

Michel est mort, ayant obtenu le prix de la victoire et le tombeau, il est ici situé, de Bouhain, honneur de l'art de la médecine, qui a accompli sa destinée le 3 des kalendes d'octobre (29 septembre), médecin et chanoine du pieux Hilaire. Le soleil avait accompli quinze cents cercles, et c'était alors le quatrième hiver de notre salut.

Cette épithaphe est d'un style particulièrement recherché, en fait sous la forme laborieuse de trois distiques élégiaques. Le *bravium*, prix de la victoire, renvoie à des formulations pauliniennes<sup>460</sup>. Au quatrième vers ni le *Xenocus* de Gaignières, ni le *evocus* de Dreux-Duradier ne sont des mots latins : il est proposé de lire *Xeno[do]jeus*, c'est-à-dire homme de l'hôpital.

Michel, frère d'Enguerrand, a suivi les traces de leur oncle le trésorier Robert Poitevin, puisqu'il a fait des études de médecine à Paris<sup>461</sup>. Il a été reçu chanoine de Saint-Hilaire en octobre 1477<sup>462</sup>. Le 22 janvier 1483 il présente ses lettres de « promotion aux ordres sacrés » et demande à commencer son temps requis de résidence la veille de la Saint Jean-Baptiste<sup>463</sup>.

451. Dessin de Gaignières : *censure bravio Michael cuiusque positus*.

452. Dreux-Duradier : *medicæ*, Bohain.

453. Dreux-Duradier : *sanus* au lieu de *terno*. L'auteur conclut que Michel de Bouhain est mort le 1<sup>er</sup> octobre « sans maladie » (*sanus*).

454. Dessin de Gaignières : *lata*.

455. *Id.* : *xenocus* ; Dreux-Duradier : *evocus*

456. Dessin de Gaignières : *qui decies*.

457. *Id.* : *cumque*.

458. Dreux-Duradier : *nostræ*.

459. *Id.* : *hiemps*.

460. 1 Corinthiens 9, 24 et Philippiens 3, 14.

461. MOULINIER, « Les médecins en Poitou », 2001, p. 233.

462. Arch. dép. Vienne, G 526, fol. 76 v<sup>o</sup>, 93 v<sup>o</sup>, 94 v<sup>o</sup>.

463. *Ibid.*, G 527, p. 264.



## 135-137. Bourg Saint-Hilaire : Chapelles et églises paroissiales disparues.



Plan extrait de : Luc Bourgeois, « Le castrum de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers aux 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> siècles », *Espace et territoire au Moyen Âge. Hommages à Bernadette Barrière*, Bordeaux, 2012, p. 411.

Sanctuaires précoces et voies du quartier Saint-Hilaire : A. Saint-Hilaire ; B. Sainte-Triaïse ; C. Saint-Agon ; D. Saint-Michel ; E. Saint-André ; F. Saint-Pierre l'Hospitalier ; G. Saint-Barthélemy ; H. Notre-Dame-la-Chandelière.

135. Chapelle Saint-Agon — Fragment (XII<sup>e</sup> s. ?).

Fragment d'inscription trouvé en 1994 par A. Ollivier dans un chantier.

Je n'ai pu obtenir de renseignement auprès du Service régional d'archéologie sur ce fragment signalé par le fouilleur au Musée. J'ai écrit au fouilleur qui ne m'a pas répondu.

VS. SCI. AGOR

On peut penser que ce fragment était en rapport avec la chapelle Saint-Agon, située près de l'église paroissiale Sainte-Triaïse, dans la rue Sainte-Triaïse, aujourd'hui rue Jules-Ferry. Dans les listes anciennes des évêques de Poitiers Agon était le troisième des huit prédécesseurs donnés à saint Hilaire.

## 136. Chapelle Saint-André — Consécration d'autel (1162).

Consécration d'autel.

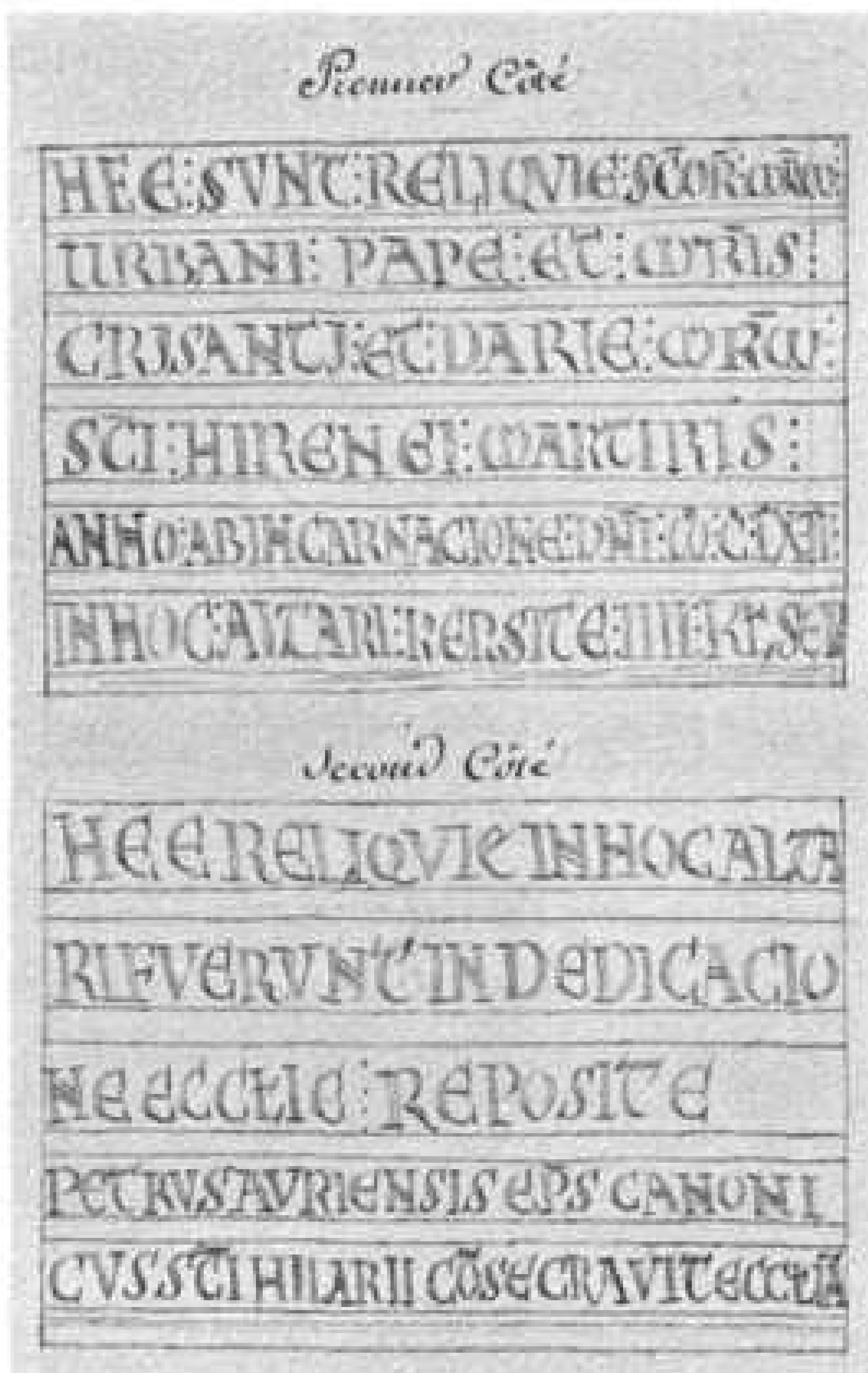
La chapelle Saint-André-de-Farges, située à l'est de la place qui jouxte le côté nord de l'église Saint-Hilaire-le-Grand, a été détruite sur la requête présentée au chapitre le 9 avril 1772, reçue par Bourbeau, notaire royal à Poitiers. Sous la table de l'autel on a trouvé une plaque de plomb de 6,6 cm sur 4,5 cm, gravée des deux côtés. Elle n'est connue que par un dessin.

Datation : 1162, d'après l'inscription.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (vol. 2), n<sup>o</sup> 194 et 195 [dessins]; LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 80 [texte partiel]; LONGUEMAR, « Épigraphe du Haut-Poitou », 1863, p. 203, n<sup>o</sup> 80-81 [texte]; LARGEAULT, « Inscriptions métriques », 1884, p. 261-263 [texte]; MICHAUD, « Un chanoine », 1972, p. 95-104 [texte, fig.]; *CFM* 1-1, 1974, p. 75-77, n<sup>o</sup> 70, fig. 53.

Texte sur 6 lignes d'un côté, 5 lignes de l'autre. Réglure par deux traits pour chaque ligne. Ponctuation par 3 points verticaux entre chaque mot sur une face, par 4 points verticaux après *ecclesie* sur la seconde face. Abréviations nombreuses, mais pas de lettres conjointes, enlignées ou entrelacées. Lettres onciales très nombreuses: tous les *E* sauf le premier, tous les *M* et les *T*. Plusieurs lettres (*V*, *S*, *H*) tracées par un trait redoublé. Grand module pour les reliques, plus petit module pour la date et pour le prélat consécrateur. Petits *o* suscrits pour la date.





Premier côté :

HEC : SVNT : RELIQVIE : S(AN)C(T)OR(VM) : M(A)R(TIRV)M :  
 VRBANI : PAPE : ET : M(A)R(TIR)IS :  
 CRISANTI : ET : DARIE : M(A)R(TIRV)M :  
 S(AN)C(TI) : HIRENEI : MARTIRIS :  
 ANNO : AB INCARNACIONE : DOMINI : M<sup>o</sup> : C<sup>o</sup> : LX<sup>o</sup> : II<sup>o</sup> :  
 IN HOC : ALTARI : REPOSITE : IIII K(A)L(ENDAS) SEPT(EM-  
 BRIS)

Second côté :

HEC RELIQVIE IN HOC ALTA  
 RI FVERUNT IN DEDICATIO  
 NE ECCL(ES)IE : REPOSITE  
 PETRVS AVRIENSIS EP(ISCOPV)S CANONI  
 CVS S(AN)C(TI) HILARII CO(N)SECRAVIT ECCL(ES)IA(M)

Ici sont les reliques des saints martyrs Urbain, pape et martyr, Chrysante et Darie, martyrs, saint Irénée, martyr. Elles ont été déposées en cet autel en l'an de l'incarnation du Seigneur 1162, le 4 des calendes de septembre (29 août), lors de la dédicace de l'église: Pierre, évêque d'Orense, chanoine de Saint-Hilaire, consacra l'église.

Martyrs au III<sup>e</sup> siècle. Chrysante et Darie sont cités à l'hypogée mérovingien de Poitiers, et leurs reliques étaient aussi déposées dans un des autels de l'abbaye Saint-Jean-de-Montierneuf; Irénée est sans doute l'évêque de Lyon, martyr au début du III<sup>e</sup> siècle. Urbain I<sup>er</sup>, pape du III<sup>e</sup> siècle, est dit martyr (martyre apocryphe).

Pierre Seguin est d'origine poitevine. Il fut un des premiers chanoines réguliers de Sainte-Croix de Coïmbra, et un des disciples de saint Teotonio, que son épitaphe dit « premier prieur et abbé » de Sainte-Croix<sup>464</sup>. Evêque d'Orense en Galice de 1157 à 1169, il fut confesseur du roi Ferdinand et il fonda l'église Sainte-Marie de Junquera de Ambia. Il fait partie de ces Français appelés au XII<sup>e</sup> siècle sur des sièges épiscopaux, en Espagne, à Vich, Urgel, Barcelone, Roda, Saragosse, Pampelune<sup>465</sup>. Si Pierre Seguin n'est connu comme chanoine de Saint-Hilaire que par cette inscription, la présence parmi les chanoines d'un *Seguinus*, cité dans les chartes hilariennes de 1178 à 1199 vient à l'appui de liens entre la famille poitevine des Seguin et la collégiale Saint-Hilaire.

À la fin du VIII<sup>e</sup> siècle Aleuin avait composé une inscription pour la chapelle Saint-André, que l'on trouve citée dans des chartes de 1162, 1263, 1383, 1467. Elle fut dotée au XIV<sup>e</sup> siècle par le chanoine Giraud de Farges, d'où ce nom de Saint-André-de-Farges.

La chapelle Saint-André aura ainsi eu un millénaire d'existence, avec une date importante de consécration en 1162. Si elle était en 1772 en trop mauvais état pour être conservée, les messes qui y étaient dites seront, après cette date, célébrées, « à perpétuité » en l'autel Saint-Fortunat de l'église Saint-Hilaire. La Révolution mettra fin à ce « à perpétuité », mais l'inscription de 1162 nous garde et la mémoire de cette chapelle Saint-André, et le nom de ce poitevin Pierre Seguin, évêque d'Orense, qu'elle nous dit chanoine de Saint-Hilaire-le-Grand.

**Chapelle Saint-Barthélemi** Épitaphe de Nectarius (fin X<sup>e</sup> s.). Voir: Musée, 192.

### 137. Église Saint-Pierre-l'Hospitalier

L'église existe sans doute vers 800. Elle est dite en 997 « Saint-Pierre de l'hôpital pauvre ». Ce fut une des églises paroissiales du bourg Saint-Hilaire, et elle accueillait aussi pèlerins et malades. Elle était d'ailleurs située à quelques mètres de la grande voie sud de la ville, la rue de la Tranchée. À la Révolution elle fut vendue comme bien national. En 1901 la rue Saint-Pierre-l'Hospitalier fut appelée, par une municipalité anticléricale, la rue du Général-Demarçay.

464. FERNANDEZ ALONSO, « Testonio », 1969, col. 366-368; BARROCA, *Epigrafia medieval portuguesa (862-1422)*, vol. III, *Corpus epigráfico medieval português*, Porto, 2000, p. 288-291, n<sup>o</sup> 110, et p. 183-187, n<sup>o</sup> 71.

465. MICHAUD, « Un chanoine », 1972, p. 96.



**137. Église Saint-Pierre-l'Hospitalier** — Épitaphe d'une famille (1407 ou après).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

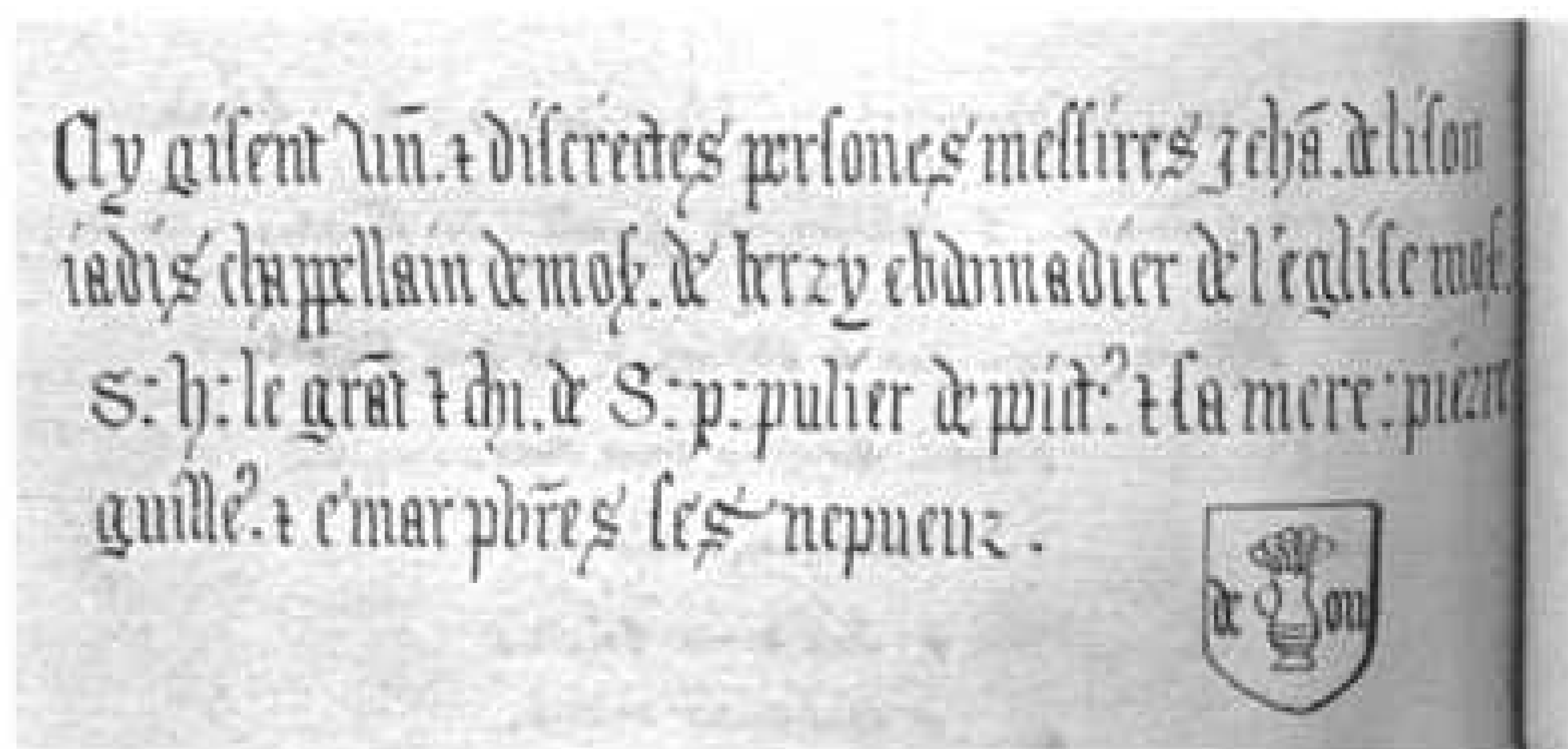
Pierre tumulaire de l'église Saint-Pierre-l'Hospitalier ou l'Houstaat, au bourg Saint-Hilaire. Cette église se trouvait rue Saint-Pierre-l'Hospitalier, rebaptisée du Général-Demarçay en 1901.

Datation : le principal défunt concerné est mort en 1407.

Lecture d'après le fac-simile donné par dom Léonard Fonteneau.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, dom Fonteneau, t. LXXXII, fol. 136 v<sup>o</sup> [fac-simile], LXXXI (MVI), « Epigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 298, n. 189 [texte partiel, reporté au XVI<sup>e</sup> s.]

L'écriture est en minuscules gothiques non encore brisées : l'en en juge par le fac-simile. Longueur parle d'« écriture gothique brisée un peu arrondie », pour cette inscription qu'il a lue très difficilement autour de la pierre tumulaire. D'après le fac-simile le texte était sur quatre lignes, avec d'assez nombreuses abréviations. La forme du S est différente selon que la lettre est ou non en finale.



Cy gisent v(e)n(erables), (et) discrettes persones messires Jehā(n) de Lison  
iadis chappellain de mo(n)s(eigneur) de Berry ebdomadier de l'eglise mo(n)s(eigneur)  
S(aint) : H(ilaire) : le gra(n)t (et) ch(a)n(oine) de S(aint) : P(ierre) Pulier de Poiet(tiers) : (et) sa mere : Pierre  
Guill(aum)e, (et) Emar p(re)b(t)res ses nepueuz.

L'expression « vénérables et discrètes personnes » fait partie de cette redondance des qualificatifs qu'on observe à la fin du Moyen Âge. On la trouve à Saint-Alpin de Châlons-en-Champagne en 1332, 1376, 1400, à Saint-Yves de Paris en 1393 et 1400, mais elle ne se généralise que dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Jean de Lison nous offre un bon exemple de cumul des bénéfices. Il est mort en 1407<sup>466</sup>.

**Église Saint-Pierre-l'Hospitalier** — Fondations du curé Guillaume Laidet (1450). Voir : Musée, 226.**138. Église Sainte-Triaise**

Elle était située dans la rue qui menait de Saint-Hilaire à la porte de la Tranchée, rue appelée en 1018 la rue Gaugier, puis du XIII<sup>e</sup> siècle à 1900 rue Sainte-Triaise : elle fut alors débaptisée et devint la rue Jules-Ferry. À l'église primitive mérovingienne succéda une église romane, reconstruite et remaniée au cours des siècles suivants. Vendue nationalement en 1793 et finalement démolie.

**138. Église Sainte-Triaise** — Épitaphe de sainte Triaise (XI<sup>e</sup> s. ?).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Les seuls témoins qui nous restent de cette inscription sont deux dessins du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle. L'inscription devait provenir de l'église Sainte-Triaise, qui était une des églises paroissiales du bourg Saint-Hilaire et se trouvait dans l'actuelle rue Jules-Ferry, près de la collégiale.

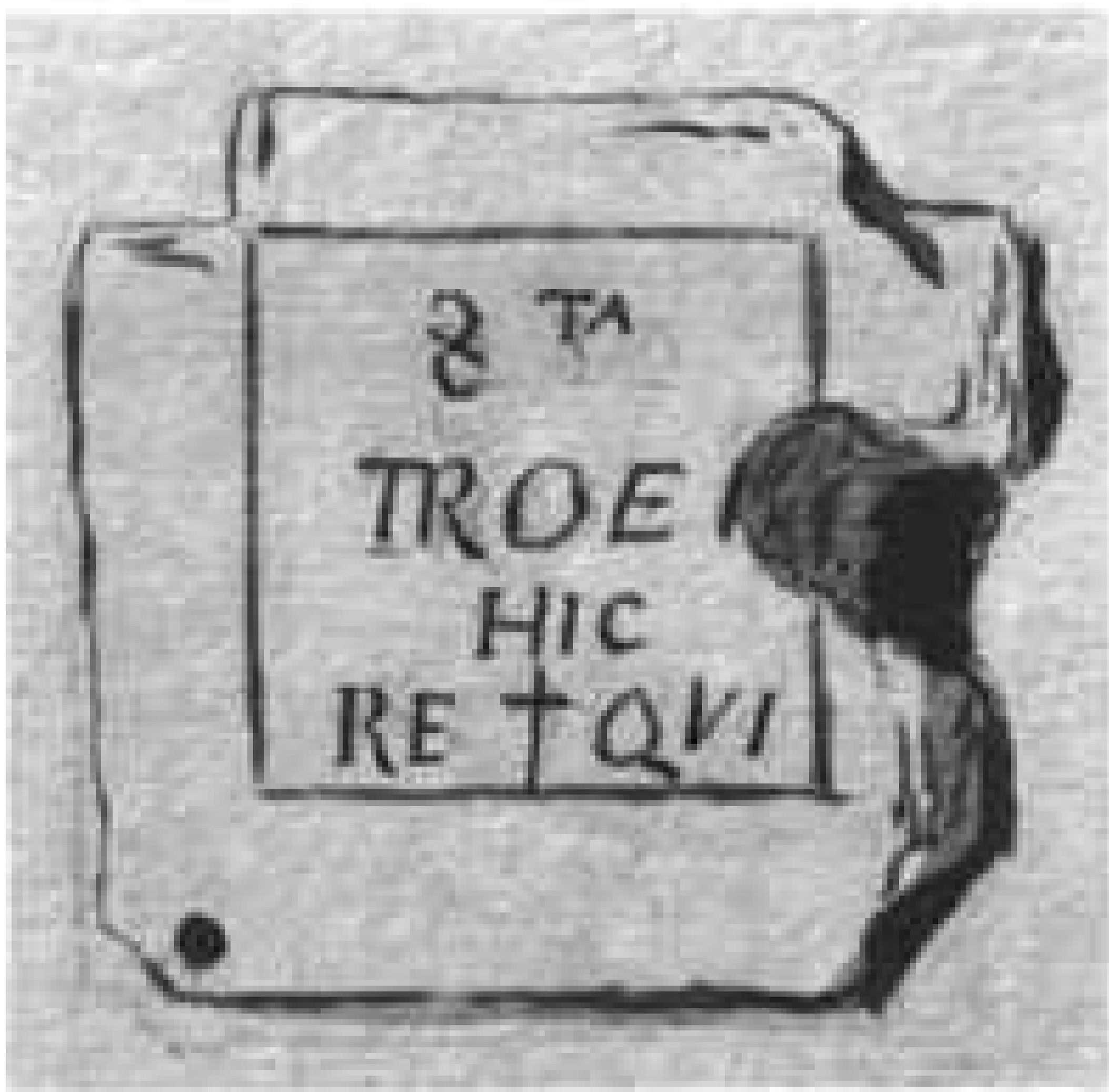
Datation : les caractères reproduits par le dessin peuvent se situer au XI<sup>e</sup> siècle, mais la datation reste incertaine.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. 61, fol. 47 [dessin] et ms. 547 (vol. 2), n<sup>o</sup> 191 v<sup>o</sup> ; *CIFM* I-1, 1974, p. 68-69, n<sup>o</sup> 64, fig. 45.

L'épitaphe se développe sur quatre lignes. Le S de *sancta* est tracé à l'envers. Le nom de *Troscilla* et le verbe *requiescit* sont incomplets. Une croix est tracée entre *re* et *quiescit*.

466. VALLIERE, *Le chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand*, 2001, p. 233.





S(ANC)TA  
TROE[CIA]  
HIC  
RE - QVI[ESCIT]

Ici repose sainte Triaise.

Sainte Triaise est donnée comme une disciple de saint Hilaire. Après avoir vécu un certain temps près du maître, elle se serait fixée à Rodez où elle serait morte. Les villes de Poitiers et de Rodez se sont longuement disputé l'exclusivité des reliques de la sainte.

Dans une lettre à propos du tombeau de sainte Triaise, monseigneur de Beauregard écrit : « Je passai à Poitiers une partie de 1796, et, mon ministère m'ayant porté vers Saint-Hilaire, je voulais revoir ce tombeau... Je trouvai une ardoise d'environ 3 pouces de largeur, sur laquelle je trouvai vers les angles des vestiges des clouds qui avaient fixé cette ardoise, et j'y trouvai en lettres romaines ces mots » :

HIC RELIQUIAE S(ANC)TAE TROIECIAE SITAE SVNT

Ici se trouvent les reliques de sainte Triaise<sup>467</sup>.

On n'a aucun autre document sur cette inscription.

**Voir aussi les inscriptions d'Alcuin, ci-dessus, 75-96.**

**Saint-Hilaire-entre-églises** Fragment de table d'autel (XI<sup>e</sup> s.). Voir : Musée, 197.

### 139-147. Église Saint-Jean-de-Montierneuf

La nouvelle abbaye – le Monastère neuf – dédié à l'apôtre Jean est fondée par le duc d'Aquitaine Gui-Geoffroi-Guillaume (1058-1086) et par lui confiée à Cluny et à son grand abbé saint Hugues. Elle est construite dans les années 1070 et le premier abbé y est installé en 1082. Nous connaissons bien le chantier, par les chartes conservées, par la chronique qu'en rédige le moine Martin, au début du XII<sup>e</sup> siècle, et par les inscriptions de ses autels et de la dédicace solennelle faite par le pape Urbain II en 1096. Nous gardons aussi l'épithaphe d'un des premiers moines envoyés par Cluny, l'italien Vital, et celle du troisième abbé, Liebaud, neveu de saint Hugues.

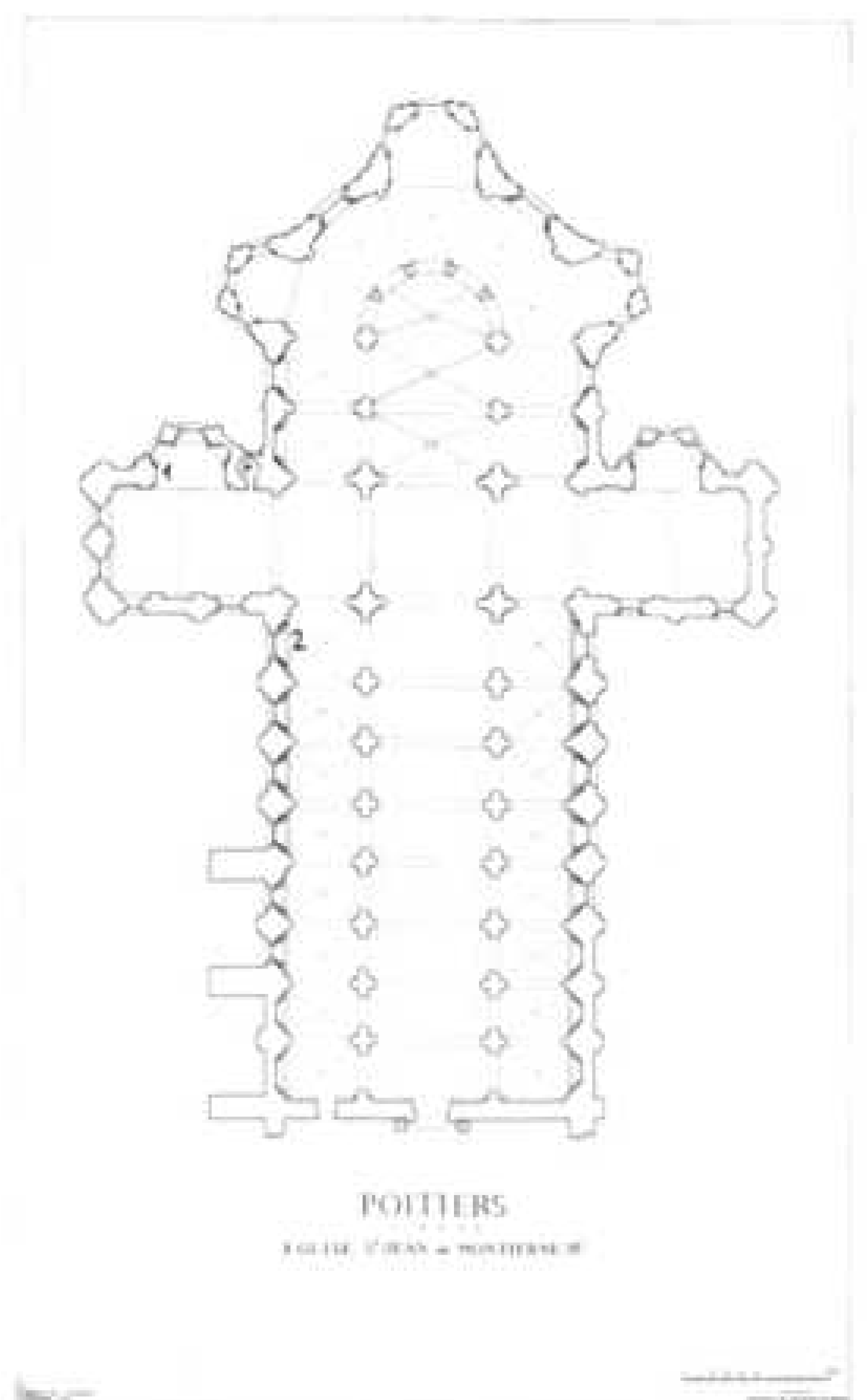
À la fin du XIII<sup>e</sup> ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle le chœur roman est remplacé par un chœur gothique, avec fenêtres hautes, étayé par des arcs-boutants.

Les textes de trois épithaphe d'abbés de 1351 ou 1358, 1393 et 1500, sont conservés. L'église était aussi paroissiale, mais aucune inscription de laïcs n'est parvenue jusqu'à nous.

Après les graves dégâts dus aux guerres de Religion la nef est amputée d'une travée et une très simple nouvelle façade est construite. L'abbaye est abandonnée en 1787. L'église ne sera plus que paroissiale.

1. Autel des apôtres Simon et Jude (1081), n° 140

2. Inscription de la dédicace par Urbain II (1096), n° 143.



467. Arch. dép. Vienne, dépôt des Archives de la Société des Antiquaires de l'Ouest, travaux manuscrits 1840-1841, pièce 427, lettre sur le couvercle du tombeau de sainte Abre.



**139. Église Saint-Jean-de-Montierneuf** — Consécration de l'autel des abbés (vers 1080).

Inscription de consécration d'un autel.

L'autel se trouvait dans le bras droit du transept. L'inscription devait être dans la même disposition que l'inscription conservée de l'autel du bras gauche. Elle est aujourd'hui disparue.

La chronique du moine Martin, du début du XII<sup>e</sup> siècle, nous apprend que cet autel « a été consacré par Amat, archevêque de Bordeaux, en l'honneur du père, Benoît, d'Odon, Maieul et Odilon et autres confesseurs abbés ». Le moine donne à Amat un titre qu'il n'aura qu'en 1089 mais l'autel a été consacré par Amat, alors évêque d'Oloron, légat, peut-être en janvier 1080 alors qu'il revenait de Bretagne (Noël 1079) en passant par le Poitou<sup>468</sup>.

Lecture de l'inscription d'après les fac-similés qui en ont été donnés dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Poitiers. Médiathèque François Mitterrand, ms. 547 (3<sup>e</sup> vol.), n<sup>o</sup> 262 [dessin] et n<sup>o</sup> 300 [dessin au crayon]. CAYMONS, *Cours d'antiquités*, Atlas, pl. LXXXIX; CHIRGÉ, « Mémoire historique », 1844, p. 259 [texte, fac-simile, pl. VI]; LONGUEMAR, « Epigraphie du Haut-Poitou », p. 187 [texte]; CEFM I-I, 1974, p. 87-89, n<sup>o</sup> 74, fig. 56; FAVREAU, « Les inscriptions de Montierneuf », p. 29 [texte], dans *Poitiers, Saint-Jean-de-Montierneuf*, 1996, p. 26-29.

D'après les fac-similés l'inscription était disposée sur cinq lignes, avec un grand nombre d'abréviations, conjonctions, enclavements. Ponctuation par un point pour la date, entre les noms de chaque abbé et, partiellement, entre les noms des saints dont les reliques se trouvaient dans l'autel. L'abréviation des génitifs pluriels est faite comme dans les chartes : *O* en capitale, conjoint à un *r* minuscule dont le délié final est coupé d'un trait d'abréviation. Absence d'onciales.



HOC ALTARE. XIII. K(A)L(EN)DAS) FEB(RVARI)I. EST C(ON)SECRATV(M) IN HONORE S(AN)C(T)OR(VM)  
CONFESSOR(VM). BENEDICTI. EGIDII. ET PHILIBERTI. ODDONIS  
MAIOLI. ET ODILONIS. OM(N)IVM Q(VE) C(ON)FESSOR(VM) ABBATV(M)  
ATQ(VE) IBI SVNT C(ON)DITAE RELIQVIAE S(AN)CTORUM) MAR(TYRUM). INNOCENTII EXVPE  
Rii. ATQ(VE) MARTHE. AVDIFAX. ET ABACVC. FILIORVM EIVS.

Cet autel a été consacré le 14 des calendes de février (19 janvier), en l'honneur des saints confesseurs Benoît, Gilles et Philibert, Odon, Maieul et Odilon, et de tous les confesseurs abbés, et y ont été déposées les reliques des saints martyrs Innocent, Exupère et Marthe et ses fils Audifax et Abaeuc.

Cette inscription a été composée de la même manière que celle de l'inscription conservée du bras nord du transept : date avant le verbe *consecratum est*, liste des saints « en l'honneur » desquels l'autel est consacré, et liste des reliques (*atque ibi sunt conditae*) déposées dans l'autel ; les caractères paléographiques, notamment l'abréviation du génitif pluriel, sont les mêmes. Si l'autel a bien été consacré en 1080, alors on a choisi de faire cette consécration un dimanche, ce qui est souvent le cas.

L'autel est consacré en l'honneur des saints abbés. Benoît a logiquement la première place. Gilles, abbé du Languedoc mort en 721, est un choix plus surprenant. Philibert, mort en 684, est le fondateur de l'abbaye de Noirmoutier, alors diocèse de Poitiers. Quant à Odon, Maieul et Odilon ils ont toute leur place puisqu'il s'agit des premiers abbés de Cluny auquel était rattachée la « nouvelle abbaye » (Montier-neuf) de Poitiers. Les reliques déposées dans l'autel sont celles d'Innocent et Exupère, soldats de la légion thébéenne, et de Marthe et ses fils, martyrisés sur la Via Cornelia à Rome, eux aussi au III<sup>e</sup> siècle.

**140. Église Saint-Jean-de-Montierneuf** — Consécration de l'autel des apôtres Simon et Jude (1081).

Inscription de consécration d'un autel.

Pierre de 42,5 cm sur 25 cm, encastrée dans le mur nord de l'absidiole du bras nord du transept. La hauteur des lettres varie de 3 cm (ligne 1) à 1,8 cm (ligne 2). Très bon état de conservation.

L'autel a été consacré un 22 janvier par Garmond, archevêque de Vienne, selon la Chronique du moine Martin<sup>469</sup>. Or Garmond a été présent au concile de Saintes, au début de janvier 1081, et s'est ensuite retiré dans son abbaye de Déols<sup>470</sup>.

468. VILLARD, « La fondation de... Montierneuf », 1996, p. 20.

469. *Recueil... Montierneuf de Poitiers*, 1973, p. 140.

470. VILLARD, « La fondation... de Montierneuf », 1996, p. 19-20.



Lecture d'après l'original.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms 547 (3<sup>e</sup> vol.), n° 263 [dessin] et n° 299 [dessin au crayon]; CAUMONT, *Cours d'antiquités*, Atlas, pl. LXXXIV, et *Abécédaire d'archéologie*, 1854, p. 212; LECOSTRE, « Rapport... Montierneuf », 1843, p. 177 [mention]; CHIRGLI, « Mémoire historique », 1844, p. 260-261 [fac-similé pl. VI]; CAUMONT, *Abécédaire*, 1854, p. 212 [texte] et pl. III, n° 6; RHEIN, « Poitiers », 1912, t. I, p. 256 [mention]; BIDAULT, « Église Saint-Jean-de-Montierneuf », 1951, p. 119, n. 2 [mention]; CEFM I-1, 1974, p. 85-86, n° 73 et fig. 55; FAVREAU, « Les inscriptions de Montierneuf », 1996, p. 28-29 [texte et photo].

Inscription soigneusement gravée. Ponctuation par un point médian entre les groupes de mots, un point-virgule avant et après la date, deux points et un trait horizontal en fin de texte. L'auteur du modèle ou le graveur lui-même a l'habitude de l'écriture des chartes, d'où des formes inhabituelles dans l'écriture épigraphique en capitales : *H* accompagné d'un point pour *hoc* (ici le graveur a malgré tout écrit le mot en entier), abréviation des finales *-orum* des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lignes, abréviation du *et* avant *maximi*, à la 6<sup>e</sup> ligne. Conjonctions, enclavements et nombreuses abréviations. Un *C* carré (5<sup>e</sup> ligne) et un *E* oncial (1<sup>re</sup> ligne). L'inscription est disposée sur 7 lignes.



HOC ALTARE. XI: K(A)L(ENDAS) FEB(RVARIJ): EST  
 CONSECRATVM. IN HONORE S(AN)C(T)OR(VM)  
 AP(OSTO)LOR(VM). SYMONIS. ET IVDAE. ET  
 OM(N)IV(M) AP(OSTO)LOR(VM). ET VINCENTII MAR(TYRIS).  
 ATQ(VE) IBI SVNT C(ON)DITAE RELIQVIAE. S(AN)C(T)ORVM  
 ABVNDI P(RES)B(YTE)RI ET MAR(TYRIS). (ET) MAXIMI P(RES)B(YTE)RI  
 ARCHELAI DIACONI : -

Cet autel a été consacré le 11 des calendes de février (22 janvier) en l'honneur des saints apôtres Simon et Jude et de tous les apôtres, et de Vincent, martyr. Et ici ont été déposées les reliques des saints Abonde, prêtre et martyr, Maxime, prêtre, et Archelaüs, diaere.

C'est seulement fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle que s'impose la formule *consecratum est hoc altare in honore*. On notera que la diphtongue a été ici maintenue. Le 22 janvier sera la date choisie pour la consécration de plusieurs des autels de Montierneuf. Il en sera question à propos de la dédicace de 1096 par Urbain II. Ici cette date explique que l'autel soit consacré non seulement en l'honneur des apôtres mais du diaere de Saragosse Vincent, dont la fête est célébrée ce même jour. Les saints dont les reliques sont déposées dans l'autel sont peu connus : Abonde, prêtre, martyr à Rome en 304, le prêtre Maxime et le diaere Archelaüs martyrisés à Ostie.

#### 141. Église Saint-Jean-de-Montierneuf — Épitaphe du duc Gui-Geoffroi-Guillaume († 1086).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Gui-Geoffroi-Guillaume est mort en 1086. Il fut enseveli provisoirement en la salle capitulaire, et son tombeau fut installé dès l'année suivante au milieu de la nef de l'église abbatiale, « devant le crucifix de la paroisse », qui marquait la limite entre l'espace réservé aux moines et celui qui concernait les laïcs. Un autel du crucifix sera installé à cet endroit dès la fin du siècle. Le tombeau, de marbre, fut détruit le 8 janvier 1643 par la chute de la voûte. Il fut reconstruit, en pierre, dès 1657, au même endroit. Renversé en 1793 il fut remplacé en 1822 par l'actuel mausolée érigé à droite de la porte occidentale.

Le texte de l'épitaphe est connu par la chronique du moine Martin, écrite au début du XII<sup>e</sup> siècle. La chronique nous a été transmise par une copie du XV<sup>e</sup> siècle, et le relevé de l'épitaphe nous est aussi connu par Jean Besly qui la vit, avant la destruction de 1643. Pour la transcription le texte donné par Besly a été préféré comme meilleur que celui de la copie du XV<sup>e</sup> siècle, les quelques variantes peu significatives étant données en note.



BESLY, *Histoire des comtes de Poitou*, 1647, p. 393. *Græciæ Latiniæque*, II, col. 1264 [texte], BHL, ms. lat. 1775, p. 338. *Antiquitates beneventanas de rebus Ecclesiasticis spectantibus*, Poitiers, Mediatheque, Dom Fonteneau, t. LXXXII, fol. 137. DREUX-DERADIER, *Bibliothèque historique*, 1842, I, p. 194. THIBAUDEAU, *Abbaye de Montierneuf de Poitiers*, Paris, 1782, II, p. 1911. DUBOIS, *De l'ancien Poitou*, 1876, p. 488. THIBAUDEAU, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, III, p. 129-130 [dessin, commentaire]. RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou*, I, 1903, p. 372-375 [texte, commentaires]. RICHARD, *Montierneuf de Poitiers*, 1973, p. 433-434 [texte dans la chronique du moine MARTIN]. CHAMPEL, 1974, p. 78-80, n° 71. FREYFORL, « La mémoire d'un duc », 2004, p. 249-270 (notamment p. 255). CIVIERS, « Le gît Poit. – Le récit de la fondation de l'abbaye de Montierneuf », 2008, p. 49 [traduction].

Le texte était gravé tout autour du tombeau sur ses quatre faces.

Face occidentale :

*Hic jacet Guillelmus  
VII, qui, et, Gaufridus,  
dux Aquitania, et, Pictavorum, comes, huius  
monasterii, novi, fundator, obiit, anno, 1086<sup>471</sup>*

Faces sud, est et nord :

*Ad Domini cultum veniens memorare sepultum,  
et memoranda capis quem tegit iste lapis.  
Gaufredi quondam que subdomuere tyrannos  
pulvis et ossa ducis pondere pressa jacent.  
Gloria sublimis et sic tumulatur in imis  
dum moriendo ruit gloria nulla fuit.  
Hic Pictava tuum decus imperiale sub antro  
flebilis abscondis quo moriente ruis<sup>472</sup>,  
Post modicum tempus jam denuo vivificandus,  
Habes hos cineres pignus amicitiae.*

Ci-gît Guillaume VII, dit aussi Geoffroi, duc d'Aquitaine et comte des Poitevins, fondateur de ce monastère neuf. Il mourut l'an 1086.

Toi qui te rends au culte du Seigneur, fais mémoire de celui qui est ici enseveli,  
et prends connaissance des actes mémorables de celui que recouvre cette pierre,  
ce Geoffroi qui naguère soumit les tyrans,  
ce duc dont la poussière et les os gisent sous le poids qui les presse,  
Une gloire sublime est ainsi enfouie dans les profondeurs,  
puisque par sa mort elle s'écroule, il n'y a plus de gloire,  
Ici, Poitiers, en pleurs, tu caches ton impérial renom en ce caveau,  
Par sa mort tu t'écroules. Après un peu de temps il sera à  
nouveau vivifié. Tu possèdes ces cendres, en gage d'amitié.

Le moine de Montierneuf, Martin, dit expressément que cette épitaphe a été composée par lui. Ses cinq distiques élégiaques, avec plusieurs vers léonins riches n'en font pas un grand poète. L'expression *quem tegit iste lapis* figure en 1079 dans l'épitaphe de l'évêque Jean d'Avranches à Rouen, en 1097 dans celle de l'abbé Heldemar à l'abbaye d'Arrouaise, au début du XII<sup>e</sup> siècle dans l'épitaphe du roi d'Angleterre Henri I<sup>er</sup>. Baudri de Bourgueil emploie le *pulvis et ossa*, qu'on retrouvera en 1228 à Saint-Vaast d'Arras. Le *pondere pressa* est chez Ovide, Lucain et autres, le *decus imperiale* s'observera aussi sur un reliquaire de Limoges de 1174. Sort de l'ordinaire le distique sur la gloire qui s'effondre avec la mort. On retrouve ce distique dans l'épitaphe du chanoine Étienne à la cathédrale d'Agen, au début du XII<sup>e</sup> siècle : peut-être la transmission s'est-elle faite par Simon, chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers, puis évêque d'Agen de 1083 à 1101. On retrouvera ces vers au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>473</sup>, et on peut se demander si ils ont été composés par Martin ou copiés par lui sur quelque recueil poétique.

Gui-Geoffroi-Guillaume, fils de Guillaume le Grand et d'Agnès de Bourgogne, est devenu comte de Poitou et duc d'Aquitaine en 1058. Il eut à combattre contre certains de ses vassaux et de ses voisins, et il mena en Espagne une campagne victorieuse contre les Musulmans. Il a fondé l'abbaye Saint-Jean-de-Montierneuf et l'a confiée à l'abbaye de Cluny. Il est mort à Chizé le 24 septembre 1086.

471. Le texte de la façade occidentale n'est donné que par Dom Fonteneau. Jean Besly donne un état partiel. *Hic jacet Guillelmus qui Gaufridus, comes Pictavorum... a Domini*.

472. Besly n'a pu lire le *quo moriente ruis*, qu'on trouve dans la chronique du moine Martin. Les différences du texte de la chronique (copie du XV<sup>e</sup> s.) avec le relevé de Besly sont minimales : *memorando* au lieu de *memoranda*, *tegat* au lieu de *tegit*, *vi domuere* au lieu de *subdomuere*, *que* à la place de *et* (à la ligne 7), *hoc* au lieu de *hic* (ligne 10), *vivificandos* au lieu de *vivificandus*, *hos habeas* au lieu de *habes hos*.

473. WALTHER, *Carmina Medii Aevi posterioris latina*, II 9, 1964, p. 239, n° 10337.



**142. Église Saint-Jean-de-Montierneuf** Épitaphe du duc Gui-Geoffroi-Guillaume († 1086).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Baudri, abbé de Bourgueil de vers 1078 à 1107, a composé une épitaphe pour le comte-duc Gui-Geoffroi-Guillaume. Il connaissait bien Poitiers, car le 10 mai 1068 le trésorier de la collégiale Saint-Hilaire, Joscelin de Parthenay, archevêque de Bordeaux, avait soumis l'église Saint-Porchaire de Poitiers à l'abbaye Saint-Pierre de Bourgueil, « avec le consentement et sur l'ordre » de l'abbé de Saint-Hilaire, ledit comte-duc Gui-Geoffroi-Guillaume<sup>474</sup>. L'inscription ressort à l'épigraphie littéraire et n'a pas été gravée puisque on connaît l'épitaphe inscrite sur le tombeau du duc.

BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, 1998, p. 58, n° 52.

*Gloria si mundi pareret monumenta fideli  
Nulli commodius quam tibi, dux, pareret.  
Vir generosus erat, decus orbi, dux Aquitanis,  
Hosti terribilis, ipse pater patriæ.  
Sed tibi titulus, Guillelme, tuumque sciatur  
Istius ecclesiæ, qua sepeliris, opus.*

Si la gloire mondaine valait au croyant une renommée durable,  
personne au monde plus aisément que toi, ô duc, n'en bénéficierait.  
De naissance illustre, tu étais à la foi l'honneur du monde, le duc des Aquitains,  
la terreur des ennemis, le père de la patrie.  
Mais ton titre à la gloire et à la notoriété, que ce soit, Guillaume,  
la construction de cette église où tu es enseveli.

Trois distiques élégiaques, qui comprennent plusieurs expressions poétiques très répandues : *gloria mundi*, qu'on trouve chez Paulin de Périgueux, Raban Maur et autres<sup>475</sup>, dans de nombreux rouleaux des morts<sup>476</sup>, ou dans des épitaphes à Rome (1150, 1153), Cîteaux (fin XI<sup>e</sup> s.), Saint-Victor de Paris (1203), Longpont, Soest ; *decus orbis*, employée au XI<sup>e</sup> s. à Munich, au XII<sup>e</sup> s. à l'abbaye d'Arrouaise, à Trèves, León, chez Ovide ou Juvénal, Fortunat ou Alcuin, et qui figure dans des inscriptions à Metz en 855, Cologne en 965, Salerne dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

**143. Église Saint-Jean-de-Montierneuf** Dédicace et consécration d'autel (1096).

Inscription de dédicace et consécration d'autel par le pape Urbain II.

Cette pierre calcaire qui commémore un événement majeur de l'histoire de l'abbaye a d'abord été placée derrière l'autel majeur. Un temps déplacée dans la sacristie où la signale le *Gallia christiana*, elle a été transportée dans la nef latérale nord par l'abbé Pierre de Hauteville vers 1711. Elle mesure 109 × 51,5 cm.

État de conservation moyen.

Datation : 1096, date fournie par l'inscription, par l'itinéraire du pape Urbain II, par la chronique du moine Martin.

Lecture d'après l'original.

Cette inscription a depuis longtemps retenu l'attention en raison de son importance historique. On en a un dessin dans la collection Gaignières (t. VII bis : *Maine, Anjou, Bretagne, Touraine et Poitou*, pl. 134, calques de Frappas), dans les *Antiquités de la ville de Poitiers* par Beaumesnil (Poitiers, Médiathèque, ms. 384 (110), p. 69) ; dans un recueil de la fin du XVIII<sup>e</sup>-début du XIX<sup>e</sup> s. (*ibid.*, ms. 547) elle a fait l'objet de quatre dessins (n° 264, 267, 268-269).

*Gallia christiana*, II, c. 1264-1265 (cite ce qui concerne l'abbé Gui et donne son épitaphe à Cluny) ; DREUX-DU RADIER, *Bibliothèque historique*, 1842, I, p. 89 [mention] ; CAUMONT, *Cours d'antiquités*, 1835, Atlas, pl. LXXXIV ; THIBAUDEAU, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, III, p. 132-133 [texte] ; LECOINTRE-DUPONT, « Note sur un sarcophage trouvé à Montierneuf », 1840, p. 17-18 [texte et traduction] ; FOUCAULT, « Poitiers et ses monuments », 1840, p. 146 [mention] ; CHERGÉ, « Rapport d'ensemble », 1843, p. 31 ; LECOINTRE, « Rapport... Montierneuf », 1843, p. 177 [mention] ; CHERGÉ, « Mémoire historique sur l'abbaye de Montierneuf », 1844, p. 186-187, pl. VI (fac-similé) ; LONGUEMAR, « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 187-189, n° 62, et pl. III-7 ; BONVALLET, « Montierneuf », 1890, p. 99 [texte] ; LA BOURAÏÈRE, « Guide archéologique », 1903, p. 28 et 31 [lithographie] ; RHEIN, « Poitiers », 1912, I, p. 291-292 (même lithographie qu'en 1903) ; DESCHAMPS, « Étude sur la paléographie », 1929, fig. 27 et *passim* ; CIEFEM I-1, 1974, p. 82-85, fig. 54 ; FAUREAU, « Les inscriptions de Montierneuf », 1996, p. 25 [photo] et 26-27 [texte] ; TREFFORT, « La mémoire d'un duc », 2004, p. 251-252 [texte, photo] ; TREFFORT, *Paroles inscrites*, 2008, p. 98-105 [photo].

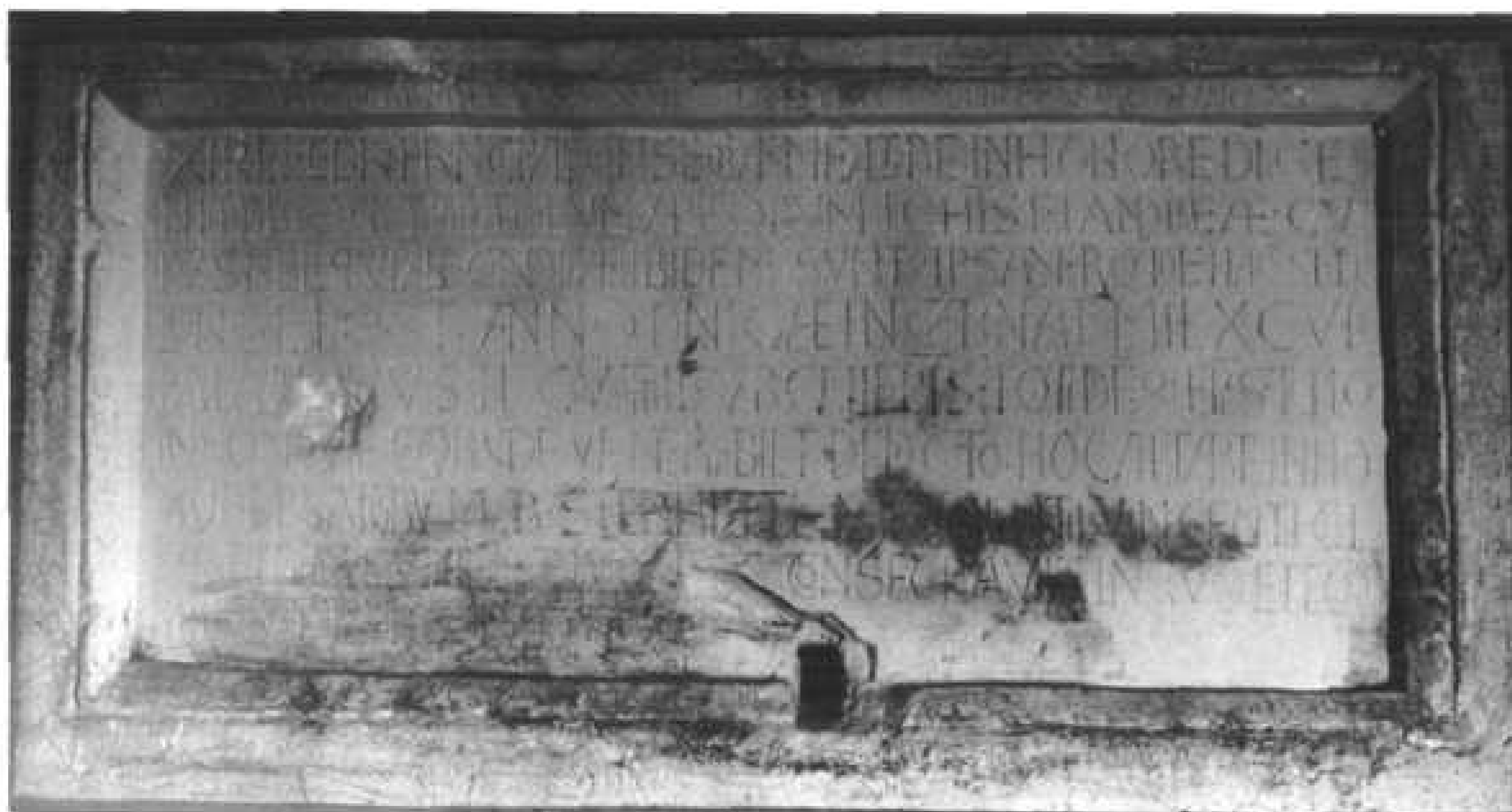
Le champ de la pierre a été creusé pour recevoir l'inscription principale, de sorte que le chanfrein qui entoure cet évidemment forme tableau pour le texte. La pierre a été réglée. Trois points placés en triangle séparent les phrases, un point médian ponctue chaque terme des énumérations, les chiffres sont distingués du texte par un point. L'abréviation de la finale *-orum* est faite à la façon des chartes (*O* et *R* coinjoints, finale du *R* barré) à la 8<sup>e</sup> ligne et sur le chanfrein. Très nombreuses liaisons de lettres. À ce texte d'une importance majeure évidente, on a apporté beaucoup de soin dans l'écriture, et ajouté des informations supplémentaires sur les côtés du chanfrein.

474. *Documents relatifs à l'abbaye Saint-Pierre de Bourgueil*, t. II, 1997, p. 207-210.

475. SCHUMANN, *Lateinisches Hexameter-Lexikon*, 2, 1980, p. 442.

476. *Recueil des rouleaux des morts*, 2005, p. 190, 304, 323, 333, 408, 570.





<sup>1</sup> XI K(A)L(EN)DAS) FEBR(VARI)I. PRINCIPALE CONSECRATUM E(ST) ALTARE IN HONORE D(OM)I N(OST)R(Æ) G(EN)E  
<sup>2</sup> NITRICIS. ET BEATORVM AP(OSTO)LORVM IOH(ANN)IS ET ANDREAE. CV  
<sup>3</sup> IVS RELIQVIAE CONDITAE IBIDEM SVNT: IPSA VERO DIE HAC. SED  
<sup>4</sup> LONGE POST. ANNO D(OMI)NICAE INCARNAT(IONIS) MIL(LESIMO). XCVI.  
<sup>5</sup> PAPA VRBANVS. II. CV(M) TRIB(VS) ARCHIEP(ISCO)PIS. TOTIDE(M)Q(VE) EPIS(COPIS) TE(M)PLO  
<sup>6</sup> IN HONORE EORV(M)DE(M) VENERABILIT(ER) DEDICATO. HOC ALTARE IN HO  
<sup>7</sup> NORE BEATORV(M) MAR(TYRV)M. STEPH(AN)I P(RO)THOM(ARTY)R(IS) LAVRENTII. VINCENTII. CRI  
<sup>8</sup> SA(N)TI ET DARIAE VENERABILIVS (*défaut de la pierre*) CONSECRAVIT. IN QVO ETEOR(VM)  
<sup>9</sup> RELIQVIAS. POSVIT. AMEN

Sur le bord :

En haut :

ANNO DOMINICE INCARNAT(IONIS) : MILL(ESIMO) LXXXVI ANTE INFRASCRIP(T)M VERO : ANNO X

À droite :

GAVFRED(VS) DVX AQVITANOR(VM) H[V]I(VS) LOC[I]

À gauche :

FVNDATOR MORITVR V AN(N)O

En bas :

ORDINACIONIS GVIDONIS PRIMI ABBATIS [QVEM ET IPSE POST V AN]NOS SEQVITVR

Le 11 des calendes de février (22 janvier) l'autel majeur a été consacré en l'honneur de la Mère de Dieu et des saints apôtres Jean et André, et leurs reliques y ont été déposées. Ce même jour à la vérité, mais longtemps après, en l'an de l'Incarnation du Seigneur 1096, le pape Urbain II, assisté de trois archevêques et d'autant d'évêques, procéda avec vénération à la dédicace de ce temple en leur honneur, et consacra avec plus de solennité cet autel en l'honneur des bienheureux martyrs Étienne, protomartyr, Laurent, Vincent, Chrysante et Darie et y déposa leurs reliques. Ainsi soit-il.

En l'an de l'Incarnation du Seigneur 1086, dix ans avant ce qui a été précédemment écrit, Geoffroi, duc d'Aquitaine, fondateur de ce monastère, est mort, en la cinquième année après l'ordination de Gui, premier abbé, qui lui-même le suit cinq ans plus tard.

Cette inscription est écrite en bon latin, avec maintien de la diphtongue dans le texte principal, mais non sur le chanfrein. Le terme de protomartyr pour premier martyr vient d'Origène. Sur le chanfrein le mot *locus* a été traduit par monastère, sens qu'il a souvent à l'époque romane<sup>477</sup>. Le numéro d'ordre d'un pape apparaît pour la première fois dans les actes sous Grégoire III († 671), et devient de règle à partir du X<sup>e</sup> siècle<sup>478</sup>.

Cette inscription est, en fait, une chronique lapidaire des débuts de la nouvelle abbaye Saint-Jean.

1. En premier lieu elle rappelle la consécration de l'autel majeur en l'honneur de la Vierge Marie et des saints apôtres Jean et André. Le moine Martin nous confirme que cet autel avait été consacré en l'honneur de Marie et des apôtres Jean, André et Barthélemi. Les trois premiers actes qui citent le patronage de la nouvelle abbaye en 1076 et 1077 disent l'église fondée en l'honneur

477. DIMIER, « Le mot *locus* », 1972, p. 133-154.

478. HERGENROTTER, « Onomastique pontificale », 1994, p. 1209.



de saint Jean l'évangéliste, ou de Jean, Simon et Jude, ou de Marie, Jean, André, Simon et Jude<sup>479</sup>. Dans les actes postérieurs à janvier 1077 il n'est plus question que de Marie et Jean, ou de Marie, Jean et André, ce dernier patronage cité encore six fois entre 1116 et 1166. Ensuite on ne dit plus que l'église Saint-Jean ou simplement l'église de Montierneuf. Par la chronique du moine Martin nous savons que l'autel majeur a été consacré par le légat Hugues de Die un 22 janvier, sans doute en 1082, le jour même de l'ordination du premier abbé, Gui<sup>480</sup>.

2. Mémoire est faite de la mort du fondateur, le duc Gui-Geoffroi-Guillaume, en 1086 (24 septembre), en la cinquième année après l'ordination de l'abbé Gui.

3. Le premier abbé de Saint-Jean-de-Montierneuf a été Gui de Reynel, fils du comte Arnoul III de Reynel, moine puis grand-prieur de Cluny en 1080-1081. L'abbé de Cluny, saint Hugues, le désigne pour prendre la tête de la nouvelle abbaye que le fondateur avait confiée à Cluny. Gui fut institué abbé le 22 janvier 1082. L'inscription rappelle son décès en 1092. Gui est mort à Cluny le 28 avril 1092. (Voir ci-dessous, notice n° 245).

4. En dernier lieu l'inscription rappelle la dédicace solennelle de la nouvelle abbaye par le pape Urbain II, le 22 janvier 1096, et la consécration par lui, ce même jour, de l'autel matutinal, où furent déposées les reliques d'Étienne, premier martyr, des diacres et martyrs Laurent et Vincent, des martyrs romains Chrysante et Darie. Le 22 janvier est le jour de la fête de saint Vincent, mais cela ne saurait suffire à justifier le choix du 22 janvier pour la consécration de la plupart des autels de 1074 à 1096, l'ordination du premier abbé en 1082, la dédicace par le pape en 1096. François Villard a souligné que la fondation de cette nouvelle abbaye par le duc d'Aquitaine était une sorte de rachat de la faute par lui commise en épousant une parente à un degré alors prohibé par le droit canonique: le duc s'était séparé de sa femme, mais le fils, Guillaume, n'avait pas été déclaré illégitime. Et il conclut: « Je me bornerai à relever que le 22 janvier précède exactement de neuf mois le 22 octobre, jour de la naissance de l'héritier tant attendu »<sup>481</sup>. La dédicace a eu lieu en présence des archevêques de Lyon, de Bordeaux et de Pise, de l'évêque de Poitiers et des cardinaux évêques de Segni et d'Albano.

**Église Saint-Jean-de-Montierneuf** Épitaphe du moine Vitalis (1097). Voir: Musée, 195.

**Église Saint-Jean-de-Montierneuf** Épitaphe de l'abbé Liebaud (1101). Voir: Musée, 203.

#### 144. Église Saint-Jean-de-Montierneuf Consécration de l'autel de la Résurrection (1102).

Inscription de consécration d'un autel.

Cette inscription se trouvait, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en haut de l'escalier menant au clocher, ce qui à l'évidence n'était pas sa place primitive. Le premier relevé conservé nous dit que la pierre mesurait 7 pouces et demie de haut sur 2 pieds 2 pouces de long, soit environ 20 cm sur 71 cm, et qu'elle était « placée tout en haut de l'escalier du clocher de Montierneuf, où elle servait de dessus traversier à la porte dudit escalier, au lieu aboutissant où sont les cloches ». Pour la copier il fallait grimper sur la charpente<sup>482</sup>. Un autre relevé dit l'inscription placée « en haut du clocher, dans l'intérieur sur la porte »<sup>483</sup>. En 1843, lors du congrès archéologique tenu en mai-juin quelques participants montèrent à l'ancien clocher et purent voir l'inscription qui constatait le don à l'abbaye de reliques du Saint-Sépulchre, elle servait alors « de dessus à la porte du clocher qui s'ouvrait au pied des clochetons ». Chergé en a donné aussi un fac-similé en 1844, mais en 1863 Longuemar déclare que « l'inscription n'existe plus aujourd'hui ». Cependant, au cours d'une visite de l'église, nous avons repéré dans le mur, à 10 mètres à droite lorsqu'on pénètre dans l'enclos de l'abbaye, à 1,73 m du niveau du trottoir, un petit fragment d'inscription, de 20 cm de hauteur sur 15 de large. La pierre avait été réemployée en mettant l'inscription à l'envers. Il s'est avéré qu'il s'agissait d'un modeste fragment de l'inscription de consécration de l'autel de la Résurrection.

L'état de conservation de ce fragment est médiocre.

Datation: l'inscription elle-même donne la date de 1102.

Lecture d'après le fragment conservé et d'après les relevés antérieurs à la destruction de la pierre.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 384 (110), n° 69, et ms. 547 (vol. 3), n° 263 et n° 269; LECOINTRE, « Rapport... Montierneuf », 1843, p. 177-178 [mention]; CHERGÉ, « Mémoire historique sur l'abbaye de Montierneuf », 1844, planche VI; LONGUEMAR, « Épigraphe du Haut-Poitou », 1863, p. 200 [texte]; CIFM I-1, 1974, p. 89-90, fig. 57 [fac-similé de 1844]; FAVRIAU, « Les inscriptions de Montierneuf », 1996, p. 29 [traduction].

L'inscription a été tracée sur cinq lignes, avec un double réglage pour chaque ligne. Tant le fragment conservé que les relevés n'indiquent pas d'onceiale. Conjonctions et enclavements sont nombreux. Les abréviations sont classiques: on notera en particulier l'abréviation de *monachi* par un M et un petit O suscrit, que l'on trouve aussi dans l'épitaphe du moine Vital.

479. *Recueil... Montierneuf de Poitiers*, 1973, n° 4, 3 et 5 et *passim*.

480. FAVRIAU, « Les inscriptions de Montierneuf », 1996, p. 20 et 27.

481. VILLARD, « La fondation de Montierneuf », 1996, p. 9-23.

482. Poitiers Médiathèque François-Mitterrand, ms. 384 (110). *Antiquités de la ville de Poitiers* par Beaumesnil, p. 69.

483. *Ibid.*, ms 547 (vol. 3), n° 269.





Dans la transcription ci-dessous les lettres qui se retrouvent sur le petit fragment conservé sont données en gras :

[AN]NO D(OMI)NI[C]E INCARNATIONIS MIL(LESIMO) CII K[ALENDIS - -<sup>484</sup>]  
 SEPVLCRV(M) CVM ALTARE EST SACRATV(M) IN HONORE S(AN)C(TE) RE  
 [S]VRRECTIONIS ROGATV PIETRI MO(NACHI) AB HIE(RVSA)L(E)M REDEVNTIS  
 [E]T C(ON)STRVENTIS: RELIQVIASQ(VE) SEPULCRI D(OMI)NI CV(M) ALIIS MVLTIS SECV(M) DEFE[REN]  
 [TI]S. QVE HIC RECONDITA MEMORIAM EIUS CONSERVANT IN SECVLA

L'an de l'Incarnation du Seigneur 1102, aux calendes (?)...

ce tombeau et l'autel furent consacrés en l'honneur de la sainte Résurrection, à la demande du moine Pierre qui, à son retour de Jérusalem, les construisit, rapportant avec lui des reliques du sépulcre du Seigneur avec beaucoup d'autres reliques qui, ici déposées, conservent sa mémoire pour les siècles.

L'inscription n'a pas la forme la plus habituelle d'une inscription de consécration d'autel. Elle s'apparente plutôt à une chronique, qui rappelle la consécration, la dépose de précieuses reliques, et fait mémoire du commanditaire, un simple moine.

Ce Pierre n'est pas connu par ailleurs. Il a sans doute accompagné le comte de Poitou, Guillaume VII, fils et successeur du fondateur de Montierneuf, Gui-Geffroi-Guillaume, dans sa campagne tardive en Terre Sainte entre mars 1101 et octobre 1102.

#### 145. Église Saint-Jean-de-Montierneuf — Épitaphe de l'abbé Renaud de Flers (1351 n.s. ou 1358).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Inscription disparue. Renaud de Flers, abbé de Saint-Jean-de-Montierneuf, a été inhumé devant le maître-autel de l'abbatiale, au milieu du pavement<sup>485</sup>.

La datation est incertaine. D'après le *Gallia christiana* dom Jacques Boyer a lu que l'abbé Renaud était mort le mardi après Pâques 1324, c'est-à-dire un 17 avril. Le nécrologe de l'abbaye place effectivement l'anniversaire de Renaud le 17 avril<sup>486</sup>. Le relevé fait pour Gaignières donne le mardi après la Saint Hilaire 1350 (18 janvier 1351 n.s.) comme date d'obit. D'après les Archives Vaticanes Renaud reconnaît, à sa prise en charge, le 19 septembre 1349, qu'il reste dû 350 florins à la Chambre

484. L'archiviste Louis Redet a donné une transcription de l'inscription (Arch. dép. Vienne, Soc. Antiq. Ouest 245, ser. 1, carton 1, pièce 690) où il lit un k après *millesimo CII*. La place semble manquer pour une date de calendes avec le mois. Peut-être y avait il seulement *h[oc]*.

485. *Gallia christiana*, II, c. 1369

486. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, dom Fonteneau, t. LXVII, p. 471.

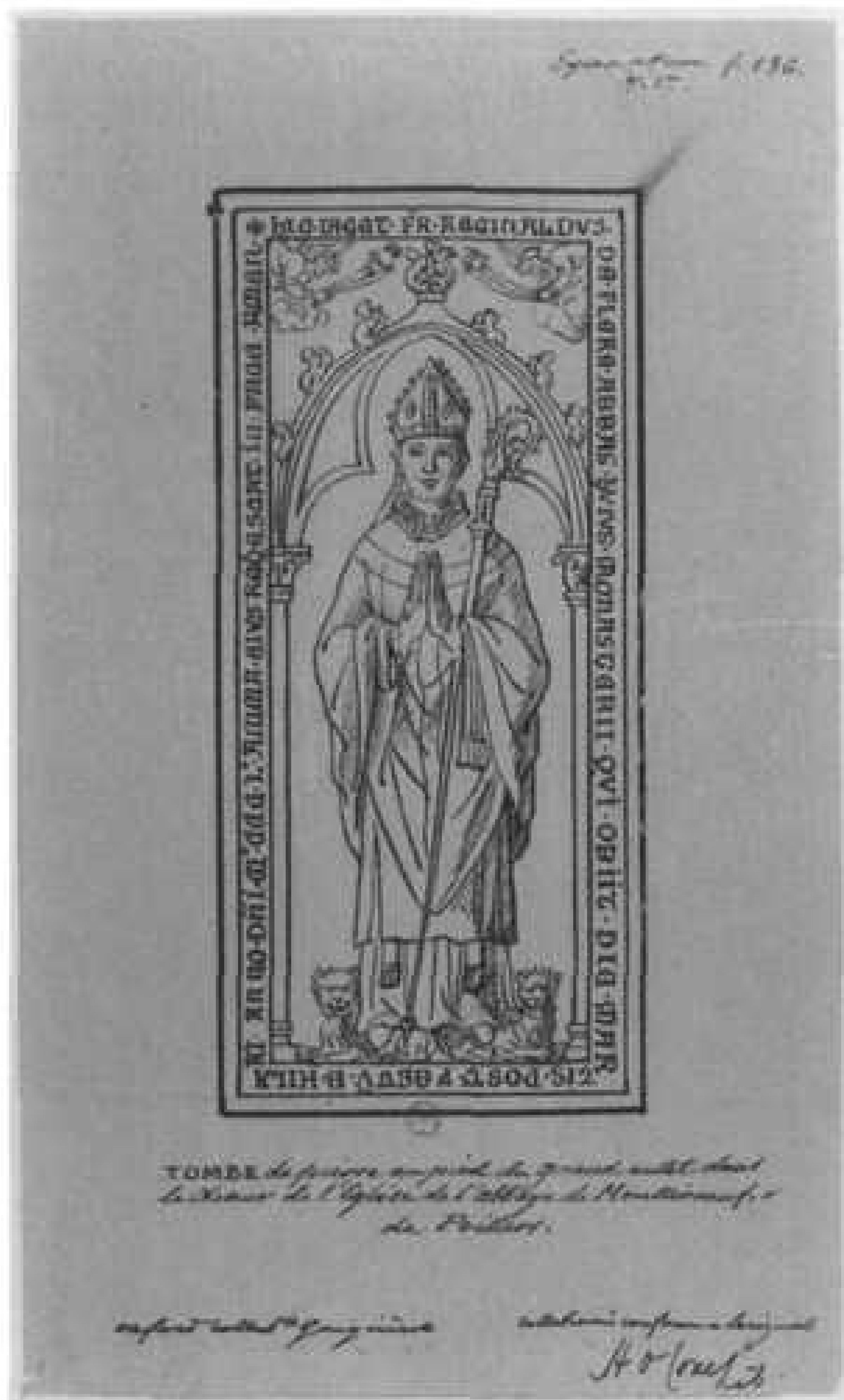


apostolique par son prédécesseur Jean [Paschase]<sup>487</sup>. Le nouveau paiement de la taxe due au Saint Siège par le successeur de Renaud a lieu le 30 juillet 1359<sup>488</sup>. Dans la liste des abbés de Montierneuf donnée par François Villard, Renaud de Flers est dit abbé de 1349 à sa mort le 17 avril 1358<sup>489</sup>. Pour concilier ces références contradictoires, il faudrait supposer un Renaud II de 1351 à 1358. On est ici contraint de ne pas conclure, si ce n'est que l'inscription porte la date de 1351.

Lecture d'après le dessin de la collection de Roger de Gaignières.

ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, p. 140, n° 769 [dessin]; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. LXVII, p. 489; BEAUCHEF-FILLEAU, « De quelques inscriptions... », p. 48 [texte partiel].

L'épithaphe est disposée sur les bords de la pierre tombale où le défunt est représenté les yeux ouverts, les mains jointes, avec crosse et mitre. Ponctuation par un point entre chaque mot. Lettres onciales qui apparaissent fermées pour les *E* et les *C*.



Petit côté supérieur :

HIC IACET FR(ATER) REGINALDVS.

Grand côté droit :

DE FLERE ABBAS HVIVS MONASTERII QVI  
OBIT DIE MAR

Petit côté inférieur :

TIS POST FESTVM B(EATI) HILA

Grand côté gauche :

RI ANNO DOMINI M° CCC° L° ANIMA EIVS  
REQ(V)IESCAT IN PACE AMEN.

Ci-gît frère Renaud de Flere, abbé de ce monastère, qui mourut le mardi après la fête de Saint Hilaire (18 janvier), en l'an du Seigneur 1350. Que son âme repose en paix. Amen.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dom Léonard Fonteneau fournit une lecture un peu différente : *Hic jacet frater Reginaldus de Flhers, abbas hujus monasterii, qui obiit anno Domini MCCC. die... Anima ejus requiescat in pace.* Il y a eu sans doute Flers (ou Flhers) plutôt que Flere.

#### 146. Église Saint-Jean-de-Montierneuf Épitaphe de l'abbé Imbert de Looge († 1392 ou 1393).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Inscription disparue, seulement connue par le relevé exécuté pour Roger de Gaignières qui montre un enfeu et dit la tombe de pierre située dans le mur à gauche de la chapelle Notre-Dame attenant à l'église abbatiale.

Datation: décembre 1392 ou mars 1393, d'après l'identification du personnage.

487. Archives Vaticanes, *Obligaciones et soluciones* 22, fol. 97, 19 septembre 1349.

488. Archives Vaticanes, *Obligaciones et soluciones*, 22, fol. 241 v°; *Taxa pro communibus servitiis*, éd. Hermann HOBBERG, Cité du Vatican, 1949 (Studi e testi, 144), p. 160.

489. *Recueil... Montierneuf de Poitiers*, 1973, p. 449.



Lecture d'après le dessin de la collection Gaignières

Archives départementales de la Vienne, Papiers de dom Chamard, Montierneuf, p. 151 [texte], transcription manuscrite par le dessin exécuté pour Gaignières, publié par ABHEMAR DORDON, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, p. 117, n. 654, CROZET, *Textes et documents*, 1942, p. 87, n. 366; *Recueil... Montierneuf de Poitiers*, 1973, p. 449 [mention]

D'après le dessin le texte était disposé sur deux lignes, en capitales. La ponctuation n'est pas très sûre, assez incertaine



· HIC IACET FRATER IMBERT(VS) DE LOOCE QVONDAM  
PRIOR CLVNIACII ET ELAMOSIRII [corriger : ELEMOSINARII]  
ISTI(VS)  
INDE ABBAS HVIVS LOCI QVI OBIT : IX.KAL(ENDAS)  
IAN(VARI) ANNO D(OMI)NI · MCCCXXII

Ci-gît frère Imbert de Looge, jadis prieur et aumônier de Cluny, puis abbé de ce lieu, qui mourut le 9 des calendes de janvier en l'an du Seigneur 1322.

L'épithaphe donne seulement le *curriculum* monastique et la date du décès d'Imbert de Looge. Il a été aumônier et prieur claustral de Cluny avant de devenir abbé de Saint-Jean-de-Montierneuf en 1359. Il paie au Saint-Siège les 700 florins dus pour son entrée en charge le 30 juillet 1359<sup>490</sup>. On le rencontre pour la dernière fois dans les documents le 6 mai 1391<sup>491</sup>. Son successeur, Aimery de Coucy, paiera lui-même les 700 florins d'or, par procureur, pour son entrée en charge, le 28 juin 1393<sup>492</sup>. Dom Léonard Fonteneau nous dit qu'Imbert fut « un bon clerc et grand prédicateur », et qu'il fut enseveli devant l'autel du côté nord, vers l'infirmerie. La date du décès portée dans le dessin de la collection Gaignières a été évidemment mal lue. Le 9 des calendes de janvier correspond au 24 décembre, et on attendrait plutôt que soit indiquée la veille de Noël. Surtout l'anniversaire d'Imbert était célébré le 10 des calendes d'avril, c'est-à-dire le 23 mars<sup>493</sup>, et le 23 mars 1393 (n.s.) correspond mieux que le 24 décembre 1392 à la date de prise en charge du successeur d'Imbert.

#### 147. Église Saint-Jean-de-Montierneuf — Épithaphe de l'abbé Charles de Saint-Gelais (1500).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Devant la grande porte de l'église abbatiale, entre deux rangées d'arbres, se trouvait une croix de pierre sur laquelle était gravée l'épithaphe de l'abbé Charles de Saint-Gelais, mort en 1500.

*Gallia christiana*, II, c. 1271 [texte]; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. LXVII, p. 489 [texte]; THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, III, 1836, p. 160.

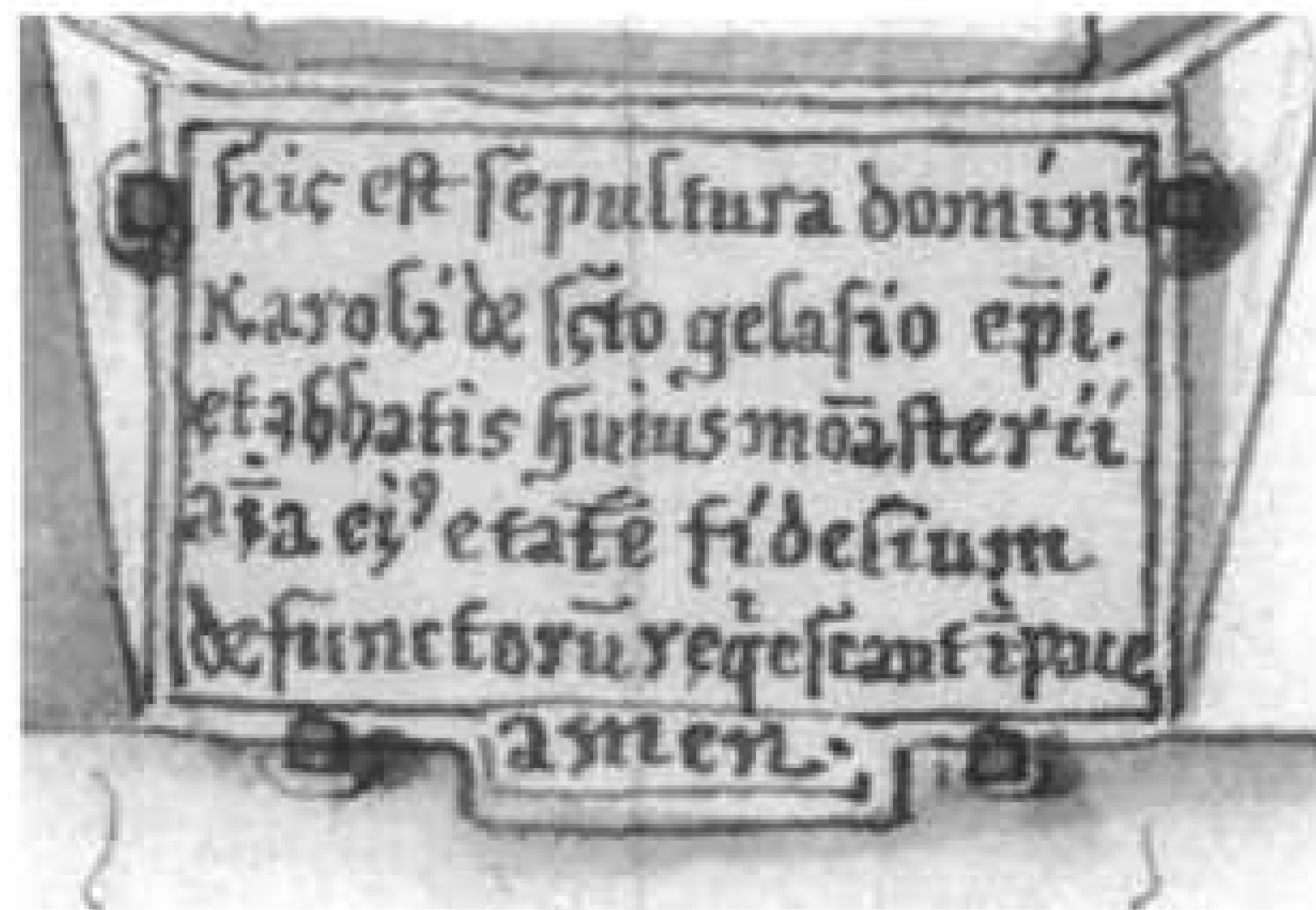
490. Archives Vaticanes, Obligations et solutions, n.º 22, fol. 241 v.º.

491. *Recueil... Montierneuf de Poitiers*, 1973, p. 449.

492. Archives Vaticanes, Obligations et solutions, n.º 49, fol. 94.

493. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. LXVII, p. 464 et 471.





Hic est sepultura domini  
Karoli de S(an)cto Gelasio ep(iscopi).  
et abbatis hujus mo(n)asterii  
a(n)i(m)a ej(us) et anime fidelium  
defunctoru(m) req(u)iescant i(n) pace  
amen.

Ici est la sépulture du seigneur Charles de Saint-Gelais, évêque et abbé de ce monastère. Que son âme et les âmes des fidèles défunts reposent en paix. Amen.

Charles II de Saint-Gelais, prieur de Foye-Monjault (Deux-Sèvres), devint abbé commendataire de Montierneuf en 1476. Il était évêque *Margaritensis* d'après le *Gallia christiana*, c'est-à-dire de *Margi* (de la ville de *Margus* sur le fleuve *Margum*, affluent de l'Ister dans la Dacie ripuaire), aujourd'hui Smederevo en Serbie<sup>494</sup>. Il était mentionné au nécrologe de l'abbaye le 6 des nones de juillet (2 juillet), mais ailleurs son obit est célébré le 3 ou le 4 juillet, en 1500.

L'épithaphe se termine par un verset de l'office de la sépulture d'un défunt, verset que l'on trouve dans les épithaphe dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle (Lorsch) et le XIII<sup>e</sup> siècle (abbayes d'Hermières, de Preuilly, de Josaphat).

Charles de Saint-Gelais se fit construire, aux portes de Poitiers, une résidence de campagne, La Folie Saint-Gelais (cne de Migné et de Poitiers). Sur un des piliers de l'ancienne chapelle, qui servit de grange au XIX<sup>e</sup> siècle, se trouvait une inscription en cinq hexamères qui fait aujourd'hui partie d'un mur entourant une fontaine dite de Saint Macou, où l'on amenait des enfants difformes, les « macouins », en vue de leur guérison. L'inscription mesure 0,60 m de long sur 0,20 m de haut.

LONGUEMAR, « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 251.

En fonction du sens le quatrième vers cité par Longuemar est placé en deuxième rang.

ANTE DIEM QUA SUMPTA FUIT PIA VIRGO POLOR(UM)  
MARGARITE CAROLUS PRESUL REVERENDUS ET ABBAS  
SEDE. MANU PROPRIA HEC ALTARIA SACRA DICAVIT  
CUMQUE CIMETERIO BENEDIXIT ET IPSE CAPELLAM  
MARTYRIS EUTROPI SANCTIQUE IN HONORE MACULFI

1487

494. MAS-LAIRIE, (Comte de), *Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie*, Paris, 1889, c. 2058.



Avant le jour de l'Assomption au ciel de la Vierge pieuse,  
 Charles, reverend eveque de Margr et abbe,  
 a dedié en vertu de sa charge episcopale, de sa propre main ces autels sacres  
 et a lui-même beni la chapelle avec le cimetiére,  
 en l'honneur du martyr Eutrope et de saint Macou  
 1487

Cette inscription complémentaire est citée particulièrement en raison d'un des premiers emplois des chiffres arabes que l'on rencontre en France, où leur présence est moins précoce qu'en Allemagne<sup>495</sup> ou en Espagne. Saint Macou est l'évêque d'Arles du VI<sup>e</sup> siècle, Malo, Maclou. Il existe des fontaines de Saint-Macou au chevet de l'église de Saint-Macoux dans le sud Civraisien, et au sud de l'église de Voullon entre Couhe et Vivonne (Vienne).

**Saint-Léger** Cloche venant probablement de Saint-Léger (fin XIV<sup>e</sup> s.). Voir : Édifices civils, Présidence de l'Université, 178

#### 148. Saint-Nicolas — Épitaphe du chanoine Rainaud par Baudri de Bourgueil (avant 1083)

Inscription funéraire.

Peut-être cette inscription due au poète Baudri de Bourgueil, n'a-t-elle jamais été gravée.

Datation : avant 1083-1086. Baudri de Bourgueil (1045-1046 à 1130) a composé la plupart de ses « épitaphes » durant son abbatiat à Bourgueil (1078 à 1107). Les chanoines réguliers de Saint-Augustin sont apparus en Poitou en 1050-1051 avec la fondation à Poitiers, par la comtesse Agnès, de l'abbaye Saint-Nicolas. Le cartulaire de l'abbaye comprend une charte du 1<sup>er</sup> août 1068 où est cité un Rainaud, qui serait un chanoine de Saint-Nicolas<sup>496</sup>. Cette première expérience d'une abbaye de chanoines réguliers a finalement avorté, et Saint-Nicolas a été rattaché, en tant que prieuré, à la nouvelle abbaye bénédictine de Saint-Jean-de-Montierneuf entre 1083 et 1086<sup>497</sup>.

Édition du texte d'après BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, 1998, p. 49 et 177, n° 34 ; le texte avait été publié dans le *Gallia christiana*, t. II, c. 123, par DREUX-DURANDIER, *Bibliothèque historique*, 1842, I, p. 178-179, par THIBAUDAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, II, 1836, p. 78.

*De canonico sine proprio*

*Rainaldus, cleri vernans rosa Pictaviensis,  
 Facundus, verax, religionis amans,  
 Qui promulgavit tibi primus, Pictava tellus,  
 Canoniam que tibi nil proprietatis habet,  
 Tam bene disposita consumans tempora vita,  
 Examinis tandem subditur huic tumulo,  
 Cujus spiritui sis mansio, Summe Sacerdos,  
 Atque sacerdotis, Christe, memento tui.*

D'un chanoine sans biens propres

La rose printanière du clergé de Poitiers, Rainaud,  
 disert, véridique, amoureux de la religion,  
 qui fut le premier à diffuser sur tes terres, Poitou,  
 la règle des chanoines ne possédant rien en propre,  
 a achevé le cycle d'une existence si bien conduite.  
 Il gît, privé de souffle, en ce tombeau.  
 Sois, ô Grand Prêtre, la demeure de son esprit,  
 et souviens-toi, ô Christ, de ton prêtre.

Le texte se compose de quatre distiques élégiaques.

Le Grand Prêtre est le Christ, bien que l'expression même ne lui soit pas attribuée dans le Nouveau Testament. L'expression est employée par Venance Fortunat, Raban Maur, Ekkehard<sup>498</sup>, et figure dans plusieurs hymnes médiévales<sup>499</sup>. La prière finale, *memento tui*, est probablement inspirée de la prière du Bon larron, « souviens-toi de moi (*memento mei*) lorsque tu viendras en ton royaume » (Luc 23, 42).

495. OTTE, *Handbuch der kirchlichen Kunst*, 1868, p. 816. Traitant de l'épigraphie (p. 805-841) l'auteur indique l'emploi des chiffres arabes à partir du XIV<sup>e</sup> siècle.

496. « Cartulaire du prieuré de Saint-Nicolas », 1872, p. 36, n° XXXIII.

497. POS, « L'apparition des chanoines réguliers du Poitou », 1975, p. 55-70.

498. SCHUMANN, *Latemisches Hexameter-Lexikon*, 5, 1982, p. 310.

499. *Analecta Hymnica Medii Aevi*, XII, p. 18, XIX, p. 161, XXVIII, p. 82, 1892, 1895 et 1898.



L'éditeur a proposé pour *mansio* la traduction de « la prébende » par un jeu de mots possible entre *mansio* et *mansus*. Le titre, d'« un chanoine sans biens propres » et le texte : « la règle des chanoines ne possédant rien en propre » ne peuvent renvoyer qu'aux chanoines réguliers, qui vivent en communauté, sans biens propres, à l'instar des moines, mais qui ont une activité pastorale selon les conseils de vie commune de saint Augustin.

**Église Sainte-Opportune** Épitaphe de Pierre Mamoris (1459). Voir : Musée, 228.

**149. Église Sainte-Opportune** Épitaphe de Noël Blanchet, prêtre (1501).

Inscription funéraire.

L'épitaphe n'est connue que par le testament de ce prêtre, en date du 18 septembre 1501<sup>500</sup>. Elle devait être placée contre le pignon de l'église.

CROZET, *Textes et documents*, 1942, p. 188-189, n° 732 [mention].

*Corpus in pulvere rediens domini Nathalis Blanchet, presbiteri, mundum relinquens, sub hoc busto modo jacet, totius seculi expectans adventum magni iudicii.*

*Tu qui es hanc graphiam legens esto, si placeat tibi, pro ipso Dominum exorans ut Dominus parcat sibi.*

Le corps revenant à la poussière du sieur Noël Blanchet, prêtre, laissant le monde, gît sous ce tombeau, dans l'attente de la venue du jugement dernier de tout siècle.

Toi qui lis cet écrit, s'il te plaît, prie pour lui le Seigneur, pour que le Seigneur l'épargne.

L'épitaphe comporte d'évidentes réminiscences bibliques : *in pulvere rediens* peut être rapproché de *in pulvere reverteris* (Genèse 3, 19), *mundum relinquens* de *relinquo mundum* (Jean 16, 28), *expectans adventum magni iudicii* de *expectavimus iudicium* (Isaïe 59, 11) ou *in iudicium magni diei* (Jude 6). La demande de prière finale correspond à des expressions que l'on trouve dans les épitaphes françaises, « s'il te plaît », « Dieu lui fasse merci ».

Dans son testament Noël Blanchet donne à la fabrique de Sainte-Opportune un calice d'argent, pesant un marc et demi, pour avoir la permission de faire placer l'épitaphe, dont il donne le texte, contre le pignon de l'église Sainte-Opportune. Il lègue aux vicaires, chapelains et bacheliers de Notre-Dame-la-Grande 15 sous de rente que lui doivent les héritiers de feu maître Jean Favereau, jadis curé de Montierneuf, afin qu'ils célèbrent un anniversaire pour lui en l'église Sainte-Opportune.

Noël Blanchet est cité le 1<sup>er</sup> mai 1478 dans l'achat d'une rente de 15 sous<sup>501</sup>.

### 150. Église Saint-Pierre-le-Puellier

Le chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier a été fondé pour assurer le service de la nouvelle abbaye de femmes de la Trinité (963). Il ne comptera que 13 chanoines. Il conservait la relique de la Vraie Croix apportée à Poitiers par sainte Loubette, compagne de sainte Hélène qui mit à jour la Vraie Croix au IV<sup>e</sup> siècle. Son nom, Saint-Pierre-le-Puellier, « des jeunes filles » (*Puellarum*), suggère un premier établissement féminin en ce quartier.

**Église Saint-Pierre-le-Puellier** Reliure d'orfèvrerie (fin XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> s.). Voir : Édifices civils, Médiathèque, 175.

**150. Église Saint-Pierre-le-Puellier** Peinture murale sur la Vraie Croix (1509).

Identification d'une scène hagiographique.

Peintures murales « sur la muraille qui ferme le chœur de l'église de Saint-Pierre-le-Puellier » d'après Dreux-Duradier. L'église, aujourd'hui disparue, était située en face de la rue de la Trinité, dans la rue appelée précisément Saint-Pierre-le-Puellier.

Datation : langue et métrique conduiraient à proposer le XV<sup>e</sup> siècle pour la date de cette inscription. Mais on trouve dans un registre du chapitre Saint-Pierre-le-Puellier la mention d'un paiement de 5 sous tournois à maître Pierre Blanchet pour avoir composé certains vers français (*in galico*) au sujet de la Vraie Croix pour qu'ils soient peints « en la peinture réalisée en l'honneur de la Vraie Croix en l'autel Saint-Laurent » (25 juillet 1509)<sup>502</sup>. Par son contemporain Jean Bouchet, nous savons que Pierre Blanchet fut avocat, auteur (et acteur) de farces satiriques. On lui a même attribué « la Farce de maître Pathelin » A l'âge de 40 ans il fut ordonné prêtre et il vécut encore 20 ans. Il est mort en 1519<sup>503</sup>. « Il composait bien souvent, nous dit Bouchet, des vers huitains. »

500. Arch. dép. Vienne, G 1118.

501. Arch. dép. Vienne, G 1118.

502. Arch. dép. Vienne, G 1845, fol. 80 v°. Ce paiement est signalé par René Crozet (avec la lecture : Bauchet) dans *Textes et documents...*, 1942, p. 192-193, n° 745.

503. DREUX-DURADIER, *Histoire littéraire du Poitou*, rééd. Genève, 1969 (de l'édition de Niort 1842-1849), p. 227-231.



Le texte est rapporté par Dreux Duradier. Écrivant en 1754 il indique « qu'on lit ces anciens vers français au dessus des peintures à fresques » du chœur, et qu'il les a copiés « tels voient tels que je les ai copiés »).

DREUX DU PAPIER, *Bibliothèque historique*, 1842, t. 1, p. 55.

Ou temps Constantin l'empereur  
 fitz dame Helaine qui le bois  
 trouva ouquel Notre Seigneur  
 Jesus Christ fut pendu en croix  
 sainte Loubette bien epoux  
 et sa bougette en apporta  
 qu'elle pendit comme cy vois  
 a ung sus qui si haut monta  
 que quand elle soi reveilla  
 ne le put avoir o la main.  
 Done a l'evêque revela  
 le miracle le landemain.  
 Ce que voyant un secretain  
 fonda et dota cette eglise  
 ou est reveree soir et matin  
 ladite croix par bonne guise.

Le texte est écrit en octosyllabes assonancés, comme dans l'inscription d'Eon Faure à la Grande Vacherie en 1332. La légende de sainte Loubette est donnée dans le manuscrit 425 (105) de la Médiathèque de Poitiers, provenant du chapitre Saint-Pierre-le-Puellier, aux folios 17-18 v<sup>o</sup> (XII<sup>e</sup> siècle) : Loubette, qui accompagnait Hélène, mère de l'empereur Constantin (dans l'inscription corriger « fitz » en « filz »), lors de la découverte de la Vraie Croix à Jérusalem, jeune fille « de noble race mais plus noble encore par ses mérites », gagne la Bretagne d'où elle est originaire. Elle est boîteuse et marche difficilement, aussi en arrivant à Poitiers elle va prier à Notre-Dame-l'Ancienne puis, fatiguée, elle s'endort après avoir disposé dans l'arbre sous lequel elle s'est couchée, un sureau, *sambucus* (« sus » dans l'inscription), le sac où elle conserve des reliques de la Croix données par Hélène. Au matin le sac se trouve en haut de l'arbre et ne peut être atteint. Loubette va voir l'évêque, un autel est construit sur lequel le sac de la relique vient se placer, et, avec le concours du comte une église est édifiée, que, après sa mort, desservira un collège de treize chanoines. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle Jean Bouchet reprendra le récit avec quelques variantes notamment le fait que Loubette aurait bâti à côté de l'église un petit logis pour elle et les pucelles qui voudraient se joindre à elle, d'où le nom de l'église Saint-Pierre-le-Puellier (de *puellarum*, jeunes filles)<sup>504</sup>.

### 151-154. Église Saint-Porchaire

En 950 Heyrlan et sa femme donnent un domaine, à Arçay en Loudunais, « à la basilique Saint-Porchaire que fit construire le vénérable seigneur Thibaud, trésorier de Saint-Hilaire ». Dans la liste des trésoriers de la collégiale on a Teotadus en 878, qui pourrait être le Thebaldus de la charte de 950, puisque Launon, Alboin, Eble ne conviennent pas. C'est sans doute au dernier quart du IX<sup>e</sup> siècle ou au tout début du X<sup>e</sup> que le corps de Porchaire, abbé de Saint-Hilaire mort vers 600, fut transféré dans une nouvelle église bâtie par le trésorier de Saint-Hilaire.

En 1068 l'abbé de Bourgueil, Raimond, prévôt de Saint-Porchaire, obtint le rattachement de Saint-Porchaire à son abbaye. Le clocher-porche de l'église, devenue priorale tout en étant paroissiale, date de ce derniers tiers du XI<sup>e</sup> siècle.

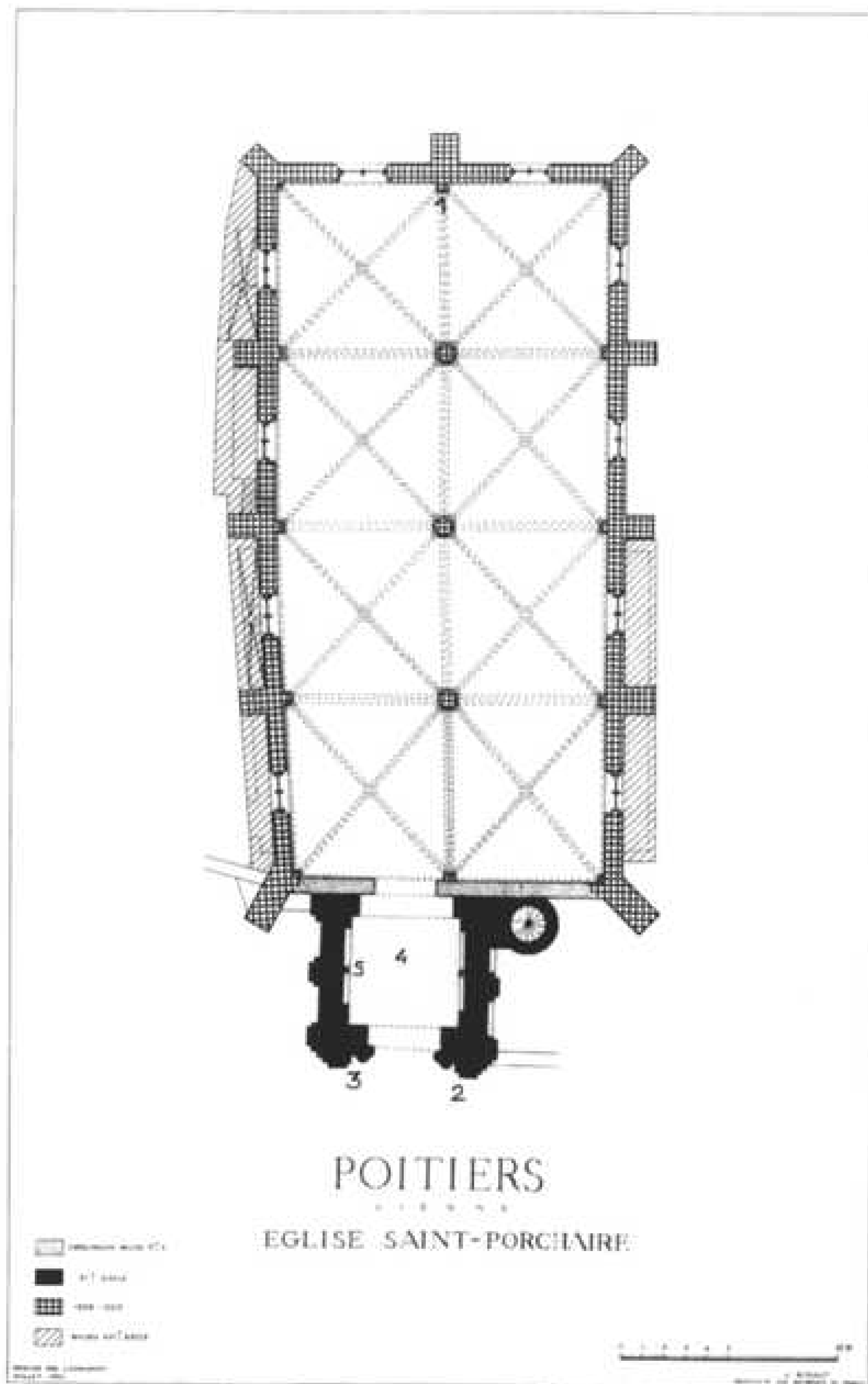
Au début du XVI<sup>e</sup> siècle l'ancienne église est vétuste et trop petite. Il n'est pas possible de l'agrandir au nord et à l'est, du fait de la présence des bâtiments du prieuré. On va donc construire une seconde nef au sud de l'ancienne, en prenant sur l'emplacement du cimetière. La première pierre en est posée en 1509. La nef de gauche sera pour la paroisse, la nef de droite pour le prieuré (qui subsistera jusqu'en 1710).

Peu d'inscriptions médiévales nous restent de Saint-Porchaire, mais, en raison de sa proximité des Grandes Écoles, on installa en son clocher roman la cloche de l'université payée par la ville, en 1451. La restauration de la cloche en 2011, son exposition au public avant sa remise en place, ont permis de prendre une série complète de photographies des inscriptions et seaux gravés sur la cloche.

Une plate-tombe gravée, trouvée en 1939 dans le dallage d'une chapelle nord, a été placée en 1951 à l'entrée de l'église, sous le clocher. Il s'agit très probablement de la plate-tombe d'Hilaire Macé, échevin, seigneur des Prés, mort en 1535.

504. Jean BOUCHET, *Les Annales d'Aquitaine*, Poitiers, 1557, fol. 11-12.





1. Sarcophage de saint Porchaire (8<sup>e</sup> s.), n° 151
2. Chapiteau: Daniel dans la fosse aux lions (XI<sup>e</sup> s.), n° 152
3. Chapiteau: les lions (XI<sup>e</sup> s.), n° 153
4. Clocher: la cloche de l'université (1451), n° 154
5. Plate-tombe d'Hilaire Macé (1535)

### 151. Église Saint-Porchaire Épitaphe de Porchaire (fin IX<sup>e</sup> ou début X<sup>e</sup> s.).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Le sarcophage se trouvait dans la crypte de l'église Saint-Porchaire. En 1559 à la suite d'une violente émeute due aux protestants le prieur fit murer la crypte. En 1675 la crypte fut ouverte et on trouva, sous le grand autel, le petit sarcophage de pierre portant le nom de Porchaire: le tombeau fut ouvert en décembre 1675 et on y reconnut les ossements d'un homme de grande taille. La réfection du dallage en 1897 fit retrouver l'ouverture de la crypte dont la mémoire s'était perdue. Le sarcophage fut à nouveau ouvert en 1900. Lors d'une dernière ouverture de la crypte le sarcophage fut remonté (1951) dans l'église et placé au centre du chœur, entre les deux autels<sup>505</sup>. Le couvercle du sarcophage mesure 122 sur 34 et 26 cm. Le champ épigraphique mesure 104 cm. et les lettres les plus grandes sont hautes de 5 cm.

État de conservation médiocre.

505. EYGUN, «Saint-Porchaire de Poitiers», 1955-1956, p. 89-114.



Datation : d'après l'écriture et d'après la date de la construction de l'église l'épithaphe pourrait dater de la fin du IX<sup>e</sup> ou du début du X<sup>e</sup> siècle.

Lecture d'après l'original.

LEBAU DEAU, *Abbrégé de l'histoire du Poitou*, t. 1, p. 171-172; RHEUS, « Saint-Porchaire », p. 298; FUGÈS, « Saint-Porchaire », 1955, p. 110 (dessin d'après un frottis); CHMÉLÉ, 1974, p. 91-92, n<sup>o</sup> 76, fig. 61-63.

L'écriture est très irrégulière, avec des *O* très petits, un *M* aux jambages très écartés, des *H* en minuscules. Pas de ponctuation. Une seule abréviation pour *sanctus*. Enlacements.



· IN HOC TVMVLO REQVIESCIT S(AN)C(TV)S  
[P]ORCHARIVS

En ce tombeau repose saint Porchaire.

La formule *in hoc tumulo requiescit* se trouve dans des inscriptions chrétiennes au XIII<sup>e</sup> siècle sans solution de continuité.

Après la mort de Radegonde, lors de la succession de l'abbesse Agnès, une partie des religieuses de Sainte-Croix, sous la direction de l'ambitieuse Chrodilde, fille adultérine du roi Charibert, fit sécession et se retira auprès de l'église Saint-Hilaire. L'abbé de Saint-Hilaire, Porchaire, essaya en vain d'apaiser le conflit (589). Le récit de Grégoire de Tours est le seul élément historique assuré que nous ayons sur Porchaire. À la fin de sa vie celui-ci se serait retiré dans un enclos touchant la petite église Saint-Sauveur où il serait mort vers 600. Il sera vénéré comme saint et fêté le 31 mai.

## 152. Église Saint-Porchaire — Daniel dans la fosse aux lions (dernier tiers du XI<sup>e</sup> s.).

Identification d'une scène représentant le prophète Daniel.

Chapiteau en pierre, au portail d'entrée de la tour-clocher romane de l'église Saint-Porchaire, à environ 2 m du sol, du côté sud. La gloire du chapiteau est haute de 40 cm, large de 28,5 cm; la largeur de la bordure dans laquelle est gravée l'inscription est de 2,5 cm. Le chapiteau est très dégradé; le texte est encore bien lisible sur une ancienne photographie de 1874.

Datation : l'écriture reporte à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. L'inscription doit être contemporaine de la construction de cette tour-porche romane, que l'on date ordinairement de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, à la suite du rattachement de l'église à l'abbaye de Bourgueil le 10 mai 1068 par le trésorier de Saint-Hilaire Joscelin de Parthenay, archevêque de Bordeaux, à la demande de l'abbé Raimond.



Lecture d'après l'original et la photographie de 1874.

CAUMONT, « Coup d'œil sur l'état des études », I, 1834, p. 370 et n. 1 [texte]; LECOINTRE-DUPONT, « Extrait du procès-verbal », 1840, p. 24 [texte]; CAUMONT, « Communication sur un chapiteau de Saint-Porchaire », 1840, p. 67 [texte]; COUGNY, « Lettre à M. de Caumont sur une excursion en Poitou », 1868, p. 164-165 [texte]; BERTHELI, « L'église Saint-Porchaire », 1890, p. 96, n. 1 [texte]; RHEIN, « Saint-Porchaire », 1955, p. 101-102 [texte]; *CIFM* I-1, 1974, p. 92-94, n° 77 et 78, fig. 64-66; CAMUS, *Sculpture romane du Poitou*, 1992, p. 147-148 [texte de Daniel] et fig. 171.

L'écriture est régulière. Le *C* de *hic* est carré, le *E* est oncial dans *coetum*, le *M* est oncial dans *Domino* et *leoninum*. Il ne semble pas y avoir d'abréviations.



Sur le chapiteau, face ouest, le prophète Daniel est représenté debout, les mains levées comme un orant. Dans la bordure de la gloire on lit :

HIC DANIEL DOMINO VICIT COETVM LEONINVM

Ici Daniel, grâce au Seigneur, a vaincu le groupe des lions.

L'inscription du chapiteau forme un hexamètre, sous réserve d'une licence dans *leoninum*.

La scène est inspirée du livre de Daniel, où le prophète est jeté dans la fosse aux lions, pour avoir prié son Dieu et non le roi Darius (Daniel 6), une seconde fois pour avoir tué le dragon que vénéraient les Babyloniens. Dans chacun des récits Daniel est protégé par le Seigneur. Ici on a suivi le second récit car, si des lions figurent en bas du chapiteau, on a à la partie supérieure, à gauche (à droite pour Daniel) la Main divine, à droite le prophète Habacuc, tenu par un ange, apportant à Daniel pain et boisson (Daniel 14).

On a représenté Daniel sauvé des lions dès le IV<sup>e</sup> siècle. On y a vu l'âme sauvée du mal, et c'est dans ce sens que la très ancienne prière pour les mourants, la *Commendatio animae* (seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle) dit : *Libera, Domine, animam ejus sicut liberasti Danielem de lacu leonum*, « Libère, Seigneur, son âme, comme tu as libéré Daniel de la fosse des lions ». Daniel est aussi l'image du Christ, livré par Pilate aux Juifs, frappé, crucifié, mais finalement ressuscité, comme en fait le commentaire Rupert de Deutz<sup>506</sup>. C'est sans doute plutôt cette seconde interprétation qui est mise en scène à Saint-Porchaire, avec la mandorle qui, de façon générale, est réservée au Christ.

### 153. Église Saint-Porchaire – Chapiteau aux lions (dernier tiers du XI<sup>e</sup> s.).

Identification de scène.

Chapiteau en pierre, au portail d'entrée de la tour-clocher, à environ 2 m du sol, côté nord. Le champ épigraphique est de 32,5 cm, le mot, coupé en deux, occupe 8,5 cm à gauche et 8 à droite, les lettres sont hautes de 3,7 cm.

Lecture d'après l'original.

Bibliographie identique au numéro précédent.

L'écriture est régulière. L'inscription est en grandes capitales bien tracées, avec un *E* oncial à la fin du mot.

506. *Patrologie latine*, t. 167, col. 1511-1512.





Sur ce chapiteau nord le mot est représenté au-dessus de deux lions, de part et d'autre d'un arbre, sur la face sud, tournée vers le Daniel du chapiteau sud

LEO NLS

Lions

On ne peut écarter l'hypothèse d'une intention indépendante dans la représentation des lions sur le chapiteau nord, avec l'un ou l'autre des nombreux sens qui leur ont été attribués<sup>507</sup>. Le fait qu'ils soient représentés sur la face sud du chapiteau, en regard de la scène du prophète Daniel, et non sur la face ouest, semble plaider plutôt pour une intention d'ensemble de ces deux chapiteaux.

#### 154. Église Saint-Porchaire — Inscription de la cloche de l'université (1451).

Inscription campanaire.

Cloche de l'université installée au clocher de l'église Saint-Porchaire, à proximité de l'université dite aussi les « grandes écoles ». Elle mesure 1.15 m de haut et 1.09 de diamètre, et pèse 760 kg. Elle est en bronze et donne le fa dièze.

Datation : 1451 d'après l'inscription.

Lecture d'après un examen sur place, à l'occasion de la restauration de la cloche et de son exposition dans l'église pendant une semaine, en novembre 2011, avant sa réinstallation dans la salle des cloches.

BONSERGENT, « Les cloches de Poitiers », 1873, n° 6, p. 162-164 ; DOULT D'ARCQ, « Empreintes de sceaux des cloches », 1880, p. 263 ; BERTHELÉ, *Recherches... arts en Poitou*, 1889, p. 241 ; RICHARD, « Les armoiries de l'université », 1897, p. 518-535, 3 pl. h.-t. ; EYGUEN, *Sigillographie du Poitou*, 1938, p. 401, et « Saint-Porchaire », 1955, p. 108-109 ; FAVREAU, « La cloche de l'université », 2012, p. 285-292, ill.

L'inscription est placée sur le cerveau ou partie supérieure de la cloche, en deux lignes, dans un interligne de 4 cm délimité par deux traits fortement marqués, pour la première ligne. Les lettres sont en relief, en caractères minuscules, avec forte accentuation des traits verticaux et brisure des courbes. Il n'y a pas d'abréviation, et il manque deux lettres au mot université. Une inversion dans la matrice donne un te au lieu de et. Le mot « rectorie » est écrit avec deux *E* en finale. Plusieurs ponctuations par deux points verticaux réunis par un élégant délié.

Il y a également des légendes sur deux des sceaux qui figurent sur la cloche. Les caractères sont très petits. Elles ont été étudiées par Barbier de Montault et Richard à partir de moulages. La photographie numérique, qui permet un agrandissement facilite aujourd'hui une lecture qui reste difficile.



1<sup>re</sup> ligne :

- ceste cloche fus donnee de mes seneurs de la ville de Poytiers a u[n]ivers[it]é te fut refaite en la rectoriee de mestre : i : deniel l'an mil CCCCLI

2<sup>de</sup> ligne, commençant sous le *m* de *mestre* :

(fleur de lis) adem de rousi me fit ie cuy : (sceau) : nomee anne

507. FAVREAU, « Le thème épigraphique du lion », 1991, p. 613-636.



Un premier sceau (43 mm) est placé avant le texte de la seconde ligne, entre une fleur de lis et une ponctuation par deux points verticaux, exactement sous la croix latine qui introduit la lecture de la première ligne. Ce sont les armoiries de la ville, ainsi décrites par Richard, « d'argent au lion de gueule à l'orle de sable chargée de douze besants d'or, au chef d'azur à trois fleurs de lis d'or. Dans le champ du sceau deux palmes entourent l'écu et deux autres sont entrelacées au sommet ». Autour du sceau légende en minuscules gothiques :

: S: comunie: et: maioris: pietavis: ad causas:

Sceau aux causes de la commune et du maire à Poitiers.

Figure aussi sur la cloche un contre-sceau, avec les mêmes armoiries, sans légende.

Le second sceau (36 mm) est placé, à la seconde ligne, sous le mot *mestre*. On y voit, d'après Eygun, « dans le champ un livre fermé à dextre par deux fermoirs aux extrémités tréflées, accompagné au chef et en pointe par trois fleurs de lis rangées en fasce et soutenu par deux lions ». La légende a été lue par Barbier de Montault : *Sigillum causarum universitatis pictavensis*. La lecture correcte vérifiée lors de l'examen sur place en 2011, est celle donnée par Richard :

S. (fleuron) rectoris (fleuron) universitatis (fleuron) pictavensis

Sceau du recteur de l'université de Poitiers.

Il y a encore sur la cloche le contre-sceau (13 mm), avec une fleur de lis dans le champ et pas de légende.

Le livre de Sapience est utilisé dans les armoiries d'autres universités, notamment celle d'Oxford. Il y a eu d'autres sceaux pour l'université, sceau de la faculté de médecine (matrice conservée), de la faculté des arts, de la faculté de théologie, de la cour du conservateur des privilèges royaux de l'université. Ce qui est, sur la cloche, remarquable, c'est la position du sceau de la commune, sous la croix du début du texte, la commune qui a payé la cloche, et la position du sceau du recteur, sous le nom du recteur, Jean Deniel.

Il fallait à l'université créée en 1431-1432 une cloche pour annoncer les cours. À la demande des universitaires, le corps de ville décide le 27 août 1437, d'acquérir pour eux « une cloche ou campane qui soulne l'heure ordonnée pour aler ès études »<sup>508</sup>. On envisage de placer cette cloche à Notre-Dame-la-Grande mais il n'y a pas de place au clocher pour une cinquième cloche, ou à Saint-Paul, mais l'église est placée un peu trop loin des lieux où l'enseignement est donné. Ce sera finalement Saint-Porchaire. Le prieuré, le curé et les paroissiens donnent leur accord à condition que la cloche ne quitte jamais leur clocher et qu'elle puisse sonner aux solennités paroissiales. La première cloche sera montée le 26 mai 1447, par les soins du serrurier Vincent Fromage<sup>509</sup> et du charpentier Guillaume Billart<sup>510</sup>. Le chapitre de Notre-Dame-la-Grande est intervenu dans la fourniture de cette première cloche, car le corps de ville lui a payé 6 livres le 27 avril 1447 pour la cloche de l'université<sup>511</sup>. Le 10 juin 1448 le corps de ville se prononce à l'unanimité pour laisser la cloche à Saint-Porchaire<sup>512</sup>. Mais la cloche dut être très vite refaite, en 1451, d'après l'inscription qui y fut alors gravée. Il existe une commune du nom de Roucy dans l'Aisne, mais on ne connaît pas par ailleurs Adam de Roucy ni le recteur J. Deniel. Elle sera aussi « refaite » en 1453 par deux saintiers, Thévenot Bechery et Adam de Roussy<sup>513</sup>.

On peut rapprocher Adam de Roussy du Guillaume de Roussy qui a fondu la cloche du gros horloge en 1396 (voir notice n° 168). Il y avait des familles de saintiers. Thévenot Bechery est aussi le fondeur de la cloche, toujours existante, de l'église de Cissé, canton de Neuville-de-Poitou, comme en témoigne l'inscription : *Sancte Johannes baptista ora pro nobis. t. Bechery me fist l'an mil CCCCLV<sup>m</sup> m G. Regnaut curé de ceans est mon parraen*<sup>514</sup>. Dans une lettre de rémission du trésor des chartes de mars 1450 Thévenot Béchery est dit poëlier (« paellier ») habitant à Poitiers<sup>515</sup>. En décembre 1460 le conseil du vicomte de Châtellerault passe marché avec Colas Vousi et « Bicheri » pour la cloche de l'horloge de la ville<sup>516</sup>. Bechery devait être apparenté à l'« Estbevenot Becheri » ou Estbevenot Becheri, qui fonda la cloche de Saint-Jacques de Châtellerault aujourd'hui en l'église de Bourg-Archambault, sur laquelle on lit : *Sancte: Jacobe: ora: pro: nobis: estbevenot: becheri: et: Cola: voyri: me fire: l'an: mil: CCCCLX*<sup>517</sup>.

On pourra voir les péripéties de cette cloche au cours des années qui suivirent dans l'article récent donné en bibliographie.

508. Arch. comm. Poitiers, Reg. délib. 3, fol. 5 v°. Voir ci-après n. 7.

509. *Ibid.*, J 957, 10 octobre 1447, paiement de 9 l. 15 s.; éd. par Marcel Fournier, *Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, Tome III, Première partie, *Moyen Âge*, Paris, 1892, p. 306, n° 1727.

510. Arch. comm. Poitiers, J 962, paiement de 8 l.; éd. par M. Fournier, *op. cit.*, p. 306, n° 1728.

511. Arch. comm. Poitiers, Reg. délib. 3, fol. 91 v°.

512. *Ibid.*, fol. 93.

513. *Ibid.*, Reg. délib. 4, fol. 33, 20 avril 1453. Voir *Poitiers, de Jean de Berry à Charles VII. Registres de délibérations du corps de ville n° 1, 2 et 3 1412-1448*, et *Poitiers de Charles VII à Louis XI. Registres de délibérations du corps de ville n° 4 et 5 - début 1449-1466*, édités par FAUREAU, Poitiers, 2014 (Archives historiques du Poitou, t. LXVI et LXVII). Le nom d'Adam de Roucy est dans le registre comptable coté K 6, fol. 68 v°. On notera à La Rochelle en 1462 un Pierre de Roussy, prévôt de la ville (BnF, ms. fr. 26088, n° 72).

514. BERTHELLI, *op. cit.*, p. 239-240. *Bm* est peut-être une mauvaise lecture pour VIII, ou pourrait signifier *bona memoria* (qui s'emploie pour un défunt). *M.* doit signifier : messire.

515. *Archives historiques du Poitou*, t. XXXII, 1903, p. 167.

516. Arch. dép. Vienne, C suppl. 11\*, fol. 18.

517. *Archives historiques du Poitou*, t. XXXII, p. 225-226.



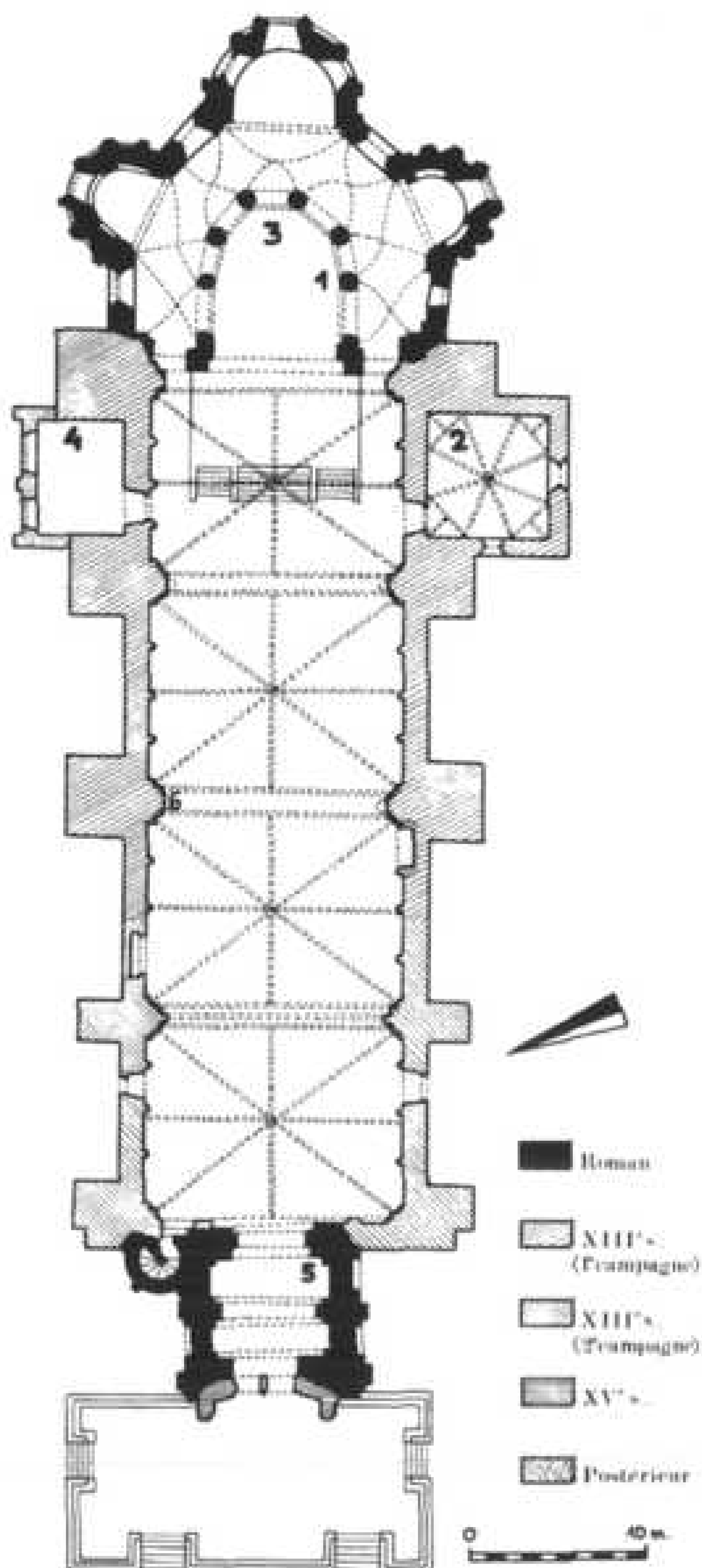
### 155-163. Église Sainte-Radegonde

À sa mort en 587 Radegonde a été inhumée en l'église Sainte-Marie-hors-les-murs qu'elle avait fait construire pour sa sépulture et celles des moniales de Sainte-Croix. L'épithaphe d'une moniale, fin VIII<sup>e</sup> siècle, montre qu'alors on enterrait encore les moniales près du tombeau. L'église, dite désormais Sainte-Radegonde, est reconstruite au IX<sup>e</sup> siècle. Lors des troubles de l'époque carolingienne, le tombeau de la sainte est dissimulé sous la terre. En 1012 l'abbesse Beliarde le redécouvre et fait aménager la crypte, une inscription dans le chœur le rappelle. L'église est collégiale et paroissiale. L'inscription du linteau de la porte du dortoir, du début du XI<sup>e</sup> siècle, montre qu'à cette époque les chanoines vivaient en commun.

Dans la reconstruction du milieu du XI<sup>e</sup> siècle, il reste quelques traces de l'église carolingienne. Peut-être à la suite d'un incendie en 1083 on construit une abside haute avec éclairage direct. L'église romane est consacrée en 1099. Au XIII<sup>e</sup> siècle une nef gothique est élevée entre la partie orientale et la tour-porche romane, en deux campagnes, l'une antérieure aux années 1240, l'autre, marquée par l'influence du gothique parisien, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. En fin de nef la belle chapelle de la Madeleine, au sud, est édifiée au cours de la première campagne, alors que la modeste chapelle des apôtres, au nord, le sera au cours de la seconde campagne. La voûte de l'abside est couverte de peintures murales, avec les saints et saintes du temps de Radegonde. Elles ont été restaurées avec excès au XIX<sup>e</sup> siècle. Des peintures murales qui couvraient la chapelle des apôtres, en cours de restauration, il ne reste que des fragments, mais une longue inscription au mur oriental indique qu'on y a représenté saint Jean, Marie, sainte Radegonde, saint Augustin.

La nef aussi sera en partie couverte de peintures murales de la vie de Radegonde. L'inscription peinte du XV<sup>e</sup> siècle, apparue en 2016, reste très difficile à lire en son état actuel.

On sait que des chanoines ont été enterrés dans le cloître, dans le parvis, dans la collégiale. Il ne nous reste qu'une plate-tombe du XIII<sup>e</sup> et une épithaphe du XV<sup>e</sup> siècle.



1. Dans le chœur, inscription de Beliarde (1012), n° 155
2. Aux quatre angles de la voûte de la chapelle de la Madeleine, les évangélistes, n° 156
3. À la voûte de l'abside, peintures murales (XIII<sup>e</sup> s.), n° 160
4. Aux murs est, sud et ouest de la chapelle des apôtres, peintures murales (XIII<sup>e</sup> s.), n° 157-159
5. Épithaphe de Guillaume Fauconnier (1458), n° 162
6. Commentaire d'une scène peinte (XV<sup>e</sup> s.), n° 163



Église Sainte-Radegonde Épitaphe de la moniale Mumlenau (fin VIII<sup>e</sup> s.). Voir : Musée, 184.

### 155. Église Sainte-Radegonde Invention du tombeau de Radegonde (1012).

Inscription commémorative de la redécouverte du tombeau de sainte Radegonde.

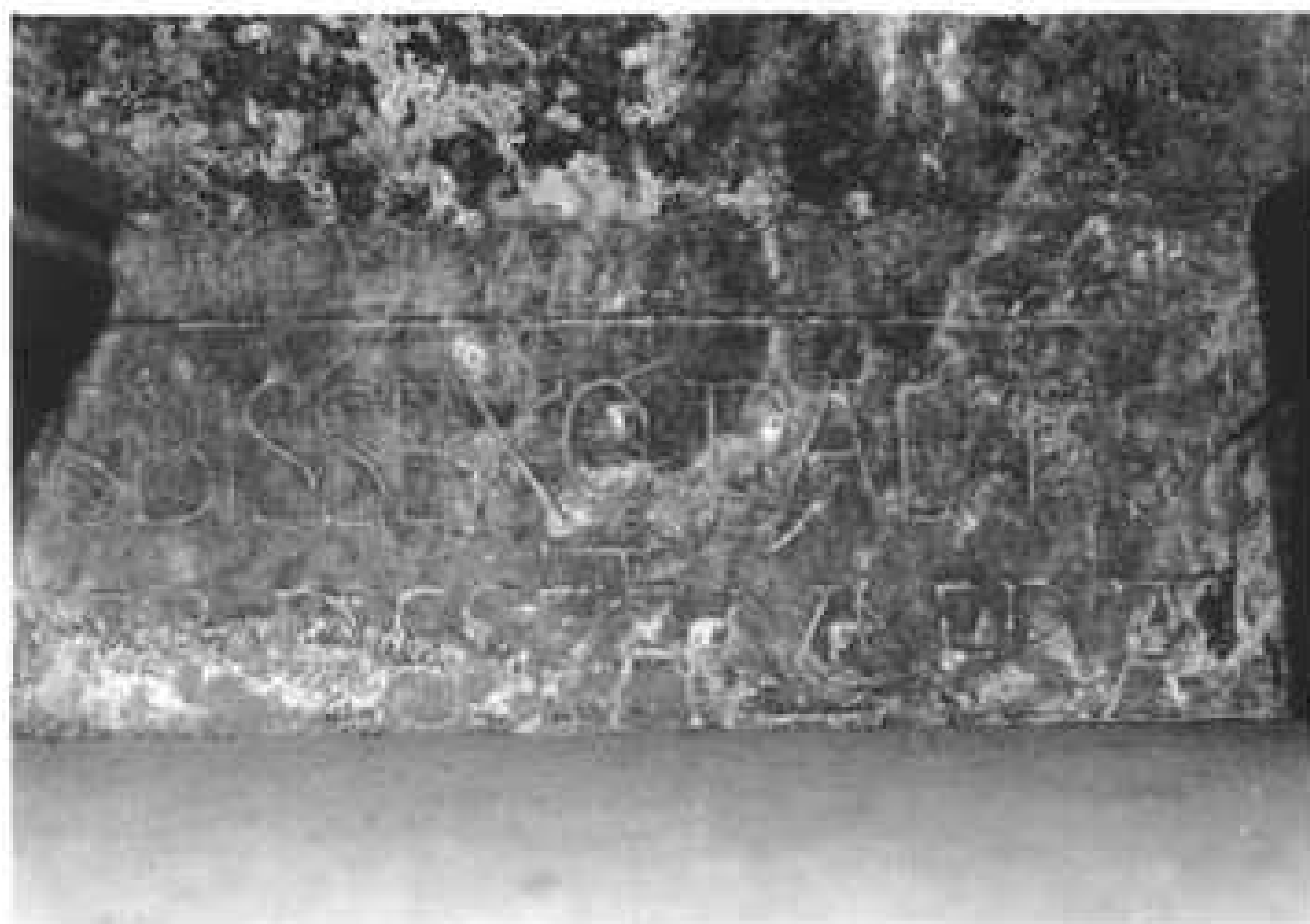
L'inscription n'est actuellement lisible qu'en son début, sur la face nord du premier pilier sud du chœur à la hauteur de la première marche du chœur, fragment mesurant 43 × 18 cm, avec des hauteurs de 5 cm dans la première ligne. Le reste du texte, disposé sur deux pierres mesurant chacune 84 × 35 cm, derrière les stalles du chœur du côté sud, sans doute contre ce même pilier, a été lu au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle mais n'est pas actuellement visible.

Datation : 1012 (datation fournie par l'inscription).

Lecture d'après l'original, d'après un dessin de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et d'après le fac-similé fait par l'abbé Auber lorsque les pierres furent trouvées derrière les boiseries du chœur en 1849.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (3<sup>e</sup> vol.) : n<sup>o</sup> 336 et n<sup>o</sup> 339 [dessin], n<sup>o</sup> 337 [localisation de l'inscription]; AUBER, « Notice sur une inscription du XI<sup>e</sup> siècle », 1849, p. 361-365 [texte de la première pierre et fac-similé], « Notice sur la suite d'une inscription », 1849, p. 537 [texte de la seconde pierre et fac-similé]; AUBER, « L'anneau de sainte Radegonde », 1864, p. 40-42 [dessin]; RIDET, « Notes manuscrites », Archives départementales de la Vienne, série I, cart. 1, pièce 713 [texte]; LONGEMAR, « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 180-181, n<sup>o</sup> 50; BARBIER DE MONTELLI, « L'église de Sainte-Radegonde », 1890, p. 104 [texte partiel]; CFEM 1-1, 1974, p. 95-96, n<sup>o</sup> 79, fig. 69 à 71 [photo et fac-similés]; LABANDE-MAILLERIE, « Les débuts de Sainte-Croix », 1986, p. 92 [traduction].

Le texte comporte cinq lignes sur chacune des pierres. Double réglage pour chaque ligne. Pas de ponctuation sur le fragment d'original ni sur les fac-similés. Pas d'espacement entre les mots. Les liaisons de lettres sont très nombreuses, conjonctions, enclavements et entrelacements. Les C et les G paraissent avoir, de façon constante, la forme carrée, sauf dans *Gisleberto*. Le Q ouvert à gauche, en forme de 2, se rencontre rarement entre la fin du VIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Pas de lettre onciale.



Transcription d'après le fac-similé de l'abbé Auber, sauf pour le fragment de la première pierre insérée dans une marche (donné en gras).

Première pierre :

Bord supérieur :

Ademarus fecit **ADE** marus

ANNIS MILLE D(E)I CARNIS BISSEXQ(VE) P(ER)ACTIS  
OMNIBVS IGNOTA RADEGVNDIS S(AN)C(TA) MANEBAT  
SCROBIS IN ABSCONSO TVMVLVS TEGBATVR IN VMO  
AVLA SVO VENEREBATVR DE NOMINE S(AN)C(T)O  
ABBATISSA SACRIS SCRVTANS BELIARDIS [IN ANTRIS]

Seconde pierre (manquent le début et la fin du texte) :

[PRIDIE] KALENDARVM MARCII PATEFE  
[CIT] CRIPTA(M)Q(VE) [LVC]ERNIS HONESTE F[ECTI]  
[ILLVSTRARI MVNDV]LE BELIARDIS TVM SER[VAVIT]  
[DVM ESSET RO]BERT(VS) REX DVX Q(UE) PICTAVIS WIL[LELMVS]  
[MAGNV]S APEX GISLEBERTO RE[GEN]TE E[CCL]ESIAM





Adémar a fait. Ademar.  
 Mille et deux fois six ans apres l'incarnation de Dieu  
 personne ne savait où reposait sainte Radegonde  
 Le tombeau etait enfoui sous terre dans le secret d'une fosse.  
 l'église était vénérée à cause de son saint nom  
 L'abbesse Béharde, fouillant dans les [grottes] sacrées,  
 decouvrit une crypte la veille des calendes de mars (29 fevrier).<sup>518</sup>  
 et [cette] Béharde la fit [éclairer] honnêtement  
 par des lampes et sauvegarder, alors que Robert  
 était roi, et Guillaume le Grand était duc à Poitiers,  
 Gilbert dirigeant [l'Église].

La première partie de l'inscription se présente sous la forme de cinq hexamètres, avec des approximations de quantités dans les vers 3 et 4. La restitution proposée au vers 5 l'est en fonction de la métrique. Le *peractis* en fin de vers pour la datation se rencontre dans cinq autres inscriptions en France au XII<sup>e</sup> siècle. Le mot *nomine* forme un dactyle et est, de ce fait, une commodité pour la métrique : on le rencontre en France une soixantaine de fois entre le VIII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, et il est placé, dans la moitié des cas, au cinquième pied d'un hexamètre.

Ademar doit être l'auteur de l'inscription ou celui qui l'a gravée. Le *fecit*, faiblement distinguable, sur une photographie de 1970, n'avait jusqu'ici pas été relevé.

Le corps de Radegonde avait été inhumé en 587 dans l'église Sainte-Marie-hors-les-murs qu'elle avait fait construire pour sa sépulture, église qui prendra par la suite le nom de Sainte-Radegonde. Ce fut probablement au temps des invasions normandes de l'époque carolingienne que le tombeau fut recouvert de terre pour le dissimuler. La découverte du tombeau a eu lieu dans ces premières années du XI<sup>e</sup> siècle où l'on redécouvrit les corps de Savin et de Marin en l'abbaye de Saint-Savin et la relique de la tête de Jean le Baptiste à Saint-Jean-d'Angély. On ne célébra d'abord que le jour de la mort de Radegonde (13 août). Parmi les autres fêtes qui apparaissent fin XII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle dans le coutumier et dans le nécrologe de l'abbaye Sainte-Croix, dans un recueil de miracles et dans un lectionnaire du chapitre de Sainte-Radegonde figure la *Sanctae Radegundis reversio*, le 28 février, qui doit correspondre à ce « retour », cette découverte du tombeau de la sainte. Au XIV<sup>e</sup> siècle on fêtera aussi un légendaire miracle des avoines à cette même date, et cette fête plus populaire éclipsera la commémoration de la découverte du tombeau par Béliarde<sup>519</sup>.

**Église Sainte-Radegonde** Linteau : prière (début XI<sup>e</sup> s.). Voir : Musée, 194.

#### 156-160. Église Sainte-Radegonde Peintures murales (XIII<sup>e</sup> s.).

Au chevet roman ont été ajoutées au début du XIII<sup>e</sup> siècle une nef gothique et une chapelle latérale sud Sainte-Madeleine. Dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle la voûte de l'abside romane a été couverte de peintures murales, et, en vis-à-vis de la chapelle de la Madeleine une petite chapelle latérale nord des apôtres a été construite entre deux contreforts de la nef et a été couverte de peintures murales. Ce dernier programme de peintures a fait l'objet d'une campagne de restauration fin mars 2017. Un examen de la chapelle de la Madeleine fait à cette occasion a montré qu'à la voûte les évangélistes portaient des livres avec inscriptions.

#### 156. Église Sainte-Radegonde, chapelle de la Madeleine Les évangélistes (début XIII<sup>e</sup> s.).

Cette chapelle, qui comportait un autel, a été dite tantôt la salle du chapitre, ce qui est sûrement faux car cette salle devait se trouver dans le cloître établi au sud de l'église, tantôt la sacristie, ce qu'elle a pu être au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette « curieuse salle couverte d'une voûte d'un type analogue à la fameuse galilée de Saint-Florent de Saumur » (André Mussat) est dite par les textes la chapelle de la Madeleine<sup>520</sup>. Les registres de délibérations du chapitre montrent que les chanoines s'y sont parfois réunis pour délibérer, comme ils l'ont fait aussi, mais beaucoup moins, dans la chapelle nord des apôtres. Dans son diplôme d'études approfondies soutenu à Poitiers en 1992 Anna Zasadzinska a évoqué « les quatre figures au-dessus des voûtains triangulaires où les évangélistes sont représentés comme des figures humaines, avec des livres, et leurs symboles à leurs pieds », sans évoquer les inscriptions qui sont sur les livres ouverts tenus par eux. En fait les évangélistes sont ailés et ont des têtes correspondant à leurs symboles.

Lecture sur place et surtout sur de bonnes photographies numérisées qui sont ici indispensables, fin mars 2017.

518. Si l'inscription est bien de 1012, année bissextile, la veille des calendes de mars est le 29 février.

519. FAUREAU, « Le culte de sainte Radegonde », 1994, p. 98-99.

520. *Poitiers, Sainte-Radegonde*, sous la direction de Robert FAUREAU, Poitiers, 1999, p. 51 (et plan p. 50).





Au nord-est, saint Luc, avec une tête de bœuf. Sur le livre :

S.	LV
C	A
S	E
V	A
[N]	[G]
E	[LI]
[V]	[M]

Au sud-est, saint Marc, avec une tête de lion. Sur le livre :

SA	MA
RE	VM
EV	AN
GE	LI
V	M

Au nord-ouest, saint Jean, avec une figure d'aigle. Sur le livre :

IO	AN
ES	EV
[AN]	GE
[LI]	[VM]

Au sud-ouest : saint Matthieu, avec une figure de jeune homme. Sur le livre :

SA	AT
V.	ME
C	RE

Soit : *S(anctus), Lucas eva[ng]e[lium]*.

*SA, Mareum evangelium*. Il faut sans doute corriger en : *Marcum*.

*Ioanes ev[an]ge[lium]*.

Les inscriptions ont été repeintes, et sans doute ici particulièrement mal comprises. On pourrait proposer : *S(anctus) Mat[e]um e[van]ge[lium]*.

Saint Luc, évangile  
 Saint Marc, évangile  
 Jean, évangile  
 Saint Matthieu, évangile.



### 157. Église Sainte-Radegonde, chapelle des apôtres Peintures murales du mur est (fin XIII<sup>e</sup> s.).

Cette chapelle a été le siège d'une chapellenie fondée et dotée par un prêtre de Sainte-Radegonde par son testament du 14 mai 1370<sup>521</sup>. Il s'y disait deux messes par semaine<sup>522</sup>. Elle était dite chapelle des apôtres<sup>523</sup> parce que les douze apôtres étaient peints sur l'autel qui devait être accolé au mur oriental. Lorsque les calvinistes furent maîtres de la ville de Poitiers en mai et juin 1562, ils cassèrent les panneaux et la serrure de la chapelle, et mirent en pièces « le devant de l'autel où étaient peints les douze apôtres avec une Crucifixion, une Notre-Dame et un Saint Jean l'Évangéliste, et jetèrent à terre l'Annonciation en pierre qui était au-dessus de l'autel ». Ils cassèrent également les vitres de la chapelle et en emportèrent les barres<sup>524</sup>. Il est possible qu'ils s'en soient pris aussi aux peintures, car nous savons qu'ils gâtèrent et effacèrent en plusieurs lieux « la peinture de la vie de sainte Radegonde estant en la nef, avec autre peinture d'un Crucifix et d'une Nostre Dame de Pitié »<sup>525</sup>.

La chapelle a été couverte de peintures murales au moins sur les murs est, sud et ouest, peintures que les historiens de l'art datent de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire de l'époque de la construction de la chapelle. Elle est actuellement en majeure partie fermée au public.

Au mur oriental, sur 3,80 m de large, et à 2,55 m du pavage, des noms ont été inscrits hauts de 4 cm, entre deux bandes rouges, de 5 cm de hauteur. Lors d'une visite, le 3 novembre 2016, on n'y lisait que trois lettres isolées, - - -C T G. Lors d'une deuxième visite, en cours de restauration, le 22 mars 2017 on lisait les noms de Marie, Radegonde et Augustin. En fin de cette campagne de restauration, le 24 mars, on avait aussi le nom de Jean. On peut espérer qu'au cours d'une prochaine campagne de restauration, on verra davantage de textes. On lit actuellement sur ce mur oriental :



- - -]: S. [I]OHAN[N]ES [- - -] C[- - -]A C[- - -]O[- - -]

- - -]: MARI[A]; + :: S(ANCTA) RADEGVNDIS [- - -] S. AVGV[TINVS]

Saint Jean; Marie; sainte Radegonde; saint Augustin.

### 158. Église Sainte-Radegonde, chapelle des apôtres Peintures murales du mur sud (fin XIII<sup>e</sup> s.).

Au mur sud la restauratrice Madame Gaudin, pensait voir, sous le pied d'un personnage :

- - -] DNE [- - -] HII[- - -]

Peut-être y a-t-il deux *N* onciaux plutôt que *DN*.

521. Archives départementales de la Vienne, G 1359.

522. *Ibid.*, G 1590, fol. 355 v<sup>o</sup>.

523. *Ibid.*, G 1586, fol. 17.

524. *Ibid.*, G 1347 et G 1589.

525. *Ibid.*, G 1589.



### 159. Église Sainte-Radegonde, chapelle des apôtres Peintures murales du mur ouest (fin XIII<sup>e</sup> s.).

L'écriture est soignée et correspond bien à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Les *H*, *M*, *N* sont onciaux. Les fins de lettres se terminent par de fines boucles.

Au mur ouest on lit :

- - -] IVDAS [- - -]: S: M[- - -]VS [- - -

*Judas [...]. S(anctus) Ma(?)[...]us.*

Il semble que ces inscriptions de la chapelle des apôtres identifient les personnages peints plutôt que de donner un commentaire des scènes. Il est intéressant de constater qu'on retrouve au mur oriental Marie et Jean l'Évangéliste mentionnés en 1562-1563. La croix isolée par deux points de chaque côté paraît diviser l'inscription en deux parties.

### 160. Église Sainte-Radegonde, cul-de-four de l'abside Identification des personnages (fin XIII<sup>e</sup> s.).

Inscriptions identifiant les principaux personnages des peintures murales du chœur.

Les peintures murales qui ornent le cul-de-four de l'abside ont été repeintes par Honoré Hivonnait en 1849: cette reprise excessive, qui provoqua la colère de l'inspecteur des monuments historiques Prosper Mérimée «on a tout repeint de la façon la plus dégoûtante», leur a fait perdre toute authenticité. Il reste, cependant, un schéma iconographique qui a été respecté, si l'on s'en rapporte aux premières descriptions de l'abbé Auber. On se contentera ici de relever les inscriptions qui identifient les personnages, sans en faire un commentaire.

Datation: XIII<sup>e</sup> siècle, probablement seconde moitié, pour le programme d'origine.





Le Christ en majesté est entouré des symboles des quatre évangélistes, en leur disposition habituelle. L'homme ailé en haut à gauche, avec un phylactère portant: MATHEVS. L'aigle en haut à droite, avec un phylactère portant: IOHANNES: en bas à gauche le phylactère donne MARCVS pour le lion ailé, en bas à droite le phylactère identifie le taureau ailé comme IVCAS.

Sous le Christ en majesté se trouve la Vierge, assise, portant l'Enfant sur ses genoux. A leur droite sont les trois premières saintes de l'abbaye Sainte-Croix, Radegonde, la fondatrice, Agnès, la première abbesse, Disciole, la moniale morte très jeune:

De part et d'autre de Radegonde on lit sur deux rangs:

S. RADEGVN

DIS

Un ange, à droite de la sainte, tient un phylactère sur lequel on lit:

QVONIAM MEMOR FVIT DOMINI IN TOTO CORDE SVO DEDIT ILLI DEVS GRATIAM

Au-dessus de la tête d'Agnès, sur deux rangs, on lit:

S. AGN

ES

Au-dessus de la tête de Disciole, on lit sur deux rangs:

S. DISCI

OLA

A gauche de la Vierge à l'Enfant se succèdent trois évêques:

En arc de cercle autour du premier on lit une l'identification, donnée sous une forme très inhabituelle, qui paraît avoir été rajoutée en 1849:

S. FOR TV NA TVS

Au-dessus et autour de la mitre du deuxième est écrit:

S. GR

EG OR

IV S

De chaque côté de la mitre du troisième on lit:

S. ME DAR

DVS

Sainte Radegonde

Parce qu'elle fut fidèle de tout son cœur au souvenir du Seigneur, Dieu lui donna sa grâce.

Sainte Agnès: sainte Disciole.

Saint Fortunat: saint Grégoire: saint Médard.

Le texte sur le phylactère (Tobie 1.13) ne semble pas avoir été employé dans la liturgie: aucun autre exemple de son emploi n'a été repéré dans les inscriptions.

Près de la Vierge, on aurait donc ici l'ami et confident de Radegonde, Fortunat, l'historiographe du VI<sup>e</sup> siècle, Grégoire de Tours, l'évêque de Noyon qui consacra Radegonde « diaconesse », Médard.

**Église Sainte-Radegonde** — Gisant du chanoine Geoffroi (XIII<sup>e</sup> s.). Voir: Musée, 210.

**161. Église Sainte-Radegonde** — Ouverture du tombeau de Radegonde (1412).

Ouverture d'un tombeau.

Inscription peinte sur le jubé de l'église Sainte-Radegonde, du côté de la nef, à main gauche.

Datation: le tombeau a été ouvert le 28 mai 1412.

THIBAUDEAU, *Abrégé de l'histoire du Poitou*, t. I, 1782, p. 208, note 1 [texte]; THIBAUDEAU l'aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 352 [mention].

Comme l'an mil quatre cent douze le vingt huitieme mai Jean... regent en France, accompagné de plusieurs prelates, chanoines et autres, fit ouvrir le tombeau de sainte Radegonde, ou il trouva le corps aussi entier que le jour qu'il y avoit été mis, et de ses mains, ou il avoit deux anneaux ledit duc prit celui du roi Clotaire, et incontinent elle retira sa main pour retenir celui de la religion.

Jean, duc de Berry, comte de Poitou, voulut obtenir des reliques de sainte Radegonde pour la Sainte-Chapelle qu'il avait fondée à Bourges. Il obtint du chapitre de Sainte-Radegonde, avec l'accord de l'évêque, l'ouverture du tombeau. Celle-ci eut lieu le 28 mai 1412, en présence du duc et de plusieurs prélats. Un des maçons qui ouvrirent le tombeau eut un œil grièvement blessé par un éclat de pierre. « On trouva le corps d'icelle sainte plus odorant que basme, et si estoit entier », avec voile, couronne, les mains jointes. Le duc demanda à avoir les deux anneaux et le chef de Radegonde, ce à quoi les chanoines consentirent « plus par crainte que autrement ».



Mais on ne put détacher des doigts de la sainte qu'un seul anneau, et une lumière «supernaturelle» éclaira la «chapelle et voulte» où était le tombeau. Le duc comprit qu'il devait se contenter d'un seul anneau. Le maçon blessé fut guéri par le toucher de cet anneau<sup>526</sup>. En reprenant le récit de Jean Bouchet les *Acta sanctorum* disent que Jean de Berry put avoir l'anneau royal, non l'anneau représentant l'engagement monastique<sup>527</sup>. Une cérémonie commémorera dès lors chaque année, le 28 mai, l'ouverture du tombeau.

De l'autre côté du jubé était peint le miracle du maçon blessé à l'œil par un éclat de pierre du tombeau et guéri par l'attouchement de l'anneau de Radegonde.

## 162. Église Sainte-Radegonde Épitaphe du chanoine Guillaume Fauconnier (1458).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Pierre d'environ 0,30 m × 0,60, à 2,80 m du pavement dans l'entrée sous clocher de l'église Sainte-Radegonde, dans le mur est, à droite.

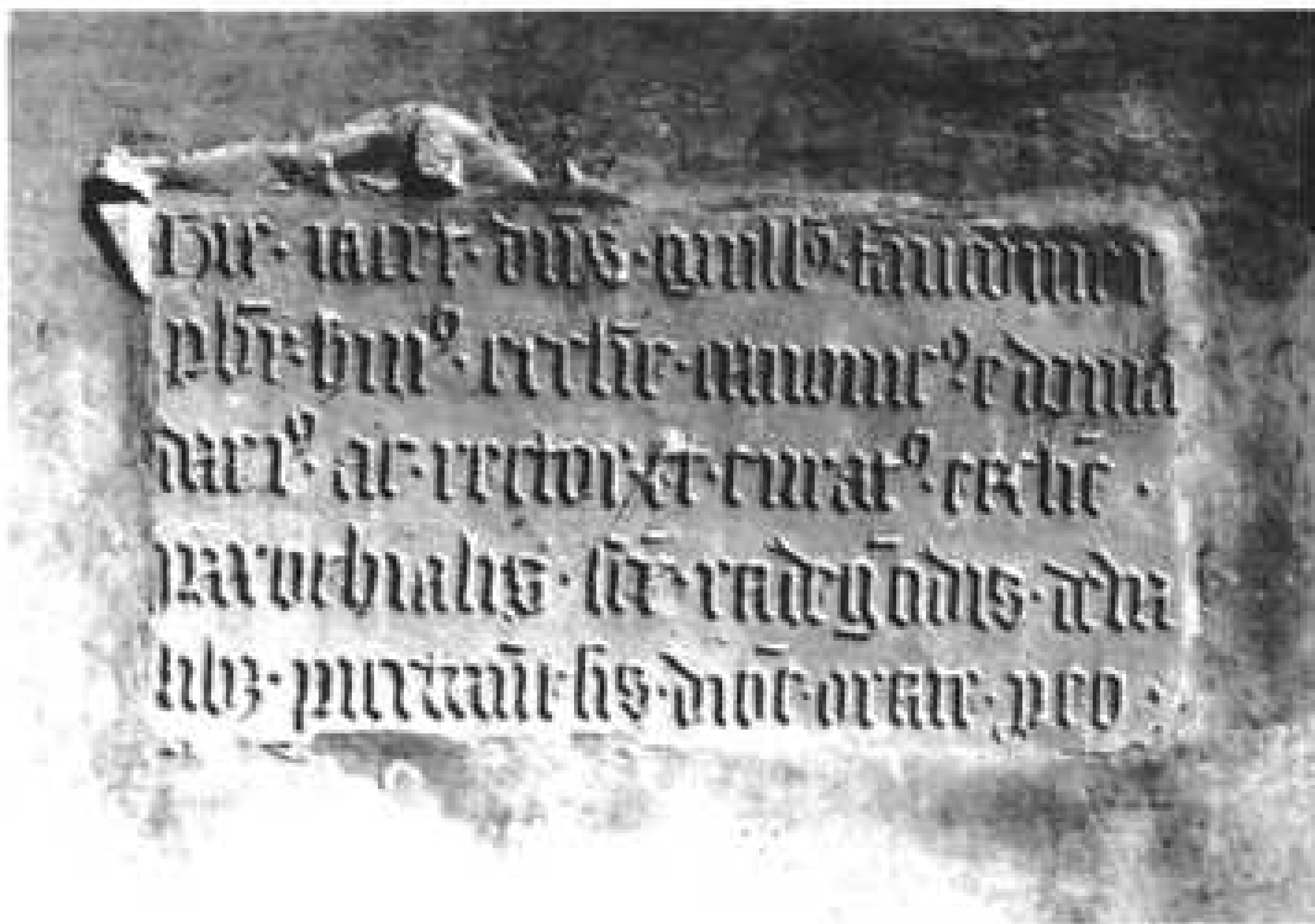
Elle est en très bon état de conservation.

Datation : les documents d'archives permettent de dater la mort de ce chanoine fin octobre ou tout début novembre 1458.

Lecture d'après l'original.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (vol. 3), n° 338; LONGUEMAR, «Épigraphie du Haut-Poitou», 1863, p. 237, n° 116 [texte]; FAVREAU, «L'épitaphe de Guillaume Fauconnier», 2005, p. 211-212.

L'inscription est en minuscules gothiques brisées, avec point médian entre chaque mot. Assez nombreuses abréviations, notamment des finales en *-us*. Inscription soignée, dont les cinq lignes occupent exactement la surface du support.



hic . iacet . d(omi)n(u)s . Guill(elmus) : faucon(n)ier  
p(res)b(ite)r . hui(us) . eccl(es)ie . canonic(us) . hebdoma  
dari(us) . ac . rector . et . curat(us) . eccl(es)ie .  
parochialis . s(an)c(t)e . radego(n)dis . de Va  
lib(us) . pictaue(n)sis . dioc(esis) . orate . p(ro) eo .

Ci-gît le seigneur Guillaume Fauconnier, prêtre, chanoine hebdomadier de cette église, et recteur et curé de l'église paroissiale de Sainte-Radegonde de Vasles, diocèse de Poitiers. Priez pour lui.

Si l'on trouve *dominus* employé pour un évêque, un abbé, dès les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, il faut attendre le XV<sup>e</sup> siècle pour le trouver avec un simple chanoine. Comme dans beaucoup d'épitaphes du XV<sup>e</sup> siècle, l'énumération des fonctions forme l'essentiel du texte<sup>528</sup>. On a des dizaines d'exemples de la formule finale de demande de prière à partir de la fin du X<sup>e</sup> siècle.

Cette inscription a été classée au titre des Monuments historiques le 6 janvier 1959, avec une date de 1440 qui est une approximation mais que les documents d'archives conduisent à corriger en 1458<sup>529</sup>. Guillaume Fauconnier, prêtre, est cité comme procureur de l'abbesse de Sainte-Croix aux assises d'Ayron le 30 octobre 1425. En 1427-1429 il est dit curé de Sainte-Radegonde de Vasles – une cure à la nomination de l'abbesse de Sainte-Croix-, procureur et receveur des terres des environs de Poitiers, de Breuil-l'Abbesse et de Vasles pour l'abbesse. Dans un compte de l'abbaye de 1431 il est qualifié de chapelain et secrétaire de l'abbesse. On le suit comme curé de Vasles jusqu'à sa mort. Dans la collégiale il était hebdomadier, c'est-à-dire chargé, au cours d'une semaine, de diriger la liturgie des heures et les messes. Il habitait la maison dite Barbant, près du mur du chevet de la cathédrale, tenant au chemin qui menait de la cathédrale à l'abbaye Sainte-Croix<sup>530</sup>. Le 20 octobre 1458, gravement malade, il résigne sa châtellenie des Crucifix. Le 3 novembre suivant il est dit décédé et est remplacé comme hebdomadier par maître René Pélisson. Le 10 novembre le sous-chantre, maître Jean Garnier, qui était de semaine de chape au moment du décès de Fauconnier présente Hilaire Chaillé pour l'obtention de la chapelle du Crucifix vacante par la mort de Fauconnier<sup>531</sup>. Une messe sera dite chaque semaine pour l'âme du chanoine à l'autel de Sainte-Radegonde dans la nef de la collégiale<sup>532</sup>. Les registres de délibérations du chapitre font connaître des inhumations de chanoines dans la chapelle Sainte-Madeleine, dans la nef, à main droite en entrant par la grande porte, dans le parvis.

526. BOUCHET, *L'histoire et chronique de Clotaire*, 1527 (a.s.), fol. LXXIX, chapitre XII.

527. *Acta sanctorum*, Août, III, p. 65.

528. FAVREAU, «Épitaphe et biographie», 2010, p. 401-402.

529. *Ibid.*, «L'épitaphe de Guillaume Faudonnier», *op. cit.*, p. 211-212.

530. Arch. dép Vienne, 2H1 1. Guillaume Fauconnier est mort dans sa maison dite «Barbant».

531. *Ibid.*, G 1581, fol. 5 v°, 6, 6 v°.

532. *Ibid.*, G 1704.



### 163. Église Sainte-Radegonde Commentaire d'une scène (fin XV<sup>e</sup> s.)

En octobre 2016 une inscription peinte a été dégagée au mur nord de la troisième travée de la nef, à 2.75 m du pavement, sous une scène qui reste à identifier. Elle mesure 86 cm de long sur 16 de haut, est incomplète à droite, où elle est couverte par une station du chemin de croix. Il y avait deux autels dans la nef, dédiés à sainte Radegonde et à saint Louis, mais ils ne se trouvaient pas le long des murs de la nef et l'inscription ne peut s'y rapporter. Des peintures murales ont existé sur tout le mur nord de la troisième travée de la nef. Le seul élément que l'on puisse apporter à leur sujet pour le moment est une mention dans la description des destructions massives commises par les protestants en 1562 : ils ont gâté et effacé en plusieurs lieux « la peinture de la vie de sainte Radegonde estant en ladite nef, avec autre peinture d'un Crucifix et d'une Nostre Dame de pitié »<sup>533</sup>.

L'écriture en minuscules brisées conduit à proposer pour date la fin du XV<sup>e</sup> siècle.



J[- - ] s [- - ] apres [- - ] e g [- - ] eut [- - ] bap [- - ]  
 - - - ] une d[- - ]fride fit brusler ung [- - ]  
 - - - ] et [- - ] es prieres et bone [- - ]

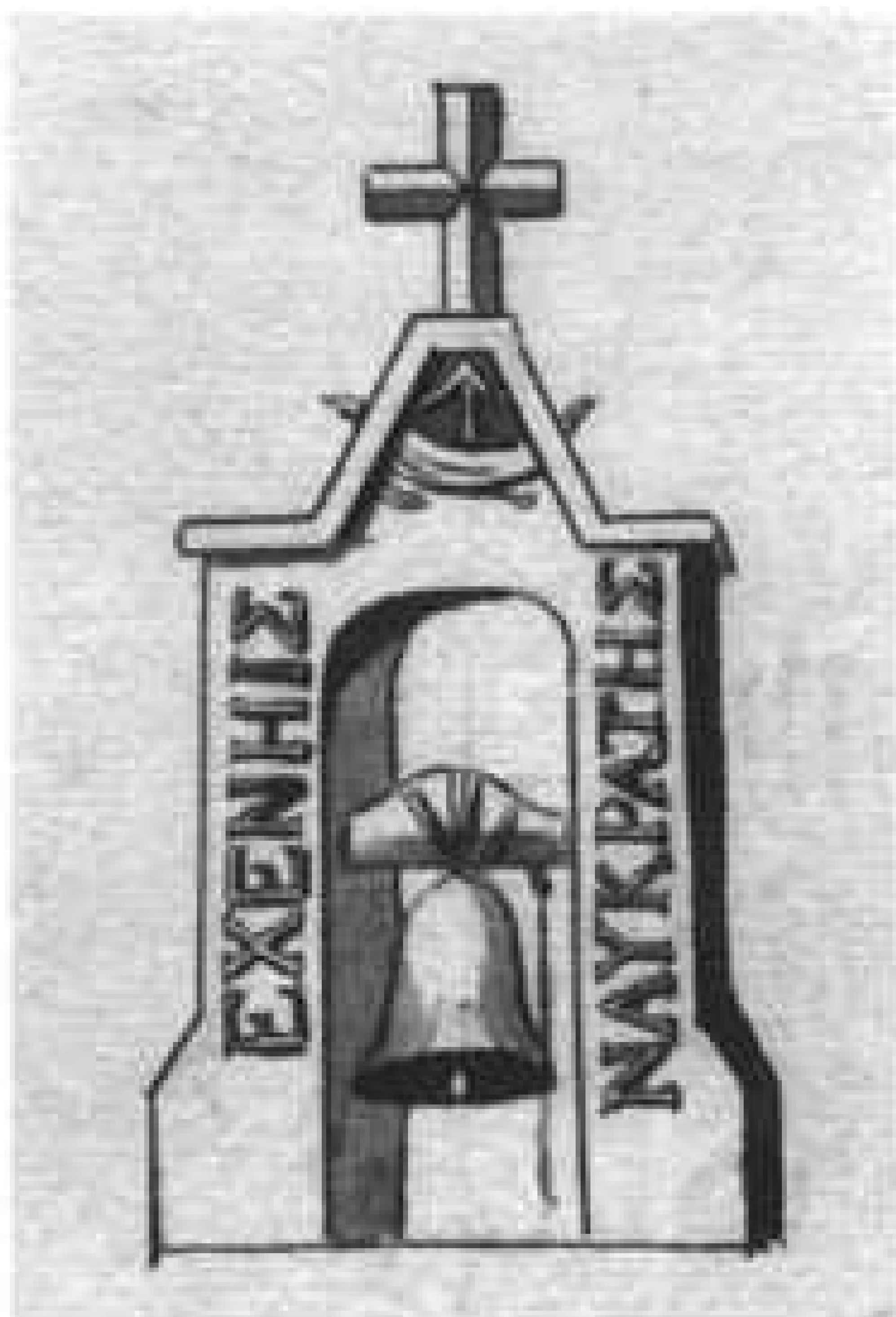
L'état de l'inscription est trop médiocre pour qu'on puisse en faire une lecture qui permettrait d'en donner le sens général. L'inscription parle de baptême (bap...) et de cierge à brûler.

533. Arch. dép. Vienne, G 1347.



## II. AUTRES LIEUX

### 164. Aumônerie Saint-Antoine Campanile (XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> s.).



La rue de la Tranchée était la route des pèlerins qui, se dirigeant vers Compostelle, quittaient Poitiers en direction de Saint-Jean-d'Angély et de Saintes. De cette rue un passage menait à l'aumônerie Saint-Antoine, qui accueillait particulièrement les pèlerins. Lorsque fut créé le parc de Blossac (1754-1772) le passage fut aménagé en rue qui prit le nom de rue Saint-Antoine. Une municipalité anticléricale, qui changea beaucoup de noms de rues en 1900, fit de la rue Saint-Antoine la rue du Château-d'eau. Un peu plus tard la rue prit le nom d'un professeur de droit, qui fut maire de la ville et sénateur, Léopold Thézard. Une statue de saint Antoine au revers d'une maison rappelle cette notable aumônerie.

Des vues anciennes montrent le campanile de la chapelle de cette aumônerie Saint-Antoine, aujourd'hui totalement disparue. Sur ce campanile étaient inscrits deux mots grecs.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (2), n° 136.

EXENHIZ NAYKPATHS

Tu retiens les vaisseaux, tu domines la mer.

### Château *Agnus Dei* de cire (1371). Voir : Musée, 219.

### 165. Grandes Écoles Inscription au nom du maire (1458-1459).

Inscription du commanditaire.

De 1459 à 1466 la commune de Poitiers a fait construire, pour l'université de la ville, une librairie qui joignait, en retour d'équerre, le bâtiment des Grandes Écoles qu'elle avait fait bâtir de 1448 à 1451, en l'arrière-cour de l'hôtel de l'échevinage, rue Roturière ou Terrière, vite appelée rue des Grandes Écoles<sup>534</sup>. Le maire de l'année 1458-1459, Guillaume Vouzy, y fit placer ses armes et un épigramme. Le corps de ville décida, le 24 mars 1460 (n. st.) de faire supprimer l'inscription :

*« Item, et pour ce que sire Guillaume Vouzy, qui l'année derriere fut maire et fit commaincer la librairie, a fait mettre et enlever en ung pilier de ladite librairie ses armes en ung ecusson et ung timbre, avecques une eppitaffe, par dessoubz, ou il a certains motz en ryme, la matière bien debatue, et pour aucunes causes a ce mouvans le conseil, a esté dit et deliberé que ledit eppitaffe et escripture sera ostée et que lesdictes armes demourront »<sup>535</sup>.*

Le maire Hilaire Boisleve avait bien mis ses armes et son nom sur le pont Joubert en 1451, mais en août 1476, lorsque le maire, Nicole Boileve fait faire des réparations à la fontaine du pont, il lui est seulement « permis de pover faire mettre ses armes ou bastiment de ladite fontaine, en telle forme qu'il advisera »<sup>536</sup>.

### 166. La Grande Vacherie Inscription de fondation d'un domaine (1332).

Inscription métrique de fondation d'une ferme près de Poitiers.

Pierre placée dans le mur extérieur de la cour, à gauche du portail sud, 94 cm sur 53 cm.

Assez bon état de conservation.

Datation : 1332 (date donnée par l'inscription).

Lecture d'après l'original photographié le 4 mai 1971.

*Bulletin archéologique* publié par le Comité historique des arts et monuments, t. III, 1844-1845, p. 120, texte de l'inscription envoyé au Comité par L. Rédet; LONGUMAR, « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 224-225, n° 108 [texte]; DE BIAIS, *Messages de pierre*, 2009, p. 383-384 [photo].

534. FAUREAU, « L'université de Poitiers », 1978, p. 556-557.

535. *Poitiers, de Charles VII à Louis XI*, 2, 2014, p. 121.

536. *Poitiers sous le règne de Louis XI*, 4, 2015, p. 186.



Disposition sur 12 lignes, à raison d'une ligne par vers. Deux points superposés commencent chaque ligne et séparent presque chaque mot. Les formes onciales sont partout, les C, les L, les M sont fermes par des delies, qu'on trouve parfois aussi dans d'autres lettres, par exemple le T initial ou le T de *prudhomme* la 5. ligne.



L'AN: M: CCC: II: II: III: TRENTE  
 : FON: FAURE EN BONE: ENTENTE  
 : CEST LIEV: DE NOVEL: HIST: FERRE  
 : COMBIEN QVIL: EN: OI PROV: DE HERE:  
 : IOHAN: XXII: LE: PRODOME:  
 : SEANT: PAPE: EN: SIEGE: DE ROME:  
 : REGNANT: PHILIPPES: ROY: DE: FRANCE:  
 : VAILLANT: PRINCE: DE: GRANT: POISSANCE:  
 : ESTANZ: COME: PREVDONS: DEVINS:  
 : FORT: EVEQVE: DES: POYTEVINS:  
 : ET: EST: TENU: MOVT: FRANCHEMENT:  
 : DV ROY: A: CENS: SANZ: ONDREMENT:

L'an MCCC et II et trente Éon Faure, en bonne entente, ce lieu de nouveau fit faire, combien qu'il eût beaucoup de biens. Jean XXII le prudhomme séant pape au siège de Rome, régnaunt Philippe roi de France, vaillant prince de grande puissance, étant, comme prudhomme de Dieu, Fort, évêque des Poitevins. Et est tenu très franchement du roi à cens, sanz droit de mutation.

Octosyllabes assomancés, à rimes féminines puis masculines.

Éon Faure, qui avait par ailleurs beaucoup («prou») d'héritage («here») a fait faire de nouveau ce lieu. Jean XXII étant pape (1316-1334), Philippe VI roi de France (1328-1350), Fort d'Aux évêque de Poitiers (1314-1357).

Le fief de La Vacherie relevait du comte de Poitou à la tour Maubergeon du palais de Poitiers, à cens et sans ondrement. L'ondrement, terme propre au Poitou, était un droit dû par les censitaires à mutation de seigneur et de censitaire ou de l'un d'eux seulement, et il consistait en un doublement du cens. Le mot, en latin *undramentum*, vient de *honor*.

La Grande Vacherie est un domaine rural à environ 3 km au sud de Poitiers. La terre appartenait au chapitre de Saint-Hilaire, qui l'avait donné en complant au comte de Poitou Guillaume le Grand et à sa femme Agnès. Celle-ci fit don, vers 1063, à l'abbaye Saint-Nicolas qu'elle avait fondée à Poitiers vers 1050, de la moitié du complant qui lui appartenait<sup>537</sup>. Le chapitre de Saint-Hilaire donna la moitié de la terre de La Vacherie qui lui appartenait à Saint-Nicolas le 27 juin 1068, à charge d'un cens annuel de 10 sous<sup>538</sup>. Le 14 avril 1096 Urbain II confirme un jugement fait à Poitiers en sa présence (en janvier) entre l'abbaye de Montierneuf et le chapitre de Saint-Hilaire, faisant obligation aux moines de Saint-Nicolas – l'abbaye est alors devenue un prieuré de Montierneuf – de payer aux chanoines un cens pour les vignes de La Vacherie qui avaient été données à complant à Saint-Nicolas sur une terre appartenant à Saint-Hilaire<sup>539</sup>.

Éon Faure (ou Favre) est garde du sceau royal aux contrats à Poitiers de 1330 à 1333. Il est membre de corps de ville en mai 1332<sup>540</sup>. Il a épousé la fille aînée de Jean Guichard, maire en 1324, 1334-1335, et les trois quarts de la succession lui seront attribués en 1348<sup>541</sup>. Il est encore vivant en 1350, date d'une quittance portant son sceau, S. EON FAURE, chevron accompagné de trois fleurs de lis<sup>542</sup>. Il est question en 1387-1388 d'une maison au bourg Marin (angle sud-ouest de l'enceinte gallo-romaine, entre les Cordeliers et l'actuelle place Leclerc) qui avait appartenu à feus Jean Guichard et Éon Faure<sup>543</sup>.

### 167. La Grande Vacherie – Inscription de fondation d'un domaine (1332)<sup>544</sup>.

Inscription en prose de fondation d'une ferme près de Poitiers.

Pierre. Inscription gravée en creux, placée sur la face occidentale (et extérieure) du mur ouest de la ferme la Grande Vacherie, à côté de l'ancienne entrée principale. On ne peut assurer que ce soit sa localisation originale. Dimensions: 69 cm de longueur et 55 cm de hauteur, à 1,70 m du sol actuel. Etat de conservation: médiocre (l'inscription est coupée en deux morceaux jointifs). Datation: 1332 [datation interne en accord avec la paléographie].

537. «Cartulaire du prieuré de Saint-Nicolas», 1872, p. 6, n° I; confirmation par le pape Alexandre II en 1061-1068 (*ibidem*, p. 11, n° IV). L'acte initial est reproduit par ALDOTIN, *Recueil de documents... Poitiers*, I, 1923, p. I, n° I.

538. «Cartulaire du prieuré de Saint-Nicolas», p. 24-26, n° XIV.

539. *Recueil... Montierneuf de Poitiers*, 1973, p. 42-46, n° 26.

540. *Recueil de documents... Poitiers*, II, 1928, p. 17 et n° 4.

541. *Recueil de documents concernant le Poitou*, ed. GUILLET, 1886, p. 145, n° 1, et p. 395, n° 2.

542. *Dictionnaire... des familles du Poitou*, III, 1905, p. 356; EYGLON, *Sigillographie du Poitou*, 1938, p. 329, n° 1047.

543. Archives communales Poitiers, K 1, fol. 3 v°.

544. Lors de l'examen sur place et de la photographie de l'inscription métrique au début des années 1970, une seconde inscription en prose n'a pas été repérée. Elle est donnée ci-dessous, telle que l'a présentée Estelle Ingrand-Varenne dans sa thèse soutenue en 2013 à l'Université de Poitiers.



D'après l'original vu sur place le 12 décembre 2012.

RÉDIT. « Deux inscriptions lapidaires de la Vienne », 1844-1845, p. 120 [texte, seulement la première ligne]; LONGUEMAR. « Épigraphe du Haut-Poitou », 1863, p. 224-225 [mention]; INGRAND-VARENNE. *Langues de bois, de pierre*, 2, 2013, p. 114-115.

Disposition sur une ligne tout autour dans un champ épigraphique profondément excavé, avec un cadre à larges bords. Écriture onciale, avec des lettres complètement fermées (*E* et *C*). Pas de différenciation graphique entre *I* et *J* marques *I*, et *U* et *V* écrits *V*. Module étroit, ductus large, pleins et déliés marqués. Abréviations par contraction dans *étant*, *pape*, *France*, *monseigneur* (signalées par des tildes à renflement médian) et *Philippes* (marquée par une apostrophe après le *H*); *P* barré pour *par*. Ponctuation irrégulière par deux points le plus souvent. À la fin du texte, un animal (un serpent ou un dragon) semble avoir été gravé.



Grand côté supérieur :

L AN : M : CCC : XXX II : FUT. EDIFIER. CES. LIEUX

Petit côté droit :

MOUV(AN)T. DU ROY. A. CENS. P(AR) [E]ON

Grand côté inférieur :

FAVRE. ET(AN)T. P(A)P(E). DE : ROME : I : XXII : ROY : DE :

Petit côté gauche :

FRA(N)CE MO(N)S(EIGNEUR) PH(ILIPP)ES

L'an 1332 ces lieux furent édifiés par Éon Favre, bien du roi à cens, alors que Jean XXIII était pape à Rome et que sire Philippe était roi de France.

Ce texte en prose et de langue française n'avait pas encore été déchiffré, à cause de son état de conservation très médiocre au XIX<sup>e</sup> siècle qui avait empêché les érudits poitevins de proposer une transcription.

Il s'agit d'une mention de construction : cette inscription reprend la structure habituelle de ce type de texte en débutant par la date, suivie du verbe et du sujet. Il est difficile de savoir quels sont « ces lieux » évoqués dans l'inscription. La localisation de cette inscription sur le mur de clôture invite à penser qu'il s'agit de l'ensemble de la ferme. Puis est désigné l'auteur des travaux, Éon Favre ou Faure. L'inscription se clôt par deux autres éléments de datation, le pontificat et le règne (Jean XXII fut pape de 1316 à 1334 ; Philippe VI de Valois régna de 1328 à 1350).

Si le texte reprend un schéma connu, sa mise en page et le décor sont plus inattendus. L'arcade trilobée et la disposition de l'inscription dans un cadre tout autour évoquent un élément et une organisation visuelle caractéristique des plates-tombes. Cependant celles-ci sont normalement au sol, il est donc facile de tourner pour lire le texte, alors que dans cette mention de construction la ligne inférieure est à l'envers pour la lecture. Un dernier détail rappelle une inscription sur plate-tombe (celle d'Hugues de Faye, à l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise) : l'animal gravé à la fin du texte pour combler le blanc restant.

Cette inscription ne doit pas se lire seule : elle est à relier avec son pendant en vers qui se trouvait de l'autre côté de l'entrée de la ferme.



**168. Gros horloge** — Inscription de la cloche (1396).

Inscription campanaire.

Jean de Berry, comte de Poitou, décida en 1385 la construction d'une horloge à Poitiers. Ce sera la cinquième en France, après Paris (1370), Bourges, Sens et Angers, et la première sur beffroi. Si l'on s'en réfère aux quelque 200 pièces justificatives conservées, plus de 70 % des dépenses furent payées par le comte, le complément étant fourni par une taille particulière levée sur la ville et par un prélèvement sur les impositions destinées aux fortifications. Le « gros horloge » fut établi en face de l'église Notre-Dame-la-Grande, accolé à l'aumônerie de Notre-Dame. La cloche se trouvera à près de 40 m de haut. Installée au début de 1389, cette cloche se brisa en 1396, fut refondue et remise en place en 1397-1398. Le gros horloge a été détruit en 1785. Datation : l'inscription est rapportée selon les auteurs à 1396 ou à 1398, mais le texte d'origine semble bien être 1396.

LA FONTENELLE, « Le timbre de la grosse horloge », 1835, p. 460 [texte]; DIDRON, « Inscriptions placées sur les cloches », 1842 et 1843, p. 467; PILOTTI, « Le gros horloge de Poitiers », 1845, p. 225, d'après le procès-verbal de démolition du 12 février 1787<sup>545</sup>; RIVIÈRES, « Inscriptions et devises horaires », 1884, p. 444 [texte jusqu'à *nius*]; BERTHELÉ, *Recherches... arts en Poitou*, 1889, p. 211, 215, 218; BEAUCHEI-FILLEAU, « De quelques inscriptions », 1894, p. 44-45, n° LXIX.

L'inscription de la cloche de l'horloge était sur trois lignes. Entre chaque mot il y avait deux petits écussons portant chacun trois fleurs de lis.

— Hanc campanam cum horologio ad notificandum horas diei et<sup>546</sup> noctis fecit fieri inclitissimus<sup>547</sup> princeps Johannes regis Francorum filius dux Biturie et Alvernie<sup>548</sup> et par Francie ad laudem Christi et civium suorum quam construxit Guillelmus de Roucy habitator ville Cantuantis anno Domini millesimo trecentesimo nonagesimo sexto<sup>549</sup>.

Le très illustre prince Jean, fils du roi de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, de Boulogne et d'Auvergne et pair de France, a fait faire cette cloche, avec une horloge pour faire savoir les heures du jour et de la nuit, à la louange du Christ et de ses citoyens, laquelle horloge construisit Guillaume de Roucy, habitant de la ville *Cantuantis*, l'an du Seigneur mille trois cent quatre-vingt-seize.

La première cloche avait été fondue par maître Jean Osmont, saintier, venu de Paris en juillet 1386, pour un marché avec la ville de 300 livres<sup>550</sup>. La cloche installée en 1389 se brisa en 1396.

La nouvelle cloche fut fondue par un saintier étranger à la ville, qu'un paiement de 100 sous pour un examen sur place pendant 15 jours en mai-juin 1396 qualifie de « mestre Guillaume de Roucy »<sup>551</sup>. Il reféra la cloche pour 250 livres<sup>552</sup>. On ne s'arrêtera pas à la lecture de La Fontenelle en 1835, publiant l'inscription en indiquant Guillaume de Roussy comme *habitator villa de Cantoberi*. Berthélé propose de lire *Caluimontis* au lieu de *Cantuantis*, soit Chaumont (Haut-Marne), région où l'on connaît de nombreux fondeurs de cloches<sup>553</sup>. Il paraît plus sage de laisser l'incertitude sur l'origine, le mot de *Cantuantis* n'offrant pas de possibilité pour un lieu d'origine probable<sup>554</sup>. On retiendra surtout que la cloche de l'université installée au milieu du xv<sup>e</sup> siècle au clocher de Saint-Porchaire, a eu pour fondeur, d'après son inscription, « Adam de Roussy », qu'on peut penser apparenté à Guillaume de Roussy.

**169. Gros horloge** — Nouveau cadran (1496-1497).

Inscription sur le cadran d'une horloge.

Au cours de son année de mairie (1496-1497) Hilaire Boilesve fit rétablir la plate-forme de l'horloge qui était toute pourrie, « aussi fit icelluy [horloge] couvrir tout à neuf, le tout de plom et faire audit auloge un beau cadran tout à neuf, le tout de plom avecques la lune et autres choses requises por l'entretènement dudit cadran, tout ainsi par la forme et maniere qu'on le peut voir a l'œil. *Valeas felix seu longo tempore fenix* »<sup>555</sup>.

Datation : 1496-1497 d'après la source.

RÉDET, *Inventaire des archives de Poitiers*, 1884, p. 223; LEDAIN, « Les maires de Poitiers », 1897, p. 479-480.

*Valeas felix seu longo tempore fenix.*

Porte-toi bien heureux et pour long temps comme un phénix.

Hexamètre léonin. Le phénix est un oiseau fabuleux qui, dit-on, vivait plusieurs siècles.

545. Je n'ai pas trouvé ce procès-verbal dans les 13 pièces du dossier de démolition du gros horloge en 1785 (Arch. comm. Poitiers, J 1896-1908).

546. BAUCHEI-FILLEAU : *diei ac noctis*.

547. BAUCHEI-FILLEAU : *illustrissimus*.

548. PILOTTI : *Albernie*.

549. BERTHELÉ : *octo*.

550. Quelques pièces comptables citées ou publiées par Rédet, « Extraits des comptes de dépenses de la ville de Poitiers aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. 7, 1840, p. 409-421.

551. Arch. comm. Poitiers, J 370.

552. *Ibid.*, J. 141, 1<sup>er</sup> juin 1397.

553. BERTHELÉ, *Recherches... arts en Poitou*, 1889, p. 218.

554. FAVREAU, « Jean de Berry et la ville de Poitiers », 1991, p. 109-112 et 115.

555. Arch. comm. Poitiers, M registre 11, fol. 47<sup>re</sup> (registre du XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.).



**Hôtel des Trois-Piliers** – Chapiteau de la Discorde (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.). Voir : Musée, 201.

**170. Maison du poitevin Jean** – Épigrammes par Baudri de Bourgueil (fin XI<sup>e</sup> s.).

Inscriptions commémoratives.

Ces inscriptions dues au poète Baudri de Bourgueil, n'ont sans doute jamais été gravées.

Édition d'après BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, 2002, p. 102-103, n° 168-169.

*In titulo domus*

*Qui fabricis inhians Romana palatia laudas  
[Hoc] potius lauda grande Johannis opus.  
[Hic] sculptura decet, saxorum convenit ordo.  
[T]antum laudatur Pictavis hoc opere,  
Quantum marmoreis laudatur Roma columnis.  
[H]oc siquidem rerum copia fecit opus.*

Inscription pour une maison

Toi qui, passionné par l'architecte, fais l'éloge des palais romains,  
fais donc plutôt l'éloge de cet ouvrage grandiose, dû à Jean.  
La sculpture en est harmonieuse, l'appareil des moellons ajusté parfaitement.  
On fait pour cet ouvrage un aussi grand éloge à Poitiers  
qu'on fait l'éloge de Rome pour ses colonnes de marbre.  
Assurément c'est la richesse qui a conçu un tel ouvrage.

Baudri de Bourgueil a fait quatre autres vers pour la même maison :

*De eadem domo*

*Nosse potest istas quisquis considerat edes,  
[Q]uam prudens, quam plenus opum fuit ille Johannes,  
[Q]ui disponendo latomis, sumptusque pliendo,  
[H]anc statuit fabricam fabricis regalibus equam.*

À propos de la même maison

Ô toi, qui que tu sois, qui contemples cette demeure,  
Tu peux connaître combien fut habile et plein de ressources ce Jean  
Qui, en dirigeant le travail des maçons et en dépensant l'argent  
Comme s'il en pleuvait, érigea cette construction égale aux constructions royales.

Le premier texte est composé de distiques élégiaques, le second d'hexamètres. Ils font l'éloge du maître d'œuvre et de la richesse du commanditaire. La comparaison avec la Rome antique mérite aussi d'être soulignée en cette fin du XI<sup>e</sup> siècle. Ces « inscriptions » ressortent d'un exercice littéraire et n'ont très probablement, jamais été inscrites sur la maison construite par Jean. Mais elles sont un témoignage précieux de l'admiration qui a été portée à une des premières maisons en pierre (*ordo saxorum*) de la ville, en un temps où les incendies pouvaient détruire une grande partie de la cité, comme ce fut le cas en 1018<sup>556</sup> et en 1086<sup>557</sup>.

**171. Maison du chapitre de Saint-Hilaire** – Sarcophage (XII<sup>e</sup> s.?).

Le ms. 384 (110), fol. 65, de la Médiathèque de Poitiers donne un relevé d'inscription sur un sarcophage trouvé en 1750 dans une maison du chapitre.

A. V. D. M<sup>o</sup>.V. S  
III CLXIII AET. S. HIL

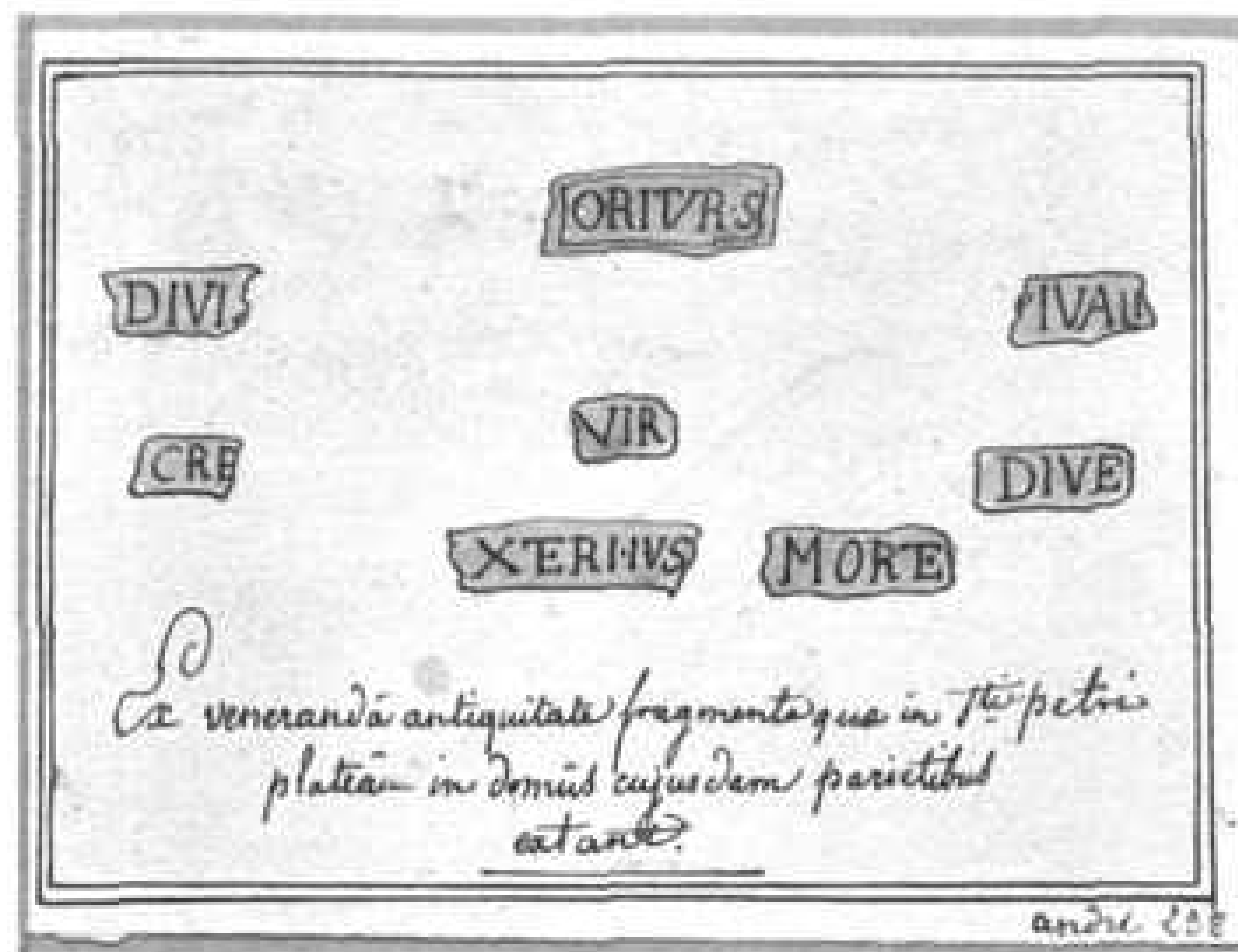
556. ADEMARI CABANNENSIS *Chronicon*, 1999, p. 178; brève chronique d'Auxerre dans le *Recueil des historiens*, X, 1874, p. 271.

557. *La chronique de Saint-Maixent*, 1979, p. 146-147.



### 172. Maison place Saint-Pierre Fragments (XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> s.?).

Seul le ms 547 (volume 3), n° 298, de la Médiathèque de Poitiers donne le dessin de « fragments d'une vénérable antiquité qui se trouvent dans les murs d'une maison de la place Saint-Pierre ».



- |                |              |           |
|----------------|--------------|-----------|
| (1) DIVI       | (2) ORITVR S | (3) IVALI |
| (4) CRE        | (5) VIR      | (6) DIVE  |
| (7) XTERI. IVS | (8) MORTE    |           |

### 173. Maison rue Descartes, n° 9 Nom juif (XIII<sup>e</sup> s.).

Inscription funéraire inachevée.

La maison sise au n° 9 de la rue Descartes fait partie du petit îlot de la Prévôté, sans qu'on sache si elle faisait précisément partie de la Prévôté, dont on sait seulement qu'elle se situait paroisse Notre-Dame-la-Grande, près de la place du Marché neuf où se trouvait le pilori. Le suivi archéologique de sa réhabilitation a permis de dégager au rez-de-chaussée une arcade en arc surbaissé, à l'étage une série de fenêtres géminées, dont l'une est conservée dans son intégralité, l'ensemble datable du XIII<sup>e</sup> siècle. A été retrouvée, au cours des travaux, une inscription hébraïque gravée sur le piédroit sud de l'arcade<sup>558</sup>.

D'après Gérard Nahon, spécialiste des inscriptions hébraïques et juives de la France méridionale (Paris, 1986), cette inscription serait de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

PRYSMICKI, « Une maison du XIII<sup>e</sup> siècle », 2000, p. 158.

*Yehuda b.*

Juda, fils de.

L'expression « fils de » est normalement suivie du nom de la filiation. Il s'agirait ici d'une inscription funéraire inachevée qui a été utilisée en réemploi dans la construction.

La communauté juive de Poitiers a été menacée d'expulsion et lourdement taxée par Alphonse de Poitiers en 1248 et en 1268, au moment des septième et huitième croisades du roi Louis IX. En 1291 les Juifs seront définitivement expulsés de Poitiers<sup>559</sup>.

### 174. Maison 50 bis boulevard Anatole-France Plate-tombe de maître Yves Olivier (1496 n. st.).

Inscription funéraire d'un curé.

Pierre de 86,5 cm de large sur 1,67 m de long. Cette plate-tombe a été trouvée en 1966, lors de la construction d'une maison, 50 bis, boulevard Anatole-France, et a été placée dans le petit jardin qui jouxte la maison. Ce terrain situé sous le mur romain devait se trouver le long de la rue Saint-Pelage, et la plate-tombe vient peut-être du cimetière de la toute proche église de la Résurrection, ou d'une chapelle funéraire reliée à cette église.

Lecture d'après l'original, vu sur place les 3 et 23 mai 2016.

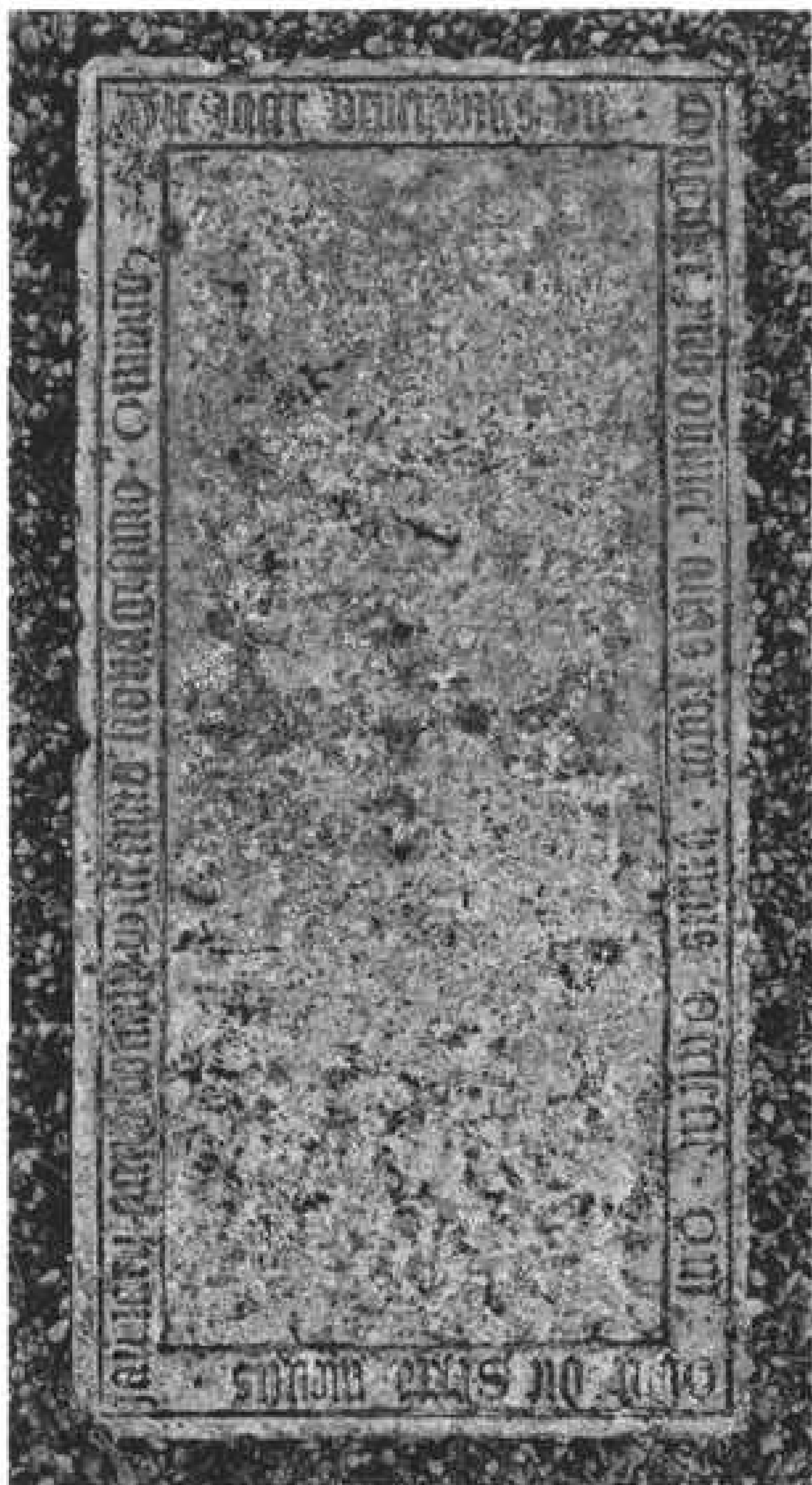
Inscription inédite.

558. Je n'ai pu obtenir de photographie de l'inscription de la Direction régionale des affaires culturelles ni du chercheur.

559. FAUREAU, « Les Juifs en Poitou », 1988, p. 5-29.



L'inscription court le long des bords de la dalle dans un espace de 8,5 cm. La hauteur des lettres est de 5 cm. Écriture en gothique brisée, avec quelques lettres d'une écriture reproduisant des capitales onciales du XIII<sup>e</sup> siècle. *M* de *magister*. *O* de *obiit*. *S* de *sexta*. Les mots sont bien espacés. Ponctuation seulement dans la date.



En haut :

hic iacet venerabilis vir .

À droite :

magister . yvo . olivier . alias . rector . hvivs . ecclesie . qui .

En bas :

obiit die sexta . mensis .

À gauche :

ianvarii . anno . domini . millesimo . nonagesimo . quinto .

Ci-gît vénérable homme maître Yves Olivier, jadis curé de cette église, qui mourut le sixième jour du mois de janvier, l'an du Seigneur 1[4]95.

Le *venerabilis vir* est un qualificatif habituel pour un ecclésiastique à partir de 1298, le *venerabilis* seul se trouvant dès l'époque carolingienne. Le *magister* indique un titre universitaire, qui, pour un ecclésiastique, est plus important que l'habituel « messire ». Dans la date 1<sup>er</sup> siècle a été omis.

### 175. Médiathèque François-Mitterrand Reliure d'orfèvrerie (fin XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> s.).

Inscription commémorative d'une donation.

La reliure de ce manuscrit a disparu, mais on en conserve deux dessins au lavis, qui ont été placés, sous verre, à la place de la reliure<sup>560</sup>. Les dessins conservés mesurent 16 cm et 16,5 cm sur 28 cm. Les chanoines de Saint-Pierre-le-Puellier décrivent ainsi ce manuscrit le 19 juin 1647 : « Le chartulaire de leur église, couvert de lames d'argent doré, où est la figure de sainte Loubette tenant une croix en la main, avec cette inscription en lettres gothiques relevées en argent doré : Sainte Loubette qui apporta la vraye – à St Pierre Puellier, dans lequel nous avons trouvé un acte en latin qui a été lu à haute voix, portant qu'en 1148, le 10<sup>e</sup> des kalendes de juin, dimanche apres l'Ascension, ouverture fut faite du reliquaire en presence de Geoffroi, archevêque de Bordeaux, Gilbert, évêque de Poitiers, Bernard, évêque de Saintes : outre plusieurs petites portions de croix, ils ont trouvé cinq parties de ce bois si grandes qu'ils ont été saisis d'admiration »<sup>561</sup>.

Datation : la reliure a été donnée par Jean de Berry entre 1372 et 1416, dates auxquelles il préside au comté de Poitou. La probabilité est une donation dans les années 1370-1380 où il marque son intérêt pour la collégiale.

Lecture d'après les dessins qui ont remplacé la reliure d'origine.

Transmission par le procès-verbal de 1647 et par les dessins qui servent de reliure au ms. 425 (105) de la Médiathèque de Poitiers : ces dessins sont reproduits dans le ms. 547 (vol. 3) de la Médiathèque, n<sup>o</sup> 322 (Pierre) et 323 (Crucifixion).

560. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, m. 425 (105).

561. *Ibid.*, fol. 21-23.



BARBIER DE MONTAULT, « Le trésor de l'abbaye de Sainte-Croix », 1881, p. 65 [textes]; *Catalogue des manuscrits de Poitiers*, 1894, p. 118-119 [textes]; FAUREAU, « La reliure du livre de Saint-Pierre-le-Puellier », 2000, p. 119-120 [texte, photos].

Les inscriptions sont en minuscules gothiques, dans le titulus de la croix, et de part et d'autre des figures de Jean de Berry et de sainte Loubette.



Sur un des dessins est représentée une Crucifixion – le Christ entre Marie et Jean –, et en-dessous le donateur agenouillé, mains jointes, tourné vers la droite :

*Titulus* de la croix : INRY

Autour de Jean de Berry, dans un cadre de 2,3 cm × 11 cm, avec lettres d'environ 0,6 cm de hauteur :

iohan : filz et : frere de  
roy de fra nce con  
te : de po y tiers.

Sur l'autre dessin est représenté saint Pierre assis, couronné d'une tiare, et, en-dessous est figurée sainte Loubette, à genoux, tenant une petite croix d'orfèvrerie (champ 3 cm × 11 cm : lettres de 0,8 cm de hauteur) : tournée vers la gauche. De part et d'autre de Loubette :

: s. lou bete qui  
aporta la vraye  
a s. per e puellier

Jesus de Nazareth, roi des Juifs.

Jean fils et frère de roi de France, comte de Poitiers.

Sainte Loubette, qui apporta la vraie croix à Saint-Pierre-Puellier.

Le titulus de la croix est le texte donné par l'évangéliste Jean (19, 19).

Jean, duc de Berry, comte de Poitou, a eu une activité bien connue de mécène. Le modeste chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier, fondé au X<sup>e</sup> siècle, près de l'abbaye de la Trinité, a retenu son attention en raison de la précieuse relique de la Croix qu'il conservait. Il lui donne en 1375 une rente de 100 livres tournois pour rétablir le service divin interrompu par la guerre, et, pour éviter les retards de paiement, il assigne cette rente sur le minage et le charnage de Poitiers en 1380<sup>562</sup>. Il lui fit aussi don d'une « petite ymage de saint Pierre en argent doré »<sup>563</sup>, et il fit faire une précieuse reliure d'orfèvrerie pour un manuscrit du chapitre du XII<sup>e</sup> siècle, auquel il fit ajouter dix-neuf feuillets qui se terminent par l'élevation de la relique de la Croix conservé par le chapitre, et la consécration de l'autel le 23 mai 1148.

562. LEHOUCX, *Jean de France, duc de Berry*, 1966, p. 367 et 423; FAUREAU, « Jean de Berry et la ville de Poitiers », 1991, p. 130.

563. GUÉREY, *Inventaires de Jean duc de Berry*, 1898, p. 88, n° 687.



Compagne de sainte Hélène, sainte Loubette<sup>564</sup> aurait emporté de Jérusalem une relique de la Vraie Croix : arrivée à Poitiers elle accrocha sa gibecière contenant la relique à la branche d'un sureau et s'endormit ; à son réveil la branche avait grandi et la gibecière se trouvait hors de portée. Elle en informa l'évêque, et devant ce miracle on comprit qu'il fallait construire là une église. Ce sera Saint-Pierre-Puellier (*puellarum*, des jeunes filles). Quoi qu'il en soit de cette jolie légende, le chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier vénérât une relique de la Croix.

### 176. Moulins de Chasseigne Épitaphe d'un couple (1<sup>re</sup> moitié XV<sup>e</sup> s.).

Fragment vu en mars 2015.

Sur la banquette du lavoir, côté Clain, des moulins de Chasseigne, on a placé un fragment de pierre tombale de 1,27 x 0,51 m, d'origine inconnue. Sur la pierre sont gravées les figures d'un couple, le mari à gauche, la femme, mains jointes, à droite. Il reste une petite partie d'inscription, à droite, en minuscules qui ne sont pas encore marquées par les brisures de l'écriture de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

On y distingue quelques lettres, de lecture incertaine en raison de l'état très médiocre de conservation :



... *bourgoys... etc*

Du côté gauche la pierre a été coupée au milieu de la ligne d'écriture.

### 177. Palais comtal Don par le comte de Poitou d'une épée gravée (1<sup>er</sup> quart du XI<sup>e</sup> s.).

Cadeau d'une épée.

Au début du XI<sup>e</sup> siècle le chroniqueur Adémar de Chabannes rapporte les excellentes relations du duc d'Aquitaine Guillaume le Grand et de l'empereur d'Allemagne Henri II (1002-1024). Le duc fit notamment présent à l'empereur d'« une très grande épée de l'or le plus pur, sur laquelle on pouvait lire » cette inscription.

*Ademari Cabanensis Chronicon*, 1999, p. 162 ; BESLY, *Histoire des comtes de Poitou*, 1647, p. 79 ; RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou*, 1903, p. 198.

EENRICVS IMPERATOR CESAR AVGVSTVS

Henri empereur, César Auguste.

Le premier nom de rue connu pour une ville de la France médiévale est, à Poitiers, vers 970, la *rua Fabroria* – haut de l'actuelle Grand'Rue – où étaient groupés les fabricants d'armes alors renommées. La qualité des armes fabriquées à Poitiers est rappelée dans les chansons de geste : « Met la main à l'espée de l'acier poitevin » (*Le roman de Foulque de Candie*), « el corz il plungent lor acciers poitevins » (*La mort de Garin le Loherain*), etc.<sup>565</sup>.

Dans les inscriptions les empereurs romains se disent *imperator Caesar* à partir de Vespasien, et *Augustus* apparaît à partir de Septime Sévère et de Caracalla<sup>566</sup>. Otton III, après son couronnement comme empereur d'Allemagne est dit *imperator augustus*, et il en est de même pour Henri II<sup>567</sup>.

Dans l'édition d'Adémar par G. Waitz en 1841 (*M.G.H., Scriptores*, IV, p. 134) le nom de l'empereur est donné sous la forme : *Hainricus*.

564. LA HACHE, «Lubetta», *Bibliotheca sanctorum*, Rome, t. VIII, 1967, col. 186-187.

565. FAUREAU, *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Âge*, 1978, p. 38-39, 55, 143.

566. LASSERE, *Manuel d'épigraphie romaine*, 2007, p. 593-595.

567. GIRY, *Manuel de diplomatique*, 1894, p. 789-790.



**Pont-Joubert: Construction du pont (1451).** Voir: Musée, 227.

**178. Présidence de l'université, 15, rue de l'Hôtel-Dieu** – Inscription d'une cloche. (fin XIV<sup>e</sup> s.).

Inscription campanaire.

Au cours de ses enquêtes campanaires Joseph Berthelé a vu, à l'Hôtel-Dieu, une cloche qui servait de timbre à l'horloge et dont il a relevé l'inscription. Elle proviendrait de l'ancienne église Saint-Léger. Construit au XVII<sup>e</sup> siècle l'hôtel Pinet est devenu, à la fin de ce siècle, le Grand Séminaire du diocèse et une chapelle y a été construite: après la Révolution les bâtiments ont été affectés à l'Hôtel-Dieu: depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle ils abritent la présidence de l'université. La cloche se trouve au clocher du pavillon central. Son diamètre est de 45 cm. Elle a été classée Monument historique le 15 avril 1909.

Datation: XIV<sup>e</sup> siècle d'après J. Berthelé.

BERTHELÉ, « Essai sur l'art campanaire », 1889, p. 302 [texte, commentaire]; *id.*, *Recherches*, 1889, p. 208.



- : S. LEGER - : S. JAMES: (2 fleurs de lys)

Saint Léger, Saint Jacques.

Léger, archidiaque de Poitiers, abbé de Saint-Maixent, est devenu évêque d'Autun. Au cours de luttes politiques il a été torturé et tué (678 ou 679). Il a été aussitôt vénéré comme martyr. Son corps a été ramené à Saint-Maixent et déposé dans l'église Saint-Léger à proximité de l'église abbatiale.

Jame est la forme anglaise pour Jacques, mais le rapprochement que Berthelé fait avec le sénéchal anglais du XIV<sup>e</sup> siècle James d'Audelay ou Dudsley semble très hypothétique, car ce seigneur, sénéchal de Poitou en 1369, meurt à Fontenay-le-Comte en août 1369 d'après Froissart, et la présence de fleur de lis conduit à écarter cette proposition. Le maire de 1378, 1379, 1385, 1386 est dit James Guischarde<sup>568</sup>, qui est mort le 2 août au cours de son quatrième mandat de maire. Il habitait paroisse Notre-Dame-la-Petite donc près de Saint-Léger. La cloche pourrait avoir porté son nom lors d'une de ses années de mairie. C'est en tout cas le seul Poitevin à porter le prénom de James au XIV<sup>e</sup> siècle.

La ville de Poitiers a eu une église Saint-Léger, qui figure dans la pancarte de Pascal II du 27 avril 1110 parmi les églises relevant de l'abbaye de Saint-Maixent. Elle se trouvait en la rue Saint-Léger aujourd'hui Montgautier, entre la Grand'Rue et la rue de la cathédrale, à l'emplacement du n° 9. Au plus tard en 1280 la paroisse Saint-Léger a été réunie à la paroisse Saint-Savin. Dès lors le curé de Saint-Savin et Saint-Léger sera nommé alternativement par l'abbé de Saint-Savin et l'abbé de Saint-Maixent. En 1627 l'église Saint-Léger, désaffectée, était en ruines<sup>569</sup>.

## 179-183. Rues

**179. Chemin de Tison n° 2** – Fragment (fin XV<sup>e</sup> s.).

Au sud la ville de Poitiers est protégée par la muraille de la Tranchée qui ferme le passage de la vallée du Clain à la vallée de la Boivre. Du côté du Clain il n'y a pas en 1346 de muraille pour protéger le quartier de Tison où les abbayes de Saint-Cyprien et de la Trinité ont des moulins<sup>570</sup>. Du coup au cours de la guerre avec l'Anglais on détruira et l'abbaye de Saint-Cyprien et les moulins de Tison pour qu'ils ne puissent servir de point d'appui aux Anglais<sup>571</sup>. L'abbaye de la Trinité sera autorisée en 1430 à reconstruire ses moulins de Tison<sup>572</sup>, qui sont effectivement rebâties en 1436<sup>573</sup>. Une fontaine est mentionnée à Tison en 1511<sup>574</sup>.

568. BnF, ms. fr. 20084, fol. 31, 32, 33.

569. JAROUSSEAU, « Saint-Léger de Poitiers », 1987, p. 201-208.

570. Arch. dép. Vienne, G 289.

571. *Ibid.*, 2H2 29.

572. *Ibid.*, 2H2 29.

573. Arch. nat., X<sup>10</sup> 152, n° 30.

574. Arch. comm. Poitiers, Registres de délibérations n° 10, fol. 129.



Dans le mur de clôture du n° 2 du chemin de Tison, à 20 m. environ du virage qui donne accès à la partie du chemin qui longe le Clain, a été employé un fragment médiéval, au ras du sol, de 47 sur 26 cm. Le texte qui y est inscrit (hauteur des lettres 4 cm) est en minuscules gothiques brisées et peut dater de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'un fragment de pierre tombale. Il semble qu'on puisse lire :

*... entre a p<sup>r</sup>o-viniere, par... dit*

Cette lecture est très incertaine.

### 180. Escalier du diable Fragment de pierre tombale (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.).

Fragment d'épithaphe.

L'escalier qui mène de la rue Lecesve au boulevard du Pont-Achard s'appelle officiellement depuis 1900 l'escalier de Pont-Achard, mais il reste très communément appelé l'escalier du diable. Au temps où l'on construisait l'église Saint-Hilaire, le trésorier de la collégiale manqua, dit-on, d'ouvriers. Le diable se déguisa en maçon, fut embauché, mais travailla le plus mal possible pour retarder la construction de l'église. On se moqua de lui. Un jour, alors qu'il se reposait sur la pierre tombale d'un réprouvé dans le chemin en pente menant au pont Achard, il en eut assez des moqueries, et dans un coup de tonnerre il disparut sous terre, dans un nuage de fumée.

Deux fragments de pierres tombales ont été réemployés, dans le mur de droite de l'avant-dernier palier de l'escalier lorsque l'on monte. Le plus ancien, à 0.90-1.02 m du niveau de l'escalier mesure 84 cm de long sur 42 de haut. L'état de conservation est très médiocre.

Capitales classiques, qui reportent au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle.



XXII RE(Q)VIE

Soit sans doute la fin de la date et le souhait d'un repos en paix, *requiescat in pace*.

### 181. Escalier du diable Fragment de pierre tombale (XV<sup>e</sup> s.).

Mur de droite de l'avant-dernier palier en montant, emploi d'un fragment de pierre tombale, à 0.35 m d'un autre fragment plus ancien. Ce fragment mesure 57 cm sur 42. Il est en très médiocre état de conservation.

L'emploi de la minuscule, sans les brisures de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, semble reporter à la fin du XIV<sup>e</sup> ou au début du XV<sup>e</sup> siècle.

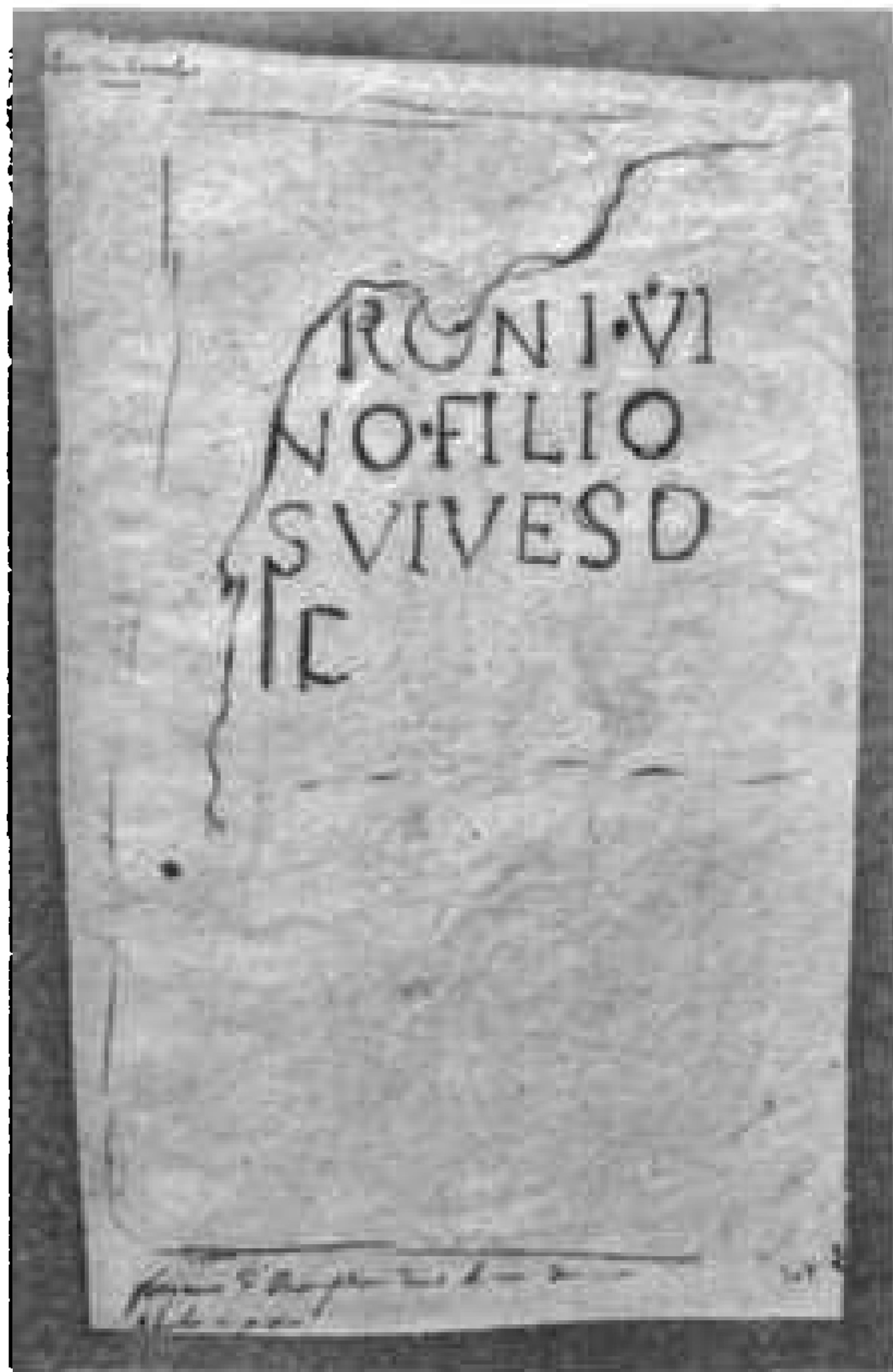


Aucune lecture ne peut être proposée. Peut-être y a-t-il « l'ame », et en fin de texte une date, mais il faudrait nettoyer la pierre pour avoir une chance de lecture.



**182. Rue des Carolus** — Fragment (XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> s. ?).

Seul le ms. 547 (vol. 3): n° 307, de la Médiathèque de Poitiers donne ce fragment d'inscription qui pourrait être du XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle, et venir de la rue des Carolus, près de l'église Sainte-Radegonde.



RONI·VI  
NO·FILIO  
S·VIVES·D  
IC

**183. Rue derrière Saint-Pierre, n° 1** — Fragment d'épithaphe (1422).

Dessin du début du XIX<sup>e</sup> siècle, signé d'Alexandre Garnier, dans le ms. 547 (vol. 3), n° 290 de la Médiathèque de Poitiers.



*... die: r: miii: anno: Dñi: m: cccc: vicesimo: duo: r: s: quince: tuatue:  
... integrum in om'nibus sicut unus verus canonicus recipere*

La ligne dessinée en bas reproduit exactement la première ligne de la seconde partie de l'inscription, conservée dans le chœur de la cathédrale, relative à la fondation d'une psalette par Simon de Cramaud.

Ce dessin est sûrement en rapport avec la sépulture de Simon de Cramaud.

**Rue de la Tête-Noire** — Écusson de cheminée (1497). Voir: Musée, 233.



### III. MUSÉES

**Londres, Victoria and Albert Museum** Statues du portail de Robert Poitevin à Saint-Hilaire (avant 1474). Voir : Musée, 230.

**Oberlin (États-Unis), Allen Memorial Art Museum d'Oberlin College** Prière pour les évêques de Poitiers Guillaume II Adelelme († 1140) et Grimoard († 1142), et pour l'archidiacre Arnaud († après 1161). Voir : 248.

**Paris, Musée national du Moyen Âge: Épitaphe d'Agnomarus (779)** Voir Saint-Hilaire, 73.

184-241. Poitiers, Musées de la ville<sup>575</sup>

**184. Poitiers, Musées de la ville** Épitaphe de la moniale Mumlenau (fin VIII<sup>e</sup> s.).

Inscription funéraire à caractère obituaire. Lors de restaurations, en 1853, on a trouvé dans la crypte de l'église Sainte-Radegonde, près du tombeau de la sainte, une épitaphe qui a été recueillie par l'abbé Auber. La pierre mesure 35,5 x 15,7 cm, et est cassée en deux en son milieu, et il manque l'angle inférieur droit, une partie du texte étant de ce fait perdue. Donnée en 1897 au Musée de l'Échevinage, l'inscription a été remise au Musée de la ville par la Société des Antiquaires de l'Ouest en 1947, et est exposée dans la salle consacrée aux inscriptions médiévales.

Datation : fin VIII<sup>e</sup> siècle, d'après la paléographie proche des inscriptions lapidaires mérovingiennes, et le règne de Charlemagne (768 à 800, son couronnement impérial). Si un *X* est clair dans les années de règne, un second *X* n'est pas d'une évidence absolue, peut-être y a-t-il aussi un *I*.

AUBER, « L'anneau de sainte Radegonde », 1864, p. 25 [dessin]; LONGUEMAR, « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 174-175, n° 46, fig. pl. II-9; *CIFM* I-1, 1974, p. 115-116, n° 91 [texte, traduction, commentaire, photo fig. 67]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, 2007, p. 128 [photo, traduction], 146 [dessin], 334 [bibliographie]; *CIFM* Hors-Série I, n° 82.

La pierre a été préalablement réglée, et un trait vertical a été tracé à gauche et à droite. Les trois points verticaux qui séparent mots ou partie de mots jouent un rôle décoratif plutôt que de marquer une ponctuation. Aucune lettre onciale. Les *O* en losange, les *M* aux jambages très écartés, le *G* de *rege* sont proches de l'écriture mérovingienne. Forme singulière du *Q* de la 5<sup>e</sup> ligne.



575. Pour les renvois aux Musées de la ville de Poitiers à partir des inscriptions provenant des églises et autres lieux, ils sont faits simplement à : Musée.



[I]N: AN: NO: XI: RE: [G]NAN: TE:  
 K: [R]O: LO: RE: G[ ]E: FRANCO: RV: (M): VIII: K: CALENDAS: IVN: IAS:  
 SIC: FV: ID: MVMLE: NAU: D[ ]E: O: DEVOIA:  
 DE: FV: NICE: CVIVS: [COR: PVS: CV: FVS: IC:  
 [Q]VIES: CII: REQVIES: [CA: ANIMA: L]VS: IN: P[ ]ACE:

En la 10<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> année du règne de Charles, roi des Francs, le 9 des calendes de juin (24 mai), ainsi fut morte Mumlenau, vouée à Dieu, dont le pauvre corps repose ici. Que son âme repose en paix.

En début de texte il y aurait place pour une croix ou un monogramme. Étant donné la lacune, l'année de règne peut être de 10 à 19, ou de 20 à 29. Le *Krolo* pour *Karolo* se retrouve dans une inscription du Musée provenant de Saint-Hilaire, de 802 ou 808; on notera la forme *tuid* au lieu de *tuit*.

L'expression *Deo devota* désigne une femme consacrée à Dieu, comme on en a plusieurs exemples dans les inscriptions chrétiennes<sup>576</sup>. La restitution de la formule finale est seulement probable. Si l'on trouve partout *requiescat in pace* à partir du V<sup>e</sup> siècle, l'adjonction d'*anima* semble très rare dans les inscriptions chrétiennes<sup>577</sup>. La formule se fixera à partir du X<sup>e</sup> siècle en *anima ejus requiescat in pace*, puis *cujus anima requiescat in pace*. Le seul autre exemple repéré de *requiescat anima ejus in pace* est dans l'épithaphe d'Ermembert au X<sup>e</sup> siècle, venant de Melle et conservée au Musée de Niort<sup>578</sup>, auquel on peut joindre un *requiescat eius anima in pace* d'une inscription inédite du XIII<sup>e</sup> s. de Saint-Savin.

### 185. Poitiers, Musées de la ville — Épitaphe du clerc Madalfredus (802 ou 808).

Inscription funéraire à caractère obituaire.

Cette pierre calcaire, de 50 × 11 cm, a été donnée à la Société des Antiquaires de l'Ouest en 1854 par l'abbé Pestre, curé de Saint-Hilaire-le-Grand<sup>579</sup>. On ignore le lieu qu'elle occupait primitivement dans l'église ou ses environs. Donnée au Musée avec les collections lapidaires de la Société des Antiquaires en 1947, elle est exposée dans la salle des inscriptions médiévales.

Datation: La date pose problème. Dans la datation des actes de Charlemagne le point de départ du règne est toujours le couronnement à Noyon, après la mort de Pépin le Bref, le 8 octobre 768<sup>580</sup>. Mais la 48<sup>e</sup> année de règne reporte à 816, alors que Charlemagne est mort en janvier 814. Un compte des années de règne à partir du sacre du 24 juillet 754 daterait l'inscription d'avril 802, mais cette façon de dater n'a jamais été employée dans les chartes. Paul Deschamps a discuté de la datation de cette inscription en parlant de vers 814, ce qui supposerait plusieurs erreurs du graveur et est quelque peu contredit par le fait que Charlemagne est mort le 22 janvier 814. Peut-être faut-il lire «en l'année 40, 8<sup>e</sup> année du règne du seigneur Charles empereur», soit 808.

Lecture d'après l'original.

THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 214 [dessin]; MAUDUILL, *Catalogue*, 1854, suppl. n° 157; LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 75-76; LONGUEMAR, «Épigraphie du Haut-Poitou», 1863, p. 171-172, pl. II-8; LEDAIN, «Catalogue du musée», 1883, p. 502, n° 483 [texte]; DESCHAMPS, «Étude sur la paléographie», p. 15 et 18 [mentions]; MESNIL DU BUISSON, «Une inscription carolingienne de Cambre», 1965, p. 30-31; *CIFM* I-1, 1974, p. 99-100, n° 82, fig. 36; TRÉFORT, *Mémoires carolingiennes*, 2007, p. 129-130, 148-149 [dessin], 334; *CIFM* Hors-Série I, n° 80.

La pierre a été préalablement réglée pour les trois lignes de l'épithaphe proprement dite, des graffiti étant tracés sous la 3<sup>e</sup> ligne. Trois traits verticaux à gauche et deux à droite donnent à l'épithaphe un cadrage précis. Deux C carrés à la 3<sup>e</sup> ligne, les trois M sont onciaux. Deux abréviations seulement sont marquées, deux conjonctions à la première ligne, pas de ponctuation. On remarquera les points du compas qui a servi à tracer les lettres D, M et O, et des redoublements de traits à chaque ligne, ce qui étonne pour cette période. Dans le mot *idus* le V semble tracé dans le D.



576. DIEHL, *Inscriptiones latinae*, I, 1925, p. 334; *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne. I. Première Belgique*, éd. N. GAUTHIER, Paris, 1975, p. 518-521, n° 219.

577. DIEHL, *Inscriptiones latinae*, I, 1925, p. 295, n° 1543.

578. *CIFM* I-3, 1977, p. 146-147; *Une société de pierre*, 2009, p. 30.

579. MAUDUILL, *Catalogue*, 1854, suppl. n° 157.

580. TESSIER, *Diplomatique royale*, 1962, p. 98.



· IN ANNO XLVIII REGNANTE  
DOMNO KROLO IMP(ERATORE) III IDVS AP(RI)L(IS)  
SIC OBBIIT MADALFREDVS CL(ERICVS)  
[Graffiti] IN NOMINE

En l'an 48 du règne du seigneur Charles, empereur, le 3 des ides d'avril (11 avril), ainsi mourut Madalfred, clerc.  
Au nom de.

La forme *domno* au lieu de *domino* correspond à la prononciation populaire et est attestée dès le IV<sup>e</sup> siècle. La forme *Krolo* au lieu de *Karolo*, déjà trouvée dans l'inscription de Mumlenau, est peut-être aussi la résultante d'une prononciation populaire. Le *B* de *obbiit* a été redoublé.

Le nom de Madalfredus est d'origine germanique<sup>581</sup>. Un clerc de ce nom apparaît aux côtés d'Aton, abbé de Saint-Hilaire, en mars 799<sup>582</sup>.

### 186. Poitiers, Musées de la ville Épitaphe de l'abbé de Charroux, Justus (vers 817).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Pierre de 52,5 x 51 cm, épaisseur 16,3 cm, hauteur des lettres 7 cm. Il s'agit d'une épitaphe incomplète, trouvée lors de travaux de terrassement autour de l'église paroissiale de Charroux à l'emplacement de l'ancien cimetière. Elle a été donnée à la Société des Antiquaires de l'Ouest par le maire de Charroux, Albert de Prin, en février 1888. Elle est passée au Musée de Poitiers avec les collections muséographiques de la Société en 1947. Elle se trouve actuellement à l'hôtel de Chièvres. L'état de conservation est médiocre.

Datation : le défunt, Justus, semble bien être l'abbé de Charroux de ce nom, mort en juin 817.

Lecture d'après l'original.

BARBIER, «L'inscription tumulaire de Justus», 1889, p. 22-31, fig.; Dom P. de MOSSABERT, *Chartes et documents...de Charroux*, 1910, p. XXXVI; DESCHAMPS, «Étude sur la paléographie», 1929, p. 18, n. 3 [mention]; *CIFM* I-1, 1974, p. 118-119, n° 94, fig. 72.

La pierre semble avoir été réglée. L'inscription est en belles capitales classiques, à l'exception d'un C carré. Ni ponctuation, ni espacement entre les mots.



SVB H[OC]  
[TV]MVLO I[V]  
[S]TVS IACET  
[FA]MVLVS [DEI]

Sous ce tombeau gît Justus, serviteur de Dieu.

L'épitaphe semble bien se résumer à l'indication de la sépulture de Justus, qui n'est pas même qualifié d'*abbas*. La mention de *famulus Dei* renforce cette volonté de sobriété et d'humilité. L'expression se rencontre fréquemment dans les inscriptions chrétiennes : E. Diehl en donne une série d'exemples, qui se trouvent principalement en Gaule et en Espagne<sup>583</sup> ; on en a 15 exemples en Viennoise du Nord<sup>584</sup>, 3 à Lyon, 62 en Espagne visigothique<sup>585</sup>. Dans les inscriptions médiévales son domaine d'emploi semble quasi exclu-

581. MORLET, *Les noms de personne*, I, 1971, p. 163 (références pour les VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.).

582. *Chartes de l'abbaye de Nouaillé*, 1936, p. 11-13, n° 8.

583. DIEHL, *Inscriptiones latinae*, III, p. 353.

584. *RICG*, XV-1, 1985, p. 112; un seul exemple dans le volume III, 1997, p. 80, n° 9 (Saint-Victor, Allier).

585. VIVÉS, *Inscriptiones cristianas de la España*, 1969, p. 9, et 209-210.



sivement l'Espagne et le Portugal jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, avec de nombreux exemples, alors qu'en France l'épithaphe de Charroux en serait un dernier exemple. L'expression *sub hoc tumulo* se trouve à Treves au VIII<sup>e</sup> siècle<sup>586</sup>; le diacre Meon l'emploiera à Saint-Riquier vers 844; elle sera peu utilisée: Valdebarcena en 1168, Bonneville-sur-Iton en 1201, Raisines en 1217, Beauvais en 1298.

Justus doit être le troisième abbé de Charroux cité dans un diplôme de Louis le Pieux en 815<sup>587</sup>. Il est aussi mentionné en 817 dans la liste des abbayes de l'empire dressée à Aix. Le prêtre Claude, qui sera ensuite évêque de Turin, lui a envoyé son commentaire sur l'évangile selon saint Matthieu<sup>588</sup>. Il serait mort en juin 817.

### 187. Poitiers, Musées de la ville – Épitaphe d'Agluidius (869).

Inscription funéraire à caractère obituaire.

Fragment lapidaire, sans doute l'angle supérieur gauche de la pierre originale, 25 × 19 cm. Provenance inconnue.

Datation: 869, d'après l'année de règne du souverain, Charles le Chauve.

La paléographie invite à retenir cette date plutôt que celle de 797, 29<sup>e</sup> année du règne de Charlemagne.

Lecture d'après l'original.

*CIFM* 1-1, 1974, n° 103, p. 128-129, fig. 81 [photo]; TRIFFORI, *Memoires carolingiennes*, 2007, p. 332 [mention]; *CIFM* Hors-Serie I, p. 72.

La pierre a été préalablement reglée. Il n'y a ni ponctuation ni espacement des mots. Écriture généralement étirée en hauteur. Lettres ou chiffres plus petits, enlèvement, conjonction, et abréviation des calendes et du mois permettent de réduire l'espace occupé par le texte. Lettres fleuries (*O* de la première ligne, *X* de la date des calendes, *A* de *Agluidius*).



IN ANNO XXVIII[ REGNANTE KROLO REGE - - -  
XV K(A)L(ENDAS) FEBR(VARI) AGLVIDI[- - -  
VITE[- - -

En la vingt-neuvième année [du règne du roi Charles]...  
le quinze des calendes de février [18 janvier] Agluidius...

La datation par année de règne se retrouve dans les épitaphes de Mumlenau, Madalfredus et Amelius conservées au Musée de Poitiers, ou dans l'inscription poitevine d'Agnomarus conservée au Musée national du Moyen Âge à Paris. C'est le mode le plus habituel dans la France de l'Ouest (Poitiers, Angers, Bazouges, Tours) et du Sud (Nice-Cimiez, Estoublon, Sisteron, Vienne, Béziers, Palaja) de la fin du VIII<sup>e</sup> au début du IX<sup>e</sup> siècle<sup>589</sup>. Le nom a probablement été suivi de *obiit*, ce qui fait préférer la forme *Agluidius* à un génitif *Agluidi* plus difficile à comprendre après la date. Ce nom est d'origine germanique<sup>590</sup>.

### 188. Poitiers, Musées de la ville – Épitaphe du jeune Amelius (874).

Inscription funéraire à caractère obituaire.

Inscription provenant de la façade de l'église saint-Hilaire, donnée en 1837 à la Société des Antiquaires de l'Ouest par l'abbé Pestre, curé de la paroisse. Elle est passée en 1947 au Musée de la ville et y est exposée dans la salle des inscriptions lapidaires médiévales. Bloc calcaire de 27 × 22 cm. Le haut des deux lettres en 7<sup>e</sup> ligne n'est donné que par Texier et Longuemar.

Datation: la 34<sup>e</sup> année du règne de Charles correspond à 874 pour Charles le Chauve<sup>591</sup>, mais écarterait une datation d'après le règne de Charlemagne qui donnerait 803, date à laquelle on aurait *imperator* et non *rex*.

Lecture établie d'après l'original et le dessin de Longuemar.

THIBAUDEAU, aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 241 [dessin]; CAUMONT, *Cours d'antiquités*, VI, p. 253 [texte], « Communication » aux Séances générales tenues en 1842 par la Société française pour la conservation des monuments historiques », Caen, 1842, p. 124 et *Abécédaire d'archéologie*, 1854, p. 63 [dessin]; TEXIER, *Manuel d'épigraphie*, 1852, p. 113 et pl. 4, LONGUEMAR, *Essai*

586. *RICG*, I, 1975, p. 426, n° 170.

587. BESLY, *Histoire des comtes de Poitou*, Paris, p. 164-166; *Gallia christiana*, II, *Instrumenta*, Poitiers, n° XXXI, col. 348-349.

588. FAUREAU, « Claude de Turin », 1958, p. 503-505; CAMUS, FAUREAU, *Charroux*, 1989, p. 6.

589. FAUREAU, « La datation dans les inscriptions », 1999, p. 13.

590. MOREL, *Les noms de personne*, I, 1971, p. 26.

591. *Recueil des actes de Charles II le Chauve*, I, 1955, p. 150.



historique, 1856, p. 76-77; LONGUEMAR, *Épigraphie du Haut-Poitou*, 1863, p. 173-174, n° 45, pl. II-10; BROUILLET, *Notice des tableaux*, 1885, p. 301, n° 4076 [texte]; DESCHAMPS, « Étude sur la paléographie », 1929, p. 18 et fig. 3; *CIFM* I-1, 1974, p. 100-102, n° 83, fig. 37; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 153 [dessin] et 334; *CIFM* Hors-Série I, n° 79.

La pierre a été réglée de façon appuyée. Ponctuation par trois points verticaux entre la date et l'obit (3<sup>e</sup> ligne), entre chaque élément de l'identification du défunt (4<sup>e</sup> ligne), avant *requiescat* (6<sup>e</sup> ligne). Les formes très arrondies des *D*, *O*, *Q*, *P*, *R* cohabitent avec les *G* et *C* carrés. Conjonctions, enclavements, entrelacement, mais abréviations seulement dans la date des calendes.



· IN ANNO XXXIII REGNAN  
TE DOMNO CARLO REGE  
XI K(A)L(ENDAS) MAI(I): SIC OBIT  
AMELIVS: LAICVS: PVER: O LEC  
TOR QVI LEGIS ORA PRO ANI  
MA EIVS: REQVIESCAT IN P  
AC[E]

La 34<sup>e</sup> année du règne du seigneur Charles, roi, le 11 des calendes de mai (21 avril), ainsi mourut Amelius, laïc, enfant. O lecteur, toi qui lis, prie pour son âme : qu'il repose en paix.

Dans le dessin que donne Thibaudeau il n'y a pas de 7<sup>e</sup> ligne, pas plus que dans celui que reproduit Caumont. L'abbé Texier donne le haut des lettres *A* et *C* (carré). Longuemar, dans son fac-similé, reproduit le haut d'un *A* et d'un *X* (?).

*Puer* se rencontre dans les inscriptions de l'Antiquité et les inscriptions chrétiennes<sup>592</sup>, et à cinq autres reprises dans des inscriptions françaises des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. Le mot *laicus* semble n'apparaître, en épigraphie, qu'au IX<sup>e</sup> siècle, et on en a des exemples en France et en Allemagne au moins jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>593</sup>. On trouve des dizaines d'exemples de *lector* dans les *Carmina latina epigraphica* et les inscriptions chrétiennes et médiévales, mais le *o lector* est très rare<sup>594</sup>. L'expression *qui legis*, qui est déjà chez Ovide, se rencontre régulièrement dans les épitaphes, *legis* étant beaucoup plus fréquent que *legit* ou *legitis*. La formule *qui legis ora pro anima ejus requiescat in pace* est aussi dans les épitaphes d'Ermembert et Ermengarde, du X<sup>e</sup> siècle, provenant de Saint-Pierre de Melle et conservées au Musée de Niort<sup>595</sup>. On a encore un *tu qui legis ora pro anima ejus... Requiescat in pace* à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume fin X<sup>e</sup>-début XI<sup>e</sup> siècle<sup>596</sup>.

*Amelius* est un nom d'origine grecque qui, sous sa forme latine, est employé dès le VI<sup>e</sup> siècle et est fréquent à l'époque carolingienne. On en a un exemple, daté de 965 environ, dans les chartes de Saint-Maixent en Poitou<sup>597</sup>.

### 189. Poitiers, Musées de la ville Épitaphe d'Adda, comtesse de Poitou (fin IX<sup>e</sup> s.).

Inscription funéraire à caractère obituaire.

En 1849 a été découvert, sous quelques arbustes d'un jardin avoisinant les restes de l'église Saint-Hilaire-le-Grand dans « les jardins du presbytère » dit Thibaudeau un bloc de schiste ardoisier, d'origine angevine, comportant une inscription. Il a été donné en 1850 à la Société des Antiquaires de l'Ouest. Passé en 1947 au Musée de Poitiers, il y est aujourd'hui exposé dans la salle des inscriptions lapidaires médiévales. La partie droite du bloc a disparu, et ce qu'il reste de ce bloc mesure 108 × 40 cm, pour une épaisseur de 6,5 cm. On connaît heureusement le texte complet grâce à un relevé du début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'épitaphe couvre cinq lignes, avec double réglure pour chaque ligne. Deux traits verticaux forment cadre à gauche et il en était de même à droite d'après un dessin ancien. Les pentamètres commencent en retrait des hexamètres. Il s'agit d'une inscription très soignée. Bon état de conservation dans l'ensemble.

Datation : fin IX<sup>e</sup> siècle, par identification de la défunte avec l'épouse de Ramnulf II, comte de Poitou entre 878 et 890.

Lecture d'après l'original et d'après les relevés anciens donnant le texte complet.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 384 (110), fol. 16 v<sup>o</sup> et 30 [dessin], et ms. 547 (2<sup>e</sup> vol.), n° 197 et n° 203 [dessin]; THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 256 [dessin]; LA FONTENELLE DE VAUDRÉ, *Histoire des rois et ducs*

592. Ainsi on en a 27 exemples dans les *Carmina latina epigraphica* de BUECHELER et LOMMATZSCH; voir aussi DIEHL, *Inscriptiones latinae*, III, p. 571.

593. On en a 17 exemples en France, 1 au Portugal (1173). NIELERS-WEISBECKER, « Grabsteine », 183, p. 274-293 donne 12 exemples de *laicus* du IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle au début du XII<sup>e</sup> siècle.

594. Trois exemples de *o lector* en France du VIII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, aucun dans les *Carmina latina epigraphica*.

595. *CIFM* I-3, 1977, p. 134-147; *Une société de pierre*, 2009, p. 30.

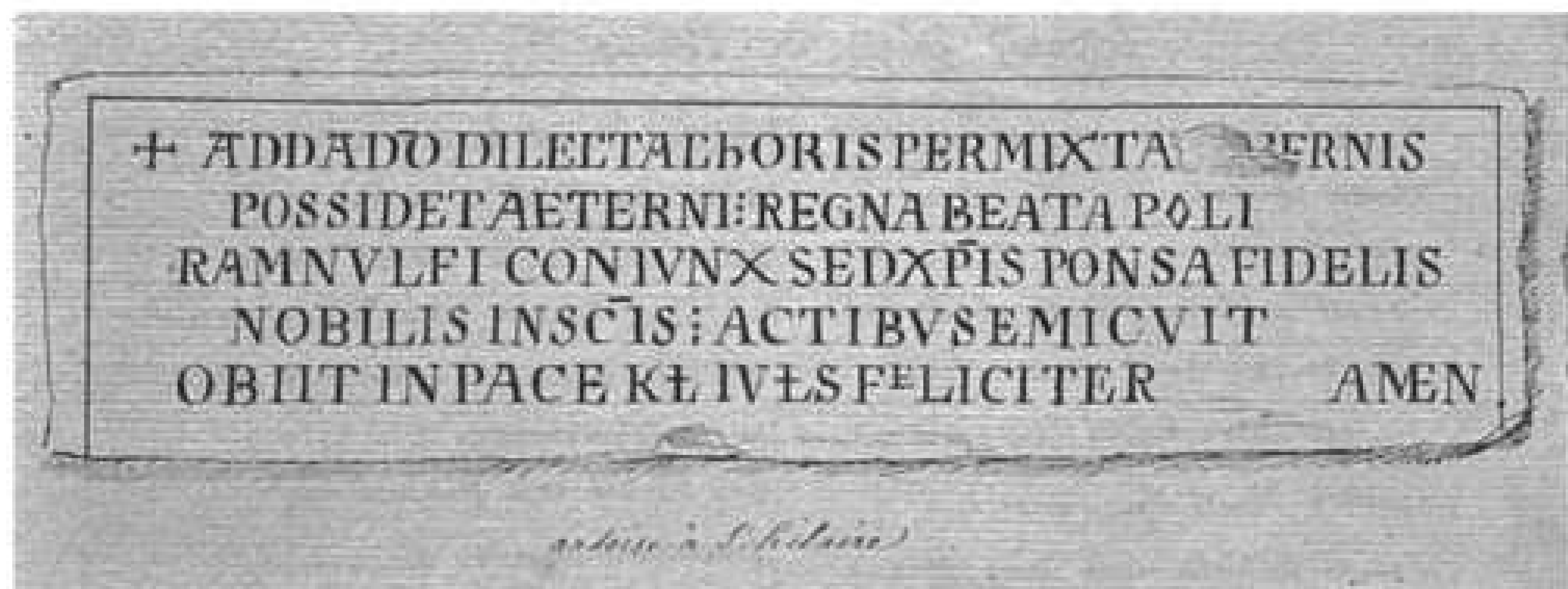
596. *CIFM* 14, 1989, p. 166.

597. MORLET, *Les noms de personne*, II, p. 18; *Chartes... de l'abbaye de Saint-Maixent*, 1886, p. 50.



*J. Epitaph.* t. I, 1842, p. 403 (d'après les manuscrits de dom Fonteneau). A. BRILL. « Note sur une inscription chrétienne », 1850, p. 31-33, et « Rectification sur le sens et l'époque », 1855, p. 555-557; *Catalogue du musée...* dir. Mauduit, 1856, p. 30, n° 241; LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 77 et pl. V-7, et « Epigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 175-176, n° 47, pl. II-11; LÉDÉVIN, « Catalogue du musée », 1883, p. 501, n° 482; A. RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou 778-1204*, Paris, I, 1903, p. 43-44, n° 6; *CIFM* I-1, 1974, p. 102-104, n° 84, fig. 35; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, 2007, p. 200, 236, 334 [bibliographie récente]; *CIFM* Hors-Série I, n° 78.

L'épithaphe est formée de belles capitales romaines, avec seulement 2 C carrés et un H oncial à la première ligne. D'après un dessin ancien le O de *poli* à la 2<sup>e</sup> ligne était en losange. Les trois points verticaux de la 2<sup>e</sup> et de la 4<sup>e</sup> ligne marquent l'hémistiche des pentamètres. Les abréviations concernent seulement les *nomina sacra* (*Deo*, *Christi*, *sanctis*) et la date. Belle illustration de la réforme de l'écriture épigraphique à l'époque carolingienne.



[ - AD]DA D(E)O DILECTA CHORIS PER [MIXTA SVPERNIS]  
 POSSIDET AETERNI : REGNA B[EATA POLI]  
 RAMNVLFI CONIVNX SED X[R(IST)I SPONSA FIDELIS]  
 NOBILIS IN S(AN)C(T)IS : ACTI[BVS EMICVIT]  
 OBIIT IN PACE K(A)L(ENDIS) IVL(II)S [FELICITER]

Adda, aimée de Dieu, mêlée aux chœurs célestes, possède les royaumes bienheureux du ciel éternel. Femme de Ramnulfé, mais épouse fidèle du Christ, elle a brillé dans la sainteté de ses actes. Elle mourut en paix aux calendes de juillet (1<sup>er</sup> juillet). Qu'elle soit heureuse. Amen.

Le texte se compose de deux distiques élégiaques et d'une dernière ligne en prose consacrée à la date. Le vocabulaire est celui de nombreuses inscriptions métriques carolingiennes. *Deo dilecta* peut être rapproché du *dilectus Deo* dont le Siracide (45, 1) parle à propos de Moïse. Alcuin a déjà employé l'expression *regna beata poli* pour l'épithaphe du pape Hadrien I<sup>er</sup> († 795) à Saint-Pierre-du-Vatican. *Feliciter* se rencontre dans les inscriptions antiques, chrétiennes, médiévales. Le mot apparaît déjà dans l'inscription du sarcophage de Junius Bassus à Rome en 359 et dans plusieurs épithaphe italiennes du VI<sup>e</sup> siècle<sup>598</sup>, mais il est généralement compris dans une phrase. Ce souhait de bonheur ou de bonne fortune, est cité par Cicéron, Suétone, Juvénal; Jérôme indique qu'à la fin d'un ouvrage on met soit *Explicit*, soit *Feliciter*. Dans la position où il se trouve dans l'inscription d'Adda, il ne semble pas y en avoir d'autres exemples en épigraphie.

On a d'abord vu en Adda l'épouse de Ramnulfé I<sup>er</sup>, comte de Poitou entre 839 et 866. Cette identification rejetée par Alfred Richard<sup>599</sup>, a été reprise par Cécile Treffort<sup>600</sup>, ce qui placerait cette épithaphe au troisième quart du IX<sup>e</sup> siècle. Mais on peut aussi voir l'épouse de Ramnulfé II, comte de Poitou entre 878 et 890. Le terme de « comte » n'est pas dans l'épithaphe, mais le support de l'inscription, l'ardoise, la noblesse indiquée dans le texte, la qualité de l'inscription montrent qu'il s'agit d'une femme de haut niveau

598. G. DI SPIRITO, « À propos des peintures murales de l'église Santa Maria foris portas de Castelprio », *Cahiers archéologiques*, 46, 1998, p. 52.

599. RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou 778-1204*, I, p. 43-44.

600. *CIFM* Hors-Série I, n° 78.



social. Surtout l'obituaire de Saint-Germain-des-Près cite la mémoire de la comtesse Adda, femme de Rannulfé, le 1<sup>er</sup> juillet : le même obituaire cite Rannulfé mort le 5 août 890 à la cour du roi de France, le frère de Rannulfé étant abbé de Saint-Germain<sup>601</sup>. Cécile Treffort a établi que cette inscription sur ardoise aurait été produite par un atelier angevin<sup>602</sup>.

### 190. Poitiers, Musées de la ville Épitaphe d'Achard (X<sup>e</sup> s.).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Pierre de 38 × 23 cm découverte à Saint-Maixent en 1888 par M. Debesse, quincaillier, lors du percement de la rue Garrau de Balzan. Elle provient sans doute de l'église Saint-Léger, car la rue longeait l'ancien cimetière de l'abbaye et a détruit un des côtés de l'église. La pierre a été remise au musée du Pilon à Niort, et a été donnée au Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest en 1892 par le musée de Niort.

État de conservation moyen.

Datation : le nom du défunt se trouve mentionné dans deux chartes de l'abbaye de Saint-Maixent de 926 et 965 ou 966, et l'écriture peut bien se situer au X<sup>e</sup> siècle.

Lecture d'après l'original.

LA BOURALIERE, «Compte rendu», 1888, p. 455 [mention]; DESAUVRE, «L'épitaphe d'Achard», 1888, p. 67-69 [texte, commentaire]; LEVI SQUEL, «Inscriptions de la ville de Saint-Maixent», 1891, p. 238 [fac-similé, commentaire]; CIEF I-1, 1974, p. 126-127, n° 101, fig. 79.

Pierre préalablement réglée, à double interligne. La seule ponctuation observable est un petit triangle entre les mots *tollit* et *crimina*. Un C carré, un H oncial. Les deux V après le nom du défunt ont presque la forme onciale. Les lettres sont hautes (4,5 cm environ) et fortement gravées.



-- ] IS [ --  
TOLLIT. CRIMI  
VS AHKARDIS VV  
ILLI IN SEMPIT [ --

Le rapprochement avec la formulation de deux inscriptions carolingiennes de Saint-Pierre de Melle<sup>603</sup> permet de proposer la restitution suivante :

-- ] is [ -- [ *En Agnus Dei qui tollit crimi[na] cosmi. Hic requiescit corp[us] Ahkardis. V[i]v[it] in Christo. Anima illi[us] in sempit[ernum] requiescat in pace* ]

... Voici l'Agneau de Dieu, qui enlève les crimes du monde. Ici repose le corps d'Achard. Il vit dans le Christ. Que son âme à jamais repose en paix.

L'invocation à l'Agneau de Dieu renvoie à l'annonce de Jean Baptiste : *Ecce agnus Dei qui tollit peccata mundi* (Jean 1, 29). Dans les deux inscriptions carolingiennes de Melle cette invocation est rendue par : *En agnus Dei qui tollit crimina cosmi*. Le double V après le nom du défunt répond sans doute à la prière de ces deux inscriptions : *Vivit in Christo*, qu'on retrouve dans l'épitaphe de Robert à Saint-Hilaire au XI<sup>e</sup> siècle et qu'on rencontre sous cette forme ou avec des *vivas*, *vixit*, *vivet* dans les inscriptions chrétiennes<sup>604</sup> et médiévales. L'inspiration est sans doute paulinienne : *vivemus in Christo* (Romains 6, 8), *vivere in Christo* (2 Timothée 3, 12).

*Acardus* est cité dans deux chartes de Saint-Maixent de 926 et 965 ou 966<sup>605</sup>.

### 191. Poitiers, Musées de la ville Reliques de l'église de Vouhé (X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> s.).

Mention de reliques.

Fragment de pierre trouvé, lors de la démolition de l'ancienne église de Vouhé, au moment de la construction d'une nouvelle église, dans le chœur de l'église de Vouhé. Il mesure 29 × 24 cm. Le curé de Vouhé, l'abbé Giraud, en a fait don en mai 1902 à la Société des Antiquaires de l'Ouest. Cette pierre inscrite est passée au musée de la ville en 1947 avec les collections de la Société. État de conservation médiocre.

601. RICHARD, «Observations sur la réponse de M. Lot», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., X, 1904-1906, p. 312-313.

602. TREFFORT, «Un témoin de la vie politique et culturelle carolingienne à Angers», 2010, p. 217-228.

603. CIEF I-2, 1977, p. 143-147, n° 14 et n° 15; *Une société de pierre*, 2009, p. 30.

604. DIEHL, *Inscriptiones latinae*, III, p. 204 et 418.

605. *Chartes de l'abbaye de Saint-Maixent*, 1886, p. 26 et 50.



Cette pierre a été trouvée dans le chœur de l'église, et on sait que la première église de Vouhé date du XI<sup>e</sup> siècle. Elle peut aussi appartenir à une construction antérieure non connue, car l'écriture paraît remonter à l'époque carolingienne.

Lecture d'après l'original.

RICHARD, « Une inscription lapidaire du XI<sup>e</sup> siècle », 1902, p. 470-471 (B. *CHEMIE*, 1974, p. 127-128, n. 102, no. 80); MICHAUD, « A propos d'une découverte récente à Sainte-Même », 1978, p. 631 [texte].

Écriture grossière. Les *L* onciales sont très ouverts, le *I* de *Sante Petri* est à peu près comme le *I* habituel des chartes est-carolingiennes.



D'un côté, entre deux lignes :

EC SANTE RELIQA

De l'autre côté, perpendiculairement, sur deux lignes encadrées par des traits :

VUCETI

SANTE PETRI

Soit : « *Ec sante reliq ui? a Sante Petri Vuceti.* »

Voici les saintes reliques de saint Pierre de Vouhé.

Le latin n'est pas classique : *ec* pour *hac*, *sante* pour *sancta* et pour *sancti*.

L'église de Vouhé (canton de Mazières-en-Gâtine, Deux-Sèvres) est dédiée à saint Pierre apôtre. On peut donc traduire : les reliques de l'église Saint-Pierre ou les reliques de saint Pierre. La forme *Vuceti* n'est pas connue par une autre source, la plus ancienne mention du lieu dans les textes étant *Voe*, entre 1145 et 1153<sup>606</sup>.

## 192. Poitiers, Musées de la ville — Épitaphe de Nectarius (fin X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cette pierre de 51 × 20 cm a été trouvée en 1843 au-dessus de la porte de la crypte d'une ancienne chapelle du bourg Saint-Hilaire dédiée à saint Barthélemy, qui se trouvait au n<sup>o</sup> 1 rue Saint-Hilaire. Cette chapelle n'est citée qu'aux environs de 1080, mais la chapelle romane enveloppait partie des murs d'un mausolée de l'Antiquité tardive contenant trois sarcophages. Elle a été remaniée au XIV<sup>e</sup> siècle et rasée en 1851. Le côté qui porte les lettres se trouvait encastré dans la muraille. La pierre a été donnée en 1846 à la Société des Antiquaires de l'Ouest par l'abbé de Chazelles, curé de Saint-Hilaire.

État de conservation bon.

Datation : la pierre a été datée soit à partir du nom du défunt, Nectaire, identifié comme un des prédécesseurs de saint Hilaire, soit à partir de l'écriture, entre le V<sup>e</sup> siècle et le XII<sup>e</sup> siècle. De Rossi en son temps a donné un avis, Jean Leclercq avance le VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècle tout en disant que la formule *hic requiescit* n'apparaît qu'au X<sup>e</sup> siècle, alors qu'elle est à Rome dans l'épitaphe de Pélage en 561, qu'il y en a dix exemples en 1<sup>re</sup> Belgique et 4 en Viennoise du Nord avant la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Paul Deschamps et Henri-Irénée Marrou proposaient, au début des années 70, la fin du X<sup>e</sup> ou le début du XI<sup>e</sup> siècle, et c'est ce qui, au vu de l'écriture, paraît le plus plausible, tout en reconnaissant que la datation est difficile et peut donner lieu à des appréciations diverses.

Lecture d'après l'original.

LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 72 et pl. V-3, et « Épigrafiie du Haut-Poitou », 1863, p. 163-164, pl. II-7; CHAMARD, « Histoire ecclésiastique du Poitou », 1873, p. 80, n. 3 (fac-simile, datation : V<sup>e</sup> s.); LEDAIS, « Catalogue du musée », 1883, p. 474, n<sup>o</sup> 20 (datation : V<sup>e</sup> s.) et « Épigrafiie romaine du Poitou », 1886, p. 185 (datation : V<sup>e</sup> s.); DU CHESNE, « La liste épiscopale de Poitiers », 1886, p. 193-201 (datation : IX<sup>e</sup> s. ou même XII<sup>e</sup> s.); CHAMARD, « Notes historiques », 1887, p. 279-293 (datation : V<sup>e</sup> s.); DU CHESNE, « Nectaire et dom Chamard », 1888, p. 353-362, et *Fastes épiscopaux*, 1910, p. 81; GINOT, « Vieilles rues et vieilles églises », 1935, p. 449; LECLERCQ, « Poitiers » c. 1270-1272; DEZ, *Histoire de Poitiers*, 1969, p. 18, n<sup>o</sup> 18; *CHEMIE*, 1974, p. 104-106, n<sup>o</sup> 85, fig. 40.

Irrégularité des lettres, dont la hauteur varie de 1,5 cm à 3 cm. Pierre non réglée. Pas de ponctuation. Trois conjonctions.

<sup>606</sup> Chartes de l'abbaye de Saint-Maixent, 1886, p. 351, n<sup>o</sup> 334.





IC REQVIESCIT NECTARIVS ANTITES

Ici repose Nectaire, évêque (ou prêtre).

On a *ic* pour *hic*, et *antites* pour *antistes*. Ce dernier mot signifie chef, prêtre en latin classique, mais en latin plus tardif, et déjà chez saint Cyprien, a le sens d'évêque.

Nectarius figure en tête de la liste épiscopale qui avait cours à l'époque romane et donnait huit prédécesseurs à saint Hilaire, premier évêque de Poitiers historiquement assuré. Les historiens poitevins du XIX<sup>e</sup> siècle donneront même à ce Nectaire un épiscopat de 290 à 304.

L'identification du Nectarius de l'inscription à un premier évêque de Poitiers n'a rien d'assuré. Elle n'obligerait pas pour autant à dater l'inscription du IV<sup>e</sup> siècle, ce qui ne semble pas compatible avec l'écriture.

### 193. Poitiers, Musées de la ville Fragment d'épithaphe (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.?).

Inscription tumulaire.

« Fragment d'inscription "carlovingienne" trouvée à Poitiers par M. Bonsergent. Provenance précise inconnue. » On ne sait rien de plus de ce fragment que ce qu'en dit Bélisaire Ledain dans son *Catalogue de la galerie lapidaire du Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest*<sup>607</sup>.

Ce fragment mesure 20,5 cm de haut, 28 cm de large, 12,5 cm d'épaisseur, et les lettres mesurent 2,5 cm.

L'état de conservation est bon.

La parfaite régularité des capitales romaines, l'absence de ponctuation – sauf peut-être un point avant les deux dernières lettres de la dernière ligne – et de tout espacement entre les mots semblent reporter au IX<sup>e</sup> siècle plutôt qu'au X<sup>e</sup> siècle, mais la datation reste incertaine.

Lecture d'après l'original vu le 1<sup>er</sup> décembre 2016.



-- -]S. IALIV[- - -]LIAI[- - -  
 -- -]SIANDINAE FII[- - -  
 -- -]VNCTAEAN XX[- - -  
 -- -]IVOSFII SI[- - -

Il semble y avoir un nom féminin à la deuxième ligne.

À la troisième ligne la lecture (*defunctae annis*) XX est probable. Il s'agirait donc d'une épithaphe d'une femme d'une vingtaine d'années.

607. LEDAIN, « Catalogue du musée », 1883, p. 503.



194. Poitiers, Musées de la ville – Linteau de la collégiale Sainte-Radegonde (début XI<sup>e</sup> s.).

Prière.

Pierre qui servait, dans le cloître, de linteau à une porte par laquelle on montait au dortoir des clercs du chapitre de Sainte-Radegonde. Elle est entrée à la galerie lapidaire du Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest en 1857. L'inscription a été vue en place sur la porte du dortoir par dom Martene et dom Durand en 1708. Le linteau mesure 121 cm de long, les lettres sont hautes de 5 à 5,5 cm dans la première ligne, de 3,4 à 3,7 cm dans la seconde ligne. Il manque l'extrémité gauche du linteau, et la partie droite est cassée. Mauvais état de conservation d'une pierre de médiocre qualité (le *nos* est cent de part et d'autre d'un trou de la pierre).

Datation : début XI<sup>e</sup> siècle, d'après l'écriture.

Lecture d'après l'original.

*Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, I, 1717, p. 11 [dessin de l'inscription alors en place]. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (vol. 3), n° 340 v. ; dessin et localisation, LONOU EMAR, « Epigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 195, n° 73 [texte, fac-similé]. LUDVIN, « Catalogue du musée », 1883, p. 500-501, n° 481 [texte] ; *CHM* I-1, 1974, p. 116-117, fig. 68 ; FAVRE VI, « Le culte de sainte Radegonde », 1994, p. 95 [traduction].

Écriture irrégulière, absence de réglage, lettres tracées peu profondément. Ponctuation irrégulière par deux points verticaux. Aucune lettre ornée, deux C carres sur quatre. Le texte est disposé sur deux lignes à la base du linteau en bâtière.



[TV] Q(V)I ES : P(RE)CLARA : DIES : NOS CH(RIST)E GVB[ERN]A  
[NOCTI]BVS : OM(N)IBVS INTROIACENTIBVS ESTO : LVCERN[A]

Toi qui es le jour éclatant, Christ, gouverne-nous.  
Sois, les nuits, la lampe pour tous ceux qui dorment ici.

Le texte est composé de deux hexamètres *caudati*, c'est-à-dire avec une même rime, ici riche, à la fin du vers. La métrique conduit à lire *qui es* et non *quies*, comme il avait été lu, et permet de proposer une restitution probable du début et de la fin de chaque vers.

On lit dans 2 Samuel 22, 29 : *Tu lucerna mea, Domine, et tu, Domine, illuminabis tenebras meas*, « Tu es ma lumière, Seigneur, et tu illumineras mes ténèbres », dans le psaume 119 (118), 105 : « Ta parole est une lumière devant mes pas », et dans l'Apocalypse 21, 23 la Jérusalem céleste « n'a pas besoin de soleil ni de la lune pour l'éclairer, car son flambeau (*lucerna*) c'est l'Agneau ». Les Pères n'ont pas manqué de commenter cette image, ainsi Hilaire : « De même qu'en sortant la nuit on porte devant soi une lampe... de même chacun de nous a devant lui comme une lampe la parole de Dieu »<sup>608</sup>. La finale du premier vers se rencontre dans une épitaphe de Lüneburg de l'époque ottonienne<sup>609</sup>, et dans une hymne médiévale<sup>610</sup>.

608. HILAIRE DE POITIERS, *Commentaire sur le psaume 118*, t. II, 1988, p. 122-123.

609. *Poeta latini aevi carolini*, V, 1937-1979, p. 293.

610. *Analecta hymnica Medii Aevi*, XXXIII, 1899, p. 200, n° 219 : *perpetua nos pace tua, rex, Christe, gubernat*.



**195. Poitiers, Musées de la ville** Épitaphe du moine Vitalis (1097).

Inscription funéraire à caractère obituaire.

On ignore l'emplacement de cette pierre provenant de l'abbaye Saint-Jean-de-Montierneuf et remise à la Société des Antiquaires de l'Ouest avant 1844. Elle mesure 34,5 cm x 23 cm.

Bon état de conservation.

Datation : 1097, fournie par le texte de l'épitaphe.

Lecture d'après l'original.

LICOINTE-DU PONT, « Rapport... Montierneuf », 1843, p. 537 ; CHERGE, « Mémoire historique », 1844, p. 176 et pl. VI ; LONGUEMAR, « Épigrafiographie du Haut-Poitou », 1863, p. 189-190 et pl. III-5 ; BROUILLÉ, *Notices des tableaux*, 1885, p. 302-303, n° 4078 ; *CIFM* I-1, 1974, p. 112-113, n° 89, fig. 58 ; *Poitiers, Saint-Jean-de-Montierneuf*, 1996, p. 14 [photo].

La pierre a été réglée mais les lettres de la première ligne sont plus hautes (1,5 cm) que celles des lignes suivantes (1 cm). La seconde moitié des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> lignes est moins fortement gravée que le reste du texte. La seule ponctuation est celle qui isole le millésime (3 points verticaux), mais on constate une nette séparation des mots dans la plupart des lignes. Conjonctions et enlacements ne se rencontrent que dans les trois premières lignes. Deux abréviations (*dominica*, *monachus*). Les onciales apparaissent, *E. H. M. T* assez nombreuses sans être majoritaires : le *M* oncial a deux tracés différents.



ANNO DOMINICAE INCARNATIONIS  
M: XCVII: OBIT VITALIS MONACHVS) BONE  
MEMORIE HVIVS CENOBII SACRIS  
TA DE PRIMIS MONACHIS  
DIRECTIS A SANCTISSI  
MO HVGONE CLVNIACEN  
SIVM ABBATE EXTITIT  
NACIONE VENETVS

L'an de l'Incarnation du Seigneur 1097 mourut Vital, moine de bonne mémoire, sacriste de ce monastère, l'un des premiers moines envoyés par le très saint abbé de Cluny, Hugues. Il fut vénitien de nation.

La diphtongue n'a été maintenue qu'à la première ligne. L'expression *bone memorie* est très fréquemment employée dans les inscriptions chrétiennes, et continue à être utilisée en France au moins jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, plus fréquemment au Sud qu'au Nord, mais son emploi est plus rare après la période carolingienne. Le superlatif *sanctissimus* se trouve à Imola au VI<sup>e</sup> siècle, à Tarragone en 680-688, à trois reprises au VIII<sup>e</sup> siècle à S. Apollinaire in Classe à Ravenne pour des archevêques (*sanctissimi ac ter beatissimi*)<sup>611</sup>, à Augsbourg au IX<sup>e</sup> siècle, à Bordeaux et à la Sauve-Majeure au XI<sup>e</sup> siècle. On le rencontre encore aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, surtout en Italie pour des papes, mais cet emploi reste rare. Saint Hugues a été abbé de Cluny de 1049 à 1109 et son prestige à la fin du XI<sup>e</sup> siècle est considérable. L'épithète *sanctissimus* n'est employée qu'une fois de son vivant, dans les chartes de Cluny<sup>612</sup>. Le génitif pluriel *Cluniacensium* ne se rencontre pas dans les chartes de Cluny.

Vital a fait partie des 18 premiers moines arrivés de Cluny avec l'abbé Gui en 1082<sup>613</sup>. Il a été sacriste, c'est-à-dire chargé de l'entretien de l'église abbatiale. Il était vénitien, et son prénom même, Vital, celui d'un martyr de Ravenne, ne se rencontre en Poitou que dans trois chartes du cartulaire de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers, fin X<sup>e</sup>-début XI<sup>e</sup> siècle. Le mot *nacio* pour indiquer le lieu d'origine est ici employé, semble-t-il, pour la première fois dans une épitaphe.

**196. Poitiers, Musées de la ville** Relief d'Hilaire et de Triaise (XI<sup>e</sup> s.).

Identification des personnages.

Selon l'abbé Largeault, qui écrit en 1884, ce relief, représentant saint Hilaire, crossé et mitré, bénissant sainte Triaise, proviendrait de l'église Sainte-Triaise, une des quatre églises paroissiales du bourg Saint-Hilaire à l'époque romane. La pierre mesure 78 cm x 41 cm.

État de conservation moyen. Restauration au cours de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle.

Datation : les historiens de l'art datent ce relief du XI<sup>e</sup> siècle. La paléographie renvoie à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle.

611. Ces épitaphes doivent être postérieures au décès des trois archevêques, 705, 784 et 789, car le titre d'archevêque n'apparaît qu'avec saint Boniface († 754) et ne se généralisera qu'au IX<sup>e</sup> s.

612. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, 1903, p. 145.

613. CARPENTIER, PON, « Le récit de la fondation de l'abbaye de Montierneuf », 2008, p. 21-55. Le texte latin est publié dans *Recueil... Montierneuf de Poitiers*, 1973, p. 421-441.



Lecture d'après l'original.

Poitiers, Médiathèque François Mitterrand, ms. 24 (vol. 2), n. 191 [dessin] = Catalogue du Musée, 1848, p. 56; LONGUEMAR, *Essai sur l'usage*, 1856, planche non paginée avant la page 123; Epigraphie du Haut-Poitou, 1862, p. 204 et 82; LÉDAIN, « Catalogue du musée », 1883, p. 36 [mention]; LARGIET, « Inscriptions métriques », 1884, p. 258, note 4; BROUILLÉ, *Notice des églises*, 1885, t. II, p. 895 [fac-similé]; CHAMILLÉ, 1974, p. 117-118, fig. 44; CAMUS, CARPENTIER, AMÉLOI, *Scripturae sanctae in Poitou*, 2009, p. 19, fig. 5 et p. 120.

Le nom d'Hilaire est gravé verticalement à droite de la figure du saint, celui de Triaise est inscrit horizontalement, en deux lignes, au-dessus de la sainte. Les lettres ont une hauteur moyenne de 2 cm et sont profondément gravées. Les 2 S de *S. Iulianus* sont tracés à l'envers. Le T de *Iulianus* a une barre transversale brisée, toutes les autres lettres étant parfaitement classiques.



S(ANCT)A TROECI  
A  
S(ANCTVS) ILARIVS

Sainte Triaise; saint Hilaire.

On se reportera à ce qui est dit, à propos de l'épithaphe de Triaise, sur la sainte et sur l'église Sainte-Triaise.

### 197. Poitiers, Musées de la ville – Fragment de table d'autel (XI<sup>e</sup> s.).

Mention d'un nom?

Ce petit fragment de tailloir de table d'autel a été trouvé dans le sol de Saint-Hilaire-entre-églises par Bonsergent en 1876. Il a été donné cette même année à la Société des Antiquaires de l'Ouest par Alfred Richard de la part de Bonsergent.

Bon état de conservation.

Datation : fin XI<sup>e</sup> ou début XII<sup>e</sup> siècle d'après la paléographie. Cette datation reste approximative en raison du peu d'éléments pour l'appuyer.

Lecture d'après l'original.

LÉDAIN, « Catalogue du musée », 1883, p. 505, n. 525.

Inscription précédée d'une croix profondément gravée comme les trois lettres qui subsistent.



· RAD| - - -

On pense évidemment au commencement du mot *Radegundis*, d'autant plus que ce fragment a été trouvé dans une des églises situées entre la cathédrale et le baptistère Saint-Jean, à proximité de l'abbaye Sainte-Croix. Ces trois mêmes lettres se retrouvent à la même époque à Saint-Hilaire, sur l'épithaphe de Constantin.



**198. Poitiers, Musées de la ville** Fragment d'épithaphe (XI<sup>e</sup> s.).

Épithaphe.

Pierre trouvée à l'emplacement de l'abbaye Saint-Cyprien, lors de travaux d'aménagement de l'hôpital Pasteur en 1973. Ce fragment mesure 32 cm sur 28, la hauteur des lettres est d'environ 6 cm.

La datation ne peut être proposée qu'en fonction de l'écriture. Les formes du *E*, du *Q*, l'absence de séparation entre les mots, font penser au XI<sup>e</sup> siècle, pour une inscription à l'écriture soignée.

*CIFM* I-1, 1974, p. 98, n° 81, photo fig. 34.

-- -] DVS  
 -- -]QVI LE  
 -- -]MA EIVS

Ces fragments de mots renvoient à des formules bien connues des épithaphe, *qui le[gis]*, d'une apostrophe au lecteur, *[ani]ma ejus* d'une demande de prière du type *ora pro anima ejus*.

**199. Poitiers, Musées de la ville** Fragment d'épithaphe (fin XI<sup>e</sup>- 1<sup>re</sup> moitié XII<sup>e</sup> s.).

Inscription funéraire ?

Ce fragment, qui mesure 25 cm x 25, a été trouvé en novembre 1973, lors de travaux d'aménagement de l'hôpital Pasteur, à l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Cyprien.

L'état de conservation est médiocre.

Datation : 1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle d'après l'analyse paléographique.

Lecture d'après l'original.

*CIFM* I-1, 1974, p. 97-98, n° 80, fig. 33.

Il reste quelques lettres sur 3 lignes. Un trait vertical à droite semble indiquer un cadre. La hauteur des lettres est de 6,5 cm. Les lettres conservées sont de belles capitales classiques : le *O* est plus proche de l'ovale du XI<sup>e</sup> siècle que du bel arrondi du XII<sup>e</sup> siècle. Il n'y a pas de séparation entre les mots. Point médian après le *O* de la première ligne.



-- -]O.P.E.R.  
 -- -]N.O.S.H.  
 -- -]N.O.B.I.

On peut penser à une restitution du type :

*[- - -]o per[- - - an]nos hu[us] - - ce]nobii [- - -].*

Il y aurait alors l'indication d'une durée de charge d'un certain nombre d'années à la tête de l'abbaye.

La durée de charge est rarement indiquée avant la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle. Elle se rencontre alors dans une série d'épithaphe en Poitou-Angoumois. Les mentions de durée de charge semblent beaucoup plus rares dans la France du Nord que dans la France du Sud, car l'exemple de Guillaume, abbé de Fécamp 27 ans et demi, mort en 1107, est isolé.

Ce fragment semble faire partie d'une épithaphe.

**200. Poitiers, Musées de la ville** Épithaphe de Robert (fin XI<sup>e</sup> s.).

Inscription funéraire à caractère obituaire et tumulaire.

On ignore l'emplacement qu'avait cette épithaphe dans la collégiale Saint-Hilaire. La pierre, de 70 cm x 60 cm, a été acquise par la Société des Antiquaires de l'Ouest en 1850<sup>614</sup>, elle est passée au musée avec l'ensemble des collections lapidaires de la Société en 1947.

Bon état de conservation.

Datation : seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle d'après les données paléographiques : le nom de *Robertus* apparaît dans les chartes hilariennes de 1058 à 1076.

614. D'après le catalogue de L. MAUDUYT, supplément, n° 159.



Lecture d'après l'original.

*Catalogue du Musée*, dir. Mauduyt, Poitiers, 1856, p. 28, n° 230; LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 78 [mention]<sup>615</sup> et «Épigraphie du Haut-Poitou», 1863, p. 197-198, pl. III-5; LEDAIS, «Catalogue du musée», 1883, p. 505, n° 524; CHAMILLÉ, 1974, p. 16-18, fig. 47; TREFFORT, *Paroles inscrites*, 2008, p. 133-139 [texte, traduction, commentaire, photo]; DEBEAIS, *Messages de pierre*, 2009, p. 17 [mention, photo].

La pierre a été creusée, afin de réserver un cadre pour le texte gravé dans cette partie creusée. On retrouve ce procédé, qui fait de l'inscription un tableau, dans les épitaphes contemporaines de Poitiers, de Milon, Constantin et Guillaume à Saint-Hilaire, de la dédicace de 1096, des épitaphes de Vital en 1097 et Febaldus en 1101 à Saint-Jean de Montierneuf. La pierre a été réglée par un double interligne. La première ligne, citation biblique, a été gravée en lettres plus hautes (2 à 2,5 cm) que les lettres des quatre lignes suivantes; dans la dernière ligne, apostrophe au lecteur, les lettres ne mesurent que 1,5 cm. Il y a une seule conjonction de lettres dans la première ligne mais sept conjonctions et cinq abréviations (placées dans l'interligne) dans la deuxième ligne. Abréviations, conjonctions, enclavements sont aussi très nombreux dans les autres lignes. Il n'y a pas de séparation entre les mots. Ponctuation par trois points verticaux en fonction du sens. Dans les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> lignes la place a manqué pour des coupures cohérentes avec le sens, de sorte que le *pro* à la fin de la 4<sup>e</sup> ligne commande le *vita* de la ligne suivante; de même à la fin de la 5<sup>e</sup> ligne le *anima* doit se lire avec *ens* à la ligne suivante. La barre transversale à renflement du *H* à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> ligne, les lettres fleuries de la première ligne (*M. D. D.*) soulignent la recherche d'élégance dans la calligraphie. La barre intérieure brisée du *T* dans *natus, muliere, mundo, tumulo, quantum, cum* participe à cette même recherche. Le mot Christ est abrégé par les lettres grecques du nom (ΧΡΟ, ΧΡΕ). La croix initiale est une croix d'autel avec support pour la présenter verticalement. L'absence de séparation entre les mots, les *O* en navette, la présence de neuf *C* carrés et d'un *G* carré alors que seul le *M* de *homo* est oncial, invitent à dater l'inscription du XI<sup>e</sup> siècle. La présence de trois lettres fleuries à la 1<sup>re</sup> ligne conduisent à se placer tout à fait fin XI<sup>e</sup> siècle.



<sup>1</sup> : + HOMO NATVS DE MVLIERE : ID EST DE TERRA :

<sup>2</sup> HOBIIT IN OC MVNDO : XV K(ALENDAS) DEC(EM)B(RIS) NOMINE RODBERT(VS) : IN CARITATE P(ER)FECT(VS) :

<sup>3</sup> IN OC TVMVL[O] IACET SEPVLTVS : VIR VALDE BONVS : QVANTV(M) VIXIT IN SECVLO

<sup>4</sup> VIVIT IN CHR(IST)O : HO TV D(IVS) CHR(IST)E IH(ES)V QVI REGNAS CV(M) PATRE ET S(AN)C(TO) SP(IRIT)V MEMENTO ANIMA EI(VS) PRO

<sup>5</sup> TVA PIETATE LIBERA EA(M) : HO TV D(IVS) OM(NI)P(OTENS) QVI TENES CLAVES MORTIS ET VITAE LIB(ER)A ANIMA(M)

<sup>6</sup> EI(VS) : HO VOS F(RAT)R(E)S ET SORORES QVI SCITIS LITTERAS SI D(IVM) ABEATIS ADIVTO-RE(M) ORATE P[RO] ANIMA EI(VS) :

Homme, né de la femme, c'est-à-dire de la terre, le nommé Robert, accompli en charité, mourut en ce monde le 15 des calendes de décembre (17 novembre). Homme profondément bon tant qu'il vécut dans 1<sup>er</sup> siècle, il gît enterré en ce tombeau. Il vit dans le Christ.

Ô toi, Dieu Christ Jésus, qui règnes avec le Père et le Saint Esprit, souviens-toi de son âme, dans ta bienveillance, libère-la.

Ô toi, Dieu Tout Puissant, qui tiens les clés de la mort et de la vie, libère son âme.

Ô vous, frères et sœurs qui savez lire, si vous mettez votre appui en Dieu priez pour son âme.

<sup>615</sup>. Il est assez étonnant que l'on n'ait pas de mention ou de dessin de cette épitaphe dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.



« Homme né de la femme » est le début du verset 1 du chapitre 14 de Job, qui est cité dans le 2<sup>e</sup> nocturne de l'office des morts, et figure dans de nombreux incipit de commentaires des *Institutes* de Justinien et de sermons<sup>616</sup>. *In hoc tumulo jacet* se trouve dans deux inscriptions païennes de Rome<sup>617</sup> et dans une inscription chrétienne d'Espagne de 544<sup>618</sup>. Au musée de Poitiers en 817 on a un *sub hoc tumulo jacet*, on a *in hoc tumulo... jacent* dans une épitaphe du XIII<sup>e</sup> s. à la cathédrale de Clermont, et différentes variantes se rencontrent dans les inscriptions médiévales françaises, *jacet in hoc tumulo*, *hoc jacet in tumulo*, *hoc tumulo jacet*. *Le vivit in Christo*, inspiré de l'apôtre Paul (Romains 6, 8; 2 Timothée 3, 12) se trouve dans des inscriptions chrétiennes, mais la formule la plus fréquente est de loin *vivas* ou *vivat in Christo*; avec le présent l'expression est dans les épitaphes d'Ermenbert et Ermengarde au musée de Niort, et d'Achard au musée de Poitiers (X<sup>e</sup> siècle).

Les deux premières prières sont inspirées de la liturgie. Le *libera* vient sans doute aussi des psaumes, mais on pense particulièrement à la *Commendatio anime* où est répétée une douzaine de fois l'invocation *libera, Domine, animam ejus*<sup>619</sup>. L'appel aux lecteurs, frères et sœurs, qui connaissent les lettres, c'est-à-dire qui savent lire le latin, constitue une apostrophe originale fort intéressante. La formule plus ordinaire est *qui istas litteras* ou *presentes litteras legis*, « qui leira aquestas letras »; on aussi, à Limoges au XIII<sup>e</sup> siècle un *qui viderunt has litteras*.

On a longtemps fait de Robert un serf de Saint-Hilaire, à la suite d'une lecture de *servulus* au lieu de *sepultus*. Un chanoine de la collégiale de ce nom est cité entre 1058 et 1076 dans les chartes hilariennes<sup>620</sup>.

### 201. Poitiers, Musées de la ville Chapiteau de la Discorde (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.).

Identification de personnages.

Ce chapiteau a été trouvé en 1837, rue des Trois-Piliers, lorsqu'on creusa les fondations de l'hôtel Cuissard, aujourd'hui hôtel des Trois-Piliers, rue Carnot. Il a été déposé au Musée de la ville<sup>621</sup>. Il proviendrait des Trois-Piliers eux-mêmes, d'après l'étude convaincante faite par Mme Dominique Simon-Hiernard, conservateur des Musées de Poitiers<sup>622</sup>.

État de conservation : médiocre pour les inscriptions.

Datation : Le chapiteau lui-même est daté d'après les historiens de l'art du milieu du XI<sup>e</sup> siècle<sup>623</sup>. Les caractères très irréguliers du tracé des noms ne se prêtent guère à une datation. Les noms peuvent avoir été inscrits un peu plus tard que le chapiteau, fin XI<sup>e</sup> ou début XII<sup>e</sup> siècle, et il semble qu'il y ait eu plusieurs mains.

Lecture d'après l'original.

LONGUEMAR, « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 196-197; LEDAIN, « Catalogue du musée », 1883, p. 504, n° 523 [texte partiel]; LEFÈVRE-PONTALIS, « Saint-Hilaire-de Poitiers », 1903, p. 400 [texte]; MALL, *L'art religieux du XI<sup>e</sup> siècle*, 1922, p. 15 [photographie, commentaire]; CROZEL, *L'art roman en Poitou*, 1948, p. 213 [dit le texte indéchiffrable]; CEFM I-1, 1974, p. 109-111, n° 88, fig. 50-52; *Sculpture romane du Poitou*, p. 15, fig. 10, 144-146 [commentaire], 237 [texte]; MICKLEY, « Recontextualizing the context: The Dispute capital », 2008, p. 53-54 et p. 62, n. 11; *La France romane*, édit. Gaborit-Chopin, 2005, p. 363 [parle de graffiti]; CAMUS, « Le chapiteau de "la Dispute" », 2011, p. 159-163 et fig. 1.

Les noms sont inscrits sur le tore du chapiteau, sur trois lignes de longueur très inégale, en capitales et quelques *E* onciaux.



616. HAUREAU, *Initia...*, vol. III.

617. LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 1865, p. 281.

618. VIVES, *Inscripciones cristianas de la España*, 1969, p. 43, n° 132.

619. H. LICLERCQ, « Défunts », *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, IV-1, Paris, 1920, c. 435-436.

620. *Documents... Saint-Hilaire*, 1847, p. 89, 90, 96.

621. « Catalogue du musée », 1843, p. 35-36.

622. SIMON-HIERNARD, « Le chapiteau de "la Dispute" », 2011, p. 159-163.

623. CAMUS, *Sculpture romane du Poitou*, 1992, p. 144-146; vers 1055-1060; *cadem*, « Le chapiteau de "la Dispute" », 2011, p. 158; vers 1030-1060.



DVRANT ET A  
 NOM BAR BRVMLISME: VI  
 GOIREDVS: ODO PEPEVNENN BERTV DURANTE ROTVARD

Les noms (Durand, Geoffroi, Eude, Berthe, Rotuard ou Frotuard...) sont peut-être ceux des sept personnages qui sont représentés au centre deux hommes qui se tirent la barbe et se menacent d'une hachette ou d'une serpe, d'un côté deux femmes qui s'efforcent de les retenir, de l'autre deux personnages imberbes, enlacés, munis de béquilles, sur un arbre un homme muni d'une serpe.

Émile Mâle a relevé en bas d'une page de l'Apocalypse de Beatus de Saint-Sever une scène où deux hommes chauves se heurtent front contre front et se saisissent à la barbe, avec le commentaire : *Frontibus attritis barbas conscindere fas est*, « front contre front il est permis de se tirer les barbes », et il en conclut que le chapitre de Saint-Hilaire devait posséder une Apocalypse de Beatus presque semblable à celle de Saint-Sever. On trouve des scènes comparables à celle de ce chapiteau sur des chapiteaux au Musée d'Agen, à l'ancien évêché d'Angers, dans les églises d'Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire), Carentan (Manche) Colombiers et Douhet (Charente-Maritime), Esclottes (Lot-et-Garonne), Jou-sous-Monjou (Cantal), Laurenque (Lot-et-Garonne), Nouaillé (Vienne), Saint-Antonin (Lot-et-Garonne), Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret).

Peut-être s'agit-il simplement d'une scène de la vie quotidienne. Dans le cas du chapiteau de Poitiers il faut au moins évoquer les trois piliers qui, d'après la coutume du Poitou, représentaient la juridiction haute, moyenne et basse du seigneur châtelain. Or nous savons que le chapitre de Saint-Hilaire avait juridiction haute, moyenne et basse sur son « bourg », et que cette juridiction était rendue aux Trois Piliers, limite entre le bourg Saint-Hilaire et le reste de la ville. Les trois piliers y servaient même d'appui à l'échelle utilisée pour le pilori. Le chapiteau était donc situé à l'endroit même où on jugeait les causes de « discorde » entre les habitants du bourg. Les Trois Piliers sont limite de la juridiction des chanoines au moins depuis le XI<sup>e</sup> siècle et cette juridiction est mentionnée dans les actes à partir du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>625</sup>. Ce chapiteau pourrait être un premier témoin d'une justice du chapitre rendue aux Trois Piliers.

En 2008 Abel Mickey a repris l'étude de ce chapiteau, en proposant de le replacer dans le contexte de la « paix de Dieu » en Poitou. En raison de la provenance de ce chapiteau, il semble plus probable d'y voir une illustration de ce lieu de justice des chanoines de Saint-Hilaire-le-Grand.

## 202. Poitiers, Musées de la ville — Épitaphe sur plomb de l'abbé de Saint-Cyprien Rainaud (1100).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

À l'emplacement de l'abbaye Saint-Cyprien fondée à Poitiers aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles et disparue à la Révolution, les dominicains s'installèrent en 1869. Au cours des travaux importants entrepris pour leur établissement définitif, les ouvriers mirent à jour en février 1874 un sarcophage, où subsistait, avec quelques ossements, une plaque de plomb de 16 cm de long sur 6 de haut, gravée au stilet. C'était l'épitaphe de l'abbé Rainaud mort en 1100. La plaque fut confiée à dom François Chamard, qui assura la publication de l'épitaphe et en donna un fac-similé. Elle demeura ensuite aux mains des Dominicains, qui l'emportèrent en quittant les lieux en 1903. Elle se trouvait gardée chez eux, dans leur nouvelle installation rue Jean-Jaurès, lorsque, en 1995, le prieur la remit à un membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Paul Mantrant, pour la confier à cette Société. Le 17 novembre 2009 le conseil de la Société a décidé de remettre la plaque au Musée de la ville, afin qu'elle soit désormais conservée dans les meilleures conditions<sup>626</sup>.

L'état de conservation est relativement bon.

Datation : l'abbé Rainaud est mort le 23 mai 1100. L'année de sa mort est connue par la chronique de Saint-Maixent.

Lecture d'après l'original et le fac-similé.

La découverte a été rapportée, avec le texte de l'épitaphe, dans la séance du 19 mars 1874 à la Société des Antiquaires de l'Ouest par le président, Louis de La Boutetière (*Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, XIV, 1874-1876, p. 14-15) ; la communication a été aussitôt reprise par la *Semaine liturgique du diocèse de Poitiers*, avec publication du texte (p. 249). CHAMARD, « Épitaphe... », E. de Guilhermy, cite le texte d'après une communication de X. Barbier de Montault, dans la *Revue des sociétés savantes*, t. XXXV, 5e s., E VII, année 1874, p. 500 ; CHAMARD, « Épitaphe de Rainaud », 1874, p. 22-29 [texte et fac-similé] ; *CIFM* I-1, 1974, p. 28-29, n° 26, fig. 32 [fac-similé] ; FAVREAU, « Les inscriptions sur plomb », 1999, p. 52 [texte, traduction] et fac-similé fig. 25 ; FAVREAU, « Épitaphes et biographie », 2010, p. 379 [traduction et fac-similé] ; FAVREAU, « Heurs et malheurs de l'abbaye Saint-Cyprien », 2011, p. 75 [photo et fac-similé].

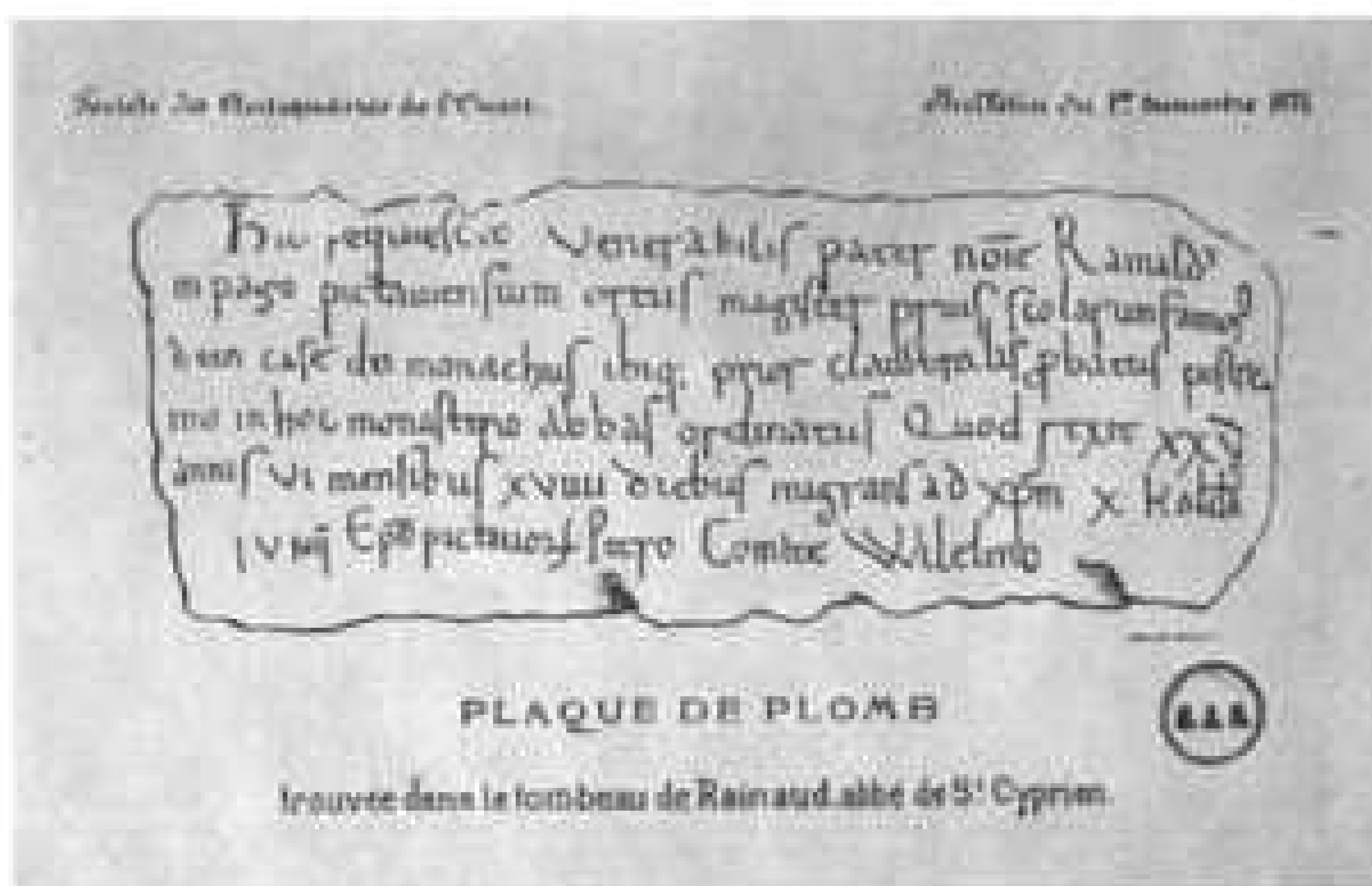
L'inscription est gravée sur six lignes, en minuscules, sauf 5 majuscules, sans ponctuation mais avec espacement des mots. Un *H* oncial à la 1<sup>re</sup> ligne, deux *D* onciaux à la 5<sup>e</sup> ligne, un *E* oncial à la 6<sup>e</sup> ligne. Abréviations et liaisons *ST* et *CT* comme dans l'écriture des chartes. Les *V* sont tracés comme des *U*, sauf le *V* de *venerabilis*, le *V* de *junii* et les *V* des chiffres. Sont gravés en grands caractères le *H* initial, le *V* de *venerabilis*, le *E* de *episcopo*, le *C* de *comite* et les initiales des noms propres, *Rainaldus*, *Petro*, *Willemo*. Le *R* de *Rainaldus* est en capitale.

624. *Gofredus* est une lecture de Longuemar.

625. FAVREAU, « Le bourg de Saint-Hilaire de Poitiers », 2011, p. 63-73.

626. FAVREAU, « L'épitaphe sur plomb de Rainaud », 2009, p. 211-212.





hic requiescit venerabilis pater no(mi)ne Rainald(us)  
 in pago pictaviensium ortus magister prius scolarum famos(us)  
 dein Case Dei monachus ibi(que) prior claustralis p(ro)batu(s) postre  
 mo in hoc monasterio abbas ordinatus quod rexit XXV  
 annis VI mensibus XVIII diebus migrans ad Chr(istu)m X kal(en)das  
 jynii ep(iscop)o Pictauor(um) Petro comite Willelmo.

Ici repose un vénérable père du nom de Rainaud, né en pays poitevin, d'abord maître réputé des écoles, ensuite moine de La Chaise-Dieu et promu prieur claustral, enfin ordonné abbé de ce monastère, qu'il dirigea 25 ans 6 mois 19 jours. Il s'en fut vers le Christ le 10 des calendes de juin (23 mai), Pierre étant évêque de Poitiers et Guillaume comte.

Si l'épithaphe n'a pas la forme métrique, elle a un certain rythme marqué par la répétition de mots en *-us* (*Rainaldus, ortus, famosus, monachus, probatus, ordinatus*), qui scandent le texte en fonction du sens.

*Venerabilis* est un qualificatif réservé aux hommes d'Église. Dès 826 on trouve un *venerabilis abbas* à la cathédrale de Beauvais, et de même en 1002 pour l'abbé de Nanteuil dans le diocèse de Poitiers. L'indication du lieu d'origine se rencontre à partir du IX<sup>e</sup> siècle avec le mot *genuit*, sur le modèle de Virgile (*Mantua me genuit*) ou de Lucain (*Corduba me genuit*). On emploie aussi *natus* à partir du XI<sup>e</sup> siècle, mais *ortus* est rare. À Saint-Jean-de-Montierneuf de Poitiers le moine Vital est dit, en 1097, *nacione Venetus*. Si la durée globale de charge se trouve dès l'époque carolingienne, la durée avec précision des mois et jours a été indiquée de façon particulière dans le Centre-Ouest au XII<sup>e</sup> siècle : abbé de Montierneuf Letbaldus en 1100, évêque de Poitiers Pierre II en 1115, évêque d'Angoulême Adémar en 1101, évêque de Périgueux Jean (un poitevin) en 1169. Si on trouve *migrare ad Dominum* dès les inscriptions chrétiennes, *migrare ad Christum* est plus récent : Brescia au IX<sup>e</sup> siècle, Saint-Germain d'Auxerre fin IX<sup>e</sup>-début X<sup>e</sup> siècle, Saint-Étienne de Mayence en 1048, cathédrale de Civita Castellana au XI<sup>e</sup> siècle, etc.

On connaît une série d'inscriptions sur plomb conservées dans des tombes. Elles « assuraient la pérennité du nom du défunt et son identification par sa fonction, au-delà des dégradations possibles de la tombe par les hommes, et au-delà de la réduction du corps en cendres au fil des temps »<sup>627</sup>.

Rainaud ou Renaud est bien connu pour son talent d'orateur, sa fermeté, sa piété, ses qualités d'administrateur. Son épithaphe le dit maître réputé des écoles, saint Anselme reconnaît sa science en philosophie en lui envoyant son *Monologion*. La *Vie* de Bernard de Tiron le dit remarquablement érudit, d'une grande sagesse, régulièrement chargé de présenter les dossiers lors de la tenue de conciles<sup>628</sup>. Il a fait barrage à la nomination du neveu de l'évêque Isembert II pour le siège de Poitiers en 1087, mettant fin ainsi à une succession d'oncle à neveu depuis un siècle. Il s'est opposé fermement aux Clunisiens qui auraient voulu rattacher à Cluny l'abbaye Saint-Cyprien. Urbain II l'a loué pour son soutien sans faille à l'Église romaine. Sous son administration l'abbaye Saint-Cyprien fut réputée l'abbaye d'Aquitaine où la discipline monastique était la mieux observée. Elle connaîtra alors dans ses rangs des hommes remarquables, l'abbé de Saint-Savin Gervais, Bernard d'Abbeville, le futur saint abbé de Tiron, Audebert, qui sera abbé de Déols puis archevêque de Bourges, et son frère le pieux Garnier, l'un et l'autre fils du seigneur de Montmorillon. La soixantaine de chartes du Cartulaire de Saint-Cyprien qui concernent l'abbatit de Rainaud témoignent de l'importance de son rôle temporel qui permit l'accroissement considérable des biens de son abbaye. On verra ci-dessus, n° 64, l'épithaphe composée par Baudri de Bourgueil pour l'abbé Rainaud.

### 203. Poitiers, Musées de la ville Épithaphe de l'abbé de Montierneuf Liebaud (1101).

Inscription funéraire à caractère obituaire.

On ignore l'emplacement primitif de cette épithaphe dans l'église abbatiale Saint-Jean-de-Montierneuf. Elle a été remise à la Société des Antiquaires de l'Ouest avant 1844. Cette pierre calcaire mesure 35 cm sur 20,5 cm.

L'état de conservation est moyen.

Datation : l'épithaphe dit Liebaud mort en 1100, soit en 1101 si on changeait déjà l'année le 25 mars. Le moine Martin, dans sa chronique, dit l'abbé mort le 8 des ides de mars (8 mars), en 1101, indiction 9, épaete 18, concurrent 1, toutes précisions correspondant à 1101.

627. FAVREAU, « Les inscriptions sur plomb », 1999, p. 50.

628. Articles cités ci-dessus, et *Vie* de Bernard de Tiron, *Acta sanctorum*, Avril, II, p. 224-225.



Lecture d'après l'original

THIBAUD DE LAINE, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, III, p. 135; CHEROY, « Mémoire historique », 1844, pl. VI; *Catalogue du Musée... du Mans*, p. 24, n. 218; FLOUQUET, *Épigraphie du Haut-Poitou*, 1863, p. 190-191; BRON, *Tableaux de la Vieillesse*, 1885, p. 303, n. 4079; Poitiers, Médiathèque, ms. 865, Incriptions, tombeaux, statues, lanternes des morts, souterrains, refuges, etc. du Haut-Poitou, relevés de A. BROUILLÉ, vol. 4, CHATEL, 1974, p. 113-115, ng. 59 et 60.

Le texte est disposé sur six lignes (champ épigraphique de la 1<sup>re</sup> ligne : 26 cm) et comprend un complément de trois lignes sur la tranche. La pierre a été préalablement réglée. L'écriture est irrégulière (hauteur des lettres de 1,7 cm à 2 cm), l'ensemble offre un aspect peu soigné, dû à la grande dureté de la pierre. Ponctuation par un point ou deux points verticaux pour les éléments chiffrés ; sur la tranche un point médian est placé après *Hugo* et un à la fin. Les connexions de lettres se font parfois entre hastes et obliques. Les lettres onciales sont variées : *E, M, H, U*. Assez nombreuses abréviations.



ANNO D(OMI)NICAE INCARNA  
T(IONIS) MILL(ESIMO) : C : OBIIT LETBALD(VS)  
HVIVS MONAST(ERII) ABBAS . III .  
Q(VO)D . IIII . ANNIS : M(EN)SIB(VS) . VII .  
STRENVE REXIT ET IN PA  
CE VIT(AM) FINIVIT

Sur la tranche :

S(AN)C(T)ISIM(VS) CLVNIENSIV(M) ABB(AS)  
HVGO . HVIVS AVVNCVL(VS)  
FVIT.

L'an de l'Incarnation du Seigneur 1100, mourut Liebaud, troisième abbé de ce monastère, qu'il dirigea avec diligence 4 ans 7 mois, et il finit sa vie en paix.

Hugues, le très saint abbé de Cluny, fut son oncle.

Comme dans l'épithaphe de Vital la diphtongue a été maintenue pour *dominicae*. La forme *Cluniensium* ne se trouve jamais dans les chartes de Cluny et est sans doute une erreur du graveur pour *Cluniacensium*. Ce génitif pluriel, comme le superlatif *sanctissimus* – autre erreur pour *sanctissimus* – sont aussi dans l'épithaphe du moine Vital. L'expression *vitam finivit* est rarement employée : elle figure dans l'épithaphe de Pierre Brones au XIII<sup>e</sup> siècle à Brive. La durée de charge se trouve à Moûtiers (Savoie) en 885, à Saint-Victor de Marseille en 1020 et 1048, à Lérins en 1101, à Fécamp en 1107, etc., mais avec la précision des mois et jours c'est à Poitiers qu'elle apparaît, avec l'épithaphe de l'abbé de Saint-Cyprien Rainaud en 1100 et celle de l'abbé Liebaud en 1100 ou 1101. Le numéro d'ordre de l'abbé se trouve à Agaune pour l'abbé Ambroise en 520, à Arles pour l'abbé Florentin en 553, à Prüm pour l'abbé Marcuardus en 853, mais il ne va devenir fréquent qu'aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

Pour trouver un portrait moral de l'abbé Liebaud il faut se reporter à la chronique du moine de Montierneuf Martin : « homme remarquable par la noblesse et l'honnêteté des mœurs, d'une vie simple et irréprochable, doté d'humilité, large en aumônes et formé à tout ce qui est bien. Il venait lui aussi de Cluny, envoyé par le susdit seigneur Hugues, dont il était le neveu par la sœur ; il fut béni par l'évêque Pierre... dans la cathédrale... Il mourut le 8 des ides de mars<sup>629</sup>, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1101, indiction 9, épacte 18, concurrent 1. Plein d'activité il était prêt à faire progresser l'église de son mieux »<sup>630</sup>.

629. Le nécrologe de l'abbaye – comme le moine Martin –, dit Liebaud mort le 8 des ides de mars, et ajoute : *Hic jacet intra muros* (Catalogue du Musée..., dir. MAUDUYI, p. 24).

630. CARPENTIER, PON, « Le récit de la fondation de l'abbaye de Montierneuf », 2008, p. 55.



### 204. Poitiers, Musées de la ville Épitaphe du premier abbé d'Airvault (1110).

Identification d'un tombeau.

Plomb, fragment de 7,5 cm × 7,5 cm sur 3 lignes, le champ épigraphique de la première mesurant 6 cm. La hauteur des lettres varie de 1,2 cm à 2,1 cm. Les lettres sont en relief. L'inscription a été trouvée en août 1880 par le Père Camille de La Croix dans le tombeau de Pierre de Saine-Fontaine, premier abbé régulier d'Airvault, et a été remise cette même année au Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

État de conservation médiocre.

Datation : dans l'obituaire de l'abbaye de Lesterps, dont venait le premier abbé d'Airvault, il est fait mention de lui le 7 août. Une inscription peinte au XIX<sup>e</sup> siècle, probablement reprise d'un texte ancien, donne la date du 7 août 1100 pour le décès de Pierre. Son successeur est nommé pour la première fois en 1113. La plaque de plomb était placée sur la poitrine du squelette et doit donc dater du moment même de la mort de l'abbé.

LEDAIN, « Fouilles du tombeau de Pierre », 1880, p. 365-372 [fac-similé]; BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb », 1888, p. 32 [mention]; BERTHELLÉ, « Airvault », 1890, p. 9; LA BOURAILLIERE, « Guide... Congrès de Poitiers », 1903, p. 77 [texte]; RHEIN, « Troisième excursion », 1910, p. 126 [texte]; *CIFM* I-1, 1974, p. 123-124, n° 39, fig. 77; FILLION et PRYSMICKI, « Airvault », 2001, p. 35 [mention].

Deux lettres onciales, le *E* et le *M*. Lettres *T* et *R* conjointes. Les *A* ont un plateau supérieur et une transversale légèrement brisée. Le premier *B* de abbas est en capitale, le second en minuscule. Abréviations des *us* : l'abréviation du *S* de *abbas* semble fait de même manière. La lame de plomb étant à l'intérieur du tombeau<sup>631</sup>, le souci premier est l'identification des restes du défunt, non l'élégance proprement dite de l'inscription.



PETR(VS)  
PRIM(VS)  
ABBA[S]

Pierre, premier abbé.

La collégiale fondée à Airvault par la vicomtesse de Thouars à la fin du X<sup>e</sup> siècle, a adopté le 10 février 1096 la règle des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Le premier abbé, Pierre de Saine-Fontaine, a été choisi parmi les moines de l'abbaye limousine de Lesterps. À sa mort il a été enseveli devant l'autel de Sainte-Marie-Madeleine, c'est-à-dire dans la chapelle du bras nord du transept, où l'on peut toujours admirer son très bel enfeu. Au XIX<sup>e</sup> siècle une inscription, peinte sur la paroi, a les apparences d'être reprise d'un texte ancien :

– SVB HOC TITVLO CONDITVM EST CORPVS  
PETRI A FONTE SALVBRI QVI FVIT PRIMVS  
ABBAS AVREEVALLIS. QVI P(ER)TRANSIS ORA  
PRO IPSO. ET EST DFS VII IDVS AVGVS ANNO  
AB INCARNATIONE D MCX –

Sous cette inscription est enseveli le corps de Pierre de Saine Fontaine qui fut le premier abbé d'Airvault. Passant, prie pour lui. Il est mort le 7 des ides d'août en l'an de l'Incarnation du Seigneur 1110 –<sup>632</sup>.

On a de bonne heure indiqué le rang des premiers abbés : Ambroise, qui est le second, à Agaune en 520, Florentin, qui fut le premier, et Redemptus qui fut le second, à Sainte-Croix d'Arles en 553, Marcuard, qui fut le troisième, à Prüm en 853. Les exemples sont multiples du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, et la pratique se poursuivra, ainsi à Saint-Michel d'Hildesheim au XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle, où sont mentionnés, sur une table, cinq défunts, dont le premier, le troisième et le dixième abbé.

631. FAVREAU, « Inscriptions sur plomb », 1999, p. 45-63, ill.

632. OURSEL, *Haut-Poitou roman*, 1975, p. 237.



**205. Poitiers, Musées de la ville** – Épitaphe de Guillaume, chanoine de Saint-Hilaire (début XII<sup>e</sup> s.).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Thibaudeau aine dit, en 1836, cette épitaphe située sur la façade, du côté de la place. Longuemar la dit dans le mur ouest, et Amedée Brouillet la décrit « merustée dans la façade ». Dans un dessin du début du XIX<sup>e</sup> siècle la pierre est dite mesurer 77 cm sur 53; Brouillet parle de 25 cm de hauteur sur 52 de large, et ce sont aujourd'hui les dimensions de ce qui reste de cette pierre inscrite très incomplète. L'épitaphe est entrée au musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest avant 1885, et est depuis 1947 au musée de la ville.

État de conservation médiocre.

Datation : début XII<sup>e</sup> siècle d'après l'identification du défunt, ce qui est en accord avec l'analyse paléographique.

Lecture d'après l'original et les dessins anciens.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 547 (vol. 2), fol. 230, n. 197 [dessin de 1828] et fol. 231 v. n. 198 [dessin], THIBAudeau aine, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 264 [dessin], CAVEMONT, « Lettre sur quelques monuments », 1834, p. 72 [mention], LONGUEMAR, *Essai historique*, 1856, p. 79 et fac-similé pl. V-9, LONGUEMAR, « Epigraphie du Haut Poitou », 1863, p. 202, BROUILLET, *Notice des tableaux*, 1885, II, p. 303-304, n. 4080 [texte] et Médiathèque, ms. 865, fol. 3 (Brouillet), *CIFM I-1*, 1974, p. 108-109, n. 87, fig. 49 [fac-similé ancien].

La pierre a été creusée pour réserver un cadre, comme dans les inscriptions de Saint-Hilaire et de Saint-Jean-de-Montierneuf de la fin du XI<sup>e</sup> et du début du XII<sup>e</sup> siècle. L'épitaphe se développe sur douze lignes. Double interligne. Bel arrondi des *O*, des *C*, des *E* onciaux (3 sur 14), des *D* onciaux; nombreux enlacements et conjonctions; barre transversale du *X* redoublée à la 2<sup>e</sup> et à la 3<sup>e</sup> ligne. La séparation des mots est mal ou non marquée, la ponctuation est irrégulière. Dans l'ensemble le texte, bien gravé, est d'une calligraphie soignée.

La pierre est très détériorée. Il manque l'angle inférieur gauche, la fin du texte de la partie droite, pour une partie de plus en plus importante. Il ne reste plus aujourd'hui que deux lettres de la 8<sup>e</sup> ligne. Les dessins du XIX<sup>e</sup> siècle donnent un texte plus complet; leur complément de lecture sera indiqué ci-dessous en capitales italiques.



- HIC REQVIESCIT. OBTIME MEMORIE; WILLELM[VS CVST]OS ATQ(VE)  
 CANONICVS S(AN)C(T)I HILARII.VERE CVLTOR VIR[- - -]MATOR  
 BONITATIS. DE CLERICIS ET DE BON[- - -]PATER  
 MISERICORS AEGENOR(VM)[- - -]ET (?)D  
 PVLCRIOR MENTE[- - -]  
 BO ASPICITE FR[ATRES- - -]  
 TOTA SVA G[- - -]  
 NS FERMI[- - -]  
 DES ADD[- - -]  
 TO ET [- - -]  
 [- - -]DO[- - -]  
 AVLAM PETI[- - -]

Ici repose Guillaume, d'excellente mémoire, gardien et chanoine de Saint-Hilaire, qui cultiva la vraie vertu et aimait la bonté, des clercs et des bons (ou biens)... père miséricordieux pour les pauvres...



*Optime memorie* se trouve dans une inscription chrétienne de Rome mais semble exceptionnelle au Moyen Âge. Si on a d'assez nombreux exemples de *cultor* avec *justitia*, *honesti*, *honestatis*, on n'en a pas d'autre pour *cultor virtutis*. De même on trouve bien des épris de paix, probité, religion, vérité, mais seule cette épitaphe dit le défunt épris de bonté. Le *vermi* de la 8<sup>e</sup> ligne est peut-être une partie de l'expression ancienne très répandue *vermibus esca*.

Si cet éloge des qualités morales du défunt, comme beaucoup d'épitaphes de cette époque, ne nous renseigne guère sur sa carrière, on sait du moins ici que Guillaume était chanoine et *custos* de Saint-Hilaire. Dans les chartes hilariennes on rencontre en avril 878 un *Teotadus custos*<sup>633</sup>, peut-être identifiable au *Thetbaldus claviger Sancti Hilarii qui construxit vel addificavit*, qui construisit l'église Saint-Porchaire de Poitiers<sup>634</sup>. Au X<sup>e</sup> siècle il n'est question que de *archiclaviger* ou *archiclavus* pour la fonction, de trésorier. En 1023 le duc Guillaume le Grand, abbé laïque de Saint-Hilaire, confie à Fulbert, évêque de Chartres la *thesauraria Sancti Hylarii*<sup>635</sup>. À partir de 1090 on trouve le terme de *thesaurarius* précisément pour un Guillaume, cité comme tel entre 1090 et 1107. Le trésorier a la «garde» des clés du trésor, c'est-à-dire la responsabilité des précieux objets du culte (calices, patènes, croix, reliquaires...). Le terme de *custos*, gardien, employé dans cette inscription, reprend le qualificatif du premier trésorier connu de Saint-Hilaire. On doit pouvoir identifier ce Guillaume chanoine et *custos*, au Guillaume, neveu du trésorier Joscelin (mort en 1086), cité lui-même comme trésorier entre 1090 et 1107. Il faudra attendre 1126 pour que les documents nous donnent le nom d'un nouveau trésorier, Hervé<sup>636</sup>.

## 206. Poitiers, Musées de la ville Épitaphe d'un certain Robert (1165).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

En 1861 le conservateur du Musée de Nantes achetait chez un brocanteur de Poitiers une petite plaque de plomb circulaire, de 8 cm de diamètre, dite provenant de Montmorillon. Le 18 février 1915 elle est annoncée donnée à la Société des Antiquaires de l'Ouest par G. Chauvet. Elle est aujourd'hui introuvable.

Datation : l'inscription donne la date de 1165.

Lecture d'après le fac-similé donné par Longuemar.

LONGUEMAR, « Note sur une inscription », 1865-1867, p. 175-180, fig. ; CHAUVET, « Inventaire des objets offerts ou acquis », 1916-1918, p. 48 ; CIFM I-1, 1974, n° 98, fig. 73.

L'inscription est écrite d'un côté sur cinq lignes, de l'autre sur quatre. Réglure de même dimension des deux côtés. Ponctuation par un point médian. Les *D*, *E*, *M*, *N* sont onciaux, de même qu'un *H* et un *T*. Les *S* sont tracés en minuscules. Nombreuses abréviations, mais parfois manque le tilde d'abréviation. Abréviation de *est* par deux points encadrant un trait.

D'un côté :

HIC. SEPV  
LTVS (EST) ROTR(ER)  
T(VS) . A . IOH(ANN)E . PIC  
TAVIENSI . E  
P(ISCOP)O

De l'autre :

ANNO . AB  
I(N)CARNATIO  
NE. D(OMI)NI . MC.  
LXV.

Ici Rotbert<sup>637</sup> a été enseveli par Jean, évêque de Poitiers, l'an de l'Incarnation du Seigneur MCLXV.

On a proposé d'identifier ce Robert au fondateur de la Maison-Dieu de Montmorillon, mais cette fondation se place au tout début du XII<sup>e</sup> siècle, et la provenance de Montmorillon n'est pas assurée. Le défunt devait être un personnage d'une certaine importance puisque l'évêque Jean Bellesmains a présidé à ses funérailles.

633. *Documents... Saint-Hilaire*, 1847, p. 44, n° 8.

634. *Documents relatifs à l'abbaye Saint-Pierre de Bourgueil*, I, 1997, dactyl. p. 211, charte de 950.

635. *Ademari Cabanensis chronicon*, 1999, p. 162.

636. *Documents... Saint-Hilaire*, 1847, p. 107-110, 112, 115-120, 139 ; MARCHEGAY, « Chartes poitevines de Saint-Florent de Saumur », 1873, p. 57.

637. Corriger le premier *R* en *B*.



**207. Poitiers, Musées de la ville** — Épitaphe de Ranulf de Broc (fin XII<sup>e</sup> s.).

Inscription funéraire.

Pierre tombale de 2,25 m sur 0,70 et 0,80, provenant du château de Vernay près d'Airvault (Deux-Sèvres). Elle a été donnée le 9 décembre 1901 à la Société des Antiquaires de l'Ouest par le comte A. Ferrand. Conservée aujourd'hui dans les réserves de l'hôtel de Chevres.

Bon état de conservation.

Datation : fin XII<sup>e</sup> siècle d'après l'époque où vécut Ranulf de Broc dont ce serait la pierre tombale.

Lecture d'après l'original.

FERRAND, « Don », 1901, p. 208 et 257 ; *CIFM* I-1, 1974, p. 126-127, n° 190, fig. 78.



Inscription en relief sur trois lignes en bas de la pierre tombale sur laquelle il n'y a que des annomies et une épée. Cadre et lignes tracés à l'avance. Pas de ponctuation. Capitales, sans onciales. La place a manqué pour *resurrectionem* réduit à *resurre-ctione*, le *I* final étant sans doute la haste d'un *I*.

HIC EXPECTO  
RESURRECTIONI  
MORTVORVM

Soit : *Hic expecto resurrectionem mortuorum*.

Ici j'attends la résurrection des morts.

Le verbe *resurgere* est employé dans les épitaphes à Rome dès la fin du III<sup>e</sup> ou le début du IV<sup>e</sup> siècle, et le *Credo* fixé par le concile de Nicée en 325 se termine par une affirmation de foi en la résurrection des morts : *et expecto resurrectionem mortuorum*. Dans une série d'épitaphes des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles on emploie l'expression *in spe resurrectionis*, « dans l'espérance de la résurrection ». L'attente (*expecto*) de la résurrection se trouve dans diverses épitaphes des XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. La formule employée sur cette pierre tombale peut être en relations avec le remords de Ranulf pour avoir persécuté Thomas Becket, mais elle s'inscrit de façon générale dans cette affirmation de la résurrection qu'il faut sans cesse reprendre, car la croyance en la résurrection de la chair sera toujours mal reçue au Moyen Âge<sup>638</sup>.

Cette pierre tombale a toujours été considérée comme celle de Ranulf de Broc, un officier du roi Henri II Plantagenêt, qui fut un des pires adversaires de Thomas Becket. Il mit sous séquestre les biens de l'Église de Cantorbéry à la Noël 1164, fut excommunié par le pape Alexandre III en 1166, passa en compagnie des meurtriers la nuit qui précéda l'assassinat de l'archevêque de Cantorbéry, et leur prêta main forte au moment de leur forfait (29 décembre 1170). La chapelle du château de Vernay est dédiée à saint Thomas Becket. Elle aurait été fondée par Brooke de Vernay en expiation de sa participation à l'assassinat de Thomas Becket.

**208. Poitiers, Musées de la ville** — Émail de l'apôtre Simon (début XIII<sup>e</sup> s.).

Identification d'un personnage.

Plaque d'émail champlévé de 25 x 8 cm, conservée aux Musées de la ville de Poitiers.

Bon état de conservation.

Datation : début XIII<sup>e</sup> s. d'après l'étude de l'émail.

Lecture d'après l'original.

TENIER, « Essai...emailleurs de Limoges », 1842, p. 77 ; LONGUEMAR, « Rapport sur l'exposition », 1869, p. 68 ; BROUILLÉ, *Notice des tableaux*, 1884, n° 3890 ; BARBIER DE MONTELLÉ, « Les émaux champlévés », 1894, p. 591 ; DEZ, *Musée de Poitiers*, 1934, p. 4-5 ; GAUTHIER, *Émaux limousins*, 1950, p. 47 ; *CIFM* I-1, 1974, p. 129-130, n° 104, fig. 83 ; DEBEAIS, *Messages de pierre*, 2009, p. 124, fig. 51 bis.

638. FAUREAU, « Inscriptions et résurrection des corps », 2007, p. 279-292.



L'identification du personnage se fait sur deux cartouches placés de part et d'autre du cou. On a généralement lu *ES* pour les deux dernières lettres, ce qui ne permet aucun sens. Il est préférable de lire, au lieu d'un *E* oncial, un *C* avec un tilde d'abréviation au milieu de la courbe de la lettre. Au pilier central de la galerie occidentale du cloître de Moissac on a aussi l'apôtre Simon avec un *SCS* où le tilde d'abréviation est de même au milieu de la lettre *C*.

SIMO C(ANANEV)S

Simon le Cananéen.

Matthieu donne le nom des douze apôtres, et cite en avant-dernier *Simon Cananeus* (10, 4). Marc fait de même (3, 18). Luc parle de Simon le Zélote (6, 15), traduction grecque de l'araméen, dont la forme grecisée serait «Cannaïos». Le «Cananéen» de la Vulgate est une mauvaise interprétation du terme araméen, sous l'influence du nom de peuple bien connu. En gardant la traduction de Cananéen, il faut se garder de donner à Simon une origine de Cana ou de Canaan. Au cloître de Moissac l'apôtre est identifié par l'inscription *S(an)c(tu)s Simon apostolus*, et sur le livre tenu par le saint on a écrit *Cananeus*.



### 209. Poitiers, Musées de la ville Épitaphe (XIII<sup>e</sup> s.).

Inscription tumulaire identifiant le nom.  
Épitaphe gravée sur l'épée du défunt.  
Le texte est très dégradé.  
Autant qu'on peut l'apprécier l'écriture se rapporte au XIII<sup>e</sup> siècle.

Lecture d'après l'original.  
*CIFM* I-1, 1974, p. 130, n<sup>o</sup> 105, fig. 82.

Inscription gravée sur deux lignes.

HIC IACET IOH  
COMPEIL?

Soit : *Hic jacet Joh[annes] Compeil?*

Ci-gît Jean Compeil?

On a des noms gravés sur un couteau (trésor de la cathédrale de Sens, XII<sup>e</sup> s. : *GISLAMVNDVS*), sur une épée<sup>639</sup>, mais l'inscription d'une épitaphe sur l'épée d'un gisant apparaît être un cas exceptionnel.

### 210. Poitiers, Musées de la ville Épitaphe d'un clerc de Sainte-Radegonde (seconde moitié XIII<sup>e</sup> s.).

Inscription tumulaire.  
En 1871 il est fait mention dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest* (p. 61) d'une «belle tombe provenant de l'ancien cloître de Sainte-Radegonde, dont M. l'abbé Bény a fait don à la galerie lapidaire de notre musée». La dalle est cataloguée par B. Ledain en 1883, et un dessin a été donné par A. Brouillet. Elle est passée au Musée de la ville en 1947. Longtemps cherchée, elle a été finalement localisée dans une petite pièce de service donnant sur une galerie du musée.  
Les trois morceaux mesurent :

639. ARRIGNON, «Le guerrier russe», 1991, p. 134.



pour la partie supérieure : 68,5 cm de long sur 86 cm de large, 28 cm d'épaisseur ;  
 pour la partie médiane : 67,5 cm de long sur 88,5 cm de large, 28 cm d'épaisseur ;  
 pour la partie inférieure : 63,5 cm de long sur 77 cm de large, 29 cm d'épaisseur.

L'état de conservation est très médiocre pour le texte écrit autour de la dalle, notamment pour la partie supérieure où on ne distingue presque plus de lettre.

Datation : seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, d'après l'écriture.

Lecture d'après l'original, vu le 1<sup>er</sup> décembre 2016, et d'après le bon dessin réalisé par A. Brouillet. Le relevé de Brouillet est plus complet que ce que l'on voit encore aujourd'hui. Le nom en particulier est illisible actuellement.

LEDAIN, « Catalogue du musée », 1883, p. 514, n<sup>o</sup> 711 (relevé partiel, avec des lectures incertaines) ; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 865, Inscriptions, tombeaux, statues, funéraires des morts, souterrains, refuges, etc. du Haut-Poitou, relevés par A. BROUILLET, fol. 16 v<sup>o</sup>.

L'écriture reportée à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, onciales pour les *E*, *M*, *A*, *L*, *C* fermés par un délié, le *T* final de *Celi* est plongeant. Ponctuation par trois points verticaux. Abréviation par tilde horizontal ou apostrophe (*us*). Quatre *S* sont tracés à l'envers.



Relevé de Ledain :

— GACH... N: SEPELITVR: SV... N: GENERE: SOU:  
 COGOM: HABE: PE... bn: duega...  
 O: S. beatus —  
 Près de la tête:  
 CELI SIT IN ARCI LOCATVS. AMEN



Dessin d'A. Brouillet, le texte commence en la seconde moitié de la partie supérieure de la dalle :

- GAVFR  
 [- - -] N: SEPELITVR TVAM: GENE: SOLI:  
 T: COGNOM: HABE  
 PBT [- - -] A: PI: [- - -] BN: DVCTA: [ ] A  
 O: S BEATVS

Au-dessus de la tête :

CELI SIT I(N) PACE:

De chaque côté des épaules :

LOCA T(VS) AM(EN)

Soit: - *Gaufridus*... *sepelitur*... *genteris*, *solit cognom(en) habere presbiter a pi...* *ben(e) ducta*  
*beatus celi sit in arce locatus. Amen.*

Il s'agit de l'épithaphe d'un certain Geoffroi, qui avait un surnom, et dont la vie a été bien conduite. Il semble avoir été prêtre, s'il y a bien PBR, *presbiter*: il est représenté en aube (?) avec un manipule au bras gauche.

### 211. Poitiers, Musées de la ville Fragment (XIII<sup>e</sup> s.).

Dans la chapelle de l'hôtel de l'échevinage et des Grandes Écoles, aujourd'hui salle de conférences de la Société des Antiquaires de l'Ouest, est conservé un fragment d'inscription de 25 x 24 cm, sur une épaisseur de 8 cm: hauteur du A: 4,5 cm. Origine inconnue.

D'après l'écriture ce fragment semble correspondre au XIII<sup>e</sup> siècle.



A: CVSO

### 212. Poitiers, Musées de la ville Fragment (XIII<sup>e</sup> s.?).

Dans le dépôt de l'hôtel de Chièvres se trouve un pinacle avec quelques lettres de 7 lignes d'inscription. On n'en trouve aucune trace dans les dossiers d'œuvre.

Le pinacle est haut de 39,5 cm, large à la base de 30 cm. Hauteur des lettres: 3 cm. Origine inconnue.

Médiocre état de conservation.

D'après l'écriture le fragment pourrait être du XIII<sup>e</sup> siècle (?).

TVO  
 P  
 SSC  
 LA. VO  
 LEPE  
 PO. MO  
 ESS



**213. Poitiers, Musées de la ville** — Fragment d'épithaphe (XIII<sup>e</sup> s.)

Ce fragment est conservé au dépôt de l'hôtel de Clievres, mesure 50 x 79 cm sur 18,5 cm d'épaisseur. Son origine n'est pas connue.

Datation : XIII<sup>e</sup> siècle, d'après l'écriture et la formule de demande de prière.

Vu sur place le 13 octobre 2015.

CY AVANT GISE [- - -] COR  
PS. DE [- - -]  
ON PRIEZ DILU POUR L[UI]

**214. Poitiers, Musées de la ville** — Moule à hosties (XIII<sup>e</sup> s.).

Moules pour la fabrication de grandes et petites hosties.

Le musée conserve quatre moules ou fers à hosties du XIII<sup>e</sup> ou peut-être XIV<sup>e</sup> siècle d'après l'écriture.

Plaque de 16,2 cm x 9,5 cm. Diamètre des grandes hosties : 9,6 cm, des petites hosties 3 cm.



La grande hostie porte

d'un côté un Christ en croix, entouré de : J — S

de l'autre côté est représenté un agneau qui lève la tête vers une croix, agneau de gloire de l'Apocalypse, Christ ressuscité, plutôt que l'agneau du sacrifice.

La petite hostie porte

d'un côté : IHS

de l'autre : XPC

*Jhesus.*

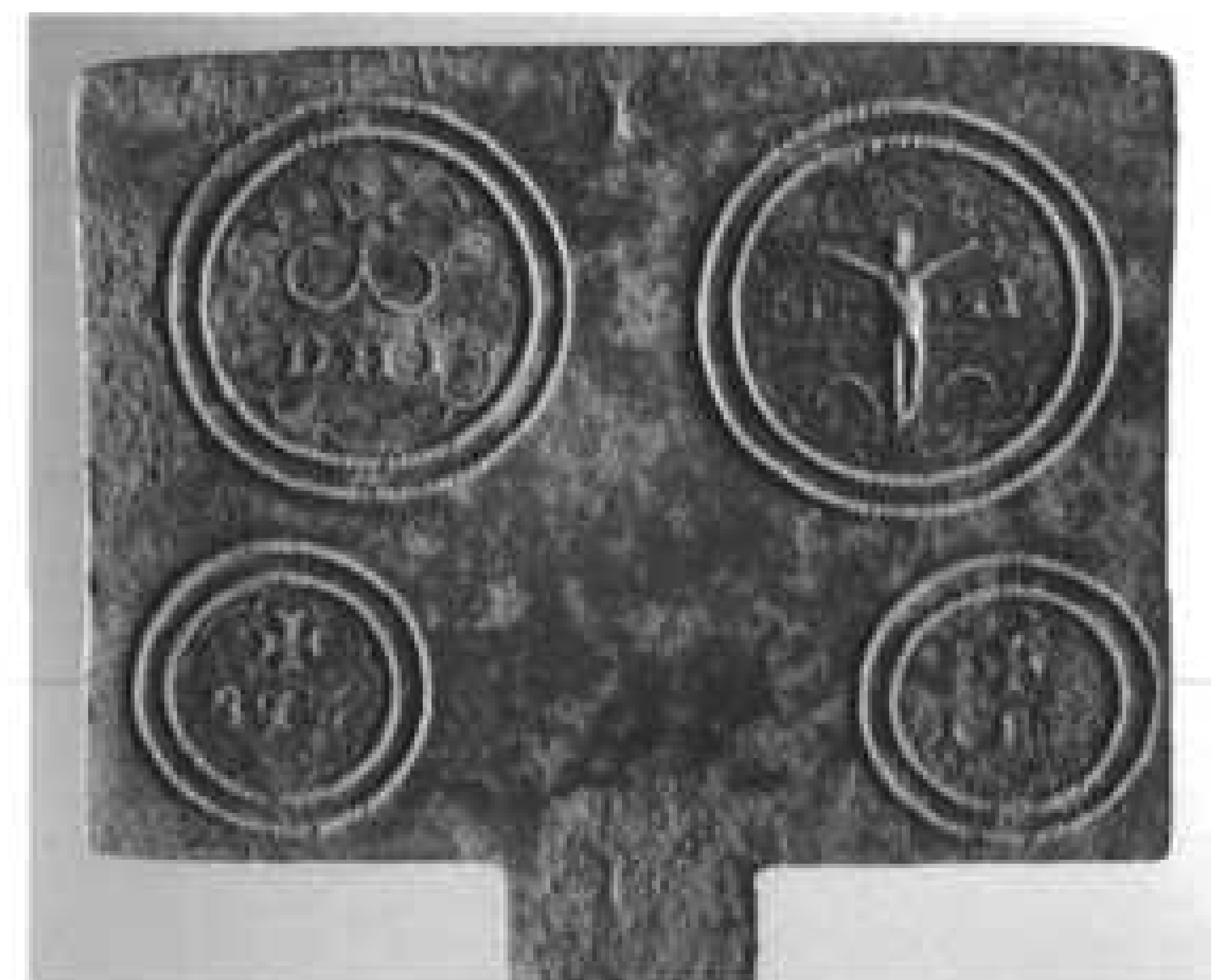
*Jhesus, Χρ(ιςτος)ς* [en lettres grecques, soit *Christos*]

Jésus.

Jésus Christ.

**215. Poitiers, Musées de la ville** — Moule à hosties (XIII<sup>e</sup> s.).

Plaque de 13,5 cm x 10 cm. Diamètre des grandes hosties : 5 cm, des petites : 3,5 cm.





La grande hostie porte

d'un côté un Christ en croix, entouré des lettres : IHE SUS  
de l'autre : DNI

La petite hostie porte

d'un côté : IHS  
de l'autre : XPS

*Jhesus.*

*Domini* [qu'il faut comprendre en tenant compte de la croix qui est au-dessus, soit *(crux) Domini*].

*Jhesus, Χριστος* [en lettres grecques, soit *Christos*]

Jésus.

La croix du Seigneur.

Jésus Christ.

**216. Poitiers, Musées de la ville** Moule à hosties (XIII<sup>e</sup> s.).

Plaque de 18,4 cm × 8 cm. Diamètre des grands hosties : 5,6 cm, des petites : 3 cm.



La grande hostie porte

d'un côté un Christ en croix, entouré des lettres : IHS XPS  
de l'autre, sans inscription, le Christ qui sort du tombeau.

La petite hostie porte

d'un côté : IHS  
de l'autre : XPS

*Jhesus, Χριστος* [en lettres grecques, soit *Christos*]

*Jhesus, Χριστος* [en lettres grecques, soit *Christos*]

Jésus Christ.

Jésus Christ.

**217. Poitiers, Musées de la ville** Moule à hosties (XIII<sup>e</sup> s.).

Plaque de 15,3 cm × 8,6 cm. Diamètre des grandes hosties : 5,3 cm, des petites : 2,6 cm.





## La grande hostie porte

d'un côté un Christ en croix, entouré des lettres : IHS XPS  
de l'autre, sans inscription, le Christ qui sort du tombeau.

*Jh(esu)s, Χρ(ιςτ(ο)s*] [en lettres grecques, soit *Christos*]

Jésus Christ.

L'emploi, pour la communion eucharistique, de pain sans levain (azyme) est mentionné par Bède le Vénérable au VIII<sup>e</sup> siècle<sup>640</sup>. Dans le même temps s'introduit l'usage, pour les fidèles, de recevoir l'hostie dans la bouche et non dans la main. Vont donc apparaître les moules à hosties, qui comprennent, comme les gaufriers, deux plaques alvéolées articulées, munies de longs manches. Ils portent le plus souvent les empreintes de deux grandes hosties, pour le prêtre, et de deux petites, pour les fidèles. On a découvert récemment à Blois un moule à hosties carolingien<sup>641</sup>, mais il n'en existe guère de spécimens avant le XII<sup>e</sup> siècle. Comme chaque curé devait avoir un moule à hosties<sup>642</sup>, on en trouve un certain nombre dans les paroisses (une quinzaine pour le département de la Vienne).

D'après le récit d'une révélation faite à l'évêque espagnol Ildefonse en 845, les hosties devaient avoir une forme circulaire et les grandes hosties avoir une dimension triple de celle des petites hosties. Guillaume Durand écrit dans son *Rational des divins offices* (livre 4, chapitre 30) que « l'hostie est ronde parce que la terre appartient au Seigneur avec tous les pays qu'elle renferme et avec tous ceux qui l'habitent »<sup>643</sup>. Honorius Augustodunensis, au XII<sup>e</sup> siècle, rapproche les hosties des monnaies, en référence évidemment à la question des pharisiens à Jésus : est-il permis de payer l'impôt à César (Mt 22, 15-22; Mc 12, 13-17; Lc 20, 20-26) : « Le pain eucharistique a la forme d'un denier, parce que le Christ, pain de vie, a été livré pour un certain nombre de deniers et qu'il est le vrai denier donné en récompense à ceux qui travaillent à la vigne. C'est pourquoi l'image du Christ est figurée avec des lettres sur ce pain, comme sur le denier sont écrits l'image et le nom de l'empereur »<sup>644</sup>.

218. Poitiers, Musées de la ville Saints d'un polyptique vénitien (vers le milieu du XIV<sup>e</sup> s.).

Identification des personnages.

En 1851 M. Mauduyt fit acheter, « pour le compte du cabinet d'antiques de la ville », quatorze panneaux peints provenant d'un polyptique italien. En 1924 Van Marle a fait le rapprochement de ces peintures avec l'œuvre de Paolo Veneziano, peintre vénitien connu de 1333 à 1358 et mort après 1362. L'étude d'Andrea de Marchi dans *Autour de Lorenzo Veneziano...* en confirme l'attribution à Paolo Veneziano ou à son atelier, et propose de dater le polyptique « de 1342 ou 1343 (mais peut-être aussi 1344, 1345 ou 1346) », ce qui s'accorde avec l'écriture des inscriptions traitées en rouge qui identifient les personnages.

Textes cités d'après les originaux exposés au Musée.

DE MARCHI, « Paolo Veneziano et atelier », 2005, p. 90.

Trois apôtres, en pied, et cinq saints, en buste, sont identifiés par leurs noms écrits en capitales de couleur rouge à gauche ou à droite des figures.



640. Bède le Vénérable, *In Lucae evangelium expositio*, l. VI, c. XXII, *Patrologie latine*, 92, c. 593.

641. Ce moule à hosties est signalé en 2002 par Pierre RICHER (*Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France 2002*, Paris, 2008, p. 48).

642. Gilbert Lunicensis, *De statu ecclesiae*, *Patrologie latine*, 159, c. 1002.

643. Guillelmi Duranti, *Rationale divinarum officiorum, I-IV*, éd. A. Davril, T.M. Thibodeau, Turnhout, 1995 (Corpus christianorum. Continuatio Mediaevalis, CXL), p. 382-383.

644. Honorius Augustodunensis, *Gemma animae*, l. 1, c. 35, *Patrologie latine*, 172, c. 555, *de forma panis*.



1. À gauche de l'apôtre, tourné vers la gauche, reconnaissable par son front dégarni, sa barbe, l'épée de son martyr, Paul est identifié par son nom écrit parallèlement à l'épée tenue dressée verticalement :

S  
PA  
VLV

2. À gauche de l'apôtre, tourné vers la gauche, à la hauteur de la tête et des épaules :

S  
PHIL  
IPVS

3. À droite de l'apôtre, tourné vers la droite, à la hauteur de la tête et du buste, lettres très effacées :

BAR

Quatre saints sont représentés, en buste, surmontés de lunettes en plein cintre, encadrés de colonnes torsadées. Deux sont tournés vers la droite, François et Marguerite d'Antioche (proposition d'identification, lettres effacées), deux vers la gauche, Fantin et Jérôme.

4. À droite de François d'Assise († 1226), à la hauteur de la tête et des épaules :

S  
FR  
ANC  
ISC  
VS

5. Fantin, saint calabrais du III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle, esclave chrétien d'un païen, remarquable par sa charité envers les pauvres, mort martyr, est représenté jeune, tenant la palme du martyr. Contrairement aux autres saints son nom est indiqué à droite alors qu'il est tourné vers la gauche :

S  
F  
A  
NT  
IN  
VS

6. Jérôme († 419 ou 420), docteur de l'Église, est représenté, avec un livre, en cardinal. D'après Louis Réau, le chapeau cardinalice, ici superbe, ne lui fut donné comme attribut qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, après la publication d'un juriste bolognais, Giovanni d'Andrea, l'*Hieronymianus*, en 1348<sup>645</sup>. Dans la *Bibliotheca sanctorum*, la première œuvre citée où Jérôme est représenté en cardinal, est une peinture murale de Tommaso de Modena de 1352<sup>646</sup>. Cet élément iconographique doit être pris en compte pour la datation proposée pour le polyptique. Le nom est indiqué au-dessus et en dessous du chapeau cardinalice à la gauche du saint qui est lui-même tourné vers la gauche.

S  
I  
ER  
ONI  
MV  
S

Deux saints sont représentés sous une grande arcade aussi large que les représentations de deux saints en buste, et ici sans encadrement de colonnes torsadées.

7. Tourné vers la droite, saint Nicolas, évêque de Myre au IV<sup>e</sup> siècle, est ici représenté selon la formule de l'art byzantin : tête nue, large front, barbe blanche, livre des Évangiles dans la main droite, tendant la main gauche ouverte, vêtement liturgique épiscopal, avec l'omophorion, large bande d'étoffe autour du cou pour symboliser la brebis égarée rapportée au bercail par le Bon Pasteur. L'inscription est à droite de la tête et des épaules :

S  
NICOLA  
V  
S

645. Louis Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, t. III, *Iconographie des saints*, II, Paris, 1958, p. 742.

646. *Bibliotheca sanctorum*, VI, Rome, 1965, c. 1134.



S. Tourne vers la gauche, saint Léonard, sans doute l'ermite et abbé en Limousin (Noblat) au VI<sup>e</sup> siècle, est représenté en labot rouge et bleu, tenant une croix dans la main droite. Son nom est inscrit à droite, derrière lui, à la hauteur de la tête et des épaules :

S  
LÉON  
ARDV  
S

Soit: *S. sanctus Paulus* ; *S. sanctus Philippus* ; *Bartholomeus* ; *S. sanctus Franciscus* ; *S. sanctus Fantinus* ;  
*S. sanctus Jeronimus* ; *S. sanctus Nicolaus* ; *S. sanctus Leonardus*.

Saint Paul, Saint Philippe, Barthélemi, Saint François, Saint Fantin, Saint Jérôme, Saint Nicolas, Saint Leonard.

## 219. Poitiers, Musées de la ville — *Agnus Dei* de cire (1371).

Citation biblique sur un médaillon de dévotion.

*Agnus Dei* en cire blanche, trouvé en 1883 dans un massif de maçonnerie constituant une partie des fondations du château de Poitiers, à l'angle nord-ouest du confluent de la Boivre et du Clain, dans une pierre plate sise à 2 mètres de hauteur. Il a été remis au musée de la ville par M. Martin, architecte de la ville. De forme ronde, il a un diamètre de 6 cm. Il représente l'Agneau, au nimbe crucifère, portant une croix-étendard ; un calice placé devant lui recueille le sang qui coule de sa poitrine.

Malgré d'actives recherches cet *Agnus Dei* n'a pu encore être localisé dans les réserves du musée.

Datation : le médaillon porte le nom de Grégoire XI, pape de 1370 à 1378. Les *Agnus Dei* sont bénis solennellement au moment de Pâques, et cette bénédiction avait lieu ensuite tous les sept ans. Grégoire XI a été couronné le 5 janvier 1371, et il est mort dans la nuit du 26 au 27 mars 1378, et donc n'a pu faire une seconde bénédiction d'*Agnus Dei*.

Lecture d'après l'article de Barbier de Montault.

LE BOURAILLE, « Mention de la découverte », *Revue de l'art chrétien*, n. 5, II, 1884, p. 179 ; BARBIER DE MONTAULT, « Un *Agnus* », 1885, p. 97-159, pl. h.-t. [texte, photographie, commentaire] ; MUSEZ, « Les arts », 1891, p. 198 ; HENRY, « L'*Agnus Dei* pascal », 1907, c. 969-971, fig. 244 [photographie de l'*Agnus Dei* de Poitiers].

Sur chaque face :

AGNE D(E)I MISERERE MEI QVI CRIMINA TOLLIS

et sous l'Agneau :

GREGOR(IVS) P(A)P(A) XI

Agneau de Dieu, aie pitié de moi, toi qui enlèves les crimes (du monde).

Grégoire XI pape.

L'inscription renvoie à la fois à la phrase de Jean Baptiste : « Voici l'Agneau de Dieu, celui qui enlève le péché du monde » (Jean 1, 29) et à la prière de l'aveugle de Jéricho, Bar Timée : « Aie pitié de moi » (Marc 10, 47) ou de la Cananéenne dont la fille est tourmentée par le démon (Matthieu 15, 22). Elle renvoie aussi à l'invocation liturgique de la messe avant la communion : « Agneau de Dieu qui enlèves les péchés du monde, aie pitié de nous ». L'emploi du vocatif *agne*, la place de *miserere mei*, le remplacement de *peccata* par *crimina* ont permis de donner à la prière la forme métrique d'un hexamètre.

Les *Agnus Dei* sont des médaillons de cire blanche, de forme ovale ou ronde, que le pape bénit la première année de son pontificat, puis tous les sept ans, les mercredi-vendredi de Pâques, et qu'il distribue le samedi de Pâques. La cire provient du cierge pascal de la chapelle pontificale (dite au XV<sup>e</sup> siècle la chapelle Sixtine) ou de basiliques et églises de Rome : ce doit être de la cire naturelle, pure, blanche, vierge, pour rappeler la conception immaculée de Jésus. L'Agneau est représenté vivant, soit couché sur le livre fermé aux sept sceaux (Apocalypse 5), soit debout pour signifier la victoire de l'Agneau pascal sur la mort par sa résurrection, ce que rappelle aussi l'étendard fixé sur la croix. Le nom du pape, son numéro d'ordre, l'année de son pontificat sont généralement au revers. Ici on a reproduit la même figure et les mêmes légendes au recto et au verso. Un *Agnus Dei* est un objet de piété, que l'on peut, éventuellement, porter sur soi.

On a la même légende qu'à Poitiers sur un reliquaire en plomb du XIII<sup>e</sup> siècle, qui renfermait un *Agnus Dei*, trouvé dans la boule du clocher de Saint-Pierre de Limoges<sup>647</sup>.

Cet *Agnus Dei* a dû être donné par le pape à Jean, duc de Berry, comte de Poitou, qu'on sait présent à Avignon<sup>648</sup> du 30 mars au 8 avril 1371 et du 13 au 20 mai 1372. Jean de Berry aura fait placer cet *Agnus Dei* dans les fondations du château de Poitiers lorsqu'il transforma la forteresse en résidence princière.

Dans la notice qu'il consacre à l'« *Agnus Dei* pascal », W. Henry écrit que l'*Agnus Dei* de Grégoire XI « appartenant au Musée de Poitiers peut être considéré comme la plus ancienne [représentation] que l'on connaisse », mais F. Mangenot cite un *Agnus Dei* de Jean XXII (1316-1334) au Musée chrétien du Vatican<sup>649</sup> et le chanoine Dubis, *Quelques mots sur les Agnus Dei*, Liège, 1884, donne comme point de départ l'*Agnus Dei* du pape Jean XXII conservé dans l'église de Maeseyck.

647. ARBELLOI, « Inscriptions et reliques », 1865, p. 607.

648. LAYOUX, *Jean de France, duc de Berry*, III, 1968, p. 436 et 438.

649. Pour W. HENRY, voir la bibliographie. MANGENOT, « *Agnus Dei* », 1903, col. 605-613. Sur les *Agnus Dei* voir aussi la notice de LESVIGI, dans *Catholicisme*, I, 1948, col. 224-225.



## 220. Poitiers, Musées de la ville Épitaphe de Radegonde Guénant (1387).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Ce fragment de calcaire de 60 cm de haut, 20 de large, 10 d'épaisseur, provient de l'abbaye cistercienne de Colombe (commune de Tilly, Indre), située jadis tout à la fois sur les diocèses de Bourges et de Limoges. Fondée en 1146, elle fut favorisée par la famille de La Trémoille, qui y eut « une fort petite chapelle voutée à la croisée de l'église du côté droit ». Hors et vis-à-vis de la chapelle, à peu de distance, se trouvaient deux tombeaux des seigneurs de La Trémoille, de pierre blanche, scellés l'un à l'autre, formant un carré de 7 pieds et demi en long et en large et de 3 pieds et 3 pouces de hauteur. Ils étaient couverts de deux tables, l'une adossée au mur de la croisée, de 3 pieds 9 pouces, l'autre de 4 pieds. Au temps des guerres de Religion ces tables furent rompues en 8 ou 9 pièces. Les bas-reliefs du mausolée, des « espèces de vitraux sculptés uniformément sur toutes les faces, n'avaient pas été endommagés ». Dom Léonard Fonteneau qui nous donne cette description, a transcrit les épitaphes de ces deux tombeaux, qui sont celles de Gui de La Trémoille et de sa femme Radegonde Guenant, morts en 1350 et 1387<sup>650</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle il subsistait encore une partie de l'épitaphe d'Alips de Vouhet, et on lisait un *hic jacet*, sur un linteau de fenêtre<sup>651</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle le docteur Gobillot de La Trimouille, fit de nombreuses visites des pauvres restes de l'abbaye. Au cours de l'une d'elles il trouva un fragment de dalle « scellé dans un vieux mur à la place et dans l'appareil d'un évier ». Il lui fallut plusieurs années pour obtenir que ce fragment soit extrait du mur, et il en fit alors don à la Société des Antiquaires de l'Ouest. À la suite de la remise aux Musées de la ville des collections de la Société en 1947 ce fragment se trouve désormais dans les collections du Musée.

Datation : 1387, date du décès de Radegonde Guénant ou Guénand.

Lecture du fragment d'après l'original, transcription de l'ensemble de l'épitaphe d'après la lecture de dom Léonard Fonteneau.

Les parties manquantes sont données à partir de la lecture de dom Fonteneau, t. V, p. 462, manuscrit conservé à la Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers : BEAUCHE-FILLEAU, « De quelques inscriptions », 1894, p. 19, n° XXIV [texte] ; GOBILLOT, « Note sur un fragment de pierre tombale », 1915, p. 271 [texte modernisé] ; *Moyen Âge entre ordre et désordre*, 2004, catalogue, n° 26 [photographie].

Le texte était disposé sur les bords de la pierre tombale. Il est en minuscules, avec espacement des mots mais sans ponctuation.



(Cy gist madame Ragond Gireaude [corriger : Guenande], femme dudit messire Guy de La Tremoille et femme depuis de messire Guillaume Pot, (dame) du (dit Chastel Guillaume et de La Prugne, dont ledit messire Guillaume Pot estoit seigneur, qui trespasa audit Chastel Guillaume le ventredi apres la Conception Notre Dame, l'an de grace MCCCLXXXVII).

L'emploi de « madame » pour une femme est beaucoup plus rare que celui de dame. Si à Resson dans l'Oise en 1315 on a l'épitaphe de madame Philippe de Montchevreil, les autres exemples en dehors de l'abbaye de Colombe se trouvent à Paris pour des reines. Les femmes sont en général identifiées par leurs parents et ou leur mari, ici les deux maris de Radegonde Guénant. Elles donnent des informations sur la transmission des biens<sup>652</sup>. Radegonde Guénant était la fille de Guillaume II, seigneur des Bordes et du Blanc. Elle épousa Gui V de La Trémoille, seigneur de Vazois et de Lussac-les-Églises, qui mourut en août 1350, et se remaria à Guillaume Pot, seigneur de La Preugne-au-Pot près de Saint-Benoît-du-Sault. Elle est morte le vendredi 13 décembre 1387 et a été inhumée auprès de son premier mari.

650. Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. V, p. 461-462.

651. BEAUFORT, « Recherches... Saint-Benoît-du-Sault », 1860-1861, p. 309 et 355.

652. FAVREAU, « Épitaphes et biographie », 2010, p. 392-394.



**221. Poitiers, Musées de la ville** — Fondation d'un service à Usseau (1405).

Fondation d'un service.

Pierre de 1.10 m de long sur 0.66 de haut et 0.77 d'épaisseur. La hauteur des lettres est de 3 cm. Champ épigraphique 0.85 x 0.55 m. Le musée n'a pas pu en fournir la provenance.

Médioère état de conservation, manquent les dernières lettres de chaque ligne.

Datation : 1405, date donnée par l'inscription.

Lecture d'après l'original.

Inédit.

Inscription soignée, en minuscules, avec une lettre initiale en belle capitale

Ses quinze lignes sont parfaitement ordonnées, ponctuation par un point entre chaque mot. En l'état de la pierre la lecture est incertaine pour certains mots.



- <sup>1</sup> Sire iehan, peloquin.laisné, de, la, mote, dusseau, curé, a [- - -
- <sup>2</sup> au, curé, de, ceste.eglise, huit, francs, de, re(n)te, et, cinq, soulz [- - -
- <sup>3</sup> messe, il, die, chacune, sepmaine, et, po(ur), la, lampe, tenir, plaine [- - -
- <sup>4</sup> et, des, sains, p(r)ier, e(n), ce, lieu, deux, potz, duille, veult, ie(?) bon, hom(m)e, qui(?) [- - -
- <sup>5</sup> deux solx, six, deniers, au, coultre, po(ur), s.(...) loffice, toulte, outre, de, la [- - -
- <sup>6</sup> festes, aussi, de, so(n)ner, le, i(or), des, trespassez, ung, glas, it(em?), a, publier, nest, pas [- - -
- <sup>7</sup> diete, le, curé, pre(n)dra, leau, benite, alant(...) vie(n)dra, cy, po(ur), dire [- - -
- <sup>8</sup> fu(n)dateur, le(n)ta(n)te, q(ue), si, retroicte, estoit, la re(n)te, en, tout, ou, aucune, partie [- - -
- <sup>9</sup> fors, seelon, q(ue)), continuer, se, pourroit, sans, diminuer, la, som(me), des, huit, fra[- - -
- <sup>10</sup> tel, estoit, le sie(n), p(re)se(n)s, les, p(ro)cur(eur)s q(u)i, lors, sero(n)t, q(u)i, le, retrait, recepvero(n)t [- - -
- <sup>11</sup> large(n)t, au, dit, de, la, co(mmun)e, gent, de, la, parroisse, et, du, curé, q(u)i, ad, ce [- - -
- <sup>12</sup> tre(n)te, deniers, seront, prena(n)s, sur, la, som(m)e, diete, davant (?) qui [- - -
- <sup>13</sup> e(n), ce, soit, faillance, et, fut, faicte, ceste, ordo(n)nance, entre, io(ur), q(u)e, a, dieu, re[- - -
- <sup>14</sup> de, karesme, dix(iem)e, io(ur), du, moys, dapvril, lan(n)ee, q(u)e, lon, disoit, MCC[CC]
- <sup>15</sup> et, sineq, dieu, luy, doint, paradis.

L'état partiel et médioère de l'inscription rend tout commentaire difficile. Jean Peloquin est qualifié de « sire », ce qui ne s'applique qu'aux maire, échevins et conseillers de Poitiers, anoblis par les lettres de Charles V de 1372, mais au début du XV<sup>e</sup> siècle cet emploi de sire est encore rare, et les Peloquin ne font pas partie du corps de ville. Peut-être faut-il considérer qu'on a écrit « sire » pour « messire », ce qui s'applique couramment à un prêtre.

Un Jean Peloquin l'aîné, paroissien de Saint-Germain, marie sa fille en janvier 1414<sup>653</sup>. Jean Peloquin, boucher, est suspendu de son office en avril 1418 et à nouveau en juillet 1426<sup>654</sup>. En 1437 un Jean Peloquin, boucher, est paroissien de Saint-Jean-de-Montier-neuf<sup>655</sup>. Dans les *Documents... Saint-Hilaire*, on a un Jean Pelloquin, vicaire de l'église Saint-Hilaire, en 1434<sup>656</sup>, un Jean Pelloquin, prêtre, en 1449<sup>657</sup>, un Jean Peloquin, vicaire, en 1470<sup>658</sup>. La Motte d'Usseau est un fief relevant de la vicomté de Châtellerault.

653. Arch. dép. Vienne, F<sup>4</sup> 1 135.

654. *Poitiers de Jean de Berry à Charles VII*, 1, 2014, p. 92-93, 120-122, 128, 198.

655. *Ibid.*, p. 418.

656. *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 93.

657. *Id.*, p. 106.

658. *Id.*, p. 160.



On aura en 1450 une inscription de fondation de messe par Guillaume Laidet, curé de Saint-Pierre-l'Hospitalier, et en 1453-1454 un autre inscription de fondation de messes à Saint-Hilaire. Ces actes de fondations de messes ou d'anniversaires apparaissent à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, lorsque, avec la «naissance du purgatoire», on se préoccupe de fondations pieuses qui pourront mériter que soit abrégé ce temps intermédiaire avant l'entrée au paradis.

## 222. Poitiers, Musées de la ville Épitaphe du médecin Robert Charmolue (vers 1421).

Inscription funéraire.

Cette pierre de 45 x 20 cm était «encore inserustée dans le mur de l'abside de l'ancienne église Saint-Germain» lorsque Longuemar publiait son «Épigraphie du Haut-Poitou». Ledain la recense en 1884 dans les collections du Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

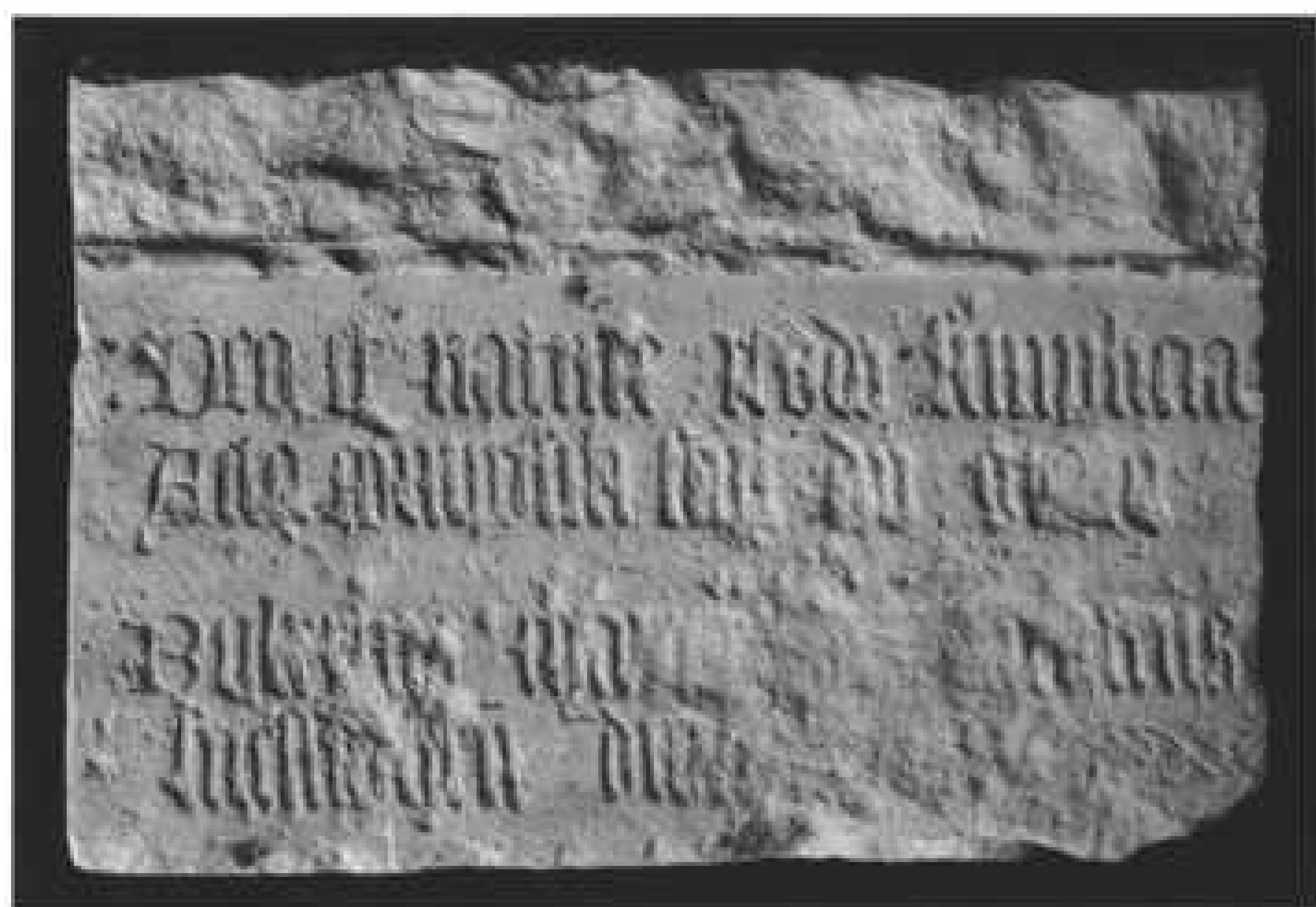
L'état de conservation est très médiocre.

Datation : on sait Charmolue mort au plus tard en avril 1421.

Lecture d'après l'original et les lectures qui en ont été faites au XIX<sup>e</sup> siècle.

LONGUEMAR, «Épigraphie du Haut-Poitou», 1863, p. 258-259, n° 140; LEDAIN, «Catalogue du musée», 1883, p. 36-37, n° 716; BEAUCHEFFILLEAU, «De quelques inscriptions», 1894, p. 57, n° 87 [lecture d'après dom Mazet : Charmolac]; BARON, «L'apparition du transi», 2003-2004, p. 137 [texte, photo]; FAVREAU, «L'épitaphe du médecin Robert Charmolue», 2009, p. 127-128 [texte, photo].

Les initiales des trois premières lignes sont en capitales d'écriture des livres, le reste du texte en minuscules gothiques brisées. La considération morale des deux premières lignes est nettement séparée de l'identification du défunt des deux dernières lignes. Calligraphie soignée.



: Deo et nature reddo simplicia  
Acta compositi<sup>659</sup> sint D(e)o grata  
Robertus Char[molue me]dicus  
: Suessionen(sis) dio[cesis]

À Dieu et à la nature je rends mes éléments simples, que les actes de mon composé soient agréables à Dieu [c'est-à-dire : À Dieu et à la nature je rends séparément ce que je fus (âme et corps), que les actes de ce dont j'étais composé (corps et âme) soient agréables à Dieu.]

Robert Charmolue, médecin, du diocèse de Soissons.

La formulation alambiquée des deux premières lignes n'est pas une invention propre à Charmolue. On la trouve trente ans plus tôt dans l'épitaphe de maître Guillaume de Harsigny († 10 juillet 1393)<sup>660</sup>, en la cathédrale de Laon et aujourd'hui au musée archéologique de Laon. Françoise Baron l'a étudiée de façon particulière parce que le gisant d'Harsigny est le premier exemple connu de transi, sculpté en ronde-bosse. Harsigny a étudié à Paris, a voyagé, puis s'est installé à Noyon, pratiquant la médecine, écrivant divers traités. Robert Charmolue l'a peut-être connu, car Soissons est très proche de Noyon et de Laon. S'il ne l'a pas connu personnellement, il a sûrement eu connaissance de son œuvre et c'est probablement sur son tombeau qu'il a pris la première partie de ce qui a été inscrit dans sa propre épitaphe. Comme Harsigny il s'était occupé du corps humain. Comme lui, il savait que le corps doit, selon la loi de la nature, retourner à la terre. Il affirme à son tour sur le modèle d'Harsigny, sa foi de chrétien en confiant à deux reprises son âme à Dieu.

Pour très recherchée qu'elle fut, cette formulation a été connue, puisqu'on la retrouve dans l'épitaphe de Jean Audry, clerc de la chambre des comptes, mort le 17 octobre 1475, inscrite sur un pilier de la cathédrale Notre-Dame de Grenoble<sup>661</sup>.

On sait que Charmolue était clerc du diocèse de Soissons, qu'il est dit en 1403 maître ès arts, étudiant pour la troisième année en la faculté de médecine : en juin 1408 il est reçu licencié en ladite faculté, et il est cité parmi les maîtres récents de 1408 à 1417<sup>662</sup>. Il fut doyen de la faculté de médecine de 1414 à 1416 : médecin du dauphin en 1418, il le suivit à Poitiers lorsque la capitale fut prise par les Bourguignons. Il est mort à Poitiers au plus tard en avril 1421<sup>663</sup>.

659. Longuemar a lu : P. Sifi, H. et P. Beauchet-Filleau ont laissé le mot en blanc. Françoise Baron a lu et traduit : *convoliti*.

660. La tombe de Guillaume de Harsigny est signalée dès 1843 dans le premier volume du *Bulletin archéologique publié par le Comité historique des arts et monuments*, p. 77 et 273.

661. DAVID, *La cathédrale de Grenoble*, 1973, p. 102.

662. *Chartularium universitatis parisiensis*, IV, 1897, p. 85, 157, 160, 192, 221, 247, 265, 294, 301, 311, 325, 355.

663. PRÉVOST, notice dans le *Dictionnaire de biographie française*, VIII, Paris, 1959, col. 605. Charmolue n'est pas cité dans les *Histoires de Charles VII* ni dans l'article de MOULINIER, «Le médecin en Poitou», 2001, p. 211-235.



## 223. Poitiers, Musées de la ville – Épitaphe de Jean Chasteigner (1436).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Louguemari écrit en 1864 que cette inscription « provenait originairement de l'hôtel que possédait la famille de Chasteigner dans la rue du Gervis-Vert à Poitiers » et qu'elle « avait d'abord figuré dans la sacristie de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers qui, à cette époque reculée, était une chapelle ». Il la pensait alors disparue et la citait d'après un fac-similé de dom Fonteneau. La pierre a été, en fait, dégagée peu après dans le mur sud de l'ancienne sacristie de Notre-Dame-la-Grande, lors de sa démolition<sup>664</sup>. Cette chapelle était la chapelle Saint-Blaise, contiguë de la chapelle Sainte-Anne. La pierre mesure 4 cm en largeur, 56 en hauteur. L'état de conservation est relativement bon, sauf le bas de la pierre.

Datation : le décès du 13 octobre 1436 est indiqué par l'épitaphe, et l'écriture montre que l'inscription a été faite au moment du décès.

BEAUCHEU-FILLEAU, CHERGÉ, *Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou*, I, 1840-1854, p. 617 [texte]. LOUGUEMARI, « Epigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 236-237. LEDAIN, « Notice sur Jean Chasteigner », 1887, p. 246-247.

Écriture en minuscules gothiques brisées, sur quatorze lignes. Règlure et disposition du texte bien préparée à l'avance en fonction de la place, mais sans souci de ne pas couper les mots. Ceux-ci sont espacés mais il n'y a pas de ponctuation. Nombreuses abréviations.



Cy deva(n)t gist en sepultur[e]  
[le] corps de feu honn(orable) ho(m)m(e) et  
[sa]ige mest(re) Jeh(an) Chaste(n)ier iadi[s]  
conseill(e)r et secret(aire) du roy n(ost)re sire  
qui [tr]espasa XIII io(u)r d'oct(obre) l'a(n) MIII[c]  
XXXVI po(u)r les ames duquel (et)  
de sa fem(m)e et ses pare(n)s et a  
mis o(n)t este fo(n)dees et amorti  
es deux mess(es) en l'egl(is)e de ce  
ans po(u)r estre d(i)et(t)es et celebre  
es en ceste chapelle p(er)petuel  
me(n)t ch(ac)une sepmaine l'une  
[le] mercredi l'autre le sa  
[me]d[i]. [priez] D[ieu] po(u)r l'ame d'eu(lx).

L'expression « cy devant gist » apparaît en 1376 et 1386 à Lille, puis dans les années 30 du XV<sup>e</sup> siècle (Paris, Saint-Martin -des-Champs, 1433, et Notre-Dame, 1438 ; Poitiers, Musée, 1439) ; elle devient courante aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. « Honorable homme et sage » se trouve en 1387 puis au XV<sup>e</sup> siècle (1410, 1418, 1419, 1464) pour de notables bourgeois, souvent chargés d'offices royaux.

L'épitaphe s'accompagne d'une fondation de messes, celle-ci pouvant faire l'objet d'une inscription particulière. Elle a dû accompagner la sépulture puisque les notables pouvaient être enterrés en l'église Notre-Dame, à condition de payer un droit particulier.

Jean Chasteigner ou Chasteigner était fils de Simon, seigneur de Réaumur et d'Antigny, et de Jeanne Pouvreau, fille d'Hugues, chevalier, seigneur de La Barre-Pouvreau. Il est secrétaire du dauphin Charles depuis 1419<sup>665</sup>, et devient en octobre 1425 greffier de la nouvelle cour des aides que Charles VII installe au palais de Poitiers<sup>666</sup>. Le corps de ville de Poitiers lui fait des présents, a recours à son intervention, l'invite au diner de réception d'un nouveau sénéchal de Poitou<sup>667</sup>. Le 20 juillet 1435 il est un des quatre commissaires royaux chargés de la levée de 61500 livres en Poitou<sup>668</sup>. Il est mort l'année suivante, sans postérité de son mariage avec Jeanne Delacroix<sup>669</sup>.

664. LEDAIN, « Notice sur Jean Chasteigner... », p. 246-251.

665. *Ordonnances des rois de France*, XI, Paris, 1769, p. 26, 85 ; XIII, 1783, p. 14.

666. *Ibid.*, XIII, p. 106.

667. *Poitiers, de Jean de Berry à Charles VII*, 2014, p. 174, 181, 203, 219, 221.

668. BnF, ms. fr. 25969, n° 956.

669. BEAUCHEU-FILLEAU, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, II, Poitiers, 1895, p. 284 (avec le texte de l'épitaphe, déjà donné dans la première édition de ce *Dictionnaire* en 1840-1854).



**224. Poitiers, Musées de la ville** Épitaphe d'André Marchant (1439).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Pierre de 0,53 m × 0,50, qui était incrustée dans le mur de la chapelle des Cordeliers. Elle en a été dégagée lors de fouilles menées par la Société des Antiquaires de l'Ouest, et a été alors donnée à la Société par M. Deloynes (1849)<sup>670</sup>.

Elle est en bon état de conservation.

Datation donnée par l'épitaphe : 1439. L'écriture correspond à cette date.

Lecture d'après l'original.

MINARD, *Catalogue explicatif*, 1854, p. 69, n° 163 [texte]; LONGUEMAR, «Épigraphie du Haut-Poitou», 1863, p. 239 [texte]; LEDAIN, «Catalogue du musée», 1883, p. 56, n° 714; FAVREAU, *Épigraphie médiévale*, 1997, p. 307-308 [texte, photo]; FAVREAU, «L'épitaphe du rochelais André Marchant», 2009, p. 123-126 [texte, commentaire]; FAVREAU, «Épitaphe et biographie», 2010, p. 403-404 [analyse, photo].

Pierre parfaitement réglée, texte occupant assez exactement douze lignes, sans coupure de mots. Ponctuation par un point entre chaque mot. Minuscules gothiques brisées. Assez nombreuses abréviations.



Cy . deva(n)t . gist . noble . hom(m)e . et . sage . Andry .  
 Marcha(n)t . lequel . en son . viva(n) . fut . co(n)seill(e)r .  
 du feu . roy . Charles . VI<sup>e</sup> . et . du . roy . Charles .  
 VII<sup>e</sup> . qui . est . a p(re)se(n)t . en leur . court . de . parlem(en)t .  
 et . depuis . fut . co(n)seill(e)r . et . chambellan .  
 desd(its) . roys . et . en son . temps . successivem(en)t  
 bailli . de . Sens . et . d'Auxerre . bailli . d'Evreux  
 prevost . de Paris . gouv(er)neur . du duchie .  
 et . capitai)ne . de la ville . d'Orléans . pour . mons(eigneur) .  
 le due . d'Orléans . lequel . trespassa . en  
 ceste . ville . le iour . sai(n)te . An(ne) . l'an . mil .  
 quatre . cens . trente . et . neuf .

On trouve dans cette épitaphe la même formule, «honorabile homme et sage», que dans l'épitaphe de Jean Chastenier de 1436. Au XV<sup>e</sup> siècle les principaux officiers de l'administration royale sont dits «conseillers du roi», les mentions de «conseiller et chambellan du roi» sont rares (Mériel, 1414; Avignon, 1425), avant le milieu du XV<sup>e</sup> siècle dans les inscriptions.

L'élément le plus intéressant de cette épitaphe reste le fait qu'on y trouve un véritable *curriculum vitae*. Le répertoire des officiers royaux de Gustave Dupont-Ferrier nous apprend qu'André Marchant fut conseiller laïc au parlement de Paris dès 1389, prévôt de Paris en 1413-1414, bailli de Sens et d'Auxerre en 1415, bailli d'Évreux en 1417, capitaine et gouverneur d'Orléans en 1418<sup>671</sup>. L'épitaphe donne toutes ces charges, si ce n'est qu'elle place la fonction de prévôt de Paris après celle de bailli. Dupont-Ferrier n'indique pas ce que devint André Marchant après 1418 où il avait fui Paris. Deux procédures au parlement de Paris le citent en décembre 1423 et août 1425 comme capitaine et gouverneur d'Orléans<sup>672</sup>. Il retrouva son siège au parlement en 1433. Il est dit à cette date chevalier, conseiller du roi en sa cour de parlement, et il a une fille, Perrette<sup>673</sup>. Lorsque la cour regagne Paris en 1436, trop âgé, il resta à Poitiers où il mourut en 1439<sup>674</sup>.

André Marchant était fils de maître Jean Marchant, licencié en lois, lieutenant du sénéchal de Saintonge en 1362, maire de La Rochelle en 1364 et 1368. Conseiller au parlement de Paris en 1389, il épousa peu avant 1396 une des filles d'Henri de Marle, qui fut premier président au parlement. André fut reçu échevin de La Rochelle sans élection en 1394-1395 parce qu'il avait eu des voix à l'élection de maire alors qu'il n'était encore que membre des 75 du corps de ville. En 1413-1414 les membres du corps de ville s'inquiétèrent des trop nombreuses absences des membres de l'échevinage résidant hors de la ville, et décidèrent que perdraient leur place ceux qui ne feraient pas résidence à La Rochelle. Il fut fait exception pour «maistre André Marchant, eschevin de ladiete ville.

670. La mention de la découverte de l'inscription et du don à la Société des Antiquaires est donnée dans une chronique anonyme du *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1849, p. 346.

671. *Gallia regia*, I, n° 2526, p. 202-203; II, n° 6630, p. 122; IV, n° 16487, p. 310-311; V, n° 21187, p. 443.

672. LITTLE, *The Parlement of Poitiers*, 1984, p. 171-172.

673. Archives nationales, X<sup>1c</sup> 145, n° 85 et X<sup>1c</sup> 86, n° 19. Chevalier, conseiller du roi, il est présent à La Rochelle le 4 août 1433 (*Le Vieux Coutumier de Poitou*, éd. René Filhol, Bourges, 1956, p. 15).

674. AUTRAND, *Naissance d'un grand corps de l'Etat*, 1981, p. 45, 72, 184, 193, 289.



pour ce qu'il est conseiller du roy nostre sire en sa chambre de parlement, et a present prevost de Paris, pour l'occupation desquelz offices et pour l'exercice d'iceulx il convient et est de necessite qu'il demeure et face sa residence en ladicte ville de Paris, et pour consideration aussy que par le moyen desdiets offices, de la distraction de sa personne et autrement, il a peu et pourra toujours faire plaisir et service a ladicte ville et commune, autant et plus que s'il faisoit sa rezidance en ladicte ville et que s'il faisoit et portoit les charges dessusdictes ».

Le terme « trespasser » est de ja frequent au XIII<sup>e</sup> siecle (une soixantaine d'exemples). La datation par une tete religieuse est surtout employee aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siecles<sup>675</sup>. On observera que l'epitaphe ne comprend aucun element religieux. On est ici passe totalement a l'affichage du statut social, la gloire d'un rang dans la societe prenant le pas sur les qualites morales du defunt et sur la demande de priere pour son ame<sup>676</sup>.

## 225. Poitiers, Musées de la ville – Fragment de tombeau (1447?).

Identification d'un defunt.

Fragment de tombeau où figurent deux crânes et deux os.

En minuscules gothiques brisees figure, sur deux lignes, un nom.



G  
Com(m)ers

Il est tentant d'y voir un fragment du tombeau de Guillaume de Commersac dont on a conserve l'epitaphe de 1447.

## 226. Poitiers, Musées de la ville – Fondations de Guillaume Laidet, curé de Saint-Pierre-l'Hospitalier (1450).

Inscription commémorant une fondation de messe des morts chaque lundi.

Pierre de 1.13 m de large sur 0.725 de haut, provenant de l'église Saint-Pierre-l'Hospitalier, rue Saint-Pierre-l'Hospitalier, aujourd'hui appelée du Général-Demarçay. Elle est conservée au Musée en deux parties.

Très médiocre état de conservation.

Datation donnée par l'inscription : 3 février 1450 (n. st.).

Lecture d'après l'original (13-04-2015).

LOSGUEMAR, « Épigraphie du Haut-Poitou », 1863, p. 243-244, n° 123 [d'après une transcription de l'archiviste départemental Louis Redet, conservée dans le manuscrit 245 de la Société des Antiquaires de l'Ouest (en dépôt aux Archives départementales de la Vienne), inscriptions, sér. I, carton I, pièce 674].

L'inscription se présente sous forme d'un tableau, le cadre, en relief, l'intérieur de la pierre creusée pour recevoir l'inscription, gravée en 23 lignes. Minuscules gothiques brisées. Nombre réduit d'abréviations. Espacement régulier des mots. Dans la transcription donnée ci-dessous une double barre oblique marque le passage au morceau aujourd'hui séparé de l'inscription (côté inférieur droit).

675. *La Rochelle au fil des ans avec Nicolas Baudouin...* I, 2007, p. 245-246, et II, 2008, p. 35.

676. FAVREAU, « La datation dans les inscriptions », 1999, p. 32-35.

677. *Id.*, « Épitaphe et biographie », 2010, p. 367-404.





Discretus vir dominus Guillelmus Laideti p(eres)b(ite)r capelanus curialis eccl(es)ie B(ea)ti  
 Hylarii maioris Piet(aviensis) et rector hui(us) eccl(es)ie p(ar)ro(chia)lis Sancti Petri Hospitalis fu(n)davit  
 p(er)petuo in p(re)d(ic)ta eccl(es)ia S(an)c(t)i Petri Hospital(is) qualibet die lune cuiuslibet  
 septi(m)ane anni unam missam de mortuis qua(m) tenentur celebrare in aurora diei  
 vel [circa] capelani eccl(es)ie p(re)late Sancti Hylarii maioris quilibet ip(s)orum in tur  
 no [suo vel ordine] sub obligac(i)one o(mn)iu(m) et sing(u)lor(um) bonorum pred(i)c(t)e eccl(es)ie S(an)c(t)i  
 [Hylarii ipsis] capelanis p(er)tine(n)cium celebrandoq(ue) ip(s)am missam tenentur reuerti  
 [cape]lan(us) qui ea(m) celebrabit post Lavabo dicendo respo(n)s(um) de mortuis Ne  
 recorderis [cum] collectis Inclina Deus venie largitor et fidelium et post obitum  
 ip(s)ius rectoris capelanus qui dictam [missam] celebrabit ip(s)a dicta ip(s)oq(ue) ornato  
 ornamentis sacerdotalibus tenentq(ue) [asperse]rium in manu sua tenebitu r ire  
 supra sepultura(m) dicti defuncti rectoris [asp]ergendo aquam b(e)n(e)d(ic)ta(m) dicendoq(ue)  
 predictu(m) responsum Ne recorderis vel [ali]ud [de] mortuis (cum) collectis [B]eati Petri  
 Deus venie largitor et Fidelium [et] ultra cum hoc tenentur predicti cape  
 lani et bacalarii prefate eccl(es)ie [Beati] Hylarii quolibet ann(o) p(er)petuo venire  
 ad dictam eccl(es)ia(m) S(an)c(t)i Petri Hospita[li]s vid(e)l(icet) in vigilia [die] et crastino  
 festi beati Petri augusti pro m(e)m(or)ando prefatu(m) rectore(m) suo[s] q(ue) successores ad dicet(n)du(m)  
 in dicta vigilia vesp(er)as (com)plectorium in die festi [mat]utinas et magna(m)  
 missa(m) de cero vesp(er)as (com)plectorium (cum) vesp(er)is mortuo[rum] [in cra]stino quod d(i)c(tu)m anniv(er)  
 sariu(m) de vigiliis mortuo[rum] (cum) nouem leccionib(us) et [psalmis] alta voce] et tres  
 missas v[idelicet] vnam de mortuis voce [du]as (corriger : alta) du[as] [submissa voce un]a(m) ip(s)ar(um)  
 de beata Virgine Maria et aliam de [predicto] [festo beati Petri].  
 [E]scrit a Poitiers le tiers iour du moys [de fevrier] [l'an mil CCCC] quara]nte et neuf

Discret homme le seigneur Guillaume Laidet prêtre, chapelain chorial de l'église Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers, et curé de cette église paroissiale Saint-Pierre-l'Hospitalier, a fondé perpétuellement en ladite église Saint-Pierre-l'Hospitalier, chaque lundi de chaque semaine de l'année, une messe des morts que les chapelains de ladite église Saint-Hilaire-le-Grand sont tenus de célébrer, à l'aurore du jour ou environ, chacun d'eux à son tour ou ordre, sous l'obligation de tous et de chacun des biens de ladite église Saint-Hilaire qui appartiennent auxdits chapelains. En célébrant cette messe le chapelain qui la célébrera sera tenu de se retourner après le « Je laverai », pour dire le répons des morts « Ne te souviens pas », avec les collectes « Prête l'oreille », « Dieu, qui dispenses le pardon », « Des fidèles ». Après le décès dudit curé, le chapelain qui dira ladite messe sera tenu, la messe dite, et portant les habits sacerdo-



taux, tenant l'encensoir en sa main, d'aller sur la sépulture dudit défunt curé, de l'asperger d'eau bénite et de dire le répons « Ne te souviens pas » ou autre répons des morts, avec les collectes « De saint Pierre », « Dieu, qui dispenses le pardon », et « Des fidèles », et la suite. Avec cela lesdits chapelains et bacheliers de ladite église Saint-Hilaire sont tenus chaque année, à perpétuité, de venir à ladite église Saint-Pierre-l'Hospitalier, à savoir la veille, le jour et le lendemain de la fête de saint Pierre d'août, pour faire mémoire dudit curé et de ses successeurs: ils diront, à ladite veille, vêpres et complies, le jour de la fête, matines et grand-messe, le soir vêpres, complies, avec vêpres des morts le lendemain, pour ledit anniversaire vigiles des morts à neuf leçons et psaumes à haute voix, et trois messes, l'une des morts à voix haute, les deux autres à voix basse, dont l'une sera de la Bienheureuse Vierge Marie et l'autre de ladite fête de saint Pierre. Erit à Poitiers le troisième jour de février l'an mil quatre cent quarante et neuf.

En Poitou l'année change le 25 mars: il faut donc, pour avoir l'année en style moderne, ajouter une unité entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 24 mars.

On rencontre peu l'expression *discretus vir*, en français « discrète personne » (Saint-Benigne de Dijon, 1333; Mervans, 1400; Pesmes, XV<sup>e</sup> siècle), qui s'emploie pour un clerc de rang inférieur, notamment un simple curé. La collégiale Saint-Hilaire, qui est dite Saint-Hilaire-le-Grand à partir de 1305 seulement, a dans sa dépendance les trois églises paroissiales du bourg Saint-Hilaire, Sainte-Trisaie, Notre-Dame-de-la-Chandelière et Saint-Pierre-l'Hospitalier dont elle nomme les curés. Le curé de Saint-Pierre-l'Hospitalier était, *ratione functionis*, de par sa fonction, « chapelain et chorial » de la collégiale. Chapelains et bacheliers forment le personnel de bas-chœur d'un chapitre, avec notamment le service des chapelles et des messes et anniversaires fondés, et dotés, par clercs ou laïcs. Au XV<sup>e</sup> siècle vicaires et chapelains de Saint-Hilaire célèbrent 200 anniversaires et 1800 messes aux autels qui dépendent du chapitre<sup>678</sup>.

Guillaume Laidet, prêtre, chapelain de Saint-Hilaire, curé de Saint-Pierre-l'Hospitalier, appartenait à une notable famille poitevine, particulièrement implantée à Niort<sup>679</sup>. L'inscription qui nous reste de lui a pour fonction de rappeler, dans le détail, les obligations des chapelains de Saint-Hilaire pour les messes qu'il a fondées en vue de s'assurer des prières régulières pour le salut de son âme après sa mort. Le chapelain qui dira une messe des morts chaque lundi devra, à la fin de l'offertoire (le lavement des mains) dire le répons des morts *Ne recorderis*<sup>680</sup>, « Ne te souviens pas de mes péchés, Seigneur », et les collectes *Inclina*<sup>681</sup>, « Prête l'oreille, Seigneur, à nos prières », *Deus venia largitor*<sup>682</sup>, « Dieu, toi qui dispenses le pardon », *Fidelium*<sup>683</sup>, « O Dieu, créateur et rédempteur de tous les fidèles », toutes prières bien connues des offices pour les défunts: il devra encore, après la messe, encenser la sépulture, l'asperger d'eau bénite et dire à nouveau le répons *Ne recorderis* et les collectes habituelles. Guillaume Laidet a aussi fondé des offices pour la fête de la Saint-Pierre-aux-liens (1<sup>er</sup> août), patron de son église paroissiale, et un anniversaire.

Guillaume Laidet est cité dans une enquête de juin 1452 où il est dit âgé de 66 ans et curé de Saint-Pierre-l'Hospitalier depuis 25 ans<sup>684</sup>.

## 227. Poitiers, Musées de la ville — Inscription de construction (1451).

Inscription de construction d'un pont.

Pierre de 0,70 m de large sur 0,26 de haut, jadis incrustée dans le mur d'un corps de garde à l'entrée du pont Joubert. Le ms 384 de la Médiathèque dit: « à la main gauche du pont Joubert entre la chapelle et la porte de la ville ». Elle en a été enlevée en 1848 et déposée alors au Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest<sup>685</sup>.

L'état de conservation est plutôt satisfaisant.

Datation: l'inscription donne la date de 1451, année de la mairie d'Hilaire Larcher (1450-1451). Le changement d'année étant en Poitou le 25 mars, le changement de maire ayant lieu le 14 juillet, la fourchette chronologique est claire. Si l'interprétation de la fin confuse de la 2<sup>e</sup> ligne est exacte, l'inscription se placerait au moment de la fête de saint Jean, soit le 24 juin, jour de la Nativité de Jean-Baptiste.

Lecture d'après l'original.

Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, ms. 384 (110), fol. 69 v<sup>o</sup>; LONGUEMAR, « Épigraphe du Haut-Poitou », 1863, p. 246-247, n<sup>o</sup> 125 [texte]; LEDAIN, « Catalogue du Musée », 1883, p. 515, n<sup>o</sup> 712 [texte], et « Les maires de Poitiers », 1897, p. 393 [texte]; GISOT, « Le pont Joubert et ses fontaines », 1936, p. 270-271 [texte]; CROZET, *Textes et documents*, 1942, p. 133-134, n<sup>o</sup> 529.

Le texte est disposé en quatre lignes, de part et d'autre d'un écusson aux armes du maire, soit trois arcs superposés, relevés dans le dessin du ms. 384 (110). Écriture en minuscules gothiques brisées, sauf la première lettre des trois premières lignes qui est en capitale. Ponctuation partielle, par un point, et deux points en fin des deux dernières lignes. Petit nombre d'abréviations.

678. VALLIÈRE, *Le chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand*, 2001, p. 35.

679. FAVREAU, *La ville de Poitiers*, 1978, voir l'index.

680. *Corpus antiphonale officii*, 1970, p. 301, n<sup>o</sup> 7209.

681. *Ibid.*, 1968, p. 281, n<sup>o</sup> 3314-3317, et *Corpus orationum. V. I-O*, Turnhout, 1994 (*Corpus christianorum, series latina*, CLX D), p. 39-41, n<sup>o</sup> 3113 à 3117.

682. *Ibid.*, III, 1993 (*ibid.*, CLX D), p. 225-226, n<sup>o</sup> 2204 et 2205.

683. *Ibid.*, IV, 1994, p. 144-146, n<sup>o</sup> 2684, a (prêtre), et b (laïc défunt).

684. Arch. dép. Vienne, G 1065.

685. LEDAIN, « Les maires de Poitiers », 1897, p. 393, n<sup>o</sup> 3.





L'an mil. CCCC. cinquante vng  
 L'an que dieu et. sai(n)t ieh(an) fure(n)t vng  
 Hilaire. Larcher. chevalier maire :  
 cest pont et archere si fit faire :

L'inscription est en octosyllabes rimant deux à deux. La fin de la deuxième ligne est difficile à interpréter. La proposition d'Alfred Richard de lire, entre « saint » et « furent », « ieh(an) », est la solution la plus vraisemblable même si le *E* a plutôt la forme d'un *I*, et si le *H* est mal formé.

Hilaire Larcher, descendant d'une famille de marchands drapiers anoblie par la participation aux échevins et conseillers du corps de ville (lettres d'anoblissement de 1372 par Charles V, pour les maire, échevins et conseillers et leur descendance) a été fait chevalier<sup>686</sup>, est qualifié comme tel, avec le qualificatif de messire propre aux chevaliers, en août 1437<sup>687</sup>. Il entre au corps de ville le 22 juillet 1440, est élu conseiller le 2 septembre 1443, échevin le 28 août 1444<sup>688</sup>, et est enfin maire en 1450-1451. Dans son testament du 5 mai 1453 il avait demandé à être enterré en l'église Saint-Didier, et avait ordonné « que sus ma sépulture soit fait ung mémoire de personnage tout armé, garny de mes armes »<sup>689</sup>. Il a été assassiné par un Breton sur le seuil de sa maison, paroisse Saint-Didier, en 1454<sup>690</sup>.

C'est au début de sa mairie que le corps de ville avait décidé de réparer en premier les portes et entrées de ville, en raison de la venue prochaine du roi à Poitiers<sup>691</sup>. Les travaux du pont Joubert, coûteront 220 livres, c'est-à-dire qu'ils ont été très importants<sup>692</sup>. Les annales de la mairie mentionnent cette construction du pont<sup>693</sup>.

L'intérêt de cette inscription est d'avoir des travaux marqués par les armes du maire et par un quatrain. Ultérieurement les maires n'apposeront plus que leurs armes sur les bâtiments de la ville pour les travaux faits pendant leurs mandats (voir la notice n° 165).

## 228. Poitiers, Musées de la ville Épitaphe de Pierre Mamoris, curé de Sainte-Opportune (1459).

Inscription funéraire.

Cette inscription occupait la face supérieure d'un tombeau en bâtière qui provenait de l'église Sainte-Opportune. M. Courbe aîné, propriétaire de cette ancienne église, dont un nom de rue rappelle la localisation, a donné cette inscription au musée de la ville en 1853. La pierre mesure 65 cm × 26,5 sans le cadre, 76 × 33 pour l'ensemble de la pierre.

L'inscription est en très bon état de conservation.

Datation : Pierre Mamoris est décédé en 1459.

Lecture d'après l'original.

BONSERGENT, « Note sur Pierre Mamoris », 1856, p. 2 [texte]; LONGUEMAR, « Épigrafiographie du Haut-Poitou », 1863, p. 248-249, n° 127; LEDAIN, « Catalogue du musée », 1883, p. 515, n° 712.

Cette épitaphe, placée dans un cadre, est remarquable par la qualité de son écriture : initiales des trois lignes en capitales, texte en minuscules gothiques brisées profondément gravées, aux élégants déliés. Lorsque deux formes originellement courbes se succèdent, elles sont conjointes (*petris*, *petrus*, *expectat*, *videtis*). Ponctuation par un point médian entre chaque mot. La demande de prière de la dernière ligne est très nettement séparée des deux premières lignes et ne comprend pas d'abréviations, mais la place a manqué et la fin du verbe est placée en dessous de la ligne avec un délié l'unissant au début du mot. Les deux premières lettres du mot *Christus* sont des lettres grecques (XP).

686. Arch. nat., X<sup>13</sup> 9210, fol. 9 v<sup>o</sup> -10.

687. FAVREAU, *Poitiers, de Jean de Berry à Charles VII*, 1, 2014, p. 247.

688. *Ibid.*, p. 281, 324, 331.

689. Arch. dép. Vienne, G<sup>9</sup> 90.

690. FAVREAU, *La ville de Poitiers*, 1978, p. 533.

691. FAVREAU, *Poitiers, de Charles VII à Louis XI*, 2, 2014, p. 26.

692. LEDAIN, « Les maires de Poitiers », 1897, p. 393.

693. BnF, ms. fr. 20084, fol. 43 : « Fit construire le pont Joubert ».





Sub tribus lapidibus nominis petrus.  
Expectat ihesum dnm christum iudicet orbem.  
Si placet oratis pro me qui busta vide  
tis

Sous ces trois pierres Mamoris, du nom de Pierre,  
Attend Jésus, lorsque le Christ jugera le monde.  
S'il vous plaît, priez pour moi, vous qui voyez ce tombeau.

L'épithaphe est composée de trois hexamètres, avec synérèse pour *lapis*. Vers leonnés riches pour les premier et troisième vers. On a employé le jeu de mots *petra Petrus*, dont on a d'autres exemples, en particulier au XII<sup>e</sup> siècle. *Nominis* forme un dactyle, d'où un emploi fréquent au cinquième pied, notamment lorsque le prénom ne comporte que deux syllabes, comme c'est le cas ici. Ovide emploie la finale *nominis dictus*, et on a 59 exemples de ce *nominis* dans les concordances métriques des inscriptions françaises des VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles; on trouve d'autres exemples hors de France, à Pavie vers 700, puis à Mayence, Rome, etc. Dans le deuxième vers les verbes employés ont un sens fort. *Expectat* renvoie à *expecto resurrectionem mortuorum* du Credo et à de nombreuses résonances bibliques, et il en est de même pour le *iudicet*, avec là aussi un rappel du Credo *et iterum venturus est cum gloria iudicare vivos et mortuos*.

*Si placet* se trouve en 1124 dans l'épithaphe de l'abbé Guillaume au Bec-Hellouin mais est d'un emploi rare dans les épithaphe. On a la formule française « s'il vous plaît » au XV<sup>e</sup> siècle à Bueil-en-Touraine, à Morogues (Cher), après 1440, à l'abbaye de Bonnevaux en Isère en 1477. Pour la demande de prières la formule très habituelle est *orate pro eo*. On trouve *orate pro me* à Narbonne avant 700, à Porto de Mós (Portugal, musée de Lisbonne) et au Monte Sant'Angelo en 1191, à Saint-Laurent-de-la-Salanque en 1193, à Sens au début du XIII<sup>e</sup> s., à Fribourg (Suisse) en 1275, à la cathédrale de Quimper au XIII<sup>e</sup> s.

En 1443 fut inhumé à Sainte-Opportune Jean Lambert, docteur en théologie, premier recteur de l'université de Poitiers en 1432; il était chapelain de Sainte-Opportune depuis 1425. Ce fut Pierre Mamoris, lui aussi docteur en théologie, qui lui succéda. En 1444 la chapelle fut érigée en paroisse; agrandie en 1446, elle fut consacrée le 6 mai 1446, Pierre Mamoris en étant curé. D'après les statuts de la faculté de théologie « nul ne peut estre curé de Sainte-Opportune qui ne soit docteur ou licencié en théologie, car il lui convient présider aux actes qui se font es escolles appelées sorbonniques ». Pierre Mamoris a été enterré à Sainte-Opportune le 2 octobre 1459<sup>694</sup>.

## 229. Poitiers, Musées de la ville – Fondation de la chapelle Saint-Nicolas de Parthenay (1469).

Pierre de fondation d'une chapelle.

À Parthenay les drapiers vénéraient saint Nicolas. Trop à l'étroit dans la chapelle qui leur était réservée en l'église Saint-Jean, ils firent construire une modeste chapelle Saint-Nicolas à l'entrée de la petite rue menant à la poterne du château<sup>695</sup>. Cette chapelle a été démolie et la pierre rapportant sa fondation a été confiée à Bélisaire Ledain<sup>696</sup> à l'intention de la Société des Antiquaires de l'Ouest. En 1905 un moulage en plâtre de M. Turpain est donné à la Société, et son entrée est indiquée dans les dons, avec pour mesure: 0,283 de haut et 0,255 de large à la tête. À cette date la pierre originale a été recherchée mais n'a pas été trouvée. Une remise en ordre du dépôt lapidaire de l'hôtel de Chièvres a permis de la retrouver. Dimensions du bloc: 47 × 27 cm, pour une épaisseur de 17,5 cm. Dimensions de l'écu: 27,5 × 25 cm, c'est-à-dire les dimensions du moulage de 1905.

État de l'inscription très médiocre. La pierre originale a été vue le 13 octobre 2015.

Datation: 1469, d'après la pierre elle-même.

LEDAIN, *La Gâtine historique*, 1897, p. 196, note 1 [texte]; *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., t. 10, 1905, p. 400, et 1906, p. 498 [texte]; LONGER, « Documents... extraits des Archives nationales », 1911, p. 270 [texte]; CROZET, *Textes et documents*, 1942, p. 259, n° 968 [texte].

Minuscules gothiques, sauf la première lettre et l'initiale de *Saint*, qui sont des capitales onciales telles qu'on pourrait les trouver dans un livre (*libraria*) en début de paragraphe.

694. BOSSERGENT, « Note sur Pierre Mamoris », 1856, p. 1-6; « Extraits de l'obituaire de Sainte-Opportune », 1885, p. 338.

695. *Bulletin de la Société historique et archéologique des amis des antiquités de Parthenay*, n° 2, 1953, p. 29; au coin de la 2<sup>e</sup> rue à droite dans la rue de la Vau-Saint-Jacques en venant de la tour Saint-Jacques (aujourd'hui rue Parmentier).

696. Dans une note de son ouvrage sur *La Gâtine historique...*, 2<sup>e</sup> éd., 1897, p. 196, Bélisaire Ledain dit la pierre en sa possession.





A lon(n)eur de Dieu  
et Saint Nyeolas  
fut com(m)encee ceste  
chapelle le VII jour  
dapvril lan mil  
CCCCLXIX

En 1469 le 7 avril est le vendredi de Pâques. La présentation sous la forme d'un écu fait penser à une situation de l'inscription à la façade.

### 230. Poitiers, Musées de la ville Statues d'un portail de Saint-Hilaire-le-Grand (1448-1474).

Identification de saints.

Voussoirs flamboyants droits, vestiges d'un portail édifié dans la nef latérale nord de la collégiale Saint-Hilaire-le-Grand. Ils ont été offerts au Musée de Poitiers par M. Ferrand, architecte des Monuments Historiques, en 1875.

Le fragment de S. Christophe S. Martin mesure 33,3 cm de haut, 30 cm de large, 19,2 cm d'épaisseur.

Le fragment de S. Katherine mesure 30 cm de large, 34 cm de haut, 19,7 cm d'épaisseur.

Des voussoirs gauches sont conservés au Victoria and Albert Museum de Londres: acquis en 1911 comme provenant d'Auvergne, ils ont été identifiés comme partie du portail de Saint-Hilaire-le-Grand par Paul Williamson. Il y avait, d'après Guilhermy, dix-huit statuette, autour d'une dix-neuvième, le Christ représenté assis sur un arc-en-ciel.

Le portail a été offert au chapitre par Robert Poitevin, trésorier de la collégiale de 1448 à 1474. Après la Révolution il a été remonté dans la façade provisoire de ce qui restait de l'église (1808). Lors de la reconstruction de la nef de 1870 à 1875, ses restes ont été remis au Musée de Poitiers ou dispersés.

GUILHERMY, «Notes archéologiques», 1941, p. 501 [lecture de noms au XIX<sup>e</sup> siècle]; WILLIAMSON, «The Flamboyant Portal of Saint-Hilaire», 2001, p. 1-6; GALLOY, GUILLOUÉ, «Poitiers. Une nouvelle sculpture du portail nord», 2013, p. 416-420 [Sainte Katherine]; GUILLOUÉ, «L'image monumentale et le texte», 2015, p. 140.

Les inscriptions sont en minuscules brisées. Le saint est identifié par son nom inscrit sous ses pieds, et il tient un phylactère.



*Voussoirs droits (Musée de Poitiers):*

Premier fragment:

(*en bas* :) un saint Christophe

(*en haut* :) s. martin.

(*phylactère* :) epikeua

Second fragment

s. katherin[e]

(*phylactère* :) epikeya

*Voussoirs gauches (Victoria and Albert Museum):*

(*en bas* :) s. robert

(*en haut* :) s. pierre (très dégradé)

(*phylactères* :) epikeya

La représentation de saint Martin peut s'expliquer par les liens étroits qui existèrent entre Hilaire et Martin, et aussi par le fait que Robert Poitevin a été chanoine de Saint-Martin de Tours. Saint Christophe est très vénéré à la fin du Moyen Âge, car on pense alors que quiconque a vu Christophe ne risque pas de mourir de mort subite. La présence de saint Robert, l'abbé de Molesmes, fondateur de l'ordre cistercien, est justifiée par le fait que c'est le patron du donateur. On ne sait pourquoi Catherine figure ici.

L'inscription des phylactères, tant à Poitiers qu'à Londres, est le mot grec *επιεικεια*, bien attesté en grec classique (Aristote, Plutarque, Isocrate, Thucydide, Lysias, etc.), qui signifie: ce qui est raisonnable, d'où équité, modération, clémence... d'où le mot



français épikie<sup>697</sup> que les dictionnaires définissent comme « l'interprétation indulgente de la loi – dans la législation ancienne. On ignore s'il y a eu une raison particulière pour employer et répéter ce mot, qui, à l'évidence, a été dicté par le donateur. On sait que le chapitre de Saint-Hilaire avait une « fameuse renommée librairie et bibliothèque, qui estoit munie de si grand nombre de bons et anciens livres, tant grecs, hebreux que latins, et ou de toutes parts les gens doctes accouroient pour en tirer et apprendre quelque chose pour servir au public<sup>698</sup> ». Elle a été détruite par les huguenots en 1562.

Le baron de Guilhermy avait noté, avant la destruction du portail, les saints Pierre, Paul, Martin, Jean, Robert et sainte Marguerite<sup>699</sup>.

Une chapelle Sainte-Marguerite existait à Saint-Hilaire au début du collatéral sud, entre la porte des cloîtres et une porte ouvrant sur le quartier de Sainte-Triaise<sup>700</sup>.

### 231. Poitiers, Musées de la ville – Épitaphe de Nicole Boilesve (1478).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Couvercle de sarcophage provenant des environs de l'église Notre-Dame-la-Grande. Longueur : 1,85 m, largeur : 0,33 m. Ce couvercle en bâtière est actuellement exposé dans la salle de conférences de la Société des Antiquaires de l'Ouest, en l'hôtel des Grandes Écoles et de l'échevinage.

Bon état de conservation, sauf le haut du couvercle où la première ligne de l'épitaphe a disparu.

Datation : la date du décès est donnée dans l'épitaphe (1478).

BROUILLET, *Notices des tableaux*, 1885, p. 304, n° 4082.

Il ne reste de l'épitaphe que les quatre dernières lignes, en lettres gothiques brisées, en relief, d'une lecture difficile. Les mots sont espacés. Il n'y a pas d'abréviations. L'épitaphe est accompagnée des armes de la famille Boilesve, d'argent au chevron de gueules et trois merlettes de sable. Le relevé partiel de la première ligne a été fait par Brouillet en 1885.



cy gist le corps de [sire Nicole]  
boylesve en son vivant licencie en loix et seneschal  
de l'eglise de ceans, iadis maire de ceste vile qui tre  
passa le quart iour de septembre l'an de grace MCCCC  
LXXVIII, pries dieu pour l'ame de luy, amen

Dans la prolifique famille des Boilesve, très présente dans les élites municipales du XV<sup>e</sup> siècle, Nicole Boilesve est le premier à être qualifié de « maître », prérogative des gradués de l'université. C'est probablement à l'université de Poitiers créée en 1431-1432 qu'il aura pris le grade de licencié en lois. Il est cité en 1454 comme avocat aux Grands Jours de Poitiers<sup>701</sup> et il apparaît au corps de ville, dans le conseil restreint, en novembre 1458<sup>702</sup>. Il épousa en 1467 Marie de Janoillac. Il a été pendant plusieurs années procureur de la commune. Le 22 mai 1471 il est dit licencié en lois, sénéchal des chanoines de Notre-Dame<sup>703</sup>. Fils de Jean Boilesve, maire en 1460, il a été lui-même maire de Poitiers en 1476-1477. En son année de mairie il a fait réparer la fontaine du pont Joubert et y a fait apposer ses armes<sup>704</sup>. Il est cité pour la dernière fois au conseil de la ville le 13 août 1478<sup>705</sup>.

697. Je remercie Yves-Marie Blanchard pour son concours au sujet de ce mot grec.

698. *Documents... Saint-Hilaire*, 1852, p. 235.

699. GUILHERMY, « Notes archéologiques », 1941, p. 501 : « J'ai déchiffré avec beaucoup de peine les noms de s. Pierre, s. Paul, s. Martin, s. Jean, s. Robert, s<sup>te</sup> Marguerite ».

700. LA BOURAIIÈRE, *Paysages et monuments du Poitou*, I, 1890, p. 84.

701. Archives nationales, X<sup>1</sup>N 9210, fol. 7.

702. Poitiers, Arch. comm. Reg. délib. 4, fol. 47 ; *Poitiers, de Charles VII à Louis XI. Registres de délibérations du corps de ville, n° 4 et 5 – début 1449-1466*, édités par FAUREAU, vol. 2, 2014 (Archives historiques du Poitou, LXVII), p. 78.

703. *Ibid.*, p. 93 et index, p. 430 ; Arch. dép. Vienne, G 1088.

704. LEDAIN, « Les maires de Poitiers », 1897, p. 414-417.

705. Poitiers, Arch. comm. Reg. délib. 7, p. 366.



## 232. Poitiers, Musées de la ville Épitaphe de Jean Boilesve (1493).

*Inscription funéraire à caractère tumulaire*

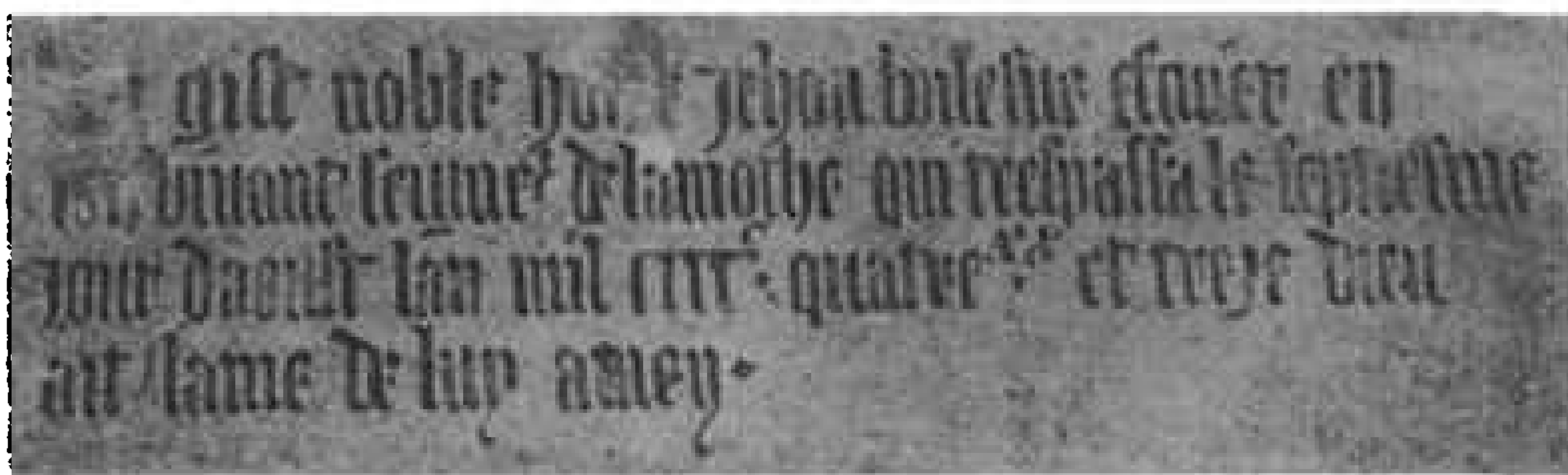
Cette épitaphe est gravée sur une des faces d'un tombeau en chevalet provenant de l'église Saint-Cybard. Elle mesure 1,90 m sur 0,49 m. Le couvercle du tombeau est actuellement déposé dans la salle de conférences de la Société des Antiquaires de l'Ouest, hôtel de l'échevinage et des grandes écoles.

Mises à part deux brisures de la pierre, l'inscription, profondément gravée, est en bon état.

Datation fournie par l'épitaphe : 1493.

LONGUEMAR, « Épigrafiq[ue] du Haut-Poitou », 1863, p. 255-256, n° 137; BROUILLÉ, *Notices des tableaux*, 1885, p. 304, n° 4081.

L'épitaphe est disposée sur quatre lignes. Doubles lignes pour guider le tracé des lettres. Minuscules gothiques brisées, élégants déliés de l'Y et du X des deux derniers mots. Il n'y a pas de ponctuation sauf pour la date et en finale. Les mots sont parfaitement séparés les uns des autres.



[Cy] gist noble hom(m)e Jehan boilesue escuier en son vivant seigne(ur) de la mothe qui trespassa le septiesme jour d'aoust l'an mil CCCC. quatre<sup>xx</sup> et treze dieu ait l'ame de luy amen.

L'expression « noble homme » qui apparaît au XIV<sup>e</sup> siècle et indique alors une noblesse de sang, se répand au XV<sup>e</sup> siècle où on la trouve pour désigner des officiers royaux ou princiers, tel André Marchand à Poitiers en 1439, un avocat fiscal du duc de Bourgogne à Dijon en 1433, un sergent du roi à l'abbaye de Froidmont en 1400, des bourgeois et échevins à Châlons-en-Champagne en 1417 ou 1485.

Le défunt est un noble d'échevinage, le roi Charles V ayant anobli en 1372 maire, échevins et conseillers de Poitiers pour eux et leurs successeurs. Lorsque l'on scrute les listes des cent membres du corps de ville, et le rang qu'y occupe chaque membre, on peut noter que le Jean Boilesve dont nous avons l'épitaphe en 1493 est entré au corps de ville le 17 juin 1448. Il est d'abord dit seulement Jean Boilesve, puis du Pilori, puis, en novembre 1469 précisément, seigneur de La Mothe. Dans un registre du parlement de Paris de mai 1487 il est encore cité comme seigneur de La Mothe<sup>706</sup>. Il ne semble pas avoir exercé de charge royale. L'absence de registres du mois et cent après 1470 ne permet pas de savoir s'il a été élu conseiller et peut-être échevin à la fin de sa vie. Il doit appartenir à la génération qui adopte l'état social de « noble », même s'il ne s'est pas écarté totalement de la ville puisqu'il y a été enterré, en l'église Saint-Cybard, paroisse en laquelle se trouvait le Pilori.

706. Arch. nat., X<sup>1A</sup> 8323, fol. 139 v°.



**233. Poitiers, Musées de la ville** — Logis Bonnaud, écusson daté (1497)

Écusson date sur une cheminée.

En 1893 le Père Camille de La Croix signalait à Alfred Barbier un écusson provenant d'une cheminée monumentale, sculpté en relief, peint à l'huile. La maison d'où venait l'écusson était située à l'angle de la rue de la Tête Noire et de la rue des Gaillards. La propriétaire du logis, madame veuve Thuet, a offert cet écusson à la Société des Antiquaires de l'Ouest. Inscription peinte en rouge.

Datation: 1497.

BARBIER, « Le logis de Charles Bonnaud », 1893, p. 282-285; LÉDAVIN, « Les maires de Poitiers », 1897, p. 479; CROZET, *Textes et documents*, 1942, p. 187, n° 274.

D'après Barbier on ne lisait plus que 14, mais les ouvriers qui avaient démolé la cheminée lui avaient affirmé que la date se terminait par 97. L'intérêt de cette inscription est l'emploi de chiffres arabes, qui ne commence dans les inscriptions de la région qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

14[97]

Les armoiries, d'azur à la fasce d'argent chargée de trois roses de gueules au bouton d'or, et de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe sont celles des Bonnaud, plus précisément de Charles Bonnaud qui est cité au corps de ville en 1477, devient échevin et sera élu maire en 1495. En 1487 il avait acheté une maison noble à Mortier, commune de Montamisé, et il était aussi seigneur de La Grimouardière près de Mortier en 1489. Il est mort en 1501.

La première mention de chiffres arabes à Poitiers se trouve dans une quittance de frère Guillaume *de Valle* Rouillons, docteur en théologie, provincial de Touraine, datée de la fête solennelle de saint Hilaire (13 janvier), *anno Domini* 1453, c'est-à-dire 1454 nouveau style<sup>707</sup>.

**234. Poitiers, Musées de la ville** — Épitaphe de Jean Morinault et de sa femme (fin XV<sup>e</sup> s.).

Inscription funéraire d'un couple.

En 1930 sont entrés dans les collections du musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest « quatre fragments d'une même tombe gravée, représentant deux personnages, un homme et une femme, allongés, mains jointes, dans des niches gothiques. Quatre écussons sur les fragments du haut se lisent ainsi : une fasce accompagnée de deux lions pour les deux premiers, un écu parti à la fasce accompagnée de deux lions et à la tour pour les deux autres ».

Largeur de la pierre tombale: 1,54 m, hauteur du fragment: 0,31 m 0,34 m, épaisseur: 0,20 m.

Ces fragments sont entrés au musée de la ville avec les collections du musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest en 1947. Ils sont aujourd'hui placés au départ du couloir qui, du côté du baptistère, mène le visiteur aux collections. Ils venaient de l'église Saint-Étienne, sise au chevet de la collégiale Notre-Dame-la-Grande.

EYGUN, « Inventaire », 1933, p. 683, n° 5535.

Écriture gothique brisée de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Cy gist par ou l'on va marchant Jehan Morinault iadis marcha(n)t...

François Eygun décrivant les fragments écrit que la tombe était celle de Morinault et de sa femme Anne...RRAT. L'inscription est aujourd'hui trop détériorée pour qu'on puisse lire le prénom Anne et la finale de son nom. Il devait s'agir d'Anne Maurrat, famille poitevine connue à cette époque. Cette inscription se place dans les 25 ans où manquent à peu près totalement les archives communales, mais les archives du gouvernement royal à Paris permettent de situer la personnalité de Jean Morinault. Il est, en 1478, l'un des monnayeurs de la monnaie de Poitiers<sup>708</sup>. C'est aussi un marchand drapier, et il est mis en procès par le fermier de l'imposition des draps de soie vendus à Poitiers en 1480-1481, imposition qu'il a dû refuser de payer probablement en raison des privilèges des monnayeurs, mais la cour des aides le condamne le 4 mai 1487 à payer cette imposition : il est alors qualifié de marchand et monnayer<sup>709</sup>. Il est cependant encore en procès en février 1488 devant la cour des monnaies pour la même question<sup>710</sup>. En 1505-1506 un frère Gilles Morineau est procureur et receveur du couvent des frères prêcheurs de Poitiers<sup>711</sup>. En 1501-1503 Balthasar Morinault dispute l'office de garde de la monnaie de Poitiers à Abel Chastejgnier dont il finit par reconnaître le droit<sup>712</sup> : il fait partie du corps de ville en décembre 1501<sup>713</sup>.

<sup>707</sup> Poitiers, Archives communales, J 1184. La donation de 5 écus, du 22 octobre 1453, donne au provincial le nom de Gui Vaurillon (*ibid.*, J 1185).

<sup>708</sup> Arch. nat., Z<sup>1331</sup>, fol. 49 v°.

<sup>709</sup> *Ibid.*, Z<sup>1369</sup>, fol. 285 v°.

<sup>710</sup> *Ibid.*, Z<sup>1365</sup>, fol. 153 v°.

<sup>711</sup> Arch. comm. Poitiers, K 61 (non paginé).

<sup>712</sup> Arch. nat., Z<sup>1367</sup>, fol. 92, 92 v°, 93, 93 v°, 117.

<sup>713</sup> Arch. comm. Poitiers, Reg. délib. n° 8, p. 2.



La femme de Jean Morinault doit être de la famille Maurrat. Un Pierre Maurrat est connu comme marchand de 1422 à 1448 et a fait partie du corps de ville. Clerc en la sénéchaussée<sup>714</sup> Achille Maurat semble avoir été greffier ordinaire de la cour de la sénéchaussée<sup>715</sup>, mais perd en la cour de parlement un procès pour l'office de greffier en janvier 1499<sup>716</sup>. En 1517 est citée sa veuve Marguerite Herbert<sup>717</sup>.

On connaît plusieurs épitaphes qui mentionnent le choix d'une sépulture sur un passage pour entrer dans l'église ou le cloître, par signe d'humilité.

### 235. Poitiers, Musées de la ville Mesure de grains (fin XV<sup>e</sup> s.).

Identification d'une mesure de grains.

Le 16 novembre 1911 M. Labbé, de Châtelleraut, donnait à la Société des Antiquaires de l'Ouest une ancienne mesure de bronze qui provenait du château de Loudun. Il l'avait achetée d'un brocanteur qui voulait la fondre. Cette mesure pèse 35 kg et contient environ 10 litres. Son diamètre extérieur est de 30 cm, sa hauteur de 21,5 cm. L'interligne est de 3,5 cm et la hauteur des lettres de 2,3-2,4 cm. Capitales avec de nombreuses onciales. La mesure est pourvue d'anses. Il faut la renverser pour pouvoir lire l'inscription. Elle est passée au Musée de la ville en 1947, avec les collections des Antiquaires de l'Ouest.

Datation : l'écriture reportée au XV<sup>e</sup> siècle. La mesure a dû être fondue lorsque Loudun a cessé de relever du duc d'Anjou et a été rattaché à la couronne royale à la mort de René d'Anjou en 1480.

MOISSAC, « Inventaire... année 1911 », p. 512 [texte]; MOREAU DE LA LANDE, CHARBONNEAU-LASSAY, « Loudun sous les deux-rois », 1915, p. 302 [texte].



CEST : LE BOISEAU : REAV : DE LODVM

C'est le boisseau royal de Loudun.

D'après les tables de conversion publiées au moment de l'établissement du système métrique, le boisseau de Loudun avait une contenance de 10,8 litres, ce qui en faisait le plus petit boisseau du Poitou<sup>718</sup>.

On connaît quelques autres mesures-étalons du Moyen Âge pourvues d'inscriptions : à Saint-Denis, fin XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, VECI LA DEMI MINE AU GUEDE<sup>719</sup>, à Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, HIC AB ANTIQUO JUSTAM FRUMENTORUM MENSURAM CIVIS BARRI DEPOSUERUNT<sup>720</sup>, à Saint-Jean de Lamballe : THOMAS LE CORDIER ET O. DENOUAL ME FIRENT FAIRE C'EST L'AN MIL QUATRE CENT QUINZE<sup>721</sup>.

714. *Ibid.*, X<sup>1A</sup> 8323, fol. 191 v<sup>o</sup>.

715. *Ibid.*, PP 118, mémorial T, p. 18 (f. 147).

716. *Ibid.*, X<sup>1A</sup> 1504, fol. 168 v<sup>o</sup>.

717. Arch. dép. Vienne, 1H 13 18, fol. 69 v<sup>o</sup>.

718. CHARBONNIER, POITRINEAU, *Les anciennes mesures locales*, 2001, p. 226.

719. LOMBARD-JOURDAIN, « Les mesures-étalons », 1979, p. 143.

720. COLLET, *Voyage archéologique*, 1837, p. 201.

721. DARROU, « Mesures en pierre », 1996-1997, p. 260 : l'auteur cite d'autres inscriptions pour la période moderne. Il a recensé 430 mesures dans son *Enquête* publiée en 2005.



**236. Poitiers, Musées de la ville** – Clé de voûte de Sainte-Croix (XV<sup>e</sup> s.).

Citation biblique.

Clé de voûte provenant de l'abbaye Sainte-Croix. Il n'en reste qu'une partie d'un agneau et d'une banderole qui faisait le tour de la clé ainsi qu'une main tenant le motif qui mesure 20 x 15 cm : hauteur des lettres : 3 cm. Legs Charbonnel à la ville en 1870.

Datation : XV<sup>e</sup> siècle d'après l'écriture.

BROUILLÉ, « Notice... collections de la ville de Poitiers », 1884, p. 297, n. 926, donne l'origine de la clé de voûte et indique qu'il y a une inscription.



[ecce agnus Dei. ecce qui tollit peccat[um mundi]

Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui enlève le péché du monde.

Il s'agit d'une citation de l'évangile selon saint Jean (1, 29). Jean le Baptiste voyant Jésus s'approcher l'annonce ainsi à ceux qui l'entourent. Peut-être sur la clé de voûte y avait-il seulement *ecce qui tollit peccatum mundi*. Il faut écarter la forme liturgique issue de ce verset, car elle est à la deuxième personne du singulier : *Agnus Dei qui tollis peccata mundi miserere nobis*. La clé de voûte devait se trouver au-dessus de l'autel, puisqu'elle est directement en relation avec la Passion rédemptrice du Christ, victime immolée pour racheter les péchés du monde.

**237. Poitiers, Musées de la ville** – Anneau (XV<sup>e</sup> s.).

Devise sur un anneau de mariage.

Cet anneau n'a pas été trouvé au Musée.

BARBIER DE MONTAULT, « Un anneau du XV<sup>e</sup> siècle », 1876, p. 28.

**SANS PARTIR**

Barbier de Montault, en citant cette devise, propose l'explication : nous ne nous séparerons jamais, ou je ne me départirai point de l'amour que j'ai au cœur.

On ne trouve pas cette devise dans le *Dictionnaire des devises historiques et héraldiques* de A. Chassant et Henri Tausin publié à Paris en 1878 (avec un supplément en 1895), ni dans l'article d'Henri Tausin en 1900<sup>722</sup>, mais on trouve en différentes régions « sans départir », « sans me départir ». Un gros anneau d'or du XV<sup>e</sup> siècle provenant de Saintes porte « Sans départir »<sup>723</sup>.

<sup>722</sup> HENRI TAUSIN, « Cris et devises héraldiques et nobiliaires en Poitou », *Revue d'archéologie poitevine*, 3, 1900, p. 136-151.

<sup>723</sup> PARENTIAU, *Inventaire archéologique précédé d'une introduction à l'étude des bijoux*, Nantes, 1878, p. 59.



**238. Poitiers, Musées de la ville** – Épitaphe d'un échevin. fragment (fin XV<sup>e</sup> s.).

Ce fragment d'épitaphe, de 60 cm de long sur 21 de large et 18,5 d'épaisseur, est conservé dans le dépôt de l'hôtel de Chièvres. Son origine n'est pas connue.

Bon état de conservation.

Datation : fin XV<sup>e</sup> ou début XVI<sup>e</sup> siècle d'après l'écriture de ce fragment vu sur place le 13 octobre 2015.

L'écriture est particulièrement soignée, et même élégante, comme en témoignent les *B* et les *S* de cette minuscule gothique brisée. Ponctuation entre chaque mot. Les points qui remplacent ici les accents sur les *I* conduisent à se rapprocher de l'extrême fin du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle, s'ils n'ont pas été ajoutés *a posteriori*. La largeur de la bande d'écriture est de 7 cm, les lettres sont hautes de 4,5 cm.



- - -]vens(is) scabinus. qui. obiit [- - -

...échevin de Poitiers, qui mourut...

Le corps de ville est dirigé par un maire, douze échevins et douze conseillers, qui ont été anoblis, eux et leur descendance, par les lettres de Charles V de décembre 1372. Le corps de ville comprend en outre 75 pairs. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle les 25 sont couramment qualifiés d'échevins.

On notera l'emploi surprenant du latin pour l'épitaphe de ce notable. Il nous reporte à la fin du Moyen Âge, où la remise en valeur de l'antiquité – la « Renaissance » – fait reprendre le latin classique, quand on se pique de "culture".

**239. Poitiers, Musées de la ville** – Fragment (XV<sup>e</sup> s.).

Ce fragment est conservé dans le dépôt de l'hôtel de Chièvres. Il est haut de 4,5 cm, large de 15 cm, épais de 5 cm. L'origine n'en est pas connue.

Datation : XV<sup>e</sup> siècle, d'après l'écriture, minuscule gothique. La forte brisure du *d* reporterait plutôt à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Fragment vu sur place le 13 octobre 2015.

- - -]rand. ie[- - -

- - -]rus. ieune[- - -

**240. Poitiers, Musées de la ville** – Fragment (XV<sup>e</sup> ou début XVI<sup>e</sup> s.).

Dans la salle des Grandes Écoles qui fut la chapelle de l'échevinage et est aujourd'hui la salle de conférences de la Société des antiquaires de l'Ouest, est exposé un fragment d'inscription de 25 sur 16 cm et 4,5 cm d'épaisseur, qui d'après l'écriture correspond au XV<sup>e</sup> ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

[- - -]

qui. mo[- - -

serviteur. t[- - -

libre. ie. su[- - -

ΕΙΜΙ, ἔΤΑ[- - -

ὍΣ ΝΕΟΪ[- - -

[- - -] qui mo[- - -] serviteur t [- - -] libre je su[is], je suis avec [- - -]





Ce fragment est probablement ce « fragment de pierre tombale, avec inscription en partie gothique en partie grecque », d'environ 1500, provenant d'un immeuble sis au n° 5 de la rue du Fourmiquet, touchant aux dépendances de l'église Sainte-Radegonde, qui a été donné à la Société des antiquaires de l'Ouest par Abel Guillou, en la séance du 17 mars 1927<sup>724</sup>.

L'intérêt de ce fragment est d'illustrer une certaine connaissance du grec dans les milieux lettrés de la fin du Moyen Âge.

#### 241. Poitiers, Musées de la ville — Épitaphe de Jean du Chilleau, abbé des Châtelliers (1504).

La dalle tumulaire, de 1,90 · 1,10 m., à l'effigie de Jean du Chilleau a été trouvée par morceaux dans le cloître de l'abbaye cistercienne des Châtelliers. Elle se serait trouvée initialement dans la chapelle Saint-Thomas de l'abbatiale<sup>725</sup>. C'est une pierre blanche, au champ gravé en creux, avec l'effigie tracée au trait, d'un abbé couché, mains jointes, avec mitre, chape, aube, crosse, un triple pignon forme dais.

Armoiries à droite du gisant : trois moutons placés 2 et 1.

Elle a été donnée à la Société des Antiquaires de l'Ouest par Alphonse Garran de Balzan et est passée en 1947 au Musée de la ville.

La dalle est en de nombreux morceaux, avec des lacunes. L'état de conservation est médiocre. Elle se trouvait dans les réserves du musée en l'ancienne église Saint-Paul lorsqu'elle a été vue à deux reprises en 2015, mais l'examen est de plus en plus difficile. Datation d'après l'inscription : 1504. Dans le cartulaire de l'abbaye Jean du Chilleau est encore cité le 20 septembre 1504.

*Cartulaire... des Châtelliers*, 1872, p. XCIII [mention]; LUDVIG, « Catalogue du musée », 1883, p. 516, n° 715 [mention]; BARBIER DE MONTELLI, « Inventaire archéologique », 1893, p. 235-237.

Minuscules gothiques brisées. Espacement entre les mots, sans ponctuation. Petit nombre d'abréviations par tildes horizontaux ; le mot *dominus* est abrégé *do-mi-nus*, mais la datation, faute de place, donne *D-omini*. Trois passages, en mauvais état, à l'emplacement de cassures, n'ont pas été déchiffrés.



Hic iacet bone me{mor}ie do(mi)nus iohannes  
du Chill{eau} [- - -], post laudabilem sua{m} [- - -]  
gregis sibi com(m)isi p(er) d[- - -]  
administrationem, et [- - -] plenus die{rum} quievit i(n) pace, an(n)o  
D(omini) 1504. A(men).

Ci-git de bonne mémoire le seigneur Jean du Chilleau [- - -] après une louable  
[- - -] administration du troupeau qui lui avait été confié par [- - -], et, plein  
de jours, il reposa en paix, l'an du Seigneur 1504. Amen.

D'une ancienne famille du Poitou Jean du Chilleau a été institué abbé des Châtelliers le 12 août 1492, et est décédé après le 20 septembre 1504. *Plenus dierum* est une expression qui se trouve dans la Genèse 25, 8, le 2<sup>e</sup> livre des Chroniques 24, 15, et le prophète Jérémie 6, 11. Cette épitaphe est des plus anciennes du Poitou avec des chiffres arabes.

<sup>724</sup> Voir *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3<sup>e</sup> s., t. VIII, 1928, p. 60.

<sup>725</sup> *Cartulaire... des Châtelliers*, 1872, p. XCIII-XCV.



# ÉPITAPHES DE PERSONNAGES LIÉS À L'HISTOIRE DE POITIERS

Ces inscriptions sont données à titre complémentaire, avec une bibliographie succincte, un minimum de commentaires sur leur lien avec Poitiers, et sans discussion sur les textes.

## 242. Le Puy (Haute-Loire), église Saint-Georges Reliques de saint Hilaire (XI<sup>e</sup> s.).

Lors des invasions normandes de l'époque carolingienne les reliques de saint Hilaire auraient été transportées au Puy. En 1162 Pierre III, évêque du Puy, fit une vérification des reliques qui se trouvaient dans un tombeau situé derrière le maître-autel de l'église Saint-Georges du Puy, une église fondée à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Dans le procès-verbal qui fut dressé il est indiqué que les ossements étaient accompagnés de deux tablettes de marbre, dont l'une portait ce texte en prose.

*CIFM* 18, 1995, p. 137-139; *Gallia christiana*, t. II, c. 687-688 [dessin de la plaque].

HIC REQUIESCUNT MEMBRA S(ANCTI) AC GLORIOSISSIMI HILARII PICTAVIENSIS EP(ISCO)PI

Ici reposent les membres du saint et très glorieux évêque de Poitiers Hilaire.

Une nouvelle vérification en 1428 permit de trouver la même plaque et l'acte de vérification de Pierre III en 1162. Il en sera de même lors de la vérification faite en 1655. En 1657 furent envoyés aux chanoines de Saint-Hilaire de Poitiers l'os huméral du bras gauche et une partie du crâne, reliques conservées à Saint-Hilaire dans une châsse en bronze doré de 1892<sup>726</sup>. Les autres reliques d'Hilaire furent, à la Révolution, jetées dans les caveaux de l'église du grand séminaire du Puy qui avait pris la suite de l'église Saint-Georges.

## 243. Charroux (Vienne), abbaye, salle du trésor Épitaphe de Giraud, évêque de Limoges (vers 1022).

Plaque de plomb trouvée en 1890 lors de travaux dans le bras sud du transept de l'abbatiale. Giraud, évêque de Limoges, se rendait à Poitiers pour célébrer la Toussaint, avec le chapitre de Saint-Hilaire dont il était le trésorier : tombé malade en chemin, il fut conduit à Charroux où il mourut peu après.

*CIFM* 1-2, 1975, p. 15-16.

– HIC REQUIESCIT COR  
PUS GIRALDI LEMOVICE  
SEDIS EPISCOPI QVI E[I]DEM  
SEDI PREFUIT VIII TO AN  
NIS III . IDUS NOVEMBRIS HOBIT

Ici repose le corps de Giraud, évêque du siège de Limoges. Il occupa ce même siège pendant huit ans. Il mourut le 3 des ides de novembre.

## 244. Chartres (Eure-et-Loir), Saint-Père Épitaphe de Fulbert, évêque de Chartres, trésorier de Saint-Hilaire de Poitiers († 1028).

Fulbert, évêque de Chartres de 1006 à 1028, a été nommé trésorier du chapitre de Saint-Hilaire par le comte de Poitou Guillaume le Grand en 1019 ou 1020. Il avait un portrait peint à Saint-Hilaire (voir la notice n° 110). Il a été enseveli devant le maître-autel de Saint-Père de Chartres, à droite de l'évêque Gauscelin, du côté de l'évangile (côté gauche de l'autel, donc au nord), avec une épitaphe composée par un de ses plus proches disciples, Sigon.

L'épitaphe figure dans le ms. latin 14167 de la Bibliothèque nationale de France, qui date du XI<sup>e</sup> siècle. Elle est transcrite dans le *Gallia christiana*, VIII, c. 1116, dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, X, Paris, 1760, p. 508 (les 3 premiers et les 4 derniers vers), dans la *Patrologie latine*, t. 141, c. 166 et 171, dans BEHREND'S, *The Letters and Poems from Fulbert*, 1976, p. 272, et par BOZOKI, « Le culte de sainteté de Fulbert », 2008, p. 177 [avec traduction] et 186.

---

726. *Hilaire de Poitiers*, dir. FAVREAU, 2007, p. 109-112 (les reliques de saint Hilaire).



*Quam tibi Carmotis concessit tuis hominibus  
 Doctrinae fluvium duplata egregium.  
 Pontifex iam siles Fulbertus talgibus actus.  
 Vestis pauperibus victus et assiduus  
 Inclausus taet huc tactus de pulvere pulvis  
 Et praestolatur surgere cum reliquis  
 Virtutum cultor, vitiorum mortificator.  
 Auxiliante Deo praestitit a puero  
 Bis denos annos, atque unum dimidiumque.  
 Virgo Maria tuae praestitit ecclesiae  
 Ingressus erat Phoebus post lamina septem  
 Taurum, cum moestum descriuit populum.*

Celui que la Source de bonté t'a accordé, Chartres,  
 Fleuve remarquable des deux sciences,  
 Astre des pontifes, Fulbert, brillant par ses actes,  
 Assidu à vêtir et nourrir les pauvres,  
 Cuit ici enfermé, poussière redevenue poussière,  
 Et attend de ressusciter avec les autres  
 Avec l'aide de Dieu il se distingua dès l'enfance  
 Par la pratique des vertus et l'élimination des vices,  
 Il fut, Vierge Marie, à la tête de ton église  
 Durant deux fois dix ans et un an et demi,  
 Phébus était entré dans le signe du taureau depuis sept jours  
 Lorsqu'il quitta le peuple affligé.

Monseigneur Louis-Édouard Pie, qui fut vicaire général de Chartres avant d'accéder au siège de Poitiers, obtint en 1856 l'autorisation de célébrer officiellement la fête de « saint Fulbert » dans son diocèse, le 10 avril, jour du décès de Fulbert. Depuis le concile de Vatican II la fête a été transférée au 7 septembre, veille de la Nativité de la Vierge. Ce fut Fulbert qui institua la fête de la Nativité de Marie le 8 septembre dans son diocèse, d'où la fête gagna la France puis l'Église universelle. La paroisse de Paizay-le-Chapt, dans le diocèse, est, en vertu d'une décision de Mgr Pie, sous le titre de Saint-Fulbert-et-Saint-Maixent.

#### 245. Cluny (Saône-et-Loire) Épitaphe de Gui, premier abbé de Saint-Jean de Montierneuf à Poitiers (1092).

Gui de Reynel, moine à Cluny, en devint grand-prieur vers 1080-1081. L'abbé, saint Hugues, le choisit comme abbé de Saint-Jean de Montierneuf, et il reçut la bénédiction le 22 janvier 1082. Sur le chanfrein de l'inscription de dédicace de la nouvelle abbaye poitevine en 1096, est indiqué le décès de l'abbé Gui cinq ans après le décès du fondateur, le comte de Poitou Gui-Geoffroi-Guillaume. La chronique du moine Martin indique sa mort le 28 avril 1092<sup>727</sup>, et ajoute : « Il mourut à Cluny et y fut enseveli, au milieu de la grande affliction des frères de Cluny qui l'aimaient beaucoup, dans l'église, devant le Crucifix, à gauche, entre deux colonnes : une inscription indique à la postérité qui repose là »<sup>728</sup> :

*Clauditur hoc tumulo vir magnus nomine Guido.*

Un grand homme du nom de Gui est enseveli en ce tombeau.

Il s'agit d'un hexamètre léonin, dont le premier hémistiche se rencontre déjà dans les inscriptions métriques à Ravenne en 551.

#### 246. Fontevraud-l'Abbaye (Maine-et-Loire) Épitaphe de Rainier, chevecier du chapitre cathédral de Poitiers (vers 1116).

Cette épitaphe sur plomb a été trouvée en 1989 à l'intérieur d'une sépulture dans une chapelle rayonnante sud du chœur de l'abbaye de Fontevraud. Elle est actuellement conservée au Service archéologique départemental à Angers.

FAVREAU, PRIGENT, « Deux épitaphes sur plomb », 1994, p. 24-25 [dessin] ; *CIFM* 24, 2010, p. 90-91.

HIC REQUIES CIT COR]PUS DOMINI RAINE RII PICTAVEN SIS ECCLESIE MAJORIS CAPISTERII

Ici repose le corps du seigneur Rainier, chevecier de l'église majeure de Poitiers.

Rainier est cité pour la première fois comme chevecier le 29 octobre 1102. Il est mentionné une bonne vingtaine de fois avec cette fonction dans le Grand Cartulaire de Fontevraud. La dernière mention est de peu après le 25 février 1116.

#### 247. Fontevraud-l'Abbaye (Maine-et-Loire) Épitaphe de Guillaume I<sup>er</sup>, évêque de Poitiers (1123).

Guillaume I<sup>er</sup>, évêque de Poitiers de 1117 à 1123 a été inhumé à gauche du maître-autel dans le chœur de l'abbatiale.

BESLY, *Évêques de Poitiers*, 1647, p. 88 ; *Gallia christiana*, première édition, III, Paris, 1656, p. 885 ; THIBAUDIEU, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 84 ; *CIFM* 24, 2010, p. 148.

*Hic flos requiescit Pictavensis præsul,  
 Prepositus cleri hic est depositus.*

Ici repose une fleur, l'évêque de Poitiers,  
 Lui qui était à la tête du clergé a été déposé ici.

<sup>727</sup>. *De constructione Monasterii Novi*, 1973, p. 437.

<sup>728</sup>. CARPENTIER, PON, « Le récit de la fondation de l'abbaye de Montierneuf », 2008, p. 52.



**248. Oberlin (États-Unis), Allen Memorial Art Museum d'Oberlin College** Prière pour les évêques de Poitiers Guillaume II Adelelme († 1140) et Grimoard († 1142), et pour l'archidiacre Arnaud († après 1161).

Les deux statues de ces évêques se trouvaient à gauche et à droite du portail de la façade ouest de l'abbaye bénédictine des Moreaux (commune de Champagné-Saint-Hilaire, Vienne). Ce qui restait de la façade a été vendu dans les années 1930 et se trouve aujourd'hui au Musée d'Oberlin College.

*CIFM* 1-1, 1974, p. 10-11 et 11-12.

DEUS MISERATUR GUILLELMI : ADELELMI :  
PICTAVENSIS EPISCOPI : ET ARNAUDI : ARCHID  
IACONI : PATER NOSTER

DEUS : MISERATUR : GRIMOARDI  
PICTAVENSIS EPISCOPI : ET ARNAUDI :  
ARCHIDIACONI : PATER : NOSTER

Ô Dieu, aie pitié de Guillaume Adelelme, évêque de Poitiers, et de l'archidiacre Arnaud, Notre Père.  
Ô Dieu, aie pitié de Grimoard, évêque de Poitiers, et d'Arnaud, archidiacre, Notre Père.

Guillaume II Adelelme a été évêque de Poitiers de 1124 à 1140; Grimoard vers 1140-1142; l'archidiacre Arnaud est cité dans les textes entre 1149 et 1161. Ce dernier est probablement l'auteur de cette prière.

**249. Périgueux (Dordogne), Saint-Étienne-de-la-Cité** Épitaphe de l'évêque Jean de Sie († 1169).

L'inscription est placée au pilier gauche du mausolée, mur nord de l'église.

*CIFM* 5, Dordogne, Gironde, éd. Favreau, Leplant, Michaud, Poitiers, 1979, p. 31-34.

CONSTANTINUS : DE JARNAC FECIT HOC : OPUS

ANNO : AB : INCARNATIONE : DOMINI M : C : LX : NONO  
SECUNDA : DIE : MAII OBIIT : DOMNUS JOHANNES :  
HUJUS : ECCLESIE : EPISCOPUS : SEDIT AUTEM : IN :  
EPISCOPATU : NOVEM : ANNIS SEPTEM : DIEBUS MINUS :  
QUI : PRESENTES LITTERAS : LEGIS ET : CONSIDERAS  
IN : DEFUNCTI : NOMINE : DIC : ABSOL [V]E : DOMINE :  
VEL : DEUS [C]UI : PROPRIUM [S]IVE : SALTEM [F]IDELIUM

À côté du tombeau figurait un distique élégiaque léonin riche, aujourd'hui disparu :

PICTAVIA NATUS PRAESUL HIC PAUSAT HUMATUS  
FILIUS ERGO DEI PROPITIETUR EI

Constantin de Jarnac a fait cette œuvre.

L'an de l'incarnation, du Seigneur 1169, le deuxième jour de mai, mourut le seigneur Jean, évêque de cette église. Il occupa le siège épiscopal neuf ans moins sept jours. Toi qui lis ces présentes lettres et les médites, dis, au nom du défunt : l'*Absolve Domine* ou le *Deus cui proprium*, ou au moins le *Fidelium*.

Évêque natif de Poitiers, il repose ici enseveli.

Que le Fils de Dieu lui soit donc secourable.

Le *Gallia christiana*, t. II, c. 1468, donne une autre épitaphe : *CIFM* 5, p. 34-35.

*Perpetuis annis laus est celebranda Johannis*  
- - - *urbem decoravit et orbem*  
*quippe Gavaudunum cui par vix credo vel unum*  
*saxo disjeat post non habitabile fecit.*

L'éloge de Jean doit être célébré à perpétuité.

- - - il fut la parure de la ville et du monde.

car il jeta à bas de son rocher Gavaudun, forteresse

que, je crois, nulle autre n'égala, et la rendit dorénavant inhabitable.

Les chartes de Saint-Hilaire de Poitiers donnent Jean « de Sie » comme doyen de la collégiale en 1154, 1155, 1159, 1163. En juillet 1158 mourait Geoffroi de Loroux, archevêque de Bordeaux. Le chapitre cathédral remit aux évêques de la province ecclésiastique la



charge de lui choisir un successeur. Lorsque ceux-ci se réunirent entre eux à Angoulême le roi Henri II entra dans la salle, en demandant qu'on vouût bien élire Jean *de Saecti*, maître des écoles de Poitiers. Hugues, évêque d'Angoulême fit sortir le roi, et les évêques choisirent l'un d'entre eux Raymond, évêque de Périgueux<sup>729</sup>. Une charte de l'abbaye de Montierneuf du 6 avril 1160 du Jean de Sic évêque élu de Périgueux. Le *Gallia christiana* donne à cet évêque le nom de Jean d'Asside.

**250-251. Fontevraud-l'Abbaye (Maine-et-Loire)** — Épitaphes d'Henri II Plantagenêt († 1189) et de Richard Cœur de Lion († 1199).

Les gisants de ces deux rois, qui furent comtes de Poitou et ducs d'Aquitaine, sont toujours conservés dans l'abbatiale de Fontevraud. Leurs épitaphes, rapportées par des chroniqueurs anglais, sont données dans le *CIFM* 24, 2010, p. 148-149 et 149-150. Honorat Nicquet les cite l'une et l'autre dans son *Histoire de l'ordre de Fontevraud*, Paris, 1641, p. 419 et 426, ce qui signifie sans doute qu'elles se lisaient encore à Fontevraud.

**250. Fontevraud-l'Abbaye** — Épitaphe d'Henri II Plantagenêt († 1189).

Sur l'inscription d'Henri II, R. FAVREAU, « L'épitaphe d'Henri II Plantagenêt à Fontevraud », *Cahiers de civilisation médiévale*, 50, 2007, p. 7-10.

*Sufficit hic tumulus cui non suffecerat orbis,  
res brevis est ampla cui fuit ampla brevis.  
Rex Henricus eram, mihi plurima regna subegi,  
multiplici modo duxque comesque fui.  
Cui satis ad votum non essent omnia terrae  
climata terra modo sufficit octo pedum.  
Qui legis haec pensa discrimina mortis, et in me  
humanae speculum conditionis habe.  
Quod potes instanter operare bonum, quia mundus  
transit, et incautos mors inopina rapit.*

Ce tombeau suffit à qui le monde n'avait pas suffi.  
Ce lieu restreint est vaste, pour celui à qui fut vaste une vie brève.  
J'étais le roi Henri, j'ai soumis à mon pouvoir de très nombreux royaumes,  
De bien des manières, et je fus duc et comte.  
Lui à qui toutes les régions de la terre n'étaient pas assez à son souhait,  
Une terre de seulement huit pieds suffit.  
Toi qui lis, médites ces ruptures de la mort, et en moi  
Vois le miroir de la condition humaine.  
Fais dans l'instant le bien que tu peux, car le monde  
Passe, et la mort enlève à l'improviste ceux qui ne sont pas sur leurs gardes.

**251. Fontevraud-l'Abbaye** — Épitaphe de Richard Cœur de Lion († 1199).

Sur l'épitaphe de Richard, voir PERRIVE, « De nouvelles précisions sur la mort de Richard Cœur de Lion », *Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin*, t. LXXXVII, 1958, p. 39; bibliographie, édition, traduction et commentaire dans *CIFM* 24, par V. Debiais, Paris, 2010, p. 149-150.

*Pictavis exta ducis sepelit tellusque Chalutis  
Corpus dat claudi sub marmore Fontis Ebraudi.  
Neustria tuque tegis cor inexpugnabile regis,  
Sic loca per trina se sparsit tanta ruina  
Nec fuit hoc funus, cui sufficeret locus unus.*

Poitiers abrite les entrailles du duc, et la terre de Châlus  
Donne son corps à Fontevraud pour qu'il soit enfermé sous le marbre.  
Toi, Neustrie, tu gardes le cœur invincible du roi.  
Ainsi c'est en trois lieux que se disperse une si grande ruine.  
Ce ne fut pas funérailles auxquelles suffirait un seul lieu.

DREUX-DURADIER, *Bibliothèque historique*, 1754, p. 298-299 cite l'épitaphe gravée sur le tombeau de Richard dans l'église Notre-Dame de Rouen:

*A Chalus cecidit rex, regni cardo, Ricardus,  
His ferus, his humilis, his agnus, his leopardus.  
Causus erat lucis, Chalus, per secula nomen  
Ignotium fuerat, sed certum nominis amen.  
Nunc patuit, Rex causa fuit, Sed lucidente  
Prodiit in lucem, per casum lucis adempta,  
Anno milleno ducenteno minus uno  
Ambrosii festo, decessit ab orbe molesto.*

Ce fut par Châlus que tomba le roi Richard, pivot du royaume.  
À ceux-ci féroce, à ceux-là humble, à ceux-ci agneau, à ceux-là léopard.  
Châlus a été la chute de la lumière, son nom  
avait été ignoré pendant des siècles, mais maintenant il a acquis une visibilité  
certaine, ainsi soit-il. Le roi en fut la cause, mais pour lui qui  
commençait à briller, le malheur d'avoir perdu la lumière, l'a fait  
avancer en la lumière.  
Il a quitté ce monde dangereux en l'an mil deux cent moins un,  
en la fête d'Ambroise.

<sup>729</sup> *Historia pontificum... Engolismensium*, 1957, p. 44-45.



**252. Voisenon (Seine-et-Marne), abbaye de Jard** Épitaphe de Jean de Melun, évêque de Poitiers († 1257).

Jean de Melun, fils du vicomte de Melun, a été archidiaque de Sens au moins de 1229 au début de 1235. Il occupe le siège de Poitiers de la seconde moitié de 1235 à sa mort le 11 septembre 1257. Ce fut un évêque de grande qualité<sup>730</sup>, qui a notamment donné à son chapitre cathédral les belles stalles que l'on peut toujours admirer. Il a été inhumé devant le grand autel de l'abbaye de Jard (diocèse de Sens), à côté de Jeanne, comtesse de Dreux.

SAINT-MARTIN, *Historia ecclesiastica*, 1646 p. 142-143; *Gallia christiana*, II, c. 1185; THIBAUDEAU, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 94 et 115; DREUX-DURADIER, *Bibliothèque historique*, 1842, p. 18; CROZET, «La tombe de Jean de Melun», 1944, p. 422-423 [mention du dessin de Gaignières]; ADHEMAR, DORDOR, «Les tombeaux de la collection Gaignières», 1974, p. 53, n° 254 [dessin du tombeau et de l'épitaphe].

L'épitaphe comprend, sur les quatre côtés du tombeau en cuivre, un texte en prose et un éloge en vers.

ANNO DOMINI M<sup>o</sup> CCLMO SEPTIMO TERTIA DIE POST NATIVITATEM DEATE MARIE VIRGINIS  
OBIIT JOHANNES FILIUS LUDOVICI VICECOMITIS DE MELEDUNDO QUONDAM ARCHIDIACO-  
NUS SENONENSIS ET POSTEA EPISCOPUS PICTAVIENSIS. CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE<sup>731</sup>.  
AMEN.  
PRESUL PICTAVIS<sup>732</sup> PRESENTI SUBJACEAT AERI.  
JUSTUS, CLARUS AVIS, LUX RECTI, GLORIA CLERI.  
ECCLESIE MURUS, DUM VIXIT, NON RUITURUS.  
CONSTANS, SECURUS, FUIT EXEMPLO VALITURUS.  
JUSTITIE LEGISQUE FUIT DEFENSOR ET EQUUS.  
QUEM PRO JURE GREGIS, NON FLEXIT JUSSIO REGIS.

En l'an du Seigneur 1257, le troisième jour après la nativité de la bienheureuse Vierge Marie, mourut Jean, fils de Louis, vicomte de Melun, jadis archidiaque de Sens, et ensuite évêque de Poitiers. Que son âme repose en paix, Amen.

L'évêque de Poitiers est couché sous ce présent airain,  
Juste, brillant oiseau, lumière du droit, gloire du clergé,  
Mur de l'église, inébranlable tant qu'il vécut,  
Constant, sûr, il ne pouvait qu'être important par son exemple,  
Il fut un défenseur équitable de la justice et de la loi  
Que l'ordre du roi ne fit pas fléchir lorsqu'il s'agissait du droit du peuple.

Le *Gallia christiana* dit la tombe de cuivre (*as, aris*). Les vers 1 et 2 sont *collaterales* (mêmes rimes riches à la césure, mêmes rimes riches à la finale), les vers 3 et 4 sont *unisoni* (mêmes rimes à la césure et à la finale), le vers 6 est léonin riche (mêmes rimes à la césure et à la finale).

**253. Paris, Saint-Germain-des-Prés** Épitaphe d'Étienne de Saclay, trésorier du chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers († 1276).

Il a été enseveli dans le cloître de Saint-Germain-des-Prés devant la porte du chapitre. Son nom n'apparaît pas dans les chartes de Saint-Hilaire, ni dans la liste des trésoriers donnée au XVII<sup>e</sup> siècle par le chanoine Gilles Rapaillon.

*Gallia christiana*, II, *Animadversiones*, c. XXVIII; THIBAUDEAU aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, 1836, p. 260.

*Hic jacet magister Stephanus de Saclais, olim thesaurarius ecclesie B. Hilarii Pictaviensis, qui obiit sexto calendis januarii, in festo B. Johannis evangelista, anno Domini MCCLXXVI. Orate pro eo.*

Ci-gît maître Étienne de Saclay, jadis trésorier de l'église de Saint-Hilaire de Poitiers, qui mourut le 6 des calendes de janvier (27 décembre), en la fête de saint Jean l'évangéliste, en l'an du Seigneur 1276. Priez pour lui.

Maître Étienne de Saclay, clerc du comte de Poitou, trésorier de Saint-Hilaire de Poitiers, est cité à différentes reprises dans la *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers*<sup>733</sup>. Il est le dernier des quatre trésoriers successifs qu'Alfonse a employés à son service<sup>734</sup>.

730. VALLIERE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 86-91

731. Tant le *Gallia christiana* que Dreux-Duradier omettent le *in pace*, indiqué sur le dessin de Gaignières qui a été suivi pour la disposition du texte.

732. Le *Gallia christiana* et Dreux-Duradier donnent *Pictavia*. Il faut suivre le dessin de Gaignières, *Pictavis*, qu'impose la rime de vers *collaterales*.

733. *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers*, I, 1894, p. 209, n° 336, 386 et 387, n° 625 et 626, 723, n° 1101, 725, n° 1103; II, 1900, p. 95, n° 1351, 97, n° 1353, 113, n° 1380, de novembre 1267 à décembre 1269, de novembre 1267 à décembre 1269.

734. FAUREAU, «Alphonse de Poitiers et le chapitre de St-Hilaire», 1961, p. 267-271.



**254. Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), abbaye de Maubuisson** – Épitaphe de Jean de Pontoise, doyen du chapitre cathédral († 1317).

Jean de Pontoise, doyen du chapitre cathédral de 1300 à 1317, a été inhumé en l'abbatiale de Maubuisson. La grande pierre blanche de son tombeau, avec sa représentation, était accompagnée d'une épitaphe.

DEHELLEUX, DEPOIS, *L'abbaye de Maubuisson*, 1887, p. 131 [texte]; Barbier de Montault a cité l'épitaphe, d'après l'ouvrage précédent, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> s., t. 4, 1887, p. 147. VALLIÈRE, *Fasti... V. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 296 [mention].

*O vos, Christicole, perpendite quis fuit iste  
Et speculum vite scitote sub hac tore mole  
Jo hannes Pictavensis Domino miserante decanus  
Mente manens sanus fuit orto Pontisaranus  
Corpore formosus largus, non ambitiosus,  
Nominis famosis<sup>735</sup>, justus, non litigiosus,  
Anno milleno ter centum jungite deno  
Juncto septem venit sibi mors sine freno  
In julio mense mortis percollitus ense  
Hunc Deus, immense caelesti collige mensa*

O vous, chrétiens, considérez qui fut celui-là,  
Et sachez que sous cette pierre dut être un miroir de vie,  
Jehan, par la miséricorde de Dieu doyen de Poitiers,  
Demeurant sain d'esprit, né à Pontoise, il fut  
Avenant de corps, généreux, sans ambition,  
Lameux par son nom, juste, fuyant les querelles,  
En l'an mille trois cents, en ajoutant dix  
Et joignant sept, la mort vint à lui sans frein,  
Il fut frappé par l'épée de la mort,  
Accueille-le, Seigneur, à ton infinie table céleste.

La recherche effrénée de rimes riches entre finales ou et césures et finales, rend le texte particulièrement alambiqué.

**255. Paris, Louvre, venant de Sainte-Geneviève** – Épitaphe de Jean Casse, du diocèse de Poitiers († 1350).

Jean Casse est du diocèse de Poitiers, sans qu'on puisse préciser ses liens avec le diocèse. Mais on connaît un Michel Casse, licencié en droit civil, camérier du cardinal Bertrand, chanoine de Laon (1339-1375), d'Amiens (1345-1347), de la cathédrale de Poitiers (1347-1375), de Paris (1365-1366), et chancelier de l'église de Noyon (1361-1375). Il était oncle de Guillaume Casse, clerc du diocèse de Poitiers<sup>736</sup>.

GUILLERMY, *Inscriptions, I. Ancien diocèse de Paris*, 1873, p. 361, n° 212, fig. 15; *Memoria*, éd. Schmid et J. Wollasch, 1984, pl. 16; LI POGAM, *La sculpture à la lettre*, 2008, n° 10, p. 35-37.

*Hic jacet magister Joha[n]nes dictus C[asse] diocesis Pictavensis q[uo]ndam canonicus et cancellarius ecclesie beate Marie Noviomensis qui obiit anno Domini M° CCC° qui[n]qua[ge]simo tercia die junii credo q[uo]d rede[m]ptor meus vivit et i[n] novissimo die de t[er]ra surectur[us] su[m] et i[n] carne mea videbo Deu[m] salvatorem meum.  
En haut: S. Jehan Baptiste.*

Sur son phylactère: *Ecce Agnus Dei. S. Jehan evangeliste.*

Sur les figures, de haut en bas; à gauche: S. Michel; S. [M...?] [Jacquet]; à droite: S. Eloy, Jullien, Isabeau.

Ci-gît maître Jean dit Casse, du diocèse de Poitiers, jadis chanoine et chancelier de l'Église de la Bienheureuse Marie de Noyon, qui mourut l'an du Seigneur 1350, le 3<sup>e</sup> jour de juin. Je crois que mon Rédempteur vit, et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre, et en ma chair je verrai Dieu mon Sauveur.

Sur le phylactère est inscrit la phrase par laquelle Jean le Baptiste désigne Jésus à ses disciples: «Voici l'Agneau de Dieu» (Jean 2, 29 et 36; Dans l'épître de Jude, verset 9, l'archange Michel est dit «plaider contre le diable et discuter au sujet du corps de Moïse»). Saint Éloi est lié à la ville de Noyon dont Jean Casse était chanoine. À côté de saint Julien l'Hospitalier se trouve peut-être saint Mesme, qui est lié au Poitou. Les deux laïcs sont probablement les parents du défunt.

L'épitaphe se termine par une citation de Job 19, 25-27, citée, comme c'est le cas le plus fréquent, sous sa forme liturgique<sup>737</sup>.

**256. Paris, église des Jacobins** – Épitaphe du cardinal Gui de Malsec (1412).

Gui de Malsec est mort à Paris le 8 mars 1412 et a été inhumé chez les Dominicains, dans la nef. Sa plaque ou pierre tombale disparut, mais était conservé, au-dessus d'un revestiaire, un tableau où il était représenté à genoux devant le Crucifix avec une longue épitaphe qui a été recopiée au XVII<sup>e</sup> siècle.

FRIZON, *Gallia purpurata*, 1638, p. 410; SAINTE-MARTHE, *Historia ecclesiastica*, 1646, p. 170-174; BISTY, *Évêques de Poitiers*, 1647, p. 189-191; *Gallia christiana*, II, c. 1194; DREUX-DURADIER, *Bibliothèque historique*, 1842, p. 21-22; MILLIN, *Antiquités nationales*, IV, 1790, p. 27; *Épitaphier du Vieux-Paris*, VII, 1994, p. 65, n° 3181; VALLIÈRE, *Fasti... V. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 119-124 [mention, biographie, bibliographie].

<sup>735</sup> *Formosus*, corrigé en: *famosus*.

<sup>736</sup> VALLIÈRE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 314.

<sup>737</sup> FAUREAU, «Inscriptions et résurrection des corps», 2007, p. 286-291.



*In Aquitania parte Galliae nobilissima familia est Malesicorum vetustate ac singulari virtute praecleara, a Malesicco nomen habet, ea in gente multo clarissima, unde orta sunt Aquitaniae quondam lumina viti, rerum gestarum magnitudine florentes, alii equites aurati, sancti pontifices, alii praefecti. Ea ex generis claritudine claruit Guido a Malesicco, dicti loci et Castris Lucii dominus, in omni doctrinarum virtutumque genere prope absolutus, cuius acta per multa annalibus praescripta, his brevibus non capiuntur angustiis. Is vix summa prudentia amplissimisque meritis creatus fuerat Lodoensis pontifex, deinde Pictavensis, postmodum cooptatus fuit Praenestinus cardinalis, in qua dignitate cum octavo et tricesimo anno florisset, tandem legationem agens apud regem Galliarum, nomine pontificis maximi, avunculi sui, Lutetiae honesto mortis genere quievit octavo idus martii anno 1411, cuius corpus hac cella et hoc saxo sepultus est magno cum omnium luctu ac desiderio, donec propinquorum sententia ad majorum sepulchra transferatur.*

*Dives opum Guido formae, bonitatis et artis,  
Ditior hocque magis dives honoris erat,  
Plura darent superi, nisi fatum plura negaret,  
Quo majora daret evolat ad superos.*

En Aquitaine, partie de la Gaule, se trouve la très noble famille des Malsec, remarquable par son ancienneté et par sa singulière vertu. Elle tire son nom de Malsec, elle est extrêmement illustre dans sa race. D'elle sont issues jadis des lumières pour la vigne de l'Aquitaine, les uns fleurissant par la grandeur de leurs actes, d'autres chevaliers aux boucliers garnis d'or<sup>738</sup>, saints pontifes, gouverneurs. Parmi l'éclat de cette lignée a brillé Gui de Malsec, seigneur du lieu et de Châtelus, presque parfait en tout genre de doctrines et de vertus. Beaucoup de ses actes sont mentionnés dans les annales, ils ne sont pas repris dans cet espace resserré. D'une extrême prudence et des plus larges mérites, celui-ci avait été nommé évêque de Lodève puis de Poitiers, et ensuite il fut choisi comme cardinal évêque de Palestrina. Alors que depuis 38 ans il brillait dans sa dignité de cardinal, il fut envoyé en légation auprès du roi des Gaules, au nom du souverain pontife, son oncle. Il mourut d'une mort honorable le huit des ides de mars (8 mars) en l'an 1411. Son corps a été enseveli en ce sanctuaire et sous cette pierre, dans le deuil et la prière de tous, en attendant que ses proches décident de le transférer parmi les tombeaux de ses ancêtres.

Riche de biens Gui était plus riche de beauté  
Et talent, et plus riche encore d'honneur.  
Les dieux donneraient davantage, si le destin n'en refusait une partie,  
Afin qu'il en donne de plus grands, il s'envole jusqu'aux cieux.

Gui de Malsec, originaire du diocèse de Tulle, devient évêque de Lodève en 1370, est transféré au siège de Poitiers en décembre 1371 par le pape Grégoire XI, qui le promeut cardinal-prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem le 20 décembre 1375; il deviendra en 1383, cardinal au titre d'évêque de Palestrina.

## 257. Bourges (Cher), cathédrale Épitaphe de Pierre Trousseau († 1413).

SAINTE-MARTHE, *Historia ecclesiastica*, 1646, p. 191-195 [texte]; MARLOI, *Histoire de... Reims*, IV, 1846 (1<sup>re</sup> éd. 1679), p. 159-160 [texte]; *Gallia christiana*, X, Paris, 1751, c. 135; Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Dom Fonteneau, t. XXXV, p. 17-18. Le texte retenu a été celui du *Gallia christiana*, qui a paru plus sûr (*Audemarii praepos* par exemple, au lieu de *populos*): dom Fonteneau donne une ligne de plus à la fin de l'épitaphe.

*Quem decor et mores quondam celebrare solebant  
Trouselli Petrum frigida petra tegit,  
Quem pietas, virtus et honos et pulchra sophia  
Nobilitas vexit, militiaeque genus,  
Qui stabilis leges juris, qui pluribus artes  
Docuit, grato praeses amore gradu  
Tempore metropolis fuit hujus in ordine templi  
Collega frater Parisiique simul  
Audomari praepos majorque priorque diaconus,  
Unde opera sanctis parta dabat miseris  
Consiliis magna regis conscriptus in aula  
Res cunctis salubres et pia verba dedit,  
Postque tot interea medios assumtus honores  
Templicola et multis frater amore locis,  
Evehitur merito Pictavis episcopus, at nunc  
Postremo antistes Remis in urbe fuit,  
Quo primum de jure parem regnique ducemque*

Une froide pierre couvre Pierre Trousseau,  
que jadis beauté corporelle et mœurs faisaient remarquer.  
Piété, qualités morales, honneur, belle noblesse de sagesse,  
l'ont porté, ainsi que sa lignée chevaleresque.  
Il enseigna avec constance les lois du droit, et à plusieurs les arts,  
et fut reconnu en ce temps, par l'amour qu'on lui portait, par sa position,  
le chef de cette métropole, dans l'ordre du temple.  
Collègue et frère en même temps à Paris,  
prévôt de Saint-Omer, premier archidiaque,  
il donnait aux pauvres les ressources procurées par les saints.  
Nommé aux conseils dans le grand palais du roi,  
il donna en toutes choses des décisions salutaires et des paroles justes.  
Après avoir reçu pendant cette période tant d'honneurs de second rang,  
homme d'Église et par amour frère en beaucoup de lieux,  
il est à bon droit élevé au siège épiscopal de Poitiers, et maintenant  
enfin il fut évêque en la ville de Reims.  
Une brillante renommée fait reconnaître cet homme par tant de titres.

738. L'expression *aurati milites*, soldats aux boucliers d'or, vient de Tite Live.



*Tot probat hunc titulis inclita fama virum  
 huc nunc perpetuo sacros sibi promere cantus  
 Tempus salutaris inissit in ade preces  
 Quam hoc Stephani templo propriis sumtibus actum  
 Dotavit donis ut deest ipse suis  
 Hinc post mille quater centum post trescenta decemque  
 Christusequos orbis clauisit in orbe diem  
 Parisius summum sex dena luce decembris  
 Quo sibi pro merito sit super astra quies.  
 Det sibi pro meritis calica regna Deus*

d'abord de droit un pair du royaume, et un chef.  
 De là il ordonna que l'on chantât pour lui perpétuellement  
 des chants sacrés et des prières de salut dans la chapelle  
 qu'il a fait faire à ses propres frais en l'église Saint-Étienne  
 et qu'il dota par ses dons comme il convient.  
 Il a abandonné le monde chrétien en 1413,  
 achevant son dernier jour en ce monde à Paris le 16 décembre  
 Que pour son mérite il ait le repos dans le ciel,  
 que Dieu lui donne pour ses mérites les royaumes du ciel.

Originaire du Berry et sans doute de Bourges, Pierre Trouseau archidiaque de Bourges, prévôt de Saint-Omer, devient chapelain du pape Clément VII en 1393. Il entre ensuite au service de Jean de Berry, devient conseiller et maître des requêtes de l'hôtel du roi en 1399. Alexandre V le pourvoit de l'évêché de Poitiers, le 11 septembre 1409, à la suite du transfert de Gérard de Montagu à Paris. Il permuta avec le cardinal Simon de Cramaud et est transféré par Jean XXIII à l'archevêché de Reims le 14 avril 1413. Son dernier testament est du 1<sup>er</sup> juin 1413<sup>739</sup>. Il meurt à Paris le 16 décembre 1413. Il est inhumé dans la chapelle dite des Trouseau à la cathédrale de Bourges, chapelle ouvrant sur le déambulatoire nord<sup>740</sup>.

### 258. Verdun (Meuse), cathédrale, chapelle Sainte-Marthe-et-Sainte-Élisabeth, aujourd'hui chapelle de la Vierge – Épitaphe de Louis de Bar († 1430).

Dans son testament du 21 juin 1430, Louis de Bar élit sa sépulture en la cathédrale de Verdun, et demande qu'on place sur sa tombe une simple dalle de pierre avec son nom, son titre et la date de sa mort. René d'Anjou a financé l'édification d'un mausolée sur sa tombe avec ses armes et une épitaphe en huit distiques élégiaques.

FRIZON, *Gallia purpurata*, 1638, p. 450-451; BUSTY, *Evêques de Poitiers*, 1647, p. 197; *Gallia christiana*, XIII, c. 1232; LECOMTE, « Louis de Bar », 1932, c. 643-545; VALLIERE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 149-153 [biographie, bibliographie].

*Hic situs est fulgens Ludovicus laude perenni,  
 Quem Barri genuit gens generosa ducum.  
 Filia regis erat genitrix, de culmine summo  
 Francorum, et cuncta nobilitatis apex.  
 Hunc decus et mores quondam celebrare solebant  
 Dum Portuensi cardine dignus erat,  
 Egregius pariter presentis pastor ovilis  
 Ac Verdunensis pontificalis honos.  
 Ambiguus certa praeponens, tuta timendis,  
 Sprexit opes orbis, religione fruens.  
 At quia non moritur virtus, quid parca tulisti?  
 Clara per aeternos stat sibi fama dies.  
 Mille quatuor centum ter denos junxerat annos,  
 Delius et junii tempora mensis erant.  
 Nunc matris precibus aeterna dona quietis  
 Illi pro meritis det Deus omnipotens.*

Ici se trouve Louis, qui brille d'une éternelle louange.  
 La noble famille des ducs de Bar l'a engendré.  
 Sa mère était fille de roi, du plus haut rang  
 Des Francs, et sommet de toute noblesse.  
 Gloire et mœurs jadis avaient coutume de le célébrer.  
 Alors qu'il était digne du siège cardinalice de Porto,  
 Il était en même temps un remarquable pasteur du présent troupeau  
 Et l'honneur de l'épiscopat de Verdun.  
 Il préféra la certitude à l'incertain, ce qui est sûr à ce qui engendre la crainte.  
 Il méprisa les œuvres du monde, et se confia à la religion.  
 Et parce que la vertu ne meurt pas, pourquoi s'occuper de ce qui est de peu  
 d'importance?  
 Apollon avait parcouru 1430 ans  
 Et on était au mois de juin.  
 Que maintenant le Dieu Tout Puissant lui donne, pour ses mérites,  
 Par les prières de sa Mère les dons éternels du repos.

Louis de Bar est le cinquième fils de Robert de Bar et de Marie de France, fille du roi Jean le Bon. Il est évêque de Langres en 1395 et continue à administrer le siège jusqu'en 1413, bien qu'il ait été promu cardinal, au titre de Sainte-Agathe, en 1397, puis de l'évêché de Porto en 1412. En 1413 il devient évêque de Châlons-en-Champagne et en 1420 il échange ce siège avec celui de Verdun. Le 3 mars 1423 il est transféré au siège de Poitiers, vacant à la suite du décès de Simon de Cramaud. Il résigne l'administration du diocèse de Poitiers le 14 février 1424 contre une pension de 1000 ducats versée par son successeur, Hugues de Combarel, et il récupère aussitôt l'administration du diocèse de Verdun.

### 259. Châlons-en-Champagne (Marne), cathédrale – Épitaphe de l'évêque Guillaume Le Tur († 1453).

Pierre tombale dans le chœur, sous les bancs des chantres. Le prélat est représenté en habits pontificaux, avec mitre et crosse, mains gantées croisées sur la poitrine, yeux clos, sur un champ fleurdelysé, sous un portique à deux pilastres. Ses armes sont représentées deux fois au-dessus du portique: échiqueté à une bordure, écartelé à trois annelets pour le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup>, pour le 4<sup>e</sup> un lambel, au chef sur le tout chargé d'une tête de More.

<sup>739</sup> *Gallia regia*, X, *Instrumenta*, c. 77-79.

<sup>740</sup> Notices biographiques et bibliographies dans DESPORTS, *Fasti... III. Diocèse de Reims*, 1998, p. 198-200, et VALLIERE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 146-149.



*Gallia christiana*, IX, c. 895 [texte]: BARTHÉLEMY, *Recueil des pierres tombales de Châlons*, 1888, p. 85 [texte]; ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1976, p. 14, n° 1156 [dessin].

*Hic jacet reverendus in Christo pater, et dominus, d'omni-nous, d'omni-nous, - Guillermus, Le Tur, vir, nobilis, at legum, doctor, eximius, quondam, episcopus, et comes, hujus, - alme civitatis, parquie - Francie, qui, obiit, anno, D'omi-ni, M. CCCC. LIII tercia die mensis junii. Orate pro eo.*

Ci-gît révérend père et seigneur en Christ le seigneur - Guillaume Le Tur, homme noble et éminent docteur en lois, jadis évêque et comte de cette bonne cité, et pair de France. Il mourut en l'an du Seigneur 1453, le 3<sup>e</sup> jour de juin. Priez pour lui.

Guillaume II Le Tur était le fils de Guillaume I Le Tur, avocat général du parlement de Paris (1413) puis du parlement établi à Poitiers en 1418, avant d'être maître des requêtes en 1422 et président de ce même parlement de 1424 à environ 1432<sup>741</sup>. Il a été conseiller au parlement de Poitiers, chanoine de Saint-Hilaire-le-Grand pendant 18 ans et en 1432 vicaire du trésorier, Jean d'Étampes. Docteur en lois, il fut le premier professeur de droit civil de la nouvelle université de Poitiers en 1432<sup>742</sup>. En 1440 il est promu à l'évêché de Châlons-en-Champagne, et il donne alors aux enfants de la psalette de Saint-Hilaire la maison où il demeurait, avec 40 royaux pour employer en rente, à charge de différents services à la Toussaint et au jour des morts: le maître de la psalette devra aussi faire mettre les armes dudit Le Tur, aux deux piliers de la Carole, c'est-à-dire de la deuxième chapelle du déambulatoire, côté Nord<sup>743</sup>. La rue où se trouvait la maison a été appelée la rue de la Psalette Saint-Hilaire, jusqu'à ce qu'une municipalité radicale en 1900 change une série de noms de rue jugés trop cléricaux et donne à la rue le nom de rue Lecesve.

## 260. Nevers (Nièvre), cathédrale, chapelle Sainte-Catherine Épitaphe de Jean d'Étampes († 1455).

*Gallia christiana*, VI, c. 914 (Carcassonne), et XII, c. 654 (Nevers); VALLIERE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 300 [notice, bibliographie].

En lettres d'or.

*Hic jacent reverendi patres in Domino dominus Johannes d'Estampes permissione divina episcopus Carcassonensis, consiliarius regis Caroli VII et ararii ejus generalis, qui decessit Nivernis in palatio episcopali 25 januarii 1455. Dominus Johannes d'Estampes, ejus germanus, episcopus Nivernensis et consiliarius ejusdem regis Caroli, defunctus est 24 decembris 1462. Hi condidere istam capellam et fundavere missam quotidianam hora prime etc.*

Ici reposent les révérends pères dans le Seigneur le seigneur Jean d'Étampes, par la permission divine évêque de Carcassonne, conseiller du roi Charles VII et son trésorier général, qui décéda à Nevers dans le palais épiscopal le 25 janvier 1455. Le seigneur Jean d'Étampes, son (cousin?) germain, est mort le 24 décembre 1462. Ils ont fondé cette chapelle et y ont établi une messe quotidienne à l'heure de prime, etc.

Originaire de Bourges, Jean d'Étampes était fils de Robert d'Étampes, seigneur de Salbris. Docteur en l'un et l'autre droit, il a été conseiller de Charles VII, conseiller au parlement de Poitiers, maître des requêtes, et a été nommé général conseiller des finances le 26 février 1444. Il a été vicaire général du diocèse de Poitiers en 1431, doyen du chapitre cathédral de 1431 à 1445. Trésorier de Saint-Hilaire-le-Grand de 1422 à 1445, il a été désigné par le roi comme chancelier de la nouvelle université de Poitiers en 1432. Il est nommé évêque de Carcassonne en 1445, et meurt à Nevers lors d'un séjour auprès de son «*germanus*» (cousin?, frère?). Jean d'Étampes, évêque du lieu. Il a été enseveli en la cathédrale de Nevers, et une épitaphe conjointe a été inscrite sur la tombe des deux Jean d'Étampes.

## 261. Paris, Notre-Dame Épitaphe de Jean Jouvenel des Ursins et de sa femme († 1456).

ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1976, p. 15, n° 1160; *Épitaphier du Vieux-Paris*, X, 1995, p. 140-141.

*Cy gist noble homme et sage maistre Jehan Juvenel des Ursins, chevalier, baron de Trainel, et conseiller du roy nostre sire, qui trespasa a Poitiers l'an de grace MCCCXXXI, le premier jour d'avril, jour de Pasques, et dame Michelle de Vitri, sa fame, qui trespasa a Paris l'an de grace MCCCCLVI, le XV<sup>e</sup> jour de juing, Dieu ait l'ame d'eulx. Amen.*

Docteur en droit civil et droit canon à l'université d'Orléans, Jean Jouvenel, fils d'un marchand drapier de Troyes, est d'abord conseiller au Châtelet (1381), prévôt des marchands de Paris (fin 1388), avant de devenir avocat général du roi au parlement (1400). Il

741. NEUVILLE, *Le parlement royal à Poitiers*, 1878, p. 44.

742. FAUREAU, « L'université de Poitiers », 1978, p. 578.

743. *Poitiers de Jean de Berry à Charles VII*, 1, 2014, p. 287.



a fui Paris pour Poitiers, en 1418, et est devenu le président de la cour de parlement créée à Poitiers cette même année par le dauphin Charles. Il est mort à Poitiers le 1<sup>er</sup> avril 1451. Il avait épousé en 1386 Michelle de Vitry. Un de leurs enfants, Jacques, sera évêque de Poitiers de 1449 à 1457<sup>744</sup>.

## 262. Paris, Notre-Dame – Épitaphe de Jacques Trevaucour, doyen de Poitiers († 1457)

Tombe de pierre dans l'aile gauche derrière le chœur. Le défunt est représenté en tunique, étole, chasuble, les mains jointes. Le texte de l'épitaphe commence par le grand côté de droite.

ADHEMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gauguier », 1976, p. 16, n° 1164; *Épitaphier du Vieux-Paris*, X, 1995, p. 36, n° 4500.

*Cy gist venerable et discrete personne messire Jacques Trevaucour, en son vivant doyen et chanoine de l'église de Poitiers, conseiller du roy en sa court de parlement et chanoine de l'église de ceans, lequel trespassa le vingt neuvième jour d'avril mil quatre cens cinquante sept. Priez Dieu pour lui.*

## 263. Autun (Saône-et-Loire), Saint-Jean-l'Évangéliste – Épitaphe de Guillaume de Clugny, évêque de Poitiers († 1481).

Épitaphe gravée sur une tablette de cuivre.

FOUILLON, *Épigraphie autunoise*, 1883, p. 273-275 [texte]; VALHÈRE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 179 [texte, notice historique, bibliographie].

*Monsieur Guillaume de Clugny, feu eveque de Poitiers, postulé d'Autun, administrateur perpetuel et irrevocable de l'evêché de Therouenne, commanditaire<sup>745</sup> de Bourgueil en Vallee.*

Originaire d'Autun, licencié en l'un et l'autre droit, Guillaume de Clugny sera d'abord chanoine d'Autun, archidiaque d'Avallon, doyen d'Autun. En même temps il est au service des ducs de Bourgogne, comme maître des requêtes du duc<sup>746</sup>. Le 10 décembre 1474 il est nommé évêque de Thérouanne, mais il ne pourra prendre possession du siège, dont il aura néanmoins l'administration perpétuelle. Après la mort de Charles le Téméraire en janvier 1477 il passe au service du roi Louis XI. À la mort de l'évêque d'Évreux le 28 août 1479 il est nommé à ce siège et obtient la commande de l'abbaye angevine de Bourgueil-en-Vallée. Le siège de Poitiers étant devenu vacant par la mort de Jean de Bellay, il obtient d'être transféré d'Évreux à Poitiers le 26 octobre 1479. Il meurt le 14 octobre 1481 alors qu'il était désigné par avance pour succéder à Jean Rolin sur le siège d'Autun.

Par chance la découverte à la Médiathèque de Poitiers de trois cahiers de papier acquis par un érudit poitevin qui avait laissé ses archives à la ville de Poitiers, un ensemble de 116 pages, nous éclaire sur la prise de fonction à Poitiers de Guillaume de Clugny, sa gestion de la mense épiscopale et plus généralement l'ensemble de ses revenus pendant son court épiscopat poitevin en 1479-1481<sup>747</sup>.

## 264. Paris, Couvent des Filles de l'Ave Maria – Épitaphe de Jean Chambon († 1490).

*L'Épitaphier du Vieux Paris*, I, 1890, donne l'épitaphe de Jean Chambon, mort en 1490, dont les armes étaient d'azur à la tour ouverte d'argent.

*Cy gist noble homme et sage maistre Jehan Chambon, en son vivant conseiller et maistre des requestes ordinaires du roy nostre sire, qui trespassa le VIII<sup>e</sup> jour de juing l'an MCCCCXC. Priez Dieu pour luy.*

On trouve *nobilis ac sapientis* à Saint-Pierre de Vienne vers 1357, mais l'expression « noble homme et sage » se rencontre seulement au XV<sup>e</sup> siècle, et pour des officiers royaux ou ducaux qui ont également une formation universitaire et sont qualifiés de « maîtres » : André Marchant à Poitiers en 1439, Jean Bonfeal en 1433, Richard de Chancey en 1438, un autre Richard de Chancey en 1469 à Dijon. C'est principalement au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle que sont indiquées les charges royales telles que conseiller et chambellan, conseiller et maître d'hôtel, conseiller du Grand Conseil, maître de la Chambre des comptes, conseiller et président au parlement, conseiller et maître des requêtes (Avignon, 1436, Châlons-en-Champagne, 1379, Paris, 1381, Avignon, 1436).

Originaire d'Auvergne, né en 1424, Jean Chambon a épousé Marie, fille de Philippe de Courtils, conseiller au parlement. Licencié en lois, il est reçu conseiller lai au parlement de Paris le 10 mai 1454 et il sera nommé maître des Requêtes de l'hôtel le 9 février 1474. Ce juriste paraissait devoir suivre tout le cursus d'un officier royal dans les cours souveraines à Paris, mais il a été commis par le roi Louis XI à l'office de lieutenant général du sénéchal de Poitou en 1466<sup>748</sup>, et il le restera jusqu'au début de 1484 où

<sup>744</sup> AUFRAND, *Naissance d'un grand corps de l'État*, 1981, *passim*.

<sup>745</sup> La transcription de l'épitaphe donne « connétable », qu'il faut évidemment corriger en « commanditaire ».

<sup>746</sup> *Fasti... XII. Diocèse d'Autun*, 2010, p. 226-227.

<sup>747</sup> FAUVREAU, « Guillaume de Clugny », 2005, p. 197-207.

<sup>748</sup> Le 18 novembre 1466 le chapitre de Saint-Hilaire lui fait don de six charges d'avoine en précisant : *noviter fuit commissus in dicto officio locumtenentis* (Arch. dép. Vienne, G 525\*, p. 142; *Poitiers sous le règne de Louis XI de 1466 à 1471*, 2015, p. 31, 12 décembre 1466 : « conseiller du roy en sa court de parlement, et de par lui commis à la lieutenance générale de la seneschaucie de Poitou »).



il laissera volontairement l'office. Il est même dit de 1473 à 1476 commis par le roi à exercer l'office de sénéchal de Poitou<sup>749</sup>. Il n'est pas habituel que le lieutenant général ne soit pas originaire de la région où il exerce la charge, et sans doute Louis XI, à une période où les intrigues des grands lui causent de graves soucis, aura voulu avoir un homme sûr dans une ville importante de son royaume.

Jean Chambon aura été très apprécié en Poitou. Jean Bouchet le dira « droit homme et grand justicier ». Dès le 12 décembre 1466 le corps de ville l'élit du nombre des LXXV, et aussi des vingt-cinq, « de vive voix, en considération à l'estat et honneur de la personne dudit lieutenant ». En 1467 il aura 28 voix pour la mairie et le 1<sup>er</sup> juillet 1468 il est élu maire par 68 voix. Il est toujours indiqué comme « lieutenant de Poitou » dans les registres de délibérations, et le corps de ville aura très souvent recours à ses conseils ou à ses interventions auprès du roi. Il habitait à Poitiers paroisse Saint-Paul, dans la « grant maison de feu Jehan Besuchet »<sup>750</sup>. C'est le seul maire de la ville qui n'ait pas été originaire de Poitiers ou du Poitou.

### 265. Paris, Notre-Dame Épitaphe de Vast Samxon († 1504).

*Épitaphier du Vieux Paris*, X, 1995, p. 68, n° 4548 [texte].

*Cy gist venerable et discrete personne messire Vast Samxon, en son vivant sous-chantre de Poitiers, chanoine de l'église de ceans, chevecier et curé de l'église de Saint Merry en cette ville de Paris, qui trepassa le 20 fevrier 1503. Priez Dieu pour luy.*

Vast Samson a été reçu chanoine de Notre-Dame de Paris le 29 mars 1470. Seule son épitaphe le dit sous-chantre de la cathédrale de Poitiers. Il est mort dans sa maison claustrale le 20 février 1504 (n. st.). Sa tombe de pierre se trouvait devant la chapelle Saint-Michel.

### 266. Dissay (Vienne), château, chapelle (détruite) Épitaphe de Pierre d'Amboise, évêque de Poitiers († 1505).

Tombe de cuivre au pied de l'autel de la chapelle de la collégiale (détruite), distincte de l'oratoire du premier étage.

SAINTE-MARTHE, *Historia ecclesiastica*, 1646, p. 212-213 [texte]; BESLY, *Evesques de Poitiers*, 1647, p. 210 [texte]; *Gallia christiana*, II, c. 1202 [texte]; ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1976, p. 33, n° 1390 [dessin]; DREUX-DURADIER, *Bibliothèque historique*, 1842, p. 27 [texte]; LONGUEMAR, « L'église de Dissais », 1879, p. 699 [texte]; BARBIER DE MONTAULT, « Le château de Dissais », 1887, p. 5 [texte]; VALLIERE, *Fasti... X. Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 180-186 [notice historique, bibliographie].

Sur la tombe plate de cuivre était gravée l'effigie de Pierre d'Amboise, ainsi que ses armes qui soulignent la noble ascendance du défunt : écartelé aux 1 et 4, palé d'or et de gueules (Amboise) ; au 2 : d'azur à un croissant d'argent accompagné de huit croisettes en orle d'or (Bueil) ; au 3 : d'azur à une bande d'argent côtoyée de deux cotices potencées et contre-potencées d'or (Sancerre) ; sur le tout : d'or à un dauphin d'azur (Dauphiné d'Auvergne).

*Exiguo claustro vite dilector honeste  
Hujus sarcophagi pulvere Petre jaces,  
Cui generosa dedit ortus Ambasia claros  
Stirps pater abbatem teque Jovinus ait.  
Urbis Pictavia moderamina praesul agebas  
Dormis cum patribus pulvis et ossa Petre.  
Annis millenis quingentis quinque locatur  
Prima septembris mors tibi vita fuit.*

Toi qui aimes une vie de considération, Pierre, tu gis,  
En poussière, dans la clôture exigüe de ce sarcophage.  
La noble lignée d'Amboise t'a donné une brillante naissance,  
Et Jouin, le père, te dit son abbé.  
Évêque, tu gouvernais la ville de Poitiers,  
Tu dors avec les pères, Pierre, poussière et ossements.  
Le premier septembre mille cinq cent cinq,  
La mort fut pour toi la vie.

Né vers 1442, Pierre d'Amboise embrasse la vie monastique en 1462. En 1467 il est élu abbé de Saint-Jouin-de-Marnes, et il gardera l'abbatiate lorsqu'il sera pourvu de l'évêché de Poitiers le 21 novembre 1481. Il est mort à Blois le 1<sup>er</sup> septembre 1505, et il sera inhumé, selon sa volonté, dans la collégiale qu'il avait fondée dans le château épiscopal de Dissay.

### 267. Thouars (Deux-Sèvres), Sainte-Chapelle du château Épitaphe de Jean de La Trémoille († 1507).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.  
Tombeau de marbre.  
Inscription disparue.  
Datation donnée par l'inscription: 1507.

SAINTE-MARTHE, *Historia ecclesiastica*, 1646, p. 215-217; Médiathèque François-Mitterrand, ms 380 (215), p. 215-216; *Gallia christiana*, I, c.100; IMBERT, *Histoire de Thouars*, 1871, p. 232-233 [tombeau au milieu du chœur].

749. *Gallia regia*, IV, 1954, p. 483, n° 17608, et p. 488-489, n° 17621. Dans ces notices Jean Chambon est dit commis à l'office de lieutenant général en 1468.

750. Arch. dép. Vienne, G 1239\*, fol. 20.



*Hic iacet corpus illustrissimi patris Johannis de Tremollia,  
cardinalis. Sancta Sedis apostolicae, archiepiscopi Ausicensis  
qui obiit Mediolani ann. 1507. Orate Deum pro eo.*

*Auscorum praesul sacro qui cardine fulget,  
Pictavium antistes haec requiescit humo  
Ipsa pedo dignus, quo nusquam sanctor alter  
Nec tuit ille tamen nobilitate minor,  
Mendicos aluit, castusque sacerdos,  
Justitia cultor, conscia culpa procul,  
Italiam fato quaerens, Sanctamque Parentem,  
Aetatis florem mors inopina rapit.  
Johannes Tremollius superas concessit ad auras  
Illic quo nomen luna dedit media,  
Quingentos septem sol tunc compleverat annos  
Milleque, quo Christus natus in orbe fuit.*

Ci gît le corps du très illustre père Jean de La Tremoille  
Cardinal du Saint Siege apostolique, archevêque d'Auch,  
Qui mourut à Milan en l'an 1507. Priez Dieu pour lui

Evêque d'Auch, qui brille de sa charge de cardinal,  
Evêque de Poitiers, il repose en ce sol,  
Il fut digne de la houlette, dont jamais un autre ne fut plus méritant,  
Et cependant il ne fut pas moindre par sa noblesse,  
Il a nourri les indigents, il fut un prêtre chaste,  
Cultivant la justice, bien loin de toute faute consciente,  
Alors que la destinée le faisait gagner l'Italie et le Saint Pere,  
Une mort inopinée le saisit dans la fleur de l'âge,  
Jean de La Tremoille s'est éloigné vers les airs célestes,  
En ce lieu dont la lune médiane a donné le nom,  
Le soleil avait alors parcouru mille cinq cent sept ans  
Depuis que le Christ était venu en ce monde.

La version de Nicolas de Sainte-Marthe a été préférée à celle du *Gallia christiana* pour le nom de Tremollius et pour le *in orbe* (au lieu de *urbe*) pour le dernier vers.

Cette épitaphe est composée en distiques élégiaques. Le *justitia cultor* vient de la Pharsale de Lucain, copié par Venance Fortunat ou Aleuin, et le *mors inopina* a pu être copié de Milon de Saint-Amand ou de Baudri de Bourgueil. La difficulté d'introduire le nom de Milan dans un vers a conduit à lui donner une étymologie pour le moins fantaisiste (*Media luna* pour *Mediolanum*).

Jean de La Trémoille, fils du vicomte de Thouars, Louis de La Trémoille, et de Marguerite d'Amboise, ordonné prêtre, protonotaire apostolique, fut promu archevêque d'Auch le 5 novembre 1490. Après la mort de Pierre d'Amboise le 1<sup>er</sup> septembre 1505, il fut chargé le 5 décembre 1505 de l'administration du diocèse de Poitiers. Il a été nommé cardinal, du titre de Saint-Martin-aux-Monts, le 11 janvier 1507, et est mort à Milan en juillet 1507 avant d'avoir reçu le chapeau. Il a été inhumé en la Sainte-Chapelle du château de Thouars où se trouvaient les tombeaux de sa famille<sup>751</sup>.

## 268. Saint-Savin (Vienne) Épitaphe de Florent d'Allemagne († 1510).

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cette épitaphe, gravée sur une pierre dans un cadre soigné qui en fait un véritable tableau, est située dans le mur ouest du cloître, sous une niche ogivale. Longtemps elle s'est trouvée dans cet espace qui servait de sacristie et elle était dissimulée au fond d'un placard, derrière des vêtements liturgiques. Elle est en très mauvais état de conservation, spécialement dans une large moitié droite. Elle a été vue sur place, mais en son état actuel on est contraint de se reporter à la lecture qu'en a faite Longuemar en 1863.

LONGUEMAR, *Épigraphie du Haut-Poitou*, 1863, n° 145.

Minuscule gothique brisée, sauf la première lettre en grande capitale classique.

*Septeno decimo que die septembris et annis  
Mille et quingentis his quoque junge decem  
Qui juste fueras Florens<sup>752</sup> Alemagnice presul  
Pictonice electus nobilis ecclesie  
Prepositus simul et domini providus abbas  
Savini miro clauderis hoc tumulo  
Tu clemens humilis solers litisque peremptor  
Pacificus speculum religionis eras.*

Le dix-septième jour de septembre en l'an  
Mil cinq cents auquel joins dix,  
Toi qui avais été justement Florent d'Allemagne,  
Élu évêque de la noble église de Poitiers dont tu étais  
En même temps prévôt, et prévoyant abbé du seigneur  
Savin, tu es enterre en ce remarquable tombeau,  
Toi qui étais doux, humble et habile fossoyeur de procès,  
Pacifique, miroir de la religion.

L'épitaphe est composée de quatre distiques élégiaques, avec quelques licences (*Pictonice electus, religionis*).

Chanoine de la cathédrale depuis 1479 et devenu prévôt ordinaire en 1490, Florent d'Allemagne a été élu évêque de Poitiers par une partie du chapitre en 1507, mais il se trouva en compétition avec l'élu d'une autre partie du chapitre, Claude de Husson-Tonnerre. Le différend fut porté devant le Grand Conseil mais n'était pas réglé à la mort de Florent.

Fils de Pierre d'Allemagne, seigneur de Nalliers, il était aussi abbé commendataire de la proche abbaye de Saint-Savin, depuis 1485. Ce fut à Saint-Savin qu'il fut inhumé lors de son décès<sup>753</sup>.

<sup>751</sup> VILLARD, «Jean de La Trémoille», 1969, p. 205-218 (ne parle pas de l'épitaphe); LEMAITRE, «Jean de La Trémoille», 2010, c. 930-932.

<sup>752</sup> LONGUEMAR: *fueras Florenti*.

<sup>753</sup> VALLÈRE, *Fasti... X, Diocèse de Poitiers*, 2008, p. 218-219.



# INDEX

Abréviations : a. arrondissement : ch.-l. : chef-lieu : c. canton : com. commune : dép. département.

Les chiffres renvoient aux numéros des inscriptions.

L'usage de l'italique est réservé aux formes latines.



## INDEX DES NOMS PROPRES

- A -

- INDEX 1600*: 53  
 ABACUC, martyr: 139  
 ABELARD, voir Pierre ABELARD  
 ABONDE, prêtre, martyr à Rome: 140  
 ABRAHAM, s. 15, 128  
 ABRI, fille de saint Hilaire: 56, 77, 99, 128  
 ABSALON, 13  
 Absie (d'), c. Moncoutant (Deux-Sèvres), 67  
 ACHARD, *AKHARDUS*: 36, 70, 190, 200  
 ADAM, 3, 53  
 ADAM, à la cathédrale, 3  
 ADAM SCOT: 33  
*ADDA*: 77, 189  
 ADEL AÏDE, fille de Charlemagne: 85  
 ADEL OG, évêque d'Hildesheim: 66  
 ADEM AR: 155  
 ADEM AR, évêque d'Angoulême: 21, 202  
 ADEM AR DE CHABANNES: 177  
 AGATHE, sainte: 78, 80  
*AGATHUS*, pape: 19, 63, 90  
 AGAUNE (Suisse): 35, 203, 204  
 Agen, ch.-l. dép. (Lot-et-Garonne): 25, 141, 201  
*AGLUIDIUS*: 187  
 AGNES, abbesse de Sainte-Croix: 151, 160  
 AGNÈS DE BOURGOGNE, comtesse de Poitou: 141, 148, 166  
*AGNOMARUS*: 73, 187  
 Aiffres, c. Prahecq (Deux-Sèvres): 69  
 Airvault, ch.-l. c. (Deux-Sèvres): 204, 207  
 Aix-la-Chapelle (Allemagne): 75, 186  
 Aix-en-Provence, ch.-l. a. (Bouches-du-Rhône): 126  
 ALARIC: 123  
 Albano (Italie): 17, 143  
*ALBOVUS*: 115  
 Alcaçova (Portugal): 116  
 ALCUIN: 41, 63, 74-96, 104-108, 118, 122, 136, 142, 189  
*ALDEBRATH monetarius*: 100  
*ALEACIS*: 46, 101  
 ALEXANDRE: 118  
 ALEXANDRE III, pape: 257  
 ALEXANDRE V, pape: 226  
 ALEXANDRE NECKAM: 118  
 Alexandrie (Égypte): 23, 25  
 ALEXANDRIE: 97  
 ALFONSE ou ALPHONSE DE POITIERS: 253  
 ALIENOR D'AQUITAINE: 3, 5  
 Allemagne: 130, 147, 177, 188  
 ALLEMAGNE, Florent d', abbé de Saint-Savin: 268  
 ALLEMAGNE, Pierre d': 268  
 ALLEMAIGNE, Françoise d', moniale de Sainte-Croix: 57  
 AMAND, saint: 80  
 AMAT, archevêque de Bordeaux: 139  
 Amboise, ch.-l. c. (Indre-et-Loire): 128  
 AMBOISE, Marguerite d': 267  
 AMBOISE, Pierre d', évêque de Poitiers: 266, 267  
 AMBROISE, abbé d'Agaune: 203, 204  
 AMBROISE, saint: 81  
*AMELIUS*: 187, 188  
 Amiens, ch.-l. dép. (Somme): 22, 104, 106  
 ANANIE: 109  
 Ancône (Italie): 53  
 Andillé, com. Roches-Prémarie-Andillé, c. La Villeguier-du-Clain (Vienne): 44  
 ANDRÉ, apôtre: 91, 143  
 ANDREA, Giovanni d', 218  
*ANROM*, Jean, ecclésiaste de la cathédrale: 13  
 ANGERAMNE, évêque de Metz: 90  
 Angers, ch.-l. dép. (Maine-et-Loire): 168, 187, 189, 201  
 ANGILBERT: 74, 78  
 Angles-sur-l'Anglin, c. Saint-Savin (Vienne): 43, 58  
 Angleterre: 20, 41, 42, 118  
 Angoulême, ch.-l. dép. (Charente): 21, 121, 202, 249  
 Anjou duc d': 236  
 ANSELM DE LAON: 15  
 Antigny, c. Saint-Savin (Vienne): 223  
 ANTOINE, saint: 55, 164  
 Anzy-le-Duc, c. Marcigny (Saône-et-Loire): 201  
 Aoste (Italie): 53  
 Aoste, c. Le Pont-de-Beauvoisin (Isère): 14  
*APER*, abbé de Saint-Hilaire: 74, 89, 93  
 Aquilée (Italie): 73  
 Aquitaine: 42, 43, 63, 65, 100, 123, 141, 202, 256  
*ARATOR*: 97  
 Arçay, c. Loudun (Vienne): notice 151-154  
*ARCHILAUS*, diacre, martyr: 140  
 ARCHIAC, Jean d': 42  
 Arezzo (Italie): 48  
 Argenton-les-Vallées, ch.-l. c. (Deux-Sèvres): 14  
 Argoell, Santa Eugenia (Espagne): 11, 109  
 ARISTOTE: 230  
*ARIUS*: 123  
 Arles, ch.-l. a. (Bouches-du-Rhône): 203, 204  
 ARLINDE: 97  
 ARNAUD, archidiacre: 248  
 ARNOUL: 89  
 ARNOUL DE REYNEL: 143  
 Arras, ch.-l. dép. (Pas-de-Calais): 118, 128  
     cathédrale: 116  
     Saint-Vaast: 75, 77, 80, 81, 85, 90, 93, 141  
 Arrouaise, com Transloy, c. Bapaume (Pas-de-Calais): 141, 142  
 ARTAXERNES: 53  
 ASOSA, François, supérieur général des cordeliers: 143  
 Astorga (Espagne): 67  
 Asturies (Espagne): 15  
 ATHANASE: 48  
*ATO*, abbé de Saint-Hilaire: 75, 86, 93, 96, 185  
 AUBER: 5  
 AUBIN, saint: 92  
 Auch, ch.-l. dép. (Gers): 267  
 AUDEBERT, archevêque de Bourges: 202  
*AUDIFLAV*, martyr: 139  
 AUDRY, Jean: 222  
 Augsbourg (Allemagne): 195  
 AUGUSTE, empereur: 51  
 AUGUSTIN, saint: 3, 15, 48, 51, 53, 54, 77, 157  
 AU MALE, *Alba Mala*, Gui d', ecclésiaste de Saint-Hilaire: 119  
 AUSONE: 74, 113  
 Ausonie: 74  
 Autun, ch.-l. a. (Saône-et-Loire): 178, 263  
 Auvergne: 120, 168, 264  
 Au X, Arnaud d', évêque: 17, 19, 20  
     Fort, évêque: 20, 166  
     Guillaume: 17, 18, 20  
     Jean: 20



Pierre-Raymond: 17-20  
 – Raymond: 20  
 Auxerre, ch.-l. dép. (Yonne): 202, 224

Babylone (Irak): 53, 152  
 BALAAM: 8  
 BALTHASAR, roi mage: 54  
 Bamberg (Allemagne): 53  
 BAR, Guillaume, doyen de Saint-Hilaire: 121  
 BAR, Louis de, évêque de Poitiers: 258  
     Robert de: 258  
 Bar-le-Duc, ch.-l. dép. (Meuse): 258  
 Bar-sur-Aube, ch.-l. a. (Aube): 235  
 Barcelone (Espagne): 11, 14, 109, 136  
 Barre-Pouvreau (la), com. et c. Ménigoute (Deux-Sèvres): 223  
 BARTHELEMI, apôtre: 50, 143, 218  
 BARUCH: 53  
 Bassan, c. Béziers (Hérault): 69  
 BAUDRI DE BOURGUEIL: 1, 64, 141, 170, 202, 267  
 Bayeux, ch.-l. a. (Calvados): 128  
 Bazouges, c. Meslay-du-Maine (Mayenne): 187  
 Beaucaire, ch.-l. c. (Gard): 48  
 Beaulieu-sous-Bressuire, com. et c. Bressuire (Deux-Sèvres): 15  
 Beaumont, c. Vouneuil-sur-Vienne (Vienne): 133  
 BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, évêque de Poitiers: 25  
 Beauvais, ch.-l. dép. (Oise): 43, 72, 74, 186, 202  
 Bec-Hellouin, c. Brionne (Eure): 21, 74, 228  
 BÉCHERY, Thévenot, saintier: 154  
 BEDE LE VÉNÉRABLE: 15, 90, 103, 118  
 BEGON, abbé de Conques: 118  
 BÉLIARDE, abbesse de Sainte-Croix: 155  
 BENOÎT, saint: 139  
 BENOÎT XIII, pape: 124  
 BERENGARIUS: 30  
 BERLAND, Anne: 60  
     Herbert: 41  
     Itière: 58  
 Berlin (Allemagne): 47, 48, 53  
 BERNARD, évêque de Saintes: 175  
 BERNARD DE TIRON, ou D'ABBEVILLE, saint: 202  
 Berry: 120, 168  
     duc de, voir: Jean de Berry  
 BERTA: 201  
 Béruges, c. Vouillé (Vienne): 44  
 Besançon, ch.-l. dép. (Doubs): 132  
 BESUCHET, Jean, 264  
 Bethléem (Terre Sainte): 32, 51  
 Beyssac, c. Lubersac (Corrèze), 126  
 Béziers, ch.-l. a. (Hérault): 25, 187  
 Bignollesse, com. Sainte-Soline, c. Lezay (Deux-Sèvres): 124  
 BILLART, Guillaume, charpentier: 154  
 Blaison, c. les Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire): 5  
 Blanc (le), ch.-l. a. (Indre), 220  
 BLANCHET, Noël, prêtre: 149  
 BLANCHET, Pierre, avocat: 150  
 Blois, ch.-l. dép. (Loir-et-Cher): 43, 217

Avallon, ch.-l. a. (Yonne): 263  
 Avignon, ch.-l. dép. (Vaucluse): 17, 23, 25, 125, 224, 264  
 Ayron, c. Vouillé (Vienne): 162

## - B -

*Bodosindus*: 75  
 BOËCE: 96, 118  
 BOILLISSE, Hilaire, maire de Poitiers: 165  
     Hilaire II, maire de Poitiers, 169  
     Jean, maire de Poitiers: 231  
     Jean, écuyer: 232  
     Marie: 44  
     Nicole, maire de Poitiers: 165, 231  
 Bologne (Italie): 17  
 Bominaco (Italie): 53  
 BONFEAL, Jean: 264  
 BONIFACE IV, pape: 85  
 BONNAUD, Charles: 233  
 Bonnevaux, com. Villeneuve-de-Marc, c. Saint-Jean-de-Bournay (Isère): 228  
 Bonneville-sur-Iton, c. Conches-en-Ouche (Eure): 186  
 Bordeaux, ch.-l. dép. (Gironde): 17, 43, 74, 95, 142, 143, 175, 195, 249  
 BOUCHET, Jean: 150, 161, 264  
 BOUHAIN, Enguerrand de, écôlatre de Saint-Hilaire: 119, 128, 131, 134  
     Michel de, chanoine de Saint-Hilaire: 128, 131, 134  
 Bourg-Archambault, c. Montmorillon (Vienne): 154  
 Bourges, ch.-l. dép. (Indre): 18, 72, 79, 120, 161, 168, 202, 220, 256  
 Bourgoigne, dues, 2, 263  
 Bourgueil, ch.-l. c. (Indre-et-Loire): 64, 152, 263,  
 Brabant: 80  
 Braine-sur-Vesle, ch.-l. c. (Aisne): 69  
 Braunschweig (Allemagne): 32  
 Brescia (Italie): 202  
 Bressuire, ch.-l. a. (Deux-Sèvres): 15, 21  
 Bretagne: 139, 150  
 Brétigny, com. Sours, c. Chartres (Eure-et-Loir): 42  
 Breuil-l'Abbesse, com. Mignaloux, c. Saint-Julien-l'Ars (Vienne): 162  
 Briord, c. Conliège (Ain): 88  
 Brioude, ch.-l. a. (Haute-Loire): 32, 34  
 Brioux, ch.-l. c. (Deux-Sèvres): 125  
 Brive-la-Gaillarde, ch.-l. a. (Corrèze): 113, 203  
 BRIZAY, Françoise de, moniale de Sainte-Croix: 60, 61  
 BRONCS, Pierre: 203  
 BROSSE, Bertrand de, doyen de Saint-Hilaire: 130  
     Étienne de, prieur de Mauzé: 130  
     Jean de, chantre de Saint-Hilaire: 130  
 Bruges (Belgique): 43, 69  
 BRUNO, évêque de Segni: 15  
 BRUNO, saint: 43  
 Bueil-en-Touraine, c. Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire) 228  
 BURDELOT, Guy, chanoine de Paris, 132  
 Burgos (Espagne): 122  
 Bussière-Poitevine, c. Mézières-sur-Issoire (Haute-Vienne): 13  
 Byzance: 15

## - C -

*CAELIUS SEDULIUS*: 96  
 Cambrai, ch.-l. a. (Nord): 113  
 Cana, Canaan (Terre Sainte): 208  
 Cantorbéry (Grande-Bretagne): 16, 207  
*Cantuantis*: 168

CARACALLA: 177  
 Carcassonne, ch.-l. dép. (Aude): 23, 25, 128, 260  
 Carentan, ch.-l. c. (Manche): 201  
 Carthage (Tunisie): 51, 53  
 CASSE, Jean: 255



- Castell d'Orcau (Espagne): 11, 109  
 Castel Sant'Elia (Italie): 129  
 CATHERINE, sainte: 230  
 CAULIEU: 41  
 CECILE, sainte: 86  
 Cerdagne: 116  
 CESAR, I  
 CHEMELLE: 44  
   Andre I: 44  
   Andre II: 44  
   Andre III le jeune: 44  
   Hilaire, chanoine de Sainte Radegonde: 162  
   Jean: 44  
   Pierre: 44  
 Chaise-Dieu (la), ch.-l. c. (Haute-Loire): 202  
 Chalons-en-Champagne, ch.-l. dép. (Marne): 133, 137, 232, 258, 259, 264  
 Châlus, ch.-l. c. (Haute-Vienne): 251  
 CHAMBERIEU, Robert de: 70  
 CHAMBON, Jean, lieutenant général du sénéchal de Poitou: 264  
 Champagné-Saint-Hilaire, c. Gençay (Vienne): 122  
 Champ-près-Forges, c. Goncelin (Isère): 32  
 CHANAC, Guillaume de, cardinal: 22  
 CHANCEY, Richard de: 264  
 CHANDOS, Jean: 42  
 Chantilly, ch.-l. c. (Oise): 123  
 CHARIBERT, roi: 151  
 CHARLEMAGNE: 73, 75, 85, 184, 185, 188  
 CHARLES LE TEMÉRAIRE, duc de Bourgogne: 263  
 CHARLES, duc d'Orléans: 128  
 CHARLES LE CHAUVÉ, empereur: 63, 100, 187, 188  
 CHARLES V, roi: 25, 175, 221, 227, 232, 238  
 CHARLES VI, roi: 224, 256  
 CHARLES VII, roi: 41, 123, 124, 128, 222-224, 260, 261, 262  
 CHARMOLUE, Robert, médecin: 24, 221  
 Charroux, ch.-l. c. (Vienne): 186, 243  
 Chartres, ch.-l. dép. (Eure-et-Loir): 1, 15, 110, 118, 244  
   Saint-Père: 244  
 CHASTEIGNER, Abel: 234  
 CHASTEIGNIER DE LA ROCHE-POSAY, évêque: 18  
 CHASTENIER, CHASTEIGNER, Jean: 223, 224  
   Simon: 223  
   Château-Guillaume, com. Lignac, c. Belâbre (Indre): 220  
 Châtelliers, com. Fontperron, c. Ménigoute (Deux-Sèvres), abbaye cistercienne: 241  
 Châtelus: 256  
 Châtillon, com. La Bussière, c. Saint-Savin (Vienne): 58  
 Chartres, ch.-l. dép. (Eure-et-Loir): 1, 110, 205, 244  
 Châtellerault, ch.-l. a. (Vienne): 65, 154, 221  
 Chaumont, ch.-l. dép. (Haute-Marne): 168  
 Chauvigny, ch.-l. c. (Vienne): 21, 25, 43, 65  
 Chizé, c. Brioux-sur-Boutonne (Deux-Sèvres): 141  
 CHRISTOPHE, saint: 230  
 CHRODEGANG: 63, 90  
 CHRODILDE: 151  
*CHRONOPUS*: 63, 90  
 CHRYSANTE, martyr: 136, 143  
 CICIRON: 189  
 Cimitile (Italie): 15  
 Cirey, c. Rioz (Haute-Saône): 59  
 Cissé, c. Neuville-de-Poitou (Vienne): 154  
 Citeaux, com. Saint-Nicolas-lès-Citeaux, c. Nuits (Côte-d'Or): 142  
 Civita Castellana (Italie): 133, 202  
 CLAUDE, évêque de Turin: 86  
 CLAUDE, saint: 133  
 CLAUVERIER, Jean, sous-chantre de Saint-Hilaire: 133  
   Maurence: 135  
   Michel, sous-chantre de Saint-Hilaire: 132  
 CLEMENT V, pape: 4, 17, 20, 25, 43  
 CLEMENT VII, pape: 23, 120, 257  
 Clermont-Ferrand, ch.-l. dép. (Puy de Dôme): 46, 53, 200  
 Clery-Saint-André, ch.-l. c. (Loiret): 128  
 CLOTAIRE, roi franc: 123  
 CLOVIS, roi franc: 167  
 CLUGNY, Guillaume de, évêque de Poitiers: 263  
 Clunx, ch.-l. c. (Saône-et-Loire), abbaye: 139, 141, 146, 195, 207, 203, 245  
   Musée: 116  
 Coaña, Santa Maria (Asturies): 15  
 COUR, Jacques: 28  
 Coïmbra (Portugal): 67, 136  
 Collioure, c. Port-Vendres (Pyrénées-Orientales): 69  
 Cologne (Allemagne): 47, 53, 95, 142  
 COLOMBE, sainte: 79  
 Colombe, com. Tilly, c. Belâbre (Indre): 220  
 Colombiers, c. Saintes (Charente-Maritime): 201  
 COMBARET, Hugues de, évêque de Poitiers: 258  
 CÔME, saint: 81  
 COMMERSAC, Guillaume de: 71, 234  
   Mathelin de: 71  
 Comminges: 17  
 COMPIÈRE (?), Jean: 209  
 Condom, ch.-l. c. (Gers): 19  
 Confolens, ch.-l. a. (Charente): 126  
 CONFOLENT, Pierre de, doyen de Saint-Hilaire: 126  
 Conques, ch.-l. c. (Aveyron): 53, 118  
 Constance (Allemagne): 125  
*CONSTANCTE*, recluse: 113  
 CONSTANT, empereur: 33  
 CONSTANTIN, empereur: 33, 150  
 CONSTANTIN, à Saint-Hilaire: 116, 117, 200  
 CONSTANTIN DE JARNAC: 249  
 Cordoue (Espagne): 74, 118, 202  
 Corinthe (Grèce): 109  
 COTTIN, Guillaume, chanoine de Notre-Dame de Paris: 132  
 COUCY, Aimeri de: 146  
 Couhé, ch.-l. c. (Vienne): 147  
 COUHE, Antoinette de, moniale de Sainte-Croix: 60  
   Artuse de, moniale de Sainte-Croix: 57  
   Isabeau de, abbesse de Sainte-Croix: 58  
   Jean de: 58  
   Jeanne de, abbesse de Sainte-Croix: 57, 58, 59, 60  
   Louise de: 60  
   Méry de: 58, 60  
   Odette de: 60, 61  
   Pierre de: 58  
   Pothon de: 60  
 COURTHIS, Marie de: 264  
   Philippe de: 264  
 Courville-sur-Eure, ch.-l. c. (Eure-et-Loir): 72  
 Coutances, ch.-l. a. (Manche): 25, 116  
 Couvertoirade (la), c. Nant (Aveyron): 72  
 Couziers, c. Chinon (Indre-et-Loire): 60  
 CRAMAUD, Pierre de: 25  
   Simon de, évêque de Poitiers, cardinal: 23, 24-27, 183, 257, 258  
 Crémone (Italie): 53  
 CREPIN et Crépinien, saints: 106  
 Cuxa, com. Codalet, c. Prades (Pyrénées-Orientales): 125  
 CYPRIEN, saint: 16, 192



DAGOBERT, roi: 105  
 Dacie: 147  
 Damas (Syrie): 11, 109  
 DAMASE, pape: 89  
 DAMIEN, saint: 81  
 Danemark: 15  
 DANIEL, prophète: 51, 53, 152, 153  
 DARIE, martyr: 136, 143  
*DARIUS*, roi de Babylone: 51, 152  
 Darmstadt (Allemagne): 109  
 DAVID: 51  
 DÉCE: 7, 78  
 DELACROIX, Jeanne: 223  
 DENIEL, J., recteur de l'université: 154  
 DENIS, saint: 55, 77, 106  
 Déols, c. Châteauroux (Indre), abbaye: 140, 142  
 Die, ch.-l. a. (Drôme): 74

ÉBLE, *EBOLIUS*: 112  
 ÉBLE, trésorier de Saint-Hilaire: 112  
 ÉBLE MANZER, comte de Poitou: 112  
 Ebrach (Allemagne): 67  
 ÉBROÏN, évêque de Poitiers: 63  
 ÉDOUARD LE CONFESSEUR: 4  
 ÉDOUARD, prince de Galles: 42  
 ÉDOUARD I, roi d'Angleterre: 4  
 ÉDOUARD II, roi d'Angleterre: 17, 20  
 ÉDOUARD III, roi d'Angleterre: 42  
*EDWARDUS*: 4  
 ÉGINHARD: 33  
 Eichstaedt (Allemagne): 48  
 Einsiedeln (Suisse): 74  
 EKKEHARD: 148  
 ÉLISABETH, mère de Jean-Baptiste: 38, 53  
 ÉLOI, saint: 89, 255  
 ÉMILION, saint: 116  
 ÉPHRAÏM, fils de Joseph: 8  
 Épine (l'), c. Marson (Marne): 72  
 ERMEMBERG: 184, 188, 200  
 ERMENGARDE: 188, 200

FABIEN, pape: 7  
 FANTIN, saint calabrais: 218  
 FARDULFE, abbé de Saint-Denis: 97  
 FARGES, Giraud de, chanoine de Saint-Hilaire: 91, 136  
 FAUCONNIER, Guillaume, chanoine de Sainte-Radegonde: 162  
 FAURE, Éon: 150, 166, 167  
 FAVEREAU, Jean, curé de Montierneuf: 149  
 Faye-la-Vineuse, c. Richelieu (Indre-et-Loire): 18  
 Fécamp, ch.-l. c. (Seine-Maritime): 203  
 FELIX, saint: 98  
 FELTON, Guillaume de, sénéchal de Poitou: 42  
 FERDINAND, roi: 136  
 Ferrare (Italie): 53  
*FLACCLAVUS*: 51  
 Flandre: 80  
 FLERS, Renaud de, abbé de Montierneuf: 145  
 FLODOARD: 97

## - D -

Dijon, ch.-l. dép. (Côte-d'Or): 128, 226, 232, 264  
 DISCIOTE, sainte, moniale de Sainte-Croix: 160  
 Dissay, c. Saint-Georges-des-Baillargeaux (Vienne): 266  
 Distré, c. Saumur (Maine-et-Loire): 29  
 Dol, ch.-l. c. (Ille-et-Vilaine): 21  
 Dorat (le), ch.-l. c. (Haute-Vienne): 22, 67  
 Douhet, c. Saintes (Charente-Maritime): 201  
 Dreux, ch.-l. a. (Eure-et-Loir): 252  
 DU BELLAY, Jean, abbé de Saint-Florent: 29  
 Jean, évêque de Poitiers: 29, 263  
 DU BOIS, Jean: 21  
 DU BUC, Guillaume, vitrier: 28  
 DU CHILLEAU, Jean, abbé des Châtelliers: 241  
 DUDSLEY, James, sénéchal de Poitou: 178  
 DURAND, dom: 194  
 DURAND, Ytier, doyen de Saint-Hilaire: 130  
 DURANT: 201

## - E -

ESCHALARD, Louise: 133  
 Esclottes, c. Duras (Lot-et-Garonne): 201  
 ESGAZEAU, Jean, docteur régent: 28  
 Espagne: 42, 69, 133, 136, 141, 147, 186, 200  
 ESTIENNOT, Claude: 63  
 Estoublon, c. Mézel (Alpes-de-Haute-Provence): 187  
 Étampes, Jean d', trésorier de Saint-Hilaire, évêque de Carcassonne:  
 259, 260  
 Jean d', évêque de Nevers: 260  
 Robert d': 260  
 ÉTIENNE, chanoine d'Agen: 141  
 ÉTIENNE, saint: 143  
 Étiolles, c. Saint-Germain-lès-Corbeil (Essone): 72  
 EUGÈNE IV, pape: 120  
 EUGÈNE DE TOLÈDE: 92, 97  
 EUSTACHE, saint: 16  
 EUTROPE, saint: 147  
 ÈVE: 53  
 ÉVRARD D'YPRES: 118  
 Évreux, ch.-l. dép. (Eure): 158, 169, 229  
 EXUPÈRE, martyr: 139  
 ÉZÉCHIEL, prophète: 51

## - F -

Florence (Italie): 53  
 FLORENTIN, abbé à Arles: 203-204  
 FOIGNY, com. La Bouteille, c. Vervins (Aisne): 116  
 Folie-Saint-Gelais (la), com. Migné et Poitiers (Vienne): 147  
 Fontenay-le-Comte, ch.-l. a. (Vendée): 178  
 Fontevraud-l'Abbaye, c. Saumur (Maine-et-Loire): 65, 66, 246, 247,  
 205, 251  
 FORT, voir AUX, Fort d'  
 FORTUNAT, saint, évêque de Poitiers: 40, 41, 63, 73, 76, 78, 81, 82,  
 90, 92, 93, 95, 96, 97, 99, 104, 116, 118  
 FOUGÈRES, Adam de: 59  
 Dauphine de, moniale de Sainte-Croix: 123, 128, 142, 148,  
 160, 267,  
 Jean de, chanoine de la cathédrale: 59  
 FOUQUET, Jean: 123  
 Foye-Monjault (la), c. Beauvoir-sur-Niort (Deux-Sèvres): 147  
*FRANCO*, évêque du Mans: 74  
 FRANÇOIS, saint: 218



EROLAPHE DE LISIEN : 51  
*EROLAPHUS* : 97  
 Eréus, ch.-l. c. (Vain) : 29  
 Erbourg (Suisse) : 228  
 Eroul (Italie) : 74  
 Froidmont, com. Hermes, c. Noailles (Oise) : 232

FROMAGE, Vincent, serrurier : 154  
 FROTIER II, évêque de Poitiers : 63  
 FULBERT, évêque de Chartres : 110, 205, 244  
 Fulda (Allemagne) : 80  
 FULGENT : 48  
 FUSAIN, saint : 106

## - G -

GABORIAU, Pierre, doyen de Saint-Hilaire : 124  
 GABRIEL, archange : 53  
 GAGNIÈRES, Roger de : 21, 22, 23, 25, 27, 29, 50, 58-61, 69, 70, 119, 124, 125, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 145, 146  
 Gallinaria, île en face de Gênes (Italie) : 99  
 GARMOND, archevêque de Vienne : 140  
 GARNIER : 202  
 GARNIER, Jean, chanoine de Sainte-Radegonde : 162  
 GARNIER DE SAINT-VICTOR : 47  
 Gascogne : 20  
 GASPARD, roi mage : 54  
 GAUSCÉLIN, évêque de Chartres : 244  
 GAUTIER, évêque de Laon : 118  
 GAUTIER, Guillaume, chanoine de Besançon : 132  
 GAUTIER DE BRUGES, évêque : 43  
 GAUTIER DE CHÂTILLON : 41  
 Gavaudun : 249  
 GELAIS, saint : 90  
 Gênes (Italie) : 99  
 GENEVIEVE, sainte : 128  
 GENTIEN, saint : 106  
 GEOFFROI, à Poitiers : 201  
 GEOFFROI, à Vienne : 118  
 GEOFFROI, archevêque de Bordeaux : 175  
 GEOFFROI DE LOROUX, archevêque de Bordeaux : 249  
 GEOFFROI, clerc de Sainte-Radegonde : 210  
 GERMAIN (DE PARIS), saint : 92  
 GERMIER, saint : 68  
 GERVAIS, abbé de Saint-Savin : 202  
 GERVAIS, saint : 81  
 GILBERT, évêque de Poitiers : 155, 175  
 GILBERT DE LA PORCEL, évêque de Poitiers : 15, 67, 111, 118  
 GILLES, saint, abbé : 139  
 Gimont, ch.-l. c. (Gers) : 69  
 GIRAUD, évêque de Limoges : 243  
 GIRORIUS, doyen de Saint-Hilaire : 97  
 GISLAMUNDUS, à Sens : 209  
 Glanfeuil, voir Saint-Maur-sur-Loire

Gorze, c. Ars-sur-Moselle (Moselle) : 90  
 GOT, Bertrand de, archevêque de Bordeaux : 17, 43  
 Grandbourg, ch.-l. c. (Creuse) : 69  
 GREGOIRE LE GRAND, saint : 47, 77  
 GREGOIRE III, pape : 67, 143  
 GREGOIRE XI, pape : 218, 256  
 GREGOIRE DE NAZIANZE : 15  
 GREGOIRE DE TOURS : 151, 160  
 Grenoble, ch.-l. dép. (Isère) : 222  
 GRIMOARD, évêque de Poitiers : 248  
 Grimouardièrre (la), com. Montamisé, c. Poitiers (Vienne) : 233  
 GUENANT, Guillaume : 220  
     Radegonde : 220  
 GUI, abbé de Montierneuf : 143, 195, 245  
 GUIBERT : 97  
 GUICHARD, James, maire de Poitiers : 178  
     Jean : 166  
 GUIRED, comte de Cerdagne : 116  
 GUI-GEOFFROI-GUILLAUME, comte de Poitou : 141, 142, 143, 144  
 GUIGUES LE CHARTREUX : 47  
 GUILLAUME, abbé du Bec-Hellouin : 228  
     abbé de Fécamp : 21  
 GUILLAUME, chanoine de Saint-Hilaire : 200, 205  
 GUILLAUME LE GRAND, duc d'Aquitaine : 110, 141, 155, 166, 177, 205, 244  
 GUILLAUME VII (IX, duc d'Aquitaine), comte de Poitou, dit le Troubadour : 65, 66, 143, 202  
 GUILLAUME I<sup>er</sup>, évêque de Poitiers : 144  
 GUILLAUME II ADFELME, évêque de Poitiers : 248  
 GUILLAUME DODON, chanoine de Vienne : 118  
 GUILLAUME DURAND : 48, 217  
 GUILLAUME DE MALMESBURY : 66  
 GUILLAUME DE PASSAVANT, évêque du Mans : 118  
 GUILLAUME TEMPIER, évêque de Poitiers : 63, 67  
 GUNDUNUS, GUNDOENUS : 90, 94  
 Gunhildkorset (Danemark) : 15  
 GUNTERIUS : 98

## - H -

HABACUC, prophète : 152  
 HADRIEN, pape : 77, 93, 96, 189  
 Halberstadt (Allemagne) : 125  
 HARSIGNY, Guillaume de : 222  
 HAUTVILLE, Pierre de, abbé de Montierneuf : 143  
 HAYMON D'AUXERRE : 15  
 HAYMON D'HALBERSTADT : 15, 51  
 HEBRON, évêque : 133  
*HECIVIA*, recluse : 113  
 Heiligenkreuz (Autriche) : 48  
 HELDIMAR, abbé d'Arrouaise : 141  
 HEUSI, sainte : 150, 175  
*HEVMO*, *munularius* : 100  
 HENSIQUIS, Simon, chanoine de Saint-Hilaire : 129  
 HENRI, abbé de Lorsch : 70  
 HENRI II, empereur : 177

HENRI I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre : 141  
 HENRI II, roi d'Angleterre : 5, 16, 207, 249, 250  
 Herbauges : 80  
 HERBERT, Marguerite : 234  
 HERMEMBERT, *custos* de Nouaillé : 75, 96  
 Hermières, com. Favières, c. Tournan (Seine-et-Marne) : 70, 147  
 HERODE : 54  
 HERODIADI : 38  
 HERRADE DE LANDSBERG : 48  
 HERVE, trésorier de Saint-Hilaire : 205  
 HHAIRE, saint, évêque de Poitiers : 11, 16, 74, 77, 89, 92, 99, 112, 118, 120, 123, 192, 194, 242  
 HILDEBERT DE LAVARDIN : 66  
 HILDEGAIRE : 110  
 Hildesheim (Allemagne) : 14, 47, 53, 66, 204  
 HINCMAR : 98



HIVONNAIT : 5  
*HONORIUS AUGUSTODUNENSIS* : 3  
 HORACE : 41, 43, 87  
 HUBERT, saint : 86  
 Huerta (Espagne) : 1  
 HUGUES, abbé de Cluny : 143, 195, 203, 245

Ignny, com. Arcis-le-Ponsart, c. Fismes (Marne) : 133  
 ILDEFONSE, évêque espagnol : 217  
 Île-d'Yeu, ch.-l. c. (Vendée) : 80  
 Imola (Italie) : 95  
 INNOCENT, martyr : 139  
 INNOCENT III, pape : 51  
 IRÈNEE, saint, martyr : 136  
 ISABEAU : 255  
 ISABEAU DE BAVIÈRE, reine de France : 41

JACOB, père de Joseph : 75  
 JANOILLAC, Marie : 231  
 Jard, c. Talmont (Vendée) : 59, 60  
 Jard, abbaye, voir Voisenon (Seine-et-Marne)  
 JEAN l'évangéliste, saint : 5, 6, 10, 14, 15, 50, 52, 102, 143, 156, 157, 230, 255  
 JEAN II, évêque de Poitiers : 93  
 JEAN I, pape : 63, 90  
 JEAN II, pape, 88, 97  
 JEAN XXII, pape : 20, 166, 167  
 JEAN, poitevin : 170  
 JEAN D'AVRANCHES, évêque : 141  
 JEAN BAPTISTE, saint : 38, 39, 44, 155, 219, 255  
 JEAN DE BELLESMANS, évêque de Poitiers : 4, 16, 206  
 JEAN DE BERRY, comte de Poitou : 25, 55, 120, 125, 137, 161, 168, 175, 219  
 JEAN LE BON, roi : 168, 175, 258  
 JEAN DE SALISBURY : 51  
 JEAN-SANS-TERRE, roi d'Angleterre : 5  
 JEAN DE SIE ou D'ASSIDE, évêque de Périgueux : 21, 202  
 JEANNE, comtesse de Dreux : 252  
 JÉRÉMIE, prophète : 51, 53  
 Jéricho (Terre Sainte) : 218  
 JÉRÔME, saint : 51, 77, 189, 218  
 Jérusalem (Terre Sainte) : 53, 144, 150, 175  
 Saint-Sépulchre : 32, 53

Karlsruhe (Allemagne) : 32

Laach (Allemagne) : 67  
 LA CHAUSSEE, Annette de, moniale de Sainte-Croix : 60, 61  
 LACTANCE : 51, 53  
 LAIDET, Guillaume : 221, 226  
 Lamballe, ch.-l.-c. (Côte-d'Armor) : 235  
 LAMBERT, saint : 86  
 LAMBERT, Jean : 228  
 LANET, Blanche, Catherine, Jacqueline, Marie de, prieures de Sainte-Croix : 62  
 Langres, ch.-l. a. (Haute-Marne) : 21, 258  
 Languedoc : 25, 139  
 Laon, ch.-l. dép. (Aisne) : 51, 118, 222

HUGUES, évêque d'Angoulême : 249  
 HUGUES, neveu de *Gunterius* : 98  
 HUGUES DE DIE, légat : 143  
 HUGUES D'ÉU, évêque de Lisieux : 29  
 HUGUES DE SAINT-VICTOR : 36, 51  
 HUSSON-TONNERRI, Claude de, évêque de Poitiers : 268

- I -

ISABELLE DE FRANCE, reine d'Angleterre : 20  
 ISAIE, prophète : 51, 53  
 ISARN, abbé de Saint-Vivien de Marseille : 21  
 ISEMBARD, sous-doyen de Saint-Hilaire : 97  
 ISEMBERT II, évêque de Poitiers : 67, 102  
 ISIDORE DE SEVILLE : 36, 53  
 ISOCRATE : 230  
 Italie : 74, 133, 195, 267

- J -

JESSE : 53  
 JESUS : 3, 12, 14, 15, 48, 49, 50, 51, 66, 75, 82, 86, 90, 91, 95, 96, 123, 150, 194, 200, 214-217  
 JOLY, Colin : 123  
 Joppé, Jaffa (Israël) : 6  
 Josaphat, com. Lèves, c. Chartres (Eure-et-Loir) : 70, 147  
 JOSCELIN DE PARTHENAY, trésorier de Saint-Hilaire : 142, 152, 205  
 JOSEPH, époux de Marie : 19  
 Jouarre, c. La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) : 14  
 Jou-sous-Monjou (Cantal) : 201  
 JOUVENEL DES URSINS, Jacques : 261  
 Jean : 261  
 JUDAS : 159  
 JUDE, apôtre : 87, 140, 143  
*JULIUS*, saint : 34  
 JULIEN, évêque du Mans : 34, 255  
 JULIEN, martyr de Brioude : 34  
 Jumièges, c. Duclair (Seine-Maritime) : 78, 105  
 JUNIEN, saint : 96  
*JUNIUS BASSUS* : 189  
 Junquera de Ambia (Espagne) : 136  
 JUST, saint : 106  
 JUSTINIEN : 200  
*JUSTUS*, abbé de Charroux : 186  
 JUVENAL : 91, 142, 189  
*JUVENCUS* : 75, 76, 89, 90

- K -

- L -

LARCHER, Hilaire, maire : 227  
 Latillé, c. Vouillé (Vienne) : 56, 59  
 LA TRIMOILLE, seigneur de : 220  
 Catherine de, abbesse de Sainte-Croix : 62  
 Gui de, 220  
 Jean de, évêque de Poitiers : 267  
 Louis de : 267  
 Laurenque (Haute-Garonne) : 201  
 LAURENT, saint : 6, 88, 143  
 LAZARI, pauvre de l'Évangile : 8, 15  
 LEGER, saint : 178  
 LEGRAND, Jacques, augustin : 41



- Léon (Espagne): 32, 116, 142  
 LEON ET GRAND, pape: 14  
 LEON, pseudo pape arien: 123  
 LEONARD, saint: 218  
*LEONHARDUS*: 81  
 Lérins, com. et c. Cannes (Alpes-Maritimes): 203  
 Lesterps, c. Contolens (Charente): 204  
*LEUBADUS*, abbé de Montierneuf: 21, 116, 200, 202, 203  
 LEUR, Guillaume I, avocat général en Parlement: 259  
     Guillaume II, évêque de Châlons-en-Champagne: 259  
 L'HOPITAL, Jean de, chanoine de Saint-Hilaire: 77, 122  
 Lichtenthal (Allemagne): 53  
 Liège (Belgique): 86  
 LIENNE, saint: 89  
 Liget, com. Chemille-sur-Indrois, c. Montresor (Indre-et-Loire): 53  
 Lignières-de-Touraine, c. Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire): 15  
 Ligugé, c. Poitiers (Vienne): 16  
 Lille, ch.-l. dép. (Nord): 223  
 Lillers, ch.-l. c. (Pas-de-Calais): 120  
 Limoges, ch.-l. dép. (Haute-Vienne): 22, 23, 25, 51, 69, 141, 200, 219, 220  
 Lisbonne (Portugal): 128, 228  
 Lisieux, ch.-l. a. (Calvados): 29  
 LISON, Emar, Guillaume, Jean, Pierre de: 137  
 Lodève, ch.-l. a. (Hérault): 256  
 Lône: 3  
 Londres (Grande-Bretagne): 230  
 Longpont, c. Villers-Cotterets (Aisne): 142  
 LOOCH, Imbert de, abbé de Montierneuf: 146  
 LORETE, Valère: 44  
 Lorsch (Allemagne): 70, 147  
 LOT: 8  
 LOUBELLE, sainte: 150, 175  
 Loudun, ch.-l. c. (Vienne): 72, 235  
 LOUIS LE PIÉUX, empereur: 33, 63, 75, 86, 186  
 LOUIS IX, roi: 55, 163  
 LOUIS XI, roi: 128, 130, 263, 264  
 LOUIS, vicomte de Melun: 252  
 Loo, évangeliste: 10, 15, 156  
 LUCAIN: 41, 65, 74, 90, 94, 118, 141, 202, 267  
 LUCIUS III, pape: 67  
 Luçon, ch.-l. c. (Vendée), diocèse: 20, 25, 130  
 LUCRECE: 87  
 Lüneburg (Allemagne): 1, 32, 194  
 Lusignan, ch.-l. c. (Vienne): 19  
 Lussac-les-Châteaux, ch.-l. c. (Vienne): 42  
 Lussac-les-Églises, c. Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne): 220  
 Lyon, ch.-l. dép. (Rhône): 32, 126, 143, 186  
 LYSIAS: 230

## - M -

- MACOU (MALO, évêque d'Aleth), saint: 147  
 MACRE, saint: 106  
*MADALFREDUS*: 185, 187  
 Maëstricht (Pays-Bas): 80, 86  
 Magalas, c. Roujan (Hérault): 69  
 MAÏEUL, abbé de Cluny: 139  
 Maillezais, ch.-l. c. (Vendée): 20, 21, 25  
 Maine, comte du: 63  
 MAIXENT, saint: 107  
 MALO, saint: 147  
 MALSEC, Gui de, évêque de Poitiers: 22, 256  
 MAMORIS, Pierre, curé de Sainte-Opportune: 228  
 Mans (le), ch.-l. dép. (Sarthe): 74, 113, 118  
 Mantoue (Italie): 74, 118, 202  
 MARC, évangeliste: 10, 37, 156  
 MARCEL, saint: 92  
 MARCHANT, André: 224, 232, 264  
     Jean: 224  
     Perrette: 224  
 MARCHON, Hier, doyen de Saint-Hilaire: 129  
*MARCUADUS*, abbé de Prüm: 203, 204  
 Margi, aujourd'hui Smederevo (Serbie), évêque de: 147  
 MARGUERITE, sainte: 230  
 MARGUERITE D'ECOSSE, dauphine: 128  
 MARIE, Sainte Vierge: 3, 13, 14, 15, 19, 44, 48, 49, 51, 53, 96, 103, 126, 133, 143, 147, 157, 163, 226, 244  
 MARIE D'ANJOU, reine de France: 128  
 MARIE DE FRANCE: 258  
 MARIE, mère de Jacques: 49  
 MARIE DE MAGDALA: 49  
 MARIE SALOME: 49  
 MARIN, saint: 30, 155  
 MARIUS D'AVENCHIS, évêque: 94  
 MARI, Henri de: 224  
 Marseille, ch.-l. dép. (Bouches-du-Rhône), Saint-Victor: 21, 203  
 MARTENE, dom: 43, 118, 194  
 MARTHE, mère d'Audifax et Abacuc, martyrs: 139  
 MARTIAL: 82, 87, 93, 118  
 MARTIN, moine de Saint-Jean-de-Montierneuf: 140, 141, 143, 203, 245  
 MARTIN, saint: 16, 74, 90, 92, 104, 230  
 MARTIN V, pape: 25, 125  
 Martinet (Espagne): 32  
 MATHIAS, apôtre: 18  
 MATTHIEU, apôtre et évangeliste: 10, 15, 37, 50, 52, 156, 186  
 Maubuisson, abbaye, voir Saint-Ouen-l'Aumône  
 MAUAY, Hugues de, abbé de Saint-Cyprien: 70  
 Mauléon, ch.-l. c. (Deux-Sèvres): 67  
 MAUMONT, Bertrand de, évêque: 22, 25  
 MAURICE, saint: 9, 16, 35, 36  
 MAURRAI, Achille: 234  
     Anne: 234  
     Pierre: 234  
 Mauzé-sur-le-Mignon, ch.-l. c. (Deux-Sèvres): 130  
 MAXIME, prêtre, martyr: 140  
 MAXIME DE TURIN: 54  
 Mayence (Allemagne): 100, 116, 118, 202, 228  
 Meaux, ch.-l. a. (Seine-et-Marne): 21, 128  
 MÉDARD, saint, évêque de Noyon: 160  
 MELCHIOR, roi mage: 54  
 Melle, ch.-l. c. (Deux-Sèvres): 100, 101, 125, 184  
     Saint-Pierre: 188, 190  
 Melun, ch.-l. dép. (Seine-et-Marne): 252  
 MELUN, Jean de, évêque de Poitiers: 252  
 Ménigoute, ch.-l. c. (Deux-Sèvres): 133  
 MÉRICHON, Jean: 41  
 Mériel, c. Isle-Adam (Val-d'Oise): 224  
 Metz, ch.-l. dép. (Moselle): 63, 74, 85, 90, 113, 142  
 Mervans, c. Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire): 226  
 MICHEL, archevêque: 87, 102, 255  
 MITON, diacre: 186  
 Milan (Italie): 74, 81, 133, 267  
 MIYON, reclus: 98, 113, 116, 200  
 MILON, abbé d'Hermières: 70  
 MILON DE SAINT-AMAND: 267  
 MISAC: 53  
 MODENA, Tommaso de: 218



MOÏSE : 15, 53, 87, 189  
 Moissac, ch.-l. c. (Tarn-et-Garonne) : 208  
 Monreale (Italie) : 53  
 MONS, Aimeri de, évêque : 21, 25  
     Philippe de : 21  
 MONTAIGU, Gérard de, évêque de Poitiers : 257  
 MONTCHEVREIL, Philippe de : 220  
 Monte Sant'Angelo (Italie) : 129, 228  
 Montvilliers, ch.-l. c. (Seine-Maritime) : 78  
 Montmorillon, ch.-l. a. (Vienne) : 202, 206  
 Montpellier, ch.-l. dép. (Hérault) : 121, 128  
 Moreaux (les), com. Champagné-Saint-Hilaire, c. Gençay (Vienne) :  
     248  
 MORINAULT, Balthasar : 234  
     Gilles : 234  
     Jean : 234

NABUCHODONOSOR : 51, 53  
 Nalliers, c. Saint-Savin (Vienne) : 268  
 Nantes, ch.-l. dép. (Loire-Atlantique) : 206  
 Nanteuil-en-Vallée, c. Ruffec (Charente) : 202  
 Narbonne, ch.-l. a. (Aude) : 69, 98, 228  
 NAUDIN, Denis, boucher : 71  
*NECLARIUS* : 192  
 NEGRAUD, Pierre, chanoine de Saint-Hilaire : 125, 131  
 NÉRON, empereur : 5, 6  
 Neustrie : 251  
 Nevers, ch.-l. dép. (Nièvre) : 72, 260  
 New York (États-Unis) : 53  
 Nice, ch.-l. dép. (Alpes-Maritimes) : 187  
 Nicée (Turquie) : 207

Oberlin (États-Unis) : 248  
 ODILON, abbé de Cluny : 139  
 ODON, abbé de Cluny : 139  
 OLIVIER, Yves, curé : 174  
 Oloron-Sainte-Marie, ch.-l. c. (Pyrénées-Atlantiques) : 139  
 Orense (Espagne) : 53, 136  
 ORIGÈNE : 5, 15, 48, 54, 143  
 ORLEANS, Louis d' : 41  
 Orléans, ch.-l. dép. (Loiret) : 25, 74, 224, 261  
     duc d' : 224

Padoue (Italie) : 129  
 Paizay-le-Chapt, c. Brioux-sur-Boutonne (Deux-Sèvres) : 244  
 Palaja, c. Carcassonne (Aude) : 187  
 Palerme (Italie) : 256  
 Palestrina (Italie) : 222  
 Pampelune (Espagne) : 136  
 Paris, ch.-l. dép. (Seine) : 22, 25, 41, 43, 73, 77, 118, 128, 168, 220,  
     222, 257, 261, 264  
     Augustins : 41 ; cour des aides : 234 ; Filles de l'AVE Maria :  
     264 ; Jacobins : 256 ; Musée de Cluny : 73 ; Musée du  
     Louvre : 116, 255 ; Notre-Dame : 15, 120, 128, 133, 223,  
     261, 262, 265 ; parlement : 129, 224, 232, 259, 261, 262 ;  
     prévôt : 224 ; Saint-Barthélemy, 128 ; Sainte-Genève : 255 ;  
     Saint-Germain-des-Près : 63, 189, 253 ; Saint-Martin-des-  
     Champs : 223 ; Saint-Merry : 265 ; Saint-Victor : 133, 142 ;  
     Saint-Yves : 133, 137 ; université : 25, 41, 43, 128, 129, 134  
 Parme (Italie) : 54

Morogues, c. Les Aix-d'Angillon (Cher) : 228  
 MORRY, Aimar de : 129  
     Itier de : 129  
 MORRY, Pierre II, sous-doyen de Saint-Hilaire : 129  
 MORTEMAR, Pierre de, cardinal : 22  
 Mortemar, c. Mézières-sur-Issoire (Haute-Vienne) : 22  
 Mortemer, com. Valdivienne, c. Chauvigny (Vienne) : 130  
 Mortier, com. Montamisé, c. Poitiers (Vienne) : 223  
 Mothe (la) : 232  
 Motte d'Usseau (la), com. Usseau, c. Leigné-sur-Usseau (Vienne) :  
     221  
 Moutiers, ch.-l. c. (Savoie) : 21, 203  
*MUMILIUS* : 184, 187  
 Munich (Allemagne) : 142  
 Myre (Lycie, Turquie) : 218

## - N -

NICOLAS IV, pape : 43  
 NICOLAS, saint : 218, 229  
 Nieul-sur-l'Autise, c. Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée) : 1, 116  
 Niort, ch.-l. dép. (Deux-Sèvres) : 226  
     musée : 184, 188, 190, 200  
 NOË : 8  
 Noirmoutier, ch.-l. c. (Vendée) : 78, 105, 139  
 Nole (Italie) : 15  
 Normandie : 78  
 Northumbrie : 75  
 Nouaillé, c. La Villedieu-du-Clain (Vienne) : 73, 75, 94, 96, 114, 115,  
     201  
 Noyon, ch.-l. c. (Oise) : 133, 160, 222, 255  
 Nucil-sur-Layon, c. Vihiers (Maine-et-Loire) : 126

## - O -

OROSE : 33  
 OSMONT, Jean, saintier : 168  
 Ostie (Italie) : 4  
 OTTON II : 67  
 OTTON III : 177  
 OVIDE : 48, 74, 76, 81, 85, 87, 93, 95, 113, 116, 118, 141, 142, 188,  
     228  
 Oviedo (Espagne) : 53  
 Oxford (Grande-Bretagne) : 154

## - P -

Parnasse (Grèce) : 41  
 Parthenay, ch.-l. a. (Deux-Sèvres) : 16, 229  
 PASCAL II, pape : 178  
 PASCHASE RADBERT : 103  
 PAUL, saint : 5, 6, 11, 12, 16, 109, 118, 218, 230  
 PAUL DIACRE : 51, 74, 85  
 PAULIN DE NOË : 75, 96, 118  
 PAULIN DE PERIGUEUX : 142  
 Pavie (Italie) : 118, 133, 228  
 Pavilly, ch.-l. c. (Seine-Maritime) : 78  
 PELAGE : 192  
 PELISSON, René, chanoine de Sainte-Radegonde : 162  
 PELOQUIN, famille : 221  
     Jean : 221  
 PEPIN, roi d'Italie : 74  
 PÉPIN LE BREF : 185  
 PÉPIN I<sup>er</sup>, roi d'Aquitaine : 63



- PEPIN II: 63  
 PEPIUS, roi d'Italie: 74  
 Périgord: 130  
 Périgueux, ch.-l. dép. (Dordogne): 21, 63, 90, 111, 130, 202, 249  
 Perpignan, ch.-l. dép. (Pyrénées-Orientales): 116  
 Pesmes, ch.-l. c. (Haute-Saône): 226  
 Pezenas, ch.-l. c. (Hérault): 118  
 PHILIBERT, saint: 50, 78, 105, 139  
 PHILIPPE VI, roi: 20, 166, 167  
*PHILIPPUS*, apôtre: 218  
 PIE, Louis-Édouard, évêque de Poitiers: 244  
 PIERRE, apôtre: 5, 6, 12, 16, 50, 123, 126, 175, 191, 226, 230  
 PIERRE II, évêque de Poitiers: 1, 21, 64, 65, 66, 202, 203  
 PIERRE III, évêque du Puy: 242  
 PIERRE, moine de Montierneuf: 144  
 PIERRE ABELARD: 51  
 PIERRE DE BLOIS: 51  
 PIERRE BRONCS, à Brive: 203  
 PIERRE COMESTOR: 54  
 PIERRE DE POITIERS: 47  
 PIERRE DE SAINTE-FONTAINE, abbé d'Airvault: 204  
 PIERRE SEGUIN, évêque d'Orense: 136  
 PILATE: 5  
 Pise (Italie): 118, 143  
 Plaimpied-Givaudins, c. Levet (Cher): 15  
 PLUTARQUE: 230  
 Pochard, Thomas, sous-doyen de Saint-Hilaire: 120  
 POITEVIN, Robert, trésorier de Saint-Hilaire: 128, 131, 134  
 Poitiers, ch.-l. dép. (Vienne):  
   Augustins: 41; aumônerie de la Madeleine: 125; baptistère:  
   30-40; Carmes: 42; cathédrale: 1-29, 110, 122; archidiaque:  
   1, 120, 178, 248; chanoine: 59, 120, 121, 124, 125, 126, 128;  
   chèvequier: 25, 246; doyen: 19, 254, 262; évêque: 4, 16-18, 20,  
   21, 23, 25-27, 29, 43, 63, 65-67, 92, 93, 111, 112, 118, 150,  
   155, 166, 175, 192, 202, 206, 247, 248, 252, 256, 258, 261, 266-  
   268; prévôt: 268; sous-chantre: 18, 265; vicaire général de  
   l'évêque: 130, 260; psallete: 23, 25; Chasseignes (moulins  
   de): 176; château: 28, 219; Cordeliers: 43-44, 166, 224  
   églises: Notre-Dame-l'Ancienne: 150; Notre-Dame-de-la-  
   Chandelière: 226; Notre-Dame-la-Grande: 44-54, 129, 130,  
   133, 149, 154, 168, 223, 231, et abbés de la collégiale: 15, 126,  
   130; Notre-Dame-la-Petite: 178; Saint-Agon: 135; Saint-  
   André: 91, 136; Saint-Antoine: 164; Saint-Barthélemi:  
   192; Sainte-Croix: 42, 55-62, 151, 162, 197, 236; abbesse:  
   57, 58-60, 162; moniale: 57, 59-62, 120; prieure: 59, 62;  
   Saint-Cybard: 232; Saint-Cyprien: 1, 16, 21, 63-70, 114,  
   115, 179, 195, 198, 199, 202; Saint-Didier: 227; Saint-  
   Étienne: 44, 234; Saint-Germain: 71, 72, 221, 222; Saint-  
   Hilaire-de-la-Celle: 123; Saint-Hilaire-entre-églises: 197;  
   Saint-Hilaire-le-Grand: 11, 67, 73-134, 151, 166, 188-190,  
   192, 200, 205, 226, 230, 242; abbés: 63, 75, 123, 142, 185,  
   autels: 74, 77-85, 86, 120, 122, 125, 133, 136; chapelles: 77,  
   79, 82, 83, 86, 90, 118, 125, 128, 131, 136, 230; chanoines: 79,  
   91, 115, 122, 125, 134, 136, 141, 205, 259; chantre: 130;  
   doyen: 97, 115, 121, 124, 126, 129, 130, 132; ecclâtre: 119,  
   131, 249; prêtre: 90; sous-chantre: 133; sous-doyen: 97,  
   120, 129; trésorier: 110, 112, 115, 120, 128, 142, 152, 180,  
   205, 243, 244, 253, 259; vicaire: 221; pardon: 120; psallete:  
   259  
   Saint-Jean-de-Montierneuf: 116, 139-149, 195, 202, 203, 205;  
   abbé: 21, 143, 145-147, 245, 260; autels: 49, 50, 52, 55, 93;  
   paroisse: 147; Saint-Léger: 178; Saint-Michel: 42; Saint-  
   Michel près de Saint-Hilaire: 87; Saint-Nicolas: 1, 148,  
   166; Sainte-Opportune: 149, 228; Saint-Paul: 28, 154, 264;  
   Saint-Pierre-l'Hospitalier: 130, 137, 150, 175; Saint-Pierre-  
   le-Puellier: 144, 147, 148, 175, 204; Saint-Porchaire: 142,  
   151-154, 205  
   Sainte-Radegonde: 28, 56, 57, 60, 124, 125, 129, 130, 133, 155-  
   163, 184, 194, 210, 240; Saint-Sauveur: 151; Saint-Savin:  
   178; Saint-Simplicien: 57; Sainte-Triaise: 138, 196, 226; la  
   Trinité: 57, 179  
   Grandes Écoles: 28; gros horloge: 168, 169; hôtel de  
   Vivonne: 42; hypogée: 136; Jacobins ou frères prêcheurs:  
   234; Monnaie: 234; musée: 184-241; palais: 166; parle-  
   ment: 224, 259, 260, 261; pont Joubert: 227, 231 (fontaine  
   du); université: 41, 124, 128, 130, 132, 133, 154, 165, 228,  
   231, 259  
   Poitou: 103, 120, 123, 141, 175, 178, 195, 201, 264  
   Pontoise, ch.-l. dép. (Val-d'Oise): 254  
   PONTOISE, Jean de, doyen du chapitre cathédral: 254  
   PORCHAIRE, saint: 151  
   Porto (Italie): 258  
   Porto (Portugal): 118  
   Porto de Mós (Portugal): 228  
   Portugal: 69, 186  
   POT, Guillaume: 220  
   Poussy-la-Campagne, c. Bourguébus (Calvados): 69  
   POUVREAU, Hugues, Jeanne: 223  
   Prague (Tchéquie): 48  
   Preugne-au-Pot (la), près de Saint-Benoît-du-Sault (Indre): 220  
   Preuilly, com. Écligny, c. Donnemarie-en-Montois (Seine-et-  
   Marne): 70, 147  
   Princeton (États-Unis): 69  
   PROSPER D'AQUITAINE: 75, 96  
   PROTAIS, saint: 81  
   PRUDENCE: 96, 118  
   Prüm (Allemagne): 203  
   Puy-Notre-Dame, c. Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire): 125  
   Puy-en-Velay (le), ch.-l. dép. (Haute-Loire): 242
- Q -
- QUENTIN, saint: 77, 106, 122  
 Quimper, ch.-l. dép. (Finistère): 228  
*QUINTIUS*, évêque de Poitiers: 111
- R -
- Raban Maur: 15, 36, 51, 53, 78, 80, 83, 87, 93, 118, 142, 148  
 RADIGONDE, sainte: 57, 62, 74, 92, 116, 128, 151, 155, 157, 160,  
   161, 163, 184, 197  
 RAIMON, abbé de Bourgueil: 151  
 RAINAUD, abbé de Saint-Cyprien: 21, 64, 202  
 RAINAUD, chanoine: 148  
*RAIMRUS*, chevequier du chapitre cathédral: 246  
 Raismes, c. Saint-Amand-les-Eaux (Rhône): 128, 186  
 RAMNULF I<sup>er</sup>, comte de Poitou: 189  
 RAMNULF II, comte de Poitou: 189  
 RANULF DE BROU: 207  
 RANULF: 114  
 RAOUL, archidiaque de Poitiers: 1  
 RAOUT ARDENT: 1, 15



- Ratisbonne (Allemagne): 32, 53, 116  
 Ravenne (Italie): 31, 195, 246  
 RAYMOND, évêque de Périgueux: 249  
 Réaumur: 223  
 Rebais, ch.-l. c. (Seine-et-Marne): 105  
*REDEMUS*, abbé à Arles: 204  
 REGNAUT, J., curé de Cissé: 154  
 Reims, ch.-l. a. (Marne): 25, 118, 257  
     Saint-Rémi: 1, 98, 113  
 Reiningue (Allemagne): 14  
 RENAUD, évêque de Beauvais: 43  
 RENE D'ANJOU: 235, 258  
 Ressons, c. Méru (Ain): 220  
 RICHARD CŒUR DE LION, comte de Poitou: 15, 251  
 RICTIOVAR, *RICTOLARUS*, préfet romain: 106  
 RIDEAU, Jeanne: 44  
 Riez, ch.-l. c. (Alpes-de-Haute-Provence): 33  
 Rimini (Italie): 133  
 ROBERT, roi: 155  
 ROBERT, saint: 230  
 ROBERT: 206  
 ROBERT, à Saint-Hilaire: 116, 200  
*ROTBERTUS*, à Notre-Dame: 46  
 Rocamadour, c. Gramat (Lot): 48  
 Roche-Aguet, com. Saint-Pierre-de-Maillé, c. Saint-Savin (Vienne): 58  
 Rochechouart, ch.-l. a. (Haute-Vienne): 23, 25  
 Roche-sur-Yon (la), ch.-l. dép. (Vendée): 89  
 Rochelle (la), ch.-l. dép. (Charente-Maritime): 125, 224  
 Roda (Espagne): 136  
 Rodez, ch.-l. dép. (Aveyron): 52, 138  
 ROGER DE HOVEDEN: 67  
 ROLIN, Jean, évêque d'Autun: 263  
 Rome (Italie): 25, 63, 82, 85, 86, 88, 90, 94, 97, 106, 118, 133, 142, 166, 170, 189, 200, 207, 219, 228; Sainte-Agata alla Suburra: 130; Saint-André: 98; Saint-Clément: 53; Saints-Côme-et-Damien: 93, 116, 130; Saint-Jean-de-Latran: 1, 12; S. Lorenzo in Lucina: 25; Santa-Maria d'Ara Coeli: 51; Sainte-Marie-aux-martyrs: 85; Santa Maria sopra Minerva: 51; Santa Maria Nova: 48; Saint-Martin: 267; Saint-Nicolas-in-Carcere: 53; San Pietro in Montorio: 51; Saint-Pierre-du-Vatican: 77, 120, 189; Vatican: 51, 219  
 Romieu (la), c. Condom (Gers): 16, 19, 20, 99  
 Roucy, c. Neufchâtel-sur-Aisne (Aisne): 154  
 ROTCY, ROUSSY, Adam de, saintier: 154, 168  
     Guillaume de: saintier: 154, 168  
 Rouen, ch.-l. dép. (Seine-Maritime): 51, 118, 141  
 Rovigo (Italie): 15  
 ROYNE, Ascelin, trésorier de Saint-Hilaire: 120  
 RUFIN, saint: 106  
 RUPERT DE DEUTZ: 48, 51, 53, 152

## - S -

- SACLAY, Étienne de, trésorier de Saint-Hilaire: 253  
 Saintes, ch.-l. a. (Charente-Maritime): 95, 140, 164, 237  
     diocèse: 125, 130  
     concile: 50  
     évêque: 75, 175  
 Saintonge: 224  
 Saint-Amand-les-Eaux, ch.-l. c. (Nord): 75, 80, 113  
 Saint-Benoît-de-Quinçay, c. Poitiers (Vienne): 78  
 Saint-Benoît-sur-Loire, c. Ouzouer-sur-Loire (Loiret): 201  
 Saint-Benoît-du-Sault, ch.-l. c. (Indre): 220  
 Saint-Bertrand-de-Comminges, c. Barbazan (Haute-Garonne): 56, 125  
 Saint-Blaise (Allemagne): 53  
 Saint-Denis, ch.-l. dép. (Seine-Saint-Denis), abbaye: 3, 15, 53, 73, 88, 93, 97, 235  
 SAINT-DENIS, Michel de, chanoine de Sainte-Radegonde: 56  
     Raphaël de, chanoine de Sainte-Radegonde: 56  
 Saint-Émilion, c. Libourne (Gironde): 72  
 Sainte-Soline, c. Lezay (Deux-Sèvres): 124  
 Saint-Florent, com. Saint-Hilaire-Saint-Florent, c. Saumur (Maine-et-Loire): 29  
 Saint-Gall (Suisse): 88, 97  
 SAINT-GELAIS, Charles de, abbé de Montierneuf: 147  
*Saint-Germain-la-Blanche-Herbe*, c. Caen (Calvados): 59  
 Saint-Germer-de-Fly, c. La Coudray-Saint-Germer (Oise): 32  
 Saint-Germier, c. Ménigoute (Deux-Sèvres): 68  
 SAINT-GILLES, Jean de, chanoine de Saint-Hilaire: 132  
 Saint-Gilles-du-Gard, ch.-l. c. (Gard): 2, 32  
 Saint-Hilaire-des-Loges, ch.-l. c. (Vendée): 131  
 Saint-Jacques-de-Compostelle: 67, 122, 164  
 Saint-Jean-d'Angély, ch.-l. a. (Charente-Maritime): 155, 164  
 Saint-Jouin-de-Marnes, c. Airvault (Deux-Sèvres): 25, 266  
 Saint-Julien-l'Ars, ch.-l. c. (Vienne): 34  
 Saint-Junien, ch.-l. c. (Haute-Vienne): 48  
 Saint-Laurent-du-Mottay, c. Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire): 29  
 Saint-Laurent-de-la-Salanque, ch.-l. c. (Pyrénées-Orientales): 228  
 Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne): 218  
 Saint-Loup-de-Naud, c. Provins (Seine-et-Marne): 15  
 Saint-Macoux, c. Civray (Vienne): 147  
 Saint-Maixent, ch.-l. c. (Deux-Sèvres): 43, 107, 114, 188, 190  
 Saint-Martin-de-Ré, ch.-l. c. (Charente-Maritime): 124, 125  
 Saint-Maur-des-Fossés, ch.-l. c. (Val-de-Marne): 53  
 Saint-Maur-sur-Loire, com. Sainte-Georges-le-Thourel, c. Gennez (Maine-et-Loire): 63  
 Saint-Maximin-la-Sainte-Beaume, ch.-l. c. (Var): 148  
 Saint-Michel-en-l'Herm, c. Luçon (Vendée): 78  
 Saint-Omer, ch.-l. a. (Pas-de-Calais): 257  
 Saint-Ouen-l'Aumône, ch.-l. c. (Val-d'Oise), abbaye de Maubuisson: 254  
 Saint-Paul-de-Fenouillet, ch.-l. c. (Pyrénées-Orientales): 69  
 Saint-Père-sous-Vézelay, c. Vézelay (Yonne): 59  
 Saint-Quentin, ch.-l. a. (Aisne): 77, 106  
*Saint-Révérien*, c. Brinon-sur-Beuvron (Nièvre): 46  
 Saint-Riquier, c. Ailly-le-Haut-Clocher (Somme): 74, 88, 186  
 Saint-Savin-sur-Gartempe, ch.-l. c. (Vienne): 30, 51, 111, 155, 178, 184, 202, 268  
 Saint-Sever, ch.-l. c. (Landes): 201  
 Saint-Vaast, voir Arras  
 Salbris, ch.-l. c. (Loir-et-Cher): 260  
 Salerne (Italie): 51, 67, 142  
 SALOMÉ: 38  
 SALOMON, à Saint-Hilaire: 97  
     doyen de Saint-Hilaire: 97  
     chantre de Saint-Hilaire: 97  
 SALOMON, roi de Juda: 51, 86  
 Salzbourg (Autriche): 75, 81, 82, 83, 95  
 SAMIXON, Vast, sous-chantre de la cathédrale: 265  
 Sant'Angelo in Formis (Italie): 53  
 Sanxay, c. Lusignan (Vienne): 133  
 Saragosse (Espagne): 136, 140  
 SARDENA, Marthe de: 25  
 Saumur, ch.-l. a. (Maine-et-Loire): 29  
 Sauve-Majeure, com. La Sauve, c. Créon (Gironde): 195  
 SAVIN, saint: 16, 155  
 Schloss Harburg (Allemagne): 32







VITALIS, moine de Montierneuf: 116, 195, 200, 202

Viterbe (Italie): 67, 118

VITRY, Michel de: 261

Vivonne, ch.-l. c. (Vienne): 42, 147

Voisenon, c. Melun (Seine-et-Marne), abbaye de Jard: 252

WALAFRID STRABON: 97

WERDO, abbé de Saint-Gall: 97

WIDO: 30

WIRED, abbé de Saint-Victor de Marseille: 21

YENUDA, juif: 173

ZACHARIE: 38

Zende (Belgique): 43

ZENON, sénateur romain: 106

ZENON DE VERONE: 103

Voragine, Jacques de: 51, 54, 123

Vouhé, c. Mazières-en-Gâtine (Deux-Sèvres): 191

Voulon, c. Couhé (Vienne): 201

VOUST, Colas: 154

VOTZY, Guillaume, maire de Poitiers: 180

- W -

Windisch-Matrei (Autriche): 53

Worcester (États-Unis): 32

Worms (Allemagne): 3, 11, 53, 100, 109

Würzburg (Allemagne): 32, 67

- Y -

York (Grande-Bretagne): 75, 76, 96

- Z -

Zillis (Suisse): 47

Zwiefalten (Allemagne): 87

Zwolle (Pays-Bas): 15



## INDEX THÉMATIQUE

- Agnus Dei* en cire : 219  
 Alphabet : 50, 117  
 Annuaire de mariage : 237  
*Annus* : 118  
*Apocrypha* : 74  
 Apocalypse : 102  
 Appel au lecteur :  
   *ad Domini cultum veniens* : 141  
   *ingrediens templum pro quo intercede viator* : 75  
   *lector* : 1, 19, 95  
   *lector memor esto* : 19  
   *id puer atque senex lector* : 1  
   *o lector, qui legis* : 188  
   *qui legis* : 198  
   *qui legis hanc* : 250  
   *quisque legat versus* : 87  
   *qui legis hunc titulum* : 113  
   *tu qui es hanc graphiam legens* : 149  
   *qui presentes litteras legis et consideras* : 249  
   *o vos christicole perpendite quis fuit iste* : 254  
   *ho vos fratres et sorores qui scitis litteras* : 200  
   *qui pertransis* : 204  
   *si placet* : 25, 228  
   *si placeat tibi* : 149  
   *rogo vos* : 129  
   *qui busta videtis* : 228  
   *vos qui visitatis* : 69  
   s'il vous plaît : 228  
   vous qui par ey passés : 72  
   *si placet* : 155  
   *si placeat tibi* : 202  
 Armoiries : 21, 27, 29, 41, 42, 44, 58, 59-62, 124, 125, 129-134, 154, 207, 227, 233, 259, 264, 266  
 Ascension : 32  
*Augustus* : 177  
*Auster*, vent du midi : 47  
 Auteurs : *composuit* : 46, 98 ; *dedit* : 121 ; *fecit fieri* : 23 ; *fundator* : 141, 143 ; *me fecit* : 45, 46  
*Auxilium ferat, auxilium pater* : 9  
 Bible : Gn 3, 19 : 1, 149 ; 3, 22 : 22 ; 92, 118 ; 15, 15 : 128 ; 17, 1 : 75 ; 25, 8 (et 2 Ch 24, 15, Jr 6, 11) : 241 ; 28, 17 : 75 ; Ex 13, 22 : 133 ; Dt 18, 15 et 18 : 53 ; 28, 22, 19 : 194 ; 28, 18 : 13 ; Tb 1, 13 : 160 ; Est 10, 6 : 41 ; 11, 10 : 41 ; Jb 1, 7 et 2, 2 : 130 ; 14, 1 : 200 ; 17, 1 : 130 ; 19, 25 : 133, 255 ; Ps 10, 12 : 51 ; 84 (83), 2 et 5 : 76 ; 105 (104), 3 : 76 ; 118 (117), 20 : 75 ; 119 (118), 105 : 194 ; 130 (129), 1 : 113, 116 ; Sg 2, 13 : 51 ; Si 45, 1 : 189 ; Is 7, 14 : 51, 53 ; 9, 1 : 53 ; 59, 11 : 149 ; Jr 7, 2 : 75 ; 33, 15 : 51 ; Ba 3, 36 et 38 : 53 ; Ez 34, 17 : 51 ; Dn 4, 31-34 : 51 ; 6, 16 : 152 ; 6, 27 : 51 ; 9, 24 : 53 ; Ha 3,3 : 47 ; Mt 1, 23 : 51 ; 9, 5 : 123 ; 15, 22 : 219 ; 25, 11 et 12 : 14, 15 ; 25, 32 : 51 ; 25, 34 et 36 : 104, 116 ; 27, 28 : 104 ; Mc 10, 47 : 219 ; Lc 1, 28 : 53, 126 ; 16, 19-31 : 15 ; 23, 42 : 148 ; Jn 1, 1 : 12 ; 1, 29 et 36 : 52, 190, 219, 255 ; 1, 40 : 91 ; 2, 29 et 36 : 255 ; 7, 42 : 51 ; 10, 36 : 51 ; 13, 4-11 : 95 ; 13, 23 : 83 ; 14, 6 : 31 ; 16, 28 : 149 ; 19, 19 : 5, 175 ; 20, 17 : 32 ; 21, 20 : 12, 83 ; Ac 1, 11 : 32 ; 3, 6 : 123 ; 3, 22 : 53 ; 9, 15 : 11, 109 ; 9, 36-42 : 6 ; 24, 3 : 96 ; Rm 1, 3 : 51 ; 6, 8 : 200 ; 1 Co 1, 24 et 30 : 48 ; 9, 22 : 116 ; Col 3, 17 : 113 ; 1 Tm 2, 8 : 51 ; 2 Tm 3, 12 : 200 ; Jude, 9 : 87, 255 ; Ap 5, 9 : 52 ; 12, 1 et 7 : 102 ; 21, 4 : 53 ; 21, 22 : 75 ; 21, 23 : 194  
*bona memoria* : 128, 195, 241  
 bonne mémoire : 71b  
*Caput orbis* : 118  
 Chape : 121, 123, 133  
 Christ (expressions pour le désigner) : *Agnus Dei* : 52, 190, 219, 236 ; Fils de Dieu : 51 ; *tons bonitatis* : 244 ; *tons vultus* : 18 ; *missus pastor* : 76 ; *Sancus sanctorum* : 53 ; *Sapientia Dei* : 48 ; Sauveur : 51 ; *Summus sacerdos* : 148  
 Ciel : *atemi regna beata poli* : 189 ; *arce celi* : 210 ; *arce caelesti* : 91 ; *arce poli* : 82, 86, 93 ; *astra superna* : 63 ; *immense caelesti mensa* : 54 ; *in attum* : 17 ; *in sede polorum* : 90 ; *calica regna* : 257 ; *Olympus* : 91 ; *paradisus* : 19 ; *poliam* : 83 ; *regna* : 84 ; *regna beata* : 77, 85 ; *sede polorum* : 90 ; *thaliumum poli* : 78  
 Cimetière : 72  
 Cloche : 154, 168, 178  
*Commendatio anima* : 152, 200  
 Considérations morales :  
   *cuncta cautica tore spernenda laps docet iste* : 130 ;  
   *Deo et nature reddo simplicita, acta compositi sunt Deo grata* : 222 ;  
   *dum moriendo ruit gloria nulla fuit* : 141 ;  
   *gloria si mundi* : 142 ;  
   *hic que terra fuit portio terra fuit* : 64 ;  
   *mors tibi vita fuit* : 266 ;  
   *mundus transit et incautos mors inopina rapit* : 250 ;  
   *quid valeat mundus? quid gloria? quidve triumphus* : 130 ;  
   *sors hominum titubat sicut vaga fluminis unda, nam modo quod validum mox liquet occiduum* : 116 ;  
   *sufficit hic tumulus cui non suffecerat orbis* : 250 ;  
   *telluris opes auferet una dies* : 116 ;  
   *una dies* : 81, 116 ;  
   *valeas felix seu longo tempore fenix* : 196  
 Corps : *cineres* : 141 ; *corpusculus* : 184 ; *corpus in pulvere rediens* : 149 ; *pulvere* : 266 ; *de pulvere pulvis* : 1, 244 ; *pulvis et ossa* : 141, 266 ; *vermibus esca* : 205  
*Credo* : 207  
   *Credo quod Redemptor meus vivit* : 133, 255  
 Crucifixion : 5, 150  
 Dame : 220  
 Datation :  
   année de l'Incarnation : 2, 17-23, 43, 44, 56, 58-62, 70, 71, 119, 120, 124, 125, 126, 128-132, 134, 136, 141, 143-146, 154, 155, 161, 166, 167, 168, 174, 195, 203, 204, 206, 220, 221, 223, 224, 226, 227, 229, 231-233, 241, 249, 251-257, 259-262, 264-268 ;  
   année de règne : 73, 184, 185, 187, 188 ;  
   Apollon : 258 ;  
   calendrier romain : 63, 70, 73, 97, 119, 134, 139, 140, 143, 146, 155, 184, 189, 200, 202, 204, 243, 253, 256 ;  
   chiffres arabes : 147, 233, 241 ;  
   concurrent : 203 ; épacte : 203 ; férie : 73 ;  
   fête de la liturgie ou d'un saint : 17-19, 43, 132, 145, 220, 224, 227, 251, 252, 253, 261 ;  
   indiction : 203 ;  
   jour : 21, 56, 58, 59, 61, 62, 71, 120, 124-126, 128-131, 134, 139, 140, 143, 146, 155, 161, 174, 184, 185, 187, 188, 200, 202, 204, 221, 223, 226, 229, 231, 232, 243, 249, 252, 253, 255-257, 259-262, 264-266, 268 ;  
   mois : 21, 43, 56, 58, 59, 61-63, 70, 73, 97, 119, 120, 124-126, 128-131, 133, 134, 139, 140, 143, 146, 155, 161, 174, 184, 185, 187-189, 200, 202, 204, 221, 223, 226, 229, 231, 232, 243, 255-262, 264-266, 268 ;  
   signe du zodiaque : 244, 249  
*Decus ecclesia* : 92 ;  
*decus orbi* : 142



- Datée : 31, 83, 195 ;  
*dracon* : 102 ;  
*equus* : 77, 93 ;
- Dieu :  
*Christus Iesus dominus regnans in Paeninsula* : 8, 18, 200 ;  
*Deus altissimus* : 75, 96, 93, 209, 289 ;  
*Deus altus* : 76 ;  
*pater altus* : 76 ;  
*seu altus etque Deus* : 76 ;  
*Sabaotih* : 76 ;  
*Tomans* : 96 ;  
*virtutum dominus* : 76 ;  
*Deus altum Deus* : 94 ;
- Datee de charge : 21, 65, 202, 203, 249 ;
- Epee : 177, 209, 243 ;
- Epigraphie littéraire :  
 Vicum : 75-96 ;  
 Baudin de Bourgueil : 1, 64, 141, 142, 148, 176 ;  
 Gilbert de La Porree (a propos de) : 138 ;  
 Hildebert de Lavardin : 66 ;  
 Paul Diacre : 74 ;  
*Le Mans mes us* : 74 ;  
*Le Mans* : 189 ;
- Fonctions des inscriptions :  
 autels : 19, 31, 77-85, 136, 139, 140, 143, 144, 147, 197 ;  
 auteur, donateur : 3, 28, 46, 98, 100, 101, 168, 249 ;  
 citation biblique : 5, 11, 14, 15, 31, 32, 51, 53, 109, 123, 219, 236 ;  
 commentaire de l'image : 32, 36, 38, 48, 53, 102, 104, 105, 123, 150, 152, 153, 163 ;  
 construction : 166, 167, 227-229 ;  
 donations : 5, 55, 121, 177 ;  
 eglise, chapelle, hôpital, oratoire : 75, 76, 86-91, 94, 98 ;  
 fondation : 19, 20, 23, 42, 44, 57, 71, 120, 122, 180, 166-167, 221, 223, 226, 229, 260 ;  
 funéraires : 1, 22, 25, 26, 29, 41, 43, 44, 56, 58-71, 73, 74, 92-94, 97, 99, 113, 115, 118-120, 124-126, 128-134, 137, 138, 141, 142, 145-149, 151, 162, 173, 174, 176, 180, 181, 183-190, 192, 193, 195, 198-200, 202-207, 209, 210, 213, 220, 222-225, 228, 231-232, 234, 238, 241, 242-247, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268 ;  
 identification des personnes : 5-8, 10, 11, 16, 27, 28, 33, 34, 37, 39, 40, 49-54, 106-108, 110-112, 156, 157, 160, 196, 208, 218, 230 ;  
 mesure : 235 ;  
 reliques : 9, 55, 127, 136, 138, 139, 140, 143, 144, 188, 161, 175, 191, 242 ;
- Formules obituaires :  
*angusto hic iacet in tumulo* : 63 ;  
*astra petit* : 82 ;  
*astra petit hic* : 64 ;  
*astra superna petit* : 63 ;  
*calos rapit* : 129 ;  
*clauditur hoc tumulo* : 268 ;  
*clauditur hoc tumulo* : 245 ;  
*corpus patuit in hoc tumulo* : 94 ;  
*rem suam clausit in tumulo* : 125, 131 ;  
*expectans adventum magni huius* : 149 ;  
*hic tumulatur humo* : 74 ;  
*hic est sepultura* : 147 ;  
*hic iacet* : 21, 43, 67, 120, 124, 125, 131-133, 141, 145, 146, 162, 174, 209, 241, 253, 255, 259, 267 ;  
*hic iacet* : 200 ;  
*hic iacet in tumulo* : 63 ;  
*hic iacet in tumulo* : 249 ;  
*hic iacet in tumulo* : 138, 192, 202, 205 ;  
*hic iacet in tumulo* : 247 ;  
*hic iacet in tumulo* : 243, 246 ;  
*hic iacet in tumulo* : 242 ;  
*hic sepultus est* : 206 ;  
*hic situs est* : 134 ;  
*hic tumulo iacet sepultus* : 97, 70 ;  
*in hoc tumulo iacet sepultus* : 200 ;  
*in hoc tumulo iacet situs* : 181 ;  
*iacet* : 266 ;  
*iacet in hoc* :  
*iacet in hoc sepulchro* : 25, 26 ;  
*migrans ad Christum* : 202 ;  
*migravit* : 97 ;  
*non sepulchro* : 113 ;  
*monuit* : 143 ;  
*mors ingratia sepulchro* : 267 ;  
*monuit in sepulchro* : 149 ;  
*obit* : 21, 22, 27, 118, 119, 126, 132, 141, 145, 146, 174, 185, 195, 203, 249, 252, 259 ;  
*obit in hoc tumulo* : 200 ;  
*obit in pace* : 189 ;  
*obivit* : 73 ;  
*obvia venit ei mors* : 17 ;  
*petra legit* : 257 ;  
*mesenti subiacet celi* : 252 ;  
*pulvere iacet* : 266 ;  
*quam legit este lapsa* : 147 ;  
*quod est in pace* : 43, 241 ;  
*regna beata petenti* : 85 ;  
*sepultus est* : 206 ;  
*sepulchrum ad ecclesiam in pace* : 130 ;  
*sepulchrum tumulo in pace* : 129 ;  
*sub hoc busto iacet* : 149 ;  
*sub hoc tumulo* : 204 ;  
*sub tumulo iacet corpus* : 41 ;  
*subditur hinc tumulo* : 148 ;  
*transsari* : 71, 224, 231, 261, 264, 265 ;  
*tuli sua tati* : 134 ;  
*tuli sua dies* : 81 ;  
*tumulo qui clauditur esto* : 116 ;  
*vale dans* : 130 ;  
*venit sibi mors* : 254 ;  
*vitam tenuit* : 203 ;  
*vite tibi agnoscit* : 118 ;  
*vita in Caestis* : 190, 200 ;  
 ex-dessous d'iz gisem : 60 ;  
 ex devant gisi : 224 ;  
 ex devant gisi en sepulture : 229 ;  
 ex gisem : 137 ;  
 ex gisi : 71, 234, 262, 264, 268 ;  
 soubz ceste tombe gisem : 61 ;
- Gratia tumulo* : 8 ;  
*Gemma supra* : 43 ;  
*Gemma supra* : 252 ;
- Grade universitaire : 21, 25, 41, 43, 59, 118, 121, 124, 126, 128 (mode eme, 129, 133, 143 (medecine, 231, 259, 261), 263 ;
- Griffin : 50, 201 ;
- Grec : 51, 97, 164, 214, 217, 230, 240 ;
- Impenitenti* : 5, 7, 177 ;







- patres*: 188  
*reuerendi patres in Domino*: 260  
*reuerendissimi Christi patres*: 211  
*reuerendissimi Christi patres et religiosi*: 21, 289  
*reuerendissimi homines*: 28  
*reuerendis patribus et dominis sanctis*: 21  
*reuerendissimis Christi patribus*: 22  
*reuerabilis abbas*: 93  
*reuerabilis et discretus magistrus*: 133  
*reuerabilis pater*: 202  
*reuerabilis et scientissimus vir magister*: 132  
*reuerendissimi et discretissimi magister*: 124  
*reuerentissimus*: 126  
*reuerentissimus pater*: 93  
*vir valde bonus*: 200  
*vir reuerabilis sanctus*: 56  
*vir reuerabilis sanctus*: 128, 133  
*vir sanctus et pater*: 89  
 honorable homme et saint: 223, 224  
 noble homme ecclésiastique: 232  
 noble homme et sage: 261, 264  
 notable et dévot religieux: 59, 61  
 vénérable et discrète personne: 137, 262, 268  
 vénérables et dévotes religieuses: 60  
*Reuerentissimi*: 74  
*Speciosissimi*: 43







# CHRONOLOGIE DES INSCRIPTIONS

## VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle

- En VII<sup>e</sup> s. Epitaphe d'Agnotharius (conservée à Paris, Musée national du Moyen Âge), venant probablement de Saint-Hilaire. 73
- En VIII<sup>e</sup> s. Epitaphe de la moniale Munienat (Sainte-Radegonde). Musée. 184
- 782-786. Epitaphe de Fortunat par Paul Diacre. Saint-Hilaire. 74
- En VII<sup>e</sup> début IX<sup>e</sup> s. Inscriptions d'Alcun, pour l'église de Saint-Hilaire, les autels, les églises et chapelles du bourg Saint-Hilaire, et trois epitaphes. 75-96
- 802 ou 808. Epitaphe du clerc de Saint-Hilaire Madalfredus. Musée. 185
- Vers 817. Epitaphe de Justus, abbe de Charroux. Musée. 186
858. Epitaphe de l'évêque Ebroin à Saint-Cyprien. 93
869. Epitaphe d'Agilindus. Musée. 187
874. Epitaphe du reine Anelhis (Saint-Hilaire). Musée. 188
- En IX<sup>e</sup> s. Epitaphe d'Adda, comtesse de Ponton (Saint-Hilaire). Musée. 189
- IX<sup>e</sup> s. Graffiti sur un autel (Abbaye de Saint-Savin). Baptistère. 30
- En IX<sup>e</sup> début X<sup>e</sup> s. Epitaphe de Porchaire. Saint-Porchaire. 151
- 976-980. Epitaphe du doyen de Saint-Hilaire. Saône. 97
- Vers 997 ou après. Signature de l'epitaphe de Gunterus. Saint-Hilaire. 98
- X<sup>e</sup> s. Epitaphe d'Achard (Saint-Maxent). Musée. 190
- X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> s. Reliques venant de Vienne. Musée. 191
- En X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. Epitaphe de Nectarius (Saint-Barnelème). Musée. 192
- X<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. Fragment d'inscription carolingienne ?. Musée. 193

## X<sup>e</sup> siècle

1012. Invention du tombeau de Radegonde. 155
- Début XI<sup>e</sup> s. Linteau de la collégiale Sainte-Radegonde, prière. Musée. 194
- Vers 1022. Epitaphe de Giraud, évêque de Emoges, salle du trésor de l'abbaye de Charroux (Vienne). 243
- 1<sup>er</sup> quart XI<sup>e</sup> s. Don d'une épée par le comte de Ponton. Palais. 177
1028. Epitaphe de Fulbert, évêque de Chartres. Saint-Père. Chartres (Eure-et-Loir). 244
- XI<sup>e</sup> s. ou avant. Tombeau d'Hilaire. Saint-Hilaire. 99
- XI<sup>e</sup> s. Reliques de saint Hilaire. Saint-Georges. Le Puy (Haute-Loire). 242
- 3<sup>e</sup> quart XI<sup>e</sup> s. Nom d'Hugo Monedarius sur un chapiteau. Saint-Hilaire. 100
- 3<sup>e</sup> quart XI<sup>e</sup> s. Nom d'Alciers sur un chapiteau. Saint-Hilaire. 101
- Dernier tiers XI<sup>e</sup> s. Daniel dans la fosse aux lions sur un chapiteau. Saint-Porchaire. 152
- Dernier tiers XI<sup>e</sup> s. Lions sur un chapiteau. Saint-Porchaire. 153
- Vers 1080. Consécration de l'autel des abbés. Saint-Jean de Montierneuf. 139
1081. Consécration de l'autel des apôtres Simon et Jude. Saint-Jean de Montierneuf. 140
- Avant 1083. Epitaphe du chanoine Ramaud, par Baudri de Bourgneil, abbaye Saint-Nicolas. 148
- Vers 1086. Epitaphe de l'archidiaque Raoul, par Baudri de Bourgneil, cathédrale. 1
1086. Epitaphe du duc Gui Geoffroi Guillaume. Saint-Jean de Montierneuf. 141
1086. Epitaphe du duc Gui Geoffroi Guillaume, par Baudri de Bourgneil, Saint-Jean de Montierneuf. 142
1092. Epitaphe de Gui, premier abbe de Saint-Jean de Montierneuf. Chazy (Saône et Loire). 245
1096. Dedicace et consécration d'autel par Urban II. Saint-Jean de Montierneuf. 143
1097. Epitaphe du moine Analis (Saint-Jean de Montierneuf). Musée. 199
- En XI<sup>e</sup> s. Peintures murales, abside, l'Apocalypse. Saint-Hilaire. 102
- En XI<sup>e</sup> s. Peintures murales, arc triomphal, Zodiaque et mois. Saint-Hilaire. 103
- En XI<sup>e</sup> s. Peintures murales, déambulatoire, Martin partage son manteau. Saint-Hilaire. 104
- En XI<sup>e</sup> s. Peintures murales, déambulatoire, Philibert. Saint-Hilaire. 105
- En XI<sup>e</sup> s. Peintures murales, déambulatoire, Passion de Quentin. Saint-Hilaire. 106
- En XI<sup>e</sup> s. Peintures murales, déambulatoire, Maxent ? Saint-Hilaire. 107
- En XI<sup>e</sup> s. Peintures murales, déambulatoire, un saint. Saint-Hilaire. 108
- En XI<sup>e</sup> s. Peintures murales, déambulatoire, l'apôtre Paul. Saint-Hilaire. 109
- En XI<sup>e</sup> s. Peintures murales, clocher, Fulbert de Chartres. Saint-Hilaire. 100
- En XI<sup>e</sup> s. Peintures murales, nef, l'évêque Quantien. Saint-Hilaire. 111
- En XI<sup>e</sup> s. Peintures murales, nef, Ebohus. Saint-Hilaire. 112
- En XI<sup>e</sup> s. Epitaphe du reclus Milon. Saint-Hilaire. 113
- En XI<sup>e</sup> s. Epitaphe de Robert (Saint-Hilaire). Musée. 200
- En XI<sup>e</sup> s. Epigrammes de Baudri de Bourgneil sur la maison du portevin Jean. 170
- En XI<sup>e</sup> s. Inscription d'autel, sur un chapiteau. Notre-Dame. 45
- En XI<sup>e</sup> s. Nom de Robert, sur un chapiteau. Notre-Dame. 46
- En XI<sup>e</sup> s. Nom d'un vent, Auster, sur un chapiteau Notre-Dame. 47
- XI<sup>e</sup> s. Relief d'Hilaire et de Traise (Sainte-Traise, bourg Saint-Hilaire). Musée. 195
- XI<sup>e</sup> s. ? Epitaphe de sainte Traise, bourg Saint-Hilaire. 138
- XI<sup>e</sup> s. Fragment, Raulte. Saint-Hilaire. 114
- XI<sup>e</sup> s. Fragment, Abomis, vieux cimetière de Saint-Hilaire. 118
- XI<sup>e</sup> s. Fragment d'autel (Saint-Hilaire entre églises). Musée. 196
- XI<sup>e</sup> s. Fragment d'epitaphe (Saint-Cyprien) Musée. 197
- XI<sup>e</sup> (ou XII<sup>e</sup> s. ?) Fragment d'inscription (Saint-Cyprien) Musée. 198
- En XI<sup>e</sup> début XII<sup>e</sup> s. Epitaphe de Constantin. Saint-Hilaire. 116
- En XI<sup>e</sup> début XII<sup>e</sup> s. Alphabets. Saint-Hilaire. 117
- En XI<sup>e</sup> début XII<sup>e</sup> s. Peintures murales de la voûte du chœur, Marie. Notre-Dame. 48
- En XI<sup>e</sup> début XII<sup>e</sup> s. Peintures murales de la voûte du chœur, les Saintes Femmes. Notre-Dame. 49







XV<sup>e</sup> siècle

1307. Épitaphe de l'évêque Garnier de Briques, Cordeliers, 43.  
 1308. Épitaphe de l'abbé de Saint-Cyprien, Heures de Marigny, 36.  
 1307. Épitaphe de Jean de Pontoise, doyen, sur chapiteau cathédral, abbaye de Mantes-sur-Seine, Saint-Ouen, d'Avallon, d'Avail, d'Osse, 274.  
 1320. Inscription commémorative de l'évêque Arnand d'Aux, cathédrale, 17.  
 1332. La Grande Vacherie, inscription métrique de fondation d'un domaine, 166.  
 1332. La Grande Vacherie, inscription en prose de fondation d'un domaine, 167.  
 1336. Inscriptions commémoratives de trois frères à la cathédrale, Crautaine d'Aux, 18.  
 1336. Inscriptions commémoratives de trois frères à la cathédrale, Pierre-Raymond d'Aux, 19.  
 1336. Inscriptions commémoratives de trois frères à la cathédrale, Evry d'Aux, 20.  
 Milieu XIV<sup>e</sup> siècle. Saints d'un polyptique venime, Musée, 218.  
 1380. Épitaphe de Jean Cassé, Musée du Louvre, Paris (Seine), 255.  
 1381 ou 1358. Épitaphe de Renaud le Flamme, abbé de Saint-Denis, Montmermeil, 147.  
 Vers 1364. Fondation d'un service des Cordeliers, 47.  
 1371. Épitaphe de l'évêque de Metz, Musée, 219.  
 1372. Épitaphe de l'évêque Amén de Meus, cathédrale, 21.  
 1388. Épitaphe de l'évêque Bertrand de Marmont, cathédrale, 22.  
 1387. Épitaphe de Radegonde, Guenaut, abbaye de Courbaiville, Musée, 220.  
 1392 ou 1393. Épitaphe d'Imbert de Fougères, abbé de Saint-Jean de Montmermeil, 146.  
 1396. Inscription campanaire, Gros horloge, 108.  
 Fin XIV<sup>e</sup> s. Inscription campanaire, Saint-Etienne, Présidence de l'Université, 178.  
 Fin XIV<sup>e</sup> début XV<sup>e</sup> s. Reliquaire d'osier de Saint-Pierre-le-Puellien, Médiathèque, 175.  
 Fin XIV<sup>e</sup> début XV<sup>e</sup> s. Nom de commanditaire de reliquaires, Sainte-Croix, 55.

XV<sup>e</sup> début - XVI<sup>e</sup> siècle

1405. Fondation d'un tombeau et d'une psalette par Simon de Craudaud, cathédrale, 23.  
 1405. Fondation d'un service à Usseau, Musée, 221.  
 1407 ou après. Épitaphe de la famille de Fison, Saint-Pierre l'Hospitalier, 137.  
 1409. Épitaphe du trésorier Aseclin Royné, Saint-Hilaire, 120.  
 1412. Ouverture du tombeau de Radegonde, Sainte-Radegonde, 161.  
 1412. Épitaphe du cardinal Gu de Maissec, Jacobins, Paris (Seine), 256.  
 1413. Épitaphe de Pierre Troussau, cathédrale, Bourges (Cher), 257.  
 Avant 1419. Nom d'un donateur sur un calice, Saint-Hilaire, 121.  
 1421. Épitaphe de Raphaël de Saint-Denis, Sainte-Croix, 56.  
 Vers 1421. Épitaphe du médecin Robert Charmolue (Saint-Germain), Musée, 222.  
 Début XV<sup>e</sup> s. Lettres peintes sur un pilier, cathédrale, 24.  
 1422 ou 1423. Épitaphe du cardinal Simon de Craudaud, cathédrale, 25.  
 1422-1423. Caveau funéraire de Simon de Craudaud, cathédrale, 26.  
 1422-1423. Portrait de Simon de Craudaud, cathédrale, 27.  
 1422 ou 1423. Fragment d'inscription, rue derrière Saint-Pierre, n° 1, 183.  
 1430. Épitaphe de Louis de Bar, cathédrale, Verdun (Meuse), 258.  
 1436. Épitaphe de Jean Chastemer (Notre-Dame), Musée, 223.  
 1439. Épitaphe d'André Marchand (Cordeliers), Musée, 224.  
 1447. Épitaphe de Guillaume de Commerçac, Saint-Germain, 71.  
 1447. Fragment de tombeau, G. Commerçac, Musée, 225.  
 Vers le milieu du XV<sup>e</sup> s. Épitaphe commémorative de Jacques Leerland, Augustins, 41.  
 Vers le milieu du XV<sup>e</sup> s. Nom sur un vitrail de la nef, cathédrale, 28.  
 2<sup>e</sup> moitié du XV<sup>e</sup> s. Fragment d'épitaphe, Moulins de Classemeil, 176.  
 1480. Fondations de Guillaume Lardet (Saint-Pierre l'Hospitalier), Musée, 226.  
 1481. Construction du Pont Jobert, Musée, 226.  
 1483. Épitaphe de l'évêque Guillaume Le Duc, cathédrale, Châlons-en-Champagne (Marne), 259.  
 Entre 1483 et 1484. Fondation de messes par Jean de l'Hopital, Saint-Hilaire, 122.  
 1484. Chape du roi Charles VII, Saint-Hilaire, 123.  
 1485. Épitaphe de Jean d'Etampes, cathédrale, Nevers (Nievre), 260.  
 1485. Épitaphe de Renaud le Flamme, abbé de Saint-Denis, Montmermeil, 147.  
 Vers 1364. Fondation d'un service des Cordeliers, 47.  
 1371. Épitaphe de l'évêque de Metz, Musée, 219.  
 1372. Épitaphe de l'évêque Amén de Meus, cathédrale, 21.  
 1388. Épitaphe de l'évêque Bertrand de Marmont, cathédrale, 22.  
 1387. Épitaphe de Radegonde, Guenaut, abbaye de Courbaiville, Musée, 220.  
 1392 ou 1393. Épitaphe d'Imbert de Fougères, abbé de Saint-Jean de Montmermeil, 146.  
 1396. Inscription campanaire, Gros horloge, 108.  
 Fin XIV<sup>e</sup> s. Inscription campanaire, Saint-Etienne, Présidence de l'Université, 178.  
 Fin XIV<sup>e</sup> début XV<sup>e</sup> s. Reliquaire d'osier de Saint-Pierre-le-Puellien, Médiathèque, 175.  
 Fin XIV<sup>e</sup> début XV<sup>e</sup> s. Nom de commanditaire de reliquaires, Sainte-Croix, 55.  
 1455. Épitaphe du doyen Gaboreau, Saint-Hilaire, 124.  
 1456. Épitaphe du chanoine Pierre Negrud, Saint-Hilaire, 125.  
 1456. Épitaphe de Jean Jouvenel des Ursins et de sa femme, Notre-Dame, Paris (Seine), 261.  
 1458. Épitaphe du chanoine Guillaume Fauconnier, Sainte-Radegonde, 162.  
 1458-1459. Mention du maire sur la librairie, Grandes-Écoles, 165.  
 1459. Épitaphe du curé Pierre Mamons (Sainte-Opportune), Musée, 228.  
 1462. Épitaphe du doyen Pierre Confolent, Saint-Hilaire, 126.  
 Avant 1469. Reliquaire, Saint-Hilaire, 127.  
 1469. Fondation de la chapelle Saint-Nicolas de Parthenay, Musée, 229.  
 Avant 1474. Statues du portail offert par Robert Poitevin, Saint-Hilaire, Victoria and Albert Museum, et Musée de Poitiers, 230.  
 1474. Épitaphe du trésorier Robert Poitevin, Saint-Hilaire, 128.  
 1478. Épitaphe de Nicolas Boileste (Notre-Dame), Musée, 231.  
 1479. Inscription commémorative de l'évêque Jean du Bellay, cathédrale, 29.  
 1482. Épitaphe du sous-doyen Pierre de Morry, Saint-Hilaire, 129.  
 1482. Épitaphe des chanoines Jean (c. 1464) et Bertrand (c. 1482) de Brosse, Saint-Hilaire, 130.  
 1484. Inscription funéraire des Chaillé, Cordeliers, 44.  
 1493. Épitaphe de Jean Boileste (Saint-Cybard), Musée, 232.  
 1494. Épitaphe du chanoine Enguerrand de Bouham, Saint-Hilaire, 131.  
 1495. Épitaphe du chanoine Jean de Saint-Gilles, Saint-Hilaire, 132.  
 1495. Épitaphe du chanoine Michel Claveymer, Saint-Hilaire, 133.  
 1495. Épitaphe de Jean de Courte, Sainte-Croix, 58.  
 1498. Épitaphe de la mortelle Daubins de Fontaines, Sainte-Croix, 59.  
 1496. Plaque tombe de maître Yves Olivier, maison privée, boulevard Anatole France, 174.  
 1496-1497. Cadran nouveau du Gros horloge, 169.  
 1497. Feusson date d'une cheminée (rue de la Fête-Notte), Musée, 233.  
 2<sup>e</sup> moitié du XV<sup>e</sup> s. Inscription peinte, nef de Sainte-Radegonde, 163.  
 Fin XV<sup>e</sup> s. Fondation de messes et prières, Sainte-Croix, 57.







# TABLE DES MATIÈRES

Avertissement au lecteur	5
Liminaire	7
Introduction: L'apport des inscriptions à l'histoire de Poitiers	9
<b>I. Églises</b>	<b>29</b>
Cathédrale Saint-Pierre	29
Cathédrale Saint-Pierre	Épithaphe de l'archidiaque Raoul (vers 1086)
Cathédrale Saint-Pierre	Datation (c1167)
Cathédrale Saint-Pierre	Nom d'auteur (vers 1167) ou exégèse savante
Cathédrale Saint-Pierre	Un prénom «anglais» (seconde moitié XII <sup>e</sup> s.)
Cathédrale Saint-Pierre	Vitral de la Crucifixion (entre 1161 ou 1168 et 1173)
Cathédrale Saint-Pierre	Vitral des saints Pierre et Paul (dernier tiers XII <sup>e</sup> s.)
Cathédrale Saint-Pierre	Vitral de saint Laurent (dernier tiers XII <sup>e</sup> s.)
Cathédrale Saint-Pierre	Vitraux du deambulatoire et du transept (dernier tiers XII <sup>e</sup> s.)
Cathédrale Saint-Pierre	Trésor, reliques (seconde moitié XII <sup>e</sup> s.)
Cathédrale Saint-Pierre	Symboles des évangélistes (fin XII <sup>e</sup> s. ou tout début XIII <sup>e</sup> s.)
Cathédrale Saint-Pierre	Clé de voûte: Saint Paul (fin XII <sup>e</sup> s. ou tout début XIII <sup>e</sup> s.)
Cathédrale Saint-Pierre	Christ et tétramorphie (vers 1200)
Cathédrale Saint-Pierre	Épithaphe d'un ecclésiaste (c1284)
Cathédrale Saint-Pierre	Bras sud du transept, peintures murales (dernier tiers XIII <sup>e</sup> s.)
Cathédrale Saint-Pierre	Citation biblique, Christ en médaillon, tenant deux phylacteres
Cathédrale Saint-Pierre	Commentaire de la scène du Sem d'Abraham
Cathédrale Saint-Pierre	Identification de saints
Cathédrale Saint-Pierre	Inscription commémorative du pontificat d'Arnaud d'Aux (c1320)
Cathédrale Saint-Pierre	Inscriptions commémoratives des frères Guillaume, Pierre-Raymond et Fort d'Aux (c1336)
Cathédrale Saint-Pierre	Inscription commémorative de Guillaume d'Aux
Cathédrale Saint-Pierre	Inscription commémorative de Pierre-Raymond d'Aux
Cathédrale Saint-Pierre	Inscription commémorative de Fort d'Aux
Cathédrale Saint-Pierre	Épithaphe de l'évêque Ameri de Mons (c1371 n.s.)
Cathédrale Saint-Pierre	Épithaphe de l'évêque Bertrand de Marmon (c1385)
Cathédrale Saint-Pierre	Fondation d'un tombeau et d'une psalette (c1405)
Cathédrale Saint-Pierre	Lettres peintes (début XV <sup>e</sup> siècle)
Cathédrale Saint-Pierre	Inscriptions du décès du cardinal Simon de Gramaud (c1422 ou 1423)
Cathédrale Saint-Pierre	Inscription funéraire à caractère tumulaire
Cathédrale Saint-Pierre	Inscription du caveau, fragments (XV <sup>e</sup> s.)
Cathédrale Saint-Pierre	Inscription du portrait
Cathédrale Saint-Pierre	Nom de peintre-vitrier? (XV <sup>e</sup> s.)
Cathédrale Saint-Pierre	Épithaphe de l'évêque Jean du Bellay (c1479)
Baptistère Saint-Jean	57
Baptistère Saint-Jean	Graffiti sur un autel de Saint-Savin (XII <sup>e</sup> s.)
Baptistère Saint-Jean	Inscription sur le livre du Christ (XII <sup>e</sup> s.)
Baptistère Saint-Jean	L'Ascension (XII <sup>e</sup> s.)
Baptistère Saint-Jean	Identification d'un personnage (XII <sup>e</sup> s.)
Baptistère Saint-Jean	Identification d'un saint (XII <sup>e</sup> s.)
Baptistère Saint-Jean	Identification d'un saint (XII <sup>e</sup> s.)
Baptistère Saint-Jean	Commentaire d'une scène (XII <sup>e</sup> s.)
Baptistère Saint-Jean	Identification des évangélistes (dernier quart XIII <sup>e</sup> s.)
Baptistère Saint-Jean	Vie et mort de Jean le Baptiste (dernier quart XIII <sup>e</sup> s.)
Baptistère Saint-Jean	Nom de saint (dernier quart XIII <sup>e</sup> s.)
Baptistère Saint-Jean	Nom d'un évêque (XIII <sup>e</sup> s.)
Couvent des Augustins	Épithaphe commémorative de Jacques Legend (vers mi XV <sup>e</sup> s.)







Eglise Saint-Hilaire	Inscription pour l'autel des vierges martyres.	108
Eglise Saint-Hilaire	Inscription pour l'autel des martyrs.	109
Eglise Saint-Hilaire	Inscription pour l'oratoire Saint-Lambert-et-Sainte-Cécile.	109
Eglise Saint-Hilaire	Inscription pour l'église Saint-Michel.	110
Eglise Saint-Hilaire	Inscription pour l'oratoire Saint-Laurent.	110
Eglise Saint-Hilaire	Inscription pour l'oratoire Saint-Eloi-et-Saint-Frémie.	110
Eglise Saint-Hilaire	Inscription pour l'oratoire Saint-Martin-et-Saint-Gérais.	111
Eglise Saint-Hilaire	Inscription pour l'oratoire Saint-André.	112
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe de l'évêque Fortuna.	112
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe de l'évêque Jean II et de l'abbé Aperi.	112
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe du prêtre Gandunus.	113
Eglise Saint-Hilaire	Inscription pour l'hôpital de Saint-Pierre-l'Hospitalier.	113
Eglise Saint-Hilaire	Inscription pour l'église Notre-Dame.	114
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe de Madalredus (802 ou 808). Voir: Musée, 185.	114
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe d'Amelius (874). Voir: Musée, 188.	114
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe d'Adda (fin 18 <sup>e</sup> siècle). Voir: Musée, 189.	114
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe du doyen Salomon (976-980).	115
Eglise Saint-Hilaire	Signature d'auteur (vers 997 ou après).	116
Eglise Saint-Hilaire	Identification du tombeau d'Hilaire (XI <sup>e</sup> s.).	117
Eglise Saint-Hilaire	Le donateur (C) Ugo Monedanus (troisième quart XI <sup>e</sup> s.).	118
Eglise Saint-Hilaire	La donatrice (C) Vicaris (troisième quart XI <sup>e</sup> s.).	119
Eglise Saint-Hilaire	Peintures murales de l'abside: l'Apocalypse (seconde moitié du XI <sup>e</sup> s.).	119
Eglise Saint-Hilaire	Zodiaque et mois (fin XI <sup>e</sup> s.).	120
Eglise Saint-Hilaire	Martin partage son manteau (fin XI <sup>e</sup> s.).	121
Eglise Saint-Hilaire	Vie de saint Philibert (fin XI <sup>e</sup> s.).	122
Eglise Saint-Hilaire	Passion de saint Quentin (fin XI <sup>e</sup> s.).	123
Eglise Saint-Hilaire	Saint Marvent? (fin XI <sup>e</sup> s.).	124
Eglise Saint-Hilaire	Saint (fin XI <sup>e</sup> s.).	124
Eglise Saint-Hilaire	Saint Paul (XI <sup>e</sup> s.).	125
Eglise Saint-Hilaire	Saint Fulbert (fin XI <sup>e</sup> s.).	126
Eglise Saint-Hilaire	L'évêque Quintien (fin XI <sup>e</sup> -début XII <sup>e</sup> s.).	127
Eglise Saint-Hilaire	Un certain Eble (fin XI <sup>e</sup> -début XII <sup>e</sup> s.).	128
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe du reclus Milon (fin XI <sup>e</sup> s.).	128
Eglise Saint-Hilaire	Relief d'Hilaire et de Triaise (XI <sup>e</sup> s.). Voir: Musée, 196.	130
Eglise Saint-Hilaire	Fragment de chapiteau: Ramulle (XI <sup>e</sup> s.).	130
Eglise Saint-Hilaire	Fragment venant du vieux cloître: Alborus (XI <sup>e</sup> s.).	130
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe de Robert (fin XI <sup>e</sup> s.). Voir: Musée, 200.	130
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe de Constantin (fin XI <sup>e</sup> -début XII <sup>e</sup> s.).	130
Eglise Saint-Hilaire	Alphabets (fin XI <sup>e</sup> -début XII <sup>e</sup> s.).	132
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe du chanoine Guillaume (début XII <sup>e</sup> s.). Voir: Musée, 205.	133
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe et éloges funèbres d'un évêque (1154).	133
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe d'un ecclésiaste (1291).	134
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe du trésorier Aseelm Royné (1409).	135
Eglise Saint-Hilaire	Inscription de donateur sur un calice (avant 1419).	135
Eglise Saint-Hilaire	Fondation de messes (entre 1453 et 1464).	136
Eglise Saint-Hilaire	Chape du roi Charles VII (1454).	137
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe du doyen Pierre Gaboreau (1455).	138
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe du chanoine Pierre Negrard (1456).	139
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe du doyen Pierre Confolent (1462).	140
Eglise Saint-Hilaire	Reliquaire (avant 1469).	141
Eglise Saint-Hilaire	Statues d'un portail de Saint-Hilaire-le-Grand (1448-1474). Voir: Musée, 230.	141
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe de Robert Poitevin (1474).	141
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe du sous-doyen Pierre de Morry (1482).	143
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe de Jean et Bertrand de Brosse (1464 et 1482).	145
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe d'Ingerrard de Bouham (1494).	146
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe du chanoine Jean de Saint-Gilles (1498).	147
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe du sous-chantre Michel Claveinier (1495).	148
Eglise Saint-Hilaire	Épithaphe du chanoine Michel de Bouham (1504).	148
Bourg Saint-Hilaire	Chapelles et églises paroissiales disparues.	150
Chapelle Saint-Agon	Fragment (XII <sup>e</sup> s.).	150
Chapelle Saint-André	Consecration d'autel (1162).	150
Chapelle Saint-Barthelemy	Épithaphe de Nectarius (fin X <sup>e</sup> s.). Voir: Musée, 192.	151







Pont-Joubert : Construction du pont (1451). Voir : Musée, 227.	190
Presidence de l'université, 15, rue de l'Hôtel-Dieu : Inscription d'une crocne. (fin XIV <sup>e</sup> s.).	190
Rues	190
Chemin de Tison n° 2 : Fragment (fin XV <sup>e</sup> s.).	190
Escalier du diable : Fragment de pierre tombale (XIV <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> s.).	191
Escalier du diable : Fragment de pierre tombale (XV <sup>e</sup> s.).	191
Rue des Carolus : Fragment (XI <sup>e</sup> ou XII <sup>e</sup> s.?).	192
Rue derrière Saint-Pierre, n° 1 : Fragment d'épithaphe (1422).	192
Rue de la Tête-Noire : Écusson de cheminée (1497). Voir : Musée, 233.	192
<b>III. MUSÉES</b>	193
Londres, Victoria and Albert Museum : Statues du portail de Robert Poitevin à Saint-Hilaire (avant 1474). Voir : Musée, 230.	193
Oberlin (Etats-Unis), Allen Memorial Art Museum d'Oberlin College : Prière pour les évêques de Poitiers Guillaume II Adélme (? 1140) et Grimoard (? 1142), et pour l'archidiaque Arnaud G. après 1161). Voir : 248.	193
Paris, Musée national du Moyen Âge : Épithaphe d'Agnomarus (? 779) : Voir Saint-Hilaire, 73.	193
Poitiers, Musées de la ville	193
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe de la moniale Mumlenau (fin VIII <sup>e</sup> s.).	193
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe du clerc Madalfredus (802 ou 808).	194
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe de l'abbé de Charroux, Justus (vers 817).	195
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe d'Agliuidius (869).	196
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe du jeune Amelius (874).	196
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe d'Adda, comtesse de Poitou (fin IX <sup>e</sup> s.).	197
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe d'Achard (X <sup>e</sup> s.).	199
Poitiers, Musées de la ville : Reliques de l'église de Vouhé (X <sup>e</sup> ou XI <sup>e</sup> s.).	199
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe de Nectarius (fin X <sup>e</sup> -XI <sup>e</sup> s.).	200
Poitiers, Musées de la ville : Fragment d'épithaphe (IX <sup>e</sup> -X <sup>e</sup> s.?).	201
Poitiers, Musées de la ville : Linteau de la collégiale Sainte-Radegonde (début XI <sup>e</sup> s.).	202
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe du moine Vitalis (1097).	203
Poitiers, Musées de la ville : Relief d'Hilaire et de Triaise (XI <sup>e</sup> s.).	203
Poitiers, Musées de la ville : Fragment de table d'autel (XI <sup>e</sup> s.).	204
Poitiers, Musées de la ville : Fragment d'épithaphe (XI <sup>e</sup> s.).	205
Poitiers, Musées de la ville : Fragment d'épithaphe (fin XI <sup>e</sup> - 1 <sup>re</sup> moitié XII <sup>e</sup> s.).	205
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe de Robert (fin XI <sup>e</sup> s.).	205
Poitiers, Musées de la ville : Chapiteau de la Discorde (fin XI <sup>e</sup> -début XII <sup>e</sup> s.).	207
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe sur plomb de l'abbé de Saint-Cyprien Rainaud (1100).	208
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe de l'abbé de Montierneuf Liebaud (1101).	209
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe du premier abbé d'Airvault (1110).	211
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe de Guillaume, chanoine de Saint-Hilaire (début XII <sup>e</sup> s.).	212
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe d'un certain Robert (1165).	213
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe de Ranulf de Broc (fin XII <sup>e</sup> s.).	214
Poitiers, Musées de la ville : Email de l'apôtre Simon (début XIII <sup>e</sup> s.).	214
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe (XIII <sup>e</sup> s.).	215
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe d'un clerc de Sainte-Radegonde (seconde moitié XIII <sup>e</sup> s.).	216
Poitiers, Musées de la ville : Fragment (XIII <sup>e</sup> s.).	217
Poitiers, Musées de la ville : Fragment (XIII <sup>e</sup> s.?).	217
Poitiers, Musées de la ville : Fragment d'épithaphe (XIII <sup>e</sup> s.).	218
Poitiers, Musées de la ville : Moule à hosties (XIII <sup>e</sup> s.).	218
Poitiers, Musées de la ville : Moule à hosties (XIII <sup>e</sup> s.).	218
Poitiers, Musées de la ville : Moule à hosties (XIII <sup>e</sup> s.).	219
Poitiers, Musées de la ville : Moule à hosties (XIII <sup>e</sup> s.).	219
Poitiers, Musées de la ville : Saints d'un polyptique vénitien (vers le milieu du XIV <sup>e</sup> s.).	220
Poitiers, Musées de la ville : <i>Agnus Dei</i> de cire (1371).	222
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe de Radegonde Guénant (1387).	223
Poitiers, Musées de la ville : Fondation d'un service à Usseau (1405).	224
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe du médecin Robert Charmolue (vers 1421).	225
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe de Jean Chastenier (1436).	226
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe d'André Marchant (1439).	227
Poitiers, Musées de la ville : Fragment de tombeau (1447?).	228
Poitiers, Musées de la ville : Fondations de Guillaume Laidet, curé de Saint-Pierre-l'Hospitalier (1450).	228
Poitiers, Musées de la ville : Inscription de construction (1451).	230
Poitiers, Musées de la ville : Épithaphe de Pierre Mamoris, curé de Sainte-Opportune (1459).	231
Poitiers, Musées de la ville : Fondation de la chapelle Saint-Nicolas de Parthenay (1469).	232



Poitiers, Musées de la ville	Statues d'un portail de Saint-Hilaire-le-Grand (1448-1474).	233
Poitiers, Musées de la ville	Épitaphe de Nicole Boilesve (1478).	234
Poitiers, Musées de la ville	Épitaphe de Jean Boilesve (1493).	235
Poitiers, Musées de la ville	Logis Bonnaud, écusson daté (1497).	236
Poitiers, Musées de la ville	Épitaphe de Jean Morinault et de sa femme (fin XV <sup>e</sup> s.).	236
Poitiers, Musées de la ville	Mesure de grains (fin XV <sup>e</sup> s.).	237
Poitiers, Musées de la ville	Clé de voûte de Sainte-Croix (XV <sup>e</sup> s.).	238
Poitiers, Musées de la ville	Anneau (XV <sup>e</sup> s.).	238
Poitiers, Musées de la ville	Épitaphe d'un échevin, fragment (fin XV <sup>e</sup> s.).	239
Poitiers, Musées de la ville	Fragment (XV <sup>e</sup> s.).	239
Poitiers, Musées de la ville	Fragment (XV <sup>e</sup> ou début XVI <sup>e</sup> s.).	239
Poitiers, Musées de la ville	Épitaphe de Jean du Chilleau, abbé des Châtelliers (1504).	240
<b>Épitaphes de personnages liés à l'histoire de Poitiers</b>		241
Le Puy (Haute-Loire), église Saint-Georges	Reliques de saint Hilaire (XI <sup>e</sup> s.).	241
Charroux (Vienne), abbaye, salle du trésor	Épitaphe de Giraud, évêque de Limoges (vers 1022).	241
Chartres (Eure-et-Loir), Saint-Père	Épitaphe de Fulbert, évêque de Chartres, trésorier de Saint-Hilaire de Poitiers († 1028).	241
Cluny (Saône-et-Loire)	Épitaphe de Gui, premier abbé de Saint-Jean de Montierneuf à Poitiers (1092).	242
Fontevraud-l'Abbaye (Maine-et-Loire)	Épitaphe de Rainier, chevecier du chapitre cathédral de Poitiers (vers 1116).	242
Fontevraud-l'Abbaye (Maine-et-Loire)	Épitaphe de Guillaume I <sup>er</sup> , évêque de Poitiers (1123).	242
Oberlin (États-Unis), Allen Memorial Art Museum d'Oberlin College	Prière pour les évêques de Poitiers Guillaume II Adelelme († 1140) et Grimoard († 1142), et pour l'archidiaque Arnaud († après 1161).	243
Périgueux (Dordogne), Saint-Étienne-de-la-Cité	Épitaphe de l'évêque Jean de Sie († 1169).	243
Fontevraud-l'Abbaye (Maine-et-Loire)	Épitaphes d'Henri II Plantagenêt († 1189) et de Richard Cœur de Lion († 1199).	244
Fontevraud-l'Abbaye	Épitaphe d'Henri II Plantagenêt († 1189).	244
Fontevraud-l'Abbaye	Épitaphe de Richard Cœur de Lion († 1199).	244
Voisenon (Seine-et-Marne), abbaye de Jard	Épitaphe de Jean de Melun, évêque de Poitiers († 1257).	245
Paris, Saint-Germain-des-Prés	Épitaphe d'Étienne de Saclay, trésorier du chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers († 1276).	245
Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), abbaye de Maubuisson	Épitaphe de Jean de Pontoise, doyen du chapitre cathédral († 1317).	246
Paris, Louvre, venant de Sainte-Geneviève	Épitaphe de Jean Casse, du diocèse de Poitiers († 1350).	246
Paris, église des Jacobins	Épitaphe du cardinal Gui de Malsec (1412).	246
Bourges (Cher), cathédrale	Épitaphe de Pierre Trousseau († 1413).	247
Verdun (Meuse), cathédrale, chapelle Sainte-Marthe-et-Sainte-Élisabeth, aujourd'hui chapelle de la Vierge	Épitaphe de Louis de Bar († 1430).	248
Châlons-en-Champagne (Marne), cathédrale	Épitaphe de l'évêque Guillaume Le Tur († 1453).	248
Nevers (Nièvre), cathédrale, chapelle Sainte-Catherine	Épitaphe de Jean d'Étampes († 1455).	249
Paris, Notre-Dame	Épitaphe de Jean Jouvenel des Ursins et de sa femme († 1456).	249
Paris, Notre-Dame	Épitaphe de Jacques Trevacour, doyen de Poitiers († 1457).	250
Autun (Saône-et-Loire), Saint-Jean-l'Évangéliste	Épitaphe de Guillaume de Clugny, évêque de Poitiers († 1481).	250
Paris, Couvent des Filles de l'Ave Maria	Épitaphe de Jean Chambon († 1490).	250
Paris, Notre-Dame	Épitaphe de Vast Samxon († 1504).	251
Dissay (Vienne), château, chapelle (détruite)	Épitaphe de Pierre d'Amboise, évêque de Poitiers († 1505).	251
Thouars (Deux-Sèvres), Sainte-Chapelle du château	Épitaphe de Jean de La Trémoille († 1507).	251
Saint-Savin (Vienne)	Épitaphe de Florent d'Allemagne († 1510).	252
<b>Index</b>		253
<b>Chronologie des inscriptions</b>		271

La diffusion et la vente par correspondance sont assurées par CNRS ÉDITIONS  
15, rue Malebranche - F-75005 PARIS  
Tél. : 01 53 10 27 00 - Fax : 01 53 10 27 27  
Courriel : cnrseditions @ cnrseditions.fr - Internet : www.cnrseditions.fr